

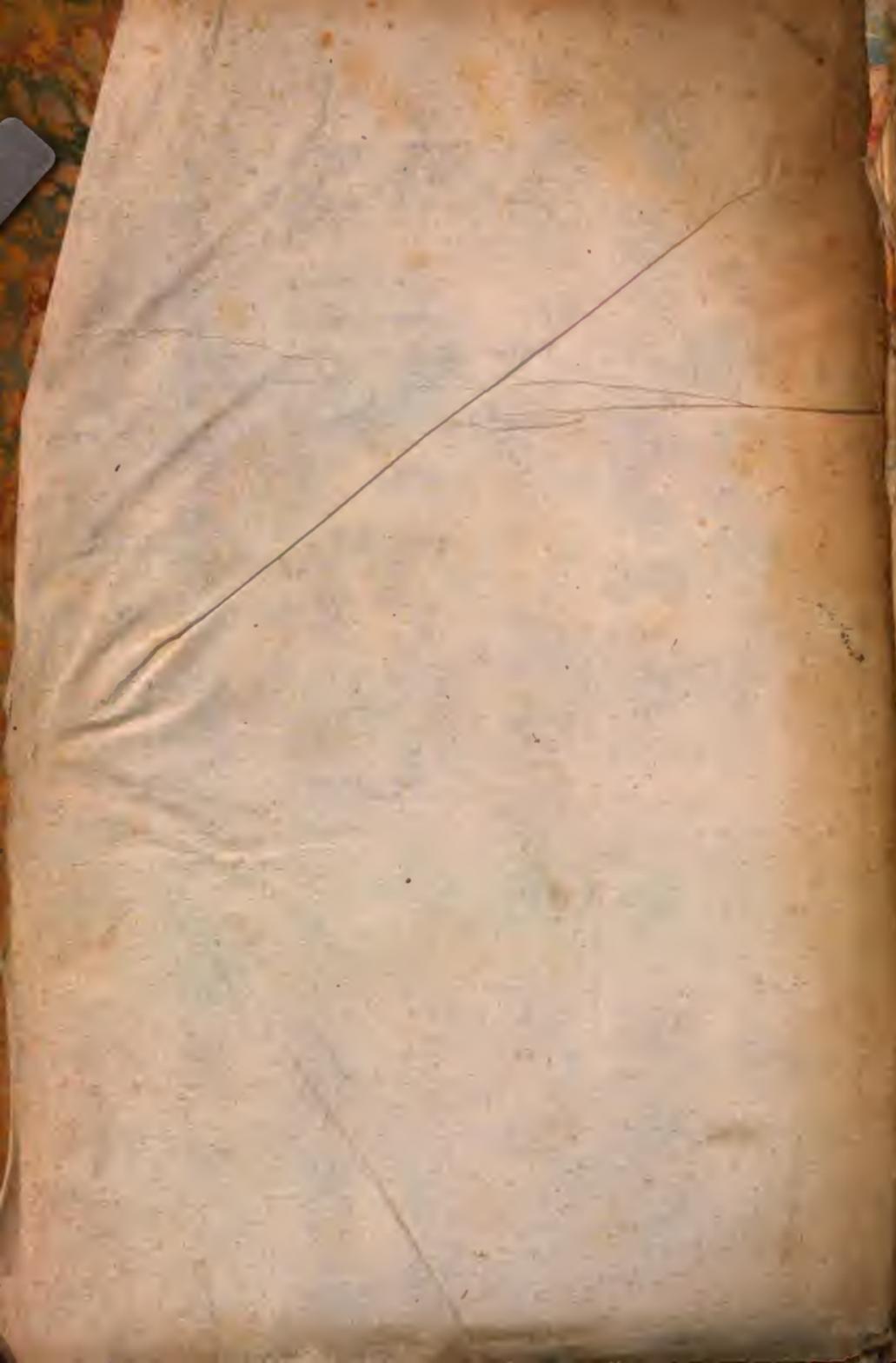




Ex Bibliothecâ Clarissimi, nec non Doctis-
simi Domini PAULI DE COHADE,
Doctoris & Socii Sorbonici, in Archiepisco-
patu Lugdunensi Officialis Metropolitanî,
Vicarij Generalis, & Custodis Sanctæ Crucis,
quam pro suo, erga Doctrinam Sancti Thomæ
Aquinanis amore ac Studio, FF. Prædicatori-
bus Lugdunensibus dedit.

3593

hist. 8. 1 p. 131.)





#

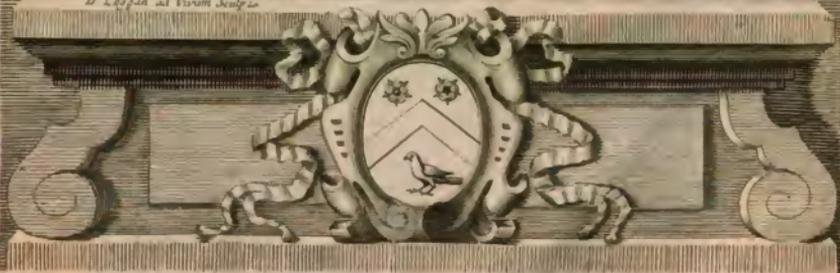
Chardin

(Jean)

file forte
1968

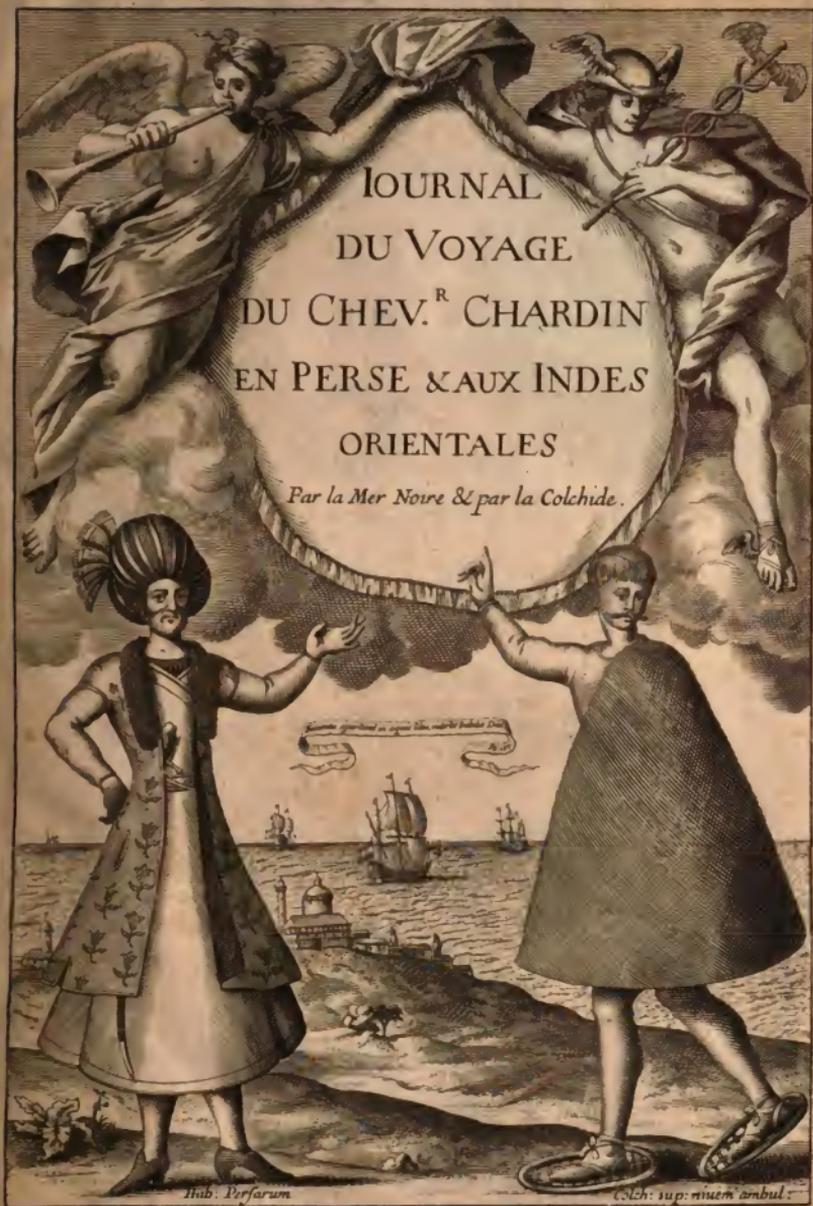


D. Leppan ad Vivum Sculpsit



JOHANNES GHARDIN MILES.

Natus $\frac{6}{18}$ novembris . 1643.



A L O N D R E S
 Chez Moÿse Pitt en Duke-street à Westminster. 1636.



De La Bibliothèque de Messieurs Prêcheurs de Lyon

107814

JOURNAL

DU

VOYAGE

DU

CHEVALIER CHARDIN

EN

PERSE & aux Indes Orientales, par la MER
NOIRE & par la COLCHIDE.

PREMIERE PARTIE,

QUI CONTIENT

Le Voyage de PARIS à ISPAHAN.



A LONDRES,

Chez *Moses Pitt*. MDC LXXXVI.

*Donné à la Cour de White-Hall, au mois de
Mars, 1686.*

Que ce Livre soit Imprimé.

SUNDERLAND. P.



AU ROY.



IRE,



JE presente à Vòtre Majesté le *premier Volume*
de mon *second voyage d'Asie*, non tant pour luy
donner du lustre, par une *Dedicace si éclatante*, que
a pour

pour m'aquiter d'un devoir indispensible, en Vous offrant les prémices d'un Ouvrage dont la publication Vous est entièrement due.

Je le puis assurer, Sire, dans la plus exacte vérité: cet Ouvrage est un fruit de Votre bienveillance Royale. Je l'ay principalement entrepris, parce que j'ay vû que la matiere Vous en plaisoit. Je l'ay composé à l'ombre du Trône auguste que Votre Majesté remplit si glorieusement. Je n'ay pris sur mes occupations ordinaires le loisir de le faire imprimer, que par l'ardeur de rendre plus public le ressentiment de mon cœur pour les graces infinies que j'ay reçues de Votre Majesté, & l'admiration dont je suis remply pour ses Vertus Heroïques.

Dès l'instant, Sire, que la bonté de Dieu m'eut fait choisir ce bien-heureux País, pour y jouir doucement du fruit de mes longs Voyages, j'y fus reçu favorablement par le feu Roy de glorieuse memoire. Il m'y donna quelque rang, par la dignité dont il me revêtit: & la Noblesse, qui d'elle-même y est si affable & si généreuse, ne manqua par d'imiter, en mon endroit, l'exemple de ce Grand Prince: Les plus célèbres Societez me firent l'honneur de m'admettre en leur Corps: Je fus même élevé jusqu'à une Députation importante, de la part du Souverain, vers des Etats voisins. Mais quoy que ce soit de la main du feu Roy, que j'aye reçu tant de faveurs, je ne laisse pas, Sire, d'en devoir tourner la reconnoissance vers Votre Majesté, par bien des raisons, que je puis renfermer dans cette union parfaite, qui vous a fait partager avec ce Roy si Grand & si Bon, depuis ses plus importantes affaires, jusques aux moindres de ses soins; & qui en particulier, Vous a fait prendre part à tous les actes de sa beneficence Royale.

J'étalerois

Fétalerois des graces encore plus douces & plus précieuses, si je racontois, Sire, celles que j'ay reçues immédiatement de Vôtre Majesté: mais elles sont en trop grand nombre; & la gratitude dont elles me remplissent est trop au-dessus de mes expressions.

Si je manque de force, pour représenter les bienfaits que j'ay reçûs de Vôtre Majesté, j'en manque bien davantage pour publier les qualitez Héroïques que toute l'Europe admire dans Vôtre Personne sacrée, & qui vous font soutenir avec tant d'éclat, la glorieuse Couronne, que Vous avez reçûe de vos Ancêtres.

J'ay eu l'honneur d'approcher des Roys qui passent pour les plus puissans du Monde; mais nulle de ces grandes Images de la Divinité, n'est son Image, Sire, comme Vous l'êtes en douceur, en vigilance, en fermeté: nulle n'a apporté au Gouvernement d'un grand Empire tant d'art & d'expérience: nulle n'a tant de valeur pour le soutenir, ou pour l'acroître: nulle n'a joint à la science de commander sur Terre, une si vaste & si sûre connoissance de la Mer, soit pour la Guerre, soit pour la Navigation.

Je pousserois bien plus loin ce Parallele, où Vôtre Majesté a tant d'avantage, si mes yeux n'étoient éblouis dès qu'ils se tournent de Vôtre côté. J'ay bien en la hardiesse de tracer, dans les Volumes qui doivent suivre; & peut-être que ce n'a pas été tout-à-fait mal-heureusement; les caractères des plus fameux Monarques de l'Orient: mais je n'ose, quoy qu'animé de la plus vive ardeur, toucher à celui de Vôtre Majesté; ne me trouvant pas capable de le faire d'une manière assez noble.

Je m'efforceray, Sire, de le devenir: & cependant, je continueray les vœux que je fais à Dieu, pour luy demander que le règne de Vôtre Majesté soit & long
&

& florissant : que Votre Trône auguste soit toujours l'inviolable Azyle des Oppressez : que Votre Sceptre soit affermy dans le cœur de Vos sujets, aussi inébranlablement qu'il l'est dans vos triomphantes mains : & qu'enfin, pour comble de gloire, Vous portiez au comble le bonheur de Votre Peuple. Ce sont les vœux que fera jusqu'à son dernier soupir,

S I R E,

De Votre Majesté,

Le très-humble, très-obeissant
& très-fidèle sujet & serviteur,
CHARDIN.



PREFACE.

VOICI la première partie de mes Relations de Perse, que j'ay divisées en quatre volumes. Le premier, qui est celui cy, contient le Journal de mon voyage de Paris à Ispaham, & finit au mois de Juin 1673. Je n'ay que faire d'en dire davantage, puis que je le donne tout entier au public.



La Seconde partie, qui est le reste de mon Journal de 1673. contient une description générale de l'Empire de Perse, de ses Forces, de ses Loix, de son Gouvernement, des Mœurs & des Coûtumes des Persans, de leurs Sciences, de leurs Arts, de leur industrie mécanique & civile, & une description particulière de la ville d'Ispaham, qui est aujourd'huy la Capitale de ce vaste Empire, avec trente-cinq ou quarante figures des plus beaux & des plus remarquables Edifices de cette grande ville, ou d'autres choses particulières.

La Troisième partie, qui est mon Journal de 1674. contient entre autres choses les ruines de Persepolis représentées en vingt-&-deux planches, & en une description ample & exacte, avec des remarques par-tout sur les Figures les moins intelligibles de ces Mazures, qui sont les plus glorieux Monumens, & les plus beaux restes de l'Antiquité, avec une Relation de la Religion des Persans, tirée tant de leur culté public, que de leurs livres, dont on donne de longues traductions.

P R E F A C E.

La Quatrième & dernière partie, qui est composée de mes Journaux de septante cinq, septante six, & septante sept, renferme une pièce tout-à-fait nouvelle, & inconnue dans nôtre Europe; c'est un abrégé de l'Histoire de Perse, extrait des Auteurs Persans.

Après avoir informé le Lecteur du dessein de mes Memoires, je luy diray quelque chose du temps, & des moyens que j'ay employez pour les composer.

J'allay par terre aux Indes Orientales l'an 1665. J'arrivay en Perse au commencement de l'année 1666, que j'y passay toute entière, aussi bien que la plus grande partie de l'année suivante. J'y retournay en 1669, & j'y demeuray six mois avant que de revenir en Europe. Ce fut là mon premier Voyage; & quoy que j'en eusse raporté des memoires & toute sorte de materiaux pour ma Relation, autant & plus que nul autre Voyageur avant moy, que j'eusse appris du Turc & du Persan plus qu'aucun de ceux qui ont écrit de la Perse, je ne me crûs pas encore assez instruit pour me produire en public: je me contentay de faire imprimer une petite pièce, qui ne contient que des faits dont j'avois été témoin oculaire; c'est le *Couronnement de Soliman*.

La passion que j'avois de bien connoître ce vaste Empire, pour en pouvoir donner de bonnes & d'amples informations, me fit entreprendre d'y retourner: c'est ce que je fis en 1671, comme on le verra en ce Journal. J'y demeuray jusques en l'année 1677, suivant la Cour en ses voyages, & j'en fis de particuliers pour affaires ou par curiosité, étudiant la Langue, frequentant assidument les Grands, & les Sçavans, & m'instruisant ainsi de tout ce qui pouvoit meriter la curiosité de nôtre Europe touchant un Pays que nous pouvons appeller un autre monde, soit pour la distance des Lieux, soit pour la difference des Mœurs & des Maximes.

En un mot, j'ay pris tant de peine à m'instruire sur la Perse, que je puis dire par exemple, que je connois mieux Ispaham que je ne connois Paris, quoy que j'y sois né & que j'y aye été élevé; que je parle aussi aisément le Persan que le François; que je sçavois couramment lire & écrire; & que j'ay fort parcouru toute la Perse. Je l'ay traversée en long & en large: j'ay veu ses mers Caspienne & Oceane d'un bout à l'autre. J'ay veu ses frontieres en Armenie, en Iberie, en Medie, en Arabie, vers le fleuve Indus: & je me suis si exactement informé du peu d'endroits où je n'ay pas été, que je m'y reconnoitrois, pour ainsi dire, si j'y étois subitement transporté.

PREFACÉ.

Je ne diray rien sur le Style : on n'attend pas d'un homme qui a passé tant d'années hors de son Pays toute la pureté d'un Auteur qui se trouve tous les jours à l'Académie. J'ay été assuré, pourtant par de fort habiles gens de mes amis, qui se sont donné la peine de lire ma Relation, que mon style s'est conservé assez pur & assez intelligible, ce qui suffit dans un ouvrage de cette nature.

Les tailles douces sont de differens birins, ce qui n'arrivera point aux autres volumes : tout y sera gravé de la main qui a fait la planche de Tauris, & neuf ou dix autres.

Je n'ay rien écrit des Indes, parce que je n'y ay demeuré que cinq ans, & que je ne savois que les Langues vulgaires qui sont l'Indien & le Persan, sans avoir rien appris de la Langue des Brachmanes, l'organe propre & nécessaire pour parvenir à la connoissance de la sagesse, & de l'antiquité des Indiens ; mais je ne suis pas neant moins demeuré ~~en~~ aux Indes, au contraire, comme les Hyvers de ce Pais là ne permettent pas de voyager, je me servois de ce loisir pour m'appliquer à un ouvrage que j'avois depuis long-temps dans l'esprit, & que je puis appeller mon ouvrage favori, par le plaisir avec lequel j'y travaille, & par l'utilité que j'espere qui en reviendra au public : ce sont des Notes sur un fort grand nombre de passages de l'écriture Sainte, dont l'intelligence dépend de la connoissance des Pais Orientaux ; car l'Orient est la Scene de tous les faits historiques de la Bible, le Langage de ce livre Divin, sur-tout du Vieux Testament, étant Oriental est aussi très-souvent figuré & hyperbolique : mais ce ne sont que figures & hyperboles dans les pièces qui sont écrites en vers, & dans les Propheties ; d'où il s'enfuit clairement qu'on ne sauroit bien entendre ces livres sans connoître les choses d'où ces figures sont prises, comme sont les propriétés naturelles, & les mœurs particulières d'un Pais. Je remarquay cela d'abord durant mon premier voyage, je m'apercevois de jour en jour que je trouvois plus de sens & plus de beauté en divers passages des livres Saints, parce que j'avois devant les yeux les choses, ou naturelles, ou morales, qui en découvroient le sens ; je remarquois d'ailleurs en lisant les différentes traductions que la plupart des Peuples du monde ont faites de la Bible, que chacun pour rendre le Texte plus intelligible, employoit des Expressions qui accommodassent les choses aux lieux, ce qui gâtoit toujours le Texte, & rendoit souvent le sens obscur, & quelquefois même assez absurde. Enfin en consultant les Commentateurs sur ces sortes de passages,

P R E F A C E.

sages, j'y trouvois d'étranges méprises, & par-tout qu'ils devinoient & marchoient à tâtons. Cela me fit concevoir le dessein de faire des Notes sur ces passages de l'Ecriture, me persuadant qu'elles seroient également agréables & utiles. Des gens doctes à qui je communiquay mon dessein m'encouragerent fort par leurs louanges, particulièrement quand je les eus informez qu'il n'en est pas en Asie, comme dans nôtre Europe, où l'on change sans cesse, quoy que plus ou moins, dans les formes des choses, comme sont les habits, les bâtimens, les jardinages : en Orient on est constant en tout, les habits sont taillez aujourd'huy comme aux siècles précédens, ce qui fait qu'on peut croire, qu'en cette partie du monde les formes extérieures des choses, les mœurs, les habitudes, sont encore les mêmes qu'elles étoient il y a deux mille ans, à la réserve de ce que la Religion peut y avoir aporté de changement, ce qui pourtant n'est pas fort considérable.

Ces Notes sur la Bible seront la dernière chose que je donneray au public, à moins que j'appriſſe qu'on desirast de les avoir plutôt; auquel cas je pourrois donner, par avance, celles qui sont sur la Génèse pour Essay de toute la pièce : & cette même envie de satisfaire le public fera que je donneray aussi la troisième ou la quatrième partie de mes Relations avant la seconde, si j'apprens qu'on demande de les voir avant celle-là.









VOYAGE

DU

Ch^r. CHARDIN

EN

P E R S E,

Par la Mer Noire & par la Colchide.



E partis de Paris pour retourner aux Indes le 17. Oust. 1671. quinze mois justement après en être revenu. J'entrepris pour la seconde fois ce grand Voyage, tant pour étendre mes connoissances sur les langues, sur les mœurs, sur les Religions, sur les arts, sur le commerce, & sur l'histoire des Orientaux, que pour travailler à l'establissement de ma fortune. J'avois trouvé à mon retour en France, que la Religion où j'ay été élevé, m'éloignoit de toutes sortes d'emplois, & qu'il falloit ou en changer, ou renoncer à

tout ce qu'on appelle honneur & avancement. L'un & l'autre me paroissoit rude : on n'est pas libre de croire ce qu'on veut. Je songeay donc aussi-tost à retourner aux Indes, où sans changer de Religion, ni sans sortir aussi de la condition de Marchand, je ne pouvois manquer de remplir une ambition modérée ; parce que le commerce y est un employ si considérable, que même les Souverains le font tout ouvertement.

Le feu Roy de Perse m'avoit fait son Marchand par des Lettres Patentes l'an 1666. & m'avoit chargé de faire faire plusieurs bijoux de prix, dont sa Majesté avoit de sa propre main dessiné les modelles. Madame *Lescot* Negociante, fameuse par son esprit, & par la hardiesse de ses entreprises, encore plus que par les grands biens qu'elle avoit amassez, m'excitoit de concert avec feu mon Pere à exécuter ma Commission, & m'offrirent tous deux d'être de moitié avec moy. Monsieur *Raisin* Lyonnais fort honneste homme, & mon Associé au précédent voyage, s'engagea de nouveau dans ce commerce. Quoy que nous fussions de Religion différente, nous ne laissons pas de vivre fort bien ensemble. Les Chrétiens apprennent dans l'Orient à conserver la paix entr'eux, & à demeurer en bonne intelligence, malgré la diversité de leurs sentimens. Il y a mille Sectes, & cependant on n'y connoist que deux Creances, la Chrétienne, & la Mahometane. Quatorze mois durant nous fimes chercher dans les plus riches pays de l'Europe de grandes pierres de couleur, de grosses perles, & le plus beau corail travaillé. Nous fimes faire de riches ouvrages d'orfevrie, des montres, & des orloges curieuses, & parce que nôtre fonds n'étoit pas encore employé, nous fimes passer en Italie douze mille Ducats d'or. Mon Associé se rendit à Livourne avant moy par la voye de Genes. Je m'y rendis à la fin d'Octobre par Milan, Venise, & Florence.

Le 10. Novembre nous nous embarquâmes sur un vaisseau d'un Convoy Hollandois qui alloit à Smirne. Ce Convoy étoit composé de six vaisseaux Marchands, & de deux autres de Guerre. Sa charge montoit à trois millions de livres, ou environ, non compris les effets que les Passagers, les Mariniers, & les Capitaines même cachent, & ne déclarent point, pour n'être pas obligez d'en payer les droits de fret, de Douane, & de Consulat. Nous touchâmes Messine, Zante, & plusieurs autres Isles de l'Archipel. Nous eûmes à celle de Micone un différent considerable avec un Corsaire Livournois, pour un de ses gens qui s'étoit sauvé à nôtre bord en nageant un mille. Il le salut rendre. Le Corsaire nous envoya dire, qu'il venoit nous combattre,

combatre, si nous ne luy rendions son Matelot. Nous ne trouvâmes pas que la chose en valût la peine.

Il y a d'ordinaire quarante Vaisseaux de Corsaires Chrétiens dans l'Archipel, tant de Majorque, que de Ville franche, de Livourne, & de Malthe. Ces Vaisseaux sont petits la plupart, & assez mal avituaillez; mais équippez de gens que la misere, & une longue habitude à faire du mal, ont rendu determinez, & cruels. Il n'y a point de maux imaginables qu'ils ne fassent aux Habitans des Isles de cette Mer, où ils peuvent aborder; quoy que ces Habitans soient tous Chrétiens, & que plusieurs reconnoissent le Pape.

Je ne scaurois oublier la réponse, qu'un Corsaire nommé le Chevalier de Témericourt, fit en ce tems-là au Marquis de Pruilly, qui montoit un Vaisseau de Roy nommé le Diamant. S'étant rencontré à l'Isle de Millo, le Marquis invita le Chevalier, & la conversation s'étant tournée sur ceux qui font le Cours, il luy dit, comme me raconterent peu de tems après des Gentilshommes qui étoient presens. *Chevalier, les vols, les meurtres, les sacrileges que tu commets journellement; tes Blasphemes; en un mot, tes actions impies & barbares, ne te font-elles point craindre? Peux-tu esperer d'aller en Paradis? Ne crois-tu pas qu'il y ait un Enfer? Moy,* répondit le Chevalier, *point du tout; Je suis Lutherien, je ne crois rien de tout cela: Voilà l'esprit des Corsaires, & voicy une autre particularité qui les regarde.*

Pendant que nous attendions le vent au port de Micone, il arriva deux grands vaisseaux de guerre Venitiens. Ils y entrèrent de nuit. L'Amiral en jettant l'ancre, tira des fusées du haut de son grand mats. Cela s'appelle faire la *roquette*, du mot Italien *rocchetta* qui signifie fusée; c'étoit pour avertir les Corsaires Chrétiens, qui pouvoient être au port, de se retirer avant le jour. Il y en avoit alors deux. Ils firent voile le lendemain matin, & allèrent donner fonds derriere un Cap, à une lieuë de là seulement. L'Amiral étoit un noble Venitien, Chef d'Escadre. J'allay luy faire visite, & luy ayant demandé la raison de ces fusées, il me dit, qu'il avoit ordre d'en user ainsi; parce que la Republique s'étant engagée au Grand Seigneur dans le Traité de Candie, de chasser de l'Archipel les Corsaires Chrétiens, & d'en prendre autant qu'il se pourroit, & ayant d'ailleurs receu plusieurs services de ces Corsaires durant la dernière guerre qu'elle a eu contre le Turc, elle usoit de ce menagement, afin de satisfaire la Porte, sans agir pourtant contre les Corsaires: que dans cette vûe les batimens maritimes de la Republique avoient ordre de se faire

toûjours connoître dans l'Archipel, afin que les Corsaires Chrétiens s'éloignassent d'eux, ou ne les aprochassent pas de si près, qu'on ne pût faire semblant de ne les pas voir : de jour ajouta-t-il, nous nous faisons assez connoître par nos Pavillons, mais de nuit, lors que nous entrons dans un Port, nous faisons tirer des fusées, & envoyons même quelque fois des Officiers à terre pour scavoir s'il y a des Corsaires Chrétiens au Port, & les faire avertir de se retirer.

J'arrivay à Smirne le 7. Mars 1672, après quatre mois de Navigation. Nous essuyâmes en cette longue traversée un rude froid, & de fortes tempêtes. Nous manquâmes de vivres, & nous ne pouvions faire ce Voyage avec plus de risqué, & plus de souffrances.

Je ne m'arrêteray point à faire la description de Smirne, n'y ayant rien observé, non plus que dans tout l'Archipel, qui ne se trouve dans les relations de *Spon*, & d'autres Voyageurs scavans, & exacts qui y ont été depuis moy. Je me renfermeray à en rapporter quelques points de Commerce, & d'Histoire, dont ils n'ont point parlé.

Les Anglois ont grand commerce à Smirne, & en tout le Levant. Ce commerce se fait par une Compagnie Royale établie à Londres, laquelle se gouverne d'une maniere tres-prudente, & qui ne sauroit manquer de réussir. Il y a prés de cent ans qu'elle subsiste, ayant été établie vers le milieu du Règne d'Elizabeth; Règne fameux pour avoir entr'autres choses produit diverses Compagnies de Commerce, & particulièrement celles de Hambourg, de Russie, de Groenland, des Indes Orientales, & de Turquie, qui toutes durent encore. Le commerce étoit alors en son enfance, & rien ne marque mieux l'ignorance de ce tems-là, à l'égard des Pays un peu éloignez, que l'Association que faisoient ces Marchands; car ils se mettoient plusieurs ensemble, pour s'entre-conduire & pour s'entr'aider. Cette Compagnie qui regarde le Negoce de Levant, est d'une espece particuliere. Ce n'est point une Societé, où chacun fournisse une somme qui s'unisse en masse. C'est un Corps qui n'a rien de commun, que l'octroy & le privilège de négocier en Levant. Il se donne le nom de Compagnie réglée. Il n'y entre que des Marchands de race, ou des gens qui en ont fait l'apprentissage, qui est de sept ans en Angleterre. On donne pour être receu en ce Corps environ 120 écus, si l'on est moins âgé de 25 ans, & le double, si on l'est plus. La Compagnie ne commet à personne son pouvoir, ni la direction entiere de ses affaires. Elle se gouverne par elle-même, à la pluralité des voix. Celuy qui fait assez de negoce
pour

pour porter huit écus d'imposition par an, a sa voix aussi forte que celui qui en fait pour cent mille. Cette Assemblée ainsi Democratique, envoie les vaisseaux, leve les taxes sur les Marchandises, presente l'Ambassadeur que le Roy envoie à la *Porte*, élit les deux Consuls de la Nation à Smirne, & à Alep, & empêche l'envoy des Marchandises qu'elle ne juge pas propres en Levant. Elle est présentement composée d'environ trois cent Marchands, & elle élève en Turquie beaucoup de jeunesse de bonne maison, qui apprend le commerce sur le lieu. Ce commerce monte à six ou sept millions par an, & consiste en étoffes de laine travaillées en Angleterre, & en argent, qu'on charge tant en Angleterre, qu'en Espagne, en France, & en Italie, en échange dequoy on raporte des laines, & des cottons filez, des galles, de la soye cruë & ouvrée, & quelques autres denrées de moindre valeur. La Compagnie ayant reconnu, que l'envie que l'interest fait naître d'ordinaire entre les gens de même profession, étoit capable de les ruiner; qu'elle leur faisoit hausser, ou baisser le prix des Marchandises, pour courir sur le marché l'un de l'autre, qu'elle met en querelle les Marchands avec les Consuls, les Consuls avec l'Ambassadeur, & qu'elle fait faire mal-à-propos de certaines épargnes qui attirent des avanies, & de rudes vexations. La Compagnie, dis-je, ayant reconnu ces maux, y a fort sagement remedié; car le drap d'Angleterre, dont les Anglois portent en Turquie environ vingt mille pieces par an, & la plupart des autres Marchandises leur sont envoyées avec un tarif du prix auquel ils les doivent vendre. On leur en envoie un autre, pour celles qu'on leur ordonne d'acheter, & ainsi il n'arrive point que les Marchands se causent aucun dommage, dans la vûë de leur profit particulier.

Pour éviter les autres desordres, la Compagnie donne pension à l'Ambassadeur Anglois qui reside à la *Porte*, aux Consuls, & à leurs Principaux Officiers, comme sont le Ministre, le Chancelier, le Secrétaire, les Interpretes, les Jannissaires & autres. Ces Officiers ne peuvent lever aucune somme sur les Marchands; ni pour raison de droits, ni sous pretexte de présens, ou de dépenses extraordinaires. Quand il en faut faire, ils avertissent les Deputez de la Nation qui sont deux Marchands constituez pour agir au nom des autres. Ces Deputez examinent & résolvent avec l'Ambassadeur ou le Consul ce qu'il faut donner, les voyages qu'il faut faire à la *Porte*, & ce qu'il y a à traiter. Ce n'est pas que l'Ambassadeur ou le Consul ne puissent agir seuls; mais ils en usent ainsi pour leur décharge, & même dans les

affaires ou importantes, ou extraordinaires ils assemblent toute la Nation. Aussi-tôt que la resolution est prise, les Deputez avertissent le Thrésorier de fournir ce qui est necessaire, soit argent, soit nippes, ou curiositez. Ce Thrésorier est établi par la Compagnie même, il fournit pour tout cela, satisfait ponctuellement à tous les frais, payant aussi exactement les gages de chaque Officier. Ainsi l'Ambassadeur & les Consuls n'ont uniquement qu'à veiller à la sureté de la Nation Angloise, & au bien de son commerce, sans être distraits par leurs propres interests. Il y a beaucoup d'autres beaux reiglements dans cette Compagnie pour la manutention de leur trafic en Levant; aussi se fait il avec un honneur & un profit tout autre que celui de leurs voisins.

Les Hollandois font beaucoup d'affaires à Smirne, & plus qu'aucune autre Nation d'Europe; mais ils en font peu ailleurs, & tout leur commerce dans les autres villes du Levant ne va pas loin. Leur principal profit est à voiturer en Europe les Armeniens, & leurs Marchandises, & à les ramener. Ils gagnent aussi beaucoup sur leur argent, dont la Turquie est toute pleine. Cet argent est de bas alloy, & de plus notablement mêlé de pieces fausses. Il consiste en écus, demi-écus, testons, & pieces de quinze sols. Les écus & les demi-écus sont la plus part au coin de Hollande. Les Turcs les appellent *Aslani*, comme qui diroit des Lions, à cause que de chaque côté il y a un Lion marqué dessus. Les Arabes par sottise, ou autrement, ont pris le Lion pour un chien, & ont nommé ces pieces *abou-Kelb*, comme qui diroit des chiens. Les quarts sont presque tous faux, & les meilleurs n'ont que moitié de fin. Cependant les Turcs ont si peu de discernement & de connoissance, qu'ils estiment d'avantage cette monnoye que celle d'Espagne. Ils appellent les écus d'Espagne *Marsillies*, par ce que les Marseillois ont été les premiers qui en ont porté de grandes sommes en Turquie.

Les Etats entretiennent un Resident à la *Porte*, auquel ils donnent quatre mille écus d'appointement. Ce Resident a de plus la moitié du revenu des Consulats Hollandois de Levant, qui quelque fois monte à beaucoup, y ayant eu un Consul Hollandois à Smirne qui tira en un an cinquante mille écus de droits. Lors que j'y arrivay, le Consul avoit de grands differens avec les Marchands; il les accusoit de le tromper; il en prenoit leurs livres à témoin; il vouloit qu'ils fussent vûs, & les Marchands n'y vouloient entendre en aucune manière. Le Resident n'ayant osé juger ce différent, les parties s'en remirent aux
Etats.

Etats. Cependant de peur que la venüe du Convoy ne fist de nouvelles affaires, les Marchands & le Consul s'accorderent de ses droits de Consulat à dix mille cinq cens écus pour tout ce que le Convoy avoit apporté, & pour tout ce qu'il emporteroit.

Les François sont en grand nombre à Smirne, & en tout le Levant. On en trouve en tous les Ports de Turquie qui sont sur la mer Mediterrapée. Ils sont presque tous Provençaux; mais le negoce qu'ils y font est si peu de chose, qu'un Marchand seul en chaque lieu pouroit faire toutes leurs affaires. A Smirne, par exemple, ils sont plus de cent Marchands, & cependant la verité est, qu'il y a eu des années qu'il ne venoit pas de France quatre cens mille livres d'effets pour eux tous. Plusieurs d'entr'eux n'ont pas cinq cens écus de fond. Ils sont tous fort peu d'accord, & entretiennent fort bien la division en leur commerce. Ainsi il ne faut pas s'étonner s'il diminue, & s'il cause en general plus de doimmage que de profit. Ceux qui en connoissent bien la nature, & les maximes, disent que c'est cette defunion qui les ruine en Levant, & que si l'on compare l'état present avec l'état passé du negoce qu'ils y font, on trouvera qu'il est plus miserable, & plus sterile que jamais. On ajoute, que les Provençaux ont eu en Turquie des fortunes, & des rencontres de tems si favorables, qu'on ne peut assez s'étonner qu'ils n'ayent pas rempli leur pais de richesses en ces tems heureux. Un de ces tems-là commença environ l'an 1656, & dura treize ans, pendant lesquels ils faisoient un commerce, sur lequel ils gagnoient d'entrée quatre vingts & nonante pour cent.

Ce commerce qui au fond étoit extrêmement inique, est celui des pieces de cinq sols, qui a tant fait de bruit. Les Turcs prirent les premières à dix sols la piece. Elles demeurèrent quelque tems à ce prix, & furent après rabaisées à sept sols & demi. Ils ne vouloient point d'autre monnoye. Toute la Turquie s'en emplissoit, & l'on n'y voioit plus guere d'autre argent, parce que les François l'emportoient. Cetté bonne fortune les aveugla si fort, qu'ils ne se contentèrent pas du grand gain qu'ils faisoient, ils en voulurent davantage, ils se mirent à alterer les pieces de cinq sols, & ils en firent faire d'argent bas à Dombes premièrement, puis à Orange, & à Avignon. On en fit de pires à Monaco, & à Florence, & enfin on en monnoya en des Châteaux écartez dans l'état de Genes, & en divers autres lieux, qui n'étoient que de cuivre argenté. Les Marseillois, pour débiter leur monnoye, la rabaissoient eux-mêmes, & la donnoient en paye-

ment, & aux changeurs à moindre prix que le cours. Les Turcs furent long-tems sans s'apercevoir de la tromperie qu'on leur faisoit, quoy qu'elle fust si grossière, & si importante; mais en fin ils s'en aperçurent, & elle les irrita si fort, qu'ils firent par tout de grandes avanies aux François, les traitant de faux Monnoyeurs, quoy que les Hollandois & les Genoïs y eussent autant de part. Ils defendirent aussi d'exposer aucune de ces mesmes pieces qu'ils appelloient des *Timmins*, qu'au vray coin de France, & ils les rebaisserent, & les mirent à cinq sols la piece. Tous les Marchands Europeans, excepté les Anglois, étoient chargez, quand cela arriva, de grosses sommes de ces *Timmins*. Leurs Magazins en étoient remplis, il en venoit des Vaisseaux chargez, & on commençoit d'en fabriquer par tout. Le décri de cette monnoye causa beaucoup de perte à ceux qui en faisoient trafic, plusieurs y ayant perdu ce qu'ils avoient gagné, et quelques uns davantage.

Les Anglois furent les Auteurs du décri. Si cette monnoye eût continué d'avoir cours, leur negoce étoit ruiné; car il consiste particulièrement en achat de soye. Or les Negocians des *Timmins* faisoient hausser le prix des soyes, ne se souciant pas à quel prix ils les achetassent, pourveu qu'on prist leurs pieces de cinq sols en payement. J'en ay vû à plus de cinquante marques differentes; les plus communes avoient pour coin d'un côté une tête de femme avec ces mots au tour, *Vera virtutis imago*, & de l'autre l'Ecu de France, avec ceux-cy, *Currens per totam Asiam*.

Il n'y a pas de gens au monde plus aisés à tromper, & qui aient été plus trompez que les Turcs. Ils sont naturellement assez simples, & assez épais, gens à qui on en fait aisément à croire. Aussi les Chrétiens leur font sans cesse une infinité de friponneries, & de méchans tours. On les trompe un tems, mais ils ouvrent les yeux, & alors ils frappent rudement, & se paient de tout en une seule fois. On appelle ces amandes qu'ils font payer, *Avanies*. Elles ne sont pas toutes des Impositions injustes, & il en est de cela comme des Confiscations si fréquentes aux Doüanes. La plûpart des Ministres & leurs Officiers devorent le peuple. La Porte souffre cela, & exhorte à la résipiscence. Si les plaintes cessent, le mal est étouffé; si elles redoublent, la Porte envoie couper la tête à l'accusé, & confisque son bien. Avec cela le peuple est vangé, le trésor est accru, la justice est faite, & l'exemple est donné.

Les Marseillois disent, que ce sont les avanies qui ont ainsi affoibli le commerce des François en Levant; aussi en
ont-ils

ont-ils payé pour des sommes immenses. Entre toutes celles dont j'ay ouï parler, il y en a une que l'on n'oublira jamais, & qui leur fut faite du tems que *Monsieur de Séfŷ* étoit Ambassadeur de France à la *Porte*, & voicy comment la chose arriva.

Il prit envie à son Excellence de se faire Fermier du Grand Seigneur, & de prendre la Ferme des Douannes de Constantinople, & de Smirne. Au bout de six mois *Monsieur de Séfŷ* se trouvant en arriere de cent mille francs, demanda à en être déchargé; ce qu'on luy accorda par grace, à condition de payer ce qu'il devoit. Mais comme il n'avoit point d'argent, les Turcs obligèrent la Nation Françoisse à paier pour lui. Aussi disoit-il aux Marchands qu'il n'avoit pris les Douannes, que pour le bien du commerce des François, & pour empêcher les differens qui naissent journellement entr'eux & les Turcs, à l'occasion des Douannes. Les Marchands ne manquoient pas de bien répondre, & de se deffendre par de bonnes raisons; mais ce fut en vain, il fallut qu'ils paiaissent les cent mille francs: & comme ils n'avoient point d'argent eux mêmes, ils furent reduits à en emprunter des Juifs à vingt cinq pour cent pour six mois. J'ay ouï assurer à des gens qui le savoient bien, que ces cent mille francs furent rembourcez si tard, que l'interest monta à trois fois autant que le capital, de maniere que cette avanie coûta près de cent cinquante mille écus à la Nation.

Ils en paierent deux autres durant l'Ambassade de *Monsieur de la Haye*, le Fils, qui coutèrent deux cent mille francs. J'ay aussi ouï conter à divers Marchands, qu'un de ses prédécesseurs prit quinze ans durant, cinq cens écus sur chaque Voile Françoisse qui venoit à Constantinople, pour le pretendu remboursement d'une dépence de six cens écus, qu'il disoit avoir faite pour le commerce de la Nation, & que lors que les Marchands luy representoient qu'il s'étoit cent fois rembourcé de cette somme, il répondoit, *Je rendrai mes comptes, je ne prens que ce qui m'est dû.*

Les Venetiens tiennent un Consul à Smirne, & les Genoïs aussi. Il y a là pourtant peu de Marchands de ces Nations, sur tout de Genoïs, pour lesquels il n'y a rien à faire en Levant. Ils ne s'y étoient établis que pour le negoce des pieces de cinq sols, à cause du grand profit qu'on y faisoit; aussi dès que ce negoce fut deffendu, leurs principaux Marchands se retirerent: Il n'en demeura que deux ou trois à Smirne, & pas un à Constantinople. Leur Compagnie de Levant commença à se dissoudre, & il n'y a pas de doute, que tout cét établissement des Genoïs se seroit entierement dissipé, par le rappel de leur

Resident à la *Porte*, & de leur Consul à Smirne, s'ils n'avoient été retenus de faire ce rappel par deux considerations : l'une que les Turcs ne permettent jamais aux Nations établies chez eux de s'en retirer tout à fait : l'autre que cette entiere retraite auroit decouvert trop manifestement le pauvre motif de la Republique, dans une entreprise qui luy avoit coûté beaucoup, & qui avoit donné une occasion à la France, de faire eclater le mécontentement qu'elle avoit de sa conduite. Peut-être ne sera-t-on pas fâché de lire trois ou quatre pages, pour s'instruire plus particulièrement de ce fait.

J'en commenceray le recit, en disant que les Genoïis ont autrefois été tres-puissans au Levant. Qu'ils ont été maîtres de beaucoup d'Isles dans l'Archipel, de diverses Côtes de Mer en Grece, & de plusieurs villes sur la Mer noire. *Pera* même, à present un Fauxbourg de Constantinople, étoit à eux. L'histoire des Siecles passez raconte assez au long, de quelle façon, & en quel tems ils perdirent tout cela, sans qu'il soit besoin d'en retoucher rien icy. La guerre de Candie qui arriva l'an 1645 leur fit venir l'envie de rentrer en commerce avec les Etats du Grand Seigneur ; s'imaginant qu'ils s'empêreroient du grand negoce, que les Venitiens y faisoient avant la guerre. Pour faire plus seurement & plus promptement réussir ce dessein, ils eurent recours à la recommandation du Roy de France, comme étant le plus ancien Allié de l'Empire Ottoman, & le plus consideré. Le Conseil du Roy, qui avoit alors bien d'autres choses en teste que le commerce, accorda aux Genoïis la recommandation qu'ils desiroient. Il ne s'aperceut pas de divers dommages qui en revenoient clairement à la Nation Françoisé, dont le plus considerable étoit, le prejudice que cela faisoit aux Capitulations, qu'ils pretendent avoir faites avec la *Porte*, & dont la principale est ; *Que les Nations Europeanes qui voudront s'établir au Levant, n'y pourront negotier que sous la Baniere & Protection de France.* Mr. de la Haye le Pere étoit alors Ambassadeur de France en Turquie, il donna toute sorte d'aide à la negociation des Genoïis ; mais cependant elle ne réussit point, parce qu'elle ne fut pas, dit-on, assez vivement poursuivie.

Ils la reprirent l'an 1664 excités par les grands profits qui se faisoient au negoce des pieces de cinq sols, comme je l'ay dit. Ils ne pouvoient pas s'attendre alors que la France sollicitât en leur faveur comme elle fit la premiere fois, parce que les choses avoient bien changé, soit à l'égard du commerce en general, soit à l'égard du commerce de Levant en particulier, & ils voyoient bien au contraire que leur entreprise seroit defa-
gréable

gréable à la France ; mais ils pensoient que ce Royaume se fût tellement brouillé avec le Turc, par le secours donné contre Luy aux Venitiens, & à l'Empereur, que son opposition, ou sa recommandation seroit de peu d'efficace. Ils rechercherent l'assistance de l'Angleterre, & de l'Empire, & ils se contenterent à l'égard de la France, d'y donner une simple information de leur dessein. Leur Resident dit au Roy, qu'il s'étoit établi à Genes une Compagnie de Levant, que la Republique avoit dessein d'envoyer un Ambassadeur à la Porte, & qu'elle esperoit que S. M. voudroit bien favoriser sa negociation. Le Roy luy repondit seulement, *Qu'il souhaittoit à la Republique toute sorte de bons succez.*

Cette réponse augmentant l'incertitude que les Genoïs avoient déjà, de la reception qu'on leur feroit à Constantinople, & de la maniere dont le Grand Seigneur les voudroit traiter ; ils envoyerent incognito le Marquis Durazzo, un des principaux Interessez en la Compagnie, pour s'assurer de tout, & pour traiter secrettement avec le Vizir. Ce Gentilhomme vint avec le Comte de Lessé Ambassadeur Extraordinaire de l'Empereur, & comme étant de sa suite. Il vit le Grand Vizir, negocia avec luy, & obtint avec l'entremise de cet Ambassadeur, & de l'Ambassadeur d'Angleterre, qui appuyerent fortement sa Negociation, que les Genoïs auroient des Capitulations semblables, à celles des Anglois, & des Hollandois. L'Envoyé ayant parole du Grand Vizir au nom de Sa Hauteffe, retourna à Genes, & fit rapport de ce qu'il avoit traité avec le Divan. Les Genoïs firent aussi-tôt preparer deux grands Vaisseaux pour aller à Constantinople, & ils y envoyerent le même Marquis Durazzo en qualité d'Ambassadeur.

La premiere negociation de ce Marquis avec le Vizir n'avoit pas été si secrette, que les François qui étoient au Levant ne l'eussent incontinent apprise. Le dessein des Genoïs les troubla. Ils apprehenderent que ce nouvel établissement ne fût dommageable à leur commerce : cela fit qu'ils écrivirent en France, que leur negoce souffriroit beaucoup de diminution, si les Genoïs s'établissoient en Turquie, qu'il falloit les en empescher. On se resolut de le faire, & on donna des ordres pour cela à l'Ambassadeur de France à la Porte, qui étoit alors *Monsieur de la Haye le Fils.*

Il ne faisoit que de revenir d'Adrinople pour d'autres affaires, lors qu'il reçut l'ordre de s'opposer à l'établissement des Genoïs. Il envoya aussi-tôt demander permission d'y retourner ; car en Turquie aucun Ambassadeur ne peut sans congé aller à la Cour.

Le Grand Vizir n'y étoit pas : il étoit allé vers la Thessalie pour presser le Siege de Candie. Le *Caimacan*, qui est comme un Lieutenant de Grand Vizir, ayant eu des avis secrets de l'ordre que l'Ambassadeur de France avoit recû, fit réponce, qu'il ne pouvoit luy accorder la permission qu'il demandoit, sans avoir auparavant le consentement du Grand Vizir.

L'Ambassadeur vit bien que c'étoit un refus qu'on luy donnoit. Il envoya un Gentilhomme à Andrinople avec des instructions, pour représenter aux Ministres, que par les Capitulations que l'Empereur de France avoit avec le Grand Seigneur, la *Porte* s'étoit obligée à ne recevoir en Turquie aucune Nation d'Europe, que sous la Baniere Françoisse: qu'ainsi c'étoit contrevenir à ces Capitulations que de traiter avec les Genoïs, & que si le Traité se concluoit, il se retireroit. Tout ce que le Gentilhomme de l'Ambassadeur représenta, & ce qu'il communiqua de ses instructions, fut envoyé au Grand Vizir, & examiné au lieu où il étoit. La réponce qu'eut l'Ambassadeur fut tout à fait rude & incivile: il ne s'en faut pas étonner, le Grand Vizir étoit encore plein de l'affront, que les François luy avoient fait recevoir en Hongrie; elle contenoit. *Que la Porte étoit ouverte pour se retirer de même que pour venir, que l'Empereur de France n'avoit pas droit de vouloir empêcher le Grand Seigneur de faire la paix avec de vieux Ennemis, & de leur accorder des Capitulations, lors qu'ils les luy venoient demander, & qu'il devoit suffire à Sa Majesté d'être reconnûe à la Porte pour Empereur, & pour premier Prince de la Chrétienté, sans pretendre luy rien prescrire pour les autres.*

L'Ambassadeur Genoïs arriva à Constantinople, pendant qu'on travailloit ainsi à empêcher sa reception. Il n'en fut pas surpris; ayant eu des nouvelles sur sa route qui luy faisoient apprehender quelque chose de semblable. On luy donnoit avis que le Resident de Genes en France, ayant fait sçavoir au Roy, que ses Maîtres envoyoient le Marquis Durazzo à Constantinople en qualité d'Ambassadeur, le Roy avoit répondu; *Je souhaite bon voyage à l'Ambassadeur de la Republique; mais je ne sçay pas ce que le Nôtre aura fait à la Porte sur ce sujet.* J'ay vû bien des gens qui ont crû, qui si le Grand Vizir n'eust pas été picqué contre les François, pour les raisons que j'ay marquées, & n'eust pas eu quelque sorte d'aversïon personnelle pour l'Ambassadeur, les Genoïs n'auroient point été recus en Levant; parce que la *Porte* ne consideroit pas assez un interest de commerce, pour l'accorder au prejudice des Capitulations avec la France, qui sembloient luy en avoir ôté la liberté.

Après

Après avoir demeuré douze jours à Smirne, je me remis en mer pour passer à Constantinople, où j'arrivay le 9^{me} Mars, j'y débarquay sans peine, sans risque, & sans frais beaucoup de choses précieuses que j'avois avec moy, & en si grande quantité, que deux chevaux ne les pouvoient porter. Monsieur de Nointel, Ambassadeur de France, me dit, que je fisse mettre son nom, & des fleurs de Lys sur mes Caisses, & qu'il les envoie querir comme appartenantes à Luy. Cela se fit, & avec la plus grande facilité du monde. Il envoya un Interprète dire au Douanier, qu'il étoit venu deux Caisses sur le Vaisseau Flamant, arrivé le jour précédent, qui luy appartenoient, & qu'il le supplioit de les laisser passer. Le Douanier donna l'ordre pour cela, qui fut aussi-tôt exécuté. L'Interprète alla au Vaisseau Hollandois, fit débarquer les deux Caisses, & les fit porter à l'Hôtel de l'Ambassadeur, qui eut la bonté de me les envoyer le même jour.

Les Ambassadeurs, les Residents, & les Envoyez, qui sont à la Porte, ont le privilège de faire entrer & sortir ce qu'ils veulent, en disant seulement, qu'il est à eux sans, que la Douanne en prenne connoissance. On peut dire que cette honnêteté & générosité des Turcs n'a point sa pareille en toute l'Europe.

Lors que j'arrivay à Constantinople, Monsieur de Nointel se préparoit à aller trouver le Grand Seigneur à Andrinople, pour renouveler les Capitulations. L'affaire étoit d'importance, & faisoit éclat par tout, parce qu'elle duroit depuis sept ans, & que les Turcs négloient fièrement l'Ambassadeur, malgré la guerre qu'ils venoient de déclarer à la Pologne. Voicy l'origine des différens, qui regnoient alors entre la France & la Turquie.

Au commencement du Regne de Mahomet IV. qui est aujourd'huy Empereur des Turcs, & qui parvint à l'Empire à l'âge de sept ans, l'an 1648. l'Etat étoit gouverné par des Femmes, & par des Eunuques, qui remplissoient les premières Charges comme il leur plaisoit. Les Turcs demeurent d'accord, que la Cour Ottomane ne fut jamais si corrompue, & dans un si étrange dérèglement de conduite. Presque tous les mois on voyoit un nouveau Grand Visir, auquel après quelques jours de Ministère on ôtoit la charge, & souvent la vie. C'est la coutume de Turquie, qu'à l'avenement d'un Grand Vizir, tous les gens de condition le vont voir, & luy font un Présent. Les Ambassadeurs particulièrement y sont comme obligez. Monsieur de la Haye, le Pere, qui étoit alors Ambassadeur de

France à la *Porte*, voyant les frequans changemens de Grand Vizir, qui arrivoient en ce tems-là, crût que durant tout le bas âge de Sa Hauteſſe, les choses n'iroient point autrement, & qu'ainſi la viſite & les preſens qu'il faisoit à chaque nouveau Grand Vizir, étoient viſite & preſens perdus, puisqu'on en changeoit presque tous les mois, & quelque fois plus ſouvent. De façon qu'il prit reſolution de regarder tranquillement ces changemens de premier Miniſtre, ſans faire de viſite, ni de preſent à aucun.

Il arriva peu après, que *Cuperly Mahomet Pacha* eut le Sceau de l'Empire, c'eſt-à-dire, qu'il fut fait Grand Vizir. L'Ambaſſadeur crût, que la fortune de celui-cy ne ſeroit pas meilleure que celle de ſes prédéceſſeurs, & qu'elle n'auroit auſſi qu'une fort courte durée; mais il ſe trompa, & la choſe reuſſit tout autrement. Ce Grand Vizir ſe maintint dans la charge juſque à ſa mort, qui arriva l'an 1662.

Dés qu'il y fut entré, chacun luy fit ſa viſite, & les preſens accouſtumez, entr'autres les Miniſtres Etrangers, excepté l'Ambaſſadeur de France. On dit à celui-cy pluſieurs fois d'en faire autant, & même on l'en preſſa; mais le deſir d'épargner un preſent à la Nation le retint: neantmoins voiant enſin, que *Cupirly* s'établiſſoit à la Cour ſur la ruine de pluſieurs Grands, & que ſelon toutes les apparences, il ſeroit quelque tems Grand Vizir: il l'alla voir, & luy fit ſon preſent. Ce fut là véritablement une viſite, & un preſent perdus; car le Vizir indigné de la négligence, & du peu de conſideration qu'il avoit témoigné pour luy en cette importante rencontre, avoit formé le deſſein de ſ'en vanger ſur luy, & même ſur toute la Nation Françoisé. C'eſt là au vray la ſource & l'origine de la mauvaiſe correſpondance qu'il y a eu entre la France & la Turquie durant tout le Miniſtere de ce Vizir, qui a été de douze années, & depuis même ſous le Miniſtere de ſon fils qui luy ſuccéda. De maniere que la dureté de la *Porte* envers les trois derniers Ambaſſadeurs de France, *Monsieur de la Haye le Pere*, *Monsieur de la Haye le Fils*, & *Monsieur de Nointel*, & les diverſes avanies qui ont été faites aux François pendant vingt ans, ſe doivent rapporter originairement à un chagrin perſonnel, non-obſtant les raiſons ſur quoy on les a fondées dans la ſuitte, dont les principales & les plus juſtes étoient, l'entrepriſe ſur Gygery, & les ſecours donnez à l'Empereur, & aux Venitiens.

Le Vizir ne fut pas long-tems à chercher l'occaſion de faire éclater ſon reſſentiment. Il ſ'en preſenta bien-tôt une, toute telle qu'il la pouvoit ſouhaitter pour un ſi mauvais diſſein.

C'étoit

C'étoit le tems de la Guerre de Candie ; la France avoit assisté secrettement les Venitiens dès le commencement de la Guerre, & l'on tient que *Monsieur de la Haye* eut ordre, d'avoir un commerce secret avec les Venitiens, & de leur faire savoir les desseins des Turcs. Il arriva l'an 1659, qu'un François, qui se faisoit appeller Vertament, & qui avoit un employ assez honorable en Candie dans les Troupes Venitiennes, alla demander congé au Capitaine General d'aller voir Constantinople. Le Capitaine General luy fit expedier un Passeport, & le chargea d'un gros paquet de Lettres pour l'Ambassadeur de France. Le François qui n'avoit point d'autre dessein que de se faire Turc, se presenta au Caimacan de Constantinople, luy dit qu'il avoit quitté le Camp des Chrétiens, parce qu'il vouloit abjurer leur Religion pour embrasser le Mahometisme, au reste qu'il avoit un paquet de Lettres de grande importance à mettre entre les mains du Grand Vizir. Le Caimacan le fit aussitôt conduire à Andrinople, où étoit la Cour en ce tems-là. Ce Perfide deserteur ne se contenta pas de renier la Foy, il decouvrit au Grand Vizir le commerce de l'Ambassadeur de France avec les Venitiens, & luy dit, que le paquet de Lettres qu'il luy remettoit, le luy feroit connoître fort clairement.

Le Grand Vizir avoit eu des soupçons de ce commerce caché, & il en devenoit comme assuré, par les choses qu'il entendoit dire à ce Renegat. On peut juger à quel point il s'emporta contre l'Ambassadeur de France, irrité comme il étoit, & de plus naturellement inhumain & sanguinaire. Il se posseda néanmoins, & témoigna dans cette rencontre plus de retenuë & de moderation, qu'il n'y avoit lieu d'en esperer.

Monsieur de la Haye qui avoit seu le dessein de Vertamont, & ce qu'il alloit faire à la Cour, & qui d'ailleurs connoissoit le naturel du Grand Vizir, la disposition de son esprit ennemy, & l'importance de ce qui se passoit ; ne douta point que le paquet intercepté ne luy fit une grande affaire. Il en communiqua avec ses Interpretes, & ses Secretaires. Celuy des chiffres prit une telle épouvante, qu'il resolut de s'enfuir, sachant que le Grand Vizir sur un pareil sujet d'une Lettre en chiffres interceptée, avoit fait mourir sous le bâton un Interprete des Venitiens. Il dit à *Monsieur de la Haye* ; *Monsieur je suis craintif de mon naturel, & je declare à Votre Excellence, que dès que je sentiray le bâton, il n'y a point de secret que je ne revele ; faites moy cacher ou evader.* L'Ambassadeur le fit conduire en un lieu secret & bien assuré, & se prepara à ce qui en arriveroit. Il étoit au liêt travaillé de la pierre, tellement qu'il ne put aller à Andrinople,

noûle, lors qu'il recût ordre de s'y rendre. Il fit dire au Caïmacan, qui luy envoya cét ordre de la part du Grand Vizir, qu'il étoit au liêt, & qu'il luy étoit impossible de se mettre en chemin, qu'il enverroit son Fils en sa place.

Tout ce que le Grand Vizir avoit trouvé dans le paquet du Capitaine General des Venitiens, étoit écrit en chiffres; on avoit en vain appelé les Renegats, & les Interpretes qui étoient à la Cour Ottomane: aucun n'avoit été capable de rien déchiffrer. Cela irritoit touûjours de plus en plus le Grand Vizir. *Monsieur de la Haye* le Fils le trouva en cette méchante humeur lors qu'il arriva à Andrinople, & luy ayant répondu, peut-être avec un peu plus de fermeté, que la circonstance ne le requeroit; Cupirly, que la passion emportoit, le fit outrager en sa personne, & le fit emprisonner en une Tour qui est attachée aux murailles d'Andrinople, en disant; *Qu'il ne falloit pas endurer dans le Deputé d'un Ambassadeur, quoy que son Fils, ce qu'il faudroit endurer dans l'Ambassadeur même.* Le Grand Vizir ne fit aucun outrage aux Marchands ni aux Interpretes, qui étoient venus avec *Monsieur de la Haye*. Il n'en fit point non plus au Secretaire, ni au Chancelier. Il se contenta de les faire menacer de grands tourmens, & de la mort, s'ils ne dechiffroient les Lettres du Capitaine General; mais ils ne souffrirent rien, & ils en furent quittes pour beaucoup de crainte. Un des Interpretes, nommé *Fourneûti* en devint tellement malade, qu'il l'est encore après tant d'années, & qu'aparamment il ne guerira jamais.

La Cour Ottomane étoit alors à Andrinople, comme je l'ay dit, & elle se preparoit à la guerre de Transilvanie. *Monsieur de la Haye* le Pere, aprenant que le Grand Vizir étoit prêt à partir pour y aller, & craignant qu'il ne partît sans élargir son Fils, comme il arriva en effet; fit un effort sur son mal, & entreprit d'aller à Andrinople; *Madame de la Haye* sa Bru l'animant à ce voyage, & luy representant sans cesse, que s'il n'agissoit luy-même promptement pour la delivrance de son Fils, il couroit risque de le perdre; que le Grand Vizir étoit cruel & irrité, & qu'il falloit l'adoucir.

Un mois avant son depart, il avoit fait un coup hardy, & qui merite bien qu'on le raconte. Voicy ce que c'est. Peu avant la venuë de Vertamont à Constantinople, il arriva un François nommé *Quiclet*, avec sa Femme, & un autre François nommé *Poulet*, qui aimoit assez cette Femme, pour l'avoir voulu accompagner en toutes ses courses. Ce *Quiclet* étoit grand dechiffreur, homme de Lettres, mais de peu de jugement. Il avoit servy au dechiffrement sous des Ministres d'Etat,

d'Etat, & des Ambassadeurs. Il étoit guereux aitant presque qu'on le peut être. Une je ne say qu'elle mauvaise étoile l'avoit conduit à Constantinople. On dit qu'ayant appris les recompenses, que le Grand Vizir promettoit à qui déchiffreroit les Lettres du Capitaine General; la Femme de ce Misérable alla dire à des gens de Monsieur de la Haye. *Son Excellence refuse de prêter de l'argent à mon mary; mais s'il veut, il en peut avoir du Grand Vizir tant qu'il voudra.* Je ne fais pas assurément, si la chose est comme on me la racontée; mais quoy qu'il en soit, *Monsieur de la Haye*, qui savoit la grande envie qu'avoit Cupirli d'apprendre ce que contenoient ces Lettres interceptées, qui apprehendoit qu'il n'y eut des choses qui le perdissent, & tous les François du Levant, & qui savoit la pauvreté du déchiffreur François; l'envoya quérir, le mena sur une terrasse du Palais qui regarde le jardin, & après luy avoir fait faire quelques tours, l'entretenant de discours qu'on n'a point sçeus; il fit signe à des gens apostez qui luy firent sauter la terrasse; d'autres gens postez aussi à l'endroit où il tomba, voyant qu'il n'étoit pas mort de sa chute, l'acheverent, & l'ensevelirent secrètement.

L'Ambassadeur de France étant allé à l'Audiance du Grand Vizir, ce Ministre fit apporter d'abord les Lettres interceptées, & luy dit de les expliquer. *Monsieur de la Haye* luy répondit, que tout le monde savoit que les Ambassadeurs & les Ministres des Princes de la Chrétienté, ne s'écrivoient l'un à l'autre qu'en chiffres, de quelque matiere que ce pût être, & neanmoins qu'ils ne s'entendoient point eux-mêmes aux chiffres: qu'ils avoient des Secretaires qui les composoient, & les expliquoient; que depuis six mois il avoit envoyé en France celui dont il se servoit pour cela, toutesfois que si le Grand Vizir vouloit qu'il emportast les Lettres à son logis, il travailleroit à les déchiffrer, & que s'il en pouvoit venir à bout, il luy feroit savoir ce qu'elles contenoient. Le Grand Vizir ayant entendu cette réponce, ne fit que sourire à l'Ambassadeur, & aussi-tôt il se leva sans luy rien dire. Peu de jours après il partit pour Transilvanie, laissant *Monsieur de la Haye le Fils* en Prison, mais un peu moins resserré; & *Monsieur de la Haye le Pere* sans aucune sorte de réponce.

Le Grand Seigneur n'alla pas à certé guerre de Transilvanie, il demeura à Andrinople. L'Ambassadeur s'y tint pendant toute l'absence du Grand Vizir, pensant obtenir de sa Hautesse l'élargissement de son Fils, mais personne n'osoit en parler sans l'ordre du Grand Vizir. Ce Ministre termina

promptement la guerre, & revint Victorieux à Andrinople. Aussi-tôt qu'il y fut arrivé, on luy parla de *Messieurs de la Haye*. Il répondit avec une feinte surprise, *Et quoy ces Messieurs sont-ils encore icy ?* Cela vouloit dire, *qu'ils pouvoient s'en aller*, & en effect le Fils fut aussi-tôt élargi. L'un & l'autre s'en retournerent à Constantinople, sans avoir vû le Vizir.

Aussi-tôt qu'on sçeut en France l'affaire que ce premier Ministre avoit faite à *Monsieur de la Haye*; le Cardinal envoya un Gentilhomme au Grand Vizir, pour empêcher qu'elle n'eust de mauvaises suites. Cupirli, dont la haine étoit accrue par la vengeance, & qui haïssoit *Messieurs de la Haye* à mort, vouloit les renvoyer, & obliger ce Gentilhomme à prendre la place de l'Ambassadeur. Il le luy fit dire, s'engageant de faire agréer la chose en France; mais ce Gentilhomme ne voulut point y entendre: il s'en excusa fort honnêtement. On dit qu'il plût beaucoup au Grand Vizir, en tout ce qu'il traita avec luy. Je suis mary de ne sçavoir pas son nom, pour en faire honnetir à ce recit.

Le compte que ce Gentilhomme rendit de sa Negociation, fit rappeller *Monsieur de la Haye*. On ne luy envoya point de Successeur; mais on luy manda, de laisser pour Resident en sa place, un Marchand François établi à Constantinople depuis plusieurs années, nommé *Monsieur Roboly*. La France n'y eut point d'autre Ministre, jusques vers la fin de l'an 1665.

Le Roy, qui gouvernoit alors par luy-même, avec beaucoup d'éclat & de succes, s'étoit déjà bien vengé des insultes faites à la famille de son Ambassadeur, & des vanities qu'on mettoit journellement sur ses sujets en Turquie, en donnant de puissans secours aux Ennemis de l'Empire Ottoman; mais tout cela augmentoit journellement la mauvaise intelligence entre les deux Empires, & les choses étoient venues à un point, qu'il falloit, ou rompre tout à fait, ou renouër l'alliance. La consideration du negoce de Levant fit prendre le dernier party: on se resolut d'envoyer un Ambassadeur à Constantinople, pour renouveler les Capitulations. *Monsieur de la Haye le Fils* étoit alors à Paris, à solliciter de l'employ, & plusieurs années d'arrerages, dûs à la succession de son Pere, mort en cette ville quelques années auparavant. Comme il sçavoit mieux que personne, que l'Ambassade de Constantinople étoit lucrative, & avec combien d'éclat & d'autorité elle s'exercoit, il la sollicita puissamment,

fament, & pour l'obtenir avec plus de facilité, il offrit aux Ministres de quitter ce qui luy étoit dû.

Les gens qui faisoient pour luy à la Cour, alleguoient en sa faveur son experience aux affaires de Turquie, & son courage tel qu'il le falloit pour negotier avec les Turcs, & ils disoient d'un autre côté, qu'il étoit de l'honneur du Roy, que *Monsieur de la Haye* allast en Ambassade à Constantinople : que cela humilieroit grandement le Vizir, parce qu'il seroit obligé de faire honneur à une personne, que son Pere avoit outragé & hay. On entendoit parler de Cuperly Mohammed Pacha, qui étoit decedé l'an 1662, après avoir ébably son fils en sa place. Je ne say comment ce conseil, tout mauvais qu'il étoit, fut embrassé ; si ce n'est en disant, qu'on étoit toujours dans le dessein de faire venir les Turcs à la raison par force. La suite des affaires fit voir quelque chose de semblable.

Monsieur de la Haye arriva à Constantinople au mois de Novembre 1665. Il fit une entrée pompeuse, & il se conduisit durant les cinq années que dura son Ambassade, avec autant de hauteur qu'on le pouvoit attendre d'un Ministre ferme, qui soutient le caractere d'Ambassadeur d'un Roy Puissant & redouté. Il ne parloit d'autre chose dans les visites qu'il faisoit aux Ministres du Divan, que de la grandeur du Roy son Maître, & de la puissance de ses Armes. Cela déplût fort au Vizir, qui s'imagina, que c'étoit une insulte qu'on luy venoit faire, & au Grand Seigneur jusques dans sa Cour, & dans cette prevention il traitta l'Ambassadeur avec un mépris assez outrageant. Luy ayant accordé Audience, il le recût avec beaucoup de fierté & de dédain sans le regarder, & sans se lever de sa place, selon la coûtume ancienne, & selon qu'il se pratique envers les Ambassadeurs de l'Empire, & de toutes les testes Couronnées. Il ne se contenta pas de cela, il luy fit reproche en termes aigres, des secours de France envoyez en Hongrie, & en Candie, & de l'entreprise de Gigerly. *Monsieur de la Haye* dissimula, croyant qu'à la sortie le Vizir luy feroit les civilités accoutumées ; mais il fut trompé : le Vizir le congédia, avec la même indifferance qu'il l'avoit recû.

L'Ambassadeur ayant fait reflection sur l'affront, que le Vizir luy avoit fait à cette Audience, luy en envoya demander une autre, à condition qu'il le recevrait debout, & sans luy faire de reproches. Le *Raisquitab* qui est le Grand Chancelier de l'Empire, & le *Kiaia* du Vizir qui est comme son Maître d'Hôtel, répondirent à l'Interprete, qu'il assurait son

Maître

Maître que le Vizir le recevoit comme il devoit. L'Ambassadeur s'étant fié à cette parole fort équivoque, alla à l'Audience du Vizir; mais il y fut reçu comme la première fois. Ce qui fascha si fort *Monsieur de la Haye*, qui ne s'attendoit point à ce nouvel outrage; qu'il dit au Vizir, que l'Empereur de France l'ayant envoyé à la *Porte*, pour confirmer l'amitié entre les deux Empires, il n'avoit pas voulu conté pour Audience celle qu'il luy avoit donnée, parce qu'il ne luy avoit pas fait les honneurs dûs à l'Ambassadeur du plus grand, & du plus puissant Monarque de la Chrétienté; & qu'il luy déclaroit avoir ordre de luy rendre les Capitulations, & de s'en retourner en France, sur le Vaisseau même qui l'avoit amené, s'il ne le traitoit convenablement à la grandeur de son Maître. Le Grand Vizir s'irrita de ce discours, & répondit avec quelques injures. L'Ambassadeur s'emporta aussi de son côté, & prenant des mains de l'Interprete les Capitulations, il les jeta contre les genoux de ce Ministre; & se levant aussi-tôt, il sortit sans rien dire, & sans rien attendre. Mais on l'arrêta à la porte de l'Antichambre. Le Vizir fit en même tems appeller le *Moufti, Vani Effendi* Précepteur du Grand Seigneur, & le *Captan Pacha*, & délibéra avec eux de ce qu'il falloit faire dans une rencontre de cette importance. La resolution fut, qu'on en informeroit le Grand Seigneur. Sa Hauteffe étoit à la chasse à vingt lieues de Constantinople, ce qui fut cause que la réponse fut trois jours à venir, pendant lesquels *Monsieur de la Haye* demeura arrêté dans un appartement du Palais du Vizir.

Pendant ce tems, le *Captan Pacha* fit dire de la part de ce Ministre à *Monsieur de la Haye*, que s'il vouloit baiser sa veste, lors qu'il luy donneroit Audience, comme avoit fait le Comte de Leslé, Ambassadeur de sa Majeste Imperiale, il le recevroit de bout, & luy feroit les mêmes honneurs qu'il avoit faits à ce Comte. L'Ambassadeur luy répondit, qu'il ne se regloit sur les exemples de personne, lors qu'ils étoient prejudiciables à la grandeur de l'Empereur de France. Le *Captan Pacha* luy fit demander, ce qu'il pouvoit trouver à redire, en l'exemple du Comte de Leslé; puisque son Maître étoit l'Empereur des sept Rois, qualité que prend l'Empereur auprès des Turcs, à cause qu'il s'élit par sept Electeurs. Après beaucoup de Negotiations de part & d'autre, & après que la réponse du Grand Seigneur fut venuë; il fut arrêté entre le Grand Vizir, & l'Ambassadeur, qu'il sortiroit quand il luy plairoit, que les deux Audiances qu'il avoit reçues seroient oubliées,

oublées, & qu'on luy en donneroit une, avec les civilitez & les ceremonies accoustumées.

Cette Audiance se donna au mois de Janvier 1666. Le Grand Vizir, pour n'être pas obligé à se lever quand l'Ambassadeur seroit introduit, le fit entrer dans un Salon particulier; & l'y alla trouver. Il y entra fort civilement, & alla joindre l'Ambassadeur avec un visage riant, en luy tendant la main: *Monsieur de la Haye*, qui étoit bien aise de voir les choses rajustées, répondit convenablement à ses civilitez, & le complimenta, comme s'il ne l'avoit pas encore vû. L'Audiance se passa en honnêteté. L'Ambassadeur & les personnes qui l'accompagnoient, furent régalingées de parfum, de Caffé, de Sorbet, & de vingt-quatre vestes. Le mois suivant il eut Audiance de Sa Hauteffe, & la chose se passa à l'ordinaire, c'est à dire, en civilitez; n'étant point la coûtume qu'on parle d'affaire au Grand Seigneur.

Monsieur de la Haye avoit ordre de demander le renouvellement des Capitulations, & la liberté de negocier aux Indes par la Mer rouge. Le Grand Vizir ne voulut accorder ni l'un ni l'autre, aux conditions qu'on demandoit. Il partit de Constantinople au mois de Mars avec le Grand Seigneur, s'en alla à Andrinople, où il laissa Sa Hauteffe, & delà passa en Candie. *Monsieur de la Haye* se rendit à Andrinople, & eut des Conférences avec le Caimacan, sur les choses dont j'ay parlé; mais ce Ministre n'osant rien conclure sans la participation du Grand Vizir, *Monsieur de la Haye* revint à Constantinople sans avoir rien avancé.

Le Traitté des Genoïs, dont j'ay parlé, arriva peu de tems après, qui acheva de broüiller les affaires, & d'irriter les Esprits; car d'un côté les Genoïs furent recûs malgré les protestations & les menaces de l'Ambassadeur, & de l'autre l'Ambassadeur employa dans les plaintes qu'il en fit, des termes qui offenserent les Ministres. Ils luy avoient écrit, comme je l'ay raporté, *Que le Roy son Maître ne devoit point s'opposer à la reception de qui que ce soit, que le Grand Seigneur voudroit agréer, & qu'il devoit suffire à Sa Majesté, d'être reconnu à la Porte pour Empereur, & pour premier Prince de la Chrétienté.* *Monsieur de la Haye* fit réponse, *Qu'à l'égard de ces grands titres, l'Empereur de France n'en étoit redevable qu'à Dieu & à ses armes victorieuses;* ce qui fut trouvé fort mauvais, parce que ce sont ces mêmes titres, que le Grand Seigneur s'attribuë particulièrement, & que les Turcs croyent qu'ils ne peuvent convenir qu'à Sa Hauteffe. Les Ministres firent dire à *Monsieur de la*

Haye, que jamais aucun Ambassadeur ne s'en étoit servi, & que le Divan n'en permettoit l'usage à personne.

Les Negotiations se passoient ainsi en aigreurs, entre les François & les Turcs, & ils se faisoient l'un à l'autre, tout le mal qu'ils pouvoient. Les François envoyoiént de grands secours en Candie, qui en retardoient la Conquête. Les Turcs faisoient de grandes avanies aux Marchands François. Leurs plaintes, qui augmentoient tous les jours, obligerent le Roy à envoyer ordre à *Monsieur de la Haye*, de s'en revenir en France, sans traiter du renouvellement des Capitulations, à moins qu'il n'en fust recherché par les Ministres de la *Porte*. Cét ordre luy fut rendu à la fin de l'année 1668, & il luy déplût extrêmement. Neanmoins il ne laissa pas d'aller voir le Caimacan de Constantinople, luy disant, qu'il avoit reçu ordre du Roy son Maître de s'en retourner: qu'il attendoit pour cela les Vaisseaux que sa Majesté luy envoyoit, & le congé de la *Porte*, & qu'il le supplioit d'écrire à la Cour pour le luy faire venir au plutôt.

La Cour étoit alors à Larisse en Thessalie; car sa Hauteffe s'étoit rendue là, pour être plus proche de Candie, & pour en haster la Conquête. Le Caimacan, qui est comme un Lieutenant de Grand Vizir, demanda à *Monsieur de la Haye*, s'il venoit un autre Ambassadeur en sa place: il fit réponse, qu'il n'en venoit point; mais que l'Empereur son Maître luy avoit commandé de laisser un Secrétaire, ou un Marchand François pour Resident, comme étoient les Representans des Hollandois & des Genoïs. Le Caimacan luy demanda, pourquoy il ne venoit point d'Ambassadeur? il luy répondit que c'étoit une chose qu'il ne luy pouvoit declarer en public. Le Caimacan ayant connu à cette réponse, qu'il avoit quelque chose de secret à luy dire, luy donna Audience en particulier, & ce fut alors que l'Ambassadeur luy découvrit, que les raisons qui obligeoient l'Empereur de France à le rappeler, & à ne vouloir plus tenir d'Ambassadeur à la *Porte*, étoient entre autres; que la dignité d'Ambassadeur de France n'y avoit pas été considérée & respectée comme elle devoit être; qu'on n'avoit en aucun égard aux plaintes, ni aux prières, que sa Majesté faisoit faire depuis trois ans; qu'on n'avoit pas voulu renouveler les Capitulations, ce qui étoit au grand dommage des Marchands François, auxquels on faisoit payer cinq pour cent de Douanne, au lieu que les Anglois, les Hollandois, & les Genoïs, ne payoient que trois pour cent; qu'on avoit reçu ces derniers en Turquie contre les remontrances, & ses protesta-

protestations, & que depuis trois ans on avoit fait payer aux François pour deux cent mille livres d'avaries. *Monsieur de la Haye* ajouta, que si sur ces griefs, on vouloit avoir égard aux justes mécontentemens de l'Empereur son Maître, il croit que sa Majesté s'en contenteroit, & ne le rappelleroit point. Le Caimacan répondit à *Monsieur de la Haye*, qu'il écrivoit tout cela au Caimacan de la Porte, qui est un autre Lieutenant de Grand Vizir, qui est toujours auprès de la personne du Grand Seigneur, & qu'il seroit à propos que son Excellence écrivit aussi, pour donner plus de poids & de force à cette Negociation. La réponse du Caimacan de la Porte à *Monsieur de la Haye* fut, qu'il donneroit avis au Vizir de tout ce qu'il luy avoit écrit, & luy feroit savoir sa réponse le plus promptement qu'il pourroit.

Tandis que l'Ambassadeur attendoit cette réponse, il arriva quatre Vaisseaux du Roy à Constantinople, qui étoient envoyez pour le ramener. Cette Escadre fit d'abord peur aux Turcs; mais *Monsieur Dalmeras* qui la commandoit, ayant demandé avec empressement mille quintaux de biscuit, dès qu'elle fut à l'ancre; les Turcs ne l'apprehenderent plus, la voyant sans biscuit, & reduite à ne pouvoir subsister long-tems, si l'on vouloit luy en refuser.

La Réponse du Grand Vizir à *Monsieur de la Haye* arriva au mois de Mars 1669, & contenoit une permission d'aller à la Cour. Il s'y rendit au mois d'Avril. Je passeray pardessus les motifs & le but de ce voyage: ce n'est pas que je n'en aye assez entendu parler à Constantinople; mais parce que cela est différent de ce que *Monsieur de la Haye* en dit en la Relation, qu'il donna au Roy à son retour à Paris, de laquelle j'ay tiré presque tout ce détail. Il dit là dedans qu'il n'avoit autre but que d'obtenir son congé. Je ne diray rien par la même raison de ce qu'il fit à la Cour Ottomane, d'où il écrivit à *Monsieur d'Almeras*, qui étoit demeuré à Constantinople avec ses quatre Vaisseaux, de venir prendre à *Vale*, Port de mer dans le Golphe de Sallonique, un Ambassadeur Turc, que le Grand Seigneur envoyoit en France.

Ce Turc s'appelloit *Soliman*: il étoit *Muttasar Aga*, c'est à dire, Huissier du Grand Seigneur. Quand on l'envoya au Roy, c'étoit un homme à quinze *aspres*. de gages par jour, c'est à dire, sept soulds & demy. Il arriva en France à la fin de l'année 1669, & en partit l'année suivante au mois d'Oust. Tout Paris la vû, & ceux qui l'ont observé, l'ont reconnu aussi fier, aussi brutal, & pourtant aussi rusé qu'aucun

Turc

Turc qu'il y ait au monde. Les Provençaux qui étoient en Levant l'appelloient l'Ambassadeur de *Monsieur de la Haye*, & ils osoient assurer, que *Monsieur de la Haye* avoit fourni l'argent pour son équipage. La vray-semblance qu'ils mettoient en avant pour le prouver, c'est que l'équipage de Soliman étoit bien éloigné de la magnificence de celui des Ambassadeurs Turcs. *Monsieur de la Haye* se deffendoit des atteintes qu'on luy faisoit sur cet équipage, en disant que Soliman Aga n'avoit pas eu le tems de s'équiper. On luy en donnoit une autre plus forte, sçavoir que le nom d'Ambassadeur ne s'étoit point trouvé dans les dépêches de Soliman. Il répondit à cela, que pendant que Soliman attendoit à la Cale S^t Nicolas proche de Cerigo, que Monsieur d'Almeras le vint prendre; le Grand Vizir s'assura de la prise de Candie, & que n'ayant plus à menager la France, ni à craindre ses secours, ce Ministre changea les titres, les instructions, & les dépêches de Soliman; retirant les premières, & luy en envoyant d'autres: Mais qu'il est tres-vray, que Soliman Aga luy avoit été nommé, & donné pour Ambassadeur: que pour preuve de cela, le Grand Seigneur luy donna la Veste & le Sabre, qu'il donne à ses Ambassadeurs, & que la Forteresse de Napoly de Romanie le salua avec le canon, à son arrivée.

Monsieur de la Haye revint à Constantinople au mois de Juillet, & trois mois après il recût ordre de s'embarquer, s'il pouvoit, sur les Vaisseaux de Monsieur d'Almeras; mais que si le Caimacan l'en empêchoit, il deposast à l'instant le caractère d'Ambassadeur, afin que les Turcs ne pussent pas se glorifier, & prendre avantage, d'avoir un Ambassadeur de France, qu'ils pussent mal traiter selon leur caprice. Les Vaisseaux étoient partis, comme j'ay dit, quand cet ordre arriva; ainsi *Monsieur de la Haye* n'en pouvoit executer la première partie, & pour l'autre il s'en excusa; en écrivant en France, que les Turcs avoient pour luy beaucoup de confiance, de retenüe & de respect.

Cette excuse qui ne fut point du tout agréée, fit rappeler *Monsieur de la Haye*. Les Provençaux qui étoient déchainés contre luy, mandoient sans cesse en France, que tant qu'il seroit Ambassadeur à la Porte, les Capitulations ne se renouvelleroient point, & que le passage aux Indes par la Mer rouge, ne se pourroit obtenir; parce que le Vizir avoit une vieille haine contre sa personne. On les crût, & il fut résolu qu'on retireroit *Monsieur de la Haye*, & qu'on enverroit

Monsieur

Monsieur de Nointel en sa place. C'étoit un Conseiller du Parlement de Paris, homme de probité, scavant, & curieux, qui avoit voyagé par curiosité jusqu'à Constantinople; mais qui étoit de beaucoup trop doux pour negocier en Turquie; On voulut d'abord ne luy donner que la qualité de Resident, mais ses amis, & particulièrement la Compagnie de Levant, luy firent donner celle d'Ambassadeur. Cette Compagnie jugeant du goût, & des égars des Turcs, par ceux des Europeens, representa aux Ministres, que s'agissant de renouveler avantageusement les Capitulations, d'établir une Compagnie en Levant, d'obtenir la liberté du Commerce de France aux Indes par la Mer rouge; le Grand Seigneur feroit beaucoup plus des choses pour un Ambassadeur que pour un Resident.

Monsieur de Nointel partit de France au mois d'Ouff 1670, avec l'Ambassadeur Turc Soliman Aga, & arriva à Constantinople au mois d'Octobre suivant. Le Roy luy donna pour le porter, quatre Vaisseaux, commandez par Monsieur d'Aplemont. J'ay ouy dire à des gens bien éclairés, que l'on s'en prenoit à tort à *Monsieur de la Haye*, & qu'on se trompoit en s'imaginant que c'étoit, ou à l'égard de sa personne, ou par le manquement de sa conduite, que les Turcs ne renouelloient point les Capitulations: la luitte des affaires a justifié cela, & a montré, qu'il en falloit jetter la faute sur divers contre-tems, où cet Ambassadeur s'étoit trouvé, & particulièrement sur les puissans secours que la France envoyoit en Candie lors même qu'elle demandoit au Grand Seigneur des graces bien considerables, & des avantages tout particuliers.

Monsieur de Nointel fit une belle entrée à Constantinople, mais les Turcs en trouverent l'éclat hors de saison, & peu convenable aux circonstances du tems, & des affaires. La Cour Ottomane étoit à Andrinople. *Monsieur de la Haye* obtint sans difficulté congé de se retirer, & il s'embarqua au mois de Decembre, sur le Vaisseau que montoit Monsieur d'Aplemont. Ce Vaisseau, & les autres de l'Escadre furent arrêtez devant les Châteaux, au sujet de deux Esclaves, qui s'étoient jettez dessus. Il s'y en étoit sauvé en tout près de cent, de toutes sortes de Nations, & dans ce nombre le Chevalier de Beaujeu, qui étoit prisonnier aux sept Tours. Le Caimacan envoya demander ces deux Esclaves à Monsieur de Nointel, & Monsieur de Nointel les alla demander aux Capitaines des Vaisseaux; mais ils répondirent, qu'ils ne les avoient point.

Monsieur de la Haye fut obligé d'écrire des Dardanelles la même chose au Vizir, qui fit semblant d'être satisfait de cette excuse, & envoya ordre aux Châteaux de laisser passer les Vaisseaux du Roy.

Peu de tems après le depart de *Monsieur de la Haye*, *Monsieur de Nointel* alla à Andrinople. Il y recût tous les honneurs accoustumez, il demanda aussi-tôt Audiance, & la vouloit avoir, avant que de faire seavoir ce qu'il venoit traiter à la *Porte*; mais il fallut qu'il le déclarast auparavant. C'est une Loy en Turquie, que les Ambassadeurs, avant que de voir le premier Ministre, ou le Grand Seigneur, envoient dire à celui là le sujet de leur venuë, ce qu'ils demandent, & les choses qu'ils ont ordre de négocier. La même Loy s'observe en tout l'Orient. *Monsieur de Nointel* scavoit bien cela; mais on avoit mis dans ses Instructions, qu'il traitast d'affaire luy-même avec le Grand Vizir, & ne luy communiquât les ordres du Roy, qu'en plein Divan; qu'il en parlast aussi au Grand Seigneur. On luy avoit ordonné d'en user ainsi, parce qu'on étoit prévenu en France, que sa Hauteffe n'avoit aucune connoissance des duretez du Vizir pour la Nation; que le Divan n'en scavoit rien non plus; que ce Ministre refusoit de renouveler les Capitulations aux conditions que le Roy demandoit, par un pur principe de haine qu'il portoit aux François; qu'il falloit donc se tirer de ses mains, & de son absoluë dépendance. On est sujet en toutes les Cours de l'Europe, à prendre des mesures tout à fait fausses sur les affaires de Turquie, marque certaine, que le genie, & la politique des Turcs ne nous sont pas encore bien connus. Celles là étoient fausses assurément. *Monsieur de Nointel* fit tout ce qu'il pût pour executer son ordre. Il fut quelque tems à ne vouloir rien declarer, & après il ne vouloit declarer qu'une partie de sa Commission; mais voyant qu'il ne pouvoit avoir Audiance, il fut obligé de s'ouvrir entièrement, & de delivrer un Memoire des demandes, qu'il avoit à faire à la *Porte*.

Il le mit entre les mains de l'Interprete du Vizir, nommé *Panaïoti*. C'est un Grec, homme de grand esprit, & qui fait plusieurs langues de l'Europe, entr'autre la Latine, & l'Italienne, dont il se sert avec beaucoup de lumière, & de force, tant à écrire, qu'à parler. Ce Grec a une parfaite fidelité pour le Grand Vizir, & l'on voit bien, qu'il a un attachement tout entier aux interêts de la *Porte*, au prejudice des Chrétiens. Il en use ainsi, soit qu'il apprehende la severité des Turcs,

Tures, sur ceux qui les trahissent; soit que les devoirs de la naissance, ou la servitude des sujets en Turquie, l'ayent obligé à tenir une pareille conduite. Il a titre de premier Interprete, & de Secretaire de l'Empire Ottoman. La Republique de Genes l'a fait Noble Genois, en recompense des bons offices; qu'il rendit au Marquis *Durazzo* son Ambassadeur. Il étoit Interprete de l'Empereur d'Allemagne, avant que de l'être du Grand Vizir. Il avoit mille écus de pension, & l'on dit qu'il les reçoit encore tous les ans secrettement. Cependant il a travaillé plus qu'aucun autre, à la dernière paix faite entre les deux Empires, qui n'a pas été assez honorable à celui d'Allemagne. Il a negocié aussi celle de Candie, & il s'y est si bien conduit pour la satisfaction du Grand Vizir, que ce Ministre luy donna au moment de la ratification le revenu de l'Isle de *Micone* en l'Archipel, qui est de quatre mille écus par an. Je me suis un peu étendu, en parlant de ce *Panaioiti*, parce qu'il est fort connu de ceux qui ont affaire à la *Porte*, & qu'il traite de la part du Vizir avec tous les Chrétiens qui y viennent, de quelque qualité qu'ils soient, & pour quelques interets que ce puisse être.

Les demandes de l'Ambassadeur contenoient environ trente Articles, dont voici les principaux.

Premierement, que la Porte ne püst recevoir en ses Etats aucune Nation de l'Europe, outre celles qui y sont déjà établies, que sous la Banière Françoisse, & que les Italiens particulierement, qui voudroient venir en Turquie, excepté les Venetiens, & les Genois, seroient tenus de prendre la Banière de France, & la protection de l'Ambassadeur du Roy. Les Turcs donnerent ce privilège aux François, dans les premières Capitulations qu'ils firent avec eux, du tems de François premier. Ils en jouirent jusqu'au commencement de ce siecle, qu'il arriva je ne say quel different, pour des Corsaires étrangers, qui croisoient avec la Banière Françoisse, le long des côtes d'Egypte; à l'occasion dequoy la *Porte* retrancha cét Article des Capitulations, dans un renouvellement qui s'en fit alors: Mais depuis il fut rétably, & le privilège une autre fois accordé. Voici en quels termes il est couché.

Toutes les Nations de l'Europe, qui n'ont point d'Agents publics à la Porte, ni d'Alliance & Confederation avec le Grand Seigneur; lesquelles viendront en Levant sous la Banière Françoisse, y seront reçues, & jouiront des mêmes avantages que les François. Les Turcs ne veulent point reconnoître ces dernières Capitulations. Ils se servent des precedentes, & disent outre cela, quant aux
dernieres,

dernieres, que le mot *viendront* n'est pas exclusif, qu'il oblige bien la *Porte* à recevoir les Etrangers, qui viendront en Turqui avec la Banière Françoisé ; mais qu'il n'ôte pas la liberté au Grand Seigneur, de les recevoir s'il veut, sous d'autres Banières.

Secondement, que les François ne payeroient que trois pour cent de Douanne, conformément aux Anglois, aux Hollandois, & aux Genoïs.

En troisiéme lieu, que le Grand Seigneur accorde aux François la liberté de trafiquer aux Indes, par ses pays & terres, & notamment par le canal de la Mer rouge, sans payer d'autres droits, que ceux d'entrée.

En quatriéme lieu, que le Grand Seigneur fist rendre aux Religieux Catholiques Romains de la Terre sainte, les Lieux saints, dont les Grecs les ont chassés l'an 1638.

En cinquiéme lieu, que le Roy de France, fût reconnu à la Porte, seul Protecteur des Chrétiens.

En sixiéme lieu, que tous les Chrétiens du rit Romain, qui sont dans l'Empire Ottoman, fussent reconnus & considérés, comme étant sous la protection de sa Majesté.

En septiéme lieu, que les Capucins François qui sont à Constantinople, pussent relever une Eglise à Galata, que le feu avoit entierement consumée, il y a environ quinze ans.

En huitiéme lieu, que toutes les Eglises des Chrétiens Romains, qui sont dans l'Empire Ottoman, pussent à l'avenir être réparées, & relevées, autant de fois qu'il seroit necessaire, sans qu'il fust besoin d'en demander la permission.

En neuviéme lieu, que tous les François qui étoient esclaves en Turquie, fussent mis en liberté.

Les autres demandes étoient moins importantes chacune en particulier, mais le nombre les rendoit considerables. La *Porte* les traita d'exorbitantes, & même de ridicules, & les Ministres crurent, ou firent semblant de croire, que l'on cherchoit un pretexte de rompre avec sa Hauteſſe. Le Vizir envoya demander à l'Ambassadeur, s'il avoit des Lettres de l'Empereur de France, pour le Grand Seigneur, ou pour luy, qui contiſſent les demandes, inserées dans le memoire qu'il avoit présenté de la part de Sa Majesté ; parce qu'il ne croiroit jamais, que l'Empereur de France eut donné ordre, de faire à la *Porte*, des propositions aussi étranges, & aussi éloignées du droit, & de la justice, que celles que l'on faisoit en son nom ; s'il ne les voyoit contenues bien expressement dans une lettre signée de Sa Majesté. Monsieur de Nointel, qui
ne

ne s'attendoit pas à cette demande, dit qu'il avoit des Lettres de créance, de l'Empereur son Maître, pour le Grand Seigneur, & pour le Grand Vizir, & que cela devoit suffire, parce que Sa Majesté n'écrivoit jamais d'affaires elle-même : Qu'ainsi la Porte étoit mal fondée de mettre en compromis l'intention de l'Empereur de France, à cause qu'il ne la monstroit pas écrite, ou signée de la main de Sa Majesté. L'Ambassadeur avoit raison. La difficulté que faisoit le Vizir étoit une pure chicane; mais quoy que Monsieur de Nointel pût dire, & alleguer au contraire, on ne luy accorda point d'Audiance, qu'après avoir promis de faire venir une Lettre du Roy, qui contint nettement, & clairement, les mêmes choses qui étoient dans son Memoire, & de la faire venir en six mois.

C'étoit à la fin de Fevrier de l'an 1671, que Monsieur de Nointel donna cette parole. Le jour suivant le Grand Vizir luy envoya dire, qu'il luy accordoit l'Audiance pour le lendemain, & que deux jours après le Grand Seigneur la luy donneroient aussi; mais à condition qu'il n'y parleroit d'aucunes affaires. L'Ambassadeur fut reçu du Vizir assez froidement. Il tint à ce Ministre plusieurs discours, qui pour être trop longs, & étendus pour les Turcs, ne faisoient aucun effet. Le Vizir y répondit presque toujours par un *oui* ou un *non*. Monsieur de Nointel s'étendoit particulièrement sur la grandeur du Roy, & sur ses forces. Le Grand Vizir, qui prenoit ces veritez pour de secrettes menaces, répondit. *Ouy, l'Empereur de France est un Grand Monarque, mais son épée est encore neuve*: Il vouloit dire que le Roy n'avoit fait jusque là, aucun exploit digne de tant d'éloges; mais il en parloit en homme bien mal informé, de ce qui se passoit entre les Princes Chrétiens. Monsieur de Nointel reçût encore d'autres semblables réponces. J'en marqueray deux, dont voicy la première, qui regarde l'ancienneté de l'Alliance, qu'il y a entre la France & la Turquie. L'Ambassadeur en parlant de sa durée, dit, *que les François étoient vrais amis des Turcs*. Le Vizir répondit en souriant, *Les François sont nos amis, mais nous les trouvons par tout avec nos ennemis*. L'autre étoit encore plus mortifiante, la voicy.

L'Ambassadeur sur le point de sortir, fit dire au Vizir, qu'il avoit ordre de l'Empereur son Maître, de luy recommander fortement l'affaire de la Mer rouge; que Sa Majesté l'avoit extrêmement à cœur, & desiroit fort que la Porte luy donnast contentement là dessus. Ce peut-il faire, répondit seichement le Vizir, qu'un Empereur aussi grand

que vous dites qu'est le vôtre, ait si fort à cœur une affaire de Marchands.

L'Ambassadeur ne fut pas plus satisfait de l'Audiance qu'il eut du Grand Seigneur. Après qu'il eut fait sa reverence, on le conduisit au bout de la sale vis à vis de Sa Hauteffe, à qui il fit sa harangue, qui dura près d'un quart d'heure. Elle ne servoit de guere, car l'Interprète n'en expliqua que le sens au Vizir, & en peu de paroles, & le Vizir le dit en deux mots au Grand Seigneur. Monsieur de Nointel parla en suite d'affaires à Sa Hauteffe. Cela étoit contre la coûtume, contre ce qu'avoit demandé le Vizir, & contre la parole, qu'il pretendoit qu'on luy en avoit donnée. Le Grand Seigneur écouta attentivement tout ce que dit l'Interprète, & répondit, en tournant les yeux vers le Grand Vizir, qui est toujours proche de sa personne en de pareilles rencontres; que *l'Ambassadeur s'adresse à nôtre Lala*. Ce mot *Lala* signifie *Tuteur* & aussi *Pere*. Les Turcs s'en servent pour signifier un homme, qui a pour un autre un soin, & une affection paternelle. C'est la coûtume, que les Ambassadeurs, au sortir de l'Audiance du Grand Seigneur, dinent au Divan, ils mangent avec le Grand Vizir, & les Gentilshommes de leur compagnie mangent avec les *Vizirs du Banc*, qui sont les plus grands Seigneurs de l'Empire. Monsieur de Nointel voulut encore là parler d'affaire. Son procedé impatenta le Vizir, & porta ce Ministre à en user un peu incivilement avec luy. Il luy imposâ silence, & luy dit, *Monsieur l'Ambassadeur, tenez-vous à ce que vous avez promis: nous saurons dans six mois si nous sommes amis ou ennemis*.

Voilà le debut de Monsieur de Nointel, & le succes de son premier voyage à Andrinople. Il en revint au mois de Mars 1671, & écrit en France ce qu'il avoit fait à la *Porte*, & en quels termes il étoit demeuré avec le Grand Vizir. On vit bien à la Cour, que ce Ministre se jouoit de l'Ambassadeur & des François. On mit en deliberation si on romproit avec la *Porte*, ou si l'on dissimuleroit un traitement si déraisonnable. Cependant pour ne rien entreprendre legerement, dans une affaire de cette importance; on ordonna à Monsieur d'Oppede, premier President d'Aix, d'assembler à Marseille tous les Negocians du Levant, & les autres gens éclairés dans les affaires de Turquie, & de prendre leur sentiment sur ce que beaucoup de gens faisoient entendre au Conseil; *Que la France se pouvoit passer du negoce du Levant, au moins durant plusieurs années, & qu'elle pouvoit aisement faire par mer tant de mal*

aux Turcs, que le Grand Seigneur pour l'arrêter, seroit contraint d'accorder au Roy tout ce que Sa Majesté demandoit. L'avis de l'Assemblée pris à la pluralité des voix fut, *Que ces propositions étoient vraies : qu'il y avoit en Provence assez de marchandises du Levant, pour en fournir la France dix ans durant : & que si le Roy envoyoit seulement dix Vaisseaux dans les mers de Grece, & particulièrement aux Dardanelles, la famine seroit dans peu à Constantinople, & il s'y seroit un soulèvement en faveur des François.*

Les Provençaux ne douterent point alors, qu'on ne fit bientôt la guerre au Grand Seigneur. Ils écrivirent en tout le Levant ce qui s'étoit passé à Marseille, & mandoient avec assurance, que le Roy faisoit équiper cinquante Vaisseaux pour les envoyer contre les Turcs. Monsieur de Nointel reçut plusieurs Lettres de Marseille, qui luy assuroient la même chose. Ces nouvelles furent en un instant repandues dans Constantinople, dans Andrinople, & en tous les ports du Levant. J'ay ouï assurer que le Grand Vizir en fut troublé, & tous les Ministres. Il envoyoit demander aux autres Ambassadeurs, & aux Residens de la Chrétienté, s'il étoit vray que le Roy de France leur voulut faire la guerre, & se preparast à cela. Les réponses qu'il recevoit étoient ; qu'à la verité sa Majesté faisoit équiper des Vaisseaux, mais qu'ils n'avoient point d'avis qu'on les voulut employer contre la Turquie ; qu'on disoit presque generalement, que c'étoit contre les Hollandois qu'on les preparoit, & qu'ils croyoient que c'étoit la verité. Ces réponses diminuerent la crainte des Turcs, & ils la perdirent bien-tôt entierement, à l'arrivée d'une barque Françoisise, qui parut au bout de deux mois à Constantinople. On la croyoit d'abord barque d'avis, chargée d'ordres pour l'Ambassadeur, & pour tous les François ; mais ils furent bien surpris, quand demandant au Patron, où étoit l'Armée navalle de France destinée contre les Turcs, il leur dit, qu'il n'avoit point entendu parler d'Armée navalle, qu'on n'équipoit point de Vaisseaux à Toulon, & qu'il ne savoit ce qu'on luy demandoit.

Le premier Septembre le Grand Vizir écrivit à Monsieur de Nointel. Il luy mandoit, *que le terme de six mois, qu'il avoit pris pour faire venir une Lettre du Roy son Maître, étant expiré ; il desiroit savoir si elle étoit venue, ce qu'elle contenoit, & quels ordres il avoit de Sa Majesté.* L'Ambassadeur répondit de bouche à celui qui luy rendit cette Lettre, *Que la réponse de l'Empereur de France n'étoit point encore venue, que c'étoit tout ce qu'il pouvoit mander alors au Grand Vizir ; n'étant pas resolu de faire réponse à une*
Lettre,

Lettre, qui ne donnoit pas à son Maître les titres qui appartiennent à Sa Majesté Imperiale. Monsieur de Nointel en usa ainsi, parce que le Vizir ne donnoit au Roy dans sa Lettre, & sur le dessus, que le titre de *Craul*, qui est moins grand chez les Turcs que celui de *Padcha*, quoy que tous deux signifient un Souverain. Ils se servent du dernier terme pour nommer le Grand Seigneur, & ils s'en sont toujours servis aussi pour nommer le Roy de France. Le mot de *Padcha* est Persien. Le mot de *Craul* est Esclavon, & c'est le titre que les Polonois donnent à leur Roy. En France on explique le mot de *Padcha* par celui d'Empereur.

Le parti qu'on prit au Conseil de France sur les affaires du Levant après la tenuë de l'Assemblée de Marseille, ne répondit pas à ce qu'on avoit lieu d'attendre, en suite de l'avis de cette Assemblée. Le Roy qui vouloit bien-tôt declarer la guerre aux Hollandois, ne voulut par entreprendre celle de Turquie, où il auroit fallu employer une bonne partie de son Armée navalle. Il se resolut de temporiser, & de faire encore un effort pour accommoder les choses, & n'être point obligé de rompre avec les Turcs. Monsieur de Lyonne écrivit au Vizir, *Que l'Empereur de France s'étonnoit, qu'il refusast de donner créance à son Ambassadeur, que la Porte n'avoit jamais jusqu'à lors mis en doute la vérité, & la fidelité des propositions des Ambassadeurs de France : que Sa Majesté Imperiale ne s'expliqueroit point par d'autre canal que celui de Monsieur de Nointel, & que si le Grand Seigneur, & ses Ministres refusoient de luy donner créance, ils luy donnaissent congé de s'embarquer sur le Vaisseau qui portoit cette Lettre à Constantinople.* On envoya Monsieur d'Hervieu Interprète de Monseigneur le Dauphin, & à present Consul à Alep, pour la rendre luy-même au Grand Vizir, & on le chargea aussi des derniers ordres du Roy à l'Ambassadeur. Il partit de Marseille au mois de Septembre, & il n'arriva à Constantinople, qu'à la fin du mois de Fevrier suivant, sur un Vaisseau du Roy nommé le Diamant, commandé par le Marquis de PrUILLY. Le mauvais tems l'empêcha de faire plutôt qu'en quatre mois, le voyage de Malthe à Constantinople.

Dés que ce Vaisseau fut arrivé là, & que Monsieur de Nointel eut vû les ordres du Roy, il écrivit au Grand Vizir, *Que la réponse de Sa Majesté étoit enfin arrivée, après avoir été cinq mois sur mer, & qu'il n'attendoit pour la luy communiquer, que la permission de se rendre à la Cour.* Le Vizir luy fit réponse, *Qu'il pouvoit venir quand il luy plairoit, qu'il seroit le bien venu.* Il mit sur

sur le dessus de la Lettre, selon les anciennes coûtumes, à l'Ambassadeur de l'Empereur de France, au lieu qu'à la precedente il avoit mis, à l'Ambassadeur du Roy de France, comme nous l'avons observé. Le même jour que l'Ambassadeur recût cette Lettre, le Caimacan luy envoya dire, qu'il avoit ordre du Grand Vizir, de fournir à son Excellence trente chariots, douze chevaux, & mille écus pour son voyage, qu'il luy envoyeroit tout cela promptement. Il n'y manqua pas, l'argent fut apporté le lendemain, & les chariots, & les chevaux furent amenez le jour que l'on voulut partir.

Voilà l'état & la situation où étoient les affaires, & l'Alliance de France avec la Turquie, lors que j'arrivay à Constantinople au mois de Mars 1672.

L'Ambassadeur partit de Constantinople le 29^{me} Mars. Il avoit avec luy l'Abbé de Nointel son frere, un Gentilhomme, un Confesseur, un Maître d'hôtel, un Secretaire, trois Interpretes, deux Janissaires, & les moindres Officiers en nombre suffisant. Outre cela, il y avoit en sa compagnie Monsieur d'Hervieu, qui avoit apporté la Lettre de Monsieur de Lyonne pour le Vizir: un Directeur de la Compagnie de Levant, qui devoit traiter avec ce Ministre, des conditions du commerce de la Mer rouge: deux Religieux Espagnols, Commissaires de la Terre Sainte, qui sollicitoient la restitution des Lieux Saints de la Palestine, que les Grecs leur avoient enleveez par l'autorité de la Porte, il y a environ trente ans: un Marchand de Marseille qui avoit aussi des affaires à la Porte, & quatre Gentilshommes François & Italiens, qui comme moy faisoient le voyage par curiosité seulement. Le Caimacan donna un Chaoux à l'Ambassadeur, pour luy faire avoir par tout des logemens, & pour faire garder à sa personne, & à sa suite, le respect que les Turcs perdent aux moindres occasions, quand ils ne sont retenus d'aucune crainte. Nous fumes six jours en chemin. On conte cinquante lieues de Constantinople à Andrinople. Le chemin est beau & uni, par des plaines & des campagnes tres-belles. On trouve sur la route quantité de beaux villages, & de beaux logemens publics.

Nous allâmes loger à demy lieuë d'Andrinople en un lieu fort agréable, situé sur la riviere d'Hebre, nommé *Bosna-koy*, c'est à dire, *village de Bosueens*. Dix jours après nôtre arrivée, *Panaïotti*, cet Interprete du Vizir, dont j'ay parlé, vint de la part de ce Ministre visiter l'Ambassadeur, & sçavoir de luy les intentions du Roy son Maître, touchant le renouvelle-

ment des Capitulations. Cét Interprète commença à négocier avec Monsieur de Nointel, en luy disant, que le sentiment du Vizir étoit, que luy & l'Ambassadeur ne se vissent point, jusqu'à ce que les affaires fussent conclues, & terminées; de peur qu'il ne suryint entr'eux de ces differens, qui bien que legers, rompent, ou arrêtent la Negociation, & en empêchent le succes. *Panaïoti* ajoûta, comme pour confirmer l'opinion du Vizir, qu'en Turquie les affaires ne se faisoient jamais bien que par un tiers, que le Vizir, & l'Ambassadeur ayant reciproquement à conserver la gloire, & les interêts de deux grands Empires, nul des deux ne voudroit commencer à se relâcher de ses prétentions: qu'il étoit fort facile qu'une Negociation en personne aigrît l'esprit du Vizir, & celui de l'Ambassadeur; mais qu'une Negociation conduite par leurs Interprètes, ne pouvoit si facilement produire de mauvaises dispositions dans l'un, ni dans l'autre. Enfin le Vizir le prioit d'agréer qu'il ne luy donnast Audiance, que pour remettre dans ses mains de nouvelles Capitulations. Monsieur de Nointel souhaitoit toute autre chose; mais il falut suivre le sentiment du Vizir, & se résoudre à traiter par Interprètes. *Panaïoti* prit copie de la Lettre que Monsieur de Lyonne écrivoit au Grand Vizir, & le memoire des conditions auxquelles Sa Majesté vouloit seulement renouveler les Capitulations, à ce que disoit l'Ambassadeur, & s'en alla en faisant mille protestations à l'Ambassadeur de le bien servir en sa Negociation. Il luy dit particulièrement, qu'il se faisoit un si grand honneur d'avoir à ménager le renouvellement des Capitulations entre le Grand Seigneur, & l'Empereur de France, qu'il n'y avoit point de moyens au monde, qu'il n'employât pour le faire conclure à la satisfaction de sa Majesté tres-Chrétienne. Le tems a découvert, que cette protestation étoit entièrement trompeuse, & que *Panaïoti* n'avoit pas pour les interêts de la de France, meilleurs mouvemens que le Grand Vizir.

Ce Ministre lut le Memoire de l'Ambassadeur, & le donna à examiner au Divan. Il n'étoit pas si long de moitié que celui qu'on avoit présenté au premier voyage, & ne contenoit qu'onze chefs. Cependant le Vizir le trouvoit encore exorbitant. Il se récrioit sur les points les plus considerables, disant, que jamais la *Porte* ne les accorderoit: sur les autres il disoit, cela se pourra accorder, l'on tâchera de passer sur un tel obstacle, & de lever telles & telles difficultez. Ainsi il donnoit nettement le refus d'une partie des demandes qu'on luy faisoit, & ne donnoit parole de l'autre que fort incertainement

ment. Le Vizir en usoit ainsi, pour découvrir par les réponses de l'Ambassadeur, s'il étoit vray qu'il eût ordre de ne relâcher rien de son memoire. Il le fit tomber dans son piège, & il découvrit ainsi qu'il avoit des ordres secrets.

A la fin du mois d'Avril, ces deux Religieux Commissaires de la Terre Sainte, dont j'ay parlé, furent fort consternez d'un bruit qui se répandit parmy nous, qui est, qu'ils ne devoient pas s'attendre, comme ils faisoient, à rentrer dans les Lieux Saints, dont les Grecs les ont dépossédez; parce que le Vizir ayant déclaré, qu'il accorderoit la diminution des droits de Douanne, & le commerce de la Mer rouge, à condition qu'on ne parleroit point de la Terre Sainte, on luy avoit répondu, qu'il falloit garder ce point pour le dernier. Comme cette affaire est assez curieuse, j'en rapporteray icy les principaux passages; & cela délassera le Lecteur, qui pourroit être fatigué du long détail des Negociations de France à la Porte Ottomane, pour un renouvellement d'Alliance.

Le Royaume de Jerusalem fut conquis par les Chrétiens l'an 1099, & perdu l'an 1177. Un Roy de Sirie nommé *Nezer-Salah-el-din Joseph* le reconquit, en chassa tous les Chrétiens Occidentaux, particulièrement les Chevaliers; n'y laissant que les Chrétiens Orientaux, Siriens, Armeniens, Georgiens, & Grecs. Peu de tems après, & dans le treizième siècle, un des Roys de Naples de la maison d'Anjou, achepta du Roy de Sirie les Lieux Saints de la Palestine. Le marché fut secret, le Roy de Sirie apprehendant, que les Princes Mahometans ses voisins, ne luy en fissent une infamie, & qu'ils ne le querellassent sur cette vente. Les Moines Franciscains furent envoyez par le Roy de Naples, pour prendre possession des Lieux Saints. Ils y furent laissez, & confirmez par les Sultans d'Egypte, & par les Empereurs Turcs qui conquièrent la Palestine.

Ces Religieux avoient les clefs & la jouissance de tout ce que la devotion Chrétienne a consacré à Jerusalem, à Bethlehem, à Nazareth, & aux autres lieux de la Terre Sainte. Les Chrétiens d'Orient, qui sont en grand nombre en ce pays là, ne laissoient pas d'avoir des chapelles en plusieurs de ces Lieux Saints, comme en l'Eglise bâtie sur le Sepulcre de Jesus Christ, & en celles qui sont situées aux endroits où il naquit, & fut crucifié. Les Papes qui employent tout pour attirer les Grecs à leur Communion, ordonnèrent aux Cordeliers de leur donner toute sorte de liberté dans ces Lieux Saints, & de leur permet-

tre d'y bâtir des Chapelles, d'y tenir des lampes, & des cierges, & d'y parer des Images & des Autels.

Les Cordeliers disent, que cette liberté qu'eurent les Grecs dans leurs Eglises, fit naître en leur esprit le dessein de s'en rendre maîtres. Ceux-cy le nient avec grande assurance. Tant y a que ces derniers vinrent l'an 1634 à la *Porte*, & produisirent d'anciens titres de possession du mont Calvaire, de la grotte de Bethlehem, & d'autres lieux. Les Cordeliers furent citez au Divan. Ils y comparurent avec les Ambassadeurs des Princes de la Chrétienté, qui étoient alors à la Cour de Turquie. L'affaire y fut plusieurs fois plaidée en presence du Grand Vizir. Tous les Chrétiens qui ont Alliance avec la *Porte*, s'intéresserent dans le procez, aussi bien les Protestans, que les Catholiques Romains. Il y fut fait de grosses dépenses de part & d'autre. Enfin les Grecs le gagnèrent, & furent mis en possession des Saints Lieux comme ils le demandoient.

Le Grand Vizir qui prononça en leur faveur, étant mort au bout de deux ans, les Europeens demanderent que le procez fut revû. Cela fut fait, & entièrement à l'avantage des Cordeliers, qui furent remis en possession de ce que les Grecs leur avoient ôté : mais ils ne le garderent que deux autres années; car après ce tems, un autre Grand Vizir favorable aux Grecs, leur fit recouvrer ces mêmes Lieux Saints, dont ils avoient mis hors les Cordeliers, quatre ans auparavant. Les Latins ont depuis fait de grands efforts, pour en reprendre la possession, mais ils ont tous été inutiles, le Divan s'est roidi contre les sollicitations, les promesses, & les offres, & a toujours constamment répondu, qu'il n'étoit pas juste, que les Grecs qui sont les sujets du Grand Seigneur, & qui luy payent de tribut huit cent mille écus par an, fussent privez de la garde d'une partie des Lieux-Saints de la Palestine, qui est du Domaine de l'Empire Ottoman. Les Cordeliers n'ont pas laissé pour cela de renouveler les sollicitations, les requestes, & les offres d'argent, autant de fois qu'ils ont trouvé de bonnes occasions de le faire. L'an 1665 le Comte de Lesté employa au nom de L'Empereur, tous les soins imaginables pour faire rentrer les Cordeliers en leur bien, il conjura, il donna, il promit, mais il ne pût rien obtenir. Quatre ans après le Baile *Molino* au nom de la Republique de Venise, fit la même chose. Les Cordeliers n'eurent plus alors d'esperance, que dans le Roy de France. Ils députerent deux Religieux à Sa Majesté, qui luy présentèrent des Lettres de recommandation,

de

de Rome, d'Espagne, & de la plupart des Princes Catholiques Romains, pour employer son credit à faire rentrer les Latins dans les Lieux Saints, d'où les Grecs les ont chassés. Le Roy n'avoit pas besoin qu'on luy recommandât une telle affaire, pour s'y employer vivement: son zele ardent pour l'Eglise Romaine l'en sollicitoit assez. Sa Majesté écrivit à Monsieur de la Haye son Ambassadeur, de faire entrer l'affaire de ces Religieux dans les conditions du renouvellement des Capitulations. Monsieur de la Haye & Monsieur de Nointel en suite leur protesterent diversés fois, qu'ils avoient ordre exprés de ne point traiter avec la Porte, & de ne point renouveler les Capitulations, si l'on ne remettoit les Cordeliers en possession des Lieux Saints qu'ils ont perdus. Cependant on sçeut à la fin du mois d'Avril, comme j'ay dit, qu'on pouroit abandonner cette affaire, parce qu'on ne vouloit point arrêter un grand Traitté, pour le conserver la garde de quelques simples Chapelles.

Ces deux Religieux m'ont conté, qu'à leur arrivée à Constantinople, Monsieur de la Haye leur ayant dit, qu'il savoit bien seurement, que la Porte ne renouvelleroit point les Capitulations, aux conditions que le Roy son Maître demandoit; à cause que le seul recouvrement des Lieux Saints, que Sa Majesté vouloit absolument obtenir, étoit une chose que la Porte n'accorderoit jamais: Ils luy avoyent fait cette réponce, qui renfermoit un bon conseil pour le bon succez de leur affaire. *Si Votre Excellence a ordre positif touchant ce recouvrement, & si elle sait d'autre part que la Porte n'y consentira jamais, ne faites au Grand Vizir aucune autre demande, que celle là n'ait été accordée: declarez à ce Ministre, que vous ne traiterez point, qu'il ne nous ait donné parole de nous restituer ce que les Grecs nous ont pris; si Votre Excellence tient cette voye, il arrivera, ou que le Vizir accordera la demande, ou qu'il la refusera: s'il l'accorde, le plus grand empêchement au renouvellement des Capitulations sera ôté: s'il la refuse, la rupture sera glorieuse pour le Roy de France: elle ne paroitra point interessée: toute l'Europe admirera la piété, & le grand Zele de Sa Majesté: il n'y aura personne qui ne soit forcé de reconnaître que le seul égard de la Religion, l'a porté à rompre avec les Turcs.*

Ces bons Peres me racontotent cela avec une ardeur qui est assez ordinaire dans les Moines Espagnols. Ils concevoient comme la plus belle action de l'Univers, qu'on fit la guerre à l'Empire Ottoman, pour l'obliger d'ôter aux Chrétiens de Jerusalem, ses propres sujets, la garde de cinq

ou six petites Eglises, & de la donner à des Moines étrangers, qui n'étant pas contents d'y pouvoir entrer à toute heure, vouloient en avoir les clefs pendues à leur cordon.

A la my-May, Monsieur de Nointel voyant que le Grand Seigneur, & le Grand Vizir, étoient prêts de partir pour la Pologne, & que sa Negociation n'étoit pas fort avancée, il alla voir le *Reizquitab*. On peut comparer son Office à celui de Chancelier. L'Ambassadeur eut trois Conférences avec luy, avant que déterminer le Traitté. On le vit comme conclud à la troisième, qui fut le 26 May, & le renouvellement fait aux conditions suivantes.

Que les François ne payeroient à l'avenir que trois pour cent de Doüanne.

Qu'ils auroient le commerce libre aux Indes par la Mer rouge, moyennant cinq pour cent de Doüanne, qu'on payeroit à l'entrée des terres du Grand Seigneur, sans payer rien d'avantage, ni au passage, ni à la sortie.

Que les Capucins François rebâtiroient à Galata leur Eglise de Saint George, que le feu avoit consummée, & que cette Eglise, celle des Jesuites qui est au même lieu, & toutes les autres appartenantes aux François, qui sont dans l'Empire Ottoman, seroient sous la Protection du Roy.

Que l'Ambassadeur seroit reconnu Protecteur de l'Hopital des Chrétiens Europeens qui est à Galata, & y pouroit faire dire la Messe.

Que les Esclaves François qui sont en Turquie, & qui y pouroient être à l'avenir, seroient mis en liberté; à condition qu'ils n'eussent point été pris, ou sur des Voiles, ou en des Armées, ou devant des places ennemies de la Porte.

Voilà tout ce qui se devoit changer, ou ajoûter dans les nouvelles Capitulations. L'Article concernant les Nations étrangères, y devoit être mis tel qu'il se trouvoit dans les anciennes.

Dés que les choses eurent été acceptées & accordées reciproquement, le plus ancien Interpréte de l'Ambassadeur de France dit à Monsieur de Nointel de ne s'en aller point, que le Chancelier n'eut dressé le modéle des nouvelles Capitulations. Ce conseil étoit bon, mais l'Ambassadeur crût *Pannaioti* l'Interpréte du Grand Vizir, qui luy dit que c'étoit offenser le Chancelier, & luy faire un affront, que de ne se pas fier à ce qu'il disoit de bouche, & de le luy demander par écrit : qu'il engageoit sa parole, & demettrait caution de celle du Chancelier. Monsieur de Nointel se laissa persuader. Il revint au logis joyeux, & satisfait, avec cet air & cette gayeté que

que donne le bon succes des affaires. Il nous dit en se mettant à table. *Messieurs, les Capitulations sont renouvelles : il en faut faire la fete, & boire à ce renouvellement.* Nous y bûmes tous, à la reserve de son premier Interprète, qui dit, *Monseigneur, je ne croyrien de fait, jusqu'à ce que les Capitulations soient entre les mains de Votre Excellence.*

Le Chancelier avoit promis d'envoyer le modelle sur le soir, afin de l'examiner, & qu'en suite il seroit mis au net; cependant il n'en fit rien. L'Ambassadeur ne s'en étonna pas. Il l'envoya querir le lendemain; mais il fut bien surpris de voir, que l'Article des Nations étrangères n'obligeoit point de la maniere qu'il le pretendoit, celles qui n'ont point d'établissement à la Porte, de venir sous la Banière de France. Monsieur de Nointel commença alors à craindre qu'on ne l'eut trompé. Il se mit en colere, & envoya à l'instant son second Interprète dire au Chancelier, que si cét Article ne se mettoit comme il l'entendoit, il n'acceptoit point les nouvelles Capitulations. Son premier Interprète luy dit de bien penser à l'avance qu'il faisoit faire: qu'il se gardast bien de mettre le marché à la main des Turcs comme il faisoit, & qu'il ne s'engageast pas si brusquement à rompre avec la Porte, pour un seul Article, & de peu d'importance. Monsieur de Nointel passa outre. Il envoya faire au Chancelier le message que j'ay dit. Ce Ministre fit réponce, qu'il le rapporteroit au Vizir.

Le 29^{me} l'Ambassadeur alla chez le Chancelier, qui luy dit; *Que la France ne devoit pas demander à la Porte une chose qu'il n'étoit plus en son pouvoir de luy accorder; parce que le Grand Seigneur s'étoit engagé aux Anglois, aux Venetiens, aux Hollandois, & aux Gendois, que tous les Etrangers qui viendroient en Turquie, sous leurs Banières, y seroient reçus quels qu'ils fussent, jouïroient de leurs privilèges, en un mot, qu'ils y seroient traittez de même qu'eux: qu'ayant accordé cela pareillement, à l'Empereur, & nommément pour les Villes Anseatiques Imperiales, pour les sujets de la Maison d'Autriche, & pour les Italiens; Sa Hautesse ne pouvoit plus sans violer sa foy, accorder aux François ce qu'ils demandoient, savoir de ne donner entréz que sous leur Banière, aux Etrangers qui n'ont point d'établissement à la Porte. Le Chancelier ajouta, que ce qu'il representoit à Son Excellence, étant d'une nottorieté publique, & d'une conséquence convainquante, il la supplioit de n'insister pas d'avantage sur ce point. Monsieur de Nointel répondit, en protestant de ne renouveler point, si l'on n'accordoit cét Article en la maniere qu'il le demandoit. Le Chancelier répondit, qu'il fe-*

roit

roit rapport de cette protestation au Vizir, & luy feroit savoir sa réponce. L'Ambassadeur luy dit, qu'il l'obligeroit beaucoup d'en aller parler à l'heure même à ce Ministre, si sa commodité le luy permettoit; qu'il attendroit son retour. Le Chancelier y consentit. Il alla parler au Vizir, & revint avec cette réponce. *Le Grand Vizir m'a ordonné de dire à Vdtre Excellence, que vous luy fites donner parole, il y a un mois; que pourvu qu'on accordât à l'Empereur de France la diminution des droits de Douanne, & le commerce par la Mer rouge, Sa Majesté Imperiale, se contenteroit quant au reste, des choses raisonnables, & justes; que sur cette parole, il vous avoit accordé au nom du Grand Seigneur ces deux points, & les autres graces que vous savez; mais qu'après voyant que vous ne luy tenez pas parole, il vous declare bien expressément, qu'il retire la sienne, & ne vous veut accorder rien du tout.* Cette réponce fut un coup de foudre. Monsieur de Nointel, & ceux qui étoient avec luy en furent tout interdits. On voulut reprendre, & renouer le Traitté, mais il ne fut pas possible, encore qu'on fit connoitre sur le champ, qu'on se déportoit du point contesté. Le Chancelier répondit, qu'il n'avoit ordre du Vizir, que de dire ce qu'il avoit dit, & qu'il ne pouvoit traiter d'avantage. L'Ambassadeur repliqua, qu'il avoit une lettre du premier Ministre de France pour le Vizir, qu'il ne vouloit que la remettre en ses mains, & après prendre congé. Le Chancelier répondit, que pour le congé, c'étoit une chose facile, & que pour la lettre du premier Ministre de France, le Grand Vizir ne se soucioit pas de la voir.

Monsieur de Nointel revint au logis dans un chagrin qu'il est aisé de concevoir. Il dit aux personnes de son Conseil, qui étoient l'Abbé son frere, le Directeur de la Compagnie du Levant, & ses deux premiers Interprètes, que la Nation Angloise, & la Hollandoise avoient dépensé chacune quarante mille écus, au renouvellement des Capitulations qu'elles ont avec la Porte; qu'il en falloit donner autant aux Ministres du Divan pour renouveler celles de France. Les Interprètes eurent ordre de porter parole de cette somme aux Ministres, mais cela ne produisit encore rien. Les Ministres ne s'en émuèrent seulement pas. Il y a beaucoup d'affaires à la Porte qui se font par argent: il y en a d'autres qu'aucune somme ne sauroit faire avancer. Telle fut par exemple l'affaire des deux Commissaires de Terre Sainte qui étoient, comme j'ay dit, avec nous à Andrinople: ils offrirent cent mille écus au Vizir pour rentrer en possession des Lieux Saints, qu'on leur a

ôtez, & en vouloient encore dépenser autant à faire des présens au Grand Seigneur, & aux Ministres de la Porte ; mais leur argent ne leur servit de rien, le Divan fut incorruptible.

Je diray en passant à propos de ces Religieux, qu'on ne doit pas être surpris des grandes offres qu'ils faisoient. Ils m'ont assuré que la devotion qu'ont les Espagnols pour les Lieux Saints est si grande, qu'ils fourniroient eux seuls des tresors pour les revoir. Ils m'ont assuré aussi, que la dépense ordinaire de la Terre Sainte se monte à cent mille livres par an, dont le tiers va en présens qu'il faut faire aux Turcs, & que chaque Gardien, qui est Triennal, en fait à sa venuë pour dix mille écus.

Le troisième Juin, jour du depart du Grand Seigneur pour la Pologne, l'Ambassadeur se rendit de fort grand matin au Camp, au Quartier du Vizir, dans le dessein d'obliger en quelque sorte ce Ministre, à luy donner l'Audiance qu'il luy refusoit depuis son arrivée, & à recevoir la lettre de Monsieur de Lyonne. Il mena même avec luy Monsieur d'Hervieu, afin que comme c'étoit luy qui l'avoit apportée, il la rendit ; mais le Grand Vizir n'étoit pas au Camp : il étoit allé conduire au premier logement la Sultane Mere, ce qui obligea Monsieur l'Ambassadeur d'aller au Quartier du Chancelier, où il l'attendit sept heures entieres, tantôt en une tente, & tantôt en une autre, parce que le Camp se levoit. Un peu après midy la nouvelle vint, que le Grand Vizir étoit à la ville. Le Chancelier l'alla trouver, & luy dit que l'Ambassadeur de France l'attendoit au Camp pour le voir, & sçavoir sa dernière volonté. Le Vizir luy dit de faire entendre à Son Excellence, qu'Elle ne prit pas la peine de l'attendre, parce qu'il prenoit congé de sa Femme, de sa Mere, & de sa Famille, & qu'il n'iroit que de nuit au Camp : que Son Excellence y laissast un de ses Interprètes seulement, & qu'il luy donneroit réponse. La réponse que le Grand Vizir donna, fut, qu'il communiqueroit au Grand Seigneur, & au Divan ce que l'Ambassadeur demandoit, mais que cela ne se pouvoit si tôt faire, à cause de la marche : que Son Excellence pouvoit cependant retourner à Constantinople pour y attendre la resolution du Grand Seigneur : qu'il écrivoit au Caimacan de donner un passeport au Vaisseau du Roy qui y étoit, & qu'au reste sans qu'il se fioit à la Foy de l'Ambassadeur, il l'auroit fait arrêter à Andrimople ; de peur qu'il ne se retirast sans congé. L'Interprète avoit ordre de demander au Grand Vizir des Commandemens pour des affaires particulières

ticulietes de negoce en divers lieux du Levant. Ce Ministre les fit expedier le landemain, en la manière que l'Interprète les demandoit.

Voila le sucez du second voyage de Monsieur de Nointel à la *Porte*. Les Turcs avec beaucoup d'assurance, donnoient aux François le tort de cette rupture. Ils disoient que même la diminution des droits de Douïanne n'étoit pas justement pretendü; parce que s'il y avoit des Nations qui n'en payoient pas tant, comme les Anglois, les Hollandois, & les Genoïis, il y en avoit aussi qui en payoient plus, comme les Allemans & les Venitiens, & que si les premiers qui ne payoient que trois pour cent, en eussent autrefois payé cinq, les François auroient eu quelque droit de demander du rabais; mais que la *Porte* qui est libre de faire faveur à qui il luy plait, ayant traité d'abord avec ces derniers venus, à des conditions plus avantageuses, que celles qu'elle a accordées à ses premiers Alliez; elle n'étoit pas obligée de changer à son préjudice, les conditions du commerce qui étoit entr'eux depuis si long-tems. Et pour les autres demandes du Roy, ils disoient, que ce n'étoit la plûpart que des graces, qu'on n'avoit pas raison de pretendre; puisque bien loin de les avoir méritées de la *Porte*, on l'avoit toujours traversée dans ses plus importantes entreprises. Ils ajoûtoient, qu'on avoit fait ces demandes le marché à la main, en menaçant & en agissant en Maîtres, les François qui étoient au Levant ne parlant que de brûler Constantinople, de faire la guerre au Grand Seigneur, de saccager ses Isles, & ses Ports de Mer. Que les Vaisseaux qui avoient amené Monsieur de Nointel à Constantinople, donnoient ouvertement retraite aux Esclaves de toute sorte de Nations, qui se venoient jeter dessus, & que les Ambassadeurs de France n'entretenoient les grands dans les visites qu'ils leurs faisoient, que des forces de Sa Majesté, & de la puissance des ses Armes. C'est ainsi que parloient les Turcs. Les autres Nations disoient, que les Turcs n'avoient pas tant de tort, & même qu'ils avoient montré en cette occasion, de n'être pas si barbares qu'on le dit; n'ayant témoigné aux François qui étoient en Levant, ni à l'Ambassadeur de Sa Majesté, aucun ressentiment violent, des grands & éclatans secours, qu'on a donnez plusieurs fois à leurs ennemis: de la guerre qu'on a portée dans les pays qui sont sous leur protection: & des insultes & des menaces qu'on leur a faites jusque dans leur Cour. Mais tout cela ne se disoit, que dans l'ardeur de voir arriver quelque grand accident, qui obligest
la

la France d'employer contre les Turcs ces merveilleux préparatifs de guerre, dont la plupart de ses Voisins étoient effrayez.

Après avoir rapporté tout de suite la Negociation de Monsieur de Nointel à la *Porte*, je toucheray quelque chose de celles de Monsieur *Witzosky* Internonce de Pologne, & du Chevalier *Quirini* Baile de Venise, dont l'un venoit de partir d'Andrinople quand j'y arrivay, & l'autre y demeura tout le tems que j'y fus.

Le Vizir fit donner à l'Internonce de Pologne à son depart 1700 écus pour payer ses debtes, & pour s'en retourner, & outre cela sept chariots, & un Chaoux. Le Pacha de *Silistrie* eut ordre de le faire aller par la frontiere de Tartarie, & de mander aux Tartares de le retenir, jusqu'à ce qu'ils sceussent que l'Envoyé Turc qui étoit en Pologne, eust passé les frontieres, & fust entré en Turquie. Le *Divan* fit tout ce qu'il pût pour ajuster les affaires avec cet Internonce; & pour éviter d'entrer en guerre avec son Maître. La *Porte* avoit des desseins du côté de Perse, & de la Mer rouge, & ce ne fut que par force, qu'elle se tourna vers la Pologne. Le sujet du different étoit, la protection que le Grand Seigneur a donné aux Cosaques. La Pologne demandoit que Sa Hauteffe retirast publiquement cette protection, de même qu'elle l'avoit donnée publiquement. C'étoit afin que les Cosaques étant intimidéz, se soumissent sans combatre à Sa Majesté Polonoise, & qu'elle rentrast plus facilement dans la possession de l'Ukraine, qui est son bien particulier, & le patrimoine de ses Aancestres.

Sous le Regne du Roy Cazimir, Monsieur *Ratzienski* étoit venu demander la ratification du Traitté de *Coëchin*, qui s'observoit entre la Pologne & la Turquie, & d'autres choses. La *Porte* répondit, qu'elle ratifieroit purement & simplement, sans parler des Cosaques. Monsieur *Ratzienski* mourut à Andrinople durant sa Negociation. Son Secretaire, qui étoit ce Monsieur *Witzosky*; fut pourvû par le Roy Successeur de Cazimir de l'Internonciature, & reçut ordre de représenter que l'Ukraine, étant le bien particulier du Prince qui regnoit alors, S. M. avoit double interest de chercher à y rentrer. La *Porte* répondit, qu'elle n'empêcheroit point que Sa Majesté Polonoise n'y rentrast, & qu'elle pouvoit faire ce qu'elle voudroit contre les Cosaques, mais que le Grand Seigneur consideroit sa gloire, & ne pouvoit retirer ouvertement la protection qu'il leur avoit ouvertement accordée. Monsieur *Witzosky*, qui étoit

étoit un homme violent, ne voulut point accepter ce moyen d'accord, ni tous les autres qu'on luy proposa. Il dit hautement en plein Divan, *Que quand le Roy son Maître, les Senateurs, & la Republique, seroient d'avis d'accepter une simple ratification, il les empêcheroit de le faire, par le pouvoir qu'il en avoit, en qualité de Gentilhomme Polonois.* Le Vizir voyant tant de fierté, & entendant dire, que le Roy de Pologne s'étoit avancé avec une armée à Leopold, il se prepara à la guerre.

Lors que le Roy & le Senat sçûrent que le Grand Seigneur se tournoit vers eux, & qu'au printems assurément ils l'auroient sur les bras en Pologne, ils furent tous, & surpris, & confondus. L'Internonce luy-même ne sçavoit où il en étoit. Trompé par les bruits qu'on faisoit courir de la revolte des Arabes, & du saccagement de la Mecque, comme aussi par les assurances, qu'on dit, que Monsieur de Nointel luy donnoit, que Sa Majesté tres-Chrétienne envoyoit cinquante Vaisseaux dans l'Archipel, il avoit toujours écrit à la Republique de tenir bon, & de ne se relâcher en rien, parce qu'infailiblement le Grand Seigneur auroit bien-tôt de plusieurs côtez, de grandes guerres sur les bras.

La Pologne eust bien voulu alors n'avoir point detourné Sa Hauteffe de ses desseins d'Asie. Elle envoya un Interprète à la Porte. Cet Interprète arriva le 23 May avec huit hommes de suite, six semaines après le depart de l'Internonce : on luy assigna logis, & treize francs par jour pour sa dépense. Les lettres qu'il apportoit étoient du Grand Chancelier, adressées au Grand Vizir. Elles contenoient, *Que la Pologne étoit surprise d'apprendre, que le Grand Seigneur se preparoit à luy faire la guerre : qu'elle n'en savoit pas le sujet, & n'en avoit point donné d'occasion : que si la Porte vouloit ratifier le Traité de Koetchin, le Roy y étoit tout disposé, & qu'il envoyeroit un Ambassadeur Extraordinaire ; que si elle persistoit dans le dessein de luy faire la guerre, Sa Majesté étoit prête à se deffendre ; mais qu'elle protestoit que les Polonois n'étoient point les Violateurs de la Paix.* L'Interprète fut renvoyé au bout de huit jours, avec des lettres qui portoient, que la Pologne pouvoit envoyer un Ambassadeur Extraordinaire, & qu'il feroit le bien venu. Cependant l'Armée du Grand Seigneur, & le Grand Vizir à la tête, ne laissa pas de marcher vers Silistrie.

La Negociation du Chevalier *Quirini* n'eut rien de particulier. Il vint à Andrinople au mois de Decembre 1671, & en partit à la fin de May suivant. Il avoit ordre de faire de particulieres instances pour la liberté des prisonniers faits à la

à la guerre de Candie. Il obtint après des peines & des dépenses extrêmes, qu'on échangeeroit les vingt-huit principaux, avec autant des Turcs. L'échange se fit à *Castel Tornese* en Morée. Quant au reste des prisonniers, au nombre de mille ou environ, le Grand Vizir dit au Baile de Venise, que les Galères Ottomanes étoient presque sans Chiorme, & que d'en ôter mille hommes tout d'un coup, ce seroit les trop affoiblir, sur tout en un tems, où l'on en avoit tant de besoin, pour porter en Pologne, par la Mer noire, des hommes, & des munitions. Cependant il luy promit, que lors que la Campagne seroit finie, il en feroit relâcher 250, & chaque année autant, jusqu'à ce qu'ils fussent tous delivrez.

Les Venitiens font tant de dépense à la *Porte*, qu'on peut dire, qu'ils achètent tout ce qu'ils obtiennent, & même qu'ils l'achètent fort cherement. Il n'y a point d'homme d'importance à la Cour, & au *Divan*, à qui ils ne fassent tous les ans des presens considerables. La Republique qui n'a point de voisin plus à craindre que le Turc, n'épargne rien pour entretenir la paix avec luy. Elle luy paye tribut de plusieurs Isles de l'Archipel, comme Zante, & Cerigo, elle souffre, elle dissimule ses caprices, ses insultes, sa tiranie, & afin de prévenir les differens, & les guerres qui naissent toûjours entre de puissans Voisins, autant qu'on les peut prévenir par la sagesse de la conduite; cette Republique envoye pour Ambassadeurs à Constantinople, les plus vieux, & les plus experimentez de ses Senateurs. Les Bailes de Venise sont ordinairement des gens, qui ont été Ambassadeurs en toutes les Cours de la Chrétienté: qu'on a employez en des Traitez de paix, & de guerre, & en des Negociations: gens enfin qui n'ignorent rien de la Politique de tous les Princes du monde, & des adresses des plus habiles Ministres, dans l'art de cacher son interieur, & de découvrir celuy d'autruy. Les Bailes ont des ordres libres de dépenser, & de donner autant qu'ils jugent qu'il le faut faire. Ils demeurent ordinairement trois ans à Constantinople, & pendant ce tems là ils amassent plus de cent mille écus, du moins ils le peuvent faire; car la Republique ne leur demande point de compte. Elle en use ainsi pour deux raisons. La premiere est pour balancer par le gain les peines de l'Ambassade de Constantinople, qui naissent du risque, & des fatigues du voyage, de la mauvaise humeur, & du peu de consideration des Turcs. La seconde est de recompenser couvertement ces Bailes, qui souvent se sont épuisés en des Ambassades dans l'Europe.

J'ay oui dire à Monsieur *Quirini*, en des Visites que j'ay eu l'honneur de luy faire, que la Politique des Turcs passoit de beaucoup celle des Europeans : qu'elle n'étoit point renfermée en des maximes, & des regles, qu'elle consistoit toute dans le bon sens, étant toute fondée sur le bon sens, & ne se remuant que par le bon sens. Que cette Politique n'ayant ni art, ni principes, étoit comme inaccessible, & qu'il avouoit de bonne foy, que la conduite du Vizir étoit un abîme pour luy, qu'il n'en pouvoit sonder le jugement, la prévoyance, la pénétration, le secret, l'artifice, & tous les détours. Il assuroit, que s'il avoit un Fils, il ne luy donneroit point d'autre école de Politique que la Cour Ottomane, où il ne se laissoit point d'admirer le Vizir, qui sans parler, sans écrire, sans se remuer beaucoup, gouvernoit un des plus puissans Empires du monde, & en étendoit les limites en plusieurs lieux.

Durant le séjour que j'ay fait à Andrinople, j'ay eu l'honneur de me trouver plusieurs fois en conversation avec cet Ambassadeur de Venise; & comme on s'entretenoit encore alors communément de la guerre de Candie, j'en appris de luy, & d'autres personnes eminentes de la Cour, bien des particularitez memorables. Voicy celles que j'ay crû les plus dignes d'être raportées.

Un des principaux Commandemens de la Loy de Mahomet, est le Pelerinage de la *Meque*, & de *Medine*. Il n'y a qu'une extrême pauvreté qui en puisse legitimement dispenser, & il est ordonné à ceux à qui la maladie, ou l'employ, ou d'autres empêchemens, ne permettent pas d'aller à ce pelerinage, de le faire faire par Procureur; c'est à dire, d'envoyer dans ces lieux de devotion, un homme exprés, qui fasse tout ce qu'on y feroit soy-même, si l'on y pouvoit aller.

Les Empereurs Ottomans s'acquittent fort exactement de ce devoir, tant pour eux, que pour leur famille. Ils envoient tous les ans des presens considerables à ces Villes, dont ils se disent par honneur *Seigneurs & Protecteurs*. Ces presens s'envoient quelque fois par terre, quelque fois par mer. On les chargea l'an 1644 sur un gros Gallion, qui les devoit porter au Caire. Beaucoup d'Eunuques, & diverses femmes du Serrail étoient avec les Envoyez du Grand Seigneur, pour faire le pelerinage, & il y avoit encore quantité de Passagers & de Soldats. Ce Gallion partit de Constantinople, avec plusieurs autres Voiles à qui il servoit de *Conserve*. Il fut attaqué

taqué proche de Rhodes par les Gallères de Malthe, & fut pris après un rude combat. Les Gallères ne le pûrent mener droit à Malthe, à cause qu'il faisoit eau de tous côtez, pour les grands coups de *Coursiers*, qu'il avoit reçûs au combat. Elles relâcherent avec peine en un Port de l'Isle de Candie. On le radouba là le mieux qu'il se pût, & l'on prit toutes les peines imaginables de le mener à Malthe, mais ce fut en vain : il alla à fond. On estimoit un million ce qu'on en avoit déchargé dans les Gallères.

La nouvelle de cette prise mit le Grand Seigneur en furie. Il menaçoit d'exterminer tous les Chrétiens qui étoient à Constantinople : les Ambassadeurs, & les Ministres étrangers comme les autres. Il en vouloit à toutes les Nations, parce, disoit-il, que les Gallères de Malthe étoient montées de Chevaliers, & de Soldats, de tous les pays de la Chrétienté.

Monsieur *Soranzo* Ambassadeur de Venise à la Porte Ottomane, recourut promptement aux Ministres du Divan. Il crût détourner seurement l'orage de dessus sa tête, & bien appaiser le Grand Seigneur, en luy faisant représenter, qu'il n'y avoit aucun Chevalier de Malthe sujet de la Republique. Les Ambassadeurs d'Angleterre, & de Hollande, firent remontrer la même chose ; ainsi toute la foudre sembloit devoir tomber sur Monsieur de la Haye le Pere, lors Ambassadeur de France : & sans doute il eut senti rudement la brutalité des Turcs, & l'emportement du Grand Seigneur, si *Givan Capigi Bachy* Grand Vizir ne l'eut garanti. Ce premier Ministre, homme de tres-grand esprit, de rare mérite, & de la plus illustre naissance de Turquie, ayant eu six Grands Vizirs de sa maison. Ce Ministre, dis-je, prit la deffence de l'Ambassadeur de France, des François, & de tous les Chrétiens qui étoient à Constantinople, excepté les Venitiens. Il fit entendre à Sa Hauteffe, que les Venitiens étoient les plus coupables, pour avoir permis aux Gallères de Malthe, de radouber le Gallion dans leurs Ports au lieu de l'arrêter. Il fit tourner ainsi contre la Candie toute la colére du Grand Seigneur, qui resolut d'y porter la guerre. Cette resolution fut fort secreete, & pour l'exécuter secretement aussi, on ne fit paroître de colére que contre Malthe. Le Grand Seigneur publia la guerre contre cette petite Isle, & ordonna à la Milice de se tenir prête à la fin du mois de Mars 1645.

L'Ambassadeur de Venise n'épargna ni industrie, ni pressens, pour pénétrer cette publication de guerre, & découvrir si elle étoit sincere, & ne couvroit point le dessein d'une entreprise

treprise contre la Republique. L'Ambassadeur de France l'assuroit, qu'il y avoit de la dissimulation, & luy donna plusieurs fois avis, qu'on en vouloit à la Candie. Il n'en fit aucun compte, & se laissa prévenir des assurances du contraire, que le Grand Vizir luy donnoit de tems-en-tems.

L'Armée Ottomane au nombre de 80 Vaisseaux, & d'autant de Gallées, commandée par Issouf Captan Pacha, partit de Constantinople à la fin d'Avril, fit descente en Candie, & en dix jours prit la Cannée. Ceux qui ont connu ce General disent, que c'étoit un grand Capitaine, & qu'il auroit pris l'Isle en peu de tems, si on luy eut laissé la vie, & la conduite de cette guerre. Le Grand Seigneur s'étant mis en tête, qu'Issouf avoit de grands tresors, & qu'on se pouroit passer de luy pour conquerir le reste de la Candie, le fit étrangler à Constantinople peu de jours après son retour. Sa Hauteffe perdit beaucoup à sa mort, & ne trouva point ces tresors qu'elle s'étoit imaginée. Les années suivantes la Porte renvoya d'autres Armées en Candie sous differens Generaux. Les succès qu'ils ont eus, sont trop connus pour en parler.

Ce n'est pas tant à la force de cette Isle, ou à la foiblesse des Turcs, qu'on doit imputer la longueur de cette guerre qui dura vingt quatre ans entiers, qu'aux revolutions étrangères qui arriverent dans la Cour Ottomané presqu'au commencement de cette entreprisede, & aux guerres qui se firent en Transilvanie, & en Hongrie, & qui durerent jusqu'à l'an 1665. Le Prince qui entreprit la conquête de la Candie étoit Ibrahim, âgé pour lors de trente deux ans, il étoit parvenu à l'Empire quatre ans auparavant, contre ses esperances, & celles de tout le monde; car il avoit été tenu en une rude prison durant le Regne d'Osman, & de Murat ses Freres, & ce dernier après avoir fait étrangler ses deux plus jeunes Freres, comme il se vit proche de sa fin, il commanda, qu'on étranglast aussi Ibrahim le seul frere qui luy restoit; mais ce cruel commandement ne fut point executé, parce que Murat n'avoit point de fils, & qu'Ibrahim étant demeuré seul de la famille Ottomane, c'étoit aussi l'unique Heritier de l'Empire. Il est donc à remarquer, que ce qui avoit porté Murat à laisser la vie à Ibrahim, & à l'ôter à ses freres, bien que plus jeunes, c'est qu'Ibrahim n'avoit point d'esprit, & que paroissant tout à fait incapable de regner, on ne pouvoit craindre de revolte en sa faveur. Dès qu'il fut sur le Trône, il s'abandonna à toutes sortes d'impuretez, & de crimes: ses débauches, ses extorsions, & ses cruauitez le rendirent odieux, & insupportable

supportable à tous ses sujets. Il prenoit sans aucune distinction les biens des Mosquées, & des particuliers, & souvent il ôtoit la vie à ceux qu'il croioit riches, pour avoir plus aisément leurs biens; & tout cela pour fournir aux excessives dépenses de ses plaisirs, & au grand luxe de sa Cour. La Milice étoit mal payée. Elle se souleva pour déposer Ibrahim au mois d'Oust 1648, & pour mettre sur le Trône Mahamed son Fils aîné, âgé seulement de sept ans, & douze jours après quoy elle étrangla Ibrahim.

J'ay déjà rapporté, que dans les premières années du Règne de Mahamed l'Etat étoit gouverné par des Femmes, & par des Eunuques qui en remplissoient, comme bon leur sembloit, les premières Charges, & particulièrement celle de premier Ministre, jusqu'au tems qu'on la donna à *Cupirly Mahamed Pacha*, qui entreprit la guerre de Transilvanie. Son Successeur, qui étoit aussi son fils, commença celle de Hongrie, laquelle ayant été terminée par la paix l'an 1665, comme je l'ay dit, il s'attacha deux ans ensuite à cette conquête de la Candie, où il trouva une bien plus longue, & plus vigoureuse résistance qu'il n'avoit pensé.

Si la Candie eust tenu encore un hyver contre les Turcs, on ne doute point que le Grand Vizir n'eust été contraint de lever le siège, & qu'il ne fust arrivé de grands Soulevemens dans l'Empire. Les plus vieux Janissaires étoient morts à ce siège: aucun n'y vouloit plus aller: tous les Turcs murmuroient de cette guerre: ils disoient qu'on alloit faire échouer contre une roche les forces Ottomanes, par un aveuglement étonnant: le Peuple de Constantinople vouloit mettre sur le Trône un Frere du Grand Seigneur: Sa Hauteffe étoit sollicitée de faire mourir le Vizir, afin d'appaiser par ce sacrifice la colère du peuple, & de la Milice. L'un ou l'autre de ces changemens suffisoit pour faire lever le siège.

Le Grand Vizir savoit tout cela. Il étoit au desespoir de ne pouvoir finir cette guerre. Il craignoit fortement d'y laisser l'honneur, & la vie. On dit qu'il s'arrachoit les poils de la barbe. Il est certain qu'il gagna alors une maladie incurable, difficile à nommer. C'étoit un certain faiblessement de cœur, ou abbatement d'esprits, causé par la crainte, l'affliction, & l'épouvante. Les Medecins luy ordonnoient contre ce mal l'usage du vin pur. Il en beuvoit journellement, & ne se sentoit remis que par ce secours.

Lors que la nouvelle de la reddition de Candie fut portée au Grand Seigneur, Sa Hauteffe ne la pût croire, & quand

elle en fut assurée, elle s'emporta à des excez de joye, qui étoient extravagans. Elle & toute sa Cour repétoient souvent ces mots, *Les Francs ont eu pitié de nous.*

Les Turcs se glorifioient à la prise de Candie, d'avoir vaincu toute la Chrétienté; parce qu'il y avoit à ce siège des Soldats, & des Volontaires, de tous les endroits de la Chrétienté, & ils disoient qu'il avoit duré trois ans, parce que toute la Chrétienté s'y étoit trouvée, & qu'elle y avoit fait ses plus grands efforts.

Le plus utile preparatif que fit le Vizir pour le siège de Candie, fut de faire son *Kiaïa*, c'est à dire, l'Intendant de sa maison, Grand Tresorier de l'Empire. Il connoissoit la véritable amitié que ce Seigneur avoit pour luy, & qu'au besoin il n'épargneroit pas sa vie. Cette prévoiance fit le gain de la place, & le salut du Vizir. Le Grand Tresorier ne laissa jamais manquer le Camp de rien. On y trouvoit des moutons à un écu tant qu'on en vouloit. Les Marchez y étoient remplis de toutes les choses necessaires à la nourriture, & au vêtement. Les munitions y passoient à quelque prix, & à quelques risques que ce fust, parce que l'argent y abondoit.

Dans le Memoire que ce Tresorier donna au Divan, des dépenses extraordinaires faites en Candie, les trois dernières années du siège; il y avoit 700 mille écus dépensez en dons faits aux deserteurs ennemis, qui se faisoient Turcs, ou s'en alloient hors de l'Isle: à recompenser les beaux exploits des Soldats: à payer les têtes des Chrétiens. On donnoit sept francs & demy de chacune. Ce Memoire marquoit, qu'on avoit tiré cent mille coups de Canon contre la Place: & qu'il étoit mort devant sept Pachas, 80 tant Colonels que Capitaines, 10400 Janissaires, sans les autres Milices, & les Troupes des Provinces, dont la paye n'est point couchée sur l'Etat.

Le jour que le Grand Vizir entra dans Candie, le Chevalier Molino, que la Republique avoit envoyé pour traiter de paix avec la Porte, étoit à son côté. Le Grand Vizir luy dit, que l'Isle de Candie coûtoit beaucoup au Grand Seigneur, Monsieur Molino luy répondit, qu'elle coûtoit aussi beaucoup à la Republique, & qu'il y étoit mort cent mille hommes, sans conter les François. Le Vizir luy demanda pourquoy la place ne s'étoit pas rendue plutôt, y ayant long-temps qu'ils n'étoient plus en état de tenir. L'Ambassadeur répondit, que le Roy de France avoit empêché de le faire,

en

en promettant d'envoyer de puissans secours, & de declarer la guerre au Grand Seigneur.

Le Baile Molino arriva en Candie au printems de l'an 1669. Il se tenoit aux *Gozes* de l'Isle. Il envoya offrir au Grand Vizir, les *Grabuses*, & *Spina Longa*, la *Suda*, & *Tine*, Isles de l'Archipel; *Cliffa*, & d'autres places de terre ferme, les frais de la guerre, & cinquante mille écus de tribut par an pour la ville de Candie, que la Republique tiendroit de l'Empire. Le Grand Vizir fit réponce, que le Grand Seigneur avoit plus son honneur en consideration, que tous les autres biens; qu'il ne vouloit autre chose que ce morceau de roche, que Sa Hauteffe attaquoit depuis vingt quatre ans.

Ce fut le Capitaine General Morisini qui fit la Trêve avec le Vizir. Il la fit à l'insçu du Chevalier Molino, & sans luy en rien communiquer. Ce procedé pensa coûter la vie à Monsieur Morisini à Venise. Les grandes sommes d'argent, qu'il fit couler pendant une nuit, le sauverent. Ce Capitaine General ne songea en traitant à aucun interest, qu'à celui de l'Etat. Il ne se mit en peine ni de celui de la Religion, ni de celui du Commerce. Il s'appliqua tout entier à ce qui regardoit l'Isle de Candie, & la guerre, & accorda avec le Vizir, que tout le reste seroit remis en l'état, auquel il étoit avant la rupture. C'est ce qui fut cause que Monsieur Molino eut tant de peine à faire rebâtir à Galata, fauxbourg de Constantinople, l'Eglise des Venitiens que le feu avoit consummée, & il fit tant d'efforts en cette affaire pour lever les obstacles, qui survenoient de tous côtez, qu'il y mourut en la peine; mais par bonheur l'ouvrage étoit presque achevé. Il demanda plusieurs choses au Grand Seigneur, particulièrement la diminution des droits de Douïanne, que les Venitiens payent, mais il ne l'obtint point. Le Grand Vizir luy dit, *Monsieur Molino, l'Alliance qu'il y a entre la Porte & la Republique, est une Alliance ancienne, & la Porte la considere par son ancienmeté, plus que par aucun autre égard; si l'on y change quelques Articles, ce sera une Alliance nouvelle, dont les Turcs ne feront plus tant d'estime, & qu'ils respecteront beaucoup moins. Deplus, si vous demandez des graces au Grand Seigneur, Sa Hauteffe vous pourra demander aussi quelque chose.* Monsieur Molino entendit bientôt ce que cela vouloit dire, il ne parla plus de diminution de droits, ni de changement aux Capitulations anciennes.

Je viens de donner une trop belle idée de la conduite du Grand Vizir, pour ne rien dire de plus particulier de sa personne; mais comme c'est de son Pere, qui étoit aussi Grand Vizir,

Vizir, qu'il tenoit sa fortune, & sa gloire, je diray au paravant & en peu de mots, ce que fit de plus memorable, ce Vizir si renommé.

Il s'appelloit *Cuperly Mahamed Pacha*. Le Caprice des Femmes, & des Eunuques, qui gouvernoient durant le bas âge de Mahamed quatrième, le fit Grand Vizir. Il ne pensoit à rien moins, qu'à cette haute dignité lors quelle luy fut offerte, mais dès qu'il en fut revêtu, il se mit à envisager le changement, & le meurtre de plusieurs Grands Vizirs ses Predecesseurs, dont l'Etat changeoit presque tous les mois, & il crût que pour se conserver la vie, & l'employ, il falloit qu'il fit mourir ses Envieux, & ses Competiteurs, & qu'il entreprit des guerres, afin de tenir toujours le Grand Seigneur éloigné de Constantinople, & de se voir toujours occupé à la tête d'une Armée.

Il commença par le Serrail, où il fit étrangler plusieurs Eunuques, & s'étant rendu Maître en peu de tems de la crédulité, & des affections de son jeune Prince; il luy persuada que pour être Maître absolu de l'Empire, & n'être point sujet aux leditions, & aux intrigues, & pour empêcher la Milice de faire des attentats pareils à celui qu'on avoit fait sur son Pere; il falloit que Sa Hautesse s'éloignast de la Capitale, où le peuple est mutin, & où les Janissaires sont les Maîtres, & qu'elle se défit de tous ceux qui avoient osé déposer son Pere, & tremper leurs mains parricides dans son sang. Suivant ce projet, *Cuperly* fit étrangler *Delly Ussain Pacha*, renommé pour le plus vaillant Capitaine de l'Empire, qui avoit été General en Candie. Il mena la Cour à Andrinople, & il entreprit la guerre de Transilvanie, parce que celle de Candie l'eut tenu trop éloigné de la personne du Grand Seigneur, qui n'étoit pas encore en âge de marcher à la tête de ses Armées.

Cette guerre de Transilvanie fut courte, & glorieuse au Grand Vizir, par la deffaitte du Prince Ragotsky, & par la prise de Varadin, quoy qu'elle luy coutât le sang des meilleures Troupes Ottomanes, & de leurs plus braves Officers. Il revint Victorieux à Andrinople, & quoy qu'il eut fait la paix avec l'Empereur, il se mit à faire des apprêts pour recommencer la guerre contre luy en Hongrie. Il étoit sur le point de se mettre en campagne l'an 1662, lors qu'il mourut, mais il eut le pouvoir avant sa mort, de faire recevoir en sa place son fils unique, *Abmet Pacha*, quoy qu'il n'eut pas atteint l'âge de trente ans; ce qui est une action extraordinaire, & sans pareille dans l'Histoire de la Monarchie Ottomane.

Il n'y a peut-être jamais eu de Grand Vizir plus capable de gouverner l'Empire Ottoman, qu'*Akmet Pacha*. Il avoit la taille haute, un peu chargée d'embonpoint : les yeux grands, & ouverts : le visage bien formé : le teint blanc, & uni : son air étoit modeste, grave, affable, & engageant. Il ne se peut voir de Turc, ni d'homme plus civil. Il étoit d'un naturel beaucoup plus doux, & moins sanguinaire que son Pere. Il n'étoit point Tiran, & haïssoit à mort les vexations. La justice, & l'équité paroïssoient en tout ce qu'il faisoit. Il ne se laissoit point conduire à l'intérêt, & soit qu'il n'eût pas beaucoup d'attachement aux biens ; soit que les siens qui étoient tres grands, remplissent tous ses desirs, l'on ne voyoit pas qu'il les recherchast, comme font les autres Turcs. On dit même une particularité, qui fait beaucoup à sa gloire ; c'est que de tous les gens qui luy ont fait des presens, pour aller à leurs fins, aucun d'eux n'y est parvenu ; ainsi il arrivoit toujours, qu'on n'obtenoit ni graces, ni emplois de ce Ministre, quand on les luy demandoit le present à la main. Son esprit étoit étendu, penetrant, couvert : sa memoire heureuse, & facile : son jugement juste, & appliqué. Il alloit droit aux choses. Il parloit peu, & modestement ; mais avec un discernement, & une connoissance qu'il n'est pas facile de représenter. Les commencemens de son Ministère furent glorieux, & avantageux à l'Empire Ottoman : toutes les suites le furent encore d'avantage.

Ce grand homme ayant vû les beaux succez qu'avoit eus la conduit de son Pere au gouvernement de Turquie, tâcha d'abord de le suivre, d'aussi près qu'il se peut. Il commença la guerre contre l'Empereur, que son Pere avoit projectée, & qu'il alloit entreprendre. Il marcha à Bude avec une Armée de soixante mille hommes, assiégea Neuhausel, qu'il prit l'an 1663 : fit lever le siège de Canise, & emporta le Fort de Serin au commencement de l'année suivante. Dans le dessein de continuer ses progresz, & d'aller droit à Vienne, il fit faire un pont sur la Riviere de Raab : douze mille Turcs l'avoient déjà passée, & toute l'Armée en alloit faire autant ; mais elle en fut empêchée par celle de l'Empereur, qui fortifiée du secours des Alliez de l'Empire, & particulièrement des François, tailla en pieces la meilleure partie de ces douze mille Turcs, donna la fuite au reste, & gagna cette celebre bataille ; qu'on a appelée *la bataille de St. Godard*, du nom du Bourg près duquel elle se donna.

Le Grand Vizir repara la perte de cette bataille, par un Traitté de Paix qu'il fit aussi glorieux, & aussi avantageux, que s'il l'avoit gagnée; & voyant la passion qu'avoit le Grand Seigneur de revoir Constantinople, il l'y mena, si bien accompagné, qu'il n'y avoit nul soulèvement à craindre, & il y demeura jusqu'au commencement de l'an 1666, qu'il entreprit de terminer la guerre de Candie, à quoy il s'employa trois ans, comme je l'ay dit. Deux ans après il commença la guerre de Pologne, & il suivit toujours de fort près la grande maxime de son Pere, *qu'un premier Vizir devoit se maintenir à la tête d'une Armée.*

Nous partîmes d'Andrinople le 9. Juin, & revînmes à Constantinople le 15. Le 17. au point du jour, Monsieur de Nointel alla incognito voir le Caimacan, & luy demander un passeport pour le Vaisseau du Roy. Le Caimacan fit réponce, qu'il n'avoit point reçu d'ordre du Vizir de luy en donner, & qu'il ne le pouvoit faire. L'Ambassadeur fut fort surpris, & fort touché. Il conta au Caimacan la dureté du Vizir pour luy. Le Caimacan fit semblant de s'intéresser dans l'injustice du traitement qu'on faisoit à l'Ambassadeur. Il convint en suite avec son Excellence, d'envoyer chacun un homme & des Lettres au Vizir. Le Caimacan manda à ce Ministre, tout ce que l'Ambassadeur luy avoit dit, & représenté. Monsieur de Nointel luy écrivit des plaintes de son manquement de parole. Il le conjura de n'outrer pas sa patience qui étoit à bout, de luy declarer entièrement la dernière resolution de la Porte, & de luy envoyer particulièrement le congé du Vaisseau du Roy.

Les Exprés qu'on chargea de ces Lettres partirent séparément. Celuy du Caimacan partit le 18. Juin: celuy de Monsieur de Nointel le lendemain. L'Exprés du Caimacan trouva toute la Cour auprès de Silistrie, d'où il retourna à Constantinople le 9. Juillet. Dès qu'il fut arrivé, son Maître envoya querir le premier Interprète de l'Ambassadeur, & luy dit: Le Vizir n'a point donné de réponce à mon Exprés, & il l'a renvoyé, en luy disant, qu'il me feroit savoir par une autre voye, les volontez du Grand Seigneur. Le Courier de l'Ambassadeur n'étoit pas revenu le 20. Juillet, lors que je partis: je ne fais quelle réponce il raporta.

A la fin du mois de Juin, l'Ambassadeur fit demander un passeport pour le Directeur de la Compagnie du Levant, de qui j'ay parlé, un pour moy: une permission de faire venir du vin, & une autre d'entrer à Sainte Sophie. Le Caimacan fit

fit réponce, qu'il ne pouvoit accorder rien du tout à l'Ambassadeur, jusqu'à ce qu'il scût les intentions du Vizir : qu'il sentoient beaucoup de repugnance à luy refuser ces bagatelles, mais qu'au terme où étoient les choses, entre le Grand Vizir, & l'Ambassadeur ; il se rendroit criminel de donner des passeports à Son Excellence : que dès qu'il en auroit la permission, il feroit connoître la bonne volonté qu'il avoit pour la Nation Françoisé.

Ce refus me donna beaucoup d'inquiétude, parce qu'il sembloit confirmer des bruits, qui couroient, que le Grand Vizir vouloit faire arrêter l'Ambassadeur, & tous les François. Je me voyois avec un grand fonds : c'estoit la charge de deux chevaux, comme je l'ay dit. Le baggage de mon Camarade, & le mien en chargeoit encore quatre. Cela nous permettoit pas de penser seulement à fuir, ou à se cacher. Trois autres considérations augmentoient mon inquiétude, & ma peine. La première, que quelque chemin que je prisse, pour passer par terre en Perse, je ne pouvois de trois mois être hors de Turquie, & que pendant ce tems-là la Porte auroit tout le loisir d'envoyer ordre aux extrémitez de son Empire les plus reculées, d'arrêter les François ; si elle se portoit à cette violence contre eux. La seconde est, que rien de tout ce que je portois de précieux, n'avoit passé à la Douanne, & que si l'on venoit pour cela à me rechercher à Constantinople, ou en d'autres villes de Turquie, je ne pouvois esperer de l'Ambassadeur aucun secours. La troisième, qu'à cause des chaleurs, il ne se feroit de Caravane pour aller en Perse, qu'au mois d'Octobre.

En ce facheux embarras, Dieu dont j'ay toujours senti le secours en mes plus grands besoins, me fit voir un chemin tout prêt, pour me tirer seurement de Constantinople. Le Grand Seigneur a une Forteresse à 20 mille du Tanais, vis-à-vis de l'endroit où ce grand fleuve entre dans les Marais Meotides. Cette Forteresse s'appelle *Azac*. La Porte y envoie tous les ans un nouveau Commandant avec des gens, & de l'argent. Il y va par mer tant parce qu'il n'y a que 1300 milles par cette voye, qu'à cause du risque qu'il y a par terre de tomber entre les mains des Tartares, des Cosaques, ou des Moscovites. La *Saïque* (c'est une sorte de Vaisseau Turc) où s'embarque le Commandant, n'est point exposée à la visite des Douanniers, comme sont tous les autres bâtimens qui vont en la Mer noire. Ce qui est dessus se peut dire libre, & il n'y a que le Commandant Turc, qui

ait droit d'en prendre connoissance. Cette Saïque touche *Cassa*, Ville, & Port celebre dans la *Tartarie Crimée*; d'où il part tous les ans au mois de Septembre, & d'Octobre, des Vaisseaux qui vont en *Mingrelie*, ou *Colchide*, qui n'est qu'à sept ou huit jours de marche, avant que d'entrer sur les terres de Perse. Il n'y a pas de route plus courte, pour aller de Constantinople en Perse, ni qui puisse être plus aisée; car on pourroit faire le voyage en trois semaines, tout par mer, à quelques soixante lieues près, néanmoins il n'y a pas de route moins pratiquée, ni plus inconnue, à cause des dangers qu'on y court, & je ne pûs trouver à Constantinople un seul homme qui l'eût faite. J'en trouvois un grand nombre qui me disoient ce que j'en raporte, & qu'ils avoient été aux Ports de *Mingrelie*, où il y a toujours beaucoup d'Armeniens, & de Georgiens sujets de la Perse, qui leur disoient, qu'il n'y avoit que six ou sept jours de marche de là chez eux.

Les dangers de cette route qui empêchent qu'on ne la prenne, sont de deux sortes, premièrement la Mer noire est fort orageuse, & la plupart des Vaisseaux y perissent, faute d'art, & faute de bons Ports; d'ailleurs les Peuples qui habitent les Pays entre la Mer, & les Etats de Perse, sont d'un fort méchant naturel: gens sans Religion, & sans Police. Ainsi je n'aurois eu garde de songer seulement à la route de *Colchide*, quelques appas qu'elle eut pour moy, soit par la curiosité, soit pour la facilité, & la brièveté du chemin; si le passage de la Turquie ne m'eût paru d'un danger encore plus redoutable, dans les facheuses circonstances que j'ay rapportées. Ce qui me pouvoit le plus à prendre la voye de la Mer, étoit cette Saïque d'*Azac*, qui me paroissoit un moyen comme infallible, pour sortir de Constantinople, sans beaucoup de peines, & sans aucun risque; mais la Mer noire. Cette mer nommée, & renommée de ses naufrages, & le peu d'expérience des Turcs dans la Navigation, me faisoient trembler. Je voyois tout le risque auquel je m'exposois, & combien ce voyage étoit hazardeux: mais il ne m'effrayoit pas encore tant que les dangers dont j'ay parlé, & que je courrois en attendant d'avantage à Constantinople, ou en passant par terre en Perse.

Le peril de la Mer noire étoit à la verité plus grand; car il y alloit de tout, mais il étoit plus incertain. Le peril de Turquie étoit moindre, il ne s'agissoit pas de la vie, ni de perdre entièrement le bien; mais il étoit plus mal-aisé de l'éviter: Enfin je me resolus de prendre la Mer noire, & me préparay à m'embarquer.

Un de mes amis à qui je communiquay ma resolution, me fit avoir l'assistance d'un Marchand Grec, qui alloit en Cholchide, qu'on appelle ordinairement la *Mingrelie*, & qui s'embarquoit sur la *Saique*, preparée pour *Azac*. C'étoit un tres-honnête homme. Mon amy avoit quelque pouvoir sur sa personne, & sur ses affaires. Il luy recommanda de me servir de toutes ses forces, sur peine de perdre entièrement son amitié, s'il y manquoit. Le Marchand Grec s'engagea à le faire, & le fit effectivement avec grande affection, avec beaucoup d'affiduité, & avec assez de bonheur. Il s'employa d'abord à louer des chambres pour moy dans la *Saique*, sans dire pour qui c'étoit. Il se chargea d'embarquer peu-à-peu ce que j'avois. Il me donna les avis, & les lumieres necessaires pour être consideré sur le Vaisseau, & pour être bien traité à Caffa, où il falloit aller. Entr'autres avis, il me dit de me faire recommander à l'Officier qui alloit à *Azac*, & de prendre un passeport du Grand Seigneur. La recommandation ne me donnoit pas de peine, mais le passeport me desesperoit, parce qu'il m'avoit déjà été refusé.

Je decouvris ma peine à Monsieur de Nointel, le suppliant tres-humblement de trouver bon, que je me servisse des Lettres de recommandation que j'avois de l'Ambassadeur d'Angleterre, qui étoit à Paris lors que j'en partis, pour celui de la même Nation à Constantinople, & que j'obtinisse par son moyen un passeport en qualité d'Anglois. Monsieur de Nointel en fit d'abord quelque difficulté, mais il y consentit à la fin, luy ayant fait connoître l'importance de mon voyage. Il fit dire, & écrire par son Secretaire à l'Ambassadeur d'Angleterre, qu'il étoit fort content que son Excellence s'employast pour moy. L'Ambassadeur le fit de la meilleure grace du monde, & avec chaleur, mais sans succes; car le Caimacan étant sur le point de signer le passeport, il eut un avis secret de prendre garde à ce qu'il faisoit, parce que le passeport qu'on luy demandoit, étoit pour des François, qu'on faisoit passer pour Anglois. Cet avis gêta tout: il mit mal l'Ambassadeur d'Angleterre, avec le Caimacan; qui se plaignoit de la surprise, & avec Monsieur de Nointel, qu'il accusoit de l'avis donné au Caimacan.

Le 19. Juillet le Marchand Grec qui me devoit conduire en Mingrelie, me vint dire que nôtre *Saique* avoit été remorquée à l'embouchure de la Mer noire, & qu'elle n'attendoit que le vent pour partir. Je voulois m'aller embarquer à l'heure même, mais mes amis ne trouverent pas bon que je

le fiffé, avant que le Vaisseau eut mis à la voile, à cause que je pourrois, disoient-ils, être reconnu pour François. Je me tins donc trois jours durant chez Monsieur Sinibaldi Fieschi Resident de Genes, dans une maison de campagne qu'il a sur le Bosphore, & quatre autres jours dans un beau Monastère de Grecs, qui est au bout du Canal, du côté de l'Europe, vis-à-vis le port où nôtre Vaisseau attendoit le vent.

Le Bosphore de Thrace est assurément un des beaux endroits du monde. Les Grecs ont appelé *Bosphores*, ces détroits, ou manches qu'un Bœuf peut traverser à la nage. C'est un Canal de 15 Milles de longueur, & d'environ deux de largeur, en des endroits plus, & en d'autres moins. Ses rivages sont des montagnes couvertes de maisons de plaisance, de bois, de jardins, de parcs, d'agréables vûes, de beaux deserts, avec mille sources d'eau par tout. L'aspect de Constantinople, quand on le voit de dessus ce Canal, à deux mille d'éloignement, est incomparable, & c'est à mes yeux, comme à ceux de tout le monde, la plus charmante perspective qui se puisse rencontrer. La promenade du Bosphore est aussi la plus agréable, & la plus divertissante qu'on puisse faire sur l'eau. Le nombre des Barques qui s'y promettent durant les beaux jours est fort grand. Le Resident de Genes m'a dit plusieurs fois, qu'un jour il prit plaisir à conter les Bateaux qui passèrent devant son logis, depuis midy jusqu'à Soleil couché, & qu'il en avoit conté près de 1300.

Il y a quatre Châteaux sur le Bosphore bien munis de Canon, vis-à-vis l'un de l'autre: deux à 8 mille de la Mer noire: deux tout proche de l'embouchure. Ces derniers ont été bâtis il n'y a que 40 ans, pour empêcher l'entrée du Canal aux Cosaques, aux Moscovites, & aux Polonois, qui auparavant venoient avec des Barques faire des courses jusqu'à la vûe de Constantinople.

Le 17. à la pointe du jour je m'embarquay, nôtre Vaisseau étoit déjà à la voile. Plus de 80 Bâtimens de différentes grandeurs, se mirent en Mer en même tems. Il y avoit en tout deux cens hommes sur le nôtre. Le Commandant d'Azac & sa suite, au nombre de vingt personnes, cent Janissaires, trente Matelots, & cinquante Passagers. J'avois trois loges: mon Camarade & moy en tenions deux, nôtre bagage occupoit la troisième, nos gens couchoient sur la couverte. Ces loges sont fort étroites, & fort incornodes.

modes. Les nôtres étoient à la prouë. Il y en avoit trente deux dans la Saïque, avec la chambre du Capitaine qui étoit spacieuse, & fort propre. Dix personnes y pouvoient coucher fort aisément. Ce qu'il y a de bien incommode sur les Bâtimens Turcs, c'est qu'il y faut faire provision de toutes les choses nécessaires à la vie, jusqu'au bois, & à l'eau: le reste est supportable. Chacun a la liberté de faire sa cuisine deux ou trois fois le jour. Le foyer est sur la couverte à la poupe. Lors que l'on veut faire cuire quelque chose, on y porte un trepié, du bois, & de l'eau. J'ay vû par fois seize, à dix-huit marmites ensemble sur le foyer. Les commoditez sont en dehors du Bâtiment à la poupe, en maniere de cages, qui s'ôtent & s'attachent comme on veut.

Les Saïques n'ont qu'une couverte, & que deux Mats avec le Beupré, scavoir l'arbre de Mestre, & celuy de Mezanne. Ces mats ne peuvent porter que chacun deux voiles, & ordinairement ils n'en portent qu'une. Il n'y a point d'échelles accommodées aux Aubans, ni ailleurs, hors-mis une petite; qui est attachée au haut du grand mats, & qui tombe tout du long. Les mats n'ont point de hune. Le Beupré n'en a point non plus, & il ne peut aussi porter qu'une voile. On connoit assez de là que les Matelots Turcs ne montent point au mats, pour embrouïller, ou pour étendre les voiles; aussi n'est il pas nécessaire, parce que les vergues sont toujours en bas sur la couverte. Lors qu'on veut prendre le vent, on délie la voile, & on tire en haut la vergue où elle est attachée. Les voiles de Trinquet se lient aux vergues, chaque fois qu'on s'en veut servir, & quand la voile est attachée, on monte la vergue par une poulie, qui est au haut du Trinquet. On peut ainsi juger de tout cela, que l'envergure de ces Bâtimens est assez mal entenduë. L'emmaturation ne l'est pas mieux.

On ne se sert sur ces Bâtimens, ni de pompe pour vider l'eau, ni de moulinets pour tirer les Anchres. On vuide l'eau avec des seaux, & voicy comment les Anchres se tirent. Il y a à la prouë deux poulies assez petites, sur lesquelles le cable de l'Anchre passe: vingt, ou trente hommes prennent ce cable, & le tirent de toute leur force, jusqu'à ce que l'Anchre soit en haut. Quand un Bâtiment chargé entre dans le port, on le met sur quatre Anchres: deux sont attachées à la prouë, & deux à la poupe. Voila ce que j'ay observé de plus particulier, sur la construction de ces sortes de Vaisseaux, & sur la manœuvre des Turcs.

Leur

Leur Navigation n'a ni art, ni sûreté. Leurs plus habiles Pilotes Turcs, ou Grecs, n'ont que l'expérience toute simple, sans aucun fondement de règles. Ils ne se servent point de Carte, & n'observent point exactement, comme nos gens de mer, le chemin qu'ils font, pour connoître chaque jour, par cette observation, combien ils sont proche du lieu, où ils veulent parvenir. Ils entendent fort mal la Bouffole, & savent seulement que la fleur de Lys se tourne toujours vers le Nord. Lors qu'ils veulent faire voyage, ils attendent un bon vent & un beau tems. Quand il est venu, ils ne se mettent par aussitôt en mer, ils attendent huit ou dix heures, pour s'assurer du tems & du vent. Ils se conduisent par les terres dont ils sont presque toujours à vûe. Quand il s'agit de golphoyer, ils se conduisent par le Compas. Ils savent par rapport, ou par expérience de quel côté il faut qu'ils ayent le Nord pour arriver au lieu où ils vont, cela seul les guide, ils n'en savent pas d'avantage. S'ils faisoient de longs voyages en pleine mer, pas un n'échapperoit d'une tempête, bien leur en prend qu'ils se tiennent toujours proche de terre, & proche des Ports. Lors que le vent est rude ils vont à flot, ils plient les voiles, & se laissent conduire aux vagues. Si le vent est contraire ils ne s'efforcent point d'y résister, ils virent le bord, & retournent plutôt au lieu d'où ils sont partis, que de soutenir la violence d'une grosse mer contraire. Ce qui les perd, c'est quand le vent les pousse à la Côte; car lors qu'ils sont ainsi battus, ils vont échouer bien viste, ne sachant ce que c'est que de bordoyer, & de se tenir à la Cape.

J'ay ouy dire à de vieux Capitaines Turcs, qu'il y a 1500 Bâtimens sur la Mer noire, & que tous les ans il s'en perd cent. Le lieu ou les naufrages sont plus à craindre sur cette mer est l'entrée du Bosphore.

Cette entrée est étroite. Il y souffle souvent des vents opposés, & il en sort presque toujours un qui repousse les vaisseaux: & qui même lors qu'il est violent les fait échouer à la Côte, laquelle est toute de rochers escarpez. Il s'y est brisé tant de Galères, & tant de Vaisseaux, qu'on n'en sauroit dire le nombre. Il y a peu de tems que dixsept Galères y perirent en un même jour. Il n'y a point de doute que les frequens orages qui en toutes saisons s'élevent sur la Mer noire, ses flots courts & entrecoupez, son lit étroit & serré, les mauvaises Côtes, dont elle est ceinte en partie, ne soient la principale cause des divers naufrages qui s'y font; mais il n'y a point de doute aussi, que de bons Pilotes

& de bons Matelots sauroient la moitié des Bâtimens qui s'y perdent.

Le 3. Aoust au matin nous arrivâmes à Caffa, après huit jours de Navigation, durant lesquels nous eûmes toujours fort beau tems, & peu de vent. Nous reconnûmes le cinquième jour, la pointe de la Chersonese Taurique. Les Grecs appelloient Chersonese, ce que les Latins ont nommé Peninsule, & que nous appellons presqu'Isle, & ils ont nommé cette presqu'Isle-cy Taurique, parce qu'elle fut premièrement habitée par des Scithes du Mont Taurus. Elle tire à l'Orient & à l'Occident, ayant environ 250 lieues de circuit, savoir 35 lieues de long, que je prens du Septentrion au Midy & 55 lieues où elle a le plus de largeur. L'Istme qui la joint au continent n'est large que d'une lieue. Les Geographes modernes l'appellent la Tartarie Crimée, & aussi Précopense; comme qui diroit la Tartarie de villes, pour distinguer les Tartares de cette presqu'Isle qui demeurent la plûpart en des villes, sur tout durant l'hiver, d'avec les autres Tartares de l'Europe, qui habitent hors de la presqu'Isle appelez Nogayes, & aussi Hordes ou Hordou, mot qui signifie Assemblée, & dont les Turcs & les Persans se servent ordinairement, pour nommer le Camp d'une Armée ou d'une Cour. Le país de ces deux sortes de Tartares, Précopenses & Nogayes, est ce que nous appellons la petite Tartarie, ou la Tartarie mineure, pour la distinguer d'avec les Tartares d'Asie, qui habitent au delà du Palus, ou Marais Meotide à l'Orient de la mer Caspienne, & jusqu'à la Chine. Les Côtes de cette presqu'Isle Précopense à conter de la partie la plus avancée en la mer jusques à Caffa, sont de rivages hauts, & des montagnes élevées couvertes de bois & de villages. Au compte des Pilotes il y a par la Mer noire 750 milles de Constantinople à Caffa. Je ne fais comment ils comptent, ni comment cela se peut accorder avec ce qui arrive tres-souvent, que des Saïques font le voyage en deux jours & deux nuits juste. Au compte que j'en ay fait il n'y a pas plus de deux cens lieues. Nôtre vaisseau en jetant l'ancre tira deux coups de Canon. Le Commandant qui étoit destiné pour Azac, fit faire une décharge de Mousqueterie à toute la Soldatesque. Ensuite il alla à terre avec des Officiers qui l'étoient venu recevoir de la part du Pacha. La ville & le port sont fort libres. On y entre & on en sort sans demander permission. On n'y visite point les Bâtimens. Dès qu'un vaisseau jette l'ancre, il y vient plusieurs bateaux qui portent à terre ceux qui y veulent aller.

Cassa est une grande ville bâtie au bas d'une coline sur le rivage de la Mer. Elle est plus longue que large. Sa longueur s'étend à peu après du Midy au Septentrion. Elle est entourée de fortes murailles. Il y a deux Châteaux aux deux bouts qui avancent un peu dans la mer, ce qui fait que quand on regarde la ville de dessus un vaisseau, elle paroît bâtie en demi-lune. Le Château du côté du Midi est sur une éminence qui commande les environs. Il est fort grand, & le Pacha y demeure. L'autre est plus petit, mais il est bien muni d'Artillerie. La mer en baigne le côté qui la regarde. On compte quatre mille maisons dans Cassa, 3200 de Mahometans Turcs & Tartares, 800 de Chrétiens, Grecs & Armeniens. Les Armeniens y sont en plus grand nombre que les Grecs. Ces maisons sont petites, & toutes de terre. Le Bazars, on appelle ainsi les lieux de marché, les places publiques, les Mosquées, & les bains en sont aussi bâtis. On ne voit dans la ville aucun édifice de pierre, si l'on en excepte huit anciennes Eglises un peu ruinées, qui ont été bâties par les Genoïs. Cassa s'appelloit auparavant Théodosie. Les Grecs la fonderent dans le cinquième Siècle. Les Genoïs s'en rendirent Maîtres, & de plusieurs autres villes maritimes en divers endroits de cette mer dans le 13 Siècle, au tems de la guerre sainte, & de la grande foiblesse des Empereurs d'Orient. Mahomèt second les conquit toutes sur les Genoïs vers la fin du 16 Siècle. Cassa fut prise l'an 1574.

Le terroir de Cassa est sec & sablonneux. Les eaux n'y sont pas bonnes, mais l'air y est tres-sain. Il y a fort peu de jardins au tour, & il n'y croît point de fruit. On en apporte en tres-grande abondance des villages voisins, mais il n'est pas bon. Je ne sais s'il y a ville au monde, où les autres alimens soient meilleurs, & a plus bas prix qu'à Cassa. Le mouton y a un goût excellent. La livre n'en coûte que quatre deniers. Les autres viandes, le pain, le fruit, la volaille, le beurre, se vendent à proportion encore moins. Le sel s'y donne, pour ainsi dire, en un mot tout ce qui est nécessaire à la vie n'y coûte presque rien. Il faut pourtant remarquer que le poisson frais y est rare, & que l'on n'en pêche aux environs du port que de petits, & encore en de certains tems seulement, comme en Automne, & au renouveau. Presque tous les Turcs & tous les Tartares qui sont là portent de petits bonnets de drap doublez de peau de mouton. Mais comme le bonnet est dans toute l'Asie la plus ordinaire coëffure des Chrétiens, ceux de Cassa sont obligez

obligez d'attacher aux leurs une petite pièce de drap, comme en Allemagne les Juifs en ont à leur manteau. C'est pour les distinguer des Mahometans.

La rade de Caffa est à l'abry de tous les vents, excepté du Nord & du Sud-Ouest. Les Vaisseaux y sont à l'anchre assez proche du rivage à dix ou douze brasses sur un fond limoneux qui est bon & bien assuré. Il s'y fait un grand commerce, & plus qu'en aucun port de la Mer noire. Pendant quelque quarante jours que j'ay été là, j'y ay vû arriver & partir plus de quatre cents voiles, sans conter les petits Bâtimens qui vont & viennent le long de la Côte. Le commerce le plus ordinaire & le plus considérable, est celuy de poisson salé, & de Caviar, qui vient du Palus Meotide, & qui se transporte dans toute l'Europe, & jusques aux Indes. La pêche de poisson qui se fait dans ce Marais est incroyable, pour son peu d'étenduë. La raison que les gens du Pais rendent de la multitude presque infinie de poissons qu'on y prend, c'est que l'eau de ce Palus étant limoneuse, grasse, & peu salée, à cause du Tanaïs qui se jette dedans, elle attire, disent-ils, le poisson non seulement du Tanaïs, & de la Mer noire, mais encore de l'Helespont, & de l'Archipel, & le nourrit & l'engraisse en peu de tems. Jay vû cent personnes assurer, qu'il s'y prend ordinairement des poissons qui pesent huit & neuf cens livres chacun, & dont on fait trois à quatre quintaux de Caviar. Je n'en ay point vû de si gros en vie à Caffa; mais je ne laisse pas de le croire par les pièces de poisson que j'y ay vûes, & par la merveilleuse quantité qu'on en transporte en mille lieux. La pêche se fait depuis Octobre jusqu'en Avril. C'est peut-être le limon de cette eau Meotide, qui luy a fait donner le nom de Marais; car d'ailleurs elle seroit mieux nommée Lac, puisqu'elle porte des vaisseaux, qu'elle ne hausse ni ne baisse, & qu'elle communie incessamment avec un grand Fleuve, & avec la Mer.

Outre le transport de Caviar & de poisson, le plus important qui se fasse de Caffa est de bled, de beurre, & de sel. Cette ville fournit de cela Constantinople, & quantité d'autres lieux. Le beurre de Caffa est le plus excellent de Turquie. Les Venitiens ont souvent demandé permission de venir négocier en cette ville, on la leur a toujours refusée. L'an 1672. le Chevalier Quirini fit de grandes dépenses pour l'obtenir, & il l'obtint on effet, mais le Dotianier de Constantinople la fit revoquer. Voicy comme la chose arriva.

Tous

Tous les Européens ont dans leurs Capitulations qu'ils ne payeront aucune Douane, qu'aux lieux où ils débarqueront leurs Marchandises. En vertu de cet Article, les Venitiens ne vouloient payer à Constantinople aucun droit de celles qui étoient dans un petit vaisseau venu exprès pour aller à Caffa. Le Douanier le prétendoit. Le Chevalier Quirini obtint du *Defterdar* un ordre au Douanier de ne prendre point de connoissance de tout ce qui pouvoit être sur le vaisseau Venitien destiné pour Caffa. Le *Defterdar* est le grand Trésorier de l'Empire. Il a toutes les Douanes en son département. Le Douanier ayant vû cet ordre, écrivit au Visir, que le Négoce des Venitiens à la Mer noire seroit tres-domagable au Grand Seigneur & à la *Porte*, que le dommage particulier de sa Hauteffe étoit tout visible, en ce que les Marchandises qui sont propres pour la Mer noire, & qui viennent de Venise, payent deux fois la Douane, savoir en entrant à Constantinople, & en sortant : qu'il en étoit de même des Marchandises qu'on apportoit de cette mer, & que les Venitiens transportent, & que le Grand Seigneur perdrait tout cela, si les Venitiens avoient la liberté d'y aller ; parce qu'en vertu de leurs Capitulations ils ne doivent payer aucune Douane que là où ils déchargent des Marchandises. Qu'outre cela, de permettre aux Venitiens l'entrée de la Mer noire, c'étoit ouvrir aux Princes Chrétiens une nouvelle voye de communiquer, & de se lier avec ceux qui confinent à cette mer, qui sont tous ennemis de la *Porte*. Qu'il y avoit enfin à considérer que cette permission ruïneroit une infinité de gens de mer sujets du Grand Seigneur, Turcs, & Chrétiens, parce que comme il y a beaucoup plus de sureté dans la Navigation des Européens, qu'en celle des Turcs, les Venitiens deviendroient les voituriers de la Mer noire, & que chacun voudroit s'embarquer avec ses Marchandises sur leurs Vaisseaux. Le Grand Visir comprit bien tout cela. Il ordonna au Gouverneur de Constantinople, de ne point laisser aller le vaisseau Venitien à la Mer noire.

Le 30. mon conducteur Grec fit transporter mes hardes, mon bagage, & tout ce qui m'appartenoit de dessus le vaisseau qui m'avoit apporté à Caffa dans un autre qui chargeoit pour la Colchide. Il alla dire au Douanier de Caffa, qu'il y avoit deux *Papas Francs* sur le vaisseau d'Azac, qui se vouloient embarquer sur un autre, pour aller en Mingrelie, que ces *Papas* avoient des bagatelles avec eux, comme des livres, & autres choses de nulle valeur pour l'usage d'un Convent, & que si la Douane les vouloit visiter, elle envoyast un homme

au vaisseau. Les Chrétiens Orientaux, & les Turcs appellent *Papas* toute sorte de gens, qui sont dans le Ministère Ecclesiastique, soit qu'ils vivent dans le celibat, ou qu'ils soient engagez dans le mariage: Mon conducteur nous faisoit donc passer pour *Papas*, mon associé, & moy.

Nôtre Grec faisoit croire, que nous allions trouver les Missionnaires Italiens qui sont en Cholchide, & que nous étions de leurs confreres. Le Douanier envoya à l'heure même visiter nos hardes. Nôtre conducteur vint avec luy. J'ouvris deux coffres devant le Garde. Il mit la main dedans celui où il n'y avoit que des livres, des papiers, & des instrumens de Mathematique, & n'ayant senti au fonds, que des choses pareilles à celles qu'il voyoit au dessus, il se mit à rire, & demanda à l'homme qui l'avoit amené, si cela valoit bien la peine d'être porté d'Europe en Mingrelie. Je n'en donnerois pas cinq sols, répondit finement le Grec, j'ay dit au Douanier que ces *Papas* n'avoient que des bagatelles, vous voyez que c'est la vérité. Là-dessus il se tourna de mon côté, & me dit, *Padri* donnez un *asiani* à cet honnête homme, pour sa peine d'être venu icy visiter vos hardes, & préparez-vous à aller sur le vaisseau de Mingrelie. Je tiray avec un peu de façon cette pièce qui vaut quarante sols, en homme qui n'en a pas beaucoup, & qui en serre cinq ou six comme un trésor. Je la donnay au Garde. Il témoigna d'abord qu'il n'en vouloit point. Il prit pourtant la pièce, après qu'on luy eut dit que c'étoit pour payer le bateau, & qu'il ne la devoit pas refuser. Il s'en alla à l'instant même. Mon conducteur l'accompagna, & entendit le rapport qu'il fit au Douanier, que nous n'avions que des livres, des papiers, & de certaines choses de cuivre & de bois qui ne valloient pas le port.

Au bout de deux heures mon fidele Grec revint. Il nous dit, que pour achever de nous mettre à couvert des Douaniers, il falloit donner à l'Ecrivain du vaisseau, autant que j'avois donné au Garde de la Douanne, parce que l'Ecrivain tient une note exacte de ce qu'on débarque, & la donne tous les soirs au Douanier, à qui elle sert de controle: je luy dis qu'il fit tout ce qu'il trouveroit à propos. Il appella en même tems l'Ecrivain, & luy dit; Tu vois que le Garde de la Douanne n'a rien trouvé dans les coffres des *Papas francs*. Ils en ont encore un plein de livres, & cinq ou six caisses de tableaux pour leur Eglise. Ils ne les ont pas ouvert, parce que l'air gâte la peinture, & que les tableaux sont bien empaquetés.

quitez. Je te supplie de prendre ces quarante sols qu'ils te donnent, & de ne mettre sur ton memoire que les deux cofres qui ont été visitez sans marquer rien du reste. L'Ecrivain promit de faire ce qu'on luy demandoit, & n'y manqua pas. Il nous laissa emporter tout ce que nous avions, & nous dit de nous en aller au nom de Dieu. Nous mîmes tout nôtre bagage en deux bateaux, & le fîmes porter dans le navire qui étoit en charge pour la Mingrelie. Personne ne nous demanda rien. Les gens de la Douïanne & ceux du vaisseau où nous étions venus, & de celuy où nous nous embarquâmes, crûrent de bonne foy que nous étions *Papas*, & que tout ce que nous avions valoit fort peu de chose. Que les sacs que je leur disois être des provisions, en étoient remplis, & qu'il n'y avoit autre chose là-dedans. Il y a de certaines adresses qu'on ne sauroit marquer, qui sont absolument nécessaires pour bien passer la Turquie, & avec lesquelles on la passe seurement & facilement. On évite les avanies & les mauvais traitemens, & l'on se tire bien des Douïannes, qui au fonds ne sont pas fort rudes. Mais après tout il y faut du bonheur, & c'est-à-dire, qu'avec une conduite sage & formée sur le genit des Turcs, il faut encore le secours des conjonctures favorables.

Le 25. Aoust le vaisseau sur lequel j'étois venu à Caffa, partit pour la Forteresse d'Azac. Trois Saïques de sa grandeur l'accompagnèrent. Le nouveau Commandant qui y alloit n'avoit voulu partir qu'après le retour du Courier qu'il avoit envoyé à cette Forteresse, pour savoir si elle étoit en trêve avec les Moscovites, & s'il n'y avoit point de Corsaires qui croisassent sur le Palus Meotide. Les gens de Caffa content 450 milles par mer de cette ville à Azac. Il y a moins par terre. On y va fort à l'aise en 12 ou 13 jours. Le détroit du Palus Meotide, je veux dire le Canal qui est entre ce Palus & la Mer noire, a cinq lieües. Les Anciens appelloient ce Canal, Bosphore Cimmerien. Les Modernes l'appellent détroit de Caffa, & aussi bouche de S. Jean. Les grands vaisseaux qui vont à Azac s'arrêtent à Palestra, qui est à 40 milles de la Forteresse, & à 20 du Tanais; parce que plus avant il y a de trop bas fonds pour eux. La Forteresse d'Azac est à 15 milles du fleuve. Il y a du danger pour le monde, & pour l'argent qu'on y envoie; car les Moscovites donnent quelquefois fortement dessus, soit par mer, soit par terre. Les Commandans de cette Forteresse, sont toujours des trêves avec le voisinage, mais elles ne durent pas; parce que de part & d'autre il y

a tous

a tous les jours des occasions, & des sujets de la rompre. Les Turcs ont deux petites Fortereſſes où ils entretiennent garniſon à l'embouchure du Tanais, ſur les bords de ce grand fleuve, que les Anciens appelloient *Orxentes*, & que les gens du païs appellent *Don*, lequel a environ 80 lieües de longueur. Ils ferment cette embouchure avec une groſſe chaîne, & empêchent ainſi les Moſcovites, & les Circaſſiens d'aller en courſe avec de grandes barques ſur le marais & ſur la mer. Avant que ces deux Fortereſſes fuſſent bâties, & cette chaîne miſe en travers, ces peuples deſcendoient le Tanais avec leurs bâtimens, & croiſoient de tous côtéz. Préſentement ce paſſage eſt fermé pour leurs groſſes barques. Ils font quelque fois de nuit, & a force de gens, paſſer des bateaux légers par deſſus la chaîne, mais c'eſt rarement qu'ils ſ'y hazardent, à cauſe du riſque qu'il y a d'être coulez à fond, par le canon des deux Fortereſſes. Il y en avoit une autrefois à trois lieües du Marais nommée *Tana* du fleuve *Tanais*. Elle eſt à preſent ruinée, & ce n'eſt point *Azac*, comme quelques-uns le prétendent, qui en eſt à quinze lieües.

Le 30. nôtre vaiſſeau ſe mit en mer, & fit voile vers un lieu appellé *Douſſa*, c'eſt-à-dire, les Salines. Ce ſont de grands marais de ſel ſur la plage à 50 milles de *Caffa*. Nous y arrivâmes le 31. au matin, & auſſi-tôt tout l'équipage ſe mit à charger du ſel. Il n'étoit gardé de perſonne. On aſſure qu'il ſ'en charge là tous les ans 200 vaiſſeaux, & qu'il ſ'en pourroit faire deux fois autant ſ'il en étoit beſoin. Ces ſalines ſ'entretiennent ſans dépeſe. On fait entrer l'eau de la mer en ces marais, dont le fonds eſt de terre graſſe & dure. Elle ſ'y congele, & fait un ſel blanc qui a toutes les bonnes qualités, & entr'autres celle de bien conſerver l'humeur des chairs ſalées. On paye 40 ſols par jour pour chaqu'homme qu'on employe à charger le ſel, ſans autre information de ce qu'il en emporte. A un mille du rivage il y a une habitation de Tartares. J'y fus avec quelques uns de mes gens faire des proviſions, & ne vis en tout ce lieu-là que dix ou douze maiſons avec une petite Moſquée; mais il y avoit autour une grande quantité de pavillons ronds & quarrez, bien fermez par tout, & des charrettes couvertes & fermées qui ſervent de maiſons. Les plus beaux de ces pavillons ſont aſſez propres. Ils ſont faits de bâtons ronds croiſez les uns ſur les autres, couverts en dehors de gros feutres bien tirez & étendus. Ils ont une porte faite de mê me, & une petite ouverture au haut par où le jour entre, & la fumée ſort, cette porte ſe ferme avec un feutre, le

dedans

dédans est tendu de tapis, & le plancher en est aussi couvert. Chaque ménage a un pavillon semblable, & deux autres, l'un fait d'une grosse serpillière de laine qui sert pour le bétail, & pour lesche vaux, l'autre comme le premier, mais bien moins propre, & beaucoup plus grand. Celui-cy a au milieu une fosse ronde de cinq pieds de profondeur, & large de deux. On y fait cuire tous les vivres. Les esclaves logent en ce pavillon. On y tient le bagage, & les provisions de la famille. Les Tartares enferment leurs grains & leur fourrage, comme font tous les païsans de l'Orient, en de profondes fosses qu'ils appellent *Amber*, c'est-à-dire, magasins; qu'ils couvrent si uniment, qu'il ne paroît pas qu'on ait remué la terre, de sorte qu'il n'y a que ceux qui les ont faites qui les puissent reconnoître. Les Tartares font ces fosses, ou dans leurs pavillons, ou à la campagne, & comme je l'ay dit, ils rétablissent la surface de ces fosses si semblable au terrain d'alentour, que l'on ne s'apperçoit point du tout des endroits où l'on a creusé la terre. Lors qu'ils veulent changer de séjour, ils le font promptement, & sans beaucoup de peine, leurs pavillons étant en moins de demi heure détendus & chargés. Leurs voitures ordinaires sont des bœufs & des chevaux qu'ils nourrissent en quantité. La Religion de ce peuple est la Mahometane, mais fort mêlée de superstitions, & d'opinions ridicules, sur le sortilege & la divination.

Le 2. Septembre avant le jour, il se leva un vent contraire si fort, que nous fûmes contrains de retourner à Caffa, parce que la plage où nous étions est mal assurée. Nous fîmes ce retour en dix heures.

Le 7. à minuit nous remîmes en mer avec un assez beau tems. Il ne dura pas. Le matin il fit un furieux orage qui nous jeta dans la crainte de perir. Ce qui me caufoit le plus d'appréhension est, que nôtre vaisseau étoit furieusement chargé. Non seulement les marchandises le remplissoient, mais il y en avoit encore douze pieds de haut sur le tillac. L'orage ne dura pas graces à Dieu, & ce qui nous sauva, c'est que le vent fut toujours favorable.

La charge de nôtre vaisseau consistoit en sel, en poisson, en caviar, en huile, en biscuit, en laine, en fer, en étain, en cuivre, en vaisselle de cuivre & de fayance, en toute sorte de harnois, & toute sorte d'armes, en instrumens d'agriculture, en draps, & en toiles de toutes les couleurs, en habits tout faits pour hommes & pour femmes, en couvertures de lit, en tapis, en cuir, en bottes & souliers, enfin en tout

ce qui est de plus nécessaire aux hommes. Il y avoit de la mercerie, des épiceries, des aromates, des drogues, des unguens de toutes sortes. C'étoit, pour ainsi dire, une petite ville que ce vaisseau, on y trouvoit de tout. Nous étions cent personnes dessus.

Le 8. au matin nous découvrîmes les Côtes qui bordent le Canal du marais Meotide. Ce sont de hautes terres, nous en étions à trente milles. Le soir nous nous trouvâmes proche du Cap Cuodos, que Ptolomée appelle Corocondama. Il avance beaucoup dans la mer. Les terres en sont fort hautes, & se voyent de fort loin. De Caffa jusqu'à ce Cap nous fîmes canal. De là jusqu'en Mingrelie nous navigeâmes toujours proche de terre.

Il y a six vingt milles de Caffa au Canal du marais Meotide. Le pais entre deux est soumis aux Turcs, & habité par les Tartares; mais habité en peu d'endroits, car presque toute cette côte est deserte. Du canal du Palus Meotide en Mingrelie, il y a six cent milles de côtes. Ce sont toutes montagnes belles, couvertes de bois, habitées par les Circassiens. Les Turcs appellent ces peuples Cherkes. Les Anciens les nommoient communément *Zageens*, & aussi habitans des montagnes. Pomponius Mela les nomme *Sargaciens*; ils ne sont ni sujets, ni tributaires de la Porte. Leur climat est assez mauvais, froid, & humide. Il ne croît point de froment chez eux. On n'y recueille rien de rare. C'est pour cela que les Turcs laissent ces grands Pais aux gens qui y naissent, ne valant pas la peine d'être pris, ni possédez. Les Vaisseaux de Constantinople, & de Caffa, qui vont en Mingrelie, jettent l'ancre en passant, en plusieurs lieux de ces côtes. Ils demeurent un jour ou deux en chacun. On négocie avec les Cherkes les armes à la main. Quand quelques-uns d'eux veulent venir au vaisseau, on leur donne des ostages, & ils en donnent de même lors que quelques gens du vaisseau veulent aller à terre, ce qui arrive rarement, parce qu'ils sont de tres-mauvaise foy. Ils donnent trois hommes en ostage, pour un. On leur porte de toutes les mêmes choses qu'on porte en Mingrelie, leur pais étant encore plus miserable que celui de Mingrelie. On prend d'eux en échange des personnes de tout sexe, & de tout âge, du miel, de la cire, du cuir, des peaux de *Chacal*. C'est un animal semblable à un Renard, mais beaucoup plus grand, du *Zerdava*, peau qui ressemble à la Martre, & d'autres animaux qui sont dans les montagnes de Circassie. Voila tout ce qu'on trouve chez

ces peuples. Le Change se fait en cette sorte. La Barque du vaisseau va tout proche du rivage. Ceux qui sont dedans sont bien armez. Ils ne laissent approcher de l'endroit, où la Barque est abordée qu'un nombre de Cherkes semblable au leur. S'ils en voyent venir un plus grand nombre, ils se retirent au large. Lors qu'ils se sont abouchez de près, ils se montrent les denrées qu'ils ont à échanger. Ils conviennent de l'échange, & le font. Cependant il faut toujours être bien sur ses gardes; car ces Cherkes sont l'infidélité & la perfidie même. Il leur est impossible de voir l'occasion de faire un larcin sans en profiter.

Ces peuples sont tout à fait sauvages. Ils ont été autrefois Chrétiens, à présent ils n'ont aucune Religion, non pas même la naturelle; car je compte pour rien quelques usages superstitieux qu'ils ont, qui semblent venir des Chrétiens, & des Mahometans leurs voisins. Ils habitent en des cabanes de bois, & vont presque nuds. Chaque homme est ennemy juré de ceux d'alentour. Les habitans se prennent esclaves, & se vendent les uns les autres aux Turcs & aux Tartares. Les femmes labourent le terre. Les Cherkes & leurs voisins vivent d'une pâte faite d'un grain fort menu semblable au mil. Ceux qui ont trafiqué le long de ces côtes, racontent mille manières barbares de ces peuples. Il n'y a pas toute fois beaucoup de seureté à croire tous les rapports qu'on fait d'eux, & du dedans de leur pais, car personne n'y va: & tout ce qu'on en fait, est par le canal des esclaves qu'on en emmène, qui sont des sauvages, dont tout ce qu'on peut apprendre est fort incertain. C'est ce qui m'a empêché d'y marquer plus de lieux que je n'ay fait dans ma Carte de la Mer noire, qui est à l'entrée de ce volume, ayant mieux aimé laisser l'espace des Circassiens, & des Abcas vuide, que de le remplir sur la foy de gens si rudes, qui ne savent pas distinguer pour l'ordinaire le Nord d'avec le Midy.

Les Abcas continuent avec les Cherkes. Ils occupent cent milles de côtes de mer entre la Mingrelie & la Circassie. Ils ne sont pas tout à fait si sauvages que les Cherkes, mais ils ont le même naturel pour le larcin & le brigandage. On négocie avec eux avec les précautions que j'ay marquées. Ils ont besoin de toutes choses comme leurs voisins, & n'ont, comme eux, à donner en échange que des créatures humaines, des fourrures, des peaux de dain, & de Tigre, du lin filé, du buis, de la cire, & du miel.

Le 10. Septembre nous arrivâmes à Isgaour. C'est une rade de Mingrelie assez bonne pendant l'Été. Les vaisseaux qui viennent négocier en Colchide s'y tiennent. Il y en avoit sept grands quand nous y arrivâmes. Nôtre Capitaine fit d'abord mettre le sien sur quatre anchres, deux à prouë, & deux à poupe, & mit à terre les mats & les vergues. Isgaour est un lieu desert, & sans habitations. On y fait des huttes de ramée à mesure qu'il y vient des Marchands, & lors qu'on se croit en seureté contre les Abcas, ce qui n'arrive pas souvent. Hors de là il n'y a pas une maison.

Avant que d'entrer dans l'histoire des travaux que j'ay soufferts, & des dangers que j'ay courus en Mingrelie, je feray la description du pais & des lieux circonvoisins, sans y mêler rien de douteux, & dont je ne sois tres-bien informé.

La Colchide est située au bout de la Mer noire. Du côté d'Orient, elle est enfermée par un petit Royaume qui fait partie de la Georgie, lequel est appelé *Imirette* par les gens du pais, & par les Turcs *Pachatchouc* ou *Pacha koutchouc*, comme qui diroit *petit Prince*, du côté du Midy par la Mer noire, du côté d'Occident par les Abcas, du côté du Septentrion par le Mont Caucase. Sa longueur est entre la mer & les montagnés. Sa largeur s'étend des Abcas à ce Royaume d'Imirette. Le Corax & le Phase, fleuves fameux dans les anciens Historiens, à present nommez *Codours* & *Rione*, luy servent là de bornes. Le premier la separe d'avec les Abcas. Le second d'avec l'Imirette. La longueur de la Colchide est de cent dix milles au plus. Sa largeur est de soixante. Ce que je sçay non seulement de tous les gens du pais qui en conviennent, mais aussi pour l'avoir traversée d'un bout à l'autre. Elle étoit autrefois couverte contre les Abcas du côté du Septentrion, par un mur de soixante milles de long; mais il y a long-tems qu'il est détruit: ses forêts sont aujourd'huy sa deffence, & sa plus grande seureté. Les Habitans du Caucase, qui confinent avec la Colchide, sont les *Allanes* dont le pais faisoit il y a long-tems la frontière Septentrionale de l'Arménie, les *Suanes*, les *Gigues*, les *Caracioles* ou *Cara-cherkes*, peuples plus barbares que leurs noms. Ces *Cara-cherkes*, comme les appellent les Turcs, c'est-à-dire, *Cirassiens noirs*, sont les Circassiens Septentrionaux. Les Turcs les appellent ainsi, quoy que ce soit le plus beau peuple du monde, à cause des broüillards & des nuages qui couvrent sans cesse leur pais. Ils ont été autrefois Chrétiens. On le voit à quelqu'-unes de leurs manières, & à de
certaines

certaines ceremonies qu'ils observent dans leur païs; mais à present ils sont sans Religion. Ils vivent de brigandage, ils vont presque nuds, ils ne savent aucun art liberal, ils n'ont presque rien d'humain que la parole. Ils sont de plus grande taille que les autres peuples, ayant l'air & la voix si féroces, qu'on n'a pas de peine à remarquer que leur esprit & leur cœur le sont pareillement. Ils sont peur quand on les regarde, & sur tout quand on les connoît, & qu'on est bien averti que ce sont les plus resolus assassins, & les plus hardis voleurs du monde.

L'ancien Royaume de Colchos n'étoit pas un si petit Royaume, car il s'étendoit d'un côté jusqu'au Palus Meotide, & de l'autre jusqu'à l'Iberie. Sa ville capitale nommée Cholcos, étoit à l'embouchure du Phasé sur la rive Occidentale, & c'est ce qui fait qu'on donne le nom de Cholchide à la Mingrelie, parce que la Mingrelie se termine à ce fleuve du côté d'Orient. Nos Géographes modernes veulent qu'il y ait une ville nommée *Fasso* au même endroit où étoit Cholcos, mais c'est ce que je puis assurer être faux.

Tous les Orientaux appellent la Colchide *Odische*, & les Cholches *Mingrels*. Je n'ay pû trouver l'Etymologie de ces deux mots. Ce païs est assez inégal. Il a des colines & des montagnes, des vallées & des plaines, ce qui fait une grande diversité, il s'éleve insensiblement du bord de la mer. Il est presque tout couvert de bois, & horsmis les terres labourées, qui ne sont pas en grande quantité, tout est bois épais & haut, les arbres se multiplient là si fort, que si l'on n'ôtoit soigneusement les racines qui s'étendent dans les champs labourés, & dans les grands chemins, le païs deviendroit en moins de rien une si épaisse forêt, qu'il ne seroit pas possible de s'en tirer. L'air est assez tempéré pour le chaud, & pour le froid, mais il est fort humide & fort mauvais, à cause de son extrême humidité. Il y pleut presque continuellement. En Esté l'humidité de la terre, échauffée par l'ardeur du Soleil, infecte l'air, cause souvent la peste, & toujours des maladies. Cet air est insupportable aux Etrangers. Il les accable d'abord d'une maigreur hideuse, & les rend en un an de tems jaunes, secs, & debiles. Les naturels du païs en sont moins mal-traités durant leur vie, mais il y en a peu qui la poussent à soixante ans.

La Colchide abonde en eaux. Elles sortent des montagnes du Caucase, & s'écoulent dans la Mer noire. Les principaux fleuves sont le *Codours*, qui est le *Corrax* dont j'ay

j'ay parlé, le *Socom* qui est je croy le *Terfen* d'Arian, & le *Thassiris* de Ptolomée, le *Langur* appelé des Anciens *Astolphe*, le *Cobi*, qu'Arian nomme *Cobo*, lequel avant que d'entrer dans la mer, se joint à un autre fleuve de même grandeur appelé *Cianiscari*, & qui est le fleuve *Cianée*. Le *Tachur* qu'Arian appelle *Sigame*, le *Scheniscari*, c'est-à-dire, le fleuve *Cheval* qu'on nomme ainsi, à cause de la rapidité de son cours, & que les Grecs par la même raison nommèrent *Hippus*, & l'*Abascia* à qui Strabon donne le nom de *Glaucus*, Arian celui de *Caries*, & Ptolomée celui de *Caritus*. Ces deux fleuves se mêlent avec le *Phase* à vingt milles de l'endroit où il se decharge dans la mer. J'ay raporté exprés les noms anciens & nouveaux des fleuves de Mingrelie, parce que tous les Historiens Geographes, principalement Arian, & plusieurs modernes, les placent mal. Outre ces fleuves il y en a encore d'autres petits. Je n'en parle point, parce qu'avant qu'ils entrent dans la mer, ils se perdent dans ceux que j'ay nommez.

Le terroir de Cholchide est mauvais, & produit peu de sortes de grains & de légumes. Les fruits sont presque sauvages. Ils n'ont point de goût. Ils engendrent des maladies. Il en croît en Cholchide de presque toutes les espèces que nous avons en France. Il y a aussi des melons fort gros, mais ils ne valent rien du tout. Ce qui y vient bien c'est le raisin qui est par tout en grande abondance. La vigne croît au tour des arbres, & monte à la cime des plus hauts. J'ay vû de si gros seps, qu'à peine pouvois-je les embrasser. On taille la vigne tous les quatre ans une fois. Le vin de Mingrelie est excellent. Il a de la force, & beaucoup de corps. Il est agréable au goût, & bon à l'estomach. On n'en peut guère boire de meilleur en aucune part de l'Asie. Si les gens du pais savoient faire le vin comme nous, le leur seroit le meilleur du monde; mais ils n'y apportent aucun des soins nécessaires. Ils creusent de gros troncs d'arbres, & s'en servent de cuve. Ils foulent là dedans le raisin. Ils en prennent en même tems le jus, & le versent en de grandes pitarrés ou urnes de terre, qui sont enterrées dans leurs maisons, ou tout proche. Ces vases tiennent chacun deux ou trois cens pintes. Quand le vase est plein, ils le bouchent d'un couvercle de bois, & mettent de la terre par dessus. Ils couvrent ces urnes de la même manière que j'ay dit, que les Orientaux couvrent les fosses où ils retirent leurs grains.

La terre est si humide en Mingrelie dans le tems des sémences, que pour ne pas trop amolir celle où l'on sème le bled & l'orge, on ne la laboure point. On ne fait que jeter le grain dessus, il vient fort bien de cette manière, prenant racine un pied en terre. Les Mingreliens disent, que s'ils labouroient la terre qui porte l'orge & le bled, elle seroit si molle, que le moindre vent abatroit les tuyaux, & qu'ils ne s'y pourroient tenir droits. Ils labourent la terre, & ils sèment les autres grains avec des focs & des coutres de bois, tirant néanmoins des sillons aussi profonds qu'on feroit avec des coutres & des focs de fer, à cause que la terre est fort molle & fort humide, comme je l'ay dit.

Le grain ordinaire est le *Gom* : Ce grain est menu comme le coriandre, & ressemble assez au millet. On le sème au printems de la même manière qu'on fait le ris. On fait un trou en terre avec le doigt, on met un grain dans ce trou, & on le couvre. Ce grain produit un tuyau de la grosseur du pouce, & de la hauteur d'un homme, au bout duquel il y a un épi qui a plus de trois cens grains. Le tuyau de *Gom* ressemble assez aux canes de sucre. On le cueille au mois d'Octobre, & aussi-tôt on le pend à des clayes élevées & exposées au Soleil. C'est pour le faire sécher. Après qu'il a été vingt jours sur ces clayes, on le serre, on ne le bat qu'à mesure qu'on le veut faire cuire, & on ne le fait cuire qu'aux heures du manger. Il est insipide & pésant. Il se cuit fort vite, & en moins de demie heure, lors que l'eau où on l'a jetté commence à bouillir, on le remue doucement avec un bâton, & pour peu qu'on appuye dessus, il se met en pâte. Quand tous les grains sont dissous, & la pâte bien pètrie, on diminue le feu, & on laisse ébouillir l'eau, & sécher la pâte dans le chauderon dans lequel on l'a fait cuire.

Cette pâte est fort blanche. On en fait qui l'est autant que la neige. On la sert avec de petites pelles de bois faites exprés. Les Turcs appellent ce pain *Pasta*, les Mingreliens le nomment *Gom*. Il se met en morceaux avec les doigts sans peine. Sa qualité est froide extrêmement, & laxative ; il ne vaut rien froid ni réchauffé. Les Circassiens, les Mingreliens, les Georgiens tributaires de Turquie, les Abcas, les habitans du Caucase, tous ceux qui habitent les côtes de la Mer noire depuis le détroit des Palus Meotides jusques à Trebisonde, ne vivent que de cette pâte. C'est leur pain, ils n'en ont point d'autre. Ils y sont si fort accoutumés, qu'ils le préfèrent au pain de froment. Je l'ay remarqué

en la plûpart de ces pais-là que j'ay vûs. Je ne m'en étonne pas; car moy-même, quand la nécessité m'eut obligé d'en vivre, j'y pris tant de goût, que j'eus après de la peine à le quitter pour reprendre le pain ordinaire. Je m'en trouvois fort bien, & j'en avois le corps mieux disposé qu'auparavant. J'ay vû en Armenie & en Georgie, beaucoup de grands Seigneurs Turcs & Georgiens, entr'autres le Prince de Teflis & le Pacha d'Acalzické, qui faisoient venir de ce grain, & en mangeoient par délices; Il faut boire du vin pur lors qu'on en mange, pour corriger & temperer sa qualité froide & laxative.

Outre ce *Gom*, il y a en Mingrelie du mil assez abondamment, un peu de ris, du froment, & de l'orge en fort petite quantité. Les gens de condition seulement mangent par délices du pain de blé, le menu peuple n'en goûte jamais.

Les viandes ordinaires du pais sont du bœuf & du cochon, le cochon y est en très-grande abondance, & fort bon, on n'en mange point de meilleur en lieu du monde. Il y a aussi du chevreau, mais qui est maigre, & n'a point de goût. La volaille y est fort bonne, mais fort rare. Lors que j'y étois on n'en trouvoit presque point, à cause de la guerre qui avoit fait ses ravages par tout le pais. Il n'y a point de poisson que le salé qu'on apporte de Turquie, du Thon, & peu d'autre en certain tems de l'année. La venaison qui se mange en Mingrelie est de Sanglier, de Cerf, de Biche, de Dain, & de Lièvre; elle est très-excellante, on n'en peut manger de meilleure. Il y a aussi des Perdrix, des Faisans, des Cailles en quantité, quelques oiseaux de rivière, des Pigeons sauvages qui sont fort bons & gros comme les plus gros Pouléts de grain. Jen ay vû vuider à qui on tiroit huit ou dix glands tout entiers; j'en étois tout étonné. Les Mingreliens prénent ces Pigeons avec des réts, On en prend beaucoup dans l'Automne, l'Hyver ils se retirent au mont Caucase.

La Noblesse de Mingrelie ne s'occupe qu'à la chasse. Elle chasse principalement avec des oiseaux de proye qu'on apprivoise, & dont on se sert ensuite. On peut dire assurément, qu'il n'y a pais au monde si abondant que la Mingrelie en oiseaux de proye, Laniers, Autours, Hobereaux, & autres. Ils font leurs nids dans le mont Caucase. Les petits, dès qu'ils sont éclos, se viennent jeter dans les forêts qui sont au dessous. On en prend en quantité, & on les apprivoise en cinq ou six jours.

De

De tous leurs vols d'oiseau le plus divertissant est celuy du Fauçon sur la Gruë. Ils prennent l'oiseau de rivière & le Faisan avec l'Epervier. Ils ont, comme on a en Perse & en Turquie, un petit tambour à l'arçon de la selle. Ils batent dessus pour épouvanter le gibier, & pour le faire lever de l'eau à ce son, alors on lâche l'Epervier dessus. Quand on prend des Herons, on leur ôte les plumes qu'ils ont sur la tête pour en faire des aigrettes, & on les laisse envoler. Les gens du pais assurent, qu'il leur en revient d'autres en leur place tout aussi belles que les premières. Outre les oiseaux que j'ay nommez, & qui se trouvent en Mingrelie, on y en voit d'étranges en forme & en plumage, inconnus en nos quartiers. Il y vient beaucoup d'Aigles & de Pelicans. Le mont Caucale produit tout cela, & une infinité de bêtes feroces, des Tigres, des Leopards, des Lyons, des Loups, des *Chacals*; c'est un animal qui est une espèce de Renard, il ne luy ressemble pas mal, excepté qu'il est plus gros, & qu'il a le poil plus épais & plus rude. C'est, dit-on, l'Hiene des Anciens. En effet, il déterre les morts, & il devore les animaux & les charognes. On enterre les morts en Orient sans bière, & dans leurs suaires. J'y ay vû en plusieurs endroits rouler de grosses pierres sur les fosses uniquement à cause de ces bêtes, pour les empêcher de les ouvrir, & de devorer les cadavres. La Mingrelie est couverte de ces *Chacals* & de Loups. Ils assiègent quelques fois les maisons, & font des hurlemens épouvantables. Le pire est, qu'ils font de grands dégâts dans les troupeaux & dans les haras. Le Prefet des Théatins, qui sont en Mingrelie, m'assura qu'en une semaine les loups luy mangerent trois chevaux, & un poulain tout proche de son logis.

Il y a quantité de chevaux en Mingrelie, & d'assez bons. On en entretient beaucoup, parce qu'ils ne coûtent rien à nourrir. Dés qu'on est descendu de dessus, on leur ôte selle & bride, & on les mène paître. On ne les ferre point. On les nourrit du seul pâturage.

La Mingrelie n'a ni villes, ni bourgs, elle a deux villages seulement sur le bord de la mer, toutes les maisons sont éparfes ça & là dans le pais, il est difficile de faire mille pas sans en trouver trois ou quatre l'une proche de l'autre. Il y a neuf ou dix Châteaux, le principal s'appelle *Rucs*, c'est où le Prince de Mingrelie se retire. Ce Château a un mur de pierre; mais si mal fait & si mince, que les moindres pièces de campagne le perçeroient. Il y a du canon dedans. Les autres

autres Châteaux n'en ont point. Voicy comme ils sont faits, Au milieu d'une esplanade en un bois fort épais, on bâtit une tour de pierre haute de trante ou quarante pieds, capable de tenir 50 ou 60 personnes. Cette tour est le donjon & le lieu fort du Château. On y serre toutes les richesses du Seigneur, & de ceux qui se réfugient chez luy. Proche de cette tour il y en a cinq ou six plus basses faites de bois, qui servent de magazins pour les vivres, & pour retirer dans un assaut les femmes & les enfans. Outre cela il y a dans l'esplanade plusieurs Cabanes faites les unes de charpente, les autres de branches d'arbres, les autres de cannes & de roseaux. L'espace est fermé par une haye fort épaisse, & par le bois, qui est si épais par tout, qu'il est impossible d'aborder ces retraites que par le chemin taillé, & fait exprés qui y conduit. Quand on apprend que l'ennemy est proche, on rompt le chemin, & on le couvre d'arbres, tellement qu'il est comme impossible de le forcer. Les Colches ne se tiennent dans ces Châteaux que quand ils ont peur de l'ennemy, dès que le danger est passé, ils retournent à leurs maisons.

Les maisons de Mingrelie sont toutes de charpente, comme on est par tout proche des bois, on bâtit à fort bon marché. Les maisons des pauvres gens n'ont point d'étages, celles des Nobles en ont un seulement. Le bas a toujours des estrades pour se coucher & pour s'assoir, à cause de la grande humidité de la terre. Les gens de qualité sont assis sur des tapis, les autres sur des bancs. Les maisons sont fort incommodes & fort sales, elles n'ont ny cheminées ny fenêtres. Le feu s'y fait au milieu. Le jour y entre par la porte. Elles n'ont point de fondement, les voleurs s'y glissent aussi sans peine. Ils font un trou sous la première poutre qui est au rés de chauffée, & qui porte les autres, & ils se fourrent par là dans le logis. Dès qu'on remuë, ils sortent avec la même facilité. Cet inconvenient oblige les paisans à n'avoir qu'un grand lieu pour chaque famille. Ils retirent dedans tout ce qu'ils ont, excepté le grain, & quelque fois le vin. Ils y habitent tous ensemble, & ils y enferment la nuit leur bétail.

Le sang de Mingrelie est fort beau, les hommes sont bien faits, les femmes sont tres-belles. Celles de qualité ont toutes quelque trait, & quelque grâce qui charme. J'en ay vû de merveilleusement bien faites, d'air majestueux, de visage & de taille admirables. Elles ont outre cela un regard engageant, qui caresse tous ceux qui les regardent, & semble leur de-

mander de l'amour ; les moins belles & les âgées se fardent grossièrement, & se peignent tout le visage, sourcils, joues front, nez, manton, les autres se contentent de se peindre les sourcils. Elles se parent le plus qu'elles peuvent. Leur habit est semblable à celui des Persanes. Leur coiffure ressemble fort à celle des femmes d'Europe à la frisure près. Elles portent un voile qui ne couvre que le dessus & le derrière de la tête. Leur esprit est naturellement subtil & éclairé. Elles sont civiles, pleines de ceremonies & de complimens, mais du reste les plus méchantes femmes de la terre, fières, superbes, perfides, fourbes, cruelles, impudiques : il n'y a point de méchanceté qu'elles ne mettent en œuvre pour se faire des Amans, pour les conserver, & pour les perdre.

Les hommes ont toutes ces mauvaises qualitez encore plus que les femmes. Il n'y a point de malignité à quoy leur esprit ne se porte. Ils sont tous élevés au larcin. Ils étudient, ils en font leur employ, leur plaisir, & leur honneur. Ils content avec une satisfaction extrême les vols qu'ils ont faits. Ils en font louer, ils en tirent leur plus grande gloire. L'assassinat, le meurtre, le mensonge, c'est ce qu'ils appellent les belles actions. Le concubinage, l'adultère, la bigamie, l'inceste, & semblables vices sont des vertus en Mingrelie. L'on s'y enlève les femmes les uns aux autres. On y prend sans scrupule en mariage sa tante, sa nièce, la sœur de sa femme. Qui veut avoir deux femmes à la fois, les épouse, beaucoup de gens en épousent trois. Chacun entretient autant de concubines qu'il veut, les femmes & les maris sont reciproquement fort commodes là dessus. Il y a entr'eux tres-peu de jalousie. Quand un homme prend sa femme sur le fait avec son gallant, il a droit de le contraindre à payer un cochon, & d'ordinaire il ne prend pas d'autre vengeance. Le cochon se mange entr'eux trois. Ce qui est surprenant, est que cette méchante Nation soutient que c'est bien fait d'avoir plusieurs femmes & plusieurs concubines, parce qu'on engendre, disent-ils, beaucoup d'enfans qu'on vend argent contant, ou qu'on échange pour des hardes & pour des vivres. Cela n'est rien toutesfois au prix d'un sentiment tout à fait inhumain qu'ils ont, que c'est charité de tuer les enfans nouveaux nez, quand on n'a pas le moyen ou la commodité de les nourrir, & ceux qui sont malades quand on ne les sauroit guerir. Leur raisonnement est, que l'on soustrait par là ces innocentes créatures à une misere qui
les

les feroit beaucoup languir, & qui les engloutiroit enfin. Voila comme raisonne ce peuple barbare, qui n'a ni pudeur, ni humanité. Je crains à dire le vray qu'en cet endroit on ne manque de foy pour l'histoire, & que les véritez que je raconte ne passent pour des exagérations. Je proteste qu'elles sont tres certaines, & les faits que je rapporteray le justifieront suffisamment.

Les Gentilshommes du pais ont pouvoir sur la vie & sur les biens de leurs sujets, ils en font ce qu'ils veulent. Ils les prérent, soit femme, soit enfant. Ils les vendent, ou ils en font autre chose comme il leur plaît. Chaque païsân fournit à son Seigneur tant de grain, de bétail, de vin & d'autres dantées selon son pouvoir. Ainsi la richesse est selon le nombre de païsâns. Chacun est obligé outre cela de défrayer son Seigneur, un, deux ou trois jours l'année, ce qui fait que tant que l'année dure la Noblesse va de côté & d'autre mangeant les païsâns, & par fois ceux d'autrui. Le Prince fait la même vie, de manière qu'on est presque toujours assez empêché de savoir où il est. Quand les païsâns de divers Seigneurs sont en différent, leurs Maîtres les accordent. Quand les Seigneurs sont eux-mêmes en différent, la force en decide, celui qui est le plus fort gagne sa cause. Il n'y a point de Gentilhomme en Mingrelie qui n'ait querelle; c'est pour cela qu'ils sont toujours armez, & qu'ils ont toujours autant de gens auprès d'eux qu'ils en peuvent entretenir. Lors qu'ils montent à cheval, ils sont armez de toutes pièces, & leurs gens aussi, ils ne se couchent jamais que l'épée au côté, quand ils s'endorment ils se couchent sur le ventre en mettant leur épée deffous.

Les armes du pais sont la lance, l'arc, la flèche, le sabre droit, & non courbé, la masse d'armes, & le bouclier, il y en a peu qui se servent d'armes à feu. Ils sont bons Soldats, & montent bien à cheval. Ils manient la lance avec beaucoup d'adresse.

Leur habillement est particulier, ils ont peu de barbe hormis les Ecclesiastiques. Ils se rasent le sommet de la tête en couronne, & laissent croître jusques sur leurs yeux le reste de leurs cheveux aussi coupez en rond. Ils se couvrent la tête d'une petite calote de feutre fort fin découpée, taillée sur les bords en plusieurs croissans; l'hyver ils portent un bonnet fourré. Ils sont si gueux & si miserables, que pour ne gêner à la pluye leur calote ou leur bonnet, ils le mettent dans la poche lors qu'il pleut, & vont ainsi tête nuë. Ils portent

portent sur le corps de petites chemises qui leur tombent sur les genoux, ils l'enferment dans un pentalon étroit. Il n'y a guère d'habillement au monde plus laid que le leur. Ils portent une corde de plusieurs brasses en ceinture; c'est pour attacher les personnes & le bétail qu'ils enlèvent à leurs voisins, ou qu'ils prennent à la guerre. Les Grands ont des ceintures de cuir large de quatre doigts, couvertes de plaques d'argent, & chacun attache à la sienne un couteau & la pierre à éguiser, un fusil à faire du feu, trois bourses de cuir pleines l'une de sel, l'autre de poivre, la troisième d'alcines, de fil, & d'éguilles. Les pauvres gens vont presque nus, leur misere est sans pareille, ils n'ont la plûpart qu'un méchant feutre pour se couvrir. Ils mettent ce feutre, assez semblable à la chlamide des Anciens, en passant la tête dedans, & ils le tournent comme ils veulent du côté que vient le vent ou la pluye; car il ne couvre qu'un côté du corps, & ne descend que jusqu'aux genoux. On en fait de fins qui résistent à l'eau, & ne sont pas si pesans que les communs, lesquels assomment sur tout quand ils sont mouillez. Qui a une chemise & un méchant calceçon est trop riche, presque tous vont nus pieds, les fouliers des Colches sont une semelle de peau de buffle, qui n'est point préparée. Cette semelle s'attache aux pieds avec une courroye de même peau qu'on lace par dessus. On n'a pas le pied moins mouillé dans ces sortes de sandales, que si on l'avoit tout nud.

Presque tous les Mingreliens, hommes & femmes, même les plus grands & les plus riches, n'ont jamais qu'une chemise & qu'un calceçon à la fois; cela leur dure du moins un an; pendant ce tems ils ne les lavent pas trois fois; mais une ou deux fois la semaine ils les font secouer sur le feu pour les nettoyer de la vermine, dont ils sont toujours pleins, je n'ay rien vû de sale & de dégoûtant comme cela. C'est ce qui fait que les Dames de Mingrelie ne sentent guère bon. J'aprochois toujours d'elles fort épris de leur beauté, mais dès que j'avois été un moment à leurs côtes, la méchante odeur qu'elles rendoient, étouffoit l'amour qu'elles m'avoient donné.

Les Grands mangent assis sur des tapis à la façon des Orientaux. Leur nape est ou de toile peinte, ou de cuir, & souvent ils n'ont qu'une planche. Les gens du commun s'assient sur un banc, on en met devant eux un autre de même hauteur qui sert de table. Toute la vaisselle est de bois, les gobelets en sont aussi. Les gens de qualité ont un peu d'argenterie.

genterie, C'est la coutume de ce pais sauvage, que tout le monde sans distinction, soit de l'un, soit de l'autre sexe mange ensemble, le Roy & toute sa suite jusqu'à ses pallefreniers. La Reine, ses femmes, ses filles, ses domestique & tout, ce qui est à son service jusqu'au dernier laquais. Ils mangent en des cours lors qu'il ne pleut point. On se range en rond ou par files, & l'on se met plus haut ou plus bas, selon la qualité. Quand il fait froid on fait de grands feux dans la cour où l'on mange, le chauffage ne coûte rien là, car ce n'est que bois, comme j'ay dit. Lors qu'on est assis pour manger, quatre hommes dans les grandes maisons apportent sur les épaules une grande chaudière de *Gom*, ce grain cuit dont j'ay parlé. Ordinairement un gueux à demi nud en sert avec une pelle de bois à chacun un morceau, qui pese bien trois livres. Deux autres serviteurs un peu moins mal-faits apportent un chauderon de ce grain plus blanc que l'autre. On n'en sert qu'aux personnes de condition. Les jours ouvriers on ne donne que cela au commun du logis, les maîtres ont un peu de legumes, ou de poisson sec rôti, ou un peu de viande. Les jours de fête, ou lors qu'on traite quelqu'un, on tue ou un cochon, ou un bœuf, ou une vache à moins qu'on n'ait de la venaison. Aussi-tôt que l'animal est égorgé, ils l'habillent & le mettent au feu sans sel, & sans sauce dans cette grande chaudière où ils font cuire leur pâte, lors que la viande a un peu bouilly, ils la tirent de dessus le feu, jettent le bouillon, & la servent ainsi demi crüe sans aucun assaisonnement. Le maître du logis a toujours devant luy une fort grande portion de viande. On luy sert aussi la plupart des legumes, tout le pain, toute la volaille, tout le gibier. Il en envoie à ses hôtes, & à ceux qu'il veut caresser. On porte tout à la bouche avec les doigts, & si falement, qu'il n'y a qu'une grande faim qui pût faire manger à la table de ces barbares les moins honnêtes gens de nôtre Europe. Quand on a commencé à manger, il y a deux hommes qui donnent à boire à la ronde. Chez les gens du commun ce sont des femmes ou des filles qui le font. C'est la même incivilité parmy eux de demander du vin, & d'en refuser, il faut attendre qu'on en presente, & le prendre quand il est presenté. On ne donne pas moins de demi septier à chaque coup: le tout se fait trois fois dans les repas ordinaires, aux fêtes & aux banquets les conviez & les personnes considérables boivent jusqu'à ce qu'ils soient yvres.

Les Mingreliens & leurs voisins sont de tres-grands yvrognes. Ils passent les Alemanis à boire, & tout le Nord. Ils ne mêlent jamais leur vin, hommes & femmes tous le boivent pur. Lors qu'ils sont échauffez, ils trouvent les coupes de chopinè trop petites. Ils boivent dans les plats & à la cruche. J'ay logé près de Cotatis chez un Gentilhomme des plus grands beuveurs du pais; pendant que j'étois chez luy, il fit un festin à trois de ses amis, ils s'échauffèrent tous quatre si fort à boire depuis dix heures du matin jusqu'à cinq heures au soir, qu'ils bûrent une charge & demie de vin, une charge de vin pese 300 livres. Dans les festins de ces peuples c'est une coûtume pratiquée de tout le monde de se lever de table, & d'aller à ses besoins autant de fois qu'on en est pressé. On s'y remet sans jamais laver ses mains. Ils excitent à boire autant qu'ils peuvent les conviez & leurs amis, & c'est sur tout à table qu'ils observent des civilitez, & se font des complimens. Leurs entretiens d'homme à homme sont des contes de vols, de guerre, de combats, d'assassinats & de vente d'esclaves: ceux qui se font avec des femmes sont assez deshonnêtes; car elles se plaisent à tous les discours d'amour, de quelque lubricité, & de quelque effronterie qu'ils soyent mêlez, & elles n'ont point de honte des mots les plus sales. Leurs enfans apprenent ces mots & ces discours aussi-tôt qu'à parler. Ils n'ont pas dix ans que tout leur entretien avec les femmes sont plus deshonnêtes qu'on n'oseroit dire. L'éducation des enfans est sans exageration la plus méchante du monde en Mingrelie. Le pere les élève au larcin, la mère les forme à la turpitude.

La Mingrelie est aujourd'huy fort deshabitée, elle n'a pas plus de vingt mille habitans. Il n'y a que trante ans qu'elle en avoit 80 mille. La cause de cette diminution vient de ses guerres avec ses voisins, & de la quantité de gens de tout sexe que les Gentilshommes ont vendus ces dernières années. Depuis long-tems on a tiré tous les ans par achapt ou par troc douze mille personnes de Mingrelie; tout cela va entre les mains de Mahometans, Persans, & Turcs, n'y ayant qu'eux qui les viennent querir. On en emmène trois mille tous les ans à droiture à Constantinople, on les a en troc de draps, d'armes, & d'autres choses que j'ay dit qu'on apporte en Mingrelie. Il y vient tous les ans quelque douze voiles de Constantinople & de Cassa; & plus de soixante felouques de Gonié, d'Irissa, de Trebisonde. Ce qu'elles chargent en Mingrelie outre les esclaves, c'est de la soye, du lin en fil & en toile,

toile, de la semence de lin, des peaux de bœuf, des Marthre, du Castor, du buis, de la cire, du miel. Le miel de Mingrelie est fort bon, il y en a de deux sortes, du roux, & du blanc : le blanc n'est pas en si grande quantité que l'autre; mais il est beaucoup meilleur & plus doux : le sucre raffiné ne l'est pas plus : c'est un manger fort delicat. Il est ferme sous la dent. Outre le miel domestique il y en a un sauvage qui se trouve dans les trous, & dans les fentes des arbres, il est fort abondant. Les vaisseaux de Cassa l'emportent pour la Tartarie, où l'on en fait avec du grain un breuvage tout à fait violent. Les Turcs font un grand profit sur ce qu'ils emportent de Mingrelie, ce qu'ils achètent un écu ils le revendent quatre. Leur grand profit est sur les esclaves.

C'est une chose qui n'est pas croyable que l'inhumanité des Mingreliens, & cette cruauté desnaturée qu'ils ont tous pour leurs compatriotes, & que quelques-uns ont pour leur propre sang. Ils ne cherchent que l'occasion de s'emporter contre leurs vassaux pour avoir quelque prétexte de les vendre avec leurs femmes & leurs enfans. Ils enlèvent les enfans de leurs voisins, & en font la même chose : ils vendent même leurs propres enfans, leurs femmes & leurs meres. On m'a montré plusieurs Gentilshommes qui ont été desnaturez jusqu'à ce point. Un d'eux vendit un jour douze Prêtres. L'Histoire de cette méchanceté a une particularité étrange, & elle merite bien d'être rapportée comme un exemple sans pareil. Ce Gentilhomme devint amoureux d'une Demoiselle, il résolut de l'épouser, quoy qu'il eût déjà une femme. Il demanda la Demoiselle, & l'obtint. C'est la coutume en Mingrelie d'acheter les femmes, on les achete selon la condition, selon l'âge, selon la beauté. Le Gentilhomme ne savoit ou prendre ce qu'il avoit promis pour obtenir sa maîtresse, & ce qu'il luy falloit pour la nôce qu'en vendant des gens. Ses sujets qui aprirent son dessein s'enfuirent, & emmenèrent leurs femmes & leurs enfans. Reduit au desespoir, il s'avisa de cette perfidie tout à fait outrée. Il invita douze Prêtres à venir chez luy dire une Messe solemnelle, & faire un sacrifice. Les Prêtres y allèrent bonnement, ils n'avoient garde de penser qu'on les voulût vendre aux Turcs, ne s'étant jamais rien vû de pareil en Mingrelie. Le Gentilhomme les reçût bien, leur fit dire la Messe, leur fit immoler un bœuf, & les en traita ensuite. Quand il les eut bien fait boire, il les fit prendre par ses gens, les fit enchaîner, leur fit raser la tête & le visage, & la nuit suivante il les mena à un vaisseau
Turc

Turc où il les vendit pour des meubles & des hardes ; mais ce qu'il en tira ne suffisant pas encore pour payer sa maîtresse & pour faire sa nôce, cetigre prit sa femme, & l'alla vendre au même vaisseau.

Tout le commerce de Mingrelie se fait par échange, on donne marchandise pour marchandise, l'argent n'a point de prix arrêté entre le peuple, celui qui a cours, c'est les piaftres, les écus de Hollande & les *abassus*, qui sont des pièces faites en Georgie au coin de Perse, de la valeur de dixhuit sols chacune. Le Prince de Mingrelie qui mourut il y a vingt ans, avoit commencé à faire battre monnoye. Cela ne dura pas, à cause du peu d'argent qu'on apporte dans le païs, & parce que le païs n'en produit point du tout. Il ne produit non plus ny or, ny autre metal. Je ne sçay ce qu'est devenu ce gravier d'or & ce sâblon d'or que les Anciens disent qu'on y recueilloit avec des toisons, & qui a donné sujet à la fable de la toison d'or. On n'en trouve en Colchide, ny dans les montagnes, ny dans les rivières, & de quelque côté que l'on se tourne il n'y a pas moyen d'accorder là dessus l'antiquité avec le tems present.

La Mingrelie entière ne fait que quatre mille hommes d'armes. A la verité ce sont presque tous gens de cheval. Il n'y a que trois cens piétons avec cette cavalerie. Ces soldats ne sont point distribuez en Regimens, ny en Compagnies. Chaque Seigneur & chaque Gentilhomme mène ses gens au combat sans ordre, sans rang, sans officiers, il s'en fait suivre toujours aussi bien en fuyant qu'en chargeant l'ennemy.

Les guerres des Mingreliens & de leurs voisins, ne sont proprement que des courses & des pillages, & lors qu'ils attaquent l'ennemy, ils le font fort impetueusement ; car ils ne manquent pas de courage & de resolution. S'ils mettent l'ennemy en fuite ils le suivent & courent tout son païs, brûlent, pillent par tout, emmènent toute sorte de personnes, & après ils se retirent avec la même impetuosité. Ils prennent le plus de prisonniers qu'ils peuvent, de sorte que dès qu'ils ont abatu quelqu'un de cheval, ils sautent à bas du leur, lient le vaincu de la corde que j'ay dit qu'ils portent en ceinture, & le donnent à garder à leurs valets. Celui qui a pris un prisonnier a sur luy pouvoir de vie & de mort, il en peut faire tout ce qu'il veut, d'ordinaire il le fait esclave, & le vend aux Turcs. Lors que ces peuples sont assailis, ils se presentent au passage de quelque rivière, & mettent de la Mousqueterie

Moufqueterie en embuscade, tâchant d'empêcher le passage à l'ennemy. Si l'ennemy les force, ils s'enfuient, & se retirent dans le bois, laissant le pais à sa mercy. De cette sorte les guerres de ces peuples ne durent guères. En moins de quinze jours cela est fini, l'ennemy est retiré, il a ravagé tout le pais.

Les entrées du Prince de Mingrelie montent tout au plus à vingt mille écus par an. Elles proviennent des Doüanes de ce qu'on apporte dans le pais, & de ce qu'on en emporte, des gens qu'il vend, & des avanies qu'il fait. Il met tout ce revenu en ses coffres, car il ne dépense pas un denier, ses vassaux le servent sans gages, & son domaine luy fournit tant de vivres pour toute sa maison, qu'il en a de reste. Il envoye souvent au Roy de Perse des Faucons, & de toute sorte d'oiseaux de proye. Le Roy luy envoye pour cela des brocards d'or & de soye, des tapis, des armes, de la vaisselle, & plusieurs, autres choses dont un Prince gueux, comme celuy de Mingrelie, peut avoir besoin. Il entretient un pareil commerce avec le Cam de Georgie. Sa Cour dans les fêtes solemnelles est de deux cens Gentilshommes, dans les autres jours il y en a environ six vingt. Son train est de trois cens personnes sans les Gentilshommes. Celuy de la Princesse est de cent personnes d'un & d'autre sexe. Aux grandes fêtes elle a une Cour de plus de soixante Dames bien faites & bien vêtues.

La Religion des Colches à je crois été autre fois la même que celle des Grecs. Des Historiens Ecclesiastiques disent qu'une esclave convertit à la foy de Jesus Christ le Roy, la Reine & les Grands de Colchide du tems de Constantin le Grand, qui envoya à ces nouveaux convertis des Prêtres & des Docteurs pour les baptiser, & pour les instruire dans les mystères du Christianisme. D'autres disent, qu'ils doivent la connoissance du Christianisme à un *Cyrille* que les Esclavons appellent en leur langue *Chiusil*, qui vivoit environ l'an 860. Les Mingreliens montrent sur le bord de la mer en un lieu nommé *Pigivitas*, proche du fleuve *Corax*, une Eglise qui a trois nefes, & qui est fort grande. Ils assurent que *S. André* prêcha à l'endroit où cette Eglise est bâtie. Je l'ay vû de loin, c'est un ancien bâtiment aurant qu'on le peut juger d'un mille de distance. Le *Catholicos* y va une fois en sa vie faire l'huile Sainte que les Grecs appellent *Mirone*. Je n'ay discoursu de Religion avec aucun Mingrelien, n'en ayant trouvé aucun qui sçût ce que c'est que Religion, que Loy, que péché, que Sacrement, que service divin; tout ce que

j'ay sçeu sur cela est, que les femmes allument quelque fois de petites bougies, & les attachent à la porte de leur logis, ou d'une Eglise, font brûler en même tems un grain d'encens, & se tournent vers le Soleil, en faisant de grandes inclinations de corps, & des signes de croix de la tête aux pieds.

Des Prêtres & des Evêques font les ceremonies Ecclesiastiques, ils disent la Messe, & ils baptisent. Je les ay vûs dans ces fonctions à quoy jamais presque personne n'assiste, faute de devotion. Comme je n'entendois point la langue qu'on y parloit, j'aime mieux au lieu de conter ce que j'ay vû, & ce que j'ay ouy dire, rapporter ce qui se trouve dans un manuscrit Italien sur la Religion de Mingrelie & des Georgiens, c'est du Pere *Don Joseph Marie Zampy* Mantouan, Prefet des Théatins qui sont en Mingrelie. Ce Pere, qui m'en a fait present, y a été 23 ans. Il n'en doit ignorer ny les ceremonies, ny la créance, il en a écrit amplement. Voicy ce qu'il en dit de plus particulier, & dans l'ordre même où cela se trouve dans le manuscrit.

Les Mingreliens sont tombez dans le plus profond abîme d'ignorance & de tenebres où l'esprit humain puisse être jetté, le peuple n'a pas la moindre idée de Foy & de Religion, la plupart tiennent pour fable & invention la vie éternelle, le Jugement universel, la Resurrection des morts; le Clergé ne fait aucun des devoirs Ecclesiastiques, & presque tous ne savent ny lire ny écrire. Ils ont entièrement perdu la connoissance du vray service de Dieu, les Prêtres font profession publique de prédire l'avenir, & enseignent qu'ils voyent dans leurs livres les événemens futurs. Les Mingreliens sont si fort prévenus & entestez de cette tromperie, que dès que quelqu'un est malade ils appellent les Prêtres, non pour se confesser à eux, ny pour leur recommander son ame, c'est à quoy le malade ne pense point du tout; mais c'est afin qu'ils regardent dans leur livre s'il doit mourir de la maladie dont il est attaqué, qu'ils en prédissent les suites & le succez, qu'ils luy déclarent pour quelle cause il est devenu malade. Le Prêtre se met alors à feuilleter attentivement le livre qu'il porte avec luy, & après en avoir tourné tous les feuillets, il prononce avec une voix d'Oracle que telle *Cati* (les Mingreliens appellent ainsi les Images) s'est irritée contre luy & l'a frapé de maladie, qu'elle ne s'apaisera que par un present, & que si il ne luy en fait promptement un bon, elle le tuera. Ce present consiste en une chevre, ou en un cochon, ou en un bœuf, ou en argent. Le pauvre malade qui aprehende furieusement

rièvement la mort, ne manque point à l'heure même de donner aux Prêtres ce qu'ils luy ordonnent d'offrir à l'Image, ils le prénent pour eux, & trompent ainsi le malade.

Le *Catholicos* de Mingrelie est le chef du Clergé de ce pais, de celuy des Abcas, de celuy de Guriel, de celuy du mont Caucase, & de celuy d'Imirette. Le Prince de Mingrelie le fait & le dégrade comme il luy plaît : son revenu est grand, ayant plus de 400 vassaux, qui entretiennent sa maison de tout ce qui est nécessaire à la vie, & qui luy fournissent beaucoup d'autres choses. Il vend de leurs enfans aux Turcs : son employ est de visiter les Dioceses, il n'a pas en vûte dans ses visites le bien de son troupeau, l'instruction des peuples, l'examen de la conduite du Clergé : c'est un soin dont il ne s'embarasse nullement, & à quoy il ne pense jamais ; tout le but de ses visites est d'amasser de l'argent, en sucçant le sang des pauvres, & leur prenant ce qu'ils ont. La suite du *Catholicos*, quand il va en cette visite, est de deux cens personnes.

La sainteté extérieure de ce Pontife consiste en une continuelle abstinence de chair, en celle de vin durant le Carême, & en de longues oraisons le jour & la nuit. Il est si ignorant, qu'à peine sçait-il lire dans le Brévière & le Missel. Il y a trop de choses à dire sur sa simonie pour en entreprendre le recit. Je me contenteray de dire qu'il ne consacre point d'Evêque à moins de 600 écus, qu'il ne celebre point de Messe des morts à moins de huit cens, qu'il ne dit les autres qu'à cent écus chacune. Il prend beaucoup d'une confession. Il y a quelque tems que le Vizir du Prince de Mingrelie étant malade, il se confessa à ce Prelat, & luy donna cinquante écus, le *Catholicos* fut si mal satisfait de ce payement, que le Vizir étant retombé après, & l'ayant envoyé querir pour se confesser de nouveau, il luy fit dire qu'il eût premièrement à le payer de la précédente confession, & qu'il iroit entendre celle qu'il vouloit faire.

Il y a six Evêque en Mingrelie, ces Prelats n'ont aucun soin des ames, & ne visitent jamais ny les Eglises, ny leur Diocese. Ils laissent tomber les Prêtres en toutes sortes d'erreurs, & le peuple se prostituer à tous vices. Ils ignorent la forme du Bapême, ils laissent subsister la Poligamie, ils souffrent que des meres enterrent vifs leurs enfans nouveaunez. On les a repris souvent de l'indulgence qu'ils ont pour cette cruauté plus que barbare. La remontrance n'a rien operé du tout, cette inhumanité est tournée en coûtume, le Clergé

Clergé la souffre, le Prince la laisse pratiquer à qui veut. L'occupation des Evêques sont les festins continuels. Ils s'enyvrent presque tous les jours. Ils sont riches, ils s'habillent somptueusement. Leur principal revenu vient de ce qu'ils tirent de leurs sujets, & des femmes & des enfans de leurs sujets qu'ils vendent aux Turcs.

Ils s'abstiennent de chair à la façon des Evêques Grecs, & renferment dans la pratique du jeûne toute la Religion Chrétienne. Ils s'imaginent qu'ils ne sont obligés à aucun autre devoir, & qu'en jeûnant on s'acquitte de tous les préceptes du Christianisme. Ils entretiennent l'Eglise Cathédrale assez propre, & bien ornée d'Images à la Grecque, parées d'or & de pierreries. Ils croient qu'ornant les Images, ils satisfont à la justice de Dieu, & que l'offrande de quelque bijou qu'on fait à une Image, efface tous les pechez. Ils prennent cette voye d'expiation qu'ils font. Ils ne se confessent presque jamais.

Leur habillement est superbe pour le pais, étant d'écarlate, & de velours. Il n'est guère différent de celui des séculiers; ce qui les en distingue particulièrement c'est leur barbe longue, & un bonnet noir, rond & haut, fait comme celui des Moines Grecs. Ils portent des chaînes d'or au col, ils vont à la chasse, ils vont aussi à la guerre à la tête de leurs sujets, & ne combattent pas moins courageusement que les autres Gentilshommes. Il y en a beaucoup qui ne sont point sacrez, cela ne les empêche pas de donner les ordres tout de même que s'ils l'étoient.

Il y a en Mingrelie des Religieux de l'ordre de S. Basile, on les appelle *Berres*. Il vont habillez comme les Moines Grecs, & observent leur façon de vivre. Un enfant est fait Religieux par son pere & sa mere seulement. Ils le consacrent en luy mettant dès l'enfance un bonnet noir en tête, luy laissant croître les cheveux, l'empêchant de manger de la viande, & luy disant pour toute raison qu'il est *Berre*. Le pauvre enfant n'apprend autre chose de sa condition, & n'a soin toute sa vie que d'observer le jeûne comme ceux qui portent même nom que luy.

Il y a aussi des Religieuses de ce même ordre, elles observent le jeûne & portent un voile noir, elles n'ont ny clôture, ny vœux, ny subordination. Qui veut prendre le voile & le jeûne, & qui le veut quitter après l'avoir pris, le fait à discretion, cela dépend de la volonté de celle qui prend cette façon de vie, soit fille, soit femme, soit veuve,
soit

soit repudiée, soit libre, soit esclave, aucune condition n'est privée de cette liberté.

Les Prêtres de Mingrelie sont en grand nombre. Ce sont des misérables qui vivent de tout ce qu'ils peuvent gagner, ils se remarient autant de fois qu'il leur plaît. Pour être admis à la Prêtrise il ne faut que savoir lire, & avoir appris une seule Messe par cœur. L'Evêque ne fait aucun examen de ceux à qui il donne les ordres, étant souvent plus ignorant qu'eux. Pourvu que celui qui desire être fait Prêtre luy donne la valeur d'un cheval il le sacre. Dieu seul connoît le pitoyable état de ces mal-heureux Prêtres, & la validité de leur Sacerdoce ; car il est même toujours incertain s'ils sont baptisez, & si les Evêques qui leur ont donné les ordres, sont sacrez ou baptisez eux-mêmes.

On ne peut exprimer le mépris qu'on a pour ces Prêtres. Ils labourent leurs terres, & celles de leurs Seigneurs, n'étant pas moins esclaves que les seculiers, ils les suivent à la guerre, les servant à porter leur bagage. La cause du mépris qu'on a pour eux. est leur ignorance, leur gourmandise, & leur misere : cette misere est si grande, qu'ils vont nuds pieds, vêtus d'habits déchirez qui ne leur couvrent que les endroits du corps qu'on a plus de soin de cacher. On n'a du respect pour eux que lors qu'ils sont à table, car on leur donne à boire les premiers, & on les prie de benir le vin & les viandes lors qu'ils disent la Messe, & quand ils sont auprès d'un malade à chercher dans leur livre quelle Image est irritée contre luy, & l'offrande dont il la faut apaiser. On distingue seulement à la barbe les Prêtres d'avec les seculiers ; les Prêtres la portant fort longue. Les seculiers n'en ont presque point.

La plupart de leurs Eglises n'ont point de cloches, ils appellent le peuple au son d'une planche de bois qu'ils touchent d'un bâton. Les Images des Eglises Episcopales sont bien vêtues. Le peuple leur offre des cornes de cerf, des machoires & des deffences de sanglier, des aïles de faisan, & des armes, afin que l'Image luy fasse avoir d'heureux succez à la chasse & à la guerre. Les Eglises parochiales sont plus sales que des étables. Les Images qu'il y a dedans sont brisées, couvertes d'arignées & de poussière. Le *Sancti Sanctorum* est si sale, que j'ay horreur de le dire. Les paremens d'Autel sont des guenilles puantes, déchirées, tachées de vin, leur calice est un gobelet de bois sale au possible, leur patene est un plat de bois aussi sale & aussi gras que le calice.

Ils prennent pour purificateur les courtines du *Sancta Sanctorum* qui sont encore plus sales que tout ce que j'ay dit, & j'en dis moins qu'il n'y en a pour ne pas dégoûter le lecteur. Les Eglises Episcopales sont assez nettes & assez bien ornées. Plût à Dieu que chaque Evêque eût autant de soin de l'education & de l'instruction de son troupeau, que de la parure & de la netteté de son Eglise.

Le culte qu'ils rendent aux Images est un culte d'idolatrie. Ils les adorent, non d'une adoration relative, mais d'une adoration qui se termine & s'arrête toute à la matière, c'est-à-dire, à cette figure materielle qui est devant les yeux. Les Images qui sont les plus belles sont les mieux servies, & les plus devotement adorées, comme aussi celles qui sont d'une matière précieuse, comme d'or, celles qui sont les mieux parées de bijoux & de pierreries, & sur tout celles qui ont la réputation d'être fort cruelles, de s'irriter furieusement, de tuer les gens contre qui elles se courroucent : ces dernières sont servies avec un respect incroyable, le peuple d'aussi loin qu'il aperçoit l'Eglise où elles sont enfermées se jette en terre, se bat la poitrine, les conjure de tuer leurs ennemis & ceux qui leur ont dérobé quelque chose. Ils ont une peur horrible de jurer par ces Images révérees, le jurement qui se fait par elles est incontestable. On croit tout ce qui se jure là dessus. Il y a beaucoup de gens qui ne veulent jamais les attester même dans les vérités les plus certaines, de peur qu'elles ne les tuent, & ceux qui font serment par des Images, le font par celles seulement qui sont d'un visage agréable, doux, riant, & qui n'ont point la réputation d'être des meurtrières & des sanguinaires.

Le culte des Images ne se fait point dans la vûe des biens spirituels, & pour obtenir d'elles du secours pour l'autre vie, car les Mingreliens n'en reconnoissent point d'autre que la présente. Ils n'ont pour objet qu'une horrible & servile crainte que les Images ne les fassent mourir, ne les accablent d'infirmités, ne les donnent en proie avec leurs biens aux larrons & à la rage de leurs maîtres, & ne les jettent dans les fers des Turcs. Lors qu'on leur a fait quelque vol ils vont à l'Eglise où est l'Image qu'ils adorent avec plus de confiance. Ils luy offrent deux pains & une bouteille de vin. Ils luy font des révérences, ils enfoncent un pieu en terre devant elle, & ils luy tiennent ce discours. Tu fais bien, ô Image, qu'on m'a dérobé telle & telle chose, & que je ne puis en découvrir le larron. Dans la douleur où j'en suis je te fais

ma prière, je t'offre ce present, afin que tu le fasses mourir, que tu l'extermines, que tu l'enfonces dans l'abîme de la même sorte qu'en ta presence j'enfonce ce pieu en terre. Le Prêtre est present à tout cela. Il prend l'offrande & la tourne au tour de la tête du suppliant, & après ils vont tous deux la manger à son logis. De toutes les Images dont ce peuple aveugle craint plus de cruels traitemens, il n'y en a point de redoutées comme celle de S. Giobas. Ils content que cette Image étant un jour portée en voyage, & passant auprès d'un marais plein de grenouilles, le bruit qu'elles firent l'étourdît, & la mit si fort en colère, qu'elle s'envola dans une Eglise qui est sur une montagne. Ils assurent qu'elle tuë tous ceux qui aprochent trop près d'elle. Lors que quelqu'un va l'invoquer, il ne s'en approche qu'à vûte. Il luy jette de loin son present, & se tient toûjours dans l'éloignement pendant qu'il fait son oraison. Les Mingreliens sont fort zelez chacun pour l'honneur & pour les protèsses de l'Image de sa Paroisse, chacun vante les exploits de celle qu'il adore, les vengances qu'elle a prise courageusement de ses ennemis, la promptitude avec laquelle elle donne la mort à ceux qui tombent dans sa disgrâce. Au reste les Mingreliens ne rendent nul honneur aux Images des Catholiques Romains, & n'ont pour elles aucune considération. Leur grand Saint est Saint George comme aux Georgiens, aux Moscovites, & à tous les Grecs.

Ils ont beaucoup de Reliques. On dit que les principales leur ont été apportées par des Prélats qui se retirèrent chez eux quand Constantinople fut prise par les Turcs, ayant peur qu'elles ne tombassent entre les mains des infideles. Nos Peres Théatins ont vû un morceau de la vraie croix long d'un palme, (*c'est un peu plus de huit pouces du pied François,*) une chemise de la Sainte Vierge. Elle est de couleur tirant sur le jaune, parsemée de fleurs, brodée à l'éguille. Sa longueur est de huit palmes Romaines, sa largeur de quatre, les manches en sont courtes, mais larges d'un palme, le col est étroit. Cette chemise est enfermée dans une cassette d'ébène garnie d'argent. Ils ont encore une main de Sainte Marine sèche enchassée dans de l'or garni de petites pierres. Une autre main de Saint Quiric, plusieurs ossemens enchassés en or & en argent. Les Saints langes dans lesquels la bien-heureuse Vierge envelopa J. C. Un petit quadre où il y a des poils de sa barbe, & de la corde de sa flagellation. Le Prince de Mingrelie tient ces Reliques en sa garde. Lors qu'on

qu'on les montra à nos Peres on les étendit sur un tapis. Chacun, tant Prêtre que seculier, les manioit avec tres-peu de vénération. Les Mingreliens les estiment beaucoup moins que les chasses où elles sont renfermées. Ils ne portent aucun honneur aux Reliques, & les traitent tout-à-fait indignement.

Leur Messe est à la Grecque. Les Prêtres celebrent souvent sans autre habit Sacerdotal qu'une chemise. S'ils sont sans souliers, ils mettent une petite planche de bois devant l'Autel, & se tiennent dessus. Et si un Prêtre se rencontre chez quelqu'un qui demande une Messe, le bon Prêtre ne se donne pas la peine d'aller la dire à l'Eglise. Il entre dedans le lieu où on garde le vin, prend là dedans le premier aïx qu'il trouve, quelque sale & couvert de poussière qu'il soit, pour luy servir d'autel. Il se fait prêter quelque vieille chemise, ou quelque autre linge qu'il met sur ses épaules, & se fait donner un peu de farine dont il pétrit un petit gâteau qu'il fait cuire dans la cendre. Il prend ensuite pour luy servir de calice & de patenne un gobelet, & un plat du logis, tout gras & tout sale qu'il puisse être. Il n'a besoin d'aucun linge, ses mains luy servent de purificateur: il dit la Messe par cœur. Le Messel des Mingreliens est un petit livre écrit en Georgien. Plusieurs Prêtres n'ont qu'un Messel déchiré, où les feuilles sont broüillées, & où quelque fois la Messe n'est pas. Tout cela ne les embarrasse point. Ils disent la Messe pendant qu'ils la cherchent dans le Messel, & souvent ils l'ont dite avant que de l'y avoit trouvée; car, comme je viens de dire, ils la savent par cœur. Tout cet office se fait avec tres-peu de modestie, tant qu'il dure ils discourent entr'eux de diverses matières. Pendant le Carême on ne dit la Messe que le Samedy & le Diamanche, à cause que tous les autres jours il faut jeûner, & qu'ils tiennent que la communion rompt le jeûne.

Ils consacrent indifferemment en pain azime, ou en pain levé. Ils ne mettent point d'eau dans le calice, horsmis quand le vin est fort. Ils disent qu'on peut celebrer avec du vinaigre aussi bien qu'avec du vin. M'étant enquis (*c'est toujours le manuscrit qui parle*) à plusieurs Prêtres de la forme de la Consécration, je n'en ay jamais trouvé qu'un qui me l'ait sçeu dire. Je luy demanday si après la consécration, le pain & le vin sont substanciuellement le corps & le sang de J. C. Ce Prêtre Mingrelien se mit à rire, comme si on luy avoit proposé une plaïanterie, & me répondit, qui est-ce qui mettroit

mettroit J. C. dans le pain ? & par quelle voye peut-il y entrer ? de quelle manière peut-il être contenu en un si petit morceau de pain ? pour quelle cause aussi voudroit-il quitter le ciel & venir en terre ? on n'a jamais ouï rien de semblable à ce que vous demandez. Je demanday deplus si la Messe étoit valide sans les paroles de la Consécration. Il me dit que la Messe étoit sûrement valide sans cela, mais que le Prêtre, qui ne prononçoit point les paroles de la Consécration faisoit une grande faute. Quand à l'intention de consacrer requise en celui qui consacre, c'est une chose dont les Prêtres Mingreliens ne savent rien du tout.

Ils font le viatique une fois l'année, savoir le Jeudy Saint. Ils le gardent dans une bource de cuir, ou de toile qu'ils portent par tout attachée à la ceinture. Ils n'ont pas plus de reverence pour ce viatique que pour un morceau de viande ; comme par exemple, lors qu'ils se couchent, ils mettent sous le chevet avec leurs autres hardes la bource où il est enfermé, & quand on le leur vient demander pour un malade, ils ouvrent leur bource, & tirent un petit morceau, qu'ils envoient par la personne qui leur est venu faire le message, soit homme, soit femme, soit un enfant. Et parce que ce viatique est d'ordinaire fort sec, on le broye avec les mains sur une pierre, ou dans un plat, sans aucun égard aux fragmens & aux miettes qui en tombent. On le met après dans du vin, & on le fait prendre ainsi au malade. Au bout de l'an les Prêtres jettent sur l'Autel ce qu'ils ont de reste du viatique, où les souris le viennent manger d'ordinaire. On pourroit juger de là seulement quelle est l'opinion & la créance des Mingreliens sur le Saint Sacrement.

Ils oignent au front les enfans dès qu'ils sont nez. L'huile de cette onction s'appelle *Myrone*. Le Baptême ne s'administre que long-tems après, & personne ne fait baptiser son enfant, sil n'a moyen de faire un festin après le Baptême. C'est ce qui fait que beaucoup d'enfans meurent sans le recevoir. Lors qu'ils le conferent à quelqu'enfant, ils ne le portent point à l'Eglise, mais dans la cave. Le Prêtre sans prendre d'habit sacerdotal s'assit là, & lit long-tems dans un livre. Après une longue lecture le Parrain dépouille l'enfant, & le lave entièrement avec de l'eau, puis le frote avec du Myrone que le Prêtre luy met en main. Cela fait, on rabille l'enfant, & on luy donne à manger. Le Prêtre, le Pere, le Parrain, & les invitez se mettent à table. Il n'y a pas un Prêtre qui sache la forme du Baptême, ainsi il n'y a point de doute

que leur Baptême ne soit tous a fait invalide. Dans cet égard nos Peres Théatins baptisent autant d'enfans qu'ils peuvent. Ils leur donnent le Baptême sous pretexte de leur appliquer un medicament, cachant de cette façon l'office de Prétrise sous l'apparence d'une operation de medecine.

Il y a peu de gens en Mingrelie, soit Ecclesiastiques, soit Seculiers qui se confessent, & je croy même pouvoir dire qu'il n'y en a presque point. Ils tiennent qu'on satisfait pour ses pechez en offrant des dons aux Images auxquelles toute leur Religion s'adresse & se termine. Ils n'ont point l'Extrême Onction, & ne la connoissent pas. Ils ne croient point que l'Ordination imprime de caractère ineffaçable: C'est pourquoy ils ordonnent de nouveau ceux qui ont été dégradés, tout de même que si on ne leur avoit jamais donné l'ordre. Le Mariage n'est point mis non plus chez eux au nombre des Sacremens. C'est un contract de vente. Les parens de la fille accordent avec celuy qui la demande en mariage, le prix qu'il donnera pour l'avoir. Le prix d'une femme repudiée est moindre que celuy d'une veuve, & le prix d'une veuve moindre que celuy d'une fille. Quand le mariage est fait, l'accordé se met à amasser ce qu'il a promis pour avoir sa Maitresse. Il prend de ses sujets, s'il en a, ou leurs enfans, & les vend aux Turcs, ou argent comptant, ou pour des hardes. Pendant qu'il amasse ce qu'il doit donner, il a la liberté d'aller voir privément son Accordée, & ce n'est point un scandale qu'elle soit grosse avant que d'être épousée. Lors qu'il a amassé ce dont il est convenu avec les parens de la fille, il le leur porte. Ils font tous ensemble un grand festin ce jour-là, & c'est le commencement de la nôce. Les parens mènent le lendemain la fille à la maison de son mary, & luy donnent ordinairement, soit en esclaves, soit en bétail, soit en meubles, l'équivalent de ce qu'ils ont reçu de luy. Le 4^{me} ou 5^{me} jour des nôces la cérémonie se fait. Elle se fait selon le rit des Grecs, horsmis qu'elle ne se célèbre pas dans l'Eglise, mais sur la porte. Ils disent que quiconque a épousé une femme, ou sterile, ou de méchante humeur non seulement peur la repudier, mais qu'il le doit faire, parce que Dieu n'a pas fait ce mariage, Dieu faisant toutes choses bien, & ne faisant point de mariages, ou infructueux, ou de personnes dont les esprits soient divers & incompatibles.

Il n'y a personne parmy ce peuple ignorant qui entende la Bible, ou qui la lise, le nombre étant tres-petit de ceux qui savent lire ou entendre l'ancien Georgien, qui est le seul
Idiome

Idiome auquel ils ont l'écriture Sainte. Les femmes en font un peu plus que les hommes, & racontent par fois des histoires de l'Évangile qu'elles ont lûes & apprises par cœur.

Leurs jeûnes sont presque les mêmes que les Grecs observent. Ils ont les quatre grands Carêmes, celui qui se fait avant Pâques qui est de 48 jours, celui qui se fait avant Noël qui est de 40, celui qu'on appelle de Saint Pierre qui dure près d'un mois, & celui que font les Chrétiens Orientaux en l'honneur de la Vierge qui est de 15 jours.

Ils font des signes de croix en certaines occasions; mais ils ne croient point que le signe de croix soit la marque du Chrétien. Ils mettent cette marque à boire du vin, & à manger du pourceau. Leurs oraisons ne s'adressent qu'aux Images, & ne regardent que les biens temporels, leur prospérité, & la ruine de leurs ennemis.

Ils font des sacrifices comme faisoient les Juifs & les Gentils. Le Prêtre prie sur la victime, & l'égorge. Lors qu'elle est cuite on la met sur une table. Tous les gens du logis une chandelle à la main sont debout autour, horsmis celui qui fait l'offrande qui se tient à genoux. Il encense le premier la victime. Les autres en font autant, & tous ensemble la mangent ensuite. Ils égorgent aussi des bêtes & des oiseaux sur les sepultures des leurs parens & de leurs amis, & versent dessus du vin & de l'huile. Ils font les libations tous les jours. Personne ne boit qu'il n'ait dit la tasse à la main un mot d'oraison, les yeux élevez au ciel, versant en terre un peu du vin qui est dedans.

Ils ne chôment point le Dimanche, & ne s'abstiennent guères du travail qu'aux Fêtes de Noël & de Pâques. Toute la sanctification des grandes Fêtes consiste chez eux à boire & à manger extraordinairement. La plus grande Fête qu'ils fassent, est lors que quelqu'Image doit passer par leur contrée, alors ils se mettent dans le plus bel ajustement qu'ils peuvent. Ils font festin, & ils aprestent un present pour l'Image qui doit venir.

Cela suffit je pense pour faire connoître qu'il n'y a qu'un ombre de Religion chez les Mingreliens. Le manuscrit dont je l'ay tiré raconte les sortileges qu'ils mettent en usage. Les superstitions qu'ils pratiquent, & diverses coutumes mêlées de Judaïsme & de Paganisme. Je les ay laissées là, n'y ayant trouvé aucun caractère d'esprit, n'y de sens commun; mais au contraire tout y étant extravagant. J'ajoute que tout

ce que j'ay pû remarquer dans les cérémonies religieuses, & dans la créance des Mingreliens, est entièrement conforme à ce que j'en viens de rapporter.

Il faut que je dise un mot de leur deuil, c'est un deuil de desesperez. Lors qu'une femme perd son mary ou un proche parent, elle déchire ses habits, elle se depouille nuë jusqu'à la ceinture, elle s'arrache les cheveux, elle s'enleve avec les ongles la peau du corps & du visage, elle se bat le sein, elle crie, hurle, grince des dents, écume, fait la furieuse & la possédée, dans un excez épouvantable. Les hommes témoignent leur douleur d'une manière aussi barbare. Ils déchirent leurs habits, ils se font raser la tête & le visage. Ils se batent la poitrine. Le deuil dure 40 jours, étant furieux les dix premiers, comme je viens de dire, & diminuant après successivement. Durant ces dix premiers jours, les proches du mort, & une quantité d'hommes & de femmes de toutes conditions viennent le pleurer, cela se fait en cette manière. Ces personnes se rangent en ordre autour du cadavre, & déchirées, comme j'ay dit, elles se baient des deux mains la poitrine, crient, *Vaih, vaih*, les cris & les coups sont mesurez, & rendent un son effroyable. Tout cela forme une affreuse image de desespoir, qu'on ne peut regarder sans fremir. Il arrive tout d'un coup qu'on n'entend rien. Le deuil s'arrête & se tient dans un profond silence, & puis tout d'un coup le deuil fait un grand cry, & se rejette dans ses premiers emportemens. Le dernier jour qui est le quarantième, comme j'ay dit, on enterre le mort. On fait un festin à tous ses proches, à tous ses amis, à tous ses voisins & à tous ceux qui sont venus le pleurer. Les femmes mangent à part hors du lieu où sont les hommes. L'Evêque dit la Messe, & après prend de droit tout ce qui servoit à la personne du mort, son cheval, ses habits, ses armes, son argenterie, s'il en a, & les autres choses de cette sorte. Les deuils ruinent les maisons en Mingrelie. Cependant on est obligé de les faire ainsi solennellement. L'Evêque dit une Messe des morts par force pour le grand profit qui luy en revient. On vient pleurer le mort par force, afin de vivre quarante jours aux dépens de ce qu'il a laissé. Lors qu'un Evêque meurt, c'est le Prince qui luy fait dire la Messe des morts le quarantième jour du deuil, & qui prend tous ses biens hors les immeubles.

Voilà ce que j'ay appris en Colchide sur la nature du pais, sur les mœurs & sur la Religion des habitans. Leurs voisins vivent & sont comme eux presque en toutes choses, si ce n'est que ceux qui sont plus proches de Turquie & de Perse ont les mœurs plus douces, & les inclinations plus équitables, au lieu que ceux qui sont plus proches des Tartares & de la Scythie, ont les mœurs plus barbares, n'ont ny idée ny extérieur de Religion, & n'observent aucunes Loix. J'ay parlé des Abcas & des peuples qui habitent au bas du Mont Caucase. J'en ay dit tout ce que j'avois appris. Je diray apresent ce que j'ay vû, & ce que j'ay oui de plus remarquable des autres pais voisins de Mingrelie. Ces pais sont la Principauté de Guriel, & le Royaume d'Imirette.

Le pais de Guriel est petit. Il confine du côté du Septentrion avec l'Imirette, & du côté d'Orient avec la partie du Mont Caucase que tiennent les Turcs. Il a du côté d'Occident la Mingrelie, & au Midy la Mer noire. Il s'étend le long de cette mer depuis le fleuve de Phase jusqu'à un autre fleuve qui passe à un mille de Gonic Château tenu par les Turcs, éloigné du Phase de quarante miles seulement. Le pais de Guriel ressemble en tout à la Mingrelie quant à sa nature, & quant aux mœurs des habitans. L'on y a la même Religion, les mêmes coûtumes, les mêmes inclinations à l'impureté au brigandage, & au meurtre.

Le Royaume d'Imirette est un peu plus grand que les pais dont je viens de parler. C'est l'Iberie des Anciens. Il est enfermé entre le Mont Caucase, la Colchide, la Mer noire, la Principauté de Guriel, & la Georgie. Sa longueur est de six vingt miles, sa largeur de soixante. Les peuples du Mont Caucase avec qui il confine, sont les Georgiens & les Turcs au Midy, & au Septentrion les Ossi & les Caracioles que les Turcs appellent *Caracherkes*, c'est-à-dire, Circassiens noirs pour les raisons que j'ay dites. Ce sont ces Caracioles ou Circassiens noirs que les Europeens ont appellez *Huns*, qui firent tous ces ravages en Italie & dans les Gaules dont parlent les Historiens, & entr'autres Cedrenus. La langue qu'ils parlent est mêlée de Turc.

L'Imirette est un pais de bois & de montagnes comme la Mingrelie; mais il y a de plus belles vallées, & de plus délicieuses plaines. On y trouve plus facilement du pain, de la viande, des légumes. Il y a des minières de fer. L'argent y a cours. On y bat monnoye. On y trouve des Bourgs, Quant aux mœurs & aux coûtumes c'est aussi la même chose

qu'en Mingrelie. Le Roy a trois bonnes Fortereſſes, une appellée *Scander* ſituée ſur le bord d'une vallée, & deux dans le Mont Caucaſe nommées *Regia* & *Scorgia*, toutes deux de tres-difficile accez, étant bâties en des lieux que la nature a ingenieusement fortifiez. Le Phaſe paſſe devant. Le Prince avoit il n'y a pas long-tems une autre Fortereſſe bien plus importante appellée *Cotatis*, du même nom que tout le païs d'alentour, qui eſt peut-être celuy que Ptolomée appelle la *Region Cotatene*. Les Turcs en ſont apreſent les Maîtres.

Le Royaume d'Imirette a long-tems tenu ſous luy les Abcas, les Mingreliens, & les peuples de Guriel, après qu'ils eurent tous quatre enſemble ſecoté le joug des Empereurs de Conſtantinople premièrement, & puis des Empereurs de Trebiſonde. Ces peuples ſe deſunirent le ſiècle paſſé, & depuis leur revolte ils ont toujours fait la guerre entr'eux. Les plus proches des Turcs ont recherché ſon aſſiſtance. Il les a d'abord protegez, & enfin il les a tous rendus tributaries l'un après l'autre. Le Tribut du Roy d'Imirette eſt de quatre vingts enfans, filles & garçons âgés de dix à vingt ans. Celuy du Prince du Guriel eſt de quarante ſix enfans de même ſorte. Celuy du Prince de Mingrelie eſt de ſoixante mille braſſes de toile de lin faite dans le païs. Les Abcas avoient auſſi été mis ſous le tribut, mais ils l'ont payé peu de fois, & apreſent ils ne le payent point. Le Roy d'Imirette & le Prince de Guriel envoient eux-même leur tribut au Pacha d'Akalzike. Un Chaoux vient prendre celuy du Prince de Mingrelie. Lors que je paſſay à Akalzike on diſoit que les Turcs vouloient prendre poſſeſſion de ces païs-là, & y mettre un Pacha, ne ſachant point d'autre moyen de remedier aux guerres continuelles qui les détruifent & les dépeuplent notablement. Les Turcs ne ſe ſont pas ſouciez auparavant d'en prendre poſſeſſion, parce qu'il eſt comme impoſſible d'y obſerver le Mahometiſme, par la raiſon que ces païs n'ont rien de meilleur que le vin & le cochon, dont la Loy Mahometane deſſend l'uſage; joint que l'air y eſt mauvais, qu'il n'y a point de pain, & que le peuple y eſt épars, de façon qu'en quelque lieu qu'on pût bâtir des Fortereſſes, chacune ne pourroit contenir dans le devoir que ſept ou huit maiſons. C'eſt pour ces conſidérations qu'ils ont laiffé ces Provinces en leur ancien état, & qu'ils ſe ſont contentez qu'elles leur ſerviſſent de pipinière d'eſclaves. Ils en tirent ſept ou huit mille chaque année. Des égards & des obſta-

les à peu près semblables empêchent apparemment les Turcs d'incorporer à leur Empire les vastes plaines de Tartarie & de Scithie, & les pais immenses du mont Caucafe. Si les peuples qui les habitent étoient remassez en des villes & en des lieux forts, on auroit bien-tôt trouvé la voye de les reduire, & de les tenir sous le joug : Mais le moyen d'y tenir des gens qui changent de lieu tous les mois, & qui courent leur pais toute leur vie.

Le Prince de Mingrelie est le huitième depuis qu'elle s'est revoltée de la domination d'Imirette. Les Princes de Mingrelie s'appellent tous *Dadian*, comme qui diroit *Chef de la Justice*, de *Dad* mot Persien qui signifie *Justice*, d'où la première race des Rois de Perse a été appelée *Pich-Dadian*, c'est-à-dire, *la première Justice*, pour nous marquer que ce furent les premiers hommes que les peuples de ce grand pais établirent pour leur administrer la Justice, & maintenir chacun en la jouissance de son bien. Le Roy d'Imirette se donne le Titre de *Meppe*, c'est-à-dire, *Roy* en Georgien. Le *Meppe* & le *Dadian* se disent tous deux descendus du Roy & Prophete David. Les anciens Rois de Georgie s'en disoient descendus aussi, & le Kan de Georgie en ses Titres se dit de même issu de ce grand Roy par Salomon son fils. Le Roy d'Imirette se donne un autre Titre encore bien plus fastueux dans les Lettres qu'il fait expédier. Il se qualifie Roy des Rois.

Dés que nôtre vaisseau eut pris port à la rade *Disgaour*, comme j'ay dit, j'allay à terre avec le Marchand Grec qui me conduisoit. J'esperois d'y trouver des maisons, un peu de vivres, & quelque secours : cette esperance n'étoit pas mal fondée, puisque je voyois sept vaisseaux dans le port ; mais je fus fort trompé, je ne trouvay rien de tout cela. La plage d'Isgaour est toute couverte de bois. On y a esplanadé à cent pas du rivage un endroit qui en a deux cens cinquante de long, & cinquante de large, c'est là le grand marché de la Mingrelie. Il y a une ruë qui a de chaque côté une centaine de petites cabanes faites de branches d'arbres attachées les unes aux autres. Chaque Marchand en prend une. Il y couche & y tient boutique des choses seulement qui se peuvent vendre en deux ou trois jours. Celles qu'on a achetées, & celles qu'on ne voit pas apparence de vendre incessamment se gardent dans le vaisseau, à cause du peu de seureté qu'il y a en terre. Il n'y avoit autre chose en ce marché, ny pas une maison de paisan aux environs. Mon Conducteur dit à quelques

ques gens qui étoient venus au marché d'apporter le jour suivant du Gom, c'est ce grain dont l'on se sert au lieu de pain, du vin, & d'autres provisions. Ces paisans le promirent, mais ils n'en firent rien : je fus bien surpris & bien affligé de n'en point trouver, car les nôtres alloient finir, & de ne voir en ce marché que des esclaves enchainez, & qu'une douzaine de gueux nuds l'arc & la flèche à la main qui faisoient peur. C'étoient les Douaniers. Mais ma surprise & mon affliction augmentèrent fort, aprenant que les Turcs, & le Prince de Guriel venoient en Mingrelie, que chacun prenoit les Armes, & commençoit la guerre en pillant les maisons de ses voisins, & en enlevant les personnes & le bétail par tout où ils en rencontroient. J'avois fait un grand fonds sur les Missionnaires Théatins qui sont en Mingrelie lors que je pris la resolution d'y venir. Je m'assurois qu'ils auroient une maison où l'on pourroit être en seureté, & qu'ils me feroient promptement passer en Perse. Leur maison est à quarante miles d'Isaour par terre. Par mer il y en a cinquante cinq. J'envoyay au Prefet de la Mission un Exprés, avec une lettre où je luy mandois que j'étois venu en Mingrelie, & que j'allois en Perse pour des affaires d'importance. Que j'étois chargé pour luy de lettres de recommandation, de l'Ambassadeur de France, du Residant de Genes, du Custode des Capucins de Grece, & du Facteur des Théatins à Constantinople, & que je le suppliois instamment d'envoyer quelqu'un qui me donnât les ouvertures nécessaires pour faire mon voyage. Je pensois faire marché en argent avec l'Exprés ; mais il le falut faire en toile. Mon Conducteur accorda avec luy à deux piéces de toile bleüe, à condition qu'il seroit de retour en deux jours & demi. Ces deux piéces coûtoient quatre francs à Caffa. Je retournay au vaisseau fort triste & fort affligé de me trouver dans un país où il n'y avoit aucuns vivres à acheter, où l'argent n'avoit point de cours, où l'on ne trouvoit point de logis pour demeurer. Tant d'esclaves de tous âges d'un & d'autre sexe, les uns enchainez, les autres attachez deux à deux, ces Douaniers & leur air brigand & assassin m'avoient rempli l'imagination de fayeur. Je fis ferme pourtant, & m'efforçay autant que je pûs de dissiper toutes ces craintes.

Je n'en parlay ny à mon Camarade, ny à mes gens. Je leur dis qu'on m'avoit promis des vivres, mais qu'il étoit bon néantmoins de ménager autant qu'il se pourroit le peu qui nous en restoit.

Le bruit de guerre, dont j'ay parlé, n'empêcha point les marchands de nôtre vaisseau de se débarquer le lendemain avant jour. Ils allèrent à terre, prirent chacun une cabane, & y portèrent des marchandises.

Le 18. à midy mon Conducteur vint au vaisseau, m'apporter la réponce du Préfet des Théatins. Elle étoit courte. Il me mandoit que dans deux ou trois jours, il seroit au vaisseau avec une barque, & qu'il me serviroit de tout son pouvoir.

Le 19. sur le soir un nombre de Païsans qui se sauvoient passèrent par Isgaour, & y donnèrent une furieuse alarme, racontant que les Abcas que le Prince de Mingrelie avoit appeliez à son secours contre les Turcs, pilloient & brûloient tout, & emménoient les gens & le bétail, & qu'ils n'étoient pas loin du port. Chacun en un instant se mit à charger ce qu'il pût dans les barques des vaisseaux. Il étoit tard, les vaisseaux sont à prés d'un mile de terre. On n'y pût faire que deux voyages. Chaque Capitaine fit porter deux pièces de canon en terre. On les dressa aux avenues du marché, & toute la nuit on y fut sous les Armes. Je ne puis exprimer la grande affliction où un si malheureux, & un si subit accident me jetta. Je ne me sentoïis point de fermeté à tenir contre. Ce qui me desespéroit, c'est que le Capitaine parla d'abord d'aller négocier chez les Abcas, & chez les Cherkes, & puis de retourner à Caffa. C'étoit pour être trois mois sur mer, & ne se retirer qu'à la fin de l'année. Le reculement de ma fortune que cette proposition me mettoit devant les yeux, le danger de perir, le manquement de vivres, l'impossibilité aparente d'en recouvrer, tout cela, dis-je, que je voyois distinctement n'étoit pas neantmoins ce qui faisoit ma plus grande peine. Elle étoit de voir le bien de mes amis que je croïois échapé de la Mer noire, & de la Turquie, exposé de nouveau à courir tous ces dangers, & moy réduit à essuyer les reproches & le mépris des gens, à m'entendre imputer pour fautes les accidens inopinez, & pour imprudence les mauvaises rencontres du tems. Mon accablement augmenta par l'abatement de mes valets & leurs imprecations, l'un contre la destinée, l'autre contre le país où nous étions, l'autre contre les gens qui m'avoient mis en tête la Mer noire; en un mot j'étois en une si profonde angoisse, que j'y devois être abîmé. Dieu m'en tira par sa grace. Il me fortifia le courage. Je rasfermis mes gens, mais leur patience ne duroit pas, c'étoit toujourns à recommencer; car la faim que nous

souffrions les rejettoit de tems en tems dans leurs emportemens brutaux.

Le 20. tous les gens de nôtre vaisseau & des autres qui étoient à la rade se rembarquèrent. Ils aimèrent mieux abandonner des laines, du sel, de la fayence, & d'autres pareilles marchandises, que de s'exposer à être pris des Abcas, qu'on les assuroit être proches. Ils l'étoient en effet; car à dix heures du soir nous vîmes tout le marché en feu, & le lendemain matin des gens y étant allez, ils ne trouverent que des cendres & des restes d'embrasement.

Dés que nôtre monde fut à bord, je tâchay d'acheter d'eux du biscuit, du ris, du beurre, des oignons, & des légumes seches: personne n'en vouloit vendre, aprehendant qu'il ne fallût retourner à Caffa, toutes fois à force d'argent je tiray de divers marchands soixante livres de biscuit, un peu de légumes, huit livres de beurre, & douze livres de ris. C'étoit bien peu pour six personnes, le bon ménage le fit durer plus long-tems que je ne croyois. Il y avoit dans nôtre vaisseau du poisson sec en abondance, nous ne mangions presque d'autre chose. J'étois merveilleusement content quand j'avois fait faire à mes gens un repas sans pain, je contois cette abstinence pour une aventure de jour heureux.

Le 27. voyant que le Préfet des Théatins n'étoit point venu, & ne sachant ce que je devois attendre de sa part, j'exposay à mes gens le besoin qu'il y avoit qu'un d'eux l'allât trouver, parce qu'il n'y avoit que luy qui nous pût garantir des maux qui nous menaçoient, & nous tirer de ceux que nous endurions, & qui redoubloient chaque jour. Nôtre manquement de vivres & leur desespoir plus que toutes mes raisons les persuaderent. Un d'eux s'offrit à aller trouver les Théatins. Il y avoit alors à nôtre vaisseau une barque d'Anarguie, c'est un village sur le bord de la mer qui n'est qu'à vingt miles de *Sipias*, lieu où demeurent ces Religieux. Cette barque étoit venue charger du sel, le valet que j'envoyois se mit dedans, je luy donnay quatre ducats d'or, de l'argent, de la mercerie, & le chargeay de toutes les lettres que j'avois pour le Préfet des Théatins. J'en usois ainsi, afin que la recommandation de tant de personnes, les unes de qualité, les autres de ses amis le poullât à nous secourir dans la peine extrême où nous étions, je la luy manday fort amplement, le conjurant de m'aider s'il le pouvoit. Je luy mandois aussi que l'homme que je luy envoyois avoit de l'argent, dont je le suppliois de se servir, que je ne désirois de luy que sa peine

peine, de laquelle encore je ne manquerois pas de luy tenir compte.

Le 4. d'Octobre au matin le valet que j'avois envoyé revint, amenant avec luy le Préfect des Théatins, j'ay déjà dit qu'il se nomme Don Marie Joseph Zempy, & qu'il est de Mantouë, je courus le saluer & l'embrasser. Voicy la première chose qu'il me dit : Dieu pardonne, Monsieur, aux gens qui vous ont conseillé de venir icy, le mal qu'ils ont attiré sur vous, vous êtes arrivé dans le plus méchant & dans le plus barbare pais du monde, & le meilleur party que vous puissiez prendre est de vous en retourner à Constantinople par la première commodité. La joye que le Pere nous avoit causée par sa venuë nous fut ôtée par ce discours. Je le menay dans ma cabane, & là avec mon Camarade nous délibérâmes de ce qu'il falloit faire. Nous le merciâmes d'abord de la peine qu'il avoit prise de venir de si loin. Il me dit qu'il seroit venu au tems qu'il avoit promis, mais que la guerre & l'irruption des Abcas avoient rendu les chemins si dangereux, qu'il n'avoit osé s'exposer; je luy dis ensuite, que le discours qu'il m'avoit tenu, en me faisant l'honneur de m'embrasser, me desesperoit, & que je le suppliois de me dire s'il ne venoit pas nous prendre, & nous emmener en sa maison. Il me répondit qu'il étoit venu pour nous servir en tout ce qu'il pourroit, qu'il nous meneroit chez luy si nous le désirions; mais qu'il étoit bien-aisé de nous faire connoître la nature du pais où nous voulions passer. Qu'il n'y avoit point de pain, & que dans le tems present on n'y trouvoit aucuns vivres, que l'air y étoit mal-sain, & le peuple si méchant, que cela n'étoit pas concevable. Je luy dis que nous avions une Lettre de recommandation pour le Prince de Mingrelie. Il me repliqua que ce Prince de Mingrelie étoit tout aussi méchant, un aussi grand brigand, & aussi franc voleur que ses sujets. Il nous conta là dessus qu'il y avoit trois ans que revenant d'Italie il apporta beaucoup de presens pour ce Prince, pour la Princesse la femme, pour le Visir, & pour les principaux de la Cour, qu'il leur distribua, donnant presque tout ce qu'il avoit; que bien loin d'être contents, le Prince envoya enlever le peu qu'il avoit gardé, & qu'encore qu'il soit son Medecin, & de tous les Grands, le Visir le fit mettre peu après dans un cachot, la chaine au col, & les fers aux pieds, pour avoir de l'argent, & qu'il ne se retira des mains de ce Tigre qu'en luy donnant 40 écus. Ce que je vous dis, Messieurs, ajouta-t'il n'est point du tout pour vous renvoyer, c'est seule-

ment

ment pour vous informer du danger où vous vous jettez, en mettant le pied en Mingrelie. Si vous y voulez venir après ces avertissemens, je feray tout de mon mieux pour bien conserver vos personnes & vôtre bagage, & pour vous faire passer seurement en Perse.

Je ne délibéray point sur ce que ce Pere nous representa. Les maux dont on me menaçoit en Mingrelie étoient maux à venir, & j'esperois je ne scay sur quoy de les éviter. Ceux que je souffrois étoient presens, j'en avois l'imagination remplie & le cœur abatu. Je representay au Pere Zampy que quelques malheurs qui nous pussent arriver en Mingrelie, ils seroient toujours moindres que ceux qui nous arriveroient en retournant à Caffa, & qu'ils nous seroient infailliblement perir. Je luy fis remarquer que nous n'avions ny provisions, ny vivres, que le vaisseau où nous étions étoit vieux, qu'il s'emplissoit journellement d'esclaves d'un & d'autre sexe, & de tous âges, de sorte qu'on ne pouvoit déjà plus se remuer dessus. Qu'il y venoit depuis le matin jusqu'au soir grand nombre d'Abcas & de Mingreliens qui l'emplissoient de vermine, & y apportoient une infection qui ne manqueroit pas d'engendrer la peste, que le vaisseau ne feroit de deux mois voile pour Caffa, que ce seroit alors la saison des tempêtes, & le tems que la Mer noire, cette mer si orageuse & si dangereuse, est le plus travaillée de bourràques, que supposé que nous arrivassions à Caffa, & s'il vouloit à Constantinople, ce ne pouvoit être de quatre mois, après quoy nous serions à recommencer, c'est-à-dire, à rechercher un chemin pour passer la Turquie, & à courir derechef le risque de ses avanies & de ses dotanes, qu'enfin durant toutes ces courses nous serions tant de fois exposés à perir, qu'il valoit autant en courir le risque en Mingrelie où il ne pouvoit être plus grand; mais où il pouvoit ne durer guères, n'y ayant que quatre journées de chemin à faire pour être en pais de sureté.

Le Pere Zampy ne rejetta aucune de mes raisons. Nôtre passage ne pouvoit que luy faire du bien en son particulier & à sa mission. Il ne parla plus que de nous emmener, & nous tirer entièrement du vaisseau. La barque dans laquelle mon valet l'avoit amené, étoit longue comme une felouque, mais plus large & plus profonde, on l'avoit fretée pour aller & venir. Nous nous y embarquâmes avec tout nôtre bagage, & pour cent écus de dantées que nous achetâmes au vaisseau. Le Pere Zampy en fit l'achat, je l'en l'avois supplié, parce qu'il savoit ce qui étoit de debit en Mingrelie, où comme j'ay dit,

l'argent

l'argent n'a point de cours que comme une marchandise. Nôtre bagage ayant été embarqué avant midy, nous fîmes voile à l'heure même. J'étois ravy de joye de me voir hors du vaisseau : je ne pouvois plus en sentir la puanteur, ny voir la vie & le commerce infame qui se faisoit dessus. C'étoit un Cloaque & un cachot d'esclaves, tous les soirs on enchainoit les hommes deux à deux, & les garçons aussi. Le matin on leur ôtoit les chaines, c'étoit un bruit qui ne me laissoit point reposer, & un objet qui m'enfonçoit toujours dans la tristesse. On ne manquoit pas tous les matins de voir du feu en terre, c'étoit un signal qu'il y avoit des gens qui aménoient vendre des esclaves ou d'autres marchandises. On y envoyoit la barque. Ceux qui vouloient venir au vaisseau se mettoient dedans avec leur marchandise, venoient à bord & faisoient leur trafic. La guerre de Mingrelie fut favorable à nos marchands; car les Abcas leur apportoient à vendre le butin qu'ils avoyent fait. Il vint un jour à nôtre vaisseau un Abcas de qualité ayant une suite de sept ou huit hommes qui sembloient tout-à-fait être les plus grands fripons du monde. Il amena trois esclaves. Ses gens étoient chargez de butin, entr'autres choses ils avoient un cadre d'Image tout d'argent. Je leur fis demander où étoit l'Image, ils répondirent qu'ils l'avoient laissée dans l'Eglise, & n'avoient osé l'emporter de peur qu'elle ne les tuât.

Nôtre vaisseau avoit quarante esclaves lors que j'en sortis. Le Capitaine & les marchands Turcs & Chrétiens les avoient troquez contre des armes, des hardes & d'autres denrées. Ils donnoient de ce que l'on vouloit, & le contoient deux fois plus qu'il ne leur avoit coûté. Les hommes âgez depuis 25 ans jusqu'à 40 ne leur revenoient qu'à 15 écus, & ceux qui étoient plus âgez à 8, ou 10. Les belles filles d'entre 13 à 18 ans à 20 écus, les autres à moins, les femmes à 12, les enfans à 3 ou 4. Un marchand Grec qui avoit une chambre près de la miene acheta une femme & son enfant à la mame, douze écus, la femme étoit de 25 ans, elle avoit les traits du visage admirablement beaux, & un vray tein de lys, je n'ay jamais veu de plus beaux tetons, de gorge plus ronde, de tein plus uni, cette belle femme faisoit tout ensemble envie & compassion. Je disois en moy-même en la regardant tristement : Malheureuse beauté, vous ne me feriez ny compassion ny envie si j'étois en un autre état, & si je ne me trouvois moy-même sur le point de tomber en de plus grandes miseres, s'il s'en peut de plus grandes que celle d'esclave. Ce qui me surprenoit, c'est que ces miserables créatures n'étoient

pas abatuës, & ne paroïssent pas sentir le mal-heur de leur condition. Dès qu'on les avoit achetées on leur étoit les lambeaux dont elles étoient convertes. On les vêtoit de linge & d'habits neufs, & on les faisoit travailler. On employoit les hommes & les garçons au service du vaisseau, les femmes & les filles à coudre. Ils paroïssent tous bien satisfaits de l'habillement & de la nourriture qu'on leur donnoit, le travail étoit leur grande peine, il falloit souvent que le bâton les y portât.

Nous eûmes assez bon vent, nôtre petite barque alloit à voile & à rames. Je m'entretins avec le Pere Zampy durant le voyage des moyens qu'il falloit tenir pour ne point tomber entre les mains des ennemis, & n'être ny pillé, ny assassiné des Mingreliens. La conversation se tourna en suite sur les personnes dont je luy avois envoyé les Lettres. Il me dit que celle de l'Ambassadeur de France étoit le duplicata d'une qu'il luy avoit écrit l'année passée, pour avoir des attestations de la Religion des Colches: il me la donna à lire, je la lus, & je fus surpris que nous ayant été donnée pour Lettre de recommandation, nous n'y fussions pas seulement nommez. J'aprehenday qu'il ne vint à la pensée du Pere Zampy, que l'Ambassadeur n'avoit pas pour nous autant de bien-veillance & de considération que je tâchois de luy faire croire. Cela m'obligea à luy montrer la Lettre qu'il nous avoit fait l'honneur de nous donner pour le Prince de Mingrelie: en voicy la Copie.

TRES-ILLUSTRE PRINCE,

L'Empereur de France mon Maître m'ayant commandé d'apuyer de sa protection vos interêts à la Porte Ottomane dans toutes les occasions qui s'en presenteront, j'ay bien de la joye d'avoir le moyen non seulement de vous en assurer par cette Lettre, mais encore de ce que les Sieurs Chardin & Raisin qui en sont les porteurs, vous donneront les mêmes assurances de ma part. Vous m'obligerez de les croire, & par la considération que je fais de leurs personnes, de les apuyer & de les proteger en tout ce qui dépendra de vôtre autorité pendant qu'ils séjourneront en vôtre Cour, & lors qu'ils voudront sortir de vos Etats pour passer en Perse, j'espère que vous leur accorderez volontiers cette grace, & que vous y ajouterez celle de me croire,

TRES-ILLUSTRE PRINCE,

Vôtre tres-humble & tres-obeïssant serviteur,

De NOINTEL,

Ambassadeur pour sa Majesté tres-Chrétienne
l'Empereur de France à la Porte Ottomane.

Sur

Sur le minuit nous arrivâmes à l'entrée du fleuve Astolphe. Les Mingreliens l'appellent *Langur*. C'est un des grands fleuves de Mingrelie. Nous nous arrêtâmes là, & envoyâmes à *Anarchie* deux de nos mariniers prendre langue des ennemis, & voir si les gens n'avoient point fuy, & ce qu'ils faisoient. *Anarchie* est un village à deux miles de la mer. C'est le plus considérable endroit de Mingrelie. Il est grand de cent maisons, mais elles sont si éloignées les unes des autres, qu'il y a deux miles de la première à la dernière. Il y a toujours des Turcs dans ce village qui achètent des esclaves, & des barques pour les emmener. On dit qu'il est bâti à l'endroit où étoit autre fois une grande ville nommée *Heraclès*.

Le 5. avant le jour ces deux Mariniers revinrent. Ils firent raport que les Abcas n'avoient point fait de courses proche d'*Anarchie*, qu'ils n'en avoient pas aproché plus près de 15 miles, & que tout étoit là à l'ordinaire. Le Pere Zampy fit promptement ramer, afin d'arriver de bonne heure au village, & de tout débarquer sans être vûs de personne. Tout cela réussit à souhait, nous allâmes loger chez un païsan des mieux accommodés du lieu; nous avions beaucoup de coffres, le plus grand étoit plein de livres. Le Pere Zampy me conseilla de l'ouvrir dès que nous serions au logis, & de le tout vider, faisant semblant de chercher quelque chose, afin que les gens chez qui nous allions, ne s'imaginassent pas qu'il y avoit des tresors dans ces coffres, & publiassent que nous étions Religieux, & que nous n'avions que des livres. Je suivis cet avis, & m'en trouvay bien. Les gens du logis demeurèrent étonnez de ne voir dans un si grand coffre que des livres, & je juge qu'ils se figurèrent quelque chose de pareil dans les autres.

Le 9. un Théatin laïc nous vint voir. C'étoit le Medecin & le Chirurgien de toute la Mingrelie. L'accez que son art luy donnoit chez le Prince & chez tous les Grands, luy avoit merveilleusement enflé le cœur, il ne considéroit ny Peres, ny Préfect, ses actions & ses discours avoient un faste insupportable. Je le reçûs & le traitay comme sa vanité le désiroit. Il me donna mille assurances de protection & de secours, & me promit fort de nous apporter des nouvelles du depart des Abcas dès qu'il en seroit bien assuré. Il n'y manqua point, il vint le 13. nous donner cette bonne nouvelle. Il nous dit que le jour précédant il s'étoit trouvé chez le Prince lors qu'on la luy avoit apportée. Il nous conta aussi que les
Abcas

Abcas avoient emmené douze cens personnes, beaucoup de bétail & beaucoup d'autre butin, qu'ils avoient saccagé la maison d'un sujet des Théatins, & pris trois de leurs esclaves. Que le Prince avoit envoyé deux Gentilshommes au Prince des Abcas, luy faire des plaintes, & des menaces sur sa perfidie, & de ce qu'étant venu en Mingrelie sous promesse & serment de la deffendre contre les Turcs, il avoit employé ses troupes à la saccager & à la piller, & s'en étoit après retourné sans rien faire en sa faveur. Après qu'il m'eut bien conté des nouvelles, il dit au Pere Zampy que nous pouvions tous aller en leur maison à Sipias, & que le Prince & le Catholicos luy avoient ordonné de me dire & à mon Catmarade que nous étions les bien venus, & qu'ils nous donneroient des hommes & des chevaux pour nous mener en Georgie. Nous résolûmes de partir le lendemain.

Pendant que je demeuray à Anarghie je ne souffris point de disette, on trouvoit des volailles, des pigeons sauvages, des cochons & des chèvres. Mes gens troquoient cela contre de la toile, des éguilles, de l'encens, des peignes, & des couteaux. Ils avoient les dentées à assez bon marché. Le vin étoit en abondance, c'étoit le tems de vandange, je ne manquois que de pain. Il y avoit à Anarghie une Dame de qualité qui s'étoit depuis peu retirée là. Elle étoit veuve, son mary avoit été Visir du Prince. Le Pere Zampy me mena chez elle. Je luy fis un present de ces menuës dandrées. Elle pour m'en recompenser & pour en attirer d'autres, m'envoyoit tous les jours un pain de demy livre, avec quelqu'autre régale. Un jour c'étoit du sanglier, un autre jour un pain de cire, un autre un morceau de miel, un autre un faisán, & m'envoyant cela elle me faisoit toûjours demander quelque bagatelle, couteaux, ciseaux, ruban, papier, ainsi elle se faisoit payer de ses presens au double. Un jour elle me vint voir, & me fit beaucoup de caresses, & encore plus de demandes. Ce commerce me déplaisoit, je l'entretenois neantmoins pour avoir du pain, ne sachant où en recouvrer ailleurs.

Le Pere Zampy me faisoit passer pour Capucin. Il disoit que j'allois trouver les Capucins qui sont en Georgie. Que je métois travesti pour n'être pas reconnu en Turquie, & pour passer avec plus de facilité. Afin d'apuyer ce déguisement il m'avoit exhorté à m'habiller miserablement, & à faire le pauvre en toutes occasions. Je jouois assez bien mon personnage, mais la conduite de mes valets empêchoit qu'il n'im-

posast.

posast. Ils rompoient mes mesures par la cuisine qu'ils faisoient. Ils achetoient tout ce qui se trouvoit bon à manger, quelque prix qu'on en voulût. En un mot ils se payoient avec excès des disettes passées. Cette dépense faisoit penser aux gens, que je n'étois pas si pauvre qu'on disoit.

Le 14. deux heures avant jour nous partîmes d'Anarchie, nous fîmes deux lieues remontant le fleuve Astophe, près quoy nous débarquâmes nôtre bagage, & le mîmes sur six petites charrettes. Des provisions que le Pere Zampy avoit achetées, en remplissoient deux autres. Ces huit charrettes chargées firent un furieux éclat. On n'a pas accoutumé en Mingrelie de voir tant de bien à la fois. En moins de deux jours tout le pais fut informé qu'il étoit arrivé des Europeans qui avoient plein huit charrettes de bagage. On contoit cette nouvelle avec des particularitez qui nous attirèrent beaucoup de malheurs, comme je diray. Nous fîmes quatre lieues & demie par terre, & nous arrivâmes à *Sapias* au coucher du Soleil.

Sapias est le nom de deux petites Eglises, dont l'une est Paroisse de Mingrelie, & l'autre appartient aux Théatins. Elle leur a été donnée avec le clos où les deux Eglises sont enfermées. Ce clos est grand, ils y ont bâti plusieurs corps de logis de charpente à la façon du pais. Les uns ont un bas & un étage, les autres n'ont que le bas. Chaque Religieux a un de ces logemens pour demeurer, de manière qu'ils sont tous separez. Les plus petits logis sont remplis de leurs esclaves, & de deux familles de Paisans de leurs sujets.

Les Théatins vinrent en Mingrelie l'an 1627. Ils y furent reçus comme Medecins. Le Prince qui regnoit alors étoit puissant, on luy representa que c'étoit le bien & l'avantage de son pais, qu'il s'y établit des gens qui savoient un art si utile à la conservation de la santé. Il leur fit accueil, & il leur donna la maison qu'ils ont, des terres & quantité de Paisans pour les labourer, & pour entretenir leur famille de vin & de grain. Vingt-&-un an auparavant les Jesuites de Constantinople avoient envoyé deux de leurs confreres en ce pais là, mais ils y moururent si-tôt que cela fit peur aux autres, aucun d'eux n'y a plus voulu retourner. Les Théatins avoient les années passées des maisons en Tartarie, en Georgie, en Circassie, & Imirette. Elles se sont toutes détruites, ils ont abandonné ces lieux, voyant qu'on n'y vouloit pas recevoir la Religion Romaine, & que la Medecine dont ils faisoient profession les accabloit. Ils m'ont assuré plusieurs fois qu'ils auroient il y a

long-tems laissé pareillement celle de Colchide pour les mêmes considérations, mais qu'ils s'y tenoient pour l'honneur de l'Eglise Romaine, qui le faisoit une gloire d'avoir des gens par toute la terre, & pour l'honneur de leur ordre en particulier, qui n'ayant plus que cette seule mission au monde, déchéroit d'estime s'il ne la pouvoit entretenir.

Il y avoit quatre Théatins à Sipias lors que j'arrivay, trois Prêtres & un Laïc. Les Prêtres exerçoient la Medecine, le Laïc la Medecine & la Chirurgie. Il avoit été dans le monde Chirurgien de profession. Les Théatins disent que le profit spirituel qu'ils font dans ce pais là est de baptiser les enfans, n'y en ayant point qui soient baptisez, ou qui ne le soient mal. Hors de cela ils avoient qu'ils ne font rien auprès des Mingreliens, qui bien loin, disent-ils, d'embrasser le rit Romain, croient que les Europeans ne sont pas Chrétiens, parce qu'ils ne leur voyent pas observer tant de jeûnes, ny si rudes qu'eux, & qu'ils ne craignent pas les Images. Les propres esclaves des Théatins ne veulent pas communiquer avec eux dans les cérémonies Religieuses, & ils m'ont dit qu'ils n'avoient jamais pû en élever aucun à servir la Messe. Je leur ay vû plusieurs fois baptiser des enfans, ils donnent le baptême à tous ceux qu'ils trouvent dans les maisons, où ils n'étoient venus de long-tems, & où ils ne se souvenoient point d'avoir administré ce Sacrement. J'ay demeuré plusieurs jours avec le Préfet des Théatins en divers lieux de Mingrelie, & j'ay vû plusieurs fois la manière dont il baptisoit les enfans. Lors qu'on luy en amenoit quelqu'un malade pour le voir, il faisoit venir de l'eau, disant qu'il avoit besoin de se laver les mains. Il les lavoit, & sans les essuyer il touchoit du bout du doigt le front de l'enfant, en faisant acroire que c'étoit pour reconnoître sa maladie.

Il baptisoit les enfans qui se portoient bien, secouant sur eux ses mains en les lavant, comme par manière de badinerie. La première fois que je luy vis faire cela, je remarquay qu'il parloit entre ses dents, souïrioit & me regardoit. Je luy demanday ce qu'il faisoit: Je viens de baptiser ces enfans, me dit-il, c'est leur bonheur que nous soyons venus dans cette maison. Je luy demanday quel nom il leur avoit donné: Je ne leur en donne point, répondit-il, car souvent je ne sçay si je baptise mâle ou femelle, le nom n'est pas nécessaire, il suffit de jeter une goutte d'eau sur l'enfant, & de faire mentalement la forme du Baptême. Au reste les Théatins sont tres-miserables en Mingrelie, on les pille, on les mal-traite, on n'a pour eux ny respect ny considération,

considération, sinon quand la maladie, ou quelque blessure réduit à avoir besoin de leur assistance.

Le 18. la Princesse de Mingrelie vint chez les Théatins. Le Préfekt l'alla promptement recevoir. On appelle les Princesses de Mingrelie, & celles des pais voisins, *Dedopale*, c'est un mot Georgien qui signifie *Reine*. Elle étoit à cheval, elle avoit environ huit femmes & dix hommes à sa suite, avec des gens à pied autour de son cheval. Ce train étoit fort mal vêtu & fort mal monté, elle dit au Préfekt qu'elle avoit appris que la provision qu'on leur envoie tous les ans de Constantinople étoit venuë, & qu'il y avoit des Europeens dans sa maison, qui avoient apporté un grand bagage. Qu'elle s'en réjouissoit, & desiroit les voir pour leur dire qu'ils étoient bien venus. On m'apella aussi-tôt pour la saluer. Le Pere Zampy me dit qu'il luy falloit faire un present, que c'étoit la coûtume de payer de quelque don les visites du Prince & de la Princesse. Je luy dis que je la suppliois de vouloir bien attendre que je luy en portasse un à son Palais. Elle accepta le delay. On luy avoit dit que je parlois Turc & Persan. Elle fit venir un esclave qui s'avoit bien le Turc, & me fit mille questions sur ma qualité, & sur mon voyage. Je disois que j'étois Capucin, & je parlois & j'agissois toujours en Religieux; mais il ne me parut pas que S. M. le crût, car la plupart de ses questions étoient sur l'amour. Elle me faisoit demander si je n'en sentoisp point, si je n'en avois jamais senti. Comment il se pouvoit faire qu'on n'eût point d'amour, & qu'on se passast de femme. Elle pouvoit cet entretien avec un merveilleux plaisir, toute sa suite s'épanouissoit là dessus; Pour moy qui me desesperois, j'eusse voulu que la Princesse & sa suite eussent été bien loin de moy. Je craignois à tout moment qu'elle ne fust piller le logis, ayant demandé à trois reprises de voir ce que j'avois apporté, & la provision des Théatins. On la leur envoie annuellement de Constantinople, comme j'ay dit; consistant en dandrées de plusieurs sortes. Ils sont obligez d'en faire part au Prince & à la Princesse, au Visir & aux principaux Gentilshommes du pais. Le Pere Zampy luy promit de luy porter le lendemain le present accoutumé, & que je luy en porterois un aussi, elle s'en alla graces à Dieu avec cette assurance.

Le 19. au matin elle m'envoya inviter à dîner, j'y fus avec le Pere Zampy & un autre Théatin. Elle étoit à une maison à deux miles seulement de la nôtre. Elle ne demouroit pas avec le Prince, il ne la pouvoit souffrir, & la haïssoit à mort.

mort. On la luy a fait épouser par force. Je la trouvoy dans un plus bel ajustement qu'elle n'étoit le jour précédant. Elle étoit fardée, & s'efforçoit bien de paroître belle. Elle avoit des habits de brocard d'or, & des pierreries à sa coiffure, son voile étoit tout afaire galant, fait d'une façon particulière. Elle étoit assise sur des tapis, ayant à ses côtes neuf ou dix femmes de chambre, ses filles d'honneur étoient, disoit-on, retirées en une Forteresse à cause de la guerre. La sale étoit remplie de gredins demy nuds, qui composoient sa Cour. On me demanda le present que j'avois aporté pour la Princesse avant que de me faire entrer, un valet le portoit. Il le donna à ses gens. Il consistoit en pâtes de Gennes, en rubans, en papier, en éguilles, en étuis de couteaux & de ciseaux assez jolis. Tout cela avoit coûté quelque 23 ou 24 francs : mais il en valoit plus de soixante en Mingrelie. La Princesse en fut fort contente. Elle me fit entrer après l'avoir vû. Il y avoit un banc proche d'elle, sur lequel cet esclave qui parloit Turc me dit de m'asseoir : elle me dit d'abord qu'elle me vouloit marier à une de ses amies, & qu'elle ne vouloit point que je sortisse de son pais, qu'elle me donneroit des maisons, des terres, des esclaves & des sujets ; elle me recommença en suite le discours de la première fois, mais il ne dura guère, car on la vint avertir que le dîner étoit prest.

La maison où elle logeoit étoit au milieu de cinq ou six autres, chacune à cent pas de distance, sans enceinte de haye ou de mur. On voyoit au devant une estrade de bois d'environ 18 pouces de hauteur, couverte d'un petit dome. On étendit des tapis dessus. La Princesse s'y assit, ses femmes se mirent à quatre pas d'elle sur d'autres tapis. Ce nombre de gredins qui faisoient sa Cour s'assirent en rond sur l'herbe, il y en avoit environ cinquante. Pour les Théatins & pour moy il y avoit deux bancs proche de l'estrade, l'un nous servoit de siège, l'autre servit de table. Quand la Princesse fut assise, son garde-nape étendit devant elle une longue toile peinte, & mit le buffet sur un bout qui consistoit en deux grands flacons & deux petits, en quatre plats & huit tasses de diverses grandeurs, en un bassin & une cueillere à pot, & en une écumoire, tout cela d'argent ; d'autres valets mettoient au même tems devant tous ceux qui étoient là assis, des planches de bois pour servir de table. On en mit une aussi devant les femmes. Dès que tout cela fut rangé, on aporta au milieu de la place deux chauderons, un tres-grand porté par quatre hommes & qui étoit plein de Gom commun, un au-

tre

tre plus petit porté à deux plein de *Gom* blanc. J'ay dit que ce *Gom* est une pâte dont les Mingreliens se nourrissent comme nous faisons de pain. Deux autres hommes apportèrent sur une sivière un cochon botilli tout entier, & quatre autres hommes chacun une grande cruche de vin. On servoit de tout cela à la Princesse, puis à ses femmes, puis à nous, puis à la suite. On servit de plus à la Princesse un bassin de bois où il y avoit du pain, & des herbes fortes pour exciter l'appetit, & un grand plat d'argent dans lequel il y avoit deux volailles, une botuillie, une rotie, toutes deux avec une méchante sauce dont je ne pûs jamais manger. La Princesse m'envoya une partie du pain & des herbes, & me fit dire que je demeurasse à souper, & qu'elle feroit tuer un bœuf ; c'étoit un pur compliment. Un peu après elle m'envoya deux morceaux de volaille, & me fit demander pourquoy il ne venoit pas en Mingrelie de ces ouvriers Europeens qui travailloient si bien les métaux, la soye, & la laine, & pourquoy il ne venoit que des Moines dequoy l'on n'avoit que faire, & que l'on ne desiroit point. Je fus bien étonné de cette question. La Princesse parloit tout haut Mingrelien, son esclave me raportoit aussi tout haut sa pensée en Turquesque. Ainsi je laisse à penser la confusion dont cette demande couvroit les pauvres Théatins qui étoient là. A dire le vray j'y pris beaucoup de part, je répondis pour eux & pour moy, à qui cela s'adressoit pareillement, me disant Capucin, que les artisans d'Europe ne travailloient que pour le gain, & qu'ils y en trouvoient assez à faire pour n'avoir pas envie d'en aller chercher ailleurs ; mais que les Religieux avoient en vûe la gloire de Dieu & le salut des ames, & qu'il n'y avoit que ces grands intérêts qui pûssent porter les Europeens à quitter leur país pour venir si loin.

Le repas dura deux heures, quand il fut à la moitié la Princesse m'envoya une tasse de vin, & me fit dire que c'étoit le vin de sa bouche & la tasse où elle beuvoit. Elle me fit trois fois ce même honneur. Elle étoit fort surprise de voir que je mettois de l'eau dans le vin, disant n'avoir jamais vû faire cela. Elle & ses femmes beuvoient pur & en quantité. A la fin du repas elle m'envoya demander si je n'avois point apporté d'épiceries & de porcelaines, elle me fit faire six ou sept messages purement pour me demander de semblables choses, je jugeay de là que cette gueuse ne me caressoit que par intérêt. Toutes mes réponses furent des refus. Elle s'en fâcha à la fin, & dit qu'elle vouloit envoyer

visiter mes hardes; je répondis que ce seroit quand il luy plairoit. Je fis cette réponce ayant peur que le refus & la résistance n'échauffast son avidité, & pour cacher aussi l'épouvante où me jettoit sa menace. Elle me fit réponce qu'elle disoit cela en riant, je fis semblant de le croire, cependant dès qu'on fut hors de table je supliay un des Théatins qui m'accompagnoit, d'aller en diligence avertir mon Camarade de ce que m'avoit dit la Princesse, afin qu'il se preparast à tout événement. Après dîné elle me parla encore de Mariage, & me dit qu'elle me seroit voir en peu de jours la femme qu'elle me vouloit donner, je luy répondis comme auparavant, que les Religieux ne se marioient point. Ayant dit cela je fus congedié. La Princesse aperçût par malheur en luy faisant la reverence, que sous la méchante robe que je portois j'avois du linge plus blanc & plus fin que celui qu'on a en Mingrelie. Elle s'aprocha de moy, me prit la main, me trottoussa la manche jusqu'au coude & me tint quelque tems par le bras, s'entretenant bas avec une de ses femmes. J'étois en verité embarrassé au dernier point, l'action de cette Dame ne me donnoit point de joye, elle avoit beau me sourire, la peur ne me quittoit point; ce qui me faisoit le plus de peine c'étoit de n'entendre point ce qu'elle disoit, & de voir neantmoins à son geste qu'elle parloit de moy avec application. Je ne savois comment en user devant tant de monde avec une femme en qui je voyois tout ensemble la qualité de Souveraine, & l'effronterie d'une Courtisane. Cependant je n'étois jusque là que déconcerté. Voicy ce qui me jetta en uné extrême consternation. La Princesse s'aprocha du Pere Zampy & luy dit; Vous me trompez tous deux, je veux que vous reveniez ensemble Dimanche matin, & que ce nouveau venu me dise la Messe. Le Pere voulut répondre, mais la Princesse tourna le dos, & on nous dit de nous en aller.

Je revins au logis fort pensif & fort triste. Le discours que m'avoit tenu la Princesse me faisoit beaucoup apprehender, que son avidité & d'autres motifs ne la pouffassent à me jouer un méchant tour. Le Pere Zampy m'avertissoit de l'attendre comme une chose infaillible, je m'y preparay donc, & dès la nuit suivante nous enterrâmes les choses les plus precieuses. Je fis creuser dans la chambre d'un Pere Théatin une fosse profonde de cinq pieds, & y mis une caisse d'horlogerie & une de Coral: cela fut si bien enterré, qu'il ne paroïssoit point du tout qu'on y eût remué la terre: j'allay après dans l'Eglise pour un semblable dessein. Le Pere Zampy me

me conseilloit d'ouvrir la fosse d'un Théatin enterré six ans auparavant, & de confier à ses cendres une petite cassette que je voulois cacher. Dieu qui savoit ce qui alloit bien-tôt arriver à cette fosse m'empêcha de suivre l'avis, j'aimay mieux creuser à un coin de l'Eglise derrière la porte, j'y fis faire un trou profond, comme dans la chambre, j'y mis cette cassette qui contenoit 12 mille ducats d'or. Je cachay ensuite dans le toict de la chambre où je logeois un sabre & un poignard de piérreries, & d'autres bijoux. Ce toict étoit couvert de paille. Nous retinmes près de nous mon Camarade, & moy les choses de grand prix & de peu de poids, & pour ce qui ne valoit pas grand chose nous le donnâmes à garder aux Théatins.

Le 23. je connus le bien que m'avoit fait la Princesse en me menaçant de faire visiter mes hardes. C'étoit un Dimanche, j'en avois passé une partie en prières & à gemir dans le sentiment des malheurs qui m'accabloient, & des dangers dont j'étois environné, sans voir de porte ouverte pour en sortir. Je me tenois si sûrement esclave que je n'osois prier Dieu pour la liberté. Je me renfermois à luy demander un bon maître, & dans le choix j'aimois mieux les fers des Turcs qu'une femme Colche, & sur tout de la main de ma nouvelle Médée. Quand nous eûmes dîné on vint dire au Préfect qu'il y avoit deux Gentilshommes à la porte qui le demandoient; ces deux Gentilshommes étoient de leurs voisins, ils étoient à cheval couverts de chemises de maille, & fort armez. Ils avoient avec eux une trentaine d'hommes à pied, & à cheval tous armez aussi. Le Préfect ne s'étonna point de les voir en cet état avec tant de suite, parce qu'on étoit en tems de guerre. Ces deux Gentilshommes dirent au Préfect qu'ils s'étoient arrêtez à la porte pour discourir avec luy, & avec les Europeans qui étoient venus de nouveau. Sur cela ils mirent pied à terre. Le Préfect m'appella & mon Camarade, nous allâmes les trouver, je n'avois garde de penetrer leur mauvais dessein, mais je le connus bien-tôt, car dès que nous les eûmes abordez, ils nous firent saisir par leurs gens. Ils dirent en même tems au Préfect, & aux autres Théatins qui les étoient venus saluer, de se retirer, & que s'ils remuoient on les tueroit. Le Préfect saisi de peur s'enfuit, les autres ne nous voulurent pas abandonner, & le frere Laïc nous servit vivement. Il se sacrifia pour nous, l'épée nuë qu'on luy mit sur le col, ne le pût faire retirer de nos côtez. Nos valets furent incontinent saisis; un d'eux voulut faire résistance,

& se servir d'un grand couteau qu'il portoit à la ceinture, il fut jetté par terre à coups de lance, on le lia, & on l'attacha à un arbre.

Ces assassins déclarèrent après qu'ils vouloient voir ce que nous avions, je répondis qu'ils en étoient les maîtres, que nous étions de pauvres Capucins dont tout le bien consistoit en livres, en papiers, en méchantes hardes, qu'ils ne nous fissent point de violence qu'on les leur montreroit : je n'avois point d'autre parti à prendre que celui-là étant saisi & lié, & ces assassins s'étant rendus maîtres du logis & des gens qui y étoient. Cette voye me réussit assez bien, graces à Dieu, on me délia, & on me dit d'ouvrir la porte de nôtre chambre. C'étoit un premier étage, il n'y avoit que ce qu'on vouloit bien qui fût vû, nous avions retenu près de nous nos bijoux les plus précieux, comme j'ay dit, mon Camarade avoit cousu les siens dans le colet d'un gros just-au corps fourré qu'il portoit. Pour moy j'avois fait des miens deux petits paquets, je les avois cachetez, & je les tenois dans le coffre où étoient mes livres. Je n'osois les porter sur moy ayant peur d'être ou assassiné, ou dépouillé, ou pris pour être vendu : je dis au frere Laïc & à mon Camarade de tirer ces deux Gentilshommes à part, & de les amuser en négociation, de leur offrir un peu d'argent, & ainsi de me donner tems de tirer du coffre ces deux paquets précieux, & de les cacher en quelque lieu. Ils le firent, j'entray dans nôtre chambre, & je fermy la porte sur moy. Les gens se doutèrent de mon dessein, ils en avertirent les Gentilshommes qui vinrent eux-mêmes à la porte, elle étoit bien fermée par dedans, j'entendis mon Camarade qui crioit d'enbas que je prisse garde à moy, & qu'on m'observoit par les fentes, cela me fit tirer promptement mes deux paquets du toict où je les cachois, dans la crainte qu'on ne m'eût vû faire. Je les mis dans ma poche, & voyant que ces assassins enfonçoient la porte, je me jettay de la chambre en bas par une fenêtre qui donnoit sur le jardin. Dans une nécessité moins pressante je n'eusse pas fait ce saut pour aucune chose ; car c'étoit pour se tuer ; mais un esprit saisi de crainte ne craint rien que l'objet de sa première frayeur. Je courus au bout du jardin, & je jettay ces deux paquets dans des broussailles. J'étois si troublé, que j'observay mal l'endroit où je les mis. Je retournay aussi-tôt à la chambre, je la trouvay pleine de ces voleurs, dont les uns violentoient mon Camarade, & les autres frapoyent à grands coups de massé d'armes sur mes coffres

pour

pour les rompre, je pris courage, sachant qu'il n'y avoit de dans rien de fort considérable. Je leur fis dire de prendre garde à ce qu'ils faisoient, que j'étois envoyé du Roy de Perse, & que le Prince de Georgie tireroit une furieuse vengeance de la violence qu'ils me faisoient, je leur montray là dessus le Passe-port du Roy de Perse, un des Gentilshommes le prit & le voulut déchirer, disant qu'il ne craignoit, ny ne respectoit aucun homme au monde, l'autre l'arrêta & le retint, l'écriture d'or & le sceau doré luy imprimèrent du respect. Il me fit dire d'ouvrir mes coffres, & qu'on ne me fairoit aucun mal; mais que si je résistois d'avantage on m'ôteroit la tête de dessus les épaules. Je voulus repliquer au lieu d'obeïr, il pensa m'en coûter cher, un des soldats tira l'épée & la leva pour me la décharger sur la tête. Le frere Laïc luy arrêta le bras. En même tems j'ouvris les coffres, ce fut un pillage étrange, tout ce qui plût à ces Messieurs fut enlevé.

J'étois apuyé contre une fenêtre pendant ce pillage, j'en détournois les yeux pour ne pas accroître ma douleur, je les tenois sur le jardin, j'y aperçus deux soldats qui remuoient les broussailles, aux endroits où il me sembloit que j'avois caché mes deux paquets de bijoux. Je courus tout furieux à cet endroit, un Pere Théatin me suivit, les deux soldats se retirèrent, je ne fais pour quoy, quand ils nous virent entrer; je me mis aussitôt à chercher les deux paquets, le trouble où j'étois m'empêchoit de bien reconnoître l'endroit où je les avois mis, je ne les trouvay point, & je crûs certainement qu'on les avoit découverts & emportez. On peut juger par la valeur de ces deux paquets, qui étoient de vingt cinq mille écus quel desespoir me saisit. Je serois mort sur l'heure sans le secours de Dieu. Il me soutint par sa bonté, & me maintint toujours en un reste de présence d'esprit. Cependant mon Camaradé, & le frere Laïc m'appelloient avec de grands cris, je sortis du jardin & courus à la chambre. Comme j'y allois deux soldats me saisirent, ils me tirèrent en un coin, & me prirent ce que j'avois dans mes poches qui n'étoit pas grand chose: après ils me prirent les mains & me les voulurent lier; je criay, je résistay, je fis signe qu'ils me menassent à leurs maîtres, je fis dire à ces chefs d'assassins qu'il ne me falloit point lier pour m'emmenner, ny pour me tuer, que quelque chose qu'ils voulussent faire de moy j'étois disposé à le souffrir. Ils repondirent qu'ils vouloient nous mener au Prince puisque nous étions Ambassadeurs, je repliquay que nous y irions sans être liez, & que nous esperions qu'il

nous feroit Justice, que nous avions pour luy des Lettres pour lesquelles il auroit sûrement de la considération. Il étoit tard, la nuit aprochoit. Le Château du Prince étoit à quinze miles, on nous relâcha, on n'emmena que ce valet qui avoit voulu faire résistance. Je le rachetay dix piaftres quinze jours après.

Dés que je fus hors des mains de ces voleurs je m'en allay au jardin, le Pere qui m'y avoit suivi lors que j'allois pour prendre les deux paquets de piérreries que j'y avois cachez comme j'ay dit, avoit conté à tout le logis le grand malheur que je croyois m'être arrivé. Personne ne doutoit que ces soldats ne m'eussent observé, ne m'eussent suivy, & n'eussent pris ce que j'avois caché dans les brouffailles. Un de nos valets Armenien nommé *Allaverdy*, (je le nomme parce que plusieurs de mes amis l'ont vû à Paris au retour de mon premier voyage, & parce qu'il fit alors un coup de fidelité qui merite beaucoup de louange.) Ce valet dis-je me suivit, & je fus tout étonné que je le vis se jeter à mon col le visage couvert de l'armes. Monsieur, me dit-il, nous sommes ruinéz. La crainte & le malheur commun nous faisoient ainsi tous oublier ce que nous étions. J'étois si transporté que je le pris d'abord pour quelque Mingrelien qui me venoit égorger, quand je l'eus reconnu je fus touché de sa tendresse, je luy commanday de ne pas pleurer ; mais, Monsieur, me dit-il, avez-vous bien cherché ? J'ay tant cherché, luy répondis-je, que je suis tout-à-fait assuré de mon malheur. Il ne se contenta point de cela, il voulut que je luy montrasse l'endroit où j'avois mis les paquets, & que je luy contasse comme j'avois fait en les cachant & en les cherchant en suite. Je le fis par complaisance pour ce pauvre garçon qui nous témoignoit tant d'attachement. J'étois si prevenu que sa recherche étoit peine perduë que je n'y daignois pas assister. Il étoit nuit, ma douleur me possédoit & me troubloit tellement, que je ne puis dire ce que je fis, où j'allay, ny ce que je sentoits ; mais enfin je fus tout étonné de me sentir une autre fois prendre au col par ce pauvre garçon, qui à même tems me fourra dans le sein les deux paquets que je croyois perdus. On peut juger le changement que fit en mon ame cet agréable retour. La verité est que la consolation qu'il me donna ne vint point d'avoir recouvré 25 mille écus que je croyois perdus, mais de voir le soin que Dieu prenoit de moy, sa bonté, sa presence, & son secours. Cette vûe me remit tout en un moment, l'état présent ne me donnoit plus de peine, ny l'avenir d'inquiétude,

quiétude, & reconnoissant manifestement que Dieu seul pouvoit m'avoir ainsi préservé, je conçus cette assurance de ne pouvoir perir qui m'a soutenu depuis dans toutes les détresses où je suis tombé.

Ayant sauvé ces deux riches paquets, je faisois peu de compte de ce qu'on pouvoit avoir pris dans mes coffres, j'allay à ma chambre, je dis à mon Camarade l'heureux recouvrement que j'avois fait. Je le trouvay redonnant quelque-ordre à ce pauvre lieu. Ce qu'on en avoit emporté étoient des habits, des armes, de la vaisselle de cuivre, du linge, & d'autres bagatelles. Nous demeurâmes d'accord de ne point faire savoir le recouvrement des deux paquets perdus, afin qu'on crût que nous n'avions plus rien à perdre : cela fit un bon effet. Les gens des Théatins crurent que nous étions entièrement dépoüillés ; cependant tout ce que nous avions perdu ne valoit graces à Dieu quelque quatre cents écus.

Le 24. au matin le Préfekt des Théatins & le frere Laïc me menèrent au Catholicos, & au Prince demander Justice. Ils voulurent que je portasse à chacun un present. J'alleguay en vain qu'il n'y avoit pas de raport entre faire des presens & dire qu'on avoit été pillé, depouillé & assassiné. La coutume l'emporta, je presentay au Catholicos un étuy de couteau, de cuillère & de fourchette d'argent, & un chapeau qu'il m'avoit fait demander. Je luy montray le commandement & le passe-port du Roy de Perse, & au Prince aussi. Je ne rendis point au Prince la Lettre de l'Ambassadeur de France, les Théatins ne l'ayant pas trouvé à propos. Ny l'un ny l'autre ne me donnèrent aucune satisfaction. Le Prince me dit que dans le tems de guerre où l'on étoit alors il n'étoit pas Maître de la Noblesse ; qu'en un autre tems il m'auroit fait bonne & prompte justice, qu'il seroit son possible pour me faire restituer ce qu'on m'avoit pris. Le Catholicos me tint le même langage, & au lieu de remède se mit à nous donner des consolations. Ils nommèrent pourtant chacun un Gentilhomme pour aller de leur part demander ce qu'on nous avoit pris.

Ce que j'opéray de plus considérable en cette courvée, fut de découvrir que le Dadian ou Prince étoit de part dans l'action du jour précédant, & qu'il avoit touché le tiers du vol, cette découverte me servit à connoître encore mieux la nature du país où j'étois, & à me faire paroître plus inévitables les dangers qui nous menaçoient. Les deux Gentils-
hommes

hommes nommez pour nous servir vinrent coucher chez nous. Il falut leur faire un present à leur arrivée. Ils firent semblant de bien courir pour nôtre service le lendemain & le jour suivant ; leurs courses ne produisirent rien, ils revinrent le 26. au soir nous dire qu'ils n'avoient rien avancé, & qu'ils ne pouvoient continuer leur poursuite, parce qu'on avoit nouvelle que les Turcs étoient entrez en Mingrelie, brûloient & saccoageoit tout, & que cela les obligeoit à se rendre promptement près de leurs Maîtres.

J'étois dans une si grande disposition de souffrir, que cette nouvelle ne m'épouvanta pas d'avantage. Les Théatins s'en desespoient, prévoyant que cette incursion des Turcs les alloit achever : eux & nous nous préparâmes à la fuite. Nous entendîmes sur la minuit deux coups de canon, c'étoit le signal que la Forteresse de Rucs donnoit de l'aproche des ennemis. A ce signal tout le monde se mit à fuir, emportant & emmenant dans les bois & dans les lieux forts tout ce qu'ils pouvoient.

Le 27. à la pointe du jour nous nous mîmes à fuir comme les autres. Je ne touchay à rien de ce qui étoit ou enterré, ou caché dans les toits & en d'autres lieux. Je le tenois beaucoup plus en sûreté que ce que nous emporterions. Les Théatins avoient pour toute voiture une charréte à bœufs & deux chevaux. La charréte portoit tout le bagage du logis & deux enfans, le frere Laïc montoit un des chevaux, mon Camarade l'autre. Il étoit malade, cela rendoit nôtre fuite plus difficile & plus lente, deux Peres Théatins & moy suivions à pied la charréte. Les esclaves & tous les gens de la maison nous accompagnoient. Il n'y étoit resté qu'un Pere pour la garder. Il y avoit mille choses dedans qu'on ne pouvoit emporter faute de voiture. J'y laissay mes livres, la plûpart de mes papiers, & mes instrumens de Mathematique, m'imaginant que ny les Turcs ny les Mingreliens ne s'en voudroient pas charger. Le Pere qui demuroit à la garde du logis fuioit dans les bois prochain, dès qu'il entendoit les ennemis, & revenoit le soir au logis. Jay dit que les guerres des Mingreliens & de leurs voisins, ne sont proprement que des courses & que des pillages, qu'elles ne durent guères, & qu'en peu de jours les ennemis se retirent : voila pourquoy on laisse toujours une personne ou deux en chaque maison pour empêcher que les voisins n'en viennent piller les grains, le vin, & d'autres choses qu'on ne peut emporter. Ces personnes sont par fois surprises par l'ennemy, mais cela arrive rarement, parce qu'ils

qu'ils font au guet, & que les bois sont tout proche, épais & fort propres à se cacher.

C'étoit une compassion la plus grande du monde de voir tout ce pauvre peuple s'enfuir. Les femmes étoient chargées d'enfans & de paquets, les hommes l'étoient de bagage. L'un chassoit du bétail, l'autre tiroit une charrette pleine de meubles. On en voyoit sur les chemins épuisez de force & mourans. On voyoit de vieilles gens & des petits enfans qui ne pouvoient marcher, & qui imploroient du secours avec des gemissemens pitoyables : c'étoit des cris, une desolation, des miseres dont il n'y a que le cœur de ces barbares qui ne se fonde pas. Il est vray pourtant que je n'en étois point touché, non par dureté, mais faute de compassion, mes propres malheurs l'ayant tellement épuisée, qu'il ne m'en restoit plus pour ceux d'autrui. Le lieu où nous-nous retirâmes étoit une Forteresse dans les bois comme celles que j'ay décrites. Le Seigneur du lieu s'appelloit *Sabatar*. C'étoit un Georgien qui s'étoit fait Mahometan, & puis étoit revenu au Christianisme. Il passoit pour moins fripon & moins brigand que les autres; nous arrivâmes chez luy après avoir fait cinq lieues dans des boües & des fanges profondes, dont je croiois que la charrette ne se pourroit jamais tirer : il la falut décharger & recharger vingt fois, je ne diray point que je fus prêt deux fois de la voir piller & d'être dépoüillé & tué, parce que je courois tous les jours ce risque. Quand nous fûmes arrivez à la Forteresse, celuy à qui j'ay dit qu'elle appartenoit nous reçût bien. Les Peres Théatins luy dirent que j'étois une personne qu'on n'obligeoit point sans avantage. Il nous logea dans le four, en une petite & méchante cabane où nous n'étions guères plus à couvert que dans la cour : car il y pleuvoit de tous côtez. C'étoit pourtant une grande faveur de l'avoir, & de n'être point mêlé avec une infinité de miserables tous les uns sur les autres. La Forteresse étoit pleine de gens lors que nous y arrivâmes. Il y avoit huit cens personnes presque tous femmes & enfans.

Avant que de continuer le recit de mes disgraces, je parleray du sujet de l'irruption des Turcs, & diray ce que j'ay appris des dernières guerres des Mingreliens, & des peuples du pais d'Imirette & de Gurîel, où leurs formidables Voisins le Turc & le Persan se sont mêlez. On y verra des aventures qui ne sont peut-être pas indignes de l'histoire, & c'est assurément quelque chose d'également remarquable & étonnant, que des Etats si petits & si peu considérables produi-

sent continuellement des revolutions si tragiques. On ne m'accusera pas d'avoir outré la méchanceté des peuples qui les habitent, quand on lira cet endroit de l'histoire, & la simple relation que j'en feray en les représentant tels qu'ils sont, me justifiera peut-être dans l'esprit de mes lecteurs.

Le plus fameux Prince qu'ait eu la Mingrelie depuis qu'elle s'est revoltée contre le Roy d'Imirette, c'a été Levan Dadian Oncle de celuy qui regne aujourd'huy. Il étoit vaillant & généreux, il avoit beaucoup d'esprit, assez d'équité, & de bonheur en toutes ses entreprises. Il fit la guerre à ses voisins & les vainquit tous: c'eût été sans doute un excellent Prince, s'il fût né dans un meilleur pais; mais la coûtume qu'on a dans le sien de prendre plusieurs femmes, & même des proches parentes, fit qu'il s'emporta à des excez qui le rendirent indigne de toute sorte d'Eloges.

Il demeura orphelin presque au sortir de l'enfance: son Pere en mourant luy donna pour Tuteur son frere, qui étoit Oncle paternel du Pupile: il s'appelloit George, & il étoit Prince Souverain de *Libardian*, pais qui s'étend fort avant dans le mont Caucase. George s'acquitta fidelement de la tutelle de son Neveu: il l'éleva bien, & gouverna sagement la Mingrelie durant sa minorité.

Levan âgé des 24 ans épousa la fille du Prince des Abcas dont il eut deux fils, c'étoit une tres-belle Princeffe, & pleine d'esprit. On l'accuse de n'avoir pas été fidele épouse, c'étoit peut-être pour se venger de l'infidelité que son mary luy faisoit tous les jours ouvertement. Entre les femme dont il devint amoureux, étoit celle de George son Oncle, qui avoit été son Tuteur, & à qui il avoit tant d'obligation. Cette Dame s'appelloit *Darejan*, d'une famille considérable nommée *Chilaké*. Comme elle étoit extrêmement belle, mais méchante & ambitieuse au delà de ce qu'on pourroit imaginer. Elle ne se contenta pas de violer la fidelité conjugale, & d'entretenir deux ans durant un commerce incestueux avec le Prince son Neveu, elle luy persuada de plus au bout de ce tems de l'enlever, de l'épouser, & de repudier sa femme. Levan fit tout cela. Il enleva cette adultère de la maison de son mary: Il l'épousa, & huit jours après il renvoya sa femme honteusement, & sans suite au Prince des Abcas son Pere; après luy avoir fait couper le nez, les oreilles & les mains. Le sujet qu'il prit pour excuser une cruauté si étrange, fut de l'accuser d'adultère avec le Vizir, qui se nommoit *Papona*. Et pour le mieux persuader, il fit mettre ce Vizir à la bouche

bouche d'un canon, au même tems qu'il mutiloit sa femme. Tout le monde assure pourtant qu'entre elle & le Vizir il ne s'étoit rien passé de criminel, & que ce fut seulement à la haine & à la jalousie de la Chilaké, que Levan sacrifia son Epouse, & son Ministre.

L'amour de cette méchante femme s'étoit fait immoler ces importantes victimes : son ambition en eut encore de plus précieuses. Levan empoisonna luy-même les deux fils qu'il avoit eus de la Princesse sa femme. La Chilaké le portant à cette incroyable inhumanité, afin que les enfans qu'elle auroit de luy regnassent seurement.

Le Prince George aimoit sa femme, toute adultère & toute scelerate qu'elle étoit. Son enlèvement le jetta dans un fureux desespoir : il en fit le détail durant quarante jours, selon la coutume du pais, de même que si elle eût été morte ; après quoy il prit les armes, & se jeta sur les terres du Prince son Neveu. Levan étoit vaillant, il avoit de bonnes troupes, George fut contraint de se retirer dans ses montagnes, où il mourut bien-tôt de regret & de douleur.

Le Prince des Abcas voulut aussi venger l'outrage & l'affront qu'il avoit reçu en la personne de sa fille, mais avec aussi peu de succès : Il assembla ses forces, commença la guerre contre le Prince Mingrelien, & bien que les suites ne fussent pas à son avantage, il ne voulut jamais faire de Paix ny de Trêve avec luy, & ne finit la guerre que quand il scût la mort de ce barbare Gendre.

Un troisième ennemy encore plus redoutable, mais aussi peu heureux, s'éleva contre Levan. C'étoit son propre frere nommé Joseph, qui entra si avant dans le juste ressentiment de son Oncle George, & du Prince des Abcas, qu'il se resolut de les venger, en faisant assassiner le Coupable. Il aposta un Garde Abcas de Nation, pour faire l'assassinat ; l'Echançon du Prince étoit de la partie. • Le complot étoit fait de cette sorte ; que Joseph se trouveroit à dîner au Palais, que le Garde Abcas seroit debout derrière le Prince, la lance à la main, & que quand le Prince porteroit à la bouche une de ces grandes tasses de vin, que les Mingreliens boivent à la fin du repas, l'Echançon seroit signe à l'Abcas, lequel au moment luy passeroit la lance dans le corps. Ce complot alla jusqu'au point de l'exécution, & échoua là, la justice de Dieu voulant que les crimes de Levan fussent ses assassins & ses bourreaux, qui le tinssent long-tems sans l'achever. Il apperçût le signe que l'Echançon faisoit, & comme inspiré il se jeta de sa place en bas,

bas, de façon que la lance ne le toucha point : cependant l'Abcas échappa, mais l'Echanson fut saisi, mis à la torture, & écartelé après avoir confessé tout ce qu'il savoit de la conspiration. Le Prince Joseph eut les yeux crévez, & mourut peu après, laissant un fils qui est aujourd'huy le Prince de Mingrelie.

Levan eut trois enfans de son incestueuse union, deux fils & une fille, qui portèrent chacun l'iniquité de leurs peres ; car ils furent tous trois paralitiques. On fit tout ce qui se peut imaginer pour leur guérison, mais tout fut inutile, leur maladie épuisa l'art des Medecins du pais, des Théatins, & d'un habile Medecin Grec que le Prince fit venir de Constantinople. Le Cadet & la fille moururent âgez de vingt ans ou environ, le fils ainé nommé Alexandre vécut d'avantage, & même il se maria, & eut un enfant. Sa femme étoit fille du Prince de Guriel. Il en eut un fils un an après son mariage, & peu après il décéda, son pere Levan étant encore vivant.

Levan mourut l'an 1657. après sa mort la Chilaké eut le credit de mettre en sa place un fils qu'elle avoit eu avec son premier mary, mais dont on assure pourtant que Levan étoit le Pere. Ce jeune Prince, qui s'appelloit *Vomeki*, ne regna pas long-tems. Le Viceroy de cette partie de Georgie qui est sous la domination de Perse, le dépouilla de la Principauté, dont il revêtit le legitime heritier de Levan, après avoir envahy la Mingrelie, & le pais d'Imirette. Comme cette invasion est un incident naturel & nécessaire en ce recit, j'en diray en peu de mots le sujet.

Le feu Roy d'Imirette, qui s'appelloit Alexandre, & qui mourut l'an 1658. eut deux femmes : la première étoit fille du Prince de Guriel, & s'appelloit *Tamar*, qu'il repudia pour ses adultères, après en avoir eu un fils & une fille. Le fils qu'on nomme *Bacrat Mirza* est aujourd'huy Roy d'Imirette. La fille est Princesse de Mingrelie, celle là même dont j'ay tant parlé, qui vouloit me voler, & me marier. La seconde femme d'Alexandre s'appelloit *Darejan*, une jeune Princesse, fille du grand & célèbre *Taymurazkan* dernier Roy Souverain de Georgie. Il n'en eut point d'enfans, & il la laissa veuve après quatre ans de mariage. On parle de sa beauté & de ses attraits comme d'une merveille. Dès que son beau-fils Bacrat fut sur le Trône, elle le sollicita de l'épouser. Bacrat n'étoit âgé que de quinze ans : les charmes de la beauté ne pouvoient pas faire encore de si grandes impressions sur son

son cœur, & les mauvaises mœurs de son pais ne l'avoient pas tout-à-fait corrompu. Il eut horreur de la proposition, & n'y répondit que par des dédains. Darejan voyant qu'elle ne pouvoit se maintenir sur le Trône, y mit incontinent une jeune personne de douze ans, sa parente, qu'on nomme *Sistan Darejan*, qui est fille de *Datona* frere de *Taimurazkan*. Bacrat l'épousa âgé de quinze ans, comme j'ay dit. Darejan s'affuroit de gouverner toujours l'Etat, & de tenir le Roy & la Reine continuellement en tutelle. Bacrat tout jeune qu'il étoit s'aperçût du dessein de sa belle-mere, & un jour il luy en témoigna du mécontentement. Darejan dissimula, & contenta Bacrat sur l'heure, l'assurant qu'elle ne vouloit garder aucune autorité. Ce Prince a le naturel bon & simple, il crût Darejan, & luy redonna facilement sa confiance, ne pensant à rien moins, qu'à la trahison qu'elle méditoit contre luy. Elle fit semblant d'être malade, & envoya supplier le Roy de la venir voir. Il y alla bonnement. Des gens qu'elle avoit apostez dans sa chambre, s'en saisirent dès qu'il fut entré, & le lièrent. Elle le fit mener aussi-tôt dans la Forteresse de *Cotatis*, qui est la principale place du Pais, dont le Commandant étoit sa créature. Elle s'y rendit incontinent après, manda tous les Grands qu'elle avoit gagez & en qui elle s'affuroit, & delibera cinq jours avec eux de ce qu'elle feroit du Roy. Les uns luy conseilloyent de le faire mourir, & les autres de luy arracher les yeux. L'avis des derniers fut suivy, & Bacrat aveuglé. Cela arriva huit mois après le mariage de ce pauvre Prince, qu'on dit même qu'il n'avoit pas consommé.

Entre les Seigneurs qui étoient du party de Darejan, il y en avoit un qu'elle aimoit éperduement, qui s'appelloit *Vaïtangle*. Elle l'épousa & le fit couronner Roy dans la Forteresse. Cela irrita les autres Seigneurs, qui se crurent tous offencez de la préférence. Ils se retirèrent du party de Darejan, se joignirent au party contraire, prirent les armes & appellèrent à leur secours les Princes de *Guriel* & de *Mingrelie*, offrant de donner le Royaume à celui des deux qui viendrait le premier les secourir. *Vomeki Dadian* vint d'abord avec toutes les forces de son pais, & il se rendit bien-tôt maître de tout ce qui tenoit pour Darejan, à la reserve de la Forteresse de *Cotatis*. On y mit le siège, mais comme faute d'artillerie on ne gaignoit rien sur les assiégez, que la liberté d'aller & de venir; on eut été long-tems à les reduire, sans l'adresse d'un Seigneur du pais nommé *Ortia Checaïzé*. Il

fit par un tour d'esprit, ce qu'on ne pouvoit faire par force. Il alla à la Forteresse avec un feint desespoir causé par le Prince de Mingrelie, fit croire à Darejan qu'il en étoit poussé d'une manière à n'avoir plus de refuge assuré: qu'il venoit se jeter à ses pieds, luy demander pardon, & sa protection contre ce Prince. Darejan donna dans le piège. Elle crût tout ce qu'Otia luy disoit, & que l'ardeur qu'il luy témoigna pour ses intérêts étoit véritable. Elle l'admit à son Conseil grossi de puis peu de l'Evêque de Tiflis, & du Catholique de Georgie, que le Viceroy de ce pais là luy avoit envoyez, dans la crainte que ceux en qui elle se confioit, ne luy fissent quelque trahison. Ce Transfuge les leura pourtant, tout éclairer qu'ils étoient. Il dit en leur présence à Darejan, que dans l'état des choses, il n'y avoit point d'autre voye pour chasser le Prince de Mingrelie, pour luy ôter ce qu'il avoit pris, & pour regner sûrement que d'avoir recours au Turc: qu'il falloit qu'elle envoyast son mary à Constantinople, demander du secours & faire confirmer son Couronnement: que le Royaume d'Imirette étoit tributaire de la Porte, & que le Grand Seigneur avoit le droit & les forces qu'il falloit, pour le pacifier & pour y mettre un Roy. Darejan fut charmée de l'avis, & lors que celui qui le donnoit s'offrit de l'exécuter en partie, & de conduire Vactangle à Constantinople, elle se jeta à ses pieds, ne trouvant pas que des paroles exprimassent assez la reconnoissance dont elle avoit le cœur plein. Vactangle ne prit avec luy que deux hommes, afin d'aller plus vite, & plus secretement: son Guide le fin Otia Checaizé, le fit sortir de la Forteresse à l'entrée de la nuit, & tirant par des chemins détournez pour aller aux Assiégeans, il le mit dans leur camp en moins d'une heure. Le Prince de Mingrelie luy fit à l'instant arracher les yeux, & envoya cette nuit là même faire savoir à Darejan, qu'il tenoit son mary prisonnier, & qu'il l'avoit fait aveugler. Cette nouvelle la surprit tellement, qu'elle en perdit le courage, & la resolution, & peu après elle rendit la Forteresse qui fut pillée. On assure que le Prince de Mingrelie en emmena un fort riche butin, & entr'autre douze charétes de vaisselle, & de meubles d'argent. Les Rois d'Imirette avoient amassé, à ce qu'on dit, une si grande quantité d'argenterie, que dans leur Palais presque tout étoit d'argent massif, jusqu'aux gradins, & aux marche-pieds. Cela n'est pas difficile à croire d'un pais qui est bon & de commerce, voisin des pais qui étoient autre-fois les plus riches, & où il paroît que la monnoye n'étoit

n'étoit pas alors en usage, n'étant encore apresent que fort peu pratiquée. Le Prince de Mingrelie emmena aussi avec luy le Roy & la Reine d'Imirette, la méchante Darejan, & le malheureux Vactangle son mary, & il renvoya honnestement au Viceroy de Georgie, les deux Prelats qu'il avoit envoyez à cette Princesse, pour luy servir de Conseillers.

Le Viceroy de Georgie se nomme *Chanavas-can*. Il est du sang Royal des derniers Souverains de ce pais là ; mais il s'est fait Mahometan pour en pouvoir être Viceroy sous le Persan. Il n'a que deux femmes legitimes, qui toutes deux sont Chrétiennes, dont l'une s'appelle *Marie*, & est sœur de Levan Prince de Mingrelie, celuy par qui j'ay commencé cette histoire. Dès qu'elle eut appris comment la detestable Chilaké avoit exclus le legitime heritier, en faveur du fils qu'elle avoit eu avant qu'elle fût mariée à Levan, elle pressa le Prince son mary de prendre en main le droit de son Neveu, & de le mettre en possession de la Principauté, dont il étoit le vray & le legitime heritier. Le Viceroy de Georgie ne voulut pas d'abord agir par la force dans cette affaire. La Mingrelie est tributaire du Grand Seigneur : il ne pouvoit y porter la guerre à l'inscû du Roy de Perse, & sans son consentement, & il ne savoit comment l'obtenir. Il en eut bientôt une occasion favorable ; car dès que le Prince de Mingrelie fut entré dans le Royaume d'Imirette, comme je le viens de dire, Darejan qui est la parente du Viceroy Georgien, & qui a été élevée chez luy, Vactangle son Epoux, & les Grands de leur Party, luy envoyerent offrir de donner le Royaume à *Archyle* son fils aîné, s'il vouloit venir en chasser le Mingrelien. Le Viceroy fit savoir cette offre au Roy de Perse, & l'assura qu'il ajoûteroit ce Royaume, & la Mingrelie à son Empire, s'il vouloit luy permettre seulement de les conquerir. Sa Majesté luy en envoya son consentement. Il assembla aussi-tôt ses forces, & marcha vers l'Imirette. Comme il entroit dans le pais, il eut nouvelles qu'un Grand de Georgie s'étoit soulevé, & que prenant l'occasion de son absence, il se préparoit à ravager le pais. Il rebroussa chemin, mena ses forces contre le Rebelle, le défit & le fit mourir, & après retourna vers l'Imirette.

Les Grands de ce Royaume qui l'appelloient, avoient assemblé quatre mille hommes. C'est une grande armée pour un pais aussi borné que celuy là, elle grossissoit tous les jours des gens dont les uns redoutoient sa puissance, & les autres étoient charmez de sa valeur. Il ne trouva presque aucune

résistance

résistance en Imirette, & en Mingrelie. Le Prince Vomeki se retira chez les Souanes, dans les lieux du mont Caucase qui sont inaccessibles à la Cavalerie. Ainsi le Prince Georgien ne fit que piller. Il emporta un tres-riche butin de l'un & de l'autre pais. On dit que c'est là qu'il a amassé une bonne partie de la vaisselle d'or & d'argent dont sa maison est remplie. Il établit Prince de Mingrelie son Neveu petit fils de Levan, à qui la Principauté apartenoit de droit, & le fiança à une de ses Nieces qu'il luy devoit envoyer, en suite il fit couronner Roy d'Imirette son fils ainé nommé *Archyle*; mais il ne savoit de quelle manière se deffaire de Vomeki. Car il ne vouloit pas laisser ce fugitif dans les montagnes où il s'étoit retiré, aprehendant qu'après son depart il n'en descendît, & ne donnât de la peine aux Princes nouvellement établis. Un Grand d'Imirette nommé *Kotzia* le tira de peine. Il écrivit aux Souanes, que le Viceroy de Georgie vouloit absolument se deffaire de Vomeki, qu'il leur donneroit de grandes recompenses s'ils le tuoient; mais qu'il alloit leur porter la guerre, s'ils refusoient de luy donner cette satisfacion. Les Souanes firent ce qu'on voulut. Ils tuerent Vomeki, & envoyerent sa tête au Prince Georgien. Il se retira après cette execution, emmena avec luy les deux Princes d'Imirette aveugles, Bacrat & Vaetangle, afin que ny eux ny leurs amis, ne pussent rien entreprendre en leur faveur après son depart, & laissa à Cotatis les Princeesses leurs femmes. Ce fut à la considération de son fils le Roy d'Imirette qu'il fit cette inhumaine séparation: ce jeune Roy étoit devenu si éperdument amoureux de la femme de Bacrat, qu'il vouloit l'ôter à son mary, & l'épouser.

Après le depart du Viceroy de Georgie, plusieurs Grands d'Imirette conspirerent contre le nouveau Dominateur. Les uns en étoient maltraitez, d'autres ne pouvoient endurer le grand pouvoir de Kotzia, que son pere luy avoit donné pour premier Ministre, sa fierté & ses duretez pour eux. Ils écrivirent au *Pacha d'Acalzikhé*, (c'est un pais de la domination du Turc qui confine avec l'Imirette,) qu'ils s'étonnoient de le voir regarder avec une si grande indifferance, le Viceroy de Georgie saccager un Royaume & une Principauté tributaires des Turcs, se les assujettir, en emmener prisonniers les legitimes Souverains, & mettre à leur place des personnes de son sang: qu'ils le supplioient de leur faire savoir si c'étoit la *Porte* qui les abandonnoit au caprice des Persans, ou si c'étoit la crainte de leurs forces qui luy lioit le mains en une affaire

où

où il y alloit de l'honneur & de l'intérêt du Grand Seigneur. Le Pacha leur fit réponse qu'il avoit mandé à la Porte l'invasion faite par le Viceroy de Georgie, qu'il attendoit d'heure à autre des ordres, & que dès qu'il les auroit reçûs il leur en feroit savoir ce qui seroit nécessaire. Peu après il leur écrivit que ces ordres étoient venus, & qu'aussi-tôt que les Troupes que les Pachas d'Erzerum & de Cars, (ce sont des Provinces de l'Arménie,) avoient ordre de luy envoyer, seroient jointes aux siennes, il iroit les delivrer du joug des Georgiens : cependant qu'ils se tinssent prêts à se joindre à luy avec le plus de gens qu'ils pourroient assembler, & qu'ils fissent tuer *Kotzia*, de peur que ses forces, sa prudence, & son crédit, n'arrestassent l'entreprise, & afin que sa mort laissât sans aucun conseil le nouveau Roy d'Imirette.

Les Principaux Conjurez étoient le Grand Maître de la maison du Roy, & l'Évêque Janatelle. Ils mirent de leur complot un Gentilhomme de *Kotzia*. Ils luy promirent la fille du Grand Maître en mariage, & de luy faire donner par le Pacha Turc les terres de *Kotzia* son Maître, s'il vouloit le tuer. Ce perfide accepta le party, il assassina de nuit ce Seigneur, pendant qu'il rendoit une medecine.

Ce coup hardy découvrit la conspiration, fit prendre les armes à tous les Grands d'Imirette, hasta la marche du Pacha d'Acalziké, & jetta le Roy dans un trouble & dans une consternation extrême. Il en donna promptement avis à son Pere le Viceroy de Georgie, qui luy envoya aussi-tôt des instructions, & des Conseillers, & l'assura qu'il iroit dans peu de tems le soutenir avec une armée. Le Pacha d'Acalziké ne luy donna pas le tems de l'attendre : il entra dans l'Imirette avec tant de vitesse que le jeune Prince eut beaucoup de peine à éviter ses coureurs, & à se sauver luy troisième. Il alla trouver son Pere, où peu de jours après être arrivé on leur apporta nouvelle, que le Pacha d'Acalziké avoit mis garnison dans la Forteresse de *Cotatis*, place capitale d'Imirette, comme je l'ay dit, & qu'il étoit Maître de tout le Pais. Cela fit rebrousser chemin au Viceroy de Georgie, n'osant rien entreprendre contre les Turcs sans les ordres du Roy de Perse.

Ceux que le Pacha avoit reçûs du Grand Seigneur portoient, que puisque les peuples d'Imirette & de Mingrelie n'employent leur liberté qu'à s'entre-détruire, il leur ôta le plus de lieux forts qu'il pourroit. Le Pacha avoit tenu son ordre

fort secret, & s'étant adroitement fait mener dans la Forteresse de Cotatis, il s'en rendit Maître, & y mit garnison. Après il fit venir tous les Gentilshommes du pais, & leur fit prêter serment de fidelité au nouveau Roy qu'il leur donna. C'étoit le fils du Prince de Guriel. Il étoit *Berre*, c'est à dire, Moine de l'ordre de S. Basile. Il quitta l'habit monastique, & fut couronné Roy.

Pendant que le Pacha dispoit ainsi du petit Royaume d'Imirette, le Prince de Mingrelie le vint trouver, & luy dit qu'il venoit luy apporter sa tête, & la soumettre à l'ordre du Grand Seigneur. Qu'il étoit, & vouloit être Tributaire de la Porte, que le Prince de Georgie en l'établissant, n'avoit fait que luy rendre le patrimoine de ses Ancestres, qui luy apartenoit de droit. Le Pacha fut apaisé par cette soumission, & par les grands presens que ce Prince luy apporta. Il le confirma dans la Principauté, & après retourna à Acalziké, emmenant avec luy la méchante Darejan, & la Reine d'Imirette que le malheureux Archile n'avoit pû emmener.

Cela arriva l'an 1659. & le Pacha Turc n'eut pas plutôt le do stourné, que les Grands d'Imirette emportez de leur perfidie & legereté naturelle, refuserent d'obeir à leur nouveau Roy. Ils envoyerent des gens au Viceroy de Georgie porter leurs plaintes contre luy, & le conjurer de leur renvoyer Bacrat tout aveugle qu'il étoit. Le Prince Georgien apprehenda que cette requeste ne fût un artifice de leur perfidie, & pour s'en assurer il fit réponce, que si les Grands d'Imirette étoient véritablement irritez contre leur nouveau Maître, & bien resolus de le chasser, qu'ils l'aveuglassent, & qu'ayant cette assurance il leur renvoyeroit Bacrat. La condition fut acceptée, & on l'exécuta ponctuellement de part & d'autre. Les Grands d'Imirette créverent les yeux à leur Roy, & le renvoyerent au Prince de Guriel son frere. Celuy de Georgie leur renvoya Bacrat, après l'avoir fiancé à une de ses nieces, sœur de celle qu'il avoit donnée au Prince de Mingrelie.

Ce Prince étoit jeune, & Bacrat étoit privé de la vuë. Leurs principaux Officiers les gouvernoient, ceux d'Imirette & de Mingrelie avoient des querelles ensemble. Ils y engagerent leurs Maîtres, & les obligerent à se faire la guerre. Le Mingrelien fut vaincu, & pris prisonnier avec sa femme. Il n'y avoit que deux mois que le Viceroy de Georgie la luy
avoit

avoit envoyée, & on fit courir le bruit dans la suite, qu'il n'avoit pas encore consommé le mariage avec cette jeune Princesse. Elle est fort belle & fort bien faite. J'ay vû de tres-belles femmes en son pais, mais je n'en ay pas vû de plus charmante. Elle est assurément coupable de tout ce qu'on peut sentir pour elle; car on diroit à ses yeux passionnez tendres & mourans, qu'elle ne regarde que pour demander de l'amour, & pour donner de l'esperance. En un mot tout son air & ses discours tendent les bras aux gens. Ce Janatelle Evêque que j'ay dit qui est un des plus considérables Seigneurs d'Imirette, en fut épris dès qu'il la vit. Il est riche. Il luy fit des presens & la gagna si bien, qu'encore aujourd'huy elle est toute à luy, & presque aussi publiquement que si elle étoit sa femme. L'artifice dont il se servit pour retenir toujours en Imirette cette belle prisonnière, est rare & tout-à-fait plaisant. Il en rendit amoureux le Roy son Maître le pauvre aveugle Bacrat, par les merveilleux recits qu'il luy fit de la beauté de cette jeune Princesse, & quand il l'eut enflammé, il luy representa qu'il la devoit épouser. Votre Majesté, luy dit il, a perdu sa femme le Pacha d'Acalziké la emmenée, & Dieu fait ce qu'il en a fait. La Niece du Viceroy de Georgie, à qui on vous a fiancé est un enfant, quand pourrez-vous vous marier effectivement avec Elle? Que Votre Majesté épouse la Princesse de Mingrelie, c'est la sœur de la femme qu'on vous destine, & que vous avez acceptée, la cousine germaine de celle que les Turcs vous ont enlevée, & de plus elle est tres-belle: vous n'en pouvez pas épouser une autre qui ait tant de beauté, & tant d'esprit. Le Roy suivit bonnement le conseil sans penser qu'il faisoit une affaire pour son Conseiller, beaucoup plus que pour luy. La Princesse y donna les mains de tout son cœur.

On savoit que le Prince de Mingrelie l'aimoit extrêmement, & qu'il ne consentiroit jamais à la céder au Roy d'Imirette. On chercha donc un prétexte pour la luy ôter avec quelque aparence de justice, & voicy quel il fut. Le Roy d'Imirette avoit sa sœur avec luy: elle étoit veuve alors comme je l'ay dit: on luy proposa de la faire Princesse de Mingrelie en la place de celle qui l'étoit, pourvu seulement qu'elle fit surprendre le Prince couché avec elle. Une sœur de Roy, jeune, artificieuse, & assez bien faite, n'a pas grand peine à débaucher un Prince jeune, simple, & captif. On surprit ces deux personnes au lit, & on les fit épouser à l'heure même

même, & à l'heure même le Roy d'Imirette épousa la Princesse de Mingrelie. Ces beaux mariages ainsi faits, on mit en liberté le Mingrelien, & on luy rendit son pais, après luy avoir fait jurer sur toutes les Images, de ne point repudier sa nouvelle épouse, & de n'en point épouser d'autre de son vivant.

Dés qu'il fut de retour en son pais, l'ardeur de la vengeance le transportant, il reclama également le Turc, & le Persan. Il envoya des Ambassadeurs au Viceroy de Georgie, & au Pacha d'Acalziké, se plaindre de l'invasion que le Roy d'Imirette avoit fait de son pais, & de l'enlèvement de sa femme. Le Pacha étoit déjà dans une extrême colére de la perfidie du peuple d'Imirette, de leur rebellion, & de l'indigne traitement qu'ils avoient fait au Roy qu'il leur avoit donné. Le Prince de Guriel frere de ce Roy infortuné, luy en demandoit fortement la vengeance. La cruelle Darejan l'animoit de tout son pouvoir à la prendre dans toute la rigueur que meritoient tant de méchancetez. Elle étoit admirablement belle, comme je l'ay dit, sa beauté donnoit de grands secours à ses raisons. Le Pacha luy promit de remettre sur le Trône d'Imirette elle & son mary, qui étoit comme on a dit, prisonnier en Georgie, si elle l'en pouvoit retirer. L'Archevêque de Goril'avoit en garde. Darejan eut l'adresse de le faire enlever & amener à Acalziké. Dés qu'il y fut arrivé, le Pacha les mena tous deux avec luy en Imirette. Il y fit des saccagemens & des maux horribles. Le Roy & la Reine s'enfuirent à une Forteresse nommée *Ratchia*, qui est dans les montagnes en un lieu inaccessible à des armées. Le Pacha mit sur le Trône Darejan & son mary, & leur fit prêter serment par tous les Grands & par tout le peuple, il prit des otages & s'en retourna avec un grand nombre d'esclaves, mais fort peu d'autre butin, parce que c'étoit la troisiéme fois en cinq ans, que ce pais avoit été pillé, ravagé & desolé, par les peuples voisins & par les Persans.

La méchante Darejan étoit destinée à se perdre par un excès de confiance, un Grand de ses sujets ayant leurré sa crédulité, l'avoit jettée, comme je l'ay raconté, dans le plus misérable état où une femme de sa qualité puisse tomber : un autre par la même voye luy fit faire la fin la plus tragique du monde. C'étoit ce perfide même qui avoit tué *Cotzia* premier Ministre de ce pais là en trahison, & il s'appelloit aussi *Cotzia*. L'assassinat qu'il avoit commis l'avoit rendu puissant. Il n'étoit

n'étoit point allé rendre hommage au Pacha, parce qu'il étoit de la faction contraire à Darejan, & qu'il apprehendoit d'être immolé. Il écrivit à cette Princesse après le depart des Turcs, & luy manda que Bacrat & ceux à qui ce Prince se laissoit gouverner, l'avoient tellement outré par mille mauvais tours, qu'il seroit leur ennemy toute sa vie. Que si elle vouloit s'engager à le remettre en grace avec le Pacha, à luy rendre toutes ses terres qu'elle avoit confisquées, & à luy donner celles du Grand Maître de la maison de Bacrat, il luy livreroit ce Prince & la Princesse sa femme. Elle promit tout. Le Traître vint se rendre à elle. La Princesse voulut bien luy donner les plus certaines marques de reconciliation, d'amitié, & de confiance, qui soient en usage en ces pais là entre hommes & femmes. Elle l'adopta, & luy donna le bout du teton à succer. C'est une coûtume non seulement de la Mingrelie, de la Georgie, & de l'Imirette, mais aussi des autres pais voisins d'adopter de cette manière les personnes qu'on ne peut s'unir par alliance. Le Traître ayant ce gage de la foy de Darejan écrivit à Bacrat de venir avec toute sa faction, & qu'il la luy mettroit entre les mains avec son mary morts ou vifs. Le jour que Bacrat devoit paroître, le perfide Cotzia se mit au lit, dit qu'il étoit malade, envoya supplier Darejan de le venir trouver pour apprendre une nouvelle de grande importance qu'il venoit de recevoir, & qu'il ne pouvoit dire qu'à sa Majesté même. Elle y vint avec ses Demoiselles seulement. Pendant qu'elle étoit auprès du lit du Traître, des gens apostez en grand nombre se jettèrent sur elle. Ses filles la couvrirent d'abord, mais elles furent bien-tôt écartées. Il y en eut une qui prit la Princesse entre les bras, & la poussant dans un coin ne la voulut jamais quitter. Les assassins les poignerent toutes deux. Cotzia se leva aussi-tôt, & alla avec sa troupe au logis du mary de Darejan ; c'étoit un aveugle qui ne pouvoit que se laisser conduire. Il fut pris. Cotzia le fit lier & garder jusqu'à la venue de Bacrat. Lors que ce Prince fut arrivé, il demanda incessamment le captif, & l'entendant approcher ; Traître, luy dit-il, *tu m'as fait arracher les yeux, je te vais arracher le cœur* : en disant cela il se fit mener proche de ce malheureux, & à tâtons luy donna plusieurs coups de poignard. Ses gens l'achevèrent, & mirent son cœur entre les mains de ce sanguinaire Aveugle, qui pendant plus d'une heure le tint en le pressant, & le déchirant, avec un emportement de rage inoui.

Ces barbares Tragedies arrivèrent l'an 1667. Depuis ce tems jusqû à l'an 1672. il en est arrivé cent autres en ces mêmes Pais, toutes pleines de turpitude & d'inhumanité, je les passe sous silence, parce que ce sont de trop horribles histoires : je diray seulement que le Traître Cotzia fut tué aussi en trahison, & que peu après ses assassins le furent aussi à la bataille de Chicaris ; qui est un gros village à la vûe de Scander Forteresse d'Imirette, où l'armée de ce pais, & celle du Prince de Mingrelie se rencontrèrent, & qu'il y a une Providence toute visible dans les histoires modernes de ces méchans peuples, en ce que Dieu y fait de rudes & brièves justices ; les assassins y sont presque toujours assassinez, & avec des circonstances qui sont bien connoître que c'est Dieu qui s'en mêle, & qui employe ainsi les uns pour punir les autres.

L'an 1672. le Pacha d'Acalziké voyant que la guerre ne finissoit point entre ces deux petits Souverains de Mingrelie & d'Imirette, ny par ses accommodemens, ny par ses remontrances, ny par ses ordres, resolut de les exterminer, & de donner à d'autres leurs Pais. Il avoit entre ses mains le véritable & legitime Heritier de Mingrelie : Car lors que Vomeki Dadian fut établi Prince en ce pais là, la femme d'Alexandre fils de Levan ayant peur que l'ambitieuse Chilaké mere de Vomeki ne fit mourir le fils d'Alexandre, elle s'enfuit & l'emporta avec elle. Cette Princesse étoit sœur du Prince de Guriel, qui apprehendant aussi que cette furie de Chilaké ne luy fit la guerre, s'il retiroit ce petit enfant conseilla à sa sœur de le porter au Pacha d'Acalziké. Elle le fit, & ce jeune enfant a été élevé en cette ville d'Acalziké auprès des Pachas. L'on ne l'a point fait changer de Religion : on s'est contenté de luy donner une éducation qui luy laissât une forte teinture des coûtumes & des mœurs des Turcs. Le Pacha d'Acalziké resolut donc de mettre ce jeune Prince en Mingrelie, parce que le pais luy appartenoit de droit, comme on a dit, & parce qu'on pouvoit esperer qu'il le gouverneroit bien, & qu'il le purgeroit des habitudes abominables dont il est tout couvert. Voila le sujet de la venuë des Turcs en Mingrelie. Le Prince de Guriel joignit son armée à celle du Pacha. Il étoit ravi qu'on allast faire son Neveu Prince. Cette entreprise offroit mille biens à son esperance. Le Pacha vint d'abord en Imirette, se rendit maître du pais & de la personne du Roy Bacrat. La Reine son Epouse ne fut point prise : son Evêque Janatelle donna quinze mille écus au Pacha pour avoir

avoir la liberté de se retirer avec elle où il voudroit, & afin qu'on ne brûlast rien sur ses terres. Quand le Pacha fut à Cotatis il envoya dire au Dadian, j'ay dit que c'est le titre qu'on donne au Prince de Mingrelie, de luy venir rendre obeïssance. Le Dadian sachant le changement de maître qu'on vouloit faire en Mingrelie, refusa d'obeïr, & s'enferma dans la Forteresse de Ruchs. Carzia son Visir s'enfuit à Lexicom, qui est une Principauté dans les montagnes habitées des Souanes, & manda de là aux Abcas de venir au secours du Dadian. Ils vinrent en Mingrelie, mais au lieu de secours ils pillèrent les lieux où ils passèrent, & se retirèrent après comme j'ay dit. Le Pacha ayant attendu vainement pendant un mois que le Dadian vint se rendre & recevoir ses ordres, envoya son armée en Mingrelie. Ce fut le bruit de la marche de cette armée qui m'obligea à fuir.

Le 27. avant jour le Préfect des Théatins nous laissa pour aller à sa maison tâcher d'emporter un peu de vaisselle & de provisions qui y étoient restées. J'avois fait dessein de l'accompagner pour un semblable sujet, mais il partit deux heures avant jour. En entrant dans son logis il le trouva plein de Coueurs du Pacha, & du Prince de Guriel, qui le maltraitèrent fort à coups de bâton & de masses d'armes. Ces Coueurs vouloient qu'il leur ouvrît l'Eglise, disant qu'il y avoit caché les biens du logis. Le Préfect en avoit adroitement jetté la clef dans les broussailles lors qu'il avoit aperçu ces troupes, & quelque violence qu'on luy fit, il nia toujours qu'il l'eût, & ne la voulut jamais donner. Enfin les Turcs ayant quelque considération pour son caractère, ils ne luy ôtèrent qu'une partie de ses habits, & n'enporterent que les choses légères & de quelque valeur qu'ils trouverent dans la maison, sans toucher ny à mes livres, ny à mes papiers.

Le 29. un Gentilhomme de Mingrelie y vint de nuit avec une trentaine de gens, & y mit tout en pièces. Il découvrit presque toute ma chambre dans la pensée que j'y avois caché beaucoup de choses. Il emporta ce qui me restoit de vaisselle, mes coffres, & mes gros meubles, & enfin tout ce que les Turcs & moy y avoient laissé pour être de trop peu de prix & trop pesant, il vint de nuit comme j'ay dit. Ce Tigre n'ayant point de lumière, faisoit du feu de mes papiers & de mes livres, en avoir arraché les couvertures parce qu'elles

qu'elles étoient dorées & armorées, Car j'avois fait relier fort curieusement mes meilleurs livres en partant de Paris : il n'en resta pas un.

Le 30. au matin j'appris ce saccagement avec une douleur que je ne puis exprimer. Le soir un Chaoux Turc vint à la Forteresse où j'étois, & fit savoir qu'il venoit de la part du Pacha. Sabatar (j'ay dit que c'étoit le nom du Gentilhomme à qui elle appartenoit) sortit dehors pour recevoir son message. Il portoit que le Lieutenant du Pacha qui étoit devant la Forteresse de Ruchs s'étonnoit, de ce qu'il ne venoit point se soumettre à luy & luy rendre l'homage, puisque la Mingrelie appartenoit au Grand Seigneur : que le Pacha avoit ordonné d'en bien user avec ceux qui se joindroient aux Turcs, mais de traiter en ennemis ceux qui refuseroient de le faire : que s'il vouloit sauver ses biens, sa vie, son Château & tout ce qui étoit dedans, il eût à aller recevoir promptement les ordres du Pacha. Sabatar fit réponse qu'il reconnoissoit le Pacha pour son Seigneur, & que de cœur il étoit Turc, & non Mingrelie, qu'il avoit resolu d'aller trouver le Pacha dès qu'il avoit appris qu'il devoit venir, qu'apresent qu'il entendoit que son Lieutenant étoit à Ruchs, il iroit le lendemain matin recevoir ses ordres.

Le 31. ce Gentilhomme avec trente hommes armez alla trouver le Lieutenant du Pacha, il luy porta un present de quatre esclaves, d'une tasse d'argent, de quantité de soye, de cire & de rafraichissemens. Il arriva le soir au camp, il y trouva plusieurs Seigneurs de Mingrelie, qui comme luy s'étoient venus rendre de peur d'être assiégés, & de voir le saccagement tant de leurs Châteaux que de leurs terres. Le Lieutenant du Pacha luy dit que l'ordre que son Maître avoit reçu du Grand Seigneur portoit de détruire tous les lieux forts de Mingrelie, mais que toutefois il vouloit bien conserver ceux des Seigneurs qui se montreroient obeissans. Que le Grand Seigneur ôtoit la Principauté à Levan qui étoit à Ruchs, & la donnoit au jeune Prince qui avoit été élevé à Acalziké, qu'il falloit qu'il luy fit serment de fidelité, qu'il donnast un de ses enfans pour ôtage de sa foy, & fit un present au Pacha. Le present que Sabatar convint de faire fut de dix jeunes esclaves d'un & d'autre sexe, & de trois cens écus ou en argent, ou en soye.

Le premier d'Octobre Sabatar revint amenant une sauvegarde du Turc pour son Château, & pour toutes ses terres. Il fut sur pied toute la nuit à amasser le present qu'il devoit porter. Il fit savoir à tous ceux qui s'étoient réfugiés en sa Forteresse

resse que les Turcs y avoyent donné sauvegarde, moyennant vingt cinq esclaves, & 800 écus, il leva cela sur tous les gens qui s'y étoient retirez. De chaque famille où il y avoit quatre enfans il en prenoit un, c'étoit le plus pitoyable spectacle du monde, de voir arracher les pauvres enfans des bras de leurs meres, les lier deux à deux, & les mener au Turc. Je fus taxé à 20 écus.

Sabatar ne porta de tout cela au Lieutenant du Pacha que ce qui avoit été accordé entr'eux. Il s'appropriâ le reste, ses femmes ses enfans, & tout le Château, jettèrent bien des cris lors qu'ils le virent partir & emmener son plus jeune fils. Les enfans que l'on donne en ôtage au Turc ne sont pas moins ses esclaves, ils ne sortent jamais de ses mains, on les envoye d'ordinaire à Constantinople grossir la multitude des jeunes garçons bien faits qu'on élève dans le Serrail. Le Lieutenant du Pacha reçut le present & l'ôtage, & retint Sabatar avec luy. Il somma trois fois le Dadian de se rendre, ce Prince n'en fit rien. Sa Forteresse étoit bien gardée par des Suanes que son Visir y avoit envoyez, & qui en étoient plus Maitres que luy-même. Le Visir luy mandoit tous les jours de tenir bon, & qu'il étoit prêt d'aller fondre sur l'ennemy. Enfin les Turcs après avoir demeuré quatre jours devant Ruchs, & après avoir fait plus de deux mille esclaves & beaucoup de butin se retirerent. Ils n'avoient point d'Artillerie, c'est ce qui les empêcha d'attaquer la place. Ils emmenèrent tous les Seigneurs de Mingrelie qui étoient venus se rendre, & qui avoient prêté serment au nouveau Prince. Le Catholicos étoit de ceux qui avoient prêté serment, le Pacha manda qu'on le fit Visir du nouveau Prince, & qu'on l'envoyast en son nom au Prince des Abcas demander en mariage la Princeesse sa fille.

On croyoit que la venuë du Turc en Mingrelie rétabliroit l'ordre, & raméneroit la paix en faisant mettre bas les armes. Cela n'arriva point, ils vinrent, ils pillèrent & ils mirent le pais en plus de troubles qu'il n'étoit auparavant; car ils le divisèrent en deux partis, dont l'un s'étoit engagé par serment & par ôtages à un nouveau Prince, & l'autre demuroit attaché à l'obéissance de l'Ancien. Cette partialité mettoit à chacun les armes à la main. Voyant les choses en ce misérable état si éloignées d'accommodement, je pris resolution de passer en Georgie de quelque manière, & à quelque risque que ce pût être. J'en courois tant tous les jours en Mingrelie, que je ne doutois point que je n'en fusse bien-tôt accablé. Le-

van menaçoit d'engloutir les Châteaux, les biens & les terres des Seigneurs, qui avoient été rendre obeissance aux Turcs. Sabatar étoit encore avec eux, ses fils qui commandoient dans son Château étoient les plus grands assassins du monde, & des fripons achevez. Je perissois tous les jours d'angoisse & de disette. C'étoit une affaire que d'acheter une poignée de grain & une livre de viande, j'esluyois dans mon four toutes les injures du tems comme en rase campagne. Le desespoir de mes valets m'accabloit, enfin je me sentois mourir. Cela me porta à tout hazarder pour me tirer de Mingrelie, tandis que j'avois encore assez de force pour le faire. Je fis chercher par tout des guides, je promis, je conjuray, je donnay, rien ne me servit, personne ne me voulut conduire. Des armées occupoient, disoit-on, tous les passages d'Imirette, pais entre la Mingrelie & la Georgie par où il falloit de nécessité passer; que c'étoit être fou que de s'y presenter, & qu'il étoit assuré qu'on y feroit fait esclave. Voila toutes les réponses qu'on me donnoit. Je proposois de faire le tour ou par le mont Caucase ou par le bord de la mer, aucun ne me vouloit conduire.

C'est une chose incroyable combien les Mingreliens ont peur de mourir ou de se perdre, il n'y a point de recompense qui les puisse porter à courre un danger connu quelque petit qu'il soit. Enfin je fus reduit à prendre la voye de la mer & de la Turquie, c'est-à-dire, à faire un tour de septante lieues. Je vins à Anarghie village & petit port dont j'ay parlé. J'y trouvay une Felouque de Turcs, je la fretay pour Gonie. Dès que j'eus donné les arrhes je retournay à la maison des Théatins & au Château de Sabatar, pour me preparer au voyage.

Le 10. Novembre assez matin je partis de ce Château étant convenu avec mon Camarade des voyes que je tiendrois pour le tirer de Mingrelie, s'il plaisoit à Dieu de me donner un heureux voyage. J'emportay avec moy cent mille livres en pierreries, & huit cens pistoles en or, avec le peu de hardes qui m'étoit resté. Les pierreries étoient enfermées dans une selle faite exprés pour cacher des bijoux, & dans un oreiller. Je pris un valet pour m'accompagner, celui-là même que j'avois racheté d'esclavage. C'étoit un fripon caché, un traître dont la méchanceté ne m'étoit pas bien connue. On ne me conseilloit pas de l'emmener crainte d'avanie & de quelque méchant tour qu'il avoit tout l'air de me jouer, je n'étois pas moy-

moy-même bien resolu à m'en charger, mais la fortune vouloit que je le prisse & je ne pûs l'empêcher. Les raisons qui me portèrent à l'emmener plutôt qu'un autre, c'est qu'il souffroit son mal en desesperé & en furieux, & que je craignois que le desesperoït & l'yvrognerie à quoy il étoit sujet ne nous fit découvrir en Mingrelie. Le Pere Zampi Préfect des Théatins m'accompagna comme il avoit toûjours fait. Le Frere Laïc me voulut conduire à Anarghie. Nous marchâmes à pied le Préfect & moy, parce qu'on ne pût trouver qu'un cheval de loûage quelqu'argent qu'on offrit pour en avoir, sur lequel je mis mes hardes & mon valet. Le Frere Laïc étoit à cheval, il pleuvoit à versé depuis deux jours, le Frere pensa se noyer à une lietie du Château dans un fossé large & débordé où son cheval tomba, & dont nous le retirâmes à grand peine & demy mort. Je ne diray point les fatigues que j'eus ce jour là & les suivans : je fus obligé d'aller en divers lieux à pied, en une saison de pluye dans des bois pleins d'eau & de fange où j'en avois d'ordinaire par dessus les genoux, je diray seulement, qu'on ne peut au monde avoir plus de peines que j'en eus. J'étois épuisé en verité, il ne me restoit que le courage & la resolution de tout faire & de tout souffrir, pour sauver le bien qu'on m'avoit confié. Le soir nous arrivâmes à Anarghie percez de pluye jusqu'aux entrailles. Anarghie est à six lieues du Château de Sabatar.

Le 12. je devois m'embarquer, mais j'en fus empêché par une nouvelle qu'on eut que des Barques de Circaffiens & d'Abcas croisoient sur les côtes de Mingrelie. Cela étoit vray, elles avoient enlevé des Batques du Pais, & une entr'autres où j'avois intérest. L'indicible ennuy que ces retardement me causoient ne venoit pas tant de ce qu'ils me tenoient en des dangers & en des maux continuels, que de ce qu'ils sembloient me menacer de n'en sortir jamais.

Le 19. on vint donner avis au Pere Zampy que le jour précédant, de nuit, on avoit enfoncé la porte de son Eglise, pris ce qui y étoit, ouvert le sepulchre qui étoit dedans, & emporté tout ce qu'un Pere Théatin, demeuré au logis pour le garder comme on à dit, avoit enfermé dans ce tombeau, qu'on avoit souï par tout, & qu'il ne restoit rien d'entier que la muraille. On peut croire l'épouvante que je pris à cette nouvelle, ayant laissé plus de sept mille pistoles enterrées en cette Eglise. Je dépéçay aussi-tôt à mon Camarade, on ne le trouva point au Château, il étoit déjà
allé

allé à la maison des Théatins, pour savoir quelle part nous devons prendre dans la mauvaise aventure laquelle il avoit aprise aussi-tôt que moy. Il m'écrivit que graces à Dieu l'on n'avoit point touché à nôtre argent, & qu'il l'avoit trouvé au même état où nous l'avions mis en terre. Cette nouvelle me releva merveilleusement le courage, je pris cette faveur de Dieu pour un signe de son apaisement, & j'allay encourager les Turcs qui m'avoient loué leur Felouque à partir incessamment.

Le 27. je partis d'Anarghie, ma Felouque étoit grande, il y avoit près de vingt personnes, la moitié esclaves & le reste Turcs, je n'y avois laissé embarquer tant de gens qu'afin de me pouvoir deffendre des Corsaires qui couroient la côte. Après une heure de Navigation nous arrivâmes à la mer. Le Langur que nous descendîmes est rapide, on le descend tres-vîte, mais il faut l'avoir bien pratiqué quand on descend sur ce fleuve avec des Barques chargées, parce qu'il y a quantité de bas fonds où elles s'ensablent. Je demeuray tout le jour sur le bord de la mer, le Patron de la Chaloupe m'en pria, il attendoit encore deux esclaves qui devoient arriver sur le soir.

Pendant que je demeuray à Anarghie je fus invité à deux baptêmes, j'y fus pour voir la manière dont les Mingreliens l'administroient, je trouvoy que le Pere Zampy l'avoit décrite assez justement dans sa Relation. La voicy comme je la vis chez un voisin du logis où je demurois. Il envoya querir le Prêtre sur les dix heures du matin; aussi-tôt qu'il fut arrivé il entra dans la cabane où l'on garde le vin, il s'assit sur un banc, & sans autre habit que le sien ordinaire, il se mit à lire dans un livre à demi déchiré, gros comme un nouveau Testament in 8°. L'enfant n'étoit pas encore devant luy quand il commença la lecture, le Pere & le Parrain l'aménèrent au bout d'un quart d'heure; c'étoit un petit garçon de cinq ans, le Parrain apporta une petite bougie & trois grains d'encens. Il alluma la bougie & l'attacha à la porte de la cabane, elle fut brûlée avant que l'enfant fût baptisé. On n'en ralluma point d'autre. Les trois grains d'encens furent mis sur un peu de feu & consumez. Le Prêtre durant cela étoit occupé à sa lecture, il la faisoit vite & bas avec fort peu d'application, car il parloit à tous venans qui luy demandoient quelque chose. Le Pere & le Parrain alloient & venoient durant tout ce tems, & l'enfant aussi

aussi qui ne faisoit que manger. Après une grande heure de lecture on aprêta un baquet plein d'eau tiède. Le Prêtre versa dedans une petite cuillerée d'huile de noix, & dit au Parrain de deshabiller l'enfant. Cela fut fait, on le mit tout nud dans le baquet. Il y étoit debout sur ses pieds, le Parrain le lava d'eau par tout le corps : quand il l'eut bien lavé, le Prêtre tira d'une bourse de cuir qu'il avoit pendue à la ceinture la grosseur d'un pois de *myrone*. J'ay déjà dit qu'on appelle ainsi l'huile d'onction, & le donna au Parrain, il en oignit l'enfant en presque tous les endroits du corps. Au sommet de la tête, aux oreilles, au front, au nez, au jouës, au manton, aux épaules, aux coudes, au dos, au ventre, aux genoux, aux pieds. Le Prêtre lisoit toujours cependant, & sa lecture ne finit que lors que le Parrain rhabilla l'enfant. Dès qu'il fut habillé le Pere apporta du pain, du vin, & un morceau de cochon bouilly, il luy en donna à manger, puis il en presenta au Parrain, au Prêtre, aux invitez, & à tout le logis. Cela fait chacun alla se mettre à table, il n'y eut presque personne qui n'en sortit yvre.

J'ay vû aussi célébrer la Messe en ce même lieu. Elle se célèbre avec la même inapplication & la même irrévérence, & tout comme on l'a dit au traité de la Religion des Mingreliens. Il m'arriva un jour d'en voir une plaisamment interrompue. J'allois avec un Théatin au Château de nôtre retraite, nous passâmes devant une Eglise. On y disoit la Messe. Le Prêtre qui la célébroit entendit que nous demandions le chemin à des gens qui étoient sur la porte. Attendez, nous cria-t'il de l'Autel, je m'en vais vous le montrer, un moment après il vint à la porte en recitant sa Messe entre les dents, & après avoir demandé d'où nous venions & où nous voulions aller, il nous montra le chemin, & s'en retourna à l'Autel.

Le 28. de fort bon matin nous-nous mêmes en mer. Le tems étoit clair & serain. Nous découvrimes les hautes terres de Trebifonde d'un côté, & celles des Abcas de l'autre, & assez facilement, parce que la Mer noire commençant à tourner des côtes des Abcas, Anarchie se trouve assez avant dans le cercle qu'elle forme de ces côtes là à Trebifonde.

La Mer noire a 200 lieues de longueur moins 12 ou 15, tirant Est & Ouest juste, sa plus grande largeur est Nord

& Sud du Bosphore avec le Boristhene environ trois degrez. Cet endroit est le bout occidental de la mer. La partie opposée n'est pas la moitié si large. L'eau de cette mer m'a paru moins claire, moins verte, & moins salée que l'eau de l'Océan, ce qui vient je croy des grands fleuves qui s'y déchargent, & de ce qu'elle est resserrée en elle-même comme dans un cû de sac, de manière qu'on la nommeroit mieux un lac qu'une mer, de même que la mer Caspiene, avec qui elle a aussi cela de commun que toutes deux n'ont point d'Isles. Il ne faut donc point chercher dans la couleur des eaux de la Mer noire la raison de sa dénomination. Les Grecs la luy ont donnée du danger qu'on court à y naviger, à cause que les tempêtes y sont plus ordinaires & plus furieuses qu'ailleurs, *Euxin* voulant dire intraitable & qui ne souffre personne. Les Turcs pour la même raison la nomment *Cara Denguis*, c'est-à-dire, mer furieuse. *Cara* qui en Turq signifie proprement noir, signifiant aussi dangereux, furieux, effroyable, & servant ordinairement d'épithete en cette langue aux forêts épaisses, aux fleuves rapides, & aux montagnes aspres & élevées. Ce qui fait que la violence des tempêtes est plus grande & plus dangereuse sur cette mer que sur les autres, c'est premièrement que ses eaux n'ont qu'un lit étroit, & n'ont point d'issuë; l'ouverture du Bosphore ne se devant conter pour rien en ce raisonnement, tant il est étroit. Quand donc les eaux sont émuës par la tempête ne trouvant point à s'écouler, & étant repoussées elles s'élevent haut & en tourbillon, battant un navire de tous côtez d'une vitesse & d'une force insupportable. Seconde-ment, c'est que cette mer n'a que des rades dont la plupart ne sont point abriées, & où l'on est plus mal qu'en pleine mer.

Toute la Mer noire est sous la domination du Grand Seigneur, on n'y navige que par sa permission, & on y est ainsi en sùreté des Corsaires, qui est à mon avis le plus grand danger de la mer.

Le vent nous ayant été contraire tout le jour, nous ne fîmes que 18 milles, nous entrâmes sur le soir en un fleuve nommé *Kelmbel*, il est plus profond, & il est presque aussi large que le Langur, mais il n'est pas si rapide.

Le 29. deux heures avant le jour nous partîmes à la clarté de la Lune, nous arrivâmes à midy au fleuve Phase, & le remontâmes environ un mile jusques à des maisons où la Patron

tron de la Felouque vouloit se débarquer avec quelques marchandises.

Le fleuve de *Phafe* a sa source dans le mont Caucase. Les Turcs l'appellent *Fachs*. Les gens du pais le nomment *Rione*, comme je l'ay observé. Je l'ay vû à *Cotatis*: il court là rapidement dans un lit étroit, & souvent il y est si bas qu'on le passe à gay; son lit à l'endroit où il se décharge dans la mer, qui est éloigné de quatre vingts dix miles de *Cotatis*, à un mile & demi de largeur, & de fond plus de soixante brasses. Plusieurs petits fleuves qui se déchargent dedans le grossissent à ce point là. Il court d'Orient en Occident. L'eau en est fort bonne à boire, quoy qu'elle soit troublée, épaisse & de couleur de plomb. *Arian* dit que c'est à cause de la terre qui y est mêlée. Il dit encore & d'autres Auteurs le disent aussi, que tous les navires faisoient eau au *Phafe* sur l'opinion que l'eau de ce fleuve étoit sacrée, ou parce que c'est la meilleure eau du monde. Ce fleuve a plusieurs petites Isles à son embouchure qui paroissent fort délicieuses, étant toutes couvertes de bois. Sur la plus grande on voit du côté d'Occident les ruines d'une Forteresse que les Turcs ont bâtie, ce fut le Sultan *Murat* qui la fit construire l'an 1578. Il avoit entrepris de conquerir les côtes Septentrionales & Orientales de la Mer noire. Son entreprise n'alla pas au gré de ses desseins. Il fit remonter le *Phafe* à ses Galères, le Roy d'*Imirette* avoit dressé de grosses embuscades au lieu où le fleuve est le plus étroit. Les Galères du *Murat* y furent deffaites, une coula à fond; les autres prirent la fuite. La Forteresse du *Phafe* fut prise l'an 1640. par l'armée d'*Imirette* grossie de celles des Princes de *Mingrelie* & de *Guriel*. On la rasée, il y avoit dedans 23 pièces de canon. Le Roy les fit mener à son Château de *Cotatis*, où elles sont aujourd'huy, ayant ainsi repassé entre les mains des Turcs lors qu'ils prirent le Château. J'ay fait le tour de l'Isle de *Phafe* pour tâcher d'y découvrir ces restes du Temple de *Rea* qu'*Arian* dit qu'on y voyoit de son tems. Je n'en ay trouvé aucun vestige. Cependant les Historiens assurent qu'il étoit encore en son entier dans le bas Empire; & qu'il avoit été consacré au culte de *Jesus Christ* du tems de l'Empereur *Zenon*. J'en cherchay aussi de cette grande ville nommée *Sebaste* que les Geographes ont placée à l'embouchure du *Phafe*; mais il faut que les ruines même de
cette

cette ville se soient perduës comme celles de Colchos ; car je n'en aperçûs rien. Tout ce que je remarquay là de conforme à ce que les Anciens ont écrit de cet endroit de la Mer noire, c'est qu'il y a beaucoup de Faifans. Il y a des Auteurs & entr'autres Martial qui disent que les Argonautes apor-tèrent de ces oiseaux en Grece qu'on n'y avoit jamais vûs auparavant, & qu'on leur donna le nom de Faifans, parce qu'on les avoit pris sur les bords du Phafe. Ce fleuve separe la Mingrelie de la Principauté de Guriel, & du petit Royaume d'Imirette. Anarchie n'en est éloignée que de 36 miles. La côte est par tout un terrain bas, sablonneux, chargé de bois si épais, que la vûe a peine de découvrir à six pas dedans.

Le soir je fis mettre en mer avec un vent tout à fait favorable, à minuit nous passâmes devant un port qu'on appelle *Copulette*. Il appartient au Prince de Guriel.

Le 30. après midy nous arrivâmes à Gonié. Du Phafe là il y a 40 miles, toute cette côte sont des terres extrêmement hautes : des rochers les uns couverts de bois, les autres nuds. Elle appartient au Prince de Guriel dont le païs s'étend jusqu'à un fleuve qui n'est qu'à demy mile de Gonié.

Gonié est un grand Château quarré bâti de pierres dures & brutes d'une masse extraordinaire. Il est situé au bord de la mer sur un fonds sablonneux. Il n'a ny fossez ny Fortifications, ce n'est que quatre murailles, il a deux portes, une à l'Orient qui donne sur la mer, une autre au Septentrion. Je n'y ay vû que deux pièces de canon. Des Janissaires en assez petit nombre le gardent. Il y a dedans trante maisons ou environ, petites, basses, assez incommodes, faites de planches. Dehors tout proche, est un village qui a autant de maisons. Presque tous les habitans sont marini-ers, & c'est ce qui a fait donner à cette contrée le nom de Lazi, laz en Turc veut dire proprement un homme de mer, & dans le langage figuré une personne rude, grossière & sauvage. Les Lazi sont tous Mahometans.

Il y a une douane à Gonié laquelle a la reputation d'être tres-rude. Elle ne l'est pas tant néantmoins qu'on me le faisoit apprehender, les gens du païs y ont un assez bon party, mais véritablement c'est un coupe gorge pour les Europeans. On n'a là aucune considération ny pour la qualité des personnes, ny pour les Passe-ports du Grand Seigneur, ny pour les appuis qu'on peut avoir à la Porte. On prétendroit en vain tirer des secours de tout cela. Ceux qui commandent en

en cette extrémité de l'Empire, se croyant si éloignez du Grand Seigneur, que sa main ne sauroit atteindre jusqu'à eux.

Dés que nôtre Felouque eut pris terre, mon valet s'y précipita avec un emportement de joye tout à fait extravagant. Il levoit les yeux au ciel, il baisoit la terre, il faisoit mille imprécations sur la Mingrelie, & mille vœux pour le pais des Turcs. Un moment après il entra dans le Château me laissant là, dans un tems où j'avois plus besoin de luy que jamais. J'eus lieu de croire qu'il alla dire ce qu'il s'imaginait que j'étois; car lors que le Douanier & le Lieutenant du Gouverneur vinrent pour visiter ce qu'on débarquoit de la Felouque, & en prendre les droits; ils me firent d'abord connoître qu'ils savoient que j'étois European, les malheurs que je publois m'être arrivez en Mingrelie, & le dessein que j'avois de passer à Acalziké. Cela me surprit extrêmement, je vis bien que j'étois trahi. Je ne me troublay point pourtant, & Dieu me fit la grace d'avoir l'esprit present. J'étois bien seur que mon valet ne savoit point distinctement qui j'étois. Je l'avois pris à Constantinople, il avoit vû que je frequentois particulièrement les Ambassadeurs & les Ministres Europeans, que j'en étois honorablement traité: & que le reste du tems je ne faisois que lire & écrire. Il devoit s'être persuadé que j'étois un voyageur curieux. Je l'avois instruit à dire aux Turcs que j'étois marchand, & qu'étant venu en Mingrelie à dessein d'acheter des oiseaux de proye pour l'Europe, les gens du pais m'avoient tout volé, & que j'allois demander justice au Pacha d'Acalziké. Je me tins ferme sur cette avance, parce que je ne savois pas d'autre meilleur déguisement, & que je ne voulois pas en le changeant témoigner à mon valet que je m'aperçusse de sa trahison, ny même que je m'en deffiasse seulement. Le Douanier me fit plusieurs questions, j'y satisfis assez bien, il commanda qu'on visitast mes hardes, on n'y trouva rien. Ma selle pésoit beaucoup. Ce poids la rendoit suspecte, d'autant plus que les selles à la Turquie sont fort légères. Les Gardes la manièrent & la tastèrent de tous côtez, mais n'y sentant rien que du crin & de la bourre ils la laissèrent.

Des huit cens pistoles dont je m'étois chargé j'en portois la moitié sur moy, l'autre étoit dans une besace fermée d'un cademat avec quelques bagatelles qui n'étoient pas de prix, mais que je savois bien que les Turcs prendroient si leurs

yeux tomboient dessus. J'avois resolu en partant de Mingrelie de donner cette besace à garder aux mariners quand nous prendrions terre à Copolette; ce Port icy proche dont j'ay parlé. On ne visite point leurs hardes & rarement fouille-t'on les Felouques. Le bon vent fit passer ce lieu là sans s'y arrester, c'est ce qui empêcha que je n'excutasse ma resolution; car il y auroit eu de l'imprudence à le faire dans la Felouque à cause des Passagers qui y étoient.

Les Gardes de la douane bien avertis de ce que j'avois, allèrent dans la Felouque & trouvèrent cette besace. Il demandèrent à qui elle étoit. Je dis d'abord qu'elle étoit à moy, mais qu'il n'y avoit rien dedans qui deût douane. Le Douanier me dit de l'ouvrir, je répondis que je le ferois volontiers dans la maison, mais non pas sur le bord de la mer devant tant de gens. Le Douanier me mena chez luy. Le Lieutenant du Gouverneur y vint aussi. Il prend un pour cent, & le Douanier cinq. Ils prirent de moy 22 pistoles en or, & tout ce qui leur plut de ces bagatelles qui étoient dans la besace, entr'autres une paire de pistolets qui étoient mes seules armes, à la verité il me la paya, mais à moitié de valeur. Il me dit ensuite de loger chez luy. Je luy répondis qu'il se moquoit de moy de m'offrir son logis après m'avoir pris injustement la douane de l'argent que j'avois, puisque l'or & l'argent n'en doivent point. Il me répondit que j'étois mal informé, qu'il ne m'avoit point fait d'injustice, qu'à Gonié tout payoit douane sans rien excepter; qu'au reste en m'offrant sa maison c'étoit une faveur qu'il me faisoit. Je le remerciay, & luy dis que s'il m'en vouloit faire une extrême dont je luy serois toujours obligé, c'étoit de me donner le moyen d'aller trouver le Pacha d'Acalziké, que tout Gonié alloit apprendre qu'on m'avoit trouvé un sac d'or, & que je ne doutois point que pour avoir ce qui m'en restoit, on ne me tuast dans les montagnes où je devois passer. Que j'étois seul, étranger, & sans deffence, luy-même m'ayant ôté les armes qui me restoit, qu'il eût donc la bonté de me donner quelque secours. Il me répondit que je ne prisse point de terreur panique, que graces à Dieu j'étois dans le pais des fideles (les Turcs se donnent cet épithète) où je ne devois apprehender ny vol, ny meurtre, qu'il étoit caution de ma vie & de mon bien, que je misse mon sac d'or sur la tête, & le portasse sans aucune apprehension, qu'au reste le droit chemin d'Acalziké étoit étrangement rude, qu'il en falloit faire les deux premières journées

jours à pied, les chevaux ne pouvant aller dans les sentiers étroits & aspres de ces montagnes, que le lendemain matin il me donneroit des gens qui porteroient mon bagage, & me conduiroient à la première traite, & que de là il me feroit conduire à l'autre, & ainsi de suite jusqu'à Acalziké.

Après m'avoir dit cela il m'offrit pour la troisième fois de venir passer la nuit chez luy. Il m'en pressa même beaucoup. Il me faisoit cette offre de fort bonne foy, & pour mon bien, comme je connus depuis. Plût à Dieu que j'en eusse alors aperçu quelque chose, mais je n'avois garde de prévoir ce que le destin me préparoit. Je craignois que ce ne fût pour visiter plus exactement mes hardes & ma selle qu'il m'invitoit à logger chez luy; outre que je mourois de peur qu'il ne luy prist envie de fouiller sur moy. J'y avois un gros sac d'or comme j'ay dit & des perles cachées en trois endroits.

Il étoit presque nuit quand je sortis de chez le Douanier qui étoit aussi Gouverneur du territoire de Gonié, mon valet avoit fait porter mes hardes au lieu où étoient allés loger les gens venus avec moy. C'étoit une méchante chaumière percée de tous côtez, sale & puante autant qu'il se peut. J'y reçus bien des complimens de condoléance, si j'ose parler ainsi, & à dire le vray je croy qu'à mon valet près qui avoit profité de la prise des 22 pistoles, tous les gens qu'il y avoit là en étoient fâchez. Chacun me blâmoit de ne luy avoir pas donné mon sac à garder. Je contrefaisois bien le dolent & l'affligé, mais au fond du cœur j'étois ravi d'en être quitte à ce prix, & ne souhaitois que de voir le retour du Soleil pour me tirer du coupe-gorge où j'étois.

Pendant que je mangeois un morceau de biscuit, un Janissaire vint dire à mon valet que le Lieutenant du Commandant le demandoit. Le Commandant du Château n'y étoit pas, son Lieutenant faisoit la charge. Mon valet y alla, & une heure après le même Janissaire me vint querir de la même part. Je trouvay le Lieutenant à table avec mon valet tous deux yvres. Il me fit d'abord boire & manger par force, & après il me dit, que tous les Chrétiens gens d'Eglise qui passoient par Gonié étoient obligés de donner à son maître deux cens ducats, que j'étois de ces gens-là, que je devois payer cette somme. Je luy dis que j'étois marchand & qu'il se méprenoit, que j'avois payé la douane, bien que contre justice, & que le Douanier m'ayant laissé libre, il n'avoit point à connoître de ce que j'étois, qu'au reste si je devois payer quelque chose au Gouverneur, cela se feroit le lendemain, que la

nuit n'étoit pas le tems d'une telle discussion. Je voulois sur cela me lever & sortir. Deux Janissaires m'arréterent, le Lieutenant me fit rasseoir, me fit boire à toute force, & me tint deux heures à m'alleguer mille impertinances ; entr'autres que le bien des Chrétiens appartenoit de droit aux Turcs, que les Maltois avoient pris deux de ses freres, qu'à un homme comme moy vingt pistoles de bien suffisoient. Je me trouvois en une méchante occurrence, j'avois affaire à des gens yvres, mon valet au lieu de m'aider étoit à table avec mon juge, & à son tour dispoit de moy, étant mille fois plus mon maître en effet que je n'étois de droit le sien. Je voyois sa perfidie sans oser rien dire de peur de pis. Je le tiray à part & luy dis de ne perdre pas l'occasion d'augmenter le ressentiment que j'avois de la fidélité avec laquelle il m'avoit servi, qu'il n'y avoit que luy qui pût accommoder l'affaire, que je luy donnois pouvoir d'offrir jusqu'à vingt ducats pour cela. Mon dessein étoit dans cette fausse confiance qui ne me pouvoit faire que du bien, de retenir la méchanceté de ce traître, & de l'empêcher d'aller à l'extrémité, après je me mis à supplier, à menacer couvertement, à remontrer que personne ne viendrait plus à Gonié, si l'on apprenoit que l'on y traitast les passans avec tant de violence & tant d'injustice. Le Lieutenant me dit en riant que Gonié n'étoit pas son bien, qu'il n'avoit plus qu'un an à y demeurer, qu'il se soucioit peu qu'après son départ il n'y vint pas un homme, & que le Château abîmât, qu'il se servoit de l'occasion sans égard à l'avenir ; enfin la chose alla là que le Lieutenant ne pouvant m'obliger de luy donner ce qu'il demandoit, il envoya querir mes hardes. Mon traître de valet donna la main à ce beau coup. Le Lieutenant me dit de tirer l'or qui étoit dedans. Je n'en voulus rien faire, je luy répondis que je ne donnerois jamais un fol à quelque extrémité où il se pût porter ; parce que je ne luy devois rien, que je ne pouvois m'opposer à sa violence, qu'il prist tout ce qu'il voudroit, mais que je savois bien les voyes de me le faire rendre. Ce voleur fit venir des chaines & un carcan, cela m'ébranla un peu, à dire le vray, parce que j'avois affaire à des soldats que l'or qu'ils avoient vû, & le vin dont ils étoient souls portoient à tout faire. Un deux s'approcha de moy, & me dit, *Plus on pile l'ail plus il sent mauvais* Cela vouloit dire plus on tarde à accommoder une affaire plus elle se rend difficile. Mon valet prononça en même tems que j'eusse à payer cent ducats. Pour couper court je les donnay & quatre encore aux Janissaires qui avoient servi de sergens. Le bien que j'avois

j'avois sur moy & en mon giste, le lieu où j'étois & cent autres bonnes considérations me firent ployer, en un autre état je ne me fusse pas rendu à des menaces, je n'eusse point eu peur des chaines, & je m'eusse tiré d'affaire quitte, ou du moins à peu de perte. Le Lieutenant me contraignit en luy contant les cent ducats de jurer sur l'Evangile que je les luy donnois de bon cœur, & que je n'en parlerois à personne. Il y eut une nouvelle contestation là-dessus qui fut aussi aspre que l'autre. Je ne voulois point jurer cela, parce que je voulois effectivement m'en plaindre: & je voulois d'ailleurs m'assurer pour l'avenir par la résistance presente. Ce voleur cependant s'obstinoit à ne vouloir les cent ducats qu'à cette condition. Il falut que je fisse le serment en sa presence tel qu'il voulut, & que je le priasse même d'accepter l'argent.

Le lendemain de bon matin qui étoit le premier Decembre les Gardes de la Douane vinrent à mon méchant giste, & m'observèrent toujours jusqu'à mon depart. Ils avoient ordre de révisiter ma selle & de me fouiller. Ils appellèrent mon valet, & le luy dirent le plus civilement & le plus honnêtement qu'ils purent. Ils la visitèrent donc derechef. Je tremblois à mourir pendant qu'elle étoit dans leurs mains. Ils ne manioient rien qui ne diminuast leur desffiance le poids seul l'entretenoit, voyant qu'ils s'y arrétoient trop, je leur dis que j'avois fait faire cette selle pour servir de bât en cas de besoin, & qu'à cause de cela elle étoit si lourde. Ils se payèrent de cette échapatoire. Je remarquay en suite qu'ils me vouloient fouiller, car ils me tiroient à part l'un après l'autre, & me disoient que si j'avois quelque chose que la Douane n'eût pas vu, je leur fisse un present, & qu'ils ne me découvroient pas. Mes amis, leur répondis-je, ne cherchez point de détour pour me fouiller, si vous le voulez faire faites le hardiment. J'ouvris ma veste en disant cela, & leur presentay aussi mes poches. Cette bravade me sauva. Les Gardes crurent que j'eusse été moins hardi, si j'eusse eu sujet de craindre. Ils ne me fouillerent point, j'allay avec eux chez le Douanier, & luy dis en feignant de pleurer & d'être mortellement triste, que pour n'être pas venu coucher chez luy j'avois été dépoüillé d'une partie de mon or: Je te l'avois bien dit, me répondit-il, je me doutois de ce qui t'est arrivé, après il me pressa fort de luy dire ce qu'on m'avoit pris, & qui avoit fait le coup, m'assurant que j'en aurois seurement justice, & qu'il me le feroit rendre. Je luy répondis qu'on m'avoit menacé de mort, si je le disois. Cela étoit vray, & j'avois outre cela une si forte envie d'être hors de Gonié, & desirois si passionné-

ment de partir, que je n'avois garde de commencer un procès. Je conjuray le Douïanier de me tenir sa parole. Il le fit, & me donna deux hommes pour porter mes hardes jusqu'au soir, & un Turc pour m'accompagner jusqu'à Acalziké. Il commanda à ces deux hommes d'apporter un billet de ma main pour assurance que je serois bien arrivé à la première traite, & il donna au Turc un passeport en forme d'ordre pour servir dans tout le chemin. En voicy la traduction.

Gardes des Chemins, Prevôts, Juges, Baillifs, menez de traite en traite à l'heureuse porte d'Assan Pacha, Jean son Changeur. Donnez luy pour de l'argent des chevaux & des hommes autant qu'il en demandera: sa personne & ses hardes est un depost qu'on baille en garde à tous les habitans des lieux où il passera, on en répondra sur la vie.

Le Douïanier me dit en mettant ce billet entre les mains du Turc qui me devoit conduire, qu'il me faisoit passer pour Changeur du Pacha, & que je misse un turban blanc, & mon valet aussi, afin d'être respecté. Je le fis & partis sur les huit heures du matin, ravi & transporté de me voir hors d'un si méchant & si dangereux lieu en pais libre, & où je n'avois presque plus rien à craindre. Je commençay alors à respirer & à reprendre quelque paix d'esprit. Il y avoit cinq mois que j'étois en des agitations & des angoisses horribles. Les avanies, le naufrage, l'esclavage, le mariage, la perte des biens, de la liberté & de la vie, ces effroyables idées me déchirèrent l'esprit tour à tour en tout ce tems-là, durant lequel d'ailleurs mille maux réels l'avoient tenu dans l'abattement le plus grand où l'on puisse être. J'en revenois ce jour-là, & je sentois avec un plaisir qu'on ne peut dire mon cœur se remettre au large & rentrer dans son mouvement paisible. Je montois le mont Caucase avec une légèreté qui surprenoit mes crocheteurs. Qu'on est léger quand on n'a pas le cœur chargé. Je le dis simplement, sans exagération, & sans figure, il me sembloit qu'on m'avoit ôté une montagne de dessus le corps & que j'allois voler. Je fis quatre lieues tous-jours dans les rochers, & après je passay en bateau le fleuve dont j'ay parlé qui separe le pais de Guriel & le pais du Turc.

Le 3. je fis cinq lieues à pied, trois hommes portoient mes hardes. Nous passions souvent si proche de ces précipices affreux que j'en étois épouvanté. Nous ne fimes que monter, & en ces cinq lieues nous ne fimes pas deux miles de chemin droit.

Le 4. je demeuray dans un village habité par des Turcs & des Chrétiens, où j'étois arrivé le jour précédent, la pluye, la neige & le vent qu'il faisoit ne nous ayant pas permis d'en sortir.

Le 5. & le 6. je fis onze lieües. J'avois des chevaux, mais je puis assurer que je ne fis pas trois lieües dessus, il falloit à tout moment mettre pied à terre, à cause des passages difficiles, roides, & escarpez, où les chevaux pouvoient à peine tenir le pied.

Le 7. & le 8. je fis 16 lieües, les 4 premières à monter & à descendre. Les huit suivantes par un chemin uni, mais qui serpente toûjours. Nous étions arrivez sur le Mont Caucase. Nous fimes les quatre dernières lieües en descendant continuellement. A la moitié de la descente on voit sur plusieurs pointes & sommets, des masures de Châteaux & d'Eglises. Les gens du pais disent qu'il y en a eu là beaucoup, que les Turcs out détruites. Quand on est au bas du mont on entre en une belle Vallée large de trois milles, fertile & abondante, & fort remplie de villages. Le fleuve Kur passe au milieu.

On fait que l'Asie est divisée par une chaine de montagnes d'un bout à l'autre, dont les trois plus hautes parties ont été nommées Taurus, Imaus & Caucase. La premiere est la plus avancée dans l'Asie, & on appelle toute cette chaine en general le mont Taurus. Je dis en general, parce que chaque partie a son nom particulier connu par chaque Nation qui en est proche. La dernière partie est la plus proche de l'Europe entre la mer Noire & la mer Caspienne, la Moscovie & la Turquie. Beaucoup d'Autheurs confondent ces trois parties, Pline entr'autres & Quinte Curse qui mettent le Caucase dans les Indes. Strabon qui le raporte en sa Geographie dit, que Quinte Curce l'a fait pour augmenter le merveilleux de l'Histoire d'Alexandre, parce que le Mont Caucase étant la cime la plus élevée de tout le mont Taurus, & celle que les Fables ont rendu la plus fameuse, l'exploit de son Heros à qui il l'a fait passer en Conquerant, en étoit plus glorieux. Je croirois que cette méprise seroit une faute de Geographie que Quinte Curce auroit faite de bonne foy, comme lors qu'il fait venir le Gange du Midy, & qu'il prend le Jaxartes pour le Tanaïs. Je le croirois, dis-je, si dans le livre sixième il ne mettoit pas le mont Caucase entre l'Hircanie & le fleuve de Phase.

Pour revenir à la description du Mont Caucase, c'est la montagne la plus haute, & la plus difficile à passer que j'aye vûe, & on le peut juger à ce que j'en ay dit. Elle est pleine de rochers & de précipices affreux, on y a beaucoup travaillé en

plusieurs endroits à caver des sentiers. Elle étoit toute couverte de neige, lors que je la passay, & il y en avoit presque par tout plus de dix pieds de haut. Il falloit en plusieurs endroits que mes conducteurs fissent chemin avec des péles. Ils avoient à leurs pieds une manière de sandalles propres pour aller sur la neige, que je n'ay vûe qu'en ce pais-là. La semelle a la forme & la longueur d'une raquette sans manche, mais pas tant de largeur, le reseau est aussi plus lâche, & le bois est tout rond. Cette chaussure les empêche d'enfoncer dans la neige, car elle n'y entre pas plus d'un travers de doigt. Ils courent fort viste avec, & ne laissent que de legeres traces, & fort incertaines de la route qu'ils ont tenuë, parce que cette chaussure n'a ni devant ni derrière. Le haut du mont Caucase est perpetuellement couvert de neige, & pendant les huit lieües de chemin qu'on fait à le traverser, il est inhabité. Je passay la nuit du 7. au 8. au milieu de la neige. Je fis couper des sapins, je me couchay dessus, & fis faire grand feu. Lors que nous arrivâmes au haut du Mont, les gens qui me conduisoient firent de longues oraisons à leurs Images, afin qu'elles leur fissent la grace qu'il n'y eût point de vent, en effet s'il y en eût eu d'un peu fort, nous aurions sans doute été ensevelis dans la neige, car elle est mouvante & menuë comme la poussière, le vent l'emporte, & en remplit l'air. Graces à Dieu il ne fit presque point de vent. Les chevaux enfonçoient si avant en des endroits, que je croyois souvent qu'ils n'en sortiroient pas. J'allay presque toujours à pied & seurement, je ne fis pas huit lieües à cheval à la traverse de ce Mont affreux, qui est de trente six lieües. Je croyois les deux derniers jours être dans les nuës, je ne voyois pas à vingt pas de moy. Il est vray que les arbres, dont tout le haut du Mont est couvert, empêchent fort la vûe de s'étendre. Ces arbres sont des sapins. Je voyois en le descendant les nuages se mouvoir en bas sous mes pieds à perte de vûe. J'eusse crû être en l'air, si je n'eusse senti que la terre me portoit.

Le Mont Caucase est jusque vers le haut fertile & abondant en miel, en bled, & en *gom*. J'ay parlé de ce grain en faisant la description de Mingrelie, en vin, en fruits, en cochons, en gros bétail. Il y a par tout de tres-bonnes eaux. On y trouve plusieurs villages. La vigne y croist autour des arbres, & s'éleve si haut, que l'on n'en peut souvent aller cueillir le fruit. On faisoit vendange quand j'y passay. Je trouvois le raisin,

le

le vin nouveau, & le vieux admirablement bons. Le vin y est à si bon marché, qu'en des endroits l'on en donne le poids de 300 livres pour un écu. Les Villageois n'en pouvant vendre autant qu'ils en peuvent faire, ils laissent le raisin pourrir sur les ceps sans le cueillir. Les Païsans habitent en des cabanes de bois. Chaque famille en a quatre ou cinq. Ils font un grand feu au milieu de la plus grande, & se tiennent tous autour. Les femmes moulent le grain à mesure qu'on a besoin de pain. Ils font cuire la pâte en des pierres rondes d'un pied de diametre ou environ, & creusées la profondeur de deux ou trois doigts. Ils font bien chauffer la pierre, ils mettent le pain dedans, & ils le couvrent de cendres chaudes, & de charbons ardens par dessus. Il y a des lieux où on le fait cuire dans la cendre même. On balie bien un endroit du foyer, on y met le pain, & on le couvre de cendre & de charbon ardent pas dessus, comme l'autre. Avec tout cela la croûte ne laisse pas d'être assez blanche, & le pain fort bon. Ils gardent le vin comme l'on fait en Mingrelie. Je logeois tous les soirs au logis d'un Païsan qui me loïoit des chevaux, ou des porteurs. Le Turc qu'on m'avoit donné m'e faisoit servir promptement, & bien, autant que le lieu le permettoit. On nous donnoit des poules, des œufs, des legumes, le vin, le pain & le fruit regorgeoient; car chaque maison voisine apportoit une grande cruche de vin, un panier de fruit & une corbeille de pain pour sa part de nôtre défray. On ne me demandoit point à conter, & mon conducteur m'empêchoit même de donner gratuitement quelque chose.

Je mangeois avec une avidité de loup, & ne pouvois me rassasier que pour deux ou trois heures. On peut penser en quelle inanition j'étois tombé en Mingrelie durant trois mois que je n'y avois pas eu de pain, & que j'y avois été sous le fleau de la disette, & de la crainte des plus grands maux. J'étois revenu graces à Dieu à la seureté & à l'abondance, & du détestable païs où je ne pouvois avoir à manger pour de l'argent, en un païs où l'on me donnoit à manger pour rien. Il faut avoir été en ces extremitez, pour concevoir le plaisir qu'on sent par un si heureux changement.

Les habitans de ces Montagnes sont la plus part Chrétiens du rit Georgien. Ils ont le teint fort beau, & j'ay vû parmi eux de tres-beaux visages de femmes. Ils sont infiniment mieux accomodez que les Mingreliens, & les autres peuples du

du Mont Caucaſe qui ne ſont point ſous la domination Ottomane.

Le 9. je fis cinq lieues dans la Plaine dont j'ay parlé, le terroir en eſt propre au labourage. On voit ſur les colines, dont elle eſt bordée, une fort grande abondance de bétail. Le ſoir j'arrivay à Acalziké.

ACALZIKÉ eſt une Fortereſſe bâtie dans le Mont Caucaſe, ſituée en un lieu enſoncé entre vingt tertres, ou environ, de deſſus leſquels on pourroit aiſément la battre de de tous côtez, elle a un double mur & des tours. Les murs & les tours ſont à creneaux à l'antique. Cette Fortereſſe a peu d'artillerie, il y a tout joignant un Bourg bâti ſur ces tertres, & ces éminences gros de 400 maiſons au plus, preſque toutes neuves & conſtruites depuis peu. Il n'y a rien là d'antique que deux Eglifes d'Armeniens. Ce Bourg eſt peuplé de Turcs, d'Armeniens, de Georgiens, de Grecs, & de Juifs. Les Chrétiens y ont des Eglifes, & les Juifs une Synagogue. Il y a auſſi un petit Caravanſeray neuf qui eſt bâti de bois, comme preſque toutes les maiſons du lieu. Le fleuve Kur paſſe proche qui a ſa ſource dans le Mont Caucaſe: c'eſt le fleuve de Cyre appellé auſſi Corus. Strabon en met la ſource dans l'Armenie, Ptolomée la marque en Colchide, Pline la fait ſourdre des montagnes de Tartarie qui ſont au deſſus de la Colchide, leſquelles il nomme Coraxici, à cauſe de ce fleuve Corax qui en ſort, & qui va ſe décharger, comme jay dit, dans la mer noire. Ces ſentimens qui ſemblent divers, peuvent neantmoins être vrais, & être de plus la même choſe, parce que l'Armenie à embrasſé la Colchide, & parce que la Colchide a été un grand Royaume autrefois, comme je l'ay déjà remarqué. Le Pacha d'Acalziké loge dans la Fortereſſe, les principaux Officiers & la Milice ſe tiennent dans les villages qui en ſont proche.

Cette Fortereſſe a été conſtruite par les Georgiens, les Turcs la prirent ſur eux à la fin du dernier ſiècle.

Le 13. à deux heures après minuit je partis d'Acalziké. Nous marchions vers l'Orient. Au bout de trois lieues la Plaine d'Acalziké ſ'étreſſit, & les montagnes ſ'approchent, de façon qu'elle n'a plus que demi lieue de largeur. Il y a là un fort Château de Turcs bâti ſur une roche à la droite du fleuve Kur. Cette roche eſt en bas ceinte d'un double mur, & autour il y a une petite ville comme Acalziké, qui occupe le terrain qui eſt entre la Fortereſſe & la Montagne oppoſée.

Ce lieu s'appelle Usker. Il y a un Sangiac, de la Milice, des Gardes & une Douane. J'avois beaucoup de peur d'y être arrêté & examiné, mais grâces-à-Dieu on me laissa passer sans me dire rien du tout. Le Voiturin qui me conduisoit étoit de Gory ville de Georgie. Le Commandant de la Garde luy demanda s'il étoit de ce lieu-là. Il répondit ouy, on le laissa passer, & ceux qui le suivoient, sans autre information. Le Kan de Georgie, & le Pacha d'Acalziké entretiennent bonne correspondance. Elle est cause du bon traitement que les Turcs font aux Georgiens. Deux lieues au de-là d'Usker, on passe une montagne, qui sépare de ce côté-là la Perse de la Turquie. Nous allâmes le long de cette montagne après l'avoir passée. Il y a beaucoup de villages dessus. Le *Kur* court au bas, on y voit en plusieurs endroits des ruines de Châteaux, de Fortereffes, & d'Eglises. Ce sont des vestiges de la grandeur des Georgiens, & des conquêtes des Turcs, & des Persans. Après avoir fait dix lieues, & marché jusqu'à la nuit, nous nous arrêtâmes à un petit village.

Le 14. nous ne fîmes que quatre lieues, le chemin étoit fort rude en ces montagnes, on y rencontre des pas extrêmement difficiles, & qui ne se peuvent forcer, & des ruines de beaucoup de Fortereffes. Nous nous arrêtâmes dans la Plaine de Surham à un gros village proche de la Forteresse, à qui on donne le même nom de Surham. Cette Plaine est très-belle, couverte de petits bois, de villages, de colines, de maisons de plaisance, & de petits Châteaux de Seigneurs Georgiens. Tout le pais est labouré. En un mot c'est un très-bel endroit.

Le 15. je fis dix lieues, neuf en cette Plaine, & l'autre au passage d'une montagne peu haute, qui la sépare de Gory. Je ne vis de tous côtez que beaux villages, que belles terres toutes cultivées, & que des endroits fort fertiles. On laisse à main droite, avant que de monter la montagne, une grande ville presque toute ruinée, & dont il n'y a plus que cinq cens maisons habitées. Autrefois, à ce qu'on dit, il y en avoit douze mille. Il y a un Evêque, & une grande Eglise, bâtie du tems de la liberté des Georgiens.

La nuit me prit en descendant la montagne, & avant que d'arriver a Gory, j'allay droit au logis des Capucins Italiens Missionnaires de la Congrégation de *propaganda fide*. J'avois des Lettres de recommandation pour eux. Ils avoient il n'y a que trois ans un hospice à Cotatis, & ils pensoient de là s'étendre

aussi en Mingrelie, & s'y bien établir. Les continuelles guerres de ces Pais, & les brigandages qui s'y exercent perpetuellement, sans que le Roy puisse, ou se soucie d'y apporter du remede, les ont obligez à se retirer en Georgie. Ainsi il se rencontroit heureusement qu'ils étoient fort capables de me donner le conseil, & les secours dont j'avois besoin. Je me fis d'abord connoître à eux. Je leur dis, que le Roy de Perse m'avoit envoyé en France pour son service, que j'avois ses ordres, & un commandement adressé à tous les Gouverneurs de son Empire, par lequel sa Majesté leur commandoit de me considérer, & de me rendre tous les bons offices dont j'aurois besoin. Je leur contay ensuite, qu'ayant choisi la voye de la Mer noire, & de la Mingrelie pour retourner en Perse, j'y avois été surpris de la guerre, & que j'y avois essuyé mille malheurs; de sorte que ne voyant aucun moyen, de transporter seulement les choses que j'avois apportées pour le Roy, je les avois laissées à la garde de mon Camarade, & que j'étois venu en Georgie chercher de l'assistance; que je les suppliois de toute mon affection de me donner le meilleur conseil qu'ils pourroient, & de prendre dans mes peines la part que la charité, & d'autres considérations les obligeoient d'y prendre. Ces bons Peres furent touchez de mes malheurs, & des risques que couroit le bien, & la personne que j'avois laissée en Mingrelie. Ils m'assurèrent de faire en cela tout ce qu'il leur seroit possible, dès qu'ils en auroient ordre de leur Préfet, sans la participation duquel ils ne pouvoient agir, qu'il étoit à Tiffis la Capitale de Georgie, & la Cour du Prince, à deux petites journées, & que je ne pouvois mieux faire que de l'aller trouver. Ils me dirent tant de raisons pour m'obliger à y aller, que je m'y resolus sur le champ, & qu'à l'heure même on loua des chevaux. Le Superieur ordonna à un Frere Laic, nommé Ange de Viterbe, de se préparer à m'accompagner.

Ce Frere Laic étoit très-bon & très-honnête homme, habile Medecin & Chirurgien. Son habileté, & le bonheur qu'il a eu en Georgie, & en Imirette de guerir diverses maladies, & diverses playes qu'on tenoit incurables, l'ont mis par tout ce pais-là, fort en estime & en considération. Il fait bien la langue de ces Pais, & il les a parcourus de tous côtez. Il a beaucoup de courage, de patience, d'humilité, & de bon sens. Je ne pouvois donc avoir un meilleur Camarade de voyage. Il me fit compagnie de la meilleure grace du monde, & luy ayant témoigné que sa personne me seroit d'un grand secours,

& d'une grande consolation en retournant en Mingrelie. Il me dit, que je n'avois qu'à luy obtenir du Pere Préfet l'obedience pour cela, & qu'il viendrait très-volontiers.

Le 16. je partis de Gory avec ce bon Religieux. Nous fîmes sept lieues la plus part le long du fleuve de Kur. Le chemin en étoit beau par des plaines fertiles, où il y a quantité de villages. On y rencontre une ville presque toute ruinée nommée *Caliscala*. On passe au milieu. Elle est à quatre lieues de Gory.

Le 17. je fis un peu plus de six lieues. Le chemin étoit uni, mais un peu pierreux en des endroits. A la moitié de la traite, nous passâmes vis à vis de l'Eglise Patriarchale de Georgie, qui est située sur le bord du Kur. La moitié de cette Eglise est ruinée, l'autre paroît de loin entière & fort belle. On dit qu'il y a dedans une partie de la Couronne d'Espines, une pièce de la Tunique, & une pièce de la robe du Prophète Elie. Je n'ay pas vû ces Reliques : des Capucins m'ont assuré qu'ils les avoient vûes. J'arrivay à Tifflis sur le soir, la neige qui tomba tout le jour fort épaisse, m'empêcha d'arriver plutôt. Le Frere Laic qui m'accompagnoit me mena au logis des Capucins. Je n'avois point de tems à perdre, ainsi dès mon arrivée je contay au Préfet quel en étoit le sujet. Mes lettres de recommandation me faisoient connoître. Je n'avois besoin que de leur bien faire entendre les grands dangers, que couroit ce que j'avois laissé en Mingrelie, & de quelle importance il étoit, d'aller à toutes risques s'efforcer de le tirer de là. Je dis au Préfet, qu'il y avoit à mon avis deux voyes différentes pour le faire, qui avoient chacune leurs sûretés, & leurs perils. La première étoit de me faire connoître au Prince de Georgie, luy montrer les ordres du Roy son Maître, & luy demander du secours pour tirer de Mingrelie ce que j'y avois, qui étoit pour sa Majesté. La seconde étoit d'aller en ce pais-là secrettement, sans se découvrir, ni dire ce qu'on y alloit faire. Je ne fis point appercevoir au Préfet le penchant que j'avois pour cette seconde voye, de peur de prévenir son jugement. Il me demanda du tems pour me dire son avis, & il me supplia que je voulusse bien faire part de tout ce que je luy avois exposé aux Religieux de la maison, parce que la plus part, qui avoient été en Mingrelie, & en Imirrette, pourroient avoir de bonnes lumières pour mon affaire. Il me promit qu'il leur commanderoit le secret par la Sainte obedience. Je contentay le Préfet. Je fis aux Religieux la même

même relation que je luy avois faite, les conjurant de me donner leurs avis, & tout le secours possible, dans le malheur où j'étois encore engagé.

Le 18. après midy le Préfet me mena dans sa chambre & tous les Religieux. Il m'étalla les réflexions qu'il avoit faites sur mon affaire, & toutes les pensées qui luy étoient venuës sur cela. Les Religieux firent la même chose. Ils s'arrêtoient presque tous à tenter la voye cachée, & à ne se point faire connoître, en un mot à aller secrettement en Mingrelie. Ils me dirent, que si l'on communicoit l'affaire au Prince de Georgie, il me donneroit assurément l'aide nécessaire, qu'il envoyroit des gens, & tireroit aparemment tout ce que j'y aurois laissé, parce qu'il étoit fort craint, & fort respecté en ce pais-là, & en Imirette. Mais que ce moyen seroit d'un éclat furieux, qui me perdrait peut-être, qu'on pourroit me dresser à mon retour quelque partie pour m'assassiner, & enlever tout ce que j'aurois, que les lieux où il me falloit passer étoient tous pais de Brigands & d'Assassins les plus déterminez du monde, que les Georgiens étoient très-perfides & méchans, qu'il en falloit tout apprehender, qu'il n'y avoit pas beaucoup d'années, qu'un Patriarche de Moscovie passant en Georgie y fut volé, & qu'on avoit accusé le Prince d'avoir secrettement fait faire le coup, pour avoir les richesses que portoit ce Patriarche. Qu'il falloit considérer encore que le Prince de Georgie n'estoit pas parfaitement obeissant aux Ordres du Roy de Perse, & qu'après tout, supposé qu'il fit office de bonne foy & avec sincérité, il falloit mettre en considération qu'il attendroit de grands presens, & qu'on ne pourroit jamais le contenter ni sa famille, qui étoit merveilleusement affamée pour des gens de leur condition.

Je fus ravy que les Capucins prissent mon vray sentiment, & pensassent presque tout ce que j'avois pensé. Nous resollûmes que je partirois secrettement avec le Frere Ange qui m'avoit accompagné. Qu'on diroit que j'étois Théatin, que j'étois venu de la part de ceux de Colchide, reduits par la guerre à la dernière misère, demander de l'assistance aux Capucins, & qu'ils envoyoiient un de leurs Compagnons les quérir & les emmener. Dès que cela eut été arrêté, je me préparay au voyage. Je tiray de ma selle, & de mon oreiller les bijoux que j'y avois cachez. Je les mis dans une Cassette avec tout ce que j'avois apporté, & les mis sous la garde du Préfet. Nous pensâmes ne trouver jamais de chevaux

à lotier, personne ne vouloit aller en Mingrelie, enfin à force d'argent nous gagnâmes deux Voiturins, & en nous rendant garans de leurs chevaux & de leurs hardes, s'il en arrivoit faute.

Le 20. Je partis avec le Frere Ange, & un Georgien creature des Capucins qui estoit de Cotatis, & qui avoit été mille fois en Colchide & par tout aux environs. Le Prefet me le donna pour le besoin qu'on pourroit avoir d'une personne de confiance. Nous n'estions que cinq hommes avec quatre chevaux. Le F. Ange & moy en montions deux, les deux autres portoient les provisions. Nous disions partout que nous allions chercher les Theatins de Mingrelie. Je donnay congé à mon vallet avant que de partir de Tifflis. Ce fripon m'avoit fait mille mechans tours, & tenté plusieurs foismaperte. J'ay dit ce qu'il me fit a Gonié. Les Capucins me conseilloyent de l'emprisonner jusqu'à mon retour pour en faire justice. Le sentiment des graces que Dieu venoit de me faire, me porta à luy pardonner entierement. J'aurois irrité le Ciel si dans le même tems qu'il déployoit sa clemence sur moy, j'eusse eu le courage de faire justice. Je payay entierement ce malheureux du tems qu'il m'avoit servi, & le laissay aller, apres luy avoir neantmoins étallé toutes ses trahisons que je savois, & l'avoit exhorté a l'amendement. La bonté que j'eus pour luy ne le toucha point. Il se desespéra de ce que je luy donnois congé, & il laissa même paroistre des marques de la rage qu'il en avoit; assez fortes pour me porter à en craindre quelque chose de funeste. Je fus tenté de le faire mettre aux fers. Je n'avois qu'un mot à dire, les Capucins l'auroient fait faire d'un signe d'œil, ayant assez de credit à Tifflis. Je n'en fis rien, la Fatalité qu'il y a en toutes les choses m'en empescha. J'étois entierement porté a la misericorde, j'en attendois, j'en demandois trop pour n'en point faire. Dieu l'eut agreable. On verra dans la suite de quelle maniere il me le fit connoître, en un tres-dangereux piege que m'avoit tendu ce traître.

Je fus de retour à Gory le 21.

Le 22 nous partimes & allâmes coucher à six lieües de Gory, à un village qui est sur le chemin d'Acalziké par lequel j'avois passé en venant.

Le 23 nous partimes à la pointe du jour, & d'abord nous laissâmes à gauche le chemin d'Acalziké. A midy nous arrivâmes à une petite ville nommée *Aly*. Elle est à 9 lieües de Gory située entre des montagnes. Deux lieües par-de-la,

nous y passâmes un pas étroit qui se ferme d'une grande porte de Charpente. C'est la separation de la Georgie d'avec le Royaume d'Imirette. Nous fîmes encore une lieue, & nous nous arrestâmes à un petit village.

Le 24 Nous fîmes sept lieues dans les montagnes. Elles estoient pleines de neige & il en tomboit à gros floccons. Ces montagnes qui sont du mont Caucase sont couvertes de bois de haute furaye. Nous nous y pensâmes perdre, car la neige couvroit toutes les traces & faisoit méconnoître le chemin. Nous logeâmes à un village nommé *Colbaure*. Ce village a quelque deux cens maisons; Elles sont toutes sur une ligne & si éloignées l'une de l'autre, qu'il y a plus d'une lieue de la premiere à la dernière.

Le 25. Nous ne fîmes que trois lieues. Le mauvais tems, la neige, le froid, l'obscurité d'air qu'il faisoit en ces hautes montagnes nous empeschèrent d'aller plus avant. Nous logeâmes à un village de trente maisons.

Le 26. L'air fut plus clair, la neige cessa & le froid ne fut pas si rude. Nous fîmes six lieues toujours dans ces montagnes couvertes de bois. Le chemin y estoit assez égal. Les montées & les descentes n'estoient pas rudes. Nous logeâmes à un petit village qui est sur le bord d'un grand fleuve.

Le 27. Nous passâmes en batteau ce fleuve, & fîmes trois lieues en un pais semblable à celuy que nous avions passé les jours précédens. Nous descendîmes de la montagne dans une grande & belle vallée à perte de vûe, & logeâmes à un village dit *Sesano*. Cette vallée a presque par tout une lieue de largeur. Elle est fort fertile & fort agreable, arrosée de belles eaux. Elle s'étend jusqu'en Mingrelie. C'est le plus beau pais d'Imirette. Les Montagnes dont elle est ceinte sont couvertes de bois & de villages, car la plus-part des terres de ces Montagnes sont labourées, & ont des vignobles en quantité. Nous trouvâmes en cette vallée un air doux comme au printems & peu de neige.

Sesano est proche du Chateau d'une vieille Dame Tañte du Roy d'Imirette, qui estoit malade quand nous passâmes là. Elle sut qu'il estoit arrivé un Capucin au village; Elle l'envoya aussi-tost querir pour s'en faire traiter. On prend en ces lieux-là tous le Missionnaires pour Medecins, parce qu'ils se mêlent tous de donner des remedes. Le Frere alla trouver la Dame, esperant d'en tirer quelque secours pour nôtre entreprise.

entreprise. Deux heures apres m'avoir quitté, je fus bien surpris de voir arriver à cheval un Capucin de Gory avec un Guide. Le sujet de sa venue estoit de m'avertir, que ce vallet, à qui j'avois donné congé, estoit venu de Tifflis à Gory, avoit decouvert tout ce qu'il savoit de mon entreprise; en jurant de me perdre, & qu'il estoit party sans qu'on seut où il estoit allé. Cet avis ne me surprit pas beaucoup. Je me défois de quelque chose de semblable. Je suppliy le Capucin de demeurer avec moy. Je luy rendis mille remerciemens, & je loitay autant que je pûs le grand zèle, & l'extrême affection que la communauté temoignoit avoir pour mes interets d'une maniere si ardente. Veritablement il ne s'en pouvoit donner de plus fortes marques.

Le 28. Nous fimes cinq lieues dans la plaine dont j'ay parlé. Elle est par tout remplie de villages & de bois, les terres y sont fort grasses, nos chevaux avoient beaucoup de peine à s'en tirer. Apres deux lieues de marche nous laissâmes sur la droite la Forteresse de *Scander*. Les gens du pais l'appellent *Scanda*, & disent qu'Alexandre le Grand l'a bâtie. On fait que les Orientaux appellent ce Conquerant *Scander*. Ils assurent qu'il a bâti seize places ausquelles il a donné son nom. Celle-cy pourroit éte une des seize, & celle dont *Quiate Curce* parle au livre 7. sa situation me le fait croire, car elle est située au pied de la montagne. Elle n'est pas considerable. Il n'y a que deux tours quarrées sans enceinte, avec quelque logement au tour, & cela ne paroist pas avoir trois cens ans d'antiquité.

A une lieue de *Scander* nous passâmes *Chicaris*. C'est un village de cinquante maisons. Il passe pour ville en *Imirrette*, quoy qu'il n'ait point de murailles, & rien de plus que les autres villages. Nous logeâmes à une lieue de là.

Le 29 & le 30 nous y demeurâmes. Nos Voiturins ne vouloient point marcher. Les nouvelles de la guerre, dont chaque passant les entretenoit, leur faisoient fondre le cœur. Ils disoient qu'on les vouloit mener à la mort, où à l'esclavage. Ils nous donnoient des peines extremes. Je les supportoies patiemment; j'exhortois mes deux Capucins à faire de même. Je leur representois que je m'estois bien mis en teste en partant de Tifflis, qu'on ne pourroit sans bien du courage, & une patience extreme venir à bout de ce que j'entreprendois, & surmonter les grands obstacles qui s'y opposeroient infailliblement. Qu'il falloit menager doucement nos gens, & les pousser

pouffer à force de promesses & de bons traitemens. Que quand on les auroit une fois fait entrer en Mingrelie, & qu'ils ne pourroient plus reculer, le soin de leur salut les fairoit alors agir comme nous voudrions. Nous appellâmes ces Voiturins & le Georgien que le Pere Prefet m'avoit donné. Nous leur dîmes qu'il n'y avoit rien à craindre, que nous en estions bien informez, que nous avions comme eux une vie & d'autres biens à conserver. Que nous leur avions repondu de leurs chevaux & de leurs personnes. Un d'eux parlant pour les trois me dit de leur donner un écrit, par lequel je m'engageasse de les racheter si on les prenoit esclaves durant ce voyage, ou de donner six vingts écus à leurs femmes s'ils y mouraient. Je leur accorday cela volontiers, & leur fis de grandes promesses. Cela les disposa à continuer l'entreprise.

Le 31. Nous nous mîmes en chemin. Il faisoit fort mauvais tems, & le chemin estoit tres rude. Nous passâmes trois fleuves assez larges & assez rapides, & au soir nous arrivâmes à *Cotatis*. Nous allâmes loger à la maison de l'Eveque Janarelle. Il n'y estoit pas, on nous y reçût bien neantmoins. Les officiers connoissoient le F. Ange, & savoient que le maistre du logis l'honoroit de sa bienveillance.

Cotatis est un Bourg bâti au bas d'une colline sur le bord du fleuve de Phafe. Il n'a que 200 maisons. Celles des grands & le palais du Roy sont autour à quelque distance. Ce Bourg n'a ni fortifications ni murailles, il est par tout ouvert, horsmis aux endroits où le fleuve & la montagne l'enferment. De l'autre costé du fleuve vis à vis du Bourg, & sur une colline plus haute que celle au bas de laquelle il est situé, est la forteresse de *Cotatis*, dont j'ay parlé en racontant les dernieres revolutions d'*Imirette*. Je n'ay pas entré dedans, on la voit pleinement de la colline opposée. Elle a des tours, un donjon & un double mur qui paroist haut & fort.

Dés que je fus arrivé à *Cotatis* j'envoyai aux nouvelles. Celles qui estoient vrayes, & dont chacun nous assura, estoient que le nouveau Prince de Mingrelie, & le Prince de Gurriel s'estoient retirez, voyant que les Turcs ne vouloient plus tenir la campagne. Que la plupart des Gentilshommes qui leur avoient prêté serment les abandonnoient, & que le Visir du *Dadian* se preparoit à descendre des montagnes avec une armée. Qu'aussi-tost que ce Visir avoit appris la retraitte de ces deux Princes & des Turcs, il avoit envoyé 800 hommes au *Dadian*, luy avoit écrit de sortir de sa forteresse, d'amasser le

le plus de gens qu'il pourroit, qu'il avoit fait publier Amnistie à tous ceux qui se rejoindroient à luy; enfin qu'il estoit venu à *Cotatis*, où le Roy d'Imirette l'avoit joint avec les grands de son pais, ils estoient allez fondre tous ensemble sur le pais du Prince de Guriel. Ils luy en vouloient fortement, parce qu'il estoit en effet cause de l'incurfion des Turcs, & de tous les ravages qui se firent en cette guerre. Les armées avoient passé le *Phasé*, il n'y avoit que trois jours, ainsi la circonstance estoit assez favorable pour mon entreprise, n'y ayant plus lieu de craindre de rencontrer des troupes.

Le premier Janvier 1673 je m'arrestai à *Cotatis* par des égards de devotion. Pendant que nous dinions, mes deux charitables Capucins & moy, ayant mes voiturins & mon guide à table avec nous, selon la coutume du pais, que les maistres & les valets mangent ensemble, je vis entrer ce fripon de valet, dont j'ay parlé, avec un Armenien d'*Acalziké* & un Prestre de *Cotatis*, qui luy estoit venu montrer le logis. Je ne fus pas beaucoup surpris de sa venue, car la crainte que j'en avois m'y faisoit penser à toute heure. Je ne fis pas semblant de l'épouvante que j'en pris. Je crus qu'il s'estoit fait Turc, luy voyant un turban blanc à la teste. Ce fripon entra avec un air égaré & furieux, & s'assit aupres de mes gens sans attendre qu'on le luy dit. Cette insolence m'offensa encore plus, je luy demandai d'où il venoit si échauffé. Il me repondit, qu'il venoit d'*Acalziké*, & qu'il avoit fait le voyage en deux jours. Je luy demandai si le chemin estoit si facile, & si les montagnes estoient si peu chargées de neige, qu'il eut pût les traverser en deux jours. Le chemin est le plus mechant du monde, me repondit-il, & les montagnes sont couvertes de neige, comme celles que nous avons passées en venant de *Gonnie*. Vous le verrez, car il faut que vous veniez à *Acalziké*, j'ay ordre du Pacha de vous y mener. Cela sera, repliquay-je, si tu as plus de force pour m'y contraindre que moy pour t'en empêcher; car je n'ay rien à faire à *Acalziké* & je n'y veux point aller. Mon Garçon, continuai-je, tu es mal conseillé. Croi-moy, cesse de te donner de la peine à me procurer du mal, parce que Dieu ne permettra pas que les desseins que tu as de me nuire réussissent. Je t'ay payé à *Tiflis* de tout ce que tu pouvois pretendre, si tu n'en estois pas content, tu devois exposer là tes pretentions.

Je tins ce discours pour essaier de ramener ce traitre. Il me repondit, que *Tiflis* estoit un lieu d'injustice, qu'à *Acal-*

ziqué on luy fairoit raison. Je luy dis que sans aller si loïn pour un different de peu d'importance, il se trouveroit assez de gens à Cotatis capables de le juger. Je parlois avec la plus grande douceur qu'il m'estoit possible. Ce coquin n'en fut point touché, il se tourna d'un air furieux vers son camarade, & luy dit d'aller chercher les Turcs. Celuy-là sortit aussitost, mais ce n'estoit qu'un artifice pour m'épouvanter; car je connus ensuite, qu'il n'y avoit point de Turcs, qui attendissent qu'on les vint querir. Je fus pourtant extrêmement épouvané & je me crus perdu. Le Prêtre de Cotatis ignoroit ce qui se passoit, par-ce que je parlois en Turc qu'il n'entendoit pas. Il s'informa du Frere Angé quel estoit le sujet du different. Le Frere le savoit à peu pres, il le conta à ce Prêtre. Je luy fis dire ensuite l'offre que je faisois à ce coquin de me remettre de toutes ses pretentions, à ce qu'en jugeroient des gens d'honneur, & la mechanceté avec laquelle il vouloit me forcer d'aller à Acalziqué.

Le Prêtre & plusieurs Georgiens, accourus au bruit qui se faisoit, s'interessèrent dans l'équité de mon offre, ils presserent ce miserable de l'accepter, plus on le pressoit plus il faisoit l'insolent & ufoit de menaces. J'en fus poussé à bout, je sortis hors de moy. Traître, luy dis-je, c'est donc une pure mechanceté qui te meut. Je te répons, qu'avec l'aide de Dieu tu ne me meneras point à Acalziqué; en disant cela, je me jettay sur luy, l'épée à la main, on me retint le bras, le perfide, sur qui je voulois décharger le coup, prit la suite en desordre & tout tremblant. Je n'estois pas fort assuré apres cela, je voulois m'enfuir. Le Maistre d'hostel de Janatelle me retint & m'assura, que je n'avois rien à craindre dans la maison de son maistre, & qu'assurement les Turcs ne m'y viendroient point prendre. Je tins conseil avec mes deux Capucins sur ce qu'il falloit faire. Nous résolumes que le Frere Ange partiroit le lendemain matin pour continuer le voyage en Mingrelie, & que le Pere Justin de Livourne, (c'est le nom de ce Capucin qui m'estoit venu trouver, comme j'ay dit,) & moi demeurerions sur les lieux. La principale raison estoit, qu'il ne se pouvoit trouver de chevaux, ni à acheter ni à louer. Nous savions qu'on n'en pourroit non plus trouver en Mingrelie; cela m'obligea de demeurer & d'envoyer des chevaux à vuide, à fin que mon camarade s'en pût servir.

Le 2. le F. Ange partit avec tous les chevaux & tous les gens que j'avois pris à Tiffis. Je retournai à *Chicaris* qui est à huit

huit lieües de Coratis avec le Pere Justin. Nous choisimes ce lieu pour y attendre le succez du voyage du Frere Ange, parce qu'il estoit tout contre une maison de campagne de Janatelle, où il estoit avec la Reine. Nous en pouvions tirer de l'assistance en cas de besoin.

Le 5. cet Evêque & cette Princeesse nous envoyerent dire de les venir voir. Nous y allâmes & nous dinâmes avec eux ce jour-là, & plusieurs autres ensuite que nous y fimes visite. Ce n'est pas grand honneur, puis qu'il s'étend aux moindres de leurs sujets & à leurs valets. La Reine est une tres belle personne, comme j'ay dit, mais son air la gête tout, il est libre jusqu'à l'effronterie; ses actions & ses discours ont de l'impudence, il n'y a rien de moins retenu. L'impureté paroist en tout ce qu'elle dit, mais cela n'est ni vice ni sujet de scandale en son país, parce que la dissolution y est un mal commun. Son Evêque Janatelle la devore des yeux. Jamais amour impur n'a été plus découvert & moins retenu: il ne faut que regarder ces amans pour connoître, où ils en font l'un avec l'autre. On sert la Reine d'Imirette comme la Princeesse de Mingrelie, mais sa table est mieux garnie de vaisselle d'argent, & son train est beaucoup moins miserable.

Le 8. un Gentilhomme que le Roy d'Imirette avoit envoyé à Tiffis arriva chez Janatelle, & alla rendre conte à la Reine du succez de sa négociation. On l'avoit envoyé pour emprunter huit mille écus sur la couronne Royale qu'on offroit de mettre en gage. Cette couronne est d'or garnie de pierreries, elle peut valoir quatre mille pistoles. Personne ne voulut prêter d'argent dessus. Le Prince de Georgie apprenant le besoin qu'en avoit le Roy & la Reine d'Imirette, leur envoya un present, sçavoir, au Roy trois chevaux, des armes, & mille écus en argent, & à la Reine des étoffes de brocard d'or & d'argent, de satin, de taffetas & cinq cens écus. Ce Prince en use ainsi pour entretenir leurs Majestez dans la resolution qu'elles ont prise d'adopter un de ses fils.

Le 12. Je fus voir le Roy. On l'avoit ramené de l'armée à cause d'une indisposition qui luy estoit survenue. Il nous fit beaucoup d'honneur & de caresses, nous fit seoir proché de luy, & nous entretint avec grande familiartié. Il se plaignit au Pere Justin, de ce que lui & ses compagnons avoient quitté Coratis. Le Pere en jeta la cause sur ces guerres continuelles, qui leur avoient causé beaucoup de domage. J'en ay bien du déplaisir, repondit le Roy, mais je n'y puis remedier, je suis un
pauvre

pauvre aveugle, l'on me fait faire ce que l'on veut. Je ne m'ose ouvrir à qui que ce soit, je me délie de tout le monde, & je m'abandonne neantmoins à tous, n'osant offencer personne, de peur de me faire assassiner par quelqu'un. Ce pauvre Prince est jeune, & bien fait de corps. Il a toujours le haut du visage couvert d'un mouchoir, pour recevoir l'humour qui coule des trous de ses yeux, & caoher à ceux qui l'approchent un si hideux objet. Il a l'esprit fort doux, il aime la raillerie & les plaisanteries. Il dit au Pere Justin, qu'il falloit qu'il se mariait en son pais. Le Pere luy repondit, qu'il ne pouvoit, & qu'il estoit dans le même voeu que les Evêques & les Moines d'Imirette, qu'il ne pouvoit avoir de femme. Nos Evêques & nos Moines, interrompit ce Prince, avec un grand éclat de rire, en ont chacun neuf, outre celles de leurs voisins.

Le 16. à la pointe du jour, estant encore au lit, je fus agreablement reveillé par mon Camerade. Il me conta, que le Frere Ange avec les gens & les chevaux, que je luy avois envoyez, estoient arrivez le 9. a *Sippias*, où ils l'avoient trouvé en un extrême ennui, & au dernier desespoir de n'avoir point eu de mes nouvelles depuis mon depart, & de ne pouvoir trouver à aucun prix ni hommes ni chevaux pour passer en Georgie. Qu'ayant appris mon heureuse arrivée à Tifflis, & que j'estois proche de Cotatis à l'attendre, il en avoit eu une joye incroyable, qu'il s'estoit aussi-tost preparé au voyage, tirant de terre, de dedans les bois, & des toits du logis la moitié de ce que nous y avions caché. Qu'il avoit attendu jusqu'au onzième à partir pour laisser reposer les chevaux, & qu'il estoit parti ce jour là; laissant un de nos valets, le plus fidele de tous, à la garde de ce qu'il n'avoit ozé apporter, pour ne pas tout risquer en un coup. Apres qu'il m'eut fait ce recit, il me dit ne vous effrayez point de ce que je vays vous raconter; car graces à Dieu tout va bien. Samedi 14. nous arrivâmes heureusement à Cotatis sur les 8 heures du soir. Le Frere Ange me mena au logis de Janatelle. Je n'ai appris qu'hier les menaces que le valet, à qui vous avez donné congé, vous y vint faire le premier jour de l'an. Si j'avois feu cette aventure, je ne me fussé jamais arrêté à Cotatis. Le F. Ange & nos gens n'y pensant plus me supplièrent le Dimanche au matin de demeurer là jusqu'à midy, & de les laisser un peu refaire de leurs fatigues. Je le leur accordai & leur fis bien preparer à diner. Estant à table je vis entrer ce fripon de valet avec

vingt

vingt Janissaires armez. Où est mon maistre s'écria t'il tout furieux. Il m'a voulu tuer & m'a manqué ; mais seulement je ne le manqueray pas. Il vous cherchoit en disant cela, mais ne vous trouvant point il entra dans une autre chambre, dans la pensée que vous y seriez caché. Je le suivis, je me jettai à ses pieds les larmes aux yeux, & luy dis ces mêmes paroles. Mon ami, que t'ai-je fait que tu me veuille perdre. Si mon camarade t'a maltraité, ou ne t'a pas satisfait je n'en suis point coupable, demande tout ce que tu voudras, je te le donneray sur le champ ; seulement luy retirer les Turcs que tu as amenez. Soit, répondit ce perfide, je les vais emmener & je viendray aussi-tost vous trouver.

En disant cela il s'entra dans la salle, & dit aux Janissaires, en leur montrant le Frere Ange, prenez cet homme-là, & allons au Commandant de la forteresse. En même tems le pauvre Frere fut saisi & emmené. Les Janissaires regardoient de tous costez pour dérober quelque chose. Ils se jetterent sur les feutres qui nous servoient de manteaux. Ils n'ont emporté que cela, ils n'ont pris aucunes de mes armes, & ce qui est un effet tout visible du loin de Dieu, ils n'ont point touché aux sacs que j'ay apportez, où il y a pour cinquante mille écus en or & en pierreries. Au moment que je vis les Janissaires hors du logis, j'envoyay un valet suivre le F. Ange, & je conjuray les voiturins de nous enfuir incessamment. Nous sellâmes, & chargeâmes en un instant & primes la suite. Dieu m'a aidé enfin, & par sa grace & bonté je suis arrivé avec toutes les choses dont je me suis chargé en *Mingrelie*. Ce que les Janissaires ont pris vaut à peine deux pistoles.

Je devrois dire icy les sentimens de joye & de reconnaissance que x recit me donna, par-ce qu'ils sont inconcevables, mais ce n'est pas ce que le lecteur veut sçavoir. Le Pere Justin alla aussi-tost chez Janatelle se plaindre à la Reine, & à luy de l'entreprise des Turcs dans sa maison, & les conjurer de travailler à la delivrance de Frere Ange. Le Pere revint à midi, & nous assura qu'on avoit envoyé à cet effet deux Gentilshommes au Commandant de la Forteresse. J'eusse voulu partir alors tant j'avois peur des Turcs quoique sans aucun fondement. Il fallut laisser reposer les chevaux. L'apres midi, mon Camarade en loua pour retourner en *Mingrelie*, prendre ce qui y estoit resté, & moi je me preparai pour aller à *Tifflis* avec tout ce qu'il avoit apporté.

Le 17. Mon Camarade & moi primes chacun nôtre route,

luy vers *Mingrelie* avec cinq hommes & quatre chevaux, moy vers *Tiffles* avec le Pere Justin, trois hommes & trois chevaux. Je retournay par le même chemin que j'estois venu.

Le 22. à la nuit j'arrivai à *Gori*, j'y demeurai deux jours pour changer de l'or, & pour aider au Pere Justin à se preparer à retourner à *Cotatis*, tant pour porter de l'argent à mon Camarade & l'accompagner de là à *Tifflis*, que pour travailler à la delivrance de Frere Ange, en cas qu'il fust encore prisonnier.

Le Pere Justin partit le 25. au matin pour ce sujet, & moi à même tems pour *Tifflis*. J'y arrivai graces à Dieu le 26. apres midi avec un Pere Capucin; que le Supérieur de *Gory* m'avoit donné, ne me voulant pas laisser aller seul.

Le 6. Fevrier au soir mon Camarade arriva à *Tifflis* avec les valets que j'avois laissez en *Colchide*, un Pere Theatin & le Frere Ange. Dès que je les eus tous embrassez, ce Frere me tira à part pour me conter la suite de son aventure. Vous avez su, me dit-il, de quelle maniere vôtre perfide valet me fit prendre par des Janissaires. Le Commandant de la Forteresse de *Cotatis* les luy avoit baillez. Il avoit dit à ce Commandant, que vous luy deviez trois cens écus, que vous estiez Ambassadeur. Que vous alliez en *Mingrelie* querir beaucoup de richesses que vous y aviez laissées, & qu'en votre personne il pourroit faire une prise qui l'enrichiroit à jamais. Ce traite pressoit les Janissaires, qui me menoient à la Forteresse, de me lier & deme maltraitter, mais ils eurent au contraire de la consideration pour mon habit. Il y avoit parmieux un Renegat Italien, qui me fit traiter fort doucement. Je cheminois le plus lentement que je pouvois, & j'amusois ces Coquins pour donner tems à vôtre Camarade de s'enfuir, car je me doutois bien qu'il prendroit ce parti. Lors qu'ils m'eurent mené devant le Commandant, il demanda à ce fripon qui m'avoit fait prendre si j'estois son maistre, Il répondit que non, qu'il ne l'avoit point trouvé, mais qu'assurement je savois où il estoit. Le Commandant m'interrogea là-dessus. Je luy dis, que je ne savois ou vous estiez, que lors que je vous avois laissé vous aviez dessein d'aller à *Tifflis*. Le Commandant me fit ensuite beaucoup de questions sur vôtre qualité, & me dit qu'il falloit que je payasse les trois cens écus qu'on disoit que vous deviez. Je repondis que vous estiez un pauvre Religieux

qui

qui aviez pris la charge de me donner avis du miserable état de ceux qui sont en *Mingrelie*. Que l'ayant appris j'estois allé les visiter, pour le reste que je ne vous connoissois pas d'avantage & n'avois point d'argent. Que tout le monde à *Cotatis* depuis le Roy jusqu'au moindre de ses sujets favoit que je faisois profession de pauvreté.

Le Commandant me fit fouiller sur cela, on me trouva la ceinture que vous m'aviez baillée à porter, où il y avoit encore quelque sept pistoles, je n'avois rien que cela, & par une conduite de Dieu tout-a-fait merveilleuse vôtre Camerade ne m'avoit donné aucuns bijoux à serrer comme vous luy aviez écrit de faire. Le Commandant ne voyant que ce peu d'argent dit à vôtre valet; Où sont les richesses dont tu m'as rempli l'idée, m'amene tu ce pauvre homme pour te moquer de moy? tu es un fripon, je te vais faire mourir à coups de baston. Seigneur, repondit il tout tremblant, ces richesses sont entre les mains du Camerade de mon maistre qui est demeuré chez *Janatelle*. Chien que tu es, repliqua le Commandant, que ne me l'as tu amené; disant cela il le renvoya avec les mêmes Janissaires qui m'avoient conduit à la Forteresse, & leur commanda expressement d'amener vôtre Camerade. Jeustoute la crainte imaginable qu'ils ne le trouvasent. Elle fut changée en une extreme joye, lors que les Janissaires retournerent & dirent au Commandant que l'homme s'en estoit fui. Il s'emporta alors contre vôtre valet. Ce scelerat paroissoit agité de crainte & de rage. Il ouvroit les yeux & appercevoit que Dieu l'avoit confondu, en ne prenant pas vôtre Camerade avec tout ce qu'il avoit. Je contai la dessus au Commandant les mechans tours que ce traître vous avoit faits, & avec quelle liberalité & quelle bonté vous en aviez usé avec luy au payement de ses gages.

Le soir le Commandant me fit souper avec luy. Il aprit que j'estois Medecin, il crut aussi-tost sentir du mal; je luy fis quelques remedes & à quelques soldats de la Forteresse. Il me donna en garde au Renégat Italien. Vôtre valet disoit qu'il me falloit mettre aux fers, de peur que je ne me sauvasse. Ce coquin songoit mille mechancetez pour me faire maltraiter. Le lendemain la Reine & *Janatelle* envoyerent deux Gentilshommes au Commandant demander ma delivrance, estant leur Medecin & du Roy aussi; à midi il en vint deux autres d'un grand Seigneur du pais. Sa femme estoit fort malade, on luy avoit dit, que j'estois dans la Forteresse pour dettes.

Il envoya supplier le Commandant de me laisser sortir, offrant de payer mes dettes. Il n'y avoit rien de plus clair que je ne devois rien. Il fallut donner toute-fois 25. écus au Commandant; avec cela je fus relâché malgré les crialleries du valet, qui luy disoit de ne me laisser point aller, & que vous me racheteriez mille écus-plûtost que de me laisser là. On me mena au logis du Seigneur à qui je devois ma delivrance. J'envoyai de là à *Chicaris* demander de vous nouvelles. Je sùs que vous estiez retourné à *Tifflis*, & vôtre Camarade en *Mingrelie*. Peu de jours apres le Pere Justin arriva à *Chicaris*, il y apprit le lieu où j'étois, il me vint trouver; nous rendimes de vôtre argent les 25 écus avec quoi l'on m'avoit tiré de prison, & apres nous nous retirâmes à *Chicaris*. Au bout de deux jours vôtre Camarade y arriva avec tout ce que vous aviez de reste en *Mingrelie*. Il nous conta le chemin qu'il avoit pris sans voir *Cotatis*. Qu'il avoit passé le *Phase* dans un bateau à six lieües de cette ville-là; que les Batteliers luy avoient dit, que ce méchant homme qui nous tendoit tant de pieges, leur avoit donné deux écus afin de l'avertir de son passage. Que cet enragé estoit gardé de quatre Janissaires, qui avoient ordre du Commandant de ne le pas laisser fuir. Ce Commandant luy veut faire tenir ce qu'il luy a promis. Vous voyez, ajouta-t'il, que tout est heureusement arrivé icy, & que Dieu a confondu ce scelerat dans sa mechanceté, sa justice ne permettra pas sans doute qu'il sorte des mains du Commandant Turc, sans en recevoir quelque châtiment.

Il estoit tard. Toute-fois mon Camarade & moy ne pûmes aller souper, qu'apres nous estre bien entretenus de l'heureuse issue de nos travaux, & de tous ces malheurs dont ce que j'ay raconté n'est en verité qu'une partie; & qu'apres avoir dit à Dieu par des soupirs ardents ce que nous sentions pour ses infinies bontez, pour son tout-puissant secours, pour la delivrance miraculeuse. Nous n'en attendions point de semblable, lors que nous estions dans l'angoisse. En effet qui eut osé esperer de tout sauver, lors que de tous costez nous estions en danger de tout perdre. Les jours suivans nous fimes le compte de ce que nous avions perdu en ce funeste voyage. Nous trouvâmes que cela ne se montoit qu'à environ un sur cent, de ce que nous avions conservé & heureusement apporté à *Tifflis*, sans rien de rompu ni de gasté.

LA GEORGIE (J'entenstout le país ainsi appellé qui est soumis à la Perse) confine aujourd'huy du costé de l'orient à la

Circassie

Circassie & à la *Moscovie*, du côté de l'Occident à l'*Armenie* mineure, au Midi à l'*Armenie* majeure, au Septentrion à la mer noire & à cette partie de la *Colchide* qu'on appelle *Imirette* : & c'est là à mon opinion tout le pais que les Anciens appelloient l'*Iberie*. La *Georgie* s'étendoit autre fois depuis *Tauris* & *Erzerum* jusqu'au *Tanaïs*, & s'appelloit *Albanie*. Elle est resserée comme l'on voit. C'est un pais où il y a beaucoup de bois & beaucoup de montagnes, qui renferment quantité de Pleines belles & longues, mais qui ne sont pas larges à proportion. Le milieu de la *Georgie* est plus plein & uni que le reste. Le fleuve *Kur*, que la plus-part des Geographes appellent *Cyre*, passe au milieu. Il a sa source dans le Mont *Caucase* à une journée & demie d'*Acalziké*, comme l'on a dit. Il se jette dans la mer *Caspienne*.

Jay vû de vieilles Geographies Perfiennes, qui mettent la *Georgie* dans l'*Armenie* majeure. Les modernes en font une Province particulière, qu'ils appellent *Gurgistan*, & qu'ils divisent en quatre parties. L'*Imirette*, dont nous avons tant parlé, le pais de *Gurriel*, où l'on comprend tout ce qui est dans le Gouvernement d'*Acalziké*. Le Royaume de *Caket*, qui s'étend fort loin dans le mont *Caucase*, & qui est proprement l'Ancienne *Iberie*. Et le *Carthuel*, qui est la *Georgie* Orientale : & que les Anciens Geographes nommoient *Albanie Asiatique*. Le Royaume de *Caket* & le *Carthuel* sont dans l'Empire de Perse. C'est ce que les Persans appellent le *Gurgistan*. Les *Georgiens* ne se donnent point d'autre nom que celui de *Carthueli*. Ce nom n'est pas nouveau, on le trouve, quoy qu'un peu corrompu, dans les écrits de plusieurs Anciens Auteurs, principalement en *St. Epiphane*, qui en parlant de ces peuples les nomme toujours *Cardiens*. On dit que ce sont les Grecs qui leur ont donné celui de *Georgiens*, du mot *Georgoi*, qui en leur langue signifie *laboureur*. D'autres gens veulent que ce nom vienne de celui de *St. George*, le grand Saint de tous les Chrestiens du Rit Grec.

Toute la *Georgie* a peu de villes, comme nous l'avons observé. Le Royaume de *Caket* en a eu plusieurs autre fois. Elles sont maintenant toutes ruinées, à la reserve d'une nommée aussi *Caket*. Et j'ai oui dire, estant à *Tifflis*, que ces villes avoient esté grandes & somptueusement bâties, à ce qu'on en peut juger, tant par ce qui n'a pas esté tout-à-fait destruit, que par les ruines même. Ce sont les peuples Septentrionaux du mont *Caucase*, ces *Alanes*, *Suanes*, *Huns*, & ces autres nations celebres

pour leur force & pour leur courage, & au raport de beaucoup de gens, c'est aussi une nation d'*Amazones* par qui ce petit Royaume de *Caket* a esté ravagé. Les *Amazones* en sont proche au dessus, du costé du Septentrion. Là Geographie Ancienne & la Moderne en conviennent. *Ptolomé* place leur país dans la *Sarmatie Asiatique*, qui est a present nommée *Tartarie*, à l'occident du *Volga* entre ce fleuve & les monts *Hippiques*, & c'est là justement la partie Septentrionale du Royaume de *Caket*. *Quinte Curse* dit en un même sens, que le Royaume de *Talestris* estoit proche du fleuve de *Phase*. *Strabon* est du même avis, en parlant des expeditions de *Pompée* & de *Cannidius*. Je n'ai vû personne en *Georgie*, qui ait esté dans le país des *Amazones*; mais j'ai oui beaucoup de gens en conter des nouvelles: & l'on me fit voir chez le Prince un grand habit de femme d'une grosse étoffe de laine, & d'une forme toute particuliere, qu'on disoit avoir servi à une *Amazone*, qui fut tuée auprès de *Caket*, durant les dernieres guerres. On pourra avoir bien-tost des nouvelles de ces celebres Guerrieres; car les *Capucins* de *Tifflis* me dirent, qu'il iroit au printems deux *Missionnaires* en leur país; la Congregation ayant ordonné, qu'on y en envoyast. J'eus une fois à ce sujet un entretien assez long avec le fils du Prince de *Georgie*. Il me dit entr'autres choses, qu'au-dessus de *Caket* à cinq journées de chemin vers le Septentrion, il y avoit un grand peuple qu'on ne connoissoit presque point, lequel estoit continuellement en guerre avec les *Tartares* qu'on surnomme *Calmac*, ce sont ceux que nous appellons *Calmonques*. Que tous les divers peuples, qui habitent le mont *Cancafe*, sont toujours en guerre ensemble: & qu'on n'avance rien à faire la paix ou des traittez avec eux; parce que ce sont des peuples sauvages, qui n'ont ni Religion, ny Police, ny Loix. Ceux qui sont les plus proches de *Caket* y font souvent des courses. Cela oblige le Viceroy, qui est le fils aîné du Prince de *Georgie*, de s'y tenir toujours pour repousser ces Barbares.

En informant ce jeune Prince de ce que les histoires Grecques & Romaines racontent des *Amazones*; & apres avoir discouru quelque tems sur ce sujet; Son avis estoit que ce devoit estre un peuple de *Scithes* errans, comme les *Turcomans* & les *Arabes*, qui déferoient la souveraineté à des Femmes comme font les *Achinois*. Que ces Reines se faisoient servir par des personnes de leur sexe, qui les suivoient par tout. Nous comprenions aisément qu'il falloit quelles allassent à cheval,
comme

comme des hommes, & qu'elles fussent armées, parce qu'en Orient toutes les femmes montent à cheval comme les hommes, & que même quelques unes y montent aussi bien, & parce que les Princesses portent le poignard au côté. Mais pour la mutilation au sein & d'autres particularitez, qu'on rapporte des *Amazones*, nous les mêmes parmi ces contes, dont la menteuse Grece a eu l'impudence de remplir les histoires, selon le langage d'un Poete latin.

La province de *Carthuel* a quatre villes seulement, *Gory*, *Suram*, *Aly*, & *Tifflis*. Nous faisons ailleurs la description de *Tifflis*. *Gory* est une petite ville, située dans une Plaine entre deux montagnes sur le bord du fleuve *Kur*, au bas d'une eminence; sur laquelle il y a une Forteresse qui est gardée par des Persans naturels. Elle a été bâtie durant les dernières guerres de *Gurgistan* il y a quarante ans par *Rustan Can*, General de l'armée Persienne. Un Augustin Missionaire, qui estoit alors à *Gory* en fit le plan. Cette Forteresse n'est pas de grande deffence. Sa principale force vient de sa situation. Sa garnison est de cent hommes. La ville qui est au bas est petite, les maisons sont bâties de terre & les *Bazars* aussi. Les habitans sont tous marchands & assez riches. On trouve là abondamment & à bon marché tout ce qui est necessaire à la vie. *Suram* n'est proprement qu'un Bourg de moitié plus petit que la ville de *Gory*; mais la Forteresse qui est proche est grande & bien construite. Elle a aussi cent hommes de garnison. Proche de *Suram*, il y a une contrée dite *Sémaché*. Ce nom, qui est *Georgien*, signifie *Trois Chateaux*. Les gens du Pais disent, que *Noë* vint habiter en cette contrée, apres qu'il fut sorti de l'Arche, & que ses fils y bâtirent chacun un chateau. Je ne dis rien d'*Aly*, parce que j'en ay parlé autre part.

La temperature d'air est bonne en *Georgie*. L'air y est sec, tres froid durant l'hyver, & fort chaud durant l'Eté. Le beaux tems n'y commence qu'au mois de May, mais il dure jusqu'à la fin de Novembre. Il y faut arroser les terres, autrement elles sont steriles. Mais étant arrosées elles produisent abondamment toute sorte de grains, de legumes, & de fruits. La *Georgie* est un pais fertile autant qu'il se peut. On y vit delicieusement & à bon marché. Le pain y est aussi bon qu'en lieu du monde. Les fruits y sont excellents, il y en a de toutes sortes. Aucun endroit de l'Europe ne produit des poires & des pommes qui soient ni plus belles ni de meilleur goust

goust; ni aucun lieu d'Asie de plus excellentes grenades. Le bétail y est en abondance & tres bon, tant le gros que le menu. Le *Gibier* est incomparable. Il y en a de toutes sortes, principalement de volatil. Le Sanglier y est en aussi grande quantité & aussi delicat qu'en *Colchide*. Le commun peuple ne vit presque que de *Cochon*, on en voit par toute la campagne: à dire le vray il ne se peut rien manger de meilleur que cette viande. Les gens du país assurent, qu'on n'en est jamais incommodé quelque quantité qu'on en mange. Je croi que cela est vray, car quoy que j'en mangeasse presque à tous les repas, il ne m'a jamais fait de mal. La mer Caspienne, qui est proche de la *Georgie*, & le *Kur* qui la traverse, fournissent tant de poisson de mer & d'eau douce, qu'on peut bien assurer, qu'il n'y a point de pays où l'on puisse en tout tems faire meilleure chere qu'en celuy-là.

On peut bien assurer qu'il n'y en a point aussi où l'on boive tant de vin, ni de plus excellent. Les vignes croissent au tour des arbres comme en *Colchide*. On transporte toujours de *Tiflis* une grande quantité de vin en *Armenie*, en *Medie*, & à *Ispahan*, pour la bouche du Roy. La charge de cheval, qui est de 300. pesant ne couste que huit francs: je parle du meilleur vin: car d'ordinaire on a le commun pour la moitié. Tous les autres vivres sont à proportion. La *Georgie* produit de la soye en quantité; mais pas la moitié tant que la pluspart des Voiageurs l'ont écrit. Les gens du país ne la lavent pas fort bien travailler. Ils la portent en *Turquie*, à *Arzerum*, & aux environs où ils ont beaucoup de commerce.

Le sang de *Georgie* est le plus beau d'Orient, & je puis dire du monde, je n'ai pas remarqué un laid visage en ce país là, parmi l'un & l'autre sexe: mais j'y en ay vû d'Angeliques. La nature y a répandu sur la plus-part des femmes des graces, qu'on ne voit point ailleurs. Je tiens pour impossible de les regarder sans les aimer. L'on ne peut peindre de plus charmans visages, ni de plus belles tailles qu'ont les *Georgiennes*. Elles sont grandes, dégagées, point gâtées d'embonpoint, & extrêmement déliées à la ceinture. Quelque peu d'habits qu'elles ayent on ne leur voit point de hanches. Ce qui les gâte, c'est qu'elles se fardent, & autant les plus belles que celles qui le sont moins. Le fard leur tient lieu d'ornement. Elles s'en servent de parure de même qu'on fait chez nous de bijoux & de beaux habits.

Les *Georgiens* ont naturellement beaucoup d'esprit. L'on en feroit des gens savans & de grands maistres, si on les élevoit dans les sciences & dans les arts : mais l'éducation qu'on leur donne, étant fort méchante, & n'ayant que de mauvais exemples, ils deviennent tres ignorans & tres vicieux. Ils sont fourbes, fripons, perfides, traitres, ingrats, superbes. Ils ont une effronterie inconcevâble à nier ce qu'ils ont dit, & ce qu'ils ont fait; à avancer & à soutenir des faussetez; à demander plus qu'il ne leur est dû; à suppoier des faits, à feindre. Ils sont irreconciliables dans leurs haines, & ils ne pardonnent jamais. A la verité ils ne se mettent pas facilement en colere, & ne conçoivent pas sans sujet ces haines qu'ils gardent toûjours. Outre ces vices de l'esprit ils ont ceux de la sensualité les plus sales; savoir l'ivrognerie, & la luxure. Ils se plongent d'autant plus avant dans ces saletez, qu'elles sont communes & nullement deshonestes en *Georgie*. Les gens d'Eglise, comme les autres s'enyvrent, & tiennent chez eux de belles esclaves, dont ils font des Concubines. Personne n'en est scandalisé, parce que la Coutume en est generale & même autorisée. Le Préfet des Capucins m'a assuré d'avoir oui dire au *Catholicos*, (on appelle ainsi le Patriarche de *Georgie*) que celui qui aux grandes festes (comme *Pasques* & *Noël*) ne s'enivre pas entierement, ne passe point pour Chrestien, & doit estre excommunié. Les *Georgiens* sont outre cela extrêmement Usuriers. Ils ne prestent guere que sur Gages, & le moindre Interest qu'ils prennent est de Deux pour Cent par mois. Les femmes ne sont ni moins vicieuses ni moins méchantes. Elles ont un grand foible pour les hommes, & elles ont assurément plus de part qu'eux en ce torrent d'impureté qui inonde tout leur país. Pour le reste les *Georgiens* ont de la civilité & de l'humanité, & de plus ils sont graves & modezez. Leurs moeurs & leurs coutumes, sont un mélange de celles de la plus part des peuples qui les environnent. Cela vient, je croi, du commerce qu'ils ont avec beaucoup de diverses nations, & de la liberté que chacun a en *Georgie* de vivre dans sa Religion & dans ses coutumes, d'en discourir & de les deffendre. On y voit des *Armeniens*, des *Grecs*, des *Juifs*, des *Turcs*, des *Persans*, des *Indiens*, des *Tartares*, des *Moscovites*, & des *Europeans*. Les *Armeniens* y sont en si grand nombre, qu'il passe celui des *Georgiens*. Ils sont aussi les plus riches, & remplissent la plus-part des petites charges, & des bas emplois. Les *Georgiens* sont plus puissans, plus superbes, plus

vains, & plus fastueux. La différence qu'il y a entre leur esprit, leurs moeurs, & leur créance, a causé une forte haine entr'eux. Ils s'abhorrent mutuellement; & ne s'allient jamais ensemble. Les *Georgiens* particulièrement ont un mépris extrême pour les *Armeniens*; & les considèrent à-peu-pres, comme on fait les *Juifs* en *Europe*. L'habit des *Georgiens* est presque semblable à celui des *Polonois*; ils portent des bonnets pareils aux leurs. Leurs Vestes sont ouvertes sur l'estomach, & se ferment avec des boutons & des gances. Leur chaussure est comme celle des *Persans*. L'habit des femmes ressemble entierement à celui des *Persanes*.

Les logis des Grands, & tous les lieux publics, sont construits sur le modèle des édifices de *Perse*. Ils bâtissent à bon marché, car ils ont le bois, la pierre, le plâtre & la chaux en abondance. Ils imitent aussi les *Persans* en leur façon de s'asseoir, de se coucher & de manger.

La Noblesse exerce sur ses sujets un pouvoir plus que tyrannique. C'est encore pis qu'en *Colechide*. Ils font travailler leurs païsans des mois entiers, & tant qu'ils veulent sans leur donner ni paye ni nourriture. Ils ont droit sur les biens, sur la liberté, & sur la vie de leurs Vassaux. Ils prennent leurs enfans, & les vendent, ou les gardent esclaves. Ils vendent rarement le monde au dessus de vingt ans, sur tout les femmes. La Créance des *Georgiens* est à-peu-pres semblable à celle des *Mingreliens*. Les uns & les autres la reçurent aussi en même tems; sçavoir dans le 4. siècle, & par le même organe d'une femme d'*Iberie*, qui s'estoit fait Chrestienne à *Constantinople*. Enfin les uns comme les autres ont perdu tout l'esprit du Christianisme; ainsi ce que j'ay dit des *Mingreliens*, qu'ils n'ont rien de Chrestien que le nom, & qu'ils n'observent ni ne connoissent presque aucun précepte de la loy de *Jesus Christ*, n'est guerre moins veritable du peuple de *Georgie*. Les *Georgiens* toutefois gardent mieux le jeusne, & font de plus longues oraisons. Les Missionnaires envoyèrent à *Rome*, pendant que j'estois à *Tifflis*, une relation de l'état de leur Mission, qu'ils me firent voir. Il y avoit dedans une aventure assez plaisante. Je la rapporteray, parce qu'elle fait à mon sujet & qu'elle y vient assez à propos. Il y avoit à *Gory* une femme de mauvaise vie qui tomba malade, & qui crût en mourir. Elle envoya querir un Prêtre, se confessa, luy déclara toutes ses débauches, & luy fit apres de grandes protestations de ne plus souffrir d'hommes que son mari. Le Prêtre luy dit,

Madame

Madame je vous connois trop pour le croire. Il vous fera assurément impossible de rompre le commerce que vous avez avec tant de Gallans. Mais ce que je vous demande, c'est, Que vous n'en entreteniez que deux ou trois au plus avec ma permission, & à la condition que je vous imposeray. La femme indignée de la proposition de son Confesseur le chassa, & à l'heure même fit venir un Capucin, à qui elle conta ce qui venoit d'arriver & luy fit après sa confession. La même relation ajoute, que les Prêtres ordonnent aux Penitens, qui se confessent d'avoir pris le bien d'autrui, de le bailler à eux, & non de le rendre aux propriétaires; de maniere qu'il ne se fait jamais de Restitution.

Il y a plusieurs Evêques en *Georgie*, un Archevêque & un Patriarche; qu'ils appellent *Catholicos*. Le Prince, quoyque Mahometan de Religion, remplit les Prélatures & y met ordinairement ses Parens. Le Patriarche est son Frere. Les Eglises de *Georgie* sont un peu mieux entretenues que celles de *Mingrelie*. On en voit dans les villes d'assez propres, mais à la campagne elles sont fort sales. Les *Georgiens*, comme les autres peuples Chrestiens, qui les environnent au Septentrion, ou à l'Occident, ont une coutume assez étrange; de bâtir la plus-part des Eglises sur le haut des montagnes en des lieux réculez & presque inaccessibles. On les voit & on les salue en cet éloignement de trois ou quatre lieues, mais on n'y va presque jamais; & l'on peut bien assurer, que la plus-part ne s'ouvrent pas une fois en dix ans. On les bâtit, & on les abandonne à l'air, à ses injures, & à ses oiseaux. Je n'ay jamais pû découvrir le motif de cette Extravagance. Tous ceux à qui je l'ay demandé m'ont toûjours fait des Réponses extravagantes. C'est la Coutume. Les *Georgiens* sont prevenus, que quelques péchez qu'ils ayent commis, ils en obtiennent le pardon en bâtissant une petite Eglise. Je croi pour moy, qu'ils l'édifient en des lieux inaccessibles, pour éviter de les orner & de les entretenir.

Tant de relations & d'histoires ont décrit la conquête que les Perses ont faite de la *Georgie*, que je m'abstiendrois d'en parler, si les auteurs s'accordoient, & s'ils avoient esté bien informez. Voicy brievement ce que j'en ay trouvé dans les histoires de *Perse*.

Le Grand *Ismael*, (que nos Historiens ont surnommé *Sophy*), après la conquête des pais qui sont à l'Occident de la mer *Caspienne*, de la *Medie*, & d'une partie de l'*Armenie*; & qu'il

qu'il eut chassée les Turcs de tous ces lieux fit la guerre aux *Georgiens*, quoy qu'il en eut reçu de puissans secours dans le commencement de son règne. Il la fit avec succès, les ayant réduits à luy payer tribut & à luy donner des Oltages. La *Georgie*, outre les Royaumes de *Caket* & de *Carthuel*, avoit divers Roitelets, appelez *Eristaves*, feudataires & toujours en guerre ensemble. Ce fut la cause, ou du moins le moyen qui contribua le plus à la ruine des *Georgiens*. Ils payerent le tribut durant tout le règne d'*Ismael* & de son successeur *Tabmas*, qui fut un Prince de grand coeur & assez heureux à la guerre. *Luarsab* reignoit de son vivant en cette partie de la *Georgie* qu'on nomme *Carthuel*, qui est, comme j'ay dit, la *Georgie Orientale*, & celle qui confine avec la *Perse* du costé d'Orient. Ce Roy laissa deux fils & leur partagea son Royaume. L'ainé s'appelloit *Simon*. L'autre se nommoit *David*. Ils furent tous deux mécontents du partage, & dans la guerre qu'ils se firent, ils demandèrent tous deux du secours à *Tabmas*. La demande du Cadet arriva la première. *Tabmas* luy fit réponse, qu'il luy donneroit tous les Etats du Roy son pere, s'il se vouloit faire Mahometan. *David* accepta le parti. Il embrassa la Religion Mahometane, & s'alla rendre à l'armée *Persane*, qui estoit entrée dans le pais forte de trente mille chevaux. On l'envoya à *Tabmas*, qui séjournoit alors à *Casbin*. Dès qu'il eut ce Prince *Georgien* en son pouvoir, il écrivit à *Simon* la même chose qu'il avoit écrite à son frere, sçavoir, de se faire de sa Religion & de le venir trouver, s'il vouloit avoir le domaine de ses Ancestres. *Simon*, se sentant pressé des armes du *Persan*, se rendit, mais sans vouloir renoncer sa créance. *Tabmas*, devenu maître des Princes & du pais de *Georgie*, envoya l'ainé prisonnier au chateau de *Gengbé* proche la mer *Caspienne*, & fit l'autre Gouverneur de la *Georgie*; luy changeant son nom de *David* en celuy de *Daoud-Can*, qui marquoit sa profession Mahometane. Il se fit ensuite prêter serment de fidélité par les Grands Seigneurs *Georgiens*, & emmena leurs enfans & ceux de *David* comme des Oltages.

Les *Georgiens* secouèrent le joug des *Persans* apres la mort de *Tabmas*, comme faisoient la plus-part des provinces de *Perse*; & ils furent en liberté pendant le règne d'*Ismael* second, qui ne dura que deux ans, & pendant les quatre premières années de celuy de *Mahomet*, surnommée *Koda-bendé*, c'est-à-dire, *serviteur de Dieu*; lequel envoya une armée en *Georgie* pour les remettre sous l'obeissance. *Daoud-Can* s'enfuit à son approche.

Son

Son frere *Simon* prisonnier, comme j'ay dit, proche la mer *Caspienne*, prenant cette occasion de rentrer en son bien se fit *Mahometan*, & fut fait *Can de Tifflis*, sous le nom de *Simon-Can*.

Le Roy de *Caket*, nommé *Alexander*, mourut sous le reign de *Mahomet Koda-bendé*, laissant trois fils & deux filles. L'ainé se nommoit *David*, Prince que son Courage & ses Malheurs ont rendu illustre en tout le monde, sous le nom de *Taimuras-Can*, que les Persans luy donnerent. Il estoit en ôtage à la cour de *Perse* quand son pere mourut, y ayant esté mené par le Roy *Tahmas*, comme l'on a dit. Il fut élevé avec *Abas le Grand*, estant-à-peu-pres de même âge, avec beaucoup de magnificence & beaucoup de soin. On l'avoit imbu des moeurs des *Persans*, meilleures assurément que celles des *Georgiens*. Dès que son Pere fut mort, sa Mere, belle & iage Princesse, nommée *Ketavane* par les *Georgiens*, & *Mariane* dans les Histoires de *Perse*, écrivit à *Koda-bendé* : Sire, mon mary est mort, je vous supplie de m'envoyer mon fils *Taimuras* pour régner en sa place. Je vous envoie son frere pour estre en ôtage en la sienne. *Taimuras* fut renvoyé, apres qu'on luy eut fait prester serment de Feudataire & de Vassal.

Le Roy de *Carthuel*, ce *Simon*, dont nous avons parlé, mourut au commencement du reign de *Abas le Grand*, laissant la couronne à *Luarzab* son fils ainé encore jeune, sous la tutelle de son premier Ministre; homme de grand sens, mais d'Extraction basse, nommé *Mehrou* par les *Georgiens*, & par les *Persans*, *Morad*, qui estoit aussi Gouverneur de *Tifflis*, & qui avoit une autorité comme absolue sur le Royaume. *Mehrou* avoit une fille fort belle, dont *Luarzab* devint passionnement amoureux, & dont il se fit passionnement aimer. Il n'y avoit pas moyen quoy que fit le pere d'empescher ces Amans de se voir. Un jour les ayant surpris enfermez ensemble, il dit au Prince. Sire, ne deshonorez ni ma fille ni ma maison. Si elle plaist à votre Majesté, épousez-la. Si vous ne la voulez pas épouser, ne soyez plus seul avec elle. *Luarzab* luy fit serment de n'avoir jamais d'autre femme, & sur son serment *Mehrou* la laissa vivre avec le Prince, comme avec son mary. Le mariage ne se fit point pourtant par l'empeschement de la Reine & des Dames du país, qui protesterent de ne faire jamais les soumissions de sujettes à une personne de basse naissance. *Luarzab*, bien-aise apparemment de cette opposition, dit à *Mehrou*, qu'il ne pouvoit épouser sa fille. Les *Georgiens* sont fort vindicatifs.

Je l'ay observé. On conseilla au Roy de prevenir *Mehrou*, & de le faire mourir pour l'empêcher de se vanger. Le Roy y consentit. On resolut de l'enyvrer, & de le tuer ensuite dans le premier festin que feroit sa Majesté. *Mehrou* fut averti du complot au moment qu'il alloit s'exécuter. Il estoit demy yvre, un Page du Roy qui estoit de ses Creatures, luy dit en luy présentant la coupe, & faisant semblant de s'encliner par respect; *Seigneur on va vous tuer*. Il ne se troubla point. Il se leve en rendant la coupe comme pour aller faire de l'eau. Cela se pratique sans indecence en ces pais, où les festins durent des demi-journées. Il court droit à son écurie, prend un bonnet & une casaque de Palfrenier qu'il y trouva, & sans être aperçu de ses gens, met un filet au meilleur cheval de son écurie, saute dessus & s'enfuit. Il conduisit si bien sa fuite, qu'elle ne fut point découverte, & eut un heureux succes. Il s'alla jeter aux pieds d'*Abas le Grand*, qui retournoit à *Ispahan* victorieux de *Chirvan* & de *Chamaky*, pais voisins de la *Georgie* & de la mer *Caspienne*. Il raconta au Roy, comment il avoit servi *Luarzab* & le feu Roy son pere; & comment il l'en vouloit recompenser; savoir en luy ôtant la vie, apres luy avoir debauché sa fille unique sous promesse de mariage. Il dit au Roy, que sa Majesté *Persane* estant le veritable Monarque de la *Georgie*, il luy demandoit justice & la restitution de ses Biens.

Mehrou avoit imaginé un moyen encore plus seur de se vanger de *Luarzab*, c'estoit de donner de l'amour à *Abas* pour la soeur de ce Prince, une des plus belles personnes de *Georgie*, & de qui la beauté a esté celebrée par tous les Poëtes *Persans*. On chante encore aujourd'huy en *Perse* les chansons qui ont rendu sa beauté renommée plus qu'aucune de son tems, lesquelles sont un joli Roman d'elle & d'*Abas*. Son nom de baptesme estoit *Darejan*. La Fiction *Persane* luy donna celui de *Pehry*. *Mehrou* en parloit à toutes occasions à *Abas* avec tout l'artifice capable de l'enflamer. *Abas* l'envoya demander à *Luarzab* par un Ambassadeur, & puis par un autre. Le premier fut renvoyé avec de belles promesses, & le second en luy disant, que la Princesse estoit accordée avec *Taimuras* Roy de *Caket*, qui estoit devenu veuf. *Abas* plus enflammé par les refus, renvoye un troisieme Ambassadeur à *Luarzab*, le chargeant de luy demander sa soeur, avec toute sorte de promesses ou de menaces, & il écrit à même tems à *Taimuras*, de n'épouser point la soeur de *Luarzab*, & de le venir trouver. *Luarzab*, irrité

irrité de ces Instances réitérées & hautaines, outragea l'Am-
bassadeur pour toute reponse, à fin qu'on ne luy en envoyast
plus à ce sujet. C'estoit environ l'an 1610. *Abas* n'estoit pas
en estat d'exécuter ses projets contre la *Georgie*. Il estoit en
guerre avec les Turcs. Il dissimula & chargea un Missionaire
Carme, qu'il envoyoit en Europe, pour y animer les Princes
Chrestiens à la Guerre contre le Turc, de passer par la *Georgie*
& d'exhorter *Taimuras* sur tout à ne se joindre point aux Turcs,
& à ne rien faire en leur faveur contre les Persans. *Taimuras*
trop credule, ou trop craintif, fit ce qu'on vouloit, & il s'en re-
pentit bien-tost; car l'an 1613. *Abas* partit d'*Ispahan* à dessein
de faire la guerre en *Georgie*. Ce Prince, qui entre ses grandes
qualitez avoit extraordinairement celles d'artificieux &
d'homme composé, traittoit cette guerre comme une Intrigue
amoureuse. Il disoit que la soeur de *Luarzab* l'aimoit & le vou-
loit. Qu'elle luy avoit envoyé des lettres, & par sa Confidente.
Il disoit encore qu'elle luy avoit esté promise, & que *Luarzab*
estoit un perfide & un injuste. Cependant il faisoit ses
preparatifs pour autre chose que pour combattre un Rival;
& tout le monde voyoit bien, que ce Prince vouloit reduire
les *Georgiens* sur le pied de ses sujets. Il avoit beaucoup de
Georgiens dans ses troupes. Il donnoit pension à plusieurs
grands Seigneurs en *Georgie*, & *Mehrou* en debauchoit tous les
jours qui s'engageoient à luy. Il avoit deux fils de *Taimuras*
en ostage, & un frere & une soeur de *Luarzab*. Enfin il avoit
même fait rendre Mahometans quelques Princes du sang
Royal de *Georgie*, pour avoir des Gouvernemens, & de grandes
Charges. Il le persuada qu'il viendroit à bout des *Georgiens* en
mettant de la division entr'eux; chose aisée sur tout parmi
des peuples vindicatifs. Il écrivit à *Taimuras*, que *Luarzab* estoit
un ingrat, un rebelle, & un insensé, indigne de reigner, à qui
il avoit resolu d'oster la Couronne: & que s'il vouloit le pren-
dre ou le tuer il luy donneroit le Royaume. Il écrivit la
même chose à *Luarzab* touchant *Taimuras*, & ordonna à mê-
me tems à *Lolla-beg*, General de son armée, qui estoit vers la
Medie, d'entrer en *Georgie* avec trente mille chevaux, & d'y
mettre tout à feu & à sang.

Luarzab & *Taimuras* furent conseillez de s'unir. Ils se vi-
rent & ils vinrent à se communiquer les lettres d'*Abas*. Y trou-
vant tous deux leur perte resoluë, ils se donnerent la foy de
perir ou de se sauver tous deux ensemble: & pour rendre
l'union plus étroite & plus forte, *Luarzab* donna effectivement

sa soeur, l'admirable *Darejan*, à *Taimuras*, qui estoit Veuf, comme je l'ay dit. *Abas* en pensa enrager, quand on luy en donna la nouvelle. Il vouloit égorger de sa main les deux fils de *Taimuras*, & les autres ôtages de *Georgie*. Il juroit de faire tout mourir. Enfin il se reduisit à haster sa marche pour punir plutôt les Rois qui l'avoient offensé.

Taimuras sentant approcher l'armée Persane, voulut se preparer à la deffence. Il découvrit qu'une partie des Grands de son Royaume inclinoient à se rendre. Il envoya sa mere à *Abas*. Cette Princesse s'estoit faite Religieuse, aussi-tost que son malheur l'avoit rendue Veuve. Jay remarqué au discours de la Religion des *Mingreliens*, qui est la même que celle des *Georgiens*; que se faire Religieuse en ce pais là, c'est seulement porter l'habit de Religieuse, sans faire de Voeux, & sans quitter sa demeure accoutumée. *Mariane*, ou *Ketavane*, (car elle estoit appellée de ces deux noms) avoit pris cet habit pour estre plus retirée, & plus libre en sa Devotion. Elle partit avec un grand Train, & de magnifiques Presens. Elle fit tant de diligence, qu'elle trouva *Abas* encore à *Ispahan*. Elle se jetta à ses pieds & demanda pardon pour son fils. Elle fit toutes les soumissions qu'elle crût capables d'appaier le Roy.

Cette Princesse estoit alors assez âgée; cependant il est certain qu'elle estoit encore belle. *Abas* en devint amoureux, ou feignit de le devenir le jour qu'il la vit. Il luy dit de se faire Mahometane, & qu'il l'épouserait. Cette Princesse attachée à la Chasteté, & à sa Religion, encore plus qu'elle ne haïssoit la Cloture des Reines Persanes, refusa le Roy avec une Vertu & une Fermeté inébranlable, & tout-à-fait merveilleuse en une Georgienne. *Abas*, irrité de ce refus, ou le prenant pour pretexte; (car on tient qu'il ne vouloit épouser *Ketavane* que par un dessein de vengeance contre *Taimuras*) envoya la Princesse prisonniere en une maison écartée, & fit faire Eunuques & Mahometans ensuite ses deux petits fils, que *Taimuras* envoyoit en ôtage, comme on a dit. Il partit après pour la *Georgie*. *Ketavane* demeura en prison plusieurs années, & apres fut transférée à *Chiras*, où elle souffrit enfin un cruel martire, l'an 1624. bien du tems apres qu'*Abas* eut conquis toute la *Georgie*. Il écrivit alors à *Iman-Kouli-Can*, Gouverneur de cette ville, de faire *Ketavane* Mahometane, à quelque pris que ce fust, & d'en venir aux derniers tourmens, si les promesses, les menaces & même les coups ne le pouvoient faire. *Iman-Kouli-Can* montra

montra l'ordre à la Princesse, croyant qu'il opéreroit ; mais ce fut sans succès. Les tourmens n'en eurent point non plus sur cette Ame véritablement héroïque & sainte. Elle souffrit le bâton, le fer, & le feu, & mourut sur les charbons ardens, où l'on la tourmentoit ; ayant enduré pour *Jésus Christ* un martyre de huit années, d'autant plus cruel qu'on le changeoit, & qu'on le renouvelloit tous les jours. Son corps fut jeté à la voirie. Les Augustins qui estoient alors à *Chiras* l'enleverent de nuit, l'embaumerent, le mirent dans un Cercueil ; & l'envoyèrent secrettement à *Taimuras* par un de leurs Compagnons.

Pour retourner à la guerre de *Georgie*. *Abas* estant entré en ce pais-là avec son armée ; conduite par *Mehrou*, & grossie de *Georgiens*, dont le nombre augmentoit tous les jours ; l'espérance & les promesses attirant les uns, la crainte ou des desirs de vengeance pouissant les autres. *Luarzab* se resolut de combattre, & esperoit de renfermer les Persans dans les bois, & les y défaire. *Abas* crût luy même d'y estre perdu, & qu'on l'avoit trahi ; car son armée estant avancée environ 25. lieues dans le pais, *Luarzab* separa ses troupes en deux, & ferma le passage par de grands Abatis de bois ; en sorte que l'armée Persanne ne pouvoit ni avancer, ni retourner sur ses pas. *Abas* paroissant consterné, & *Mehrou* craignant qu'il ne luy ostast la vie, comme à un traître, luy dit, Sire, je vous tireray d'icy en trois jours sur ma teste. Il tint parole. Il fit faire un chemin de traversé dans le bois par l'Infanterie ; & laissant le Camp, qui estoit bloqué par les *Georgiens*, il prit seulement la Cavalerie. *Abas* voulut la mener luy même, & ayant passé par les bois, il se jeta sur le Royaume de *Caket*, & y fit de grandes Cruautés : jusque là qu'il fit abattre les arbres qui nourrissoient les vers à soye, afin que le pais qui tire de là sa plus grande commodité fut détruit sans ressource. Quand *Luarzab* entendit ces nouvelles, il se crut perdu. Il s'enfuit en *Mingrelie*. *Abas*, qui savoit bien que sa conquête estoit mal assurée, tant que les Rois de *Georgie* seroient en liberté, écrivit à *Luarzab* en ces mots. Pourquoi fuyez vous, c'est à *Taimuras* que j'en veux, à cet ingrat, ce perfide, ce rebelle. Venez vous rendre à moy. Je vous confirmeray la possession du Royaume de *Georgie* ; mais si vous ne venez pas, je la ruineray entierement, & j'en fairay un desert.

Luarzab en consideration & pour l'amour de son peuple, alla se rendre à *Abas*. Le Roy le reçût en amy, & avec mille bons traitemens, le remit sur le Trône dans toute la Pompe,

& toute la Solemnité possible. C'estoit pour mieux tromper les *Georgiens* & s'en rendre maître sans coup ferir. Il luy fit de beaux Presens, & entr'autres celuy d'une Aigrette de pierres, qu'il luy recommanda de porter toujours, sur tout quand il le viendroit voir. C'est l'enseigne Royale, luy dit-il, Je veux que vous l'ayez toujours à la teste, afin que le monde sache que vous estes Roy. Le jour qu'*Abas* devoit partir de *Tifflis*, il dit à *Luarzab*, Je m'arrestera à six lieues d'icy, & je fairay passer mon armée devant. Ne voulez vous pas m'y accompagner ? C'estoit un piège pour tirer doucement le pauvre Roy *Georgien* de sa ville Capitale. Il alla avec luy ne se deffiant d'aucun mauvais tour. *Abas* commanda à un fameux Filou, qui estoit dans ses Gardes, le plus adroit du monde à ce mestier, de voler l'Aigrette de *Luarzab*. Cela fut fait : & *Luarzab* estant venu voir le Roy, sa Majesté luy dit ; *Luarzab*, où est votre Aigrette ? ne vous ay-je pas recommandé de porter toujours cette Enseigne Royale ? Sire, dit *Luarzab*, on me l'a volée, J'en suis au desespoir. Je l'a fais chercher depuis hier par tout mon monde ; sans la pouvoir trouver. Comment, dit le Roy en colere, dans mon Camp on vole le Roy de Georgie ? Qu'on me fasse venir le Grand Prevost, le Guet, le President du Conseil de justice.. C'estoit là le second artifice avec lequel on se devoit saisir du malheureux *Luarzab* sans coup ferir. On le prit. *Abas* n'osoit le faire mourir, de peur d'exciter une revolte en *Georgie*. Il l'envoya en *Masanderan*, c'est l'*Hircanie*, esperant que le mauvais air du pais le feroit mourir ; mais voyant qu'il y resistoit, & qu'il ne mouroit point, il le fit transférer à *Chiras* ; & enfin il le fit mourir à l'occasion de ce que je vais dire.

Le Grand Duc de *Moscovie* avoit esté long-tems sollicité par les Princes *Georgiens*, partisans de *Luarzab*, d'interceder pour luy auprès d'*Abas*. Il envoya une grande Ambassade uniquement pour ce sujet. Le Roy de Perse, qui avoit un esprit & une activité incroyable, donna ordre au Gouverneur de *Chamaki*, ville sur la mer *Caspienne*, par où les Ambassadeurs de *Moscovie* entrent en *Perse*, de découvrir si cet Ambassadeur ne venoit que pour les affaires de *Luarzab* : & si le *Moscovite* prenoit tant d'interest en cette affaire, qu'il y eut quelque rupture à apprehender. On luy manda, que l'Ambassadeur ne venoit effectivement que pour cela ; que c'estoit un grand Seigneur, & que ces instructions estoient fort pressantes. *Abas*, qui ne vouloit nullement ni donner la liberté au Prince *Georgien*, ni la refuser au Grand Duc de *Moscovie*,

écrivit

écrivit au Gouverneur de *Chiras* de se deffaire de *Luarzab* captif, d'une maniere que sa mort parût un simple accident. Cela fut executé : & la nouvelle en fut apportée à *Abas*, deux jours avant l'arrivée de l'Ambassadeur de *Moscovie*. Le Roy se la fit donner en public, & en fit fort le surpris & le fâché. *Ab mon Dieu*, dit il, *c'est dommage, & comment est-il mort?* Sire, répondit le Courtier, *il estoit allé à la pesche & en jettant le rets, il est tombé dans l'étang & s'est noyé.* Je veux, dit le Roy, qu'on fasse mourir tous les Gardes, pour n'avoir pas eu plus de soin de luy. L'Ambassadeur de *Moscovie* eut audience, & apres le festin, & qu'on l'eut bien fait boire, le Roy le fit approcher de sa personne, & luy dit, *Et bien, Monsieur l'Ambassadeur, que desire le Roy des Russes mon Frere?* L'Ambassadeur se mit à exposer sa commission; mais dès qu'il eut lâché le nom de *Luarzab*; Je crois, repondit le Roy, que vous savez le malheur qui est arrivé à ce pauvre Prince. J'en ay un extreme regret. Plût à Dieu qu'il ne fust pas mort, je ferois de tout mon coeur ce que desire vôtres Maître. Le frere de *Luarzab* fut fait Gouverneur de *Georgie* en sa place, s'estant auparavant fait Mahometan. On l'appelloit d'un titre Persan joint à un titre *Georgien*, *Bagrât-Mirza*, c'est-à-dire, *Prince Royal*. *Abas* laissa aussi une armée en *Georgie* pour s'opposer à *Taimuras*. Ce Prince fit d'abord la guerre avec les petits secours qu'il tiroit des Turcs & des Princes Chrestiens voisins de la mer noire, sur les terres desquels il se retiroit, selon le besoin de ses affaires; mais voyant que cela ne le rétablissoit point, il alla à *Constantinople* & implora le secours du Turc. Il l'obtint. Une grande armée Turque fut envoyée en *Georgie*, qui deffit plusieurs fois les troupes Persanes, & rétablit *Taimuras* en son Royaume de *Caket*. Il n'y demeura pas long-tems; & dès que les Turcs furent retirés, *Abas* retourna en *Georgie*. Il en changea la face. Il y fit bâtir des fortèsses qu'il remplit de Persans naturels. Il en emmena plus de quatre vingt mille familles, dont il mit la plus-part en *Mazenderan*, pais sur la mer Caspienne, & que j'ay dit estre l'*Hircanie*, en *Armenie*, en *Medie* & en la Province de *Perse*; & il transporta en leur place des Persans & des Armeniens. Il méla la douceur à ses severitez pour essayer si elle tiendroit mieux ce peuple en bride. Il fit un accord avec les *Georgiens*, qu'il confirma par serment pour luy & pour ses successeurs; Que leur pais ne seroit point chargé de taxes; Que la Religion n'en seroit point changée; Qu'on n'y abbatroit point d'Eglises, & qu'on n'y bâtiroit point de Mosquées; Que leur Viceroy seroit toujours *Georgien*

de la race de leurs Rois, Mahometan neantmoins dont ion des fils, celuy, qui voudroit changer de Religion, auroit la charge de Gouverneur, & Grand Prevost d'Ispahan, jusqu'à ce qu'il succedast à son Pere.

Abas mourut l'an 1628; & dès que Taimuras fut sa mort, il rentra en Georgie, & fit soulever les Georgiens, qui tuerent leur Vice-roy, & tous les Persans qui pouvoient leur resister. Il se rendit maistre des places fortes, à la reserve de Tifflis; mais il ne les garda gueres. Sefy, successeur d'Abas son grand Pere, envoya l'an 1631 une puissante Armée contre luy, sous le commandement de Rustan-Can, Georgien, fils de Simon-Can, ce Viceroy que les Georgiens venoient de tuer. Il estoit Grand Prevost d'Ispahan à la mort d'Abas, & s'appelloit Cofrou-Mirsa. Le Roy Sefy, qui le connoissoit pour fort vaillant, & qui le jugeoit tres irrité, le fit General de son armée, & Viceroy de Georgie, à la place de son Pere. Il défit les Georgiens en plusieurs rencontres, reprit tout le Carthuel, & une partie du Royaume de Caket, & donna la chasse à Taimuras, qui fut reduit à se cantonner dans les lieux forts du Mont Caucase. Ce Prince, également vaillant & mal-heureux, tint bon dans ces montagnes durant quelques années, plus comme un Fugitif qui combat pour sa vie, que comme un Roy qui deffend sa Couronne; mais ne recevant aucun secours, ni des Turcs ni des Chrestiens, il alla le solliciter en Moscovie, & n'y reussissant pas, il se retira en Imirette, dont sa soeur estoit Reine, à dessein d'y finir sa vie; ne voyant plus de jour à rentrer jamais dans le domaine de ses Ancestres. Chanavas-Can le prit là prisonnier, lors qu'il conquist ce petit Royaume d'Imirette, & qu'il y établit son fils Roy, comme je l'ay raconté. La passion que Taimuras a toujors eue d'estre enterré en son païs, l'empêcha de se retirer en Turquie, ce qu'il pouvoit faire facilement; outre qu'il consideroit, qu'étant si vieux, les Turcs le traiteroient encore moins bien que les Persans. Chanavas-Can, l'ayant ammené à Tifflis, écrivit au Roy, que le fameux Taimuras-Can estoit en ses mains. Le Roy luy fit reponse de l'envoyer à la cour. Il estoit fort âgé. La Fatigue & ses Ennuis le firent tomber malade. Le Roy le logea en un de ses palais avec beaucoup de magnificence, & le fit traiter par ses Medecins avec grand soin. Il mourut l'an 1659. Son corps fut porté en Georgie, & y fut enterré avec toute la pompe du païs.

Rustan-Can ayant ainsi reconquis la Georgie, bâtit la forteresse de Gory, comme l'on a dit. Il rétablit la paix & l'ordre

par.

par-tout, & gouverna avec beaucoup de Douceur & beaucoup de Justice. Il épousa la sœur de *Levan-Dadian*, Prince de *Mingrelie*, quoy qu'elle fust Chrestienne, & qu'elle fût mariée. Son mary estoit Prince de *Guriel*. *Levan* courroucé de ce qu'il avoit conspiré contre luy, luy osta la Principauté, le fit aveugler, & luy prit sa femme qu'il maria à *Rustan-Can*, sans que les Ecclesiastiques de *Mingrelie* & de *Georgie* s'efforçassent d'empescher cette monstrueuse union, si j'ose parler ainsi. Cette Princesse s'appelle *Marie*. Nous en avons parlé dans le recit des dernieres Revolutions d'*Imirette*. Elle est aujourd'huy femme de *Chanavas-Can*, Gouverneur de *Georgie*.

Rustan-Can mourut l'an 1640. Son corps fut porté à *Com* où il est enterré. *Chanavas-Can*, parent de *Taimuras* estoit alors Gouverneur & Grand Prevost d'*Ispahan*. *Rustan-Can* n'ayant point d'enfans l'adopta, & l'envoya à la Cour, suppliant le Roy de le considerer comme son fils, & de ratifier l'adoption. S. M. agreea le choix. Elle fit circoncire ce jeune Prince, & luy donna le Gouvernement de la ville. Cest luy qui est presentement Viceroy de *Georgie*. Il est agé de plus de quatre-vingts ans & ne laissé pas d'estre encore fort vigoureux.

Dés que *Rustan-Can* fut mort, la Princesse *Marie* sa femme apprit, que sur des relations trop avantageuses de sa Beauté, qu'on avoit faites au Roy de *Perse*, S. M. avoit commandé qu'on la luy envoyast. On luy conseilloit de s'enfuir en *Mingrelie*, ou de se cacher. Elle prit une voye contraire; car estant bien assurée, qu'il n'y avoit point de lieu dans l'Empire de *Perse*, où le Roy ne la découvrit, elle alla s'enfermer trois jours durant dans la forteresse de *Tifflis*; ce qui estoit proprement se livrer à la mercy de celuy qui la vouloit avoir. Elle se fit voir tout ce tems là aux femmes du Commandant; & l'ayant mandé ensuite à son appartement, elle luy fit dire, que sur la foy de ses femmes qui l'avoient veue, il pouvoit ecrire au Roy qu'elle n'estoit pas d'une beauté à se faire désirer, qu'elle estoit âgée, & même un peu contre-faite. Qu'elle conjuroit sa Majesté de luy laisser achever ses jours dans son pais. En même tems elle envoya au Roy un Present de beaucoup d'or & d'argent, & de quatre jeunes Damoiselles d'une extraordinaire Beauté. Dés que le Present fut envoyé, cette Princesse ne voulut plus voir personne. Elle se jeta dans la devotion faisant de grandes aumônes aux pauvres, afin qu'ils priaissent Dieu pour elle. Au bout de trois mois il vint un ordre

du Roy à *Chanavas-Can* de l'épouser. Ce Prince reçût l'ordre avec joye, par-ce que *Marie* est fort riche, & il l'épousa, quoy qu'il eut déjà une autre femme. Il a toujours une extrême consideration pour elle, à cause de ses grands biens. Son premier mari Prince de *Guriel* vit encore; mais il est fort vieux & fort cassé. Il est en *Georgie*. La Princesse luy a donné une de ses Demoiselles pour le consoler de l'avoir perdue, & le fait entretenir, à la verité assez miserablement. Elle temoigne pourtant d'avoir encore de la tendresse pour luy: car il y a quelques années, qu'estant sur les frontieres d'*Imirette*, elle le manda & le retint huit jours. *Chanavas-Can* en temoignant de la jalousie, la Princesse se mit à l'en railler. Elle luy dit, qu'il avoit bonne grace d'estre jaloux d'un pauvre vieillard, aveugle, dénué, miserable & tout aussi impuissant qu'il l'estoit luy même.

La plus-part des Seigneurs *Georgiens* sont exterieurement dans la Religion Mahometane. Les uns ont embrassé cette créance pour obtenir des emplois à la Cour, & des pensions de l'Etat. Les autres pour avoir l'honneur de marier leurs filles au Roy, ou seulement de les faire entrer au service de ses femmes. Il y a de cette lasche Noblesse qui mene elle même ses plus belles filles au Roy. La recompense qu'on leur donne est une Pension ou un employ. La Religion Mahometane est toujours préalablement embrassée. La pension est selon la qualité des personnes; mais d'ordinaire ce n'est pas plus de deux mille écus. Il venoit d'arriver à ce sujet, lors que j'estois à *Tifflis*, une aventure fort pitoyable: Un Seigneur *Georgien* avoit fait savoir au Roy, qu'il avoit une nièce d'une extraordinaire beauté. S. M. commanda aussitost qu'on la luy amenast. Ce méchant homme se chargea luy même d'intimer l'ordre & de l'exécuter. Il vint chez sa sœur qui estoit veuve, & luy dit que le Roy de Perse vouloit épouser sa fille, & qu'il falloit qu'elle la disposast à celà. La mere ayant fait savoir cette violence à la pauvre Demoiselle, elle pensa se desesperer. Elle aimoit un jeune Seigneur qui demouroit en son voisinage, & en estoit extremement aimée. La mere le savoit bien. Elles prirent resolution de luy faire part de leur malheur. On le luy envoya dire par un domestique. Le Cavalier arriva à minuit. Il trouva la mere & la fille enfermées, qui déploroient à larmes communes & avec une vive douleur la dureté de leur sort. Il se jeta à leurs pieds, & leur dit que pour luy il ne craignoit rien tant que

que de perdre sa Maistresse, & que tout le courroux du Roy de Perse ne luy estoit rien au prix de cet accablement. Qu'au reste il n'y avoit qu'une voye de se tirer d'affaire, qui estoit de se marier ensemble à l'heure même, & que le lendemain on declareroit au perfide Parent, que la Dame qu'on demandoit n'estoit plus fille. Le parti fut accepté, & la mere s'estant retirée, l'Amant essuia les yeux de sa maistresse, & fit le mariage en un instant. L'oncle découvrit l'intrigue. On la fit savoir au Roy. S. M. en fut courroucée, & donna des ordres exprés d'envoyer à la Cour la mere, la fille, & le mary. Ces personnes s'estoient cachées. Elles furent çà & là durant quelques mois. Enfin voyant qu'on les seroit de pres, & qu'elles ne pouvoient plus échaper, elles se sauverent à *Acalziké*, dont le *Pacha* les prit en sa protection.

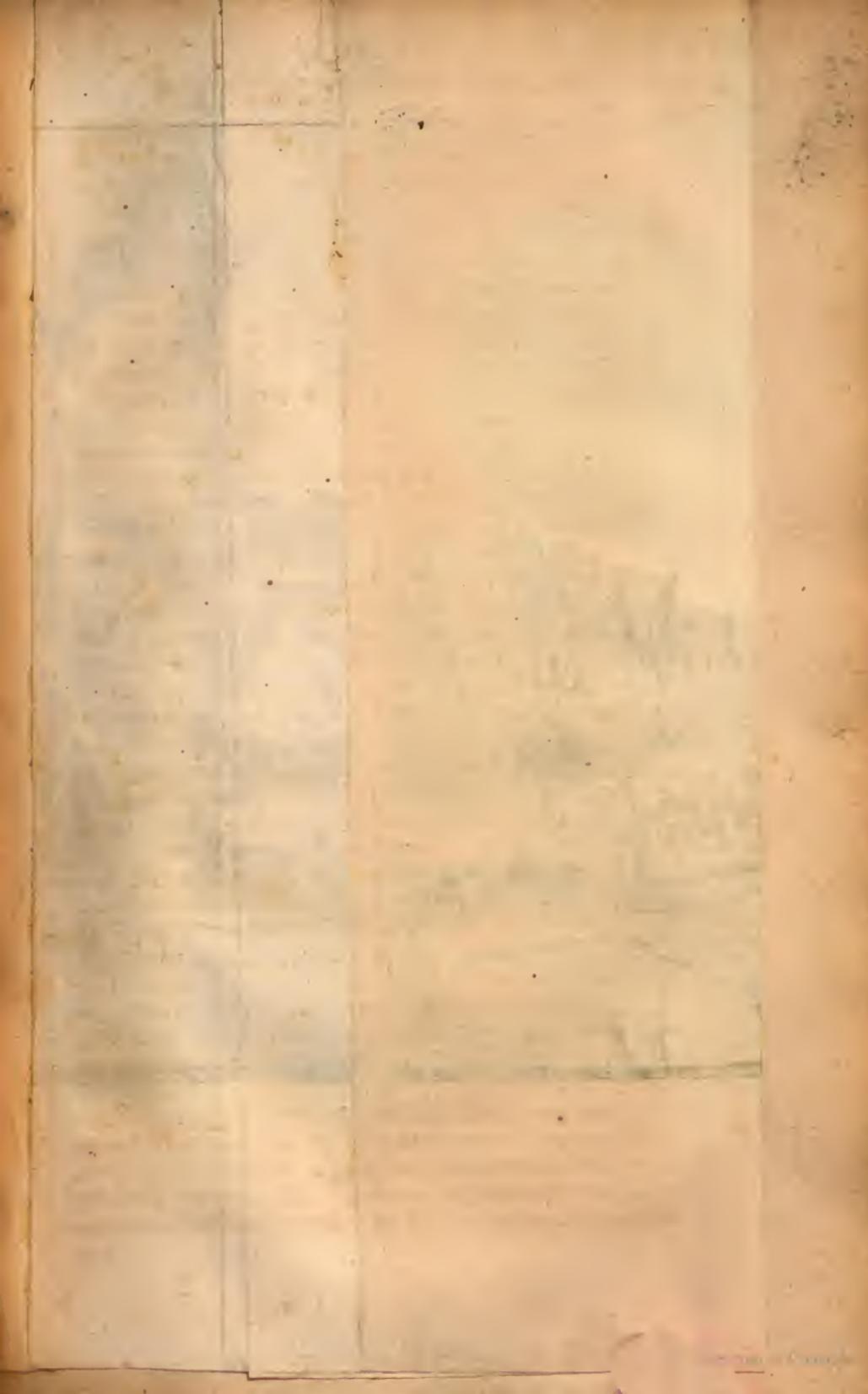
La crainte qu'on a en *Georgie* de semblables accidens, oblige ceux qui ont de belles filles à les marier le plûst qu'ils peuvent, & en leur enfance même. Les pauvres gens sur tout marient les leurs de bonne heure, & quelque fois dès le berceau. C'est à fin que les Seigneurs dont ils sont sujets, ne les enlèvent pas pour les vendre, ou pour en faire des Concubines. Il est certain qu'ils ont grande retenue pour les personnes mariées, encore que ce ne soit que des enfans, & qu'ils ne se portent pas aisément à les arracher de leurs maisons.

Le Royaume de *Caket* obeit à present au Roy de Perse, comme l'on a dit. *Chanavas-Can* en acheva la conqueste. *Archile* son fils en est Vice-Roy, s'estant fait Mahometan pour le devenir. Nous avons parlé de luy, & de l'amour qu'il avoit pour *Sistan-Darejan* femme du Roy d'*Imirette*, en racontant les dernieres revolutions de ce petit Royaume. *Sistan-Darejan* estoit demeurée prisonnier à *Acalziké*. Les *Pachas* l'y traittoient avec beaucoup de respect. *Archile* avoit toujours pensé à elle, depuis qu'il l'avoit perdue de vûe. Son Pere opera tant par ses Presens, & par ses Intrigues au pres du *Pacha*, qu'il la relâcha l'an 1660. Elle fut amenée en triomphe à *Tiflis*. *Archile* l'épousa aussi-tost, & acquit par ce mariage le droit au Royaume de *Caket*, dont il estoit déjà Vice-Roy defait; car cette Princesse est fille de *Taimuras-Can*, & sœur d'*Heracle*, le seul fils que ce Prince infortuné a laissé capable de luy succeder, tous les autres ayant esté rendus aveugles. Cet *Heracle* s'est retiré en *Moscovie* avec sa Mere. On dit que le Grand Duc leur entretient un train sortable à leur qualité.

Il y a une aventure de cet *Archile* Vice-Roy de *Caket* digne de curiosité. Il avoit esté fiancé durant sa jeunesse à une fille des premières maisons de *Georgie*. La Damaïsselle s'attendoit fort d'estre sa femme, estant une chose inouïe en ce pais là de rompre un Contrat de mariage. Lors qu'elle fut qu'il épousoit *Sistan-Darejan*, elle luy envoya demander satisfaction, *dumeurtre* qu'il commettoit sur son honneur ; C'est ainsi qu'on appelle en *Georgie* l'affront qu'on fait à une accordée, de la laisser pour se marier à une autre. Elle pretendit d'en tirer raison par la Justice; mais cette voye n'ayant pû réussir, à cause de l'autorité & du rang de sa partie, elle vint à la teste de quatre cens hommes presenter le combat à son infidelle. Il le refusa, & luy fit dire qu'il ne se vouloit point battre contre une fille; qu'au reste elle ne fist pas de bruit d'avantage, autrement qu'il publieroit les faveurs que *Sizi* (c'est un jeune Seigneur de la Cour) s'estoit vanté d'avoir reçues d'elle. La Damaïsselle, outrée d'avantage qu'on ajoutast au mepris la calomnie, tourna ses ressentimens contre *Sizi*. Elle l'appella en duel, & n'ayant pû l'y attirer, elle luy dressa une ambuscade, où elle le mit en fuite, le poursuivit, & luy tua plus de vingt hommes. Elle avoit un frere. Il prit la querelle contre *Sizi*. Le Prince & toute la Cour firent mille efforts pour les ajuster, mais cela ne s'estant pû faire, on leur permit de vuider leur different par les armes. C'est une coutume en *Georgie*, que quand la Justice ne sauroit éclaircir une querelle entre des Gentilshommes, ni l'ajuster, on leur permet de se battre en champ clos. Les parties se confessent & communient & ainsi preparez à la mort entrent dans la lice. On appelle cela *aller au tribunal de Dieu*, & les *Georgiens* soutiennent, que cette voye de remettre directement à Dieu la punition d'un crime est tres bonne & tres équitable; quand la Justice humaine ne peut connoistre si l'accusé est coupable, ou si l'Accusateur la charge faussement. *Sizi* & sa Partie arrivez au rendez-vous, une troupe de soldats les separerent, comme ils mettoient les armes à la main : & la Damaïsselle estant morte peu apres de honte & de douleur, l'autorité du Prince obligea son Frere à s'ajuster avec *Archile*, & avec *Sizi*.

Avant que de passer au recit de ce qui m'est arrivé à *Tifflis*, il en faut faire la description, quoy que la figure qui est à costé puisse suffire à en donner une idée assez distincte.

Cette ville est une des plus belles de Perse, encore qu'elle ne soit pas fort grande. Elle est située au bas d'une montagne dont



1713

1713

+

dont le fleuve *Kur* lave le pied du côté d'Orient. Ce fleuve, qui est le *Cyre*, ou un bras du *Cyre*, a sa source dans les montagnes de *Georgie*, & se joint à l'*Araxe*. La plus-part des maisons bâties du côté du fleuve sont sur la roche vive. La ville est entourée de belles & fortes murailles, excepté du côté du fleuve. Elle s'étend en longueur du Midi au Septentrion, ayant une grande forteresse du côté du Midi, située sur le penchant de la montagne, dans laquelle il n'y a que des *Persans* naturels, soit pour soldats, soit pour habitans. La place d'armes qui est au-devant, sert aussi de place publique & de marché. Cette forteresse est un lieu d'asile. Tous les criminels, & les gens chargez de dettes, y sont en seureté. Le Prince de *Georgie* est obligé de passer au milieu, lors qu'il va, selon la coutume recevoir hors des portes de la ville les lettres & les presens du Roy; parce que quand on vient de *Perse* à *Tifflis* l'on n'y sauroit entrer que par la Forteresse : mais l'on peut bien assurer, que le Prince n'y passe jamais sans craindre qu'on ne l'arreste, & que le Gouverneur n'ait un ordre secret de se saisir de sa personne. Les *Persans* ont fort judicieusement établi la coutume parmi les Vice-Rois de *Georgie*, & les autres Gouverneurs des provinces de leur Empire, d'aller ainsi recevoir hors de la ville tout ce que le Roy leur envoie; parce que c'est un moyen facile de se saisir de leurs personnes sans peine & sans risque. *Tifflis* a plusieurs Eglises. L'on en conte jusqu'à quatorze. C'est beaucoup en un pais où il y a tres-peu de devotion. Six sont tenues & sont servies par les *Georgiens*. Les autres appartiennent aux *Armeniens*. La Cathedrale, qui s'appelle *Sion*, est située sur le bord du fleuve, & toute construite de belles pierres de taille. C'est un ancien bâtiment fort entier, semblable à toutes les anciennes Eglises qu'on voit en Orient, qui sont composées de quatre nefs, & dont le milieu est un grand dome soutenu de quatre grosses pilastres, & couvert d'un clocher. Le grand autel est au milieu de la nef opposée à l'*Orient*. Le dedans de l'Eglise est rempli de plates peintures à la Greque faites depuis peu, & par de si mauvais peintres, qu'on a toutes les peines du monde à reconnoître ce qu'ils ont voulu représenter. L'Evêché joint l'Eglise. Le *Tibile* y demeure. On appelle toujours de ce nom les Evêques de *Tifflis*. Apres la Cathedrale, les principales Eglises de *Georgie* sont *Tetrachen*, c'est-à-dire, ouvrage blanc, qui a esté bâti par la Princesse *Marie*, & *Anguescat*, c'est-à-dire, l'image d'*Abagare*. Les *Georgiens* appellent *Abagare*

Anges, & tiennent que le pourtrait miraculeux, que la tradition assure qu'il reçut de *Jesus Christ*, a esté long-tems en cette Eglise. On l'appelle aussi l'Eglise du *Catholicos*, parée que le palais de ce Prelat y joint, & qu'il ne va presque jamais ailleurs faire ses prieres ni officier. Cette Eglise est située sur le bord du fleuve & en parallele avec l'Evelché. Les *Georgiens* avoient encore une belle Eglise au bout de la ville du coté Meridional. Le Prince la prit il y a quelques années pour en faire un magasin de poudres. A la verité elle ne servoit plus ; car long-tems avant la foudre en avoit abatu une partie. Le Prince la fit refaire de nouveau, & ce magasin porte toujours son ancien nom d'Eglise de *Metek*, c'est-à-dire, *de la rupture*. On luy donna ce nom, à cause qu'un Roy de *Georgie* la fonda pour penitence, d'avoir sans sujet rompu la paix avec un Prince de ses voisins.

Les principales Eglises des *Armeniens* sont *Pacha-vand*, c'est-à-dire, *le monastere du Pacha*. L'Evêque *Armenien* de *Tifflis* demeure dans ce Monastere. On le nomme ainsi à ce que racontent les *Armeniens*, par-ce qu'un Pacha fugitif de *Turquie*, qui se fit Chrestien en cette ville le fit bâtir. *Sourph-nichan*, c'est-à-dire proprement, *Signe rouge*, & dans l'usage sainte croix. *Betkem*, ou *Bethlehem*, *Norachen*, ou *l'ouvrage neuf*, & *Mognay*. *Mognay* est le nom d'un village d'*Armeniens* proche d'*Iri-van*, où l'on a gardé long tems un Crane qu'on assuroit estre de *St. George*. Or par-ce qu'on a transporté une partie de ce Crane en cette Eglise, on luy a donné le nom du lieu d'où on l'a tiré.

Il n'y a point de Mosquée à *Tifflis*, quoy que cette ville appartienne à un Empire Mahometan, & qu'elle soit gouvernée avec toute la Province par un Prince qui l'est aussi. Les *Persans* ont fait ce qu'ils ont pû pour y en bâtir ; mais ils n'en ont sù venir à bout. Le peuple se soulevoit aussi-tost & à main armée abattoit l'ouvrage & maltraitoit les ouvriers. Les Princes de *Georgie* estoient au fond bien-aises des seditions du peuple, quoy qu'ils temoignassent fort le contraire ; par-ce que n'ayant abjuré la Religion Chrestienne, que de bouche, & pour avoir une Vice-Roiauté, ils ne peuvent qu'à contre coeur donner les mains à l'établissement du Mahumetisme. Les *Georgiens* sont mutins, legers, & vaillans, comme l'on a dit. Ils conservent un reste de liberté. Ils sont proches des *Turs*. Tout cela empêche les *Persans* d'en venir aux extrémitez, & conserve à la ville de *Tifflis* & à toute la *Georgie* une heureuse liberté de garder presque toutes les marques exterieures de sa Religion. Tous les clochers

clochers des *Eglises* ont des Croix à leurs pointes, & plusieurs cloches que l'on sonne. Tous les jours on vend la viatide de cochon en public & à découvert, comme les autres viandes, & le vin au coin des rues. Il faut que les *Persans* ayent le chagrin de voir tout cela. Mais ils ne sauroient encore y remédier.

Ils ont construit depuis quelques années une petite Mosquée dans la Forteresse, joignant le mur qui la separe de la grand'place de *Tiflis*. Ils la bâtirent en cet endroit pour accoutumer le peuple à la vûe des Mosquées & des Prêtres, qui du haut de l'édifice appellent à la priere. Les *Georgiens* ne purent empêcher la construction de la Mosquée, parce qu'ils n'osoient entrer les armes à la main dans la forteresse, où l'on faisoit bonne garde; mais dès que le Prêtre monta dessus pour faire la confession de foy, & la Convocation accoutumée, le peuple s'amassa sur la place, & jeta tant de pierres sur la Mosquée, que le Prêtre fut contraint d'en descendre bien viste, & depuis cette mutinerie on n'y en a plus fait remonter.

Il y a de beaux bâtimens publics à *Tiflis*. Les *Bazards*, ce sont les lieux de marché, sont grands, bâtis de pierres, & bien entretenus. Les *Caravanserais*, qui sont les demeures des étrangers sont de même. Il y a peu de bains dans la ville, par-ce que chacun va aux bains d'eau chaude qui sont dans la forteresse. L'eau de ces bains est minérale sulphurée & tres chaude. Les gens qui s'en servent pour des incommoditez & des maladies, ne sont pas en moindre nombre que ceux qui y vont pour la netteté du corps. Les magasins sont encore bien bâtis & bien entretenus. Ils sont situez sur une Butte proche de la grande place.

Le palais du Prince fait aussi sans contredit un des plus beaux ornemens de *Tiflis*. Il a de grands Salons qui donnent sur le fleuve, & sur les jardins du Palais, qui sont fort grands. Il y a des Volieres remplies de grand nombre d'oiseaux de différentes especes, un grand Cheny, & la plus belle Fauconerie que l'on puisse voir. Au-devant de ce palais il y a une place carrée, où il peut tenir ptes de mille chevaux. Elle est entourée de boutiques & aboutit à un long *Bazar* vis-à-vis la porte du palais. C'est une belle perspective, que la place & la façade du palais vûe du haut de ce bazar. Le Vice-Roy de *Caket* a un palais au bout de la ville, qui merite bien aussi d'estre vû & considéré.

Les dehors de *Tiflis* sont ornez de plusieurs maisons de plaisance, & de plusieurs beaux jardins. Le plus grand est celuy du Prince, il a peu d'arbres fruitiers; mais il est rempli de ceux qui servent à l'embellissement des jardins, & a y conserver l'ombre & la fraicheur.

Il y a une habitation de Missionnaires Capucins à *Tiflis*, comme je l'ay dit. Le Prefet des Missions que cet ordre a en *Georgie*, & de celles qu'elle espere d'y avoir, & dans les pais circonvoisins, y fait sa residence. Il y a treize ans qu'on les envoya de *Rome*. Le nom de Medecins qu'ils se firent donner, & que tout le monde leur donne, les fit bien recevoir par tout où ils desirerent de s'établir; car la Medecine & sur tout la Chimique est fort estimée & tres peu connue dans tout l'Orient. Ils s'établirent premierement à *Tiflis*, & apres à *Gory*. *Chanavas-Can* leur donna une maison en chacune de ces deux villes avec la liberté d'y faire publiquement l'Exercice de leur Religion. Ils apporterent à ce Prince des lettres du Pape, & de la Congregation de *propaganda fide*, & luy firent en leur propre nom de beaux presens, & à la Princesse, au *Catholicos* & aux principaux de la Cour, qu'ils continuent depuis de faire de deux ans en deux ans. Celuy d'entr'eux qui fait mieux la Medecine est aupres de la personne du Prince pour entretenir sa protection, qui est leur unique appuy contre les persecutions du Clergé *Georgien* & *Armenien*. On tâche de tems en tems de chasser ces Missionnaires, selon qu'on entrevoit les efforts qu'ils font d'attirer des gens à leur Religion; mais comme il n'y a point de Medecins & de Chirurgiens en *Georgie*, ils se rendent necessaires par la pratique de la Medecine & de la Chirurgie, que quelques-uns d'eux entendent fort bien, & exercent avec grand succez. Ils ont permission du Pape de se faire payer de leurs cures, & ils s'en servent utilement, la Medecine les faisant subsister. On les paye ordinairement en vin, en farine, en bétail, en jeunes esclaves. Quelque-fois on leur donne aussi des chevaux. Ils font vendre ce qui n'est pas necessaire à leur entretien, ou ce qui leur seroit inutile. Sans ce grand secours qu'ils tirent de la Medecine, ils auroient peine à s'entretenir de la pension annuelle, que leur donne la Congregation qui n'est que de 18. écus Romains pour chaque Missionnaire, qui sont soixante & douze livres de monnoye de France. Outre la permission dont on vient de parler, ces Missionnaires en ont plusieurs autres dans le spirituel & dans le temporel; comme, de dire la

Messe

Messe sans personne pour la servir, de la dire en toutes sortes de lieux, & en toutes sortes d'habits, d'absoudre de tous pechez, de se déguiser, d'entretenir chevaux & valets, d'avoir des esclaves, d'acheter & de vendre, de donner & de prendre à interest. En un mot, ils ont des Permissions si amples & si étendues, qu'ils prétendent pouvoir faire, & qu'ils font en effet, tout ce qui est permis aux Ecclesiastiques les plus privilegiez. Ces Missionnaires ne sont pas neantmoins avec tous ces artifices & ce relâchement, des progrès sensibles sur l'esprit des Georgiens; car outre que ce peuple est fort ignorant, & peu occupé du soin de s'instruire, il est si entêté que le jeûsme de la maniere qu'il l'observe est l'essentiel de la Religion Chrestienne, qu'ils ne croient pas que les Capucins soient Chrestiens, par-ce qu'ils ont appris qu'en Europe ils ne jûnent pas comme eux. Cet incroyable entêtement oblige les Missionnaires à jûner à la Georgienne & à s'abstenir des animaux, dont les Georgiens ont horreur, comme sont le Lievre, la Tortue & d'autres. Ils jûnent le mercredi & le vendredi, se réglant sur le vieux Calandrier, & l'on peut dire qu'à l'extérieur ils sont Chrestiens Georgiens. Il vint d'abord beaucoup de peuples à leur Eglise de *Tifflis*, attirés par la nouveauté du service, & d'une petite musique de quatre ou cinq voix, mêlées avec un luth & une épinette; à présent il n'y vient plus que cinq ou six pauvres gens à qui ces Missionnaires font gagner quelque chose. Ils ont dressé une école; mais il n'y a pas plus de sept ou huit petits garçons de pauvres gens qui y viennent, & moins pour être instruits que pour être nourris, comme ces bons Peres le confessoient eux mêmes. Ils m'ont dit souvent, qu'ils n'entretenoient pas leurs Missions par aucun fruit considerable qu'elles fissent, mais pour l'honneur de l'Eglise Romaine, qui ne seroit pas, disoient-ils, l'Eglise Catholique si elle n'avoit des Ministres en toutes les parties du monde habité. Au reste ces Missionnaires n'ont plus dans toute la Georgie que les deux maisons dont j'ay parlé. Les guerres d'*Imirette* & de *Guriel*, & les miseres de ces pais leur ont fait quitter divers établissemens qu'ils y avoient. Leur dessein estoit lors que je partis de *Tifflis*, d'aller au mois de Juin à *Caket* & en divers autres lieux du mont *Caucase*. Leur Mission estoit forte alors de douze personnes, neuf Prêtres, & trois freres Laics.

La ville de *Tifflis* est fort peuplée. On y voit autant de sortes d'étrangers qu'en lieu du monde. Il s'y fait beaucoup de commerce, & la Cour est nombreuse & magnifique, digne

de la Capitale d'une Province, y ayant toujours beaucoup de Seigneurs de marque. Quant au nom de cette ville, je n'en ay peu sçavoir l'étimologie. Ce sont les Persans, dit on, qui le luy ont donné. Il est certain, que les Georgiens ne l'appellent point *Tifflis*, mais *Cala*, c'est-à-dire, la ville ou la forteresse; car ils donnent ce nom à toutes sortes de grandes habitations ceintes de murailles. Je croy que par-ce qu'ils n'ont point d'autre ville murée en tout leur pays, ils ne luy ont pas voulu donner d'autre nom que *Cala*. Quelques Geographes l'appellent *Tebilé-Cala*, c'est-à-dire, la ville chaude, à cause des bains d'eau chaude qu'il y a, ou par-ce que l'air n'y est pas si froid ni si rude que dans tout le reste de la Georgie. Je n'ay pû sçavoir non plus le tems de la foundation de la ville, ni ses principales Revolutions. Je ne crois pas qu'elle ait huit cens ans d'ancienneté. Elle a esté deux fois au pouvoir des Turcs. La premiere sous le règne d'*Ismael* second Roy de Perse, & l'autre sous le règne suivant, *Soliman* s'en estant rendu maistre presque en même tems qu'il prit *Tauris*. Les tables de Perse mettent sa Longitude à 83 degrez & sa latitude à 43. 5. On la surnomme *Dar el Melec*, c'est-à-dire, ville royale, par-ce qu'elle est la Capitale d'un Royaume.

Le 10. le Prefet des Capucins donna nouvelle de mon arrivée au Vice-Roy. Je l'avois supplié de le faire dans la vûe, qu'ayant des gens & du baggage, & estant logé chez les Capucins, mon arrivée ne pourroit estre cachée à ce Prince, qui fait jusqu'aux moindres choses qui se passent dans *Tifflis*, non plus que les aventures que j'avois eûes en *Mingrelie*, que beaucoup de gens racontotent. J'estois bien-aise d'ailleurs de le voir & de luy presenter les passe-ports du Roy de Perse, adressez à tous les Gouverneurs des Provinces, dans lesquels j'estois fortement recommandé. Je ne doutois point que le Prince à la vûe de ces ordres ne me fist fort bon accueil, & ne me donnast l'escorte, dont j'aurois besoin, pour la continuation de mon voyage. *Chanavas-Can* ayant appris qui j'estois, & que le feu Roy m'avoit envoyé en *Europe* pour son service, il ordonna au Prefet de me dire de sa part, Que j'estois le bien-venu, qu'il avoit de la joye de mon arrivée, & que je luy ferois plaisir de l'aller voir le plutôt que je pourrois. Je n'estois ni en estat ni en resolution de le faire si tost. Je voulois attendre que je fusse prest à partir, pour n'estre pas obligé d'aller tous les jours à la Cour. Je priay le Pere *Raphael* de *Parne*, qui est son Medecin, de luy dire, que j'avois reçu avec
beaucoup

beaucoup de joye l'honneur qu'il me faisoit, & que je ne manquerois point de luy aller faire la reverence, dès que je serois équipé; mais que je manquois si fort de tout, que je ne pouvois sortir de dix jours. Je ne say si le Pere *Raphael* ne rapporta pas bien cela au Prince, ou si le Prince n'en crut rien, tant-y-a que le 12. au matin, il m'envoya dire par un Gentilhomme; Qu'entrant dans une semaine de réjouissance, durant la quelle il faisoit tous les jours festin à sa Cour, il desiroit que j'y vinsse. Je fus surpris & fâché du message. Je suppliy le Prefet & le pere *Raphael* de faire entendre au Prince, que je ne pouvois encore sortir, & de luy faire agréer que j'attendisse au Dimanche suivant, à recevoir l'honneur qu'il me vouloit faire. Les Capucins me promirent de le faire, & n'en firent rien. Ils allerent au Palais, & revinrent un moment après me dire, que le Prince avoit une extreme impatience de sçavoir des nouvelles de l'Europe. La verité est, que c'estoit eux qui en avoient une extrême de me produire. Ils vouloient montrer l'homme du Roy de Perse qu'ils disoient estre de leur nation, afin qu'on les considerast d'avantage. Ils me supplierent mon Camerade & moy de mettre les plus beaux habits, & d'augmenter à leur consideration le Present que nous voulions faire au Prince. Je les contentay en cela, & en tout ce que je pus, estant bien-aisé de reconnoistre les services si considerables que j'en avois reçûs.

Il estoit prest de midy, quand nous allâmes au Palais. Le Prefet & le Pere *Raphael* nous accompagnerent. On attendoit apres nous pour servir. Le Prince estoit dans une Sale de 110 pieds de long sur 40 de large, batie au bord du fleuve & toute ouverte de ce côté-là. Le plat-fond, travaillé à la *Mosaique*, estoit posé sur quantité de pilliers peints & dorés de 35 à 40 pieds de hauteur. Toute la Sale estoit couverte de beaux tapis. Le Prince & les Principaux estoient assis proche de trois petites cheminées, qui avec plusieurs brasiers echauffoient si bien la sale, qu'on n'y sentoit point de froid. *Chanavas-Can* se fait saluer la première fois, lors qu'on l'approche, comme fait le Roy de Perse. On se met à genoux à deux ou trois pas de sa personne, & on baisse la teste jusqu'en terre trois fois de suite. Les *Europeans* ont toujours fait difficulté de saluer de cette maniere les Princes Orientaux. En effet estant impossible qu'on se prosterne plus humblement, il vaut mieux ne se prosterner ainsi que devant Dieu. On les dispense par fois de ce salut, en disant qu'ils sont d'un autre monde, & ne savent
pas

pas la civilité du païs. Je saluay le Prince en m'inclinant trois fois, mais sans me mettre à genoux. Deux Gentilshommes servans me menerent apres prendre place. Je ne voulois point m'asseoir au dessus des Capucins, quoy que les Gentilshommes me pressassent de le faire, & le Maître-d'hôtel, qui estoit debout au milieu de la sale. J'estois bien-aise de leur faire honneur, afin qu'on leur en fist. Le Prefet qui en estoit ravi voulut que je me misse au dessus de son Compagnon.

Pendant que je faisois la reverence, un Gentilhomme qui avoit pris à la porte de la sale les lettres parentes du Roy de Perse, que je tenois en la main, & le Present que j'avois apporté pour le Prince, & les avoit rengez dans un grand bassin d'argent, mit ce bassin à ses pieds. Il prit la Patente, l'ouvrit, la porta à la bouche & au front, en se levant de son siège, puis la donna à son premier Ministre pour luy en dire le contenu. Apres il regarda le Present avec beaucoup de curiosité & de plaisir. Il consistoit en diverses pieces, savoir.

Une grande Montre à mouvement de lune dans une bôte d'argent cizelé & doré.

Un Miroir de Cristal de roche, monté en argent.

Une Boète d'or émaillé à mettre des pilules d'opium; La plus-part des Persans prennent de ces pilules plusieurs fois le jour.

Un Etuy de Chirurgien garni de toutes pieces d'un ouvrage tout a fait delicat & beau.

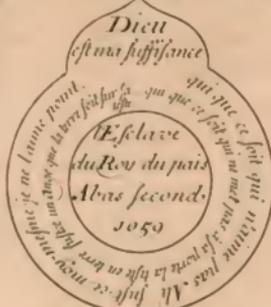
Des Couteaux à manches fort curieux & bien travaillez.

Le premier Ministre après avoir lû la Patente, fit tout bas raport au Prince de ce qu'elle contenoit. Je sus depuis que le Prince & ses fils avoient dit, qu'ils n'en avoient pas vû de plus expresse ni de plus honorable, & qu'ils l'avoient fort considerée. Tous les Grands en admirerent le caractere doré, & les Moresques dont les marges qui sont fort grandes, sont embellies. Le Prince la fit copier. En voicy la traduction mot à mot.



CELUI QUI EST C'EST DIEU à qui appartient la louange & la gloire.
 [La Royauté est donnée de] **DIEU**. Dieu est élevé par dessus tout.
 Au nom de Dieu clement & misericordieux. [Prophétique]

[O Mahamed O Ali]
 [Le jugement appartient à] **DIEU**
 [Le secours vient de] **DIEU**.



Ahas second Roy victorieux seigneur du monde, Prince tres vaillant descent du de Cheick Siplu de Meussa de Hasein.

Ali	Hasein	Hasein	Ali
Mahamed	Iaser	Meusa	Ali
Mahamed	Ali	Hasein	Mahamed

Commande absolument.

Les Seigneurs des Seigneurs qui ont une présence de Lyon, & une mine de Destin. Les Princes qui ont une taille de Tahem ten-ten, qui paroissent estre du tems d'Arleccon. Les Rois qui ont une majesté de Feribeurs. Les Conquerans des Royaumes, Les Intendants qui dissipent les difficultez & dont Mercure est l'ascendant. Les fermiers des ports de l'Empire de CAUJON, Les Receveurs des peages, & les Prevots des grands chemins & des passages [des Gouvernemens] sont à sçavoir, qu'à ce tems présent nous avons commandé d'un commandement tres express aux Aza Raisin & Chardin negocians François la fleur des negocians de s'acquitter d'un employ qu'ils ont accepté & d'excuter des ordres qu'on leur a donnez. Il faut absolument qu'en quelque part de ces Royaumes de spacieuse étendue qu'ils se trouveront & en quelque lieu de nostre vaste Empire qu'ils passent soit en allant soit en revenant, l'on n'exige deuz ni par supplications ni par demandes, aucuns droits & peages de quelque nature que ce puisse estre, & quelqu'authorité qu'on ait d'en exiger, qu'on ne mette point d'obstacle à leurs desseins & qu'on ne leur fasse aucune peine; mais qu'on leur porte partout toute sorte d'honneur & de respect & qu'on leur donne l'assistance qu'il leur plaira chaque fois qu'ils la demanderont. Et dès que cette patente aura esté parée, éclairée, ennoblie & animée du beau qui ressemble au Soleil en dignité & en vertu qui manifeste l'ordonnance du seigneur du monde, laquelle s'esteint sur toutes choses au lona & au large & sort de Loy à l'univers, & que le parafé adorable, saint [Sub-lime] bre haut & sans égal y aura esté apposé, qu'on ajouste entiere fey & qu'on rende toute obéissance à ce quelle contient, comme estant un arrest d'en haut élevé par dessus toutes choses & quelle serve à perpetuité aux personnes à qui on la donne. Fait au mois de Chaval l'honorable l'an 1077 de la 5^{te} suite. La paix & le bon heur demeure Eternellement avec les sectateurs de la 5^{te} suite. A. Acherif la noble en la Province de Theber-estavan où Dieu veille entretenir toujours la prosperité & l'abondance.



La Patente est sur une feuille de papier longue de deux pieds & demy, large de treize à quatorze pouces. Elle est écrite en lettres d'or, en lettres bleues, & rouges, & en lettres noires. J'ay marqué en grosses lettres ce qui est écrit en lettres d'or, & j'ay enfermé entre deux crochets ce qui dans l'original est en lettres de couleur.

1 Il y a dans l'original *Hou Alla sub han hou*. C'est une sentence Arabe prise de l'Alcoran. *Hou* dans ce langage est le nom essentiel de Dieu, & non pas *Alla*, qui signifie *tres-haut*. Ce *Hou* est le *Jehova* des *Hebreux*, & signifie *luy* ou *celuy-là*. Il signifie encore *est*, ou *celuy qui est*, par où l'on entend l'estre par soy & incréé. On trouve ce nom en l'Alcoran dans une infinité d'endroits, & il paroist que l'Imposteur, qui a composé ce livre, faisoit allusion au passage du 3. Chap. de l'Exode. *Celuy qui est m'a envoyé*. Les Mahometans mettent ce mot *Hou* au haut de leurs lettres, de leurs arrests, de leurs ordonnances, de leurs requestes, & de presque toutes leurs Ecritures. Ils y ajoutent quelque fois *Alla taàalla*, c'est-à-dire, *Celuy qui est, c'est, le Dieu tres-haut*.

2 Ces mots doivent se rapporter au bas de la patente apres ceux-cy, *estant un arrest d'en haut élevé par-dessus toutes choses*, comme voulant dire, que Dieu est encore par-dessus. Les Persans ont cette façon de ne mettre jamais dans un acte le nom de Dieu au bas de la feuille. Ils le mettent tout au haut à costé, & laissent du blanc à l'endroit où il doit se rapporter. Ils se font de cette circonspection une grande affaire, & croient que ceux qui y manquent, manquent aussi au respect qu'on doit à Dieu. Ils ont le même égard pour le nom du Roy & des principaux Ministres, dans les écritures juridiques, dans les requestes, & dans les actes publics. Ils ne les inserent jamais dans le corps de l'écrit, mais au haut de la page à costé droit.

3 Ce mot *Prophetique*, mis au haut par la raison qu'on vient de marquer, est relatif à celuy qui est au bas de la patente, *la Ste. fuite*, pour signifier que la Supputation de tems, qui commence de la fuite de *Mahomet* de la *Mecque* à *Medine*, est une Epoque d'institution sainte, & qu'elle a pris son origine & son commencement au tems que cet homme, qu'ils appellent par excellence le *Prophete*, commença sa Mission.

4 Pour peu de connoissance qu'on ait de la Religion & des coutumes des Mahometans, on reconnoist bien cette Invocation, puisqu'ils commencent par là toutes leurs actions &

toutes leurs prieres. Les plus fameux Professeurs des langues Orientales disent, qu'il la faut ainsi traduire. *Au nom de Dieu souverainement misericordieux.* En effet le mot Arabe *Rabmen* qui signifie *Clement*, est un attribut de Dieu incommunicable, & dont on ne se sert qu'en parlant de la Clemence divine. Tous les Mahometans croient, que cette invocation couvre de grands misteres, & renferme une infinité de vertus. Ils l'ont toujours à la bouche. Ils la font en se levant, en s'asseyant, en prenant un livre, un instrument, une plume. En un mot ils sont persuadez de ne pouvoir rien faire qui leur réussisse, s'ils ne commencent par cette invocation. Ils assurent, que *Salomon* & *Adam* la faisoient avant que de rien commencer. Elle se trouva dans l'Alcoran au haut de chaque chapitre. Il est clair, que c'est encore une imitation du debüt des Juifs, & des Chrestiens en leurs prieres; ceux-là les commençant toujours par dire, *Nôtre aide soit au nom de Dieu qui a crée le ciel & la terre*, & les autres par ces mots, *Au nom du Pere, du Fils, & du St. Esprit.*

Nous parlerons ailleurs du sceau qui est appliqué sur cette Patente, & de ce qui est gravé dedans. La figure de dessous s'appelle *Nichan* c'est-à-dire *signal*, & aussi *parafe*. On l'a tirée icy à la règle, mais dans l'original elle est faite des queues des lettres. Le Secretaire qui a coutume d'écrire le *parafe* tire ces queues si droites & si egales, qu'on les prend pour des lignes faites à la règle & au compas. Tout ce *parafe* est en lettres de couleur, excepté les mots qui signifient *Seigneur du monde*, & ceux que j'ay traduits *commande absolument*, lesquels sont en lettres d'or. Ces mots qui sont *Zels Ziouzoumis* sont de l'ancien Turq encore en usage en la petite *Tartarie*. Ils signifient proprement *mes paroles*, ou *je parle*. C'est *Tamerlan* qui commença de mettre ces mots en les patentes, que les Rois de Perse ont retenus. Les douze noms qui sont au milieu du *parafe* sont les noms des douze Chefs, ou Pontifes veritables & legitimes successeurs de *Mahomet*, selon la créance des Persans.

5 On distingue en Perse les Gouverneurs en Grands, & en Petits. La *Medie* & la *Georgie* par exemple sont de Grands Gouvernemens, la *Caramanie* & la *Gedrosie* sont de Petits. On appelle *Begler-beg*, qui signifie *Seigneur des Seigneurs*, le Gouverneur d'un grand Gouvernement. Celuy d'un petit se nomme *Kan*.

6 *Deston*, *Tabem-ten-ten* & *Feribours* sont les noms d'anciens Heros Persans, ou si l'on veut d'anciens Geans, à qui la fable ou le Roman a donné l'estre. Ce sont les *Alcides* & les *Thesées* des Persans, & comme l'*Alcide* des Grecs avoit plusieurs noms, celuy des Persans en a plusieurs aussi. Le plus commun & qui est toujours à la bouche, est celuy de *Rustem*.

7 *Ardevon* est le nom d'un ancien Geant ou Heros, qui au dire des Persans conquit toute l'*Asie*, & établit en Perse le siege de son Empire. Leurs Histoires n'ont gardé la memoire d'aucun de ses faits; mais leurs Romans en supposent un infinité qui sont tout-à-fait fabuleux.

8 Il y a dans l'original qui dénoient toute sorte de noeuds.

9 On n'est en lieu du monde plus sottement superstitieux dans l'Astrologie judiciare qu'en Perse. J'en parleray amplement ailleurs, me contentant de dire icy, que les Persans mettent les gens de plume, les livres, & les écritures sous *Mercur*, qu'ils appellent *Attared*, & qu'ils tiennent, que les gens qui sont nez sous ce planette, ont l'esprit fin, penetrant, éclairé & subtil.

10 *Caagôn* est le nom d'un ancien Roy de la *Chine*. Il n'y en a point eu dans tout l'Orient dont la memoire soit plus venerable. Il semble par ce qu'on en raconte, qu'il ait esté illustre particulièrement dans la paix, & plus grand dans l'administration de la justice, qu'au maniment des armes. Les Rois de l'Orient se donnent son nom, comme les Empereurs Romains se faisoient appeller *Cesars*. Il a encore en Persien la même signification qu'*Auguste* en François, car lors-que les Persans veulent exprimer quelque chose de grand & de royal, ils disent *Caagonié*. Voilà tout le fin de la figure; je croy qu'on n'aura pas de peine à l'entendre ni tout le langage de cette patente, quoi que l'hyperbole & la metaphore y soient furieusement outrées.

11 Le terme que j'ay traduit la fleur des *Negocians* signifie proprement l'exquis, le choix, l'élite, ou le plus excellent. Les Persans usent ordinairement de cet épithete pour toute sorte de conditions de gens, grands Seigneurs, Ministres-Etrangers, Marchands, & gens de mestier même.

12 Il y a au Persan, ni par des douceurs importunes, ni par des demandes hautaines.

13 Le mot que j'ay traduit *animer* signifie proprement arroser.

14 Ces mots en dignité & en vertu ne sont point dans la patente. Je les ay mis à la place de ceux qui y sont, qui signifient le *seau de grande qualité ressemblant au Soleil*.

15 Ces mots se rapportent aux paroles *commande absolument* qui sont au dessous du parafé. Elles sont appellées icy *l'ordonnance du Seigneur du monde*. Tamerlan s'est servi le premier de ces mots hautains. Le Grand Seigneur & le Roy des Indes s'en servent comme le Roy de Perse. Chacun soutient qu'il luy convient seulement & en fait son plus glorieux Titre. En Persan c'est *Sabeb-Corani*. On les peut interpreter aussi *Maitre du siecle*, mais l'autre traduction est plus claire & plus intelligible, & decouvre plus plainement le sot Orgueil qui y est contenu.

16 On parlera ailleurs plus amplement de la maniere que les Persans marquent le tems. Il suffit de dire icy pour l'intelligence de la datte, que le mois de *Chaval* est le 10. & que les *Arabes* ont donné des epithetes à tous les mois, comme au premier celui de *sacré*, au Septième celui de *louable*, au neuvième celui de *benit*, à celui-cy ils ont donné l'épithete d'*honorable*. Par la *Ste. Fuite* il faut entendre la sortie de Mahomet de la ville de la *Mecque*, ou comme disent les Mahometans, de la Religion idolatre. Le mot d'*Hegire* qu'on a traduit *fuite* vient d'un verbe qui signifie *fuir* & aussi *se retirer*. Ainsi l'*Hegire* des Mahometans est la même chose que l'*Exode des Hebreux*; & sans doute Omar avoit cet *Exode* en vûe, lors qu'il établit l'*Epoque Mahometane*, du tems de la sortie de Mahomet de la *Mecque*, qui estoit le lieu de l'*Arabie*, où il y avoit plus d'idoles & de culte idolatre.

17 Dans l'original il y a *hambager*, c'est-à dire, *fuiant ensemble*.

18 On vient de dire que les *Arabes* ont donné des epithetes aux mois, les *Persans* en ont donné aux villes principales de leur Empire. *Ispahan* & *Casbin* sont surnommées, *siege de la Monarchie*. *Cachan* est surnommée *demeure des fidelles*; *Candabar*, *retraite de sureté*. *Acheref* a eu le surnom d'*annoblie*, à cause qu'*Abas* le Grand y fit bâtir un grand & somptueux Palais, & qu'il y faisoit sa plus ordinaire residence, quand il estoit en la province de *Mazenderan*. Cette province est nommée *Tabar estaan* dans les actes publics, à la *Chambre des Comptes*, & à la *Chancellerie*; mais dans le discours familier on l'appelle *Mazanderoon*. *Tabar estaan* signifie lieu ou place de *coignées*. Les Persans ont ainsi nommé cette province

pour

pour signifier qu'elle est pleine de bois ; par-ce-que là où il y a beaucoup de bois, il faut beaucoup de cognées pour le couper.

19 L'Empreinte du Cachet, qui est au bas de la datte en la traduction, est au dos de la Patente, mais tout en bas aussi: c'est le Sceau du premier Ministre qui s'appelloit *Mahomet Mehdy*. Les Persans ne mettent point leurs Qualités dans leurs seaux, ni aucun Titre, capable de les faire connoître. Il y a seulement leur Nom, celui de leurs peres, qui leur sert de surnom à la facon des *Hebreux*, & celui de leur race, quand elle a l'honneur d'estre descendue de *Mahomet* par *Fatmé* sa fille. Les Mahometans ne reconnoissent point d'autre Noblesse, que d'estre originaires de cette souche-là.

J'avois joint à la patente du Roy de Perse un billet de recommandation du Grand Maître de son Hôtel. Je voulus que le Viceroy le vit, estant bien assuré qu'il opereroit encore plus que la Patente même. Cela arriva en effet, & je fus depuis que c'estoit particulièrement à ce Billet, que je devois les offices & les honneurs que je reçûs à *Tifflis*; en voicy la Traduction.

Les Commis des Gouverneurs, les Fermiers Royaux, les officiers des villes, les Receveurs des peages, & les Prévôts des grands chemins auront l'honneur de savoir que Messieurs Chardin & Raisin, Marchands François, la fleur des Marchands, ayant apporté à la tres-haute & sublime Cour, des raretez couvertes de pierreries dignes de la 2^e garderobe des 3^e Esclaves du 4^e distributeur des biens temporels, on les a chargez d'en apporter d'autres, & donné ordre exprés de faire faire en leur país plusieurs ouvrages pour le service de ses Esclaves. On les a honorez pour cet effet d'une Patente au seau 3^e sacré: & c'est pour cet employ qu'ils voyagent. Il faut donc absolument que par tout où ils arriveront, on leur porte tout Respect, & qu'on leur donne toute l'aide raisonnable qu'il sera necessaire. Il faut absolument encore se bien garder de leur faire de la peine, ni de tesmoigner en quelque maniere que ce soit, qu'on attende ou qu'on desire des droits d'eux, par-ce que s'il venoit aux oreilles des Esclaves du Seigneur des humains, qu'on a eu quelque pretention sur eux, il naistroit de ce raport un mauvois fruit. Ecrit au mois de Chaval l'ennobly 1076 de la Ste. fuite à la quelle soit honneur & gloire.

A la marge il y avoit.

L'intention de ce billet est de faire connoître à ceux à qui il s'adresse, qu'il en faut user avec les Porteurs selon la teneur de la patente à laquelle le monde doit rendre hommage.

Les mots du feu signifient *Maxud* Fils de *Caleb*, les delices des creatures.

1 Il y a au Perſan ſont honorez de ce qu'on leur fait ſavoir. Les Grands de Perſe écrivent ainſi aux bas Officiers, particulièrement quand ces Officiers ſont de leur dependance. Ils ſont cela, afin que la difference que l'autorité & l'employ met entr'eux, ſoit toûjours entretenue, & que la Communication ne la confonde point.

2 Le mot que jay traduit *Garderobe* eſt *Sercar*. Il ſignifie précieſement *Chef d'ouvrage* & auſſi *Magafin*. Le Roy & les Grands de Perſe ont chez eux de manufactures de toutes ſortes d'arts & de meſtiers. Ils les appellent *Carconé*, c'eſt-à-dire, *maifon de travail*, ou proprement *laboratoire*. C'eſt comme la Gallerie du Grand Duc de *Florence*, ou les Galleries du *Louvre*. On entretient là-dedans un grand nombre d'excellents Maîtres, qui ont penſion & leur nourriture toute leur vie. On leur fournit les matieres pour travailler. On leur fait des Preſens, ou on leur hauſſe leur Paye à chaque belle piece qu'ils rendent.

3 C'eſt par faſte qu'ils ſ'expriment en ces termes, dignes de la *Garderobe des Eſclaves du Roy*, comme pour dire, que celle de ſa Maieſté eſt remplie de tant de bijoux rares & precieus, qu'on ne peut rien apporter qui ſoit digne d'y eſtre mis. L'éloquence Perſanne ſe ſert beaucoup de ce tour de langage en toutes ſortes de ſujets : ainſi en parlant d'un Ambaſſadeur qui a fait la reverence au Roy, ils diſent *quil a baiſé les pieds des Eſclaves du Roy*. Pareillement pour dire qu'un Prince a fait une grande action ils diſent, *les Eſclaves de ce Prince ont fait une grande action*, façons de parler qui ne ſont pas mal connoiſtre la vanité des Orientaux. Je les tiens tirées de l'*Alcoran*, que les Mahometans diſent eſtre *la ſource de la veritable éloquence*. On y voit beaucoup d'exprefſions ſemblables ; comme par exemple, en parlant des ouvrages de Dieu, ils les appellent *les ouvrages des Anges*. *Les Anges créèrent le Ciel & la terre*, cela exprime mieux diſent les Mahometans la puiffance de Dieu, parce-que ſi les Anges ont bien tant de puiffance que de creer des mondes, combien en doit avoir celuy dont ils ſont ſeulement les ſerviteurs ? Au reſte, tous les Orientaux ſont de veritables Eſclaves, leurs Souverains ayant droit ſur leur Vie & ſur leurs Biens, ſur leurs Femmes & ſur leurs Enfans. Mais bien loin que cette condition leur faſſe horreur, ils ſ'en glorifient. Les Grands Seigneurs même ſe font un honneur d'eſtre appellez

appelez des *Eslaves*, & *Cha-couli*, ou *Coulom-cha*, qui signifie *Eslave du Roy*, est un aussi honorable titre en Perse que celui de *Marquis*. Iest en *France*.

4 *Valineamet* que j'ay traduit *distributeur des biens temporels* est un nom composé. *Vali* signifie un *Lieutenant souverain & absolu*, qui a le même pouvoir au lieu où il est établi, que celui dont il tient l'empire. Les *Persans* appellent souvent leur Roy *Vali Iron* pour donner à entendre qu'il est en Perse, qu'ils nomment *Iron*, le véritable successeur le *Vicaire & le Lieutenant d'Ali*, auquel Dieu donna la *Seigneurie de tout le monde* apres la mort de *Mahomet*. *Neamet* vient d'*Inam* qui signifie *present, faveur, grace temporelle, largesse de biens*. Ainsi par le nom de *Vali-Neamet*, qui est le plus ordinaire que les *Persans* donnent au Roy, en parlant à sa *Majesté*, ils entendent qu'il est au monde le *Lieutenant de Dieu pour distribuer de sa part aux hommes tous les biens de la fortune, & comme le Canal par lequel le Ciel communique ses liberalitez à la Terre*.

5 Il y a au *Persan Moubarec-Nichan*. On a dit que le parafé, dans lequel sont écrits les noms des douze premiers Successeurs de *Mahomet*, s'appelle *Nichan*. *Moubarec* signifie proprement *benit*.

Je ne dis rien au *Viceroy* en le salüant, & luy aussi ne me dit mot, & ne fit pas le moindre signe. Un moment apres qu'on eut servi, il m'envoya sur une assiette d'or la moitié d'un grand pain, qui estoit devant luy, & me fit dire par l'*Ecuyer* tranchant qui me l'aporta que j'estois le bien-venu. Un peu apres il m'envoya demander en quel estat estoit la guerre des *Turcs* avec les *Polonois*? Au second service il nous fit verser du vin de sa bouche, dans la tasse où il beuvoit. Le vin estoit dans un grand flacon d'or emallé. La tasse estoit d'or garnie au dessous de rubis & de turquoises. Le *Gentil-homme* qui nous versa à boire nous dit de la part du Prince de nous réjouir & de manger plus que nous ne faisons. Au troisieme service le Prince nous fit encore plus de caresses, il nous envoya une partie du roti qu'on avoit servi devant sa personne, savoir un *Faisan*, deux *Perdrix*, & un quartier de *Biche*, & nous fit dire que le vin faisoit trouver le *Gibier bon*, toutefois qu'il avoit commandé qu'on ne nous pressast pas de boire. Je recevois tous ces honneurs avec de profondes inclinations, & sans rien répondre. Les *Capucins* faisoient de même. C'est la coutume chez les *Persans*, de ne point autrement répondre à ces sortes de faveurs.

Je ne diray point l'ordre ni la magnificence de ce festin. Je diray seulement, qu'on y bût beaucoup, qu'il y avoit une prodigieuse quantité de viandes, & que l'on servit gras & maigre, à la consideration du Patriarche & de l'Evêque qui estoient là, qui font abstinence toute leur vie. Nous nous levâmes de table apres y avoir demeuré trois heures. D'autres conviez s'estoient déjà retirez. Cependant l'on n'avoit pas encore deffervi le rôty. Nous fimes une grande reverence au Prince en nous retirant. Il m'envoya dire encore une fois que j'estois le bien-venu, & nous fit conduire au logis.

Le 14. le Prince m'envoya deux grands flacons de vin, deux Faisans, & quatre perdrix. Le Gentilhomme qui conduisoit le Present me dit, que le Prince luy avoit donné ordre de s'enquerir si j'avois besoin de quelque chose, & si les Capucins avoient soin de me bien divertir; & de me dire, que si je trouvois bon le vin qu'il m'envoyoit j'en envoyasse prendre tous les jours à sa somellerie. Je repondis en suppliant le Gentilhomme d'assurer le Prince, que mes hostes ne me laissoient manquer de rien, & que nous boirions ensemble à sa santé le vin qu'il m'envoyoit. On n'en pouvoit boire de meilleur qu'estoit celuy-là. Nous en fimes grande chere le soir avec un Chirurgien Polonois, & deux Siriens, qui estoient au service du Prince qu'on envoya prier à souper.

Le 16. le Prince me fit inviter à la nopce de sa niece, qu'il marioit au palais. J'y allay à cinq heures avec le Prefet & le Pere Raphael. La ceremonie du Mariage estoit presque achevée quand nous arrivâmes. Elle se faisoit dans le grand Salon, où l'on avoit diné le Dimanche précédant. J'avois beaucoup d'envie de la voir, mais parce-que la salle estoit remplie de Dames, on n'y laissa entrer nuls autres hommes, que le Prince & ses proches Parens, le Catholicos & les Evêques.

C'est seulement depuis que les Georgiens ont esté soumis à la Perse, qu'ils ont interdit à leurs femmes le commerce des hommes, & cette interdiction n'est encore que dans les villes; car à la campagne, & aux lieux où il n'y a point de Mahometans, elles vont sans voile & ne font nulle façon de voir des hommes & de leur parler. Mais comme les coutumes des Mahometans, s'estendent de plus en plus en Georgie avec leur Religion, on voit aussi peu-à-peu la liberté des femmes s'esteindre, & ce beau sexe obligé par bienséance de faire bande à part. Le festin de la nopce se fit sur une terrasse du Palais, entourée d'estrades élevées de deux pieds, & profondes de

fé
iq
o-
e-
a-
de
li-
de
ar
er
a-
lu
n-
c-
te
ui
ix

ez
ez
us
on
e.
es
us
ns
le
ris
nt
ē,
la
en
Je
on
&

e-
bis
ur
bis
de
ne
ts.



Je
di
pr
gr
là
m
co
pa
re.
co
au

Fa
le
s'e
av
le
Je
qu
enj
de
foi
ser

m.
le
ac
Sa
co
de
Pr

la
ho
ca
m
de.
de.
lev
s'el
ba
Pa

de six. La terrasse estoit couverte d'un grand Pavillon, dressé sur cinq colonnes de vingt deux pieds de haut, & de cinq pouces de diametre environ. La doublure estoit faite de brocard d'or & d'argent, de velours, & de toile peinte, si adroitement & si proprement melées, qu'aux flambeaux cela paroissoit un lambris de fleurs & de moresques. Au milieu de cette espece de salon estoit un grand bassin d'eau. Il n'y faisoit point froid pourtant, car la nombreuse assemblée & de grands brasiers allumez l'échauffoient si fort, que la chaleur commençoit à incommoder lors que j'en sortis. Le plancher estoit couvert de beaux tapis, & tout le lieu éclairé de quarante grands flambeaux. Les quatre qui estoient proche du Prince estoient d'or. Les autres estoient d'argent. Ces flambeaux pesent ordinairement quarante livres la piece. Le pied a quelque 15 pouces de diametre. La branche, haute d'un pied & demy, porte un godet rempli de suif pur, qui entretient la lumiere à deux méches. Ces sortes de flambeaux rendent beaucoup de clarté.

La figure qui est icy à costé peut donner une idée assez distincte de l'ordre de ce festin. Les conviez estoient rangez sur les estrades. Le Prince estoit au fond sur une estrade plus élevée que les autres & couverte d'un dais fait en dome. Son fils & ses freres estoient à sa droite, les Evesques à sa gauche. Le Marié estoit entr'eux. Le Prince me fit asseoir avec les Capucins immediatement apres les Evesques. Il y avoit plus de cent personnes à ce festin. Les joueurs d'instrumens estoient au bas. Un peu apres que nous fumes placez, le Marié entra mené par le Catholicos. Aussi-tost qu'il eut pris sa place, les parens du Prince luy vinrent faire un Compliment & un Present. La plus-part des conviez firent la même chose, chacun à son rang. C'estoit une espece de Procession. Cela dura demy-heure. Les presens qu'on luy faisoit estoient en monnoye d'or & d'argent, & en petites tasses d'argent. Je voulus savoir au juste à combien montoient les presens qu'on luy fit, mais selon que j'en pus juger, c'estoit peu de chose & ils ne montoient pas à plus de deux cens écus.

Cependant on servit le soupé en cette maniere: Premièrement, on étendit des nappes devant tous les conviez, & en trois endroits dans le placitre. Ces nappes estoient de la largeur des estrades, ensuite on apporta le pain. Il y en avoit de trois sortes, de mince comme du papier, d'épais d'un doigt, & de petit sucré. Les viandes estoient en de grands bassins d'argent

couverts. L'on n'en fait point de si grands en Europe. Le plat & le couvercle pesent ordinairement 50 ou 60 mares. Ceux qui apportent les plats dans la sale les rangeoient sur une nappe à l'entrée, d'autres Officiers les portoient devant les Ecuers tranchans, qui en remplissoient des assiettes creuses, qu'ils faisoient presenter aux Conviez. On en portoit aux Princes, puis aux autres en leur rang. On servoit premierement une même viande à tout le monde, puis une autre & ainsi de suite. Le festin fut de trois services, chacun d'environ soixante de ces grands plats bassins. Le premier estoit de toutes sortes de Pilo, c'est du ris cuit avec de la viande. On en fait de plusieurs couleurs & de plusieurs goûts. Le jaune est cuit avec du sucre, de la canelle & du Safran. Le rouge est cuit avec du jus de grenade. Le blanc est le plus naturel & le meilleur. Ce pilo est un fort bon manger, fort delicat & fort sain.

Le second service estoit de pastez, d'étuvées, de fricassées douces- & aigres, & de semblables ragoufts. Le troisième estoit de roti. Tous les trois services estoient meslez de poisson, d'oeufs & de legumes pour les Ecclesiastiques. L'on nous servit gras & maigre. Au reste on servoit & désservoit avec un ordre & un silence merveilleux. Chacun faisoit son devoir sans parler. Trois Europeans à une table font plus de bruit que cent cinquante personnes, qui estoient dans la sale de ce festin.

Ce qu'il y avoit de plus admirable, apres ce bel ordre, estoit le buffet. Il estoit composé d'environ 120 vases à boire, tasses, coupes, & cornes, soixante flacons, & douze brocs. Les brocs estoient presque tous d'argent. Les flacons estoient d'or lisse, ou émaillé. Les tasses & coupes estoient les unes d'or lisse, d'autres d'or émaillé, d'autres couvertes de pierres & d'autres d'argent. Les cornes estoient garnies comme les plus riches tasses. Ces cornes sont de diverse grandeur. Les plus ordinaires sont hautes d'environ huit pouces, & larges de deux en haut, fort noires & fort polies. Il y en a même qui sont de Rhinoceros & de bêtes fauves, au lieu que les communes ne sont que de boeuf & de mouton. L'usage de s'en servir à boire, & de les enrichir est de tout tems chez les Orientaux. Je ne sais pas combien le festin dura; car je n'attendis point la fin. Je sais seulement que nous étant retirez à minuit l'on n'avoit pas encore levé le roti. On ne bût pas d'abord, ce ne fut qu'au troisième service qu'on s'échauffa & l'on

l'on le fit d'une maniere étonnante. On beuvoit les santez en cette façon. On bailloit aux huit personnes les plus proches du Prince, quatre à droit, quatre à gauche, huit tasses de même grandeur, & de même façon pleines de vin. Ils se levoient & se tenoient debout j'usqu'à ce qu'ils eussent bû. Ceux du costé droit beuvoient les premiers à la fois. Ceux du côté gauche faisoient raison, puis tous huit se rasseoient & l'on portoit les mêmes huit tasses aux plus proches, & ainsi de suite jusqu'à ce que la santé eust fait le tour. Apres on en recommençoit une nouvelle avec huit tasses plus grandes. La coutume du pais est de boire les santez des Grands les dernieres avec les plus grandes coupes. Cest à fin d'enyvrer plus fortement les conviez, les engageant par respect & par consideration à boire jusqu'à ce qu'ils soient enyvrez. On bût de cette façon pendant les deux dernieres heures que je fus au festin, & à ce que je sùs depuis, jusqu'au lendemain matin. Les premieres tasses ne tenoient pas plus d'un verre ordinaire. Les dernieres que je vis vuider, tenoient seulement trois demi-septiers. Cependant ce n'estoit là que celles de moyenne grandeur. Les Capucins & moy estions exempts de boire, & à la verité si j'üssé autant bû que mes voisins, je serois mort sur la place ; mais le Prince eût assez de consideration pour commander qu'on ne nous portast point de santez. Il y avoit du vin, de l'eau, & une tasse d'or devant nous. On nous donnoit à boire seulement quand nous en demandions. Lors qu'on commença les santez, les Instrumens commencerent de sonner. Ils estoient meslez de voix. Le concert en plaisoit beaucoup à l'assemblée. Elle en paroissoit ravie : pour moy je n'y trouvois rien d'agreable, il me sembloit au contraire rude & malconcerté. Le Prince qui s'en divertissoit fort, & en qui la gayeté operoit, fit dire au Prefet de faire apporter son épinette. Luy & son compagnon penserent enrager de la fantaisie du Prince. Ma presence estoit la principale cause de leur déplaisir, par ce qu'ils apprehendoient, que je ne füssé une relation desavantageuse pour eux, de la lasche complaisance qu'ils avoient temoigné en cette rencontre, & qu'un Préfet des Missions se fust prostitué jusqu'à faire le métier d'un violon devant un Prince Mahometan, dans une assemblée d'Infidelles & d'Heretiques, de Clers & de Seculiers qu'on pouvoit appeller, en l'estat où le vin les avoit mis, une troupe d'yvrognes. Quand l'Espinette eut esté apportée on la posa sur un carreau au milieu de la salle. Le Prefet fut obligé

obligé d'en jouër, & le Prince luy ayant fait dire de chanter & de jouer tout ensemble, il se mit à chanter le *Magnificat*, le *Té Deum*, le *Tantum ergo*, & puis des chansons & des airs de cour en Italien & en Espagnol, par-ce que l'air des hymnes ne réjouissoit pas assez le Prince. L'épinette estoit fort mal accordée. Le Prefet en jottoit par despit & estant tout blanc & tout cassé d'age & de fatigues, on peut juger que son concert estoit un fort méchant divertissement. Il fit pourtant celuy du Prince pendant deux heures. Durant ce tems-là, le premier Maître d'hostel, qui estoit Mahometan de naissance, s'approcha de moy & me demanda, si l'usage des instrumens estoit permis en nôtre Religion? Je luy dis qu'il l'estoit: Il me repliqua, que la créance Mahometane le deffendoit bien expressement. Nous eusmes un entretien de demie heure sur ce sujet, auquel ce Seigneur me confirma ce que j'avois appris il y a long tems, que les Instruments de Musique sont deffendus par Mahomet, & qu'encore que l'usage en soit universel en toute la Perse, il ne laisse pas d'estre illicite. Il me dit encore, que les Instruments estoient sur tout prohibez en la Religion, n'y ayant que la voix de l'homme avec laquelle Dieu vouloit estre loué. Durant cet entretien un Evêque Georgien se mit à discourir sur le même sujet avec le Pere *Raphael*. Je ne sçay pas tout ce qui y fut dit, car je n'entendois pas leur langage, & ce Pere ne me le voulut pas expliquer. Il me dit seulement, que cet Evêque se scandalisoit de voir le Prefet divertir l'assemblée en un festin, de la même sorte dont il pretendoit louer Dieu à l'Eglise. Le Pere *Raphael* ajouta, qu'il avoit un sensible déplaisir de l'autorité que le Viceroy avoit prise sur eux, d'obliger leur Prefet à jouer du luth & à chanter par tout où il luy en prenoit envie, mais que leur sûreté dependoit si entierement de ses bonnes grâces, qu'ils n'osoient presque luy refuser aucune chose. Nous nous retirâmes à minuit, comme j'ay dit, apres avoir pris congé du Prince avec une grande reverence. Il me demanda avant que de me laisser aller, comment se portoit le Roy d'Espagne son parent, & bût à sa santé en une tasse garnie de pierres. Il voulut que les Capucins & moy bussions la même santé dans cette riche coupe. Je ne sçay s'il fit cela par faste ou pour honorer le Prefet, qu'il savoit estre sujet de S. M. Catholique.

Le 17. faisant reflexion sur cette qualité de parent du Roy d'Espagne que le Prince s'estoit donnée, & trouvant que cela

ne revenoit pas mal à ce que disent plusieurs auteurs, que les Espagnols sont originaires d'Iberie. Je demanday aux Capucins, comment le Prince entendoit cette Parenté? Ils me répondirent, que Clement VIII. ayant traité *Taymuras* en des lettres qu'il luy écrivoit, de Parent de Philippe second, & les Iberiens & les Espagnols de Freres, *Taymuras* depuis & ses successeurs apres luy, s'estoient entestez de cette imaginaire Parenté. Ils me conterent sur ce sujet beaucoup de choses de l'orgueil & du faste des Georgiens, & du Viceroy en particulier, & me montrerent la copie d'une lettre qu'il écrivit il y a deux ans au Roy de Pologne. J'en infere la traduction en ce Journal, par-ce-que c'est une piece authentique, propre à faire connoistre, que l'Orgueil des Georgiens est grand, & peu déguisé, & par-ce-que l'amas de titres fastueux, dont elle est remplie, decouvre pleinement, que les nations Orientales sont sans comparaison plus vaines que toutes les autres.

La louange la gloire & l'adoration doivent estre rendues à Dieu qui est tout-puissant, qui a crée & qui conserve toutes choses, qui n'est ni produit ni engendré, exempt de tous maux, Inésable, Clement envers tous, tant les morts que les vivans, qui commande de plein pouvoir aux plus grands & aux plus petits, & qui les gouverne avec Clemence: Le tres-haut & tres-puissant Prince le Roy des Georgiens, des Listimeriens, des Listameriens, des Litiens, des Mesiulctiens, des Cheviens, des Chevouratiens, des Suanes, des Ossi, des Bualctiens, des Circassiens, des Tusciens, des Psiactiens, des Fidictiens, des Jalibusiens, des peuples qui sont au-deçà & au-delà des tres-hautes Montagnes & de tous les lieux habitez qui s'y trouvent: Seigneur des trois grands Tribus (Le terme Georgien est *Eristave*, *Eri* signifie peuple, *Tava* signifie Chef ou Prince) & du St. siege de Schette ville capitale de toutes les Provinces que Dieu par sa grace nous a données en heritage, Roy d'Iberie, de Mucranie, de Sabatian, de Trialet, de Talschire, de Somette, de Chianchie, de Schianvande, & de plusieurs autres Royaumes qu'il possède tous avec une Autorité établie & absolue, & sur lesquels il a une pleine puissance, qui est descendu de Jessé, de David, de Salomon, & qui par la grace & par la puissance de Dieu, est comblé de prosperités, le Vainqueur des Vainqueurs, l'invincible le Roy des Rois, le tres-haut Seigneur Chanavas-can: A vous Jean Casimir qui estes comblé d'Honneur & qui en pouvez remplir les hommes, qui estes fameux dans la paix & bien édifié dans la vertu, qui par la misericorde & par la puissance de Dieu estes Auguste, heureux, né sous une Constellation favorable, tres-grand en magnificence, qui faites toujours le bien,

bien, qui par v^{ost}re rare merite estes tres-digne du Tr^one, & de la Cou-
 ronne, tres-puissant Souverain, Vainqueur des Vainqueurs, Victorieux
 des ennemis, celebre exterminateur des Rebelles, Prince n^e Chrestien &
 elev^e dans la Religion Chrestienne, Renomm^e en faits d'armes, Roy
 hereditaire de Pologne, de Gothie, de Vandalie, de Lichuanie,
 de Russie, de Prusse, de Mazovie, de Livonie, de Samois, de Chio-
 vie, de Ciarnacovic & de plusieurs autres Royaumes & Provinces:
 Serenissimes Seigneur dont la renomm^ees est repandue par tout o^u va le
 Soleil. A vous, dis-je, grand Roy de Pologne, sans egal, tres-
 profond en sagesse, & en toute sorte de science; & tres-illustre par les
 justes eloges qu'on vous donne pour avoir appris toutes les plus belles Lan-
 gues. Nous vous saluons de toute n^{ost}re affection, & vous souhaitons
 avec autant d'ardeur que l'engagement de n^{ost}re bien-veillance le desire,
 un parfait contentement, une longue paix, & des prosperitez multipliees.
 Nous rendons graces infinies a Dieu, Createur du Ciel & de la terre,
 d'avoir appris l'etat de v^{ost}re sant^e, par les lettres qu'on nous a rendues de
 la part du tres-Illustre & tres-excellent Seigneur Jean Leszczunski
 Conte de Lesrno, Grand Chancelier de v^{ost}re Royaume & Lieutenant
 General en la haute Pologne. Nous prions toujours sa divine bont^e
 de nous faire apprendre par fois que v^{ost}re parfaite sant^e continue, que
 vous go^utez sans chagrin les fruits d'une heureuse paix, & que vous
 jouissez d'une parfaite felicit^e: V^{ost}re bon serviteur Burbibug-dan-
 bec officier de v^{ost}re Royaume, Gentilhomme non moins illustre en fide-
 lity qu'en noblesse, est venu icy en qualite d'Envoy^e de v^{ost}re Royale
 Majest^e, pour renouveler la paix & ratifier l'amit^e & la bonne
 correspondance qu'elle a avec le bien-beoureux Roy Sulthan Soliman,
 de qui la grandeur est elev^ee jusqu'au Ciel, & affermie sur toute la terre,
 Prince tres-haut, Supreme, Incomparable, Infini en puissance, accou-
 tum^e de se faire adorer par force de ses plus redoutables ennemis, de qui
 l'Univers ne tire pas moins de richesses que de la mer, & qui est digne
 de plus de loiianges qu'il n'est possible aux hommes d'en donner: Mo-
 narque de Perse, de Parthe, de Medie, d'Hircanie, du Golphe
 Persique & des Isles qu'il contient, de Caramanie, d'Aracosie, de
 Margiane & d'autres innombrables principautez & Seigneuries. V^{ost}re
 dit Envoy^e a pass^e sur nos terres, sans y avoir souffert aucune incom-
 modit^e, ni re^u nul d^eplaisir. Il part a present pour s'en retourner
 moyennant l'aide & le secours de Dieu vers v^{ost}re Royale Majest^e.
 Je la supplie par la bienveillance & l'amit^e que nous nous par-
 tons mutuellement, que ce bon sujet & mon domestique, soit aussi
 bienvenu aupres d'elle, qu'il l'a est^e pres de son predecesseur. A
 la Royale de Tiflis le 26. Mars l'an 1671 de la naissance de
 Jesus Messie.

Le 20. Je supplay le Préfet & le Pere Raphael de rendre graces au Prince des honneurs qu'il m'avoit faits, & de le prier de me donner un officier pour me conduire jusqu'à Irivan, ville capitale de l'Arménie majeure. Le Prince agréa le remerciement, & la demande. Il chargea les Capucins de me dire, qu'il aimoit fort les Européens, & qu'il auroit souhaité, que je demeurasse plus long tems à Tiflis, pour me le faire encore mieux connoître: mais qu'il n'osoit m'arrêter, non pas même de désir, puis que j'avois des ordres du Roy à exécuter: que je pouvois continuer mon voyage quand je voudrois: qu'il y avoit toutes sortes de sûreté sur ses terres & qu'ainsi je n'avois point besoin d'escortes, toutes-fois qu'il me donneroit si je voulois, un de ses Officiers. Ces Peres me dirent en suite, qu'il les avoit forcés d'entretenir de la passion qu'il avoit de voir des Européens s'établir en Georgie, & qu'il leur avoit ordonné de me dire, que si il y en venoit pour le commerce, il leur accorderoit toutes les Exemptions & tous les Avantages qu'ils desireroient. Que son territoire s'estendoit jusqu'à la Mer noire, & qu'ayant beaucoup d'autorité en Perse, & estant fort considéré en Turquie, les Européens qui voudroient passer de leur Pais aux Indes, ne pourroient prendre de meilleure route que par ses Etats, & qu'il s'assuroit, que si on la prenoit une fois on n'en tiendrait point d'autre à l'avenir. Je dis aux Peres, qu'il falloit remercier fortement le Prince de la bienveillance qu'il avoit pour les gens de notre pais, & luy faire entendre que je ne manquerois pas d'en donner avis à notre Compagnie des Indes, & que s'il vouloit luy faire l'honneur de luy en écrire, j'en voyerois sûrement la lettre; qu'au reste il me feroit une extrême faveur de me donner une personne de sa maison pour me conduire jusqu'au plus proche Gouvernement, dont je ne manquerois pas de rendre compte au Roy & aux Ministres, lors que je serois arrivé à Ispahan.

Le 24. le Tibulle, j'ay dit qu'on nomme ainsi l'Evêque de Tiflis, me vint voir. Il me dit, que le Prince l'avoit chargé de me dire, qu'ayant fait reflexion sur ce que je luy avois fait représenter, d'écrire à la Compagnie Françoise pour un établissement de commerce, & de passage en Georgie, il avoit esté sur le point de le faire pour l'informer de ce qu'il y a à profiter à la marchandise en ce Pais; mais qu'il s'estoit retenu, par ce qu'estant Vassal du Roy de Perse, il apprehendoit que sa Majesté luy fist un crime d'avoir écrit sans son ordre à des Etrangers pour affaires; mais que je pouvois rapporter sûrement, que si elle vouloit envoyer des Commis en ses estats, ils y trouveroient à bon marché beaucoup de marchandises propres
pour

pour l'Europe, & y recevoient tout le bon traitement possible. Je répondis au *Tibilelle*; en le suppliant d'assurer le Prince, que je m'acquitterois soigneusement de sa commission. Ce Prelat demeura un quart d'heure dans ma chambre. Je luy fis Present en sortant d'un beau Chapelet de corail. C'est la coutume de payer ainsi content les visires des gens de qualité. Les Capucins furent bien-aïses & de la visire que j'avois reçue, & de la maniere dont je l'avois payée, par-ce-que l'Evesque de *Tifflis*, n'estoit encore jamais venu chez eux.

Le 25. le Prince m'envoya un Regal de vin & me fit dire, qu'il avoit nommé un Persan de sa maison pour me conduire, & qu'il avoit commandé qu'on luy expediasst une lettre d'ordre, que je pouvois donc me disposer à partir au premier jour.

Le 26. le Pere *Raphael* me fit passer deux heures avec une vieille femme qui exerçoit la Medecine à l'aide d'une infinité de secrets, & me fit charger mes tablettes de quelques uns qu'il avoit ôüy vanter. Les voicy.

Pour guerir l'hydropisie, Il faut donner demi dragme de suc de racines de pois chiches, & réiterer le remede de deux en deux jours, jusqu'à la guerison du mal.

Pour arrester le flux d'urine, Il faut donner à manger trois jours durant des peaux interieures de gisier de chapon roties. Il en faut donner cinq par jour.

Contre la morsure du Scorpion, il faut prendre une poule en vie, luy plumer le croupion, & l'appliquer sur la playe. Il arrive qu'elle en tire le venin & en meurt. Dès qu'on la voit en convulsion il en faut prendre une autre & s'en servir de la même maniere, & ainsi consecutivement tant qu'on voye que le remede n'attire plus de venin.

Pour la jaunisse, Il faut faire un lit de ris cuit, y coucher le malade, & le bien couvrir, ou bien il faut luy donner le bain de lait; il fait le même effet.

Pour les Douleurs externes des Jointures, comme la Sciatique, Il faut donner, ou la decoction, ou le parfum de trois dragmes d'hellebore.

Pour les douleurs internes de quelque sorte qu'elles puissent estre, Il faut donner des potions de Mornie.

A toutes sortes de Chutes, de Brisures, & de Playes; Il faut pareillement donner la momie en breuvage, enveloper le
malade

malade en une peau de vache & luy tirer du sang. Il faut penser la playe avec la poudre de l'herbe qu'on appelle en François *bonillon* & en Latin *Taxus barbatus*.

Pour les Catharres & fluxions à la teste & à la gorge, Il faut employer le parfum d'ambre jaune.

Pour la Dissenterie, Il faut donner une infusion de feuilles & de fruits de Myrthe, ou bien du sang de Lievre rôti infusé en du vin.

Pour guerir les Hemoroïdes, Il faut broyer des feuilles de Plantin & en fopoudrer la partie.

Aux douleurs de Reins, Il faut se servir des feuilles & de la graine de Guimauve en décoction.

A la Gravelle, Il faut aussi la décoction de Guimauve.

A l'ulcere des Reins, le Lait.

Pour guerir la Pleuresie, Il faut prendre deux galettes fort minces de farine ordinaire, les faire bien bouillir en de l'eau avec de l'allum de roche & avec l'herbe qu'on appelle en François *Garance*, & en Latin *Rubea-tinctorium*, & puis les appliquer sur le costé, une devant l'autre derriere, les plus chaudes qu'on pourra les souffrir. Le remede se doit reiterer journellement jusqu'à la guerison.

Contre la Toux, Il faut user de la racine de *Cynoglossum*, qu'on nomme en François *langue de Chien*.

Un remede assez ordinaire en ce pais-là pour guerir les fievres, dont l'accez prend en froid, est de faire des emplâtres avec de la graisse de queue de mouton, de la canelle, du cloud de Girofle, & du Cardamome, & de les mettre aux Paroximes, sur le front, sur l'estomach, & sur les pieds. Quand le froid est passé on leve ces emplâtres, & l'on en applique d'autres au front & à l'estomach faites avec des feuilles de Chicorée, de Plantin & de l'herbe appellée *Solatum*. On prend ensuite un Cochon de lait, on le coupe en deux, & on l'applique aux pieds. Le malade est pendant toute sa maladie nourri de pain & de creme d'amande, sans luy donner rien de cuit.

Le Pere *Raphael* m'a assuré qu'il a veu en ce pais-là guerir des fievres froides, en menant le malade au fort du frisson sur le bord de l'eau & le plongeant dedans. On aura de la peine à croire cela, & à dire le vray il me paroist tout-à-fait extravagant, à force de me paroistre dangereux. L'on remarque toute-fois que la difference des Climats & des temperaments de chaque pais, fait produire des effets bien differens

aux remedes, de manière qu'un remede qui tue en un pais, pour ainsi dire, n'elmeut pas seulement en un autre.

Le soir le Secretaire du Chancelier du Prince m'amena l'Officier qui me devoit conduire à *Irvan*. Il luy mit en main en ma presence la lette d'ordre pour cette commission. En voici la traduction.

D I E U

On charge sous de rigoureuses peines le noble Seigneur ¹ Emin-aga de faire executer exactement la teneur de la patente que le feu Roy, lequel a esté icy-bas le maistre de la ² Fortune & qui presentement est au ³ Ciel, a donnée à Messieurs Chardin & Raifin ⁴ Europeans François, en vertu de laquelle les ⁵ Juges des places, les Prevots de grands chemins, les Receveurs des Péages, & toute sorte d'Officiers de l'Empire sont obligez de leur faire honneur, & se doivent bien garder d'exiger d'eux nul droit que ce soit.

Ledit Emin-aga s'appliquera à les conduire à la benitté ville d'Irvan sans qu'ils reçoivent en chemin aucun domage ou déplaisir, afin que rien ne les empêche d'aller contents au Palais de ⁶ l'appuy du genre humain. Les gens à qui l'on montrera ce commandement prendront garde de n'y contrevenir aucunement. Fait au mois de ⁷ Zialcadé le sacré, l'an de l'hegire 1083.

¹ *Emin a la même signification que Mir & c'est tout un. Ils signifient Seigneur, noble, vaillant, Chef de famille, ou Tribut. On peut voir au Deuteronomie Chap. 2. vers. 10. que ce nom est tres-ancien en quelques unes de ces significations. Il signifie proprement effroyable en Hebreu.*

² *A rendre mot pour mot il eust fallu mettre maistre de la Conjonction. Les Persans dans l'entestement qu'ils ont pour l'Astrologie judiciaire croyent, que les victoires & toutes les bonnes fortunes viennent de la conjonction de deux Astres benins, & sur cette vûe ils disent, qu'on est Maistre des conjonctions lors qu'on n'a que de la prosperité & du bonheur.*

³ *Il y a proprement au Persien dont le ciel est le nid. Les sectateurs d'Ali tiennent les Rois de Perse pour Saints en qualité de successeurs de Mahomet & de Lieutenants de Dieu. Et ils ont pour Article de foy, que ces Rois vont au Ciel par une destination necessaire & aussi naturelle que les oyseaux se rendent à leur nid.*

4 Le mot que j'ay traduit *Europeans* est *Frangui*. Les Orientaux appellent de ce nom tous ceux qui sont nés dans les Etats Chrestiens de l'Europe, à la reserve de la Moscovie. *Frangui* vient seulement de *François*, & il est certain que les Turcs ont donné ce nom à tous les Europeans, par-ce que les François ont esté les premiers d'entr'eux avec qui ils ont eu commerce & alliance.

5 *Homal* que j'ay traduit Juges veut dire *petits Regens* ou *Gouverneurs subalternes*. On comprend sous ce nom le *Daroga* qui est le Gouverneur & Lieutenant criminel, le *Mustaifi* qui est l'Intendant. Le *Cheic-el-islam* qui est le Lieutenant civil. Le *Visir* qui est le Receveur General, & le *Kelonter* qui est le Prevost des Marchands.

6 L'Une des plus ordinaires qualités que les Persans donnent à leur Roy est *Alem-penba* qui signifie le soutien & la baze du monde.

7 Ce mois est le 11. de l'année.

Je donnay une pistole au Secretaire du Chancelier pour le droit qu'il a sur les expeditions de cette nature. Ce droit n'est pas réglé, on le paye à proportion de l'avantage qu'on reçoit de l'expédition, & à proportion aussi de la figure qu'on fait & de la qualité qu'on a. Mon conducteur me fit d'abord entendre qu'il n'avoit point de cheval, & il fallut que je luy donnasse cinq pistoles pour en acheter un. Je connus bien que c'estoit une pure adresse pour me tirer cet argent d'avance, craignant que quand je serois à *Iriyan*, je ne fusse assez mal-honneste pour le recompenser d'une bagatelle, ou ne luy donner rien du tout. Les Persans n'ont pas beaucoup de reconnoissance; & les Georgiens sur tout sont ingrats. Les plus grands bien-faits ne font gueres d'impression dans leur coeur. Ils les oublient & ils font de mauvais tours à ceux à qui ils doivent leur avancement, aussi librement qu'à des inconnus. C'est pour cela qu'ils ont accoutumé de se faire payer par avance, & ils le font avec assez peu de honte, n'en connoissant point à demander recompense pour le plus petit service qu'ils fassent.

Le 28. Je partis de *Tisslis* sur les 11. heures du matin. Le Chirurgien Polonois, dont j'ay parlé, & quelques Georgiens avec qui j'avois fait connoissance, me conduisirent à la traite. Le Conducteur alloit devant pour empescher que les Recéveurs de certains petits droits, qu'on prend pour tous les chevaux de charge qui sortent de la Ville, ne demandassent rien
à mes

à mes gens. On appelle ces sortes de conducteurs *Mebemander*, mot qui signifie *celuy qui a soin d'un hôte*. On en donne aux Envoyez, aux Ambassadeurs, & à tous les étrangers de considération. Leur devoir est de faire donner eux mêmes des logemens des vivres & des voitures aux personnes qu'ils mènent; en un mot de les descharger du soin du voyage. Ce sont comme des Maîtres d'hostel, ou pourvoyeurs des gens qu'ils conduisent; car on se sert en tout & par tout de leur ministère, on les envoie à l'emplette, comme on leur fait porter aux Ministres les paroles qu'on ne veut pas prendre la peine de leur porter en personne. Ces Conducteurs sont bien payez de leur voyage, aussi est-ce une recompense qu'une telle commission. Les villages où ils passent leur sont des presens; afin qu'ils levent moins rigoureusement ce qu'ils font donner pour le défray des gens qu'ils conduisent, & qu'ils ne fassent point de dégast. Ils prennent en leur protection les Marchands qui les veulent suivre; & outre qu'ils les assurent des Vols, ils les exemptent de Peages & de Doüanes. Cela leur vaut encore quelque chose. Leur plus grand gain est le Present qu'il leur faut faire en les renvoyant.

J'us beaucoup de joye de me voir heureusement hors de *Tiflis*. J'apprehendois d'y avoir du déplaisir par deux raisons. La premiere estoit, que le Prince m'ayant fait dire deux ou trois fois, qu'il avoit grande envie de voir ce que je portois au Roy, je refusay constamment de le montrer, allegant pour excuse que j'avois ordre de S. M. de ne l'ouvrir que devant elle. On a remarqué cy-dessus, que ce Prince n'est, ni si entierement sujet du Roy de Perse, ni si soumis à ses ordres que les autres Vice-rois ou Gouverneurs de son Empire, & que les Georgiens sont fort perfides & fort avides du Bien d'autruy. J'apprehenday, que si je faisois voir au Prince les bijoux de prix que j'avois: leur beauté & leur valeur ne le tentassent de me les faire enlever, ou que d'autres gens ne m'assassinassent pour les avoir. Cette considération m'empescha de les montrer.

Le second sujet de défiance que j'avois, c'est que les Capucins pour me faire de l'honneur, dans la vûe de s'en faire à eux mêmes, m'avoient fait passer pour fort riche & puissant, de sorte qu'il couroit un bruit par toute la ville que j'avois des sommes immenses. Le Doüanier s'en estoit ému, & il prétendoit des droits de moy. Ces droits n'estoient pas ce qui m'inquiettoit, car outre que c'estoit peu de chose, la Patente du

du Roy m'en exemptoit pleinement : Je craignois que ce né fust une voye dont le Prince se servist pour voir malgré moy ce que je portois. Voilà ce qui me faisoit craindre, & ce qui me fit insister d'avoir un Officier pour me conduire; par-ce que dans mon raisonnement cela rendroit le Viceroy plus responsable de tout ce qui me pourroit arriver, & que ce conducteur assuroit ma Personne & mon Bien. La plus grande partie de ma peur fut dissipée, dés que je me vis tout-à-fait hors de *Tiflis*; & je conçus aussi-tôt une bonne esperence du reste de mon voyage. Je fis ce jour-là deux lieües au passage de la petite montagne, qui est au midy de la ville, & je couchay à un gros village, nommé *Sogan-lou*, c'est-à-dire lieu d'oignons, baty sur le fleuve *Cur*.

Le 1. Mars je fis huit lieües en une belle pleine, le chemin y est assez droit & tire au Nord-est. J'arrivay à trois heures à un village de cent cinquante maisons, nommé *Cuprikent*, c'est-à-dire le village du pont; par-ce qu'il y en a un fort beau tout proche de là, construit sur un fleuve qu'on nomme *Tabadi*. Ce pont est situé entre deux montagnes, qui ne sont séparées que par le fleuve. Il est soutenu par quatre arches inégales en hauteur & en largeur. On les a fait d'une forme irreguliere, à cause de deux grandes masses de roche qui se sont trouvées dans le fleuve, sur lesquelles on a fondé autant d'arches. Celles des deux bouts sont creusées ouvertes d'un & d'autre côté, & servent à loger des passans. On y a accommodé de petites chambres & des portiques, qui ont chacun une cheminée. L'arche qui est au milieu du fleuve est percée de part en part, & a deux chambres aux bouts & deux grands balcons couverts, où l'on prend le frais avec plaisir durant l'Esté. On y descend par deux degrez qu'on a ménagéz dans l'épaisseur de l'arche. Joignant ce beau pont, il y a un Caravanferay qui commence à tomber & à se ruïner. La structure en est magnifique. Il a plusieurs chambres sur l'eau dont chacune a un balcon. Il n'y a point de plus beau pont ni de plus beau Caravanferay en toute la *Georgie*.

Le 2. nous fimes neuf lieües en des montagnes fort âpres & difficiles à traverser. Nous employâmes douze heures à les faire, quoyque nous allâssions assez bon train. Nous arrivâmes à Soleil couché à un gros village nommé *Melikent*, c'est-à-dire village royal, qui est bâti sur une pointe de ces hautes montagnes.

Le 3. Nous fimes huit lieües dans ces montagnes, où nous estions engagez, & où l'on ne fait que monter & descendre. Nous couchâmes à *Chincar* village aussi gros que *Melik-kent*.

Le 4. nostre traite fut de trois lieues seulement. Nous arrivâmes avant midy à un bourg de trois cent maisons, nommé *Dilyjan*. Il est situé sur un fleuve qu'on appelle *Acalistapha* au bas d'une haute & affreuse montagne, laquelle aussi bien que les autres que nous avons passées les jours precedans fait partie du mont *Taurus*. Nous fumes fort incommodés des neiges & du froid en ces hautes montagnes. Il y par tout abondance d'eaux, & cà & là de petites plaines fort fertiles. On ne sauroit croire la bonté des terres qui y sont, & le nombre de villages qu'on y voit. Il y en a sur des pointes si élevées que les passans les entrevoient à peine. La plus-part sont habitez de Chrestiens Georgiens & Armeniens, mais non pas confusément : Ces peuples estant si ennemis l'un de l'autre, & ayant tant d'antipathie, qu'ils ne peuvent habiter ensemble ni dans les mêmes villages. On ne trouve en toutes ces montagnes ni Caravanseray ni lieux publics. On loge chez les paisans assez commodement, & l'on y trouve à boire & à manger avec abondance. Je n'y manquois de rien, car mon Conducateur prennoit les devans à la moitié de la traite, & quand j'arrivois au village j'y trouvois un grand logis, & des écuries vuides, grand feu allumé & le souper prest. Le premier jour du voyage je voulus payer l'hoste, mais mon Conducateur m'en empescha, disant que ce n'estoit point la coutume, & que je luy donnasse plutôt ce que je voulois donner à l'hoste; cela fit que les jours suivans je faisois seulement bailler quelque chose en cachette aux gens chez qui j'avois logé. On voyage bien commodement avec de tels Conducateurs. Ils sont servir fort diligemment. La nuit ma chambre estoit gardée par des gens du village qui faisoient sentinelle, tant pour executer ce que l'on leur commandoit, que pour veiller à ma seureté, quoy qu'il n'y eut aucune chose à craindre.

La plus-part des maisons de ces villages sont proprement des Cavernes; car elles sont creusées en terre. Les autres sont bâties de grosses Pouères jusqu'au comble qui est fait en terrasse & couvert de gazons. Ils laissent une ouverture au milieu, c'est par où la lumiere entre & par où sort la fumée. On bouche ce trou quand on veut. Ces sortes de Cavernes ont cela de commode, qu'elles sont chaudes en

Hyver

Hyver & fraiches en Eté, & qu'elles ne sont point sujettes à estre percées par les voleurs.

Le bourg de *Dilyjan*, & tout le país qui est autour à six lieues loin au Nord & au Sud, & fort avant à l'Orient & à l'Occident, appartient à *Camchi-can* & s'appelle le país de *Casac*. Il relève de la Perse & depend de ce Royaume de la même maniere que la Georgie, c'est-à-dire qu'il est toujourn gouverné par les Princes naturels de pere en fils. *Abis* le grand a conquis tous ces país en même tems que la Georgie. Les peuples de *Casac* sont des montagnards fiers & farouches. Ils descendent originairement de ces *Cosaques* qui habitent dans les montagnes au Nord-est de la mer *Caspienne*.

Le 5. Nous fimes cinq lieues au passage de cette affreuse montagne, dont l'on a parlé. Il y a deux lieues du bourg de *Dilyjan* qui est tout au pied jusqu'au haut, une autre de pleine au sommet, & deux de descente. Je pensay mourir de la fatigue de cette journée. J'estois travaillé d'une cruelle Dissenterie qui m'obligeoit de mettre pied à terre à chaque quart d'heure. Deux hommes me soutenoient, un troisieme menoit mon cheval. Toute la montagne estoit épouvantablement chargée de neige: On ne voyoit autre chose au haut: On n'y apercevoit pas un arbre ni une plante. Le chemin estoit un sentier étroit de neige durcie par les pieds des chevaux & des voyageurs: Dès qu'on mettoit le pied hors d'un sentier, on enfonçoit jusqu'à demy corps dans la neige. On ne peut passer cette montagne lors qu'il en tombe, ou quand il vente, par-ce qu'à lors la piste est perdue & qu'il est impossible de trouver le chemin. Il s'y perd toutes les années beaucoup de gens, & d'animaux. Ces neiges ne se fondent jamais la montagne, en est perpetuellement couverte.

Elle separe la *Georgie* de l'*Armenie*. Je m'en fusse douté après l'avoir traversée quand je ne l'usse pas sù, trouvant un tout autre país; car au lieu qu'au de là on voyoit de fort hautes montagnes avec peu de plaines entre d'eux, & le país tout couvert de bois & fort peuplé, icy l'on apercevoit de grandes plaines avec de petites colines également couvertes de neige, sans autre bois que les arbres plantez autour des villages. Nous logeames à *Kara-kéchichs*; c'est un gros Bourg situé au bas de la montagne que nous venions de passer, & sur le bord du fleuve *Zengui*. Ce fleuve arrose une partie de l'*Armenie majeure*.

En faisant la description Geographique des pais où j'ay passé je ne m'arreste à aucun Auteur, soit ancien soit moderne, les trouvant & opposez l'un à l'autre, & tous fort obscurs & confus. *Strabon* a dit la même chose des Geographes qui l'avoient precedé, & quiconque voudra comparer ceux qui l'ont suivi, soit avec les anciens soit entr'eux, en fera le même jugement. Jen donneray un exemple, en la *Caldée* ou *Assirie*. On l'étend à present presque jusqu'à la mer *Mediterranée*, quoyqu'*Herodote*, *Pline*, *Strabon*, *Ptolomé*e & les autres plus celebres Geographes des Anciens, la renferment entre l'*Arabie* deserte & la *Mesopotamie*.

J'ay remarqué une conduite dans le Gouvernement de Perse qui m'a fait croire depuis, qu'encore que les Auteurs ayent marqué differement les bornes & les situations des pais, ils peuvent neantmoins tous avoir écrit juste, & comme les choses estoient de leur tems, c'est qu'on agrandit les Gouvernemens: ou qu'on les resserre, selon qu'un Gouverneur plaist, ou qu'il est necessaire, & alors la Province qui donne le nom au Gouvernement n'a plus les mêmes limites & la même situation qu'auparavant. Je veux donc tracer l'étendue & la situation des pais où j'ay passé comme je les trouvois, & s'il faut que je suive des Auteurs, ce sera seulement ceux de la Geographie Persienne.

Il y en a parmi eux qui divisent l'*Armenie* en trois parties. La premiere qu'ils appellent proprement de ce nom; la seconde qu'ils nomment *Turcomanie*, la troisieme qu'ils nomment *Georgie*: Mais la plus-part la separent seulement en deux, savoir en *haute* & *basse*. La *basse* qu'on appelle tantost *petite*, parfois *Occidentale*, & communement *mineure*, est sous la domination du Turc. La *haute* qu'on nomme quelque-fois *Orientale*, quelques fois *grande*, & d'ordinaire *majeure*, est une province de Perse. On assigne pour limites à la *petite Armenie*, la *grande Armenie* du costé d'Orient, la *Syrie* au Midy, la *Mer noire* à l'Occident, la *Cappadoce* au Septentrion, & on place la *grande Armenie* entre la *Mesopotamie*, la *Georgie*, la *Medie*, & l'*Armenie mineure*. Cette situation s'accorde en partie avec celle de ces anciens Geographes qui renferment l'*Armenie mineure* entre la *Cappadoce* & l'*Euphrate*, & l'*Armenie majeure* entre l'*Euphrate* & le *Tygre*; mais elle ne convient pas, comme on voit, avec celle de quelques Auteurs, qui mettent la *Syrie*, les rivages de la mer *Mediterranée*, & les bords de la mer *Caspienne* en *Armenie*, & qui en font *Edeffe* la ville capitale. Les

Auteurs

Auteurs ne sont pas d'accord non plus sur la dénomination de ce pais ; les uns tirant le nom d'*Armenie*, d'*Armene Rhodien* ou *Theffalien* ; les autres avec plus de raison d'*Aram*, nom Hebreu, qui signifie *haut & élevé* ; soit par-ce-que ce pais est fort haut, & que les plus hautes montagnes de l'Orient en font partie, soit qu'*Aram* petit fils de *Noé* l'ait eu en partage & luy ait donné son nom. *Hayton* qui en estoit Roy derive ce nom d'*Armenie*, d'*Aram-Noé*. Quelque peu de certitude qu'il y ait de cette éthimologie, j'aurois mieux y ajouter toy, qu'à un point d'histoire qu'il rapporte de l'*Armenie* ; sçavoir, que ce fut en cette Province, que *Salmanazar* logea la plus-part des Juifs qu'il fit prisonniers à la conquête de la *Palestine*. L'Écriture Ste. appelle l'*Armenie*, *Ararat*, par tout où elle en parle. C'est un-des plus beaux & des plus fertiles pais de l'*Asie*. Sept grands fleuves l'arrosent, & c'est la raison à mon avis qui oblige la plus-part des interpretes du vieux testament à y placer le Paradis terrestre. Quoy qu'il en soit l'*Armenie* est illustre d'auteurs par beaucoup de grands événemens. Il n'y a point d'autre Royaume où il se soit donné de plus sanglantes batailles, ni en plus grand nombre qu'en celuy-cy. Il a eu ses Rois particuliers à diverses reprises, mais ils ne savoient pas se maintenir, & les Histoires sont foy, que tous les celebres Conquerans qu'on a vûs en *Asie* l'ont soumis à leur Empire, chacun à leur tour. Il a esté le theatre des dernieres guerres entre les Turcs & les Persans. Les Turcs combattoient pour l'avoir tout entier ; mais enfin ils se contenterent de le partager avec les Persans, de sorte toute-fois qu'ils en ont eu la plus grande part.

Le 6. je continuay le voyage demi mort que j'estois du froid & de la dissenterie. L'esperance que j'avois de trouver à *Iriyan* les secours necessaires pour ma guerison, me faisoit avancer chemin malgré les douleurs qui m'accabloient. Nous fimes quatre lieues & arrivâmes à *Bichni*, qui est un bourg assez considerable, situé au bas d'une Montagne sur le fleuve *Zengui*. Nous logeâmes en un beau Monastere d'*Armeniens*, bâti entre le bourg & la montagne. Ce monastere est une ancienne fondation de 7 à 800 ans. L'Eglise qui est encore entiere & bien entretenue est toute de pierre & extrêmement massive. Le cloitre est bâti à la façon du pais. Il est ceint de murs hauts & épais de pierre de taille. On voit proche de ce Monastere des ruines de tours, de châteaux, & de remparts en si grande quantité, que cela donne beaucoup d'apparence à ce

que les gens du lieu content que *Bichni* a esté une des fortes places d'*Armenie*. Je logeay au Convent. Les Moines me receurent avec beaucoup d'humanité. Ils me mirent au plus bel appartement, mais il n'y eut jamais moyen de tirer d'eux une vollaille pour me faire du bouillon, par-ce qu'on estoit dans le *Careme*. Mon Conduc-teur eut besoin de toute son autorité & de lever le bâton pour me faire donner des oeufs. Sur le soir il me prit envie de boire du *Cahvé*, mon Conduc-teur m'en apporta cuit avec du sucre, j'en bûs quatre petites rasses le plus chaud que je pûs, & après je me couchay devant un bon feu & me fis bien couvrir. Dieu en ses grandes misericordes donna de la force à ce foible remede, & pour tout dire je dormis sans interruption toute la nuit, & me trouvay le matin presque entierement guery de ma maladie.

Le 7. je partis à la pointe du jour, apres avoir fait un petit present au Monastere. Je fis neuf lieües en des pleines toutes couvertes de neige comme le jour precedant. On a beaucoup de peine, & on court grand risque à voyager dans ces neiges. Le mal est que tout le jour les rayons du Soleil qui donnent dessus, causent aux yeux & au visage une ardeur cuisante, qui affoiblit fort la vûe, quelque precaution qu'on prenne, en mettant comme font les gens du païs un mouchoir clair de soye verte ou noire devant les yeux; ce qui ne fait tout au plus que diminuer le mal. Le danger est, que quand on rencontre des Passans, il faut disputer à qui entrera dans la neige; car le sentier est si étroit, que deux chevaux n'y peuvent passer de front, quand la rencontre est égale l'on en vient d'ordinaire aux mains, autrement le plus foible cede. On décharge les chevaux & on les fait entrer dans la neige, où ils enfoncent jusqu'au ventre pour donner passage aux autres. Mon Conduc-teur obligeoit tous ceux que nous rencontrions de décharger, ce qui me fut un fort grand soulagement. Nous passâmes par beaucoup de villages & de bourgs, & à l'entrée de la nuit nous arrivâmes à *Irvan*.

Il est difficile de dire au vray la route qu'on tient de *Tisslis* à cette ville, par-ce que l'on ne fait que tourner, que monter & descendre la plus grande partie du chemin. Je remarquay pourtant qu'on tire au Sud-ouest.

De *Tisslis* à *Irvan* il y a 48 lieües.

Irvan est une grande ville, mais laide, sale, dont les jardins & les vignes font la plus grande partie, & qui n'a nuls beaux





beaux batimens. Elle est située dans une plaine entourée de montagnes de toutes parts. Deux fleuves passent à côté, le *Zenoui* au Nord-ouest; le *Queurk-boulak* au Sud-ouest. *Queurk-boulak* signifie *quarante fontaines*. On dit que ce fleuve a autant de sources. Il n'a pas un long cours. On n'en dira pas d'avantage de la situation de la ville, & on ne parlera point de sa figure, le plan qui est à costé suffit pour en donner l'idée.

La forteresse pourroit passer pour une petite ville. Elle est va le, ayant quatre mille pas de tour & quelques huit cens maisons. Il n'y demeure que des Persans naturels. Les *Armeniens* y ont des boutiques où ils travaillent, & trafiquent le long du jour, le soir ils les ferment & s'en retournent à leurs maisons. Cette forteresse a trois murailles de terre, ou de briques d'argile à creneaux, flanquées de tours & munies de remparts fort étroits, selon l'ancienne maniere de fortifier, & ainsi sans regularité à la façon de l'Orient. Il eust même esté difficile de faire l'ouvrage regulier, par-ce que la forteresse s'estend au Nord-est sur le bord d'un épouvantable précipice large & escarpé, de plus de cent toises de profondeur, au fond duquel passe le fleuve. Cet endroit imprenable & inaccessible n'a point d'autres fortifications que des terrasses garnies d'artillerie. Deux mille hommes sont entretenus pour la garde de la forteresse. Elle a autant de portes que de murs, & elles sont toutes revêtues de fer, & munies de barrières de herfes & de corps de garde fortifiés. Le Palais du Gouverneur de la Province est dans la forteresse sur le bord du precipice, dont on vient de parler. Il est beau & fort grand, & tout-à-fait delicieux en Eté.

Proche de la forteresse, à mille pas seulement du costé du Nord, il y a une butte qui la commande. On en fortifie le haut d'un double mur & d'artillerie. On y peut loger deux cens hommes. Ce fortin s'appelle *Queutchy-cala*.

La ville est éloignée de la forteresse d'une portée de canon. L'espace d'entre deux est rempli de maisons & de marchez, mais la construction en est si mince qu'en un jour tout cela se peut enlever. Il y a plusieurs Eglises dans la ville, les principales sont l'Evêché nommé *Ircou-yerize*, c'est-à-dire *deux visages*, & *Catovike*. Ces deux Eglises sont du tems des derniers Rois d'*Armenie*. Les autres ont esté bâties depuis. Elles sont petites, enfoncées en terre, & ne ressemblent pas mal aux Catacombes.

Proche

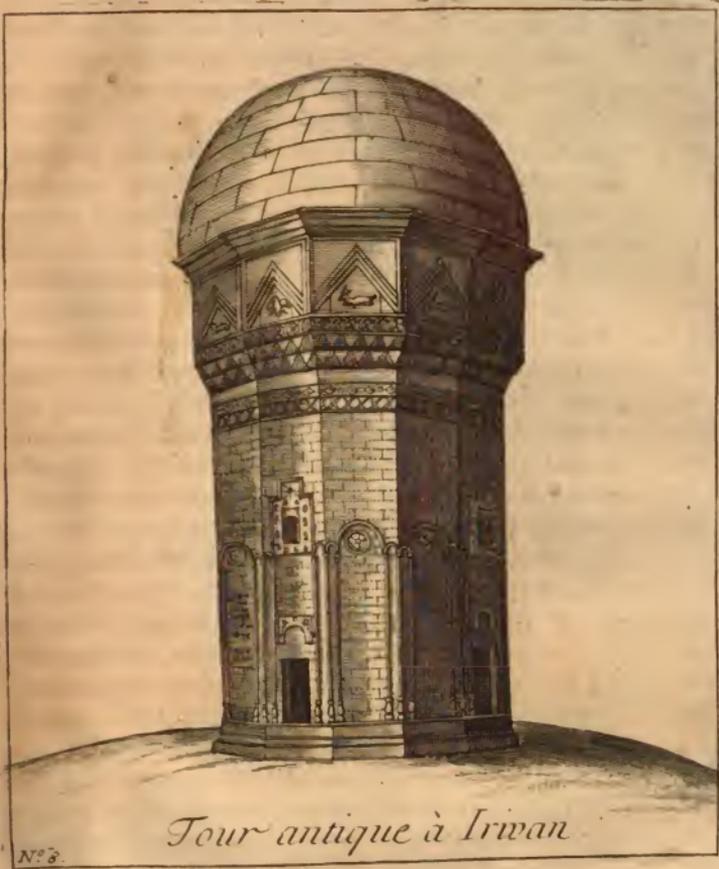
Proche de l'Évêché il y a une vieille Tour batié de pierres de taille, dont j'ay mis le deffein icy à costé. Je n'ay peu savoir ni le tems auquel elle a esté construite, ni par qui, ni à quel usage. Il y a au dehors des inscriptions dont le caractère est semblable à l'Armenien, mais que les Armeniens ne sauroient pourtant lire. Cette tour est un ouvrage antique, & tout-à-fait singulier pour l'architecture, comme on le peut voir icy. Elle est vuide & nue par dedans. On voit au dehors & tout autour plusieurs ruines disposées de façon qu'on diroit qu'il y a eu là un cloistre, & que cette tour estoit au milieu.

Au devant il y a un grand marché & proche une vieille Mosquée bâtie de brique, & à présent fort ruinée. On l'appelle la Mosquée de *Deuf-Sultan* du nom du fondateur. A trois cens pas de là est le grand *Maydan*. On appelle en Asie *Maydan* toutes les grandes places. Celle d'*Irvan* est carrée. Elle a 400 pas de diametre, & elle est entourée d'arbres. C'est le lieu des Caroufels, des Courses, de la Lute, du Manége, & de tous les exercices un peu forts qui se font à pied & à cheval.

Il y a beaucoup de Bains dans la ville & dans la forteresse & beaucoup de Caravanserais. Le plus beau de tous est proche du chateau à 500 pas seulement. Le Gouverneur d'*Armenie* l'a fait bati depuis peu d'années. Le portail a 80 pas de profondeur & forme une belle gallerie, qui est remplie de boutiques où l'on vend toutes sortes d'étoffes. Le corps de l'édifice est carré. Il contient trois grands logemens & 60 petits, avec de grandes écuries & avec beaucoup d'amples magazins: Au devant il y a un marché entouré de boutiques où l'on vend toutes sortes de provisions de bouche, & à costé une belle Mosquée & deux cabarets à Cahvé.

L'elevation d'*Irvan* est de 41. degrez 15. minutes. La longueur est de 78 deg. 20 min. L'air qu'on y respire est bon, mais un peu épais & fort froid. L'hyver y dure long tems. Il y neige encore quelque-fois au mois d'Avril. Cela oblige les Païsans d'enterrer les vignes au commencement de l'hyver, & ils ne les déterrent qu'au printems. Le païs est assez agreable & tres fertile. Les fruits de la terre y viennent en abondance, sur tout le vin qui est fort bon & à bon marché. Les Armeniens ont par tradition que *Noé* planta la vigne tout proche d'*Irvan*, & il y en a même qui marquent l'endroit, & qui le montrent à une petite lieue de la ville. Son

terroir



Tour antique à Irwan

N^o 8.



terroir produit toute sorte de denrées & on les y donne à vil prix. Les deux fleuves qui passent à costé, & le lac dont on parlera luy fournissent de tres beau poisson, entr'autres des Truites & des Carpes merveilleusement bonnes. Elles sont renommées en tout l'Orient. J'en ay vû de trois pieds. On mange aussi à *Iriuan* quantité de Perdrix.

Le lac d'*Iriuan* est à trois petites journées au Nord-ouest, les Persans l'appellent *Deria-chirin*, c'est-à-dire *lac doux*, & les Armeniens *Kiagar-couni-sou* qui signifie la même chose. On a ainsi nommé ce lac, par-ce que son eau est tout-à-fait douce. Il a 25 lieues de tour & beaucoup de profondeur. On y prend de neuf sortes de poisson; les belles Truites & les belles Carpes qu'on mange à *Iriuan* viennent de ce lac. Il y a une petite Isle au milieu où l'on voit un Monastère fondé depuis environ, 600 ans, dont le Prieur est Archevêque & prend la qualité de Patriarche, refusant ainsi de reconnoître le Grand Patriarche des Armeniens. Nos cartes ne marquent point ce lac, & c'est une chose surprenante que tous les Voyageurs de Perse n'en fassent nulle mention. On peut juger à ce manquement, que les Auteurs s'estoient peu étudiez à rechercher les singularitez des pais par où ils passaient. Le fleuve *Zengui* dont on a parlé a sa source en ce lac. Il traverse une partie de l'*Armenie*, & s'unit avec l'*Araxe* proche de la mer *Caspienne*, où ils se jettent tous deux.

Iriuan au conte des Armeniens est la plus ancienne peuplade du monde, car ils rapportent que *Noé* & toute sa famille y habitèrent, & avant le deluge, & apres qu'il fut descendu de la montagne, où l'Arche s'estoit arrestée, & même que c'estoit le Paradis terrestre. Tout cela est fort mal fondé; & avancé par des gens également ignorans & superbes. Il y a des Auteurs qui disent, qu'*Iriuan* est la ville que *Ptolomée* appelle *Terva*, & qu'il fait la capitale d'*Armenie*. D'autres tiennent que c'est la Royale *Artaxate*. L'histoire des Turcs la nomme *Eritze*; celle d'*Armenie* qu'on void dans le celebre Monastère des trois Eglises dit, que cette ville s'appelloit autre fois *Vagar-Chapat*; que les Rois y tenoient leur cour, qu'elle fut bâtie par un des premiers Princes du pais qui s'appelloit *Vagar*, & que c'est de-là qu'elle fut nommée *Vagar-chapat*, c'est-à-dire mot pour mot *ville-Vagar*. Ce qui doit rendre ces Antiquitez assez suspectes est que la même Histoire rapportant l'Ethimologie d'*Iriuan*, la fait venir d'un verbe Armenien, qui signifie *voir*, & dit qu'on donne ce nom à cette ville, par-ce que son territoire fut le premier lieu que *Noé* découvrit en descendant de

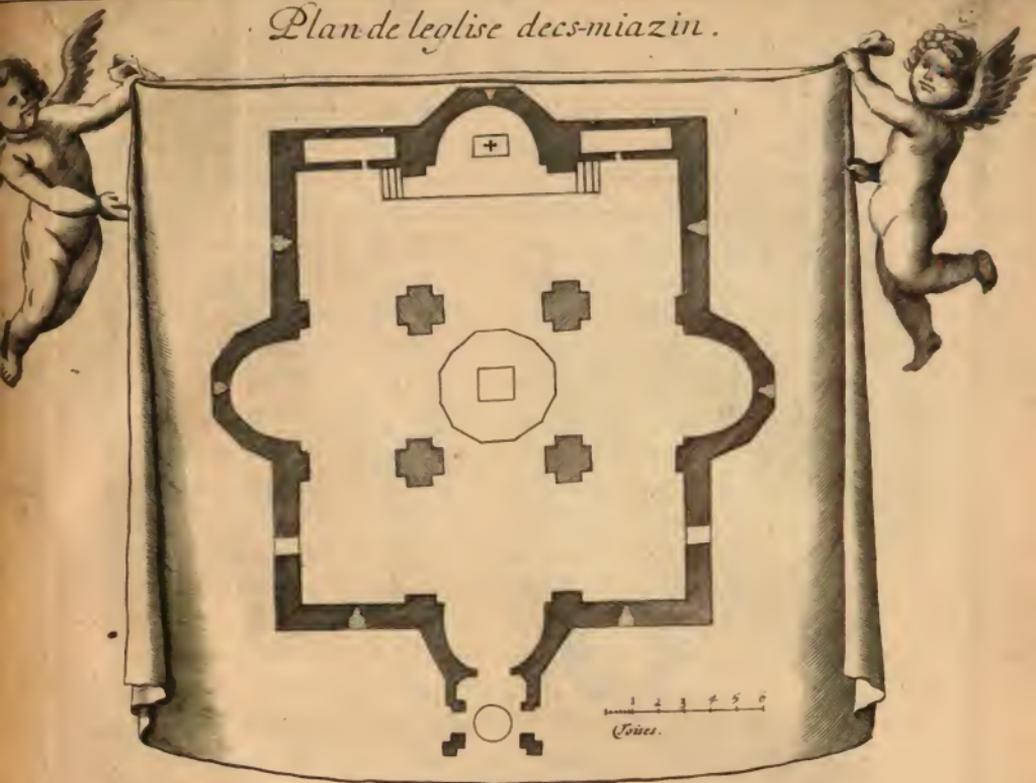
la montagne d'*Ararat*. Cependant chacun fait que la langue Armenienne est une langue moderne, & qui n'estoit pas connue il y a 700 ans. On ne trouve rien dans l'histoire de Perse sur l'origine d'*Irvan*. Je ne la crois pas édifée avant les conquêtes des Arabes en *Arménie*, & ce qui me le fait croire est, que ni dans la ville, ni aux environs, on ne voit aucune trace de grande antiquité. Les Turcs s'en rendirent maîtres l'an 1582. & bâtirent la forteresse que l'on y voit. Les Persans la prirent l'an 1604. & la fortifierent pour soutenir le canon. L'an 1615. elle essuya un siege de quatre mois. Le rempart résista à la batterie des Turcs quoy qu'il ne fust que de terre, & ils furent obligez de se retirer. Ils y retournerent après la mort d'*Abas* le grand & emporterent la place, mais ils ne la garderent pas long-tems. *Sefy* la reprit l'an 1635. & depuis elle n'a plus esté assiegée.

A deux lieues d'*Irvan* est le celebre Monastere des trois Eglises; le Sanctuaire des Chrestiens Armeniens, si j'ose parler ainsi, & le lieu pour lequel ils ont le plus de devotion. J'en ay fait faire un dessein en grand, comme on le peut voir à côté, & j'y ay fait joindre le Plan Geometrique, & un petit Profil de la principale Eglise, afin qu'on se puisse plus aisément former une idée distincte de ce Monastere. Les Armeniens l'appellent *Ecs-miazin*, c'est-à-dire la descente du fils unique engendré, ou le fils unique engendré est descendu; & ce nom, disent-ils, a esté donné à ce lieu, par-ce que Jesus Christ s'y fit voir clairement à *St. Gregoire* qui en fut le premier Patriarche. Les Mahometans le nomment *Utch-clissie*, c'est-à-dire trois Eglises, à cause qu'outre l'Eglise du Convent il y en a deux autres assez proche, & qu'en tout elles sont au nombre de trois: La premiere & la principale qui s'appelle *Ecs-miazin*, comme l'on a dit, est un batiment fort massif & fort obscur. Il est tout de grosses pierres de taille. Les Pilastres, qui ont septante deux pieds de hauteur, sont de lourdes masses de pierre. Le Dome & les voutes en sont aussi. Le dedans de l'édifice n'a aucuns ornemens de sculpture ni de peinture. Les Chapelles sont du costé de l'Orient. Il y en a trois tout au fond de l'Eglise. Celle du milieu est grande & a un autel de pierre, à la façon des Chrestiens Orientaux assez bien orné. Celles des costez n'ont point d'Autel, une sert de sacristie, l'autre de tresor. Les Moines du lieu sont voir dans la sacristie plusieurs paremens fort beaux & fort riches, des croix & des calices d'or, & des lampes & des chandeliers d'argent d'une extraordinaire grandeur.





Plan de leglise dees-miazin.



Profil de Leglise dees miazin





La plus-part de ces richesses sont des liberalitez Papales, & des témoignages de la credulité de Rome autant que de la dissimulation des Armeniens. On voit dans le thresor plusieurs chasses d'argent & de vermeil doré. Les principales Reliques du lieu sont au raport des Moines qui en ont la garde, le haut du corps de Ste. Repsme, un bras & une cuisse de Ste. Caiane, un bras de St. Gregoire surnommé l'illuminateur, à cause qu'il convertit l'Armenie, une côte de St. Jacques Evêque de Jerusalem, un doigt de St. Pierre, deux doigts de St. Jean Baptiste. Les Moines de ce Monastere affirment, que le corps de ce St. est dans l'Eglise d'un Couvent de leur ordre proche d'Erzerum: que Leonce Evêque de Cesarée le donna à leur premier Patriarche, & qu'après avoir esté trois cens cinquante ans à Echs-miazin, il en fut transporté au lieu où l'on a dit qu'il est à present. Les Moines d'Echs-miazin, qui sont les grands Docteurs des Armeniens, sont si ignorans qu'ils ne savent pas même, à ce que je leur ay entendu dire, qu'il y ait des Histoires qui raportent, que le corps de St. Jean Baptiste fut reduite en cendres par le commandement de Julien l'Apostat. Je ne diray rien des autres reliques qu'on dit qu'il y a en ce thresor, par-ce qu'elles sont de Sts. peu connus, j'ajouteray seulement que les gens du Couvent assurent, qu'ils ont eu durant long-tems les deux cloux dont on attachâ les mains sacrées de Jesus Christ à la croix, & lesquels on garde à present, l'un à Diar-bekre, & l'autre en Georgie; & qu'Abas le grand a tiré de leur thresor la vraye lance & la tunique sans couture, & en a enrichi celuy des Rois de Perse à Isphahan.

Au centre de l'Eglise il y a une grande pierre de taille carée de trois pieds de diametre & de cinq pieds d'épaisseur. Les Armeniens assurent comme article de foy, que c'est l'endroit où St. Gregoire leur Apostre vit Jesus Christ un dimanche au soir, estant en oraison, & où il parla à luy. Ils assurent que Jesus Christ fit au tour de ce St. avec un rayon de lumiere le dessein de cette Eglise d'Echs-miazin, & qu'il luy commanda de faire bâtir l'Eglise sur la figure même qu'il avoit tracée. Ils ajoutent qu'au même tems la terre s'ouvrit à l'endroit où est cette pierre: que N. Seigneur jetta par là dans l'abyssme les Diables qui estoient dans les Temples d'Armenie, & y rendoient des oracles, & que St. Gregoire fit aussi-tost couvrir cette ouverture d'un marbre. Ils ajoutent qu'Abas le grand enleva ce marbre, qu'il le mit au thresor Royal de Perse, & qu'il fit mettre en la place la pierre dont on a parlé. Je me suis

fuis soigneusement enquis de ce fait à *Ispahan*, j'en ay demandé des nouvelles à des Intendans même du Thresor Royal; mais je n'ay peu decouvrir qu'on en eut aucune connoissance. La tradition Armenienne fait mention d'une autre particularité sur le centre de cette Eglise, que je veux encore rapporter icy bien qu'elle me paroisse aussi fabuleuse que le reste, sçavoir que c'est le propre endroit où *Noé* bâtit cet autel, & offrit ce Sacrifice dont il est parlé au 8 Chapitre de la *Genese*.

Le grand Clocher a esté nouvellement rebati. Il y a six Cloches, la plus grosse est de 1200 pesant. Un des petits Clochers fut abatu il y a 40 ans, & depuis on ne la point fait relever. Les Moines disent que c'est faute d'argent. Il est certain qu'ils sont fort pauvres. Le premier Monastere de cette Eglise fut bati par *Nierfes* 29. Patriarche d'*Armenie*. Les Tartares le ruinerent, & si l'on en veut croire la Chronologie du lieu, il a esté cinq fois abatu à res-de chauffée. Il est à present bati de brique. L'appartement du Patriarche est exposé au Levant. Il y a dans le Couvent des logemens pour tous les Etrangers qui le viennent visiter, & pour 80 Moines. Ils ne font d'ordinaire que douze ou quinze. Les Patriarches d'*Armenie* sont obligez de resider à ce Couvent: mais à dire le vray l'avarice, l'envie & l'ambition dont ils sont possédez en ce siecle, leur font tant d'affaires qu'ils employent leur tems à courir la Perse & la Turquie. Le Patriarche d'*Armenie* a quelque 20. Evêchez sous luy.

Les deux autres Eglises qui sont proche d'*Echs-miazin* s'appellent l'une *Ste. Caiane*, l'autre *Ste. Repsime*, du nom de deux vierges Romaines qu'on dit qui s'enfuirent en *Armenie*, durant la neuvième persécution, & qui furent martyrisées au même lieu où ces Eglises sont baties. *Ste. Caiane* est à la droite du Monastere à 700. pas seulement. *Ste. Repsime* est à la gauche à 2000. pas. Ces deux Eglises sont demy-ruinées, & il y a long-tems qu'on n'y fait plus le service.

Dans le territoire d'*Irvan*, qui s'étend à plus de vingt lieues de tous côtés, il y a vingt & trois Couvents d'hommes, & cinq de femmes. Ils sont tous pauvres & mal entretenus, & la plus-part n'ont que cinq ou six personnes, que la misere occupe incessamment du soin de subsister, & qui ne disent l'office que les jours consacrez. Un des plus considerables est *Couer-virab*, ce nom en Armenien literal signifie *Eglise sur le puits*, & il luy a esté donné, dit-on, à cause que l'Eglise est batie sur un puits, où l'Histoire d'*Armenie* rapporte, que *St. Gregoire* fut jetté & fut conservé

conservé estant nourri de la même maniere, que *Daniel* le fut en la fosse des Lyons. Ce Monastere est sur les confins du territoire d'*Irvan* au Midy d'*Ecs-niazin*. Les gens du pais disent, qu'on voit là les ruïnes d'*Artaxarte*. Ils appellent cette ville *Ardachat*, du nom d'*Artaxerxes* que les Orientaux nomment *Ardechir*; & qu'on voit parmi ces ruïnes celles du Palais de *Tyridate*, qui fut bati il y a 1300. ans. Ils disent de plus qu'il y a une face du Palais qui n'est qu'à demy-ruinée, qu'il y reste quatre rangs de Colonnes de marbre noir de neuf chacun, que ces colonnes entourent un grand Monceau de marbres ouvragés, & que les colonnes sont si grosses que trois hommes ne les sauroient embrasser. On appelle tout le lieu où est cet amas de ruïnes *Tact-terdat*, c'est-à-dire le Trone de *Tyridate*. Je ne parleray point des autres Couvents, ni des particularitez que les Armeniens en racontent, ni des Reliques qu'ils disent qu'il y a; parmi lesquelles ils mettent la *Veronique*, les corps de *St. Thomas* & de *St. Simon*, par-ce que tout cela est fade & ridicule: & en verité la tradition Armenienne n'a pas le sens commun. Je ne diray rien non plus de la Créance des Armeniens & de leur culte. On fait ce que c'est, & depuis plusieurs siecles ils sont engagez dans les sentimens des *Monophysites*, qu'on appelle en Orient *Jacobites*, sans les entendre aujourd'huy, par-ce qu'ils sont très-ignorans.

A douze lieues d'*Irvan* à l'Est on voit le mont celebre, où presque tous demeurent d'accord que s'arresta l'arche de *Noé*, encore que personne n'en ait de preuve solide. Quand l'air est serain ce mont n'en paroist pas à deux lieues, tant il est haut & grand. Je crois pourtant en avoir vû de plus élevez, & si je ne me trompe, l'endroit du *Caucase* que je passay en venant de la mer Noire à *Acalziké*, est plus haut que le mont dont nous parlons. Les Turcs l'appellent *Agridag*, c'est-à-dire, la montagne élevée ou massive. Les Armeniens & les Persans le nomment communement *Masis*. Les Armeniens tirent ce nom de *Mas* ou *Mesech* fils d'*Aram*, qui a donné à leur nation, disent-ils, la dénomination & l'origine. Les Persans le font venir d'*Azis*, mot de leur langue qui signifie *chery*, bien-aimé, & ils veulent qu'on ait ainsi appelé ce mont, à cause du choix que Dieu en fit pour le faire servir de port heureux à l'Arche qui portoit le genre humain. Voilà des Ethimologies tirées de force autant qu'aucune autre, & ce sont bien celles-là qu'on peut comparer au son des cloches. Ce mont a encore deux autres noms dans les livres Persans, sçavoir *Cou-noub*, c'est-à-dire

Mont Noé, & Sabat-toppous, c'est-à-dire *heureuse butte*. L'Écriture Ste. ne luy donne point de nom particulier. Elle dit simplement que l'arche de Noé s'arresta sur la montagne d'Ararat qui est l'Arménie, comme l'on dit. Ce sont ces montagnes qui sont si celebres dans les Auteurs Grecs & Latins, qu'ils disent estre partie du mont Taurus, & qu'ils appellent monts Gordiens, Cordeens, Cordaniens, Cardiens, Curdes & Carduches, chaque Auteur changeant ainsi les noms en les voulant tourner selon l'inflexion de sa langue.

Les Arméniens ont dans leurs Traditions que l'Arche est encore sur la pointe de ce mont *Macis*. Ils ajoutent que jamais personne n'a pû monter jusqu'au lieu où elle s'arresta. Ils croyent cela fermement sur la foy d'un miracle, qu'on dit estre arrivé à un Moine d'*Echsmiazin*, nommé Jacques, qui depuis fut Evêque de *Nisibe*. On conte que ce Moine, prevenu de la commune opinion que ce mont estoit seurement celuy où l'Arche s'arresta après le deluge, fit dessein de monter au sommet, ou de mourir en la peine; qu'il parvint à la moitié, mais qu'il ne pût jamais passer outre, par-ce qu'après avoir monté tout le jour, il estoit la nuit pendant son repos reporté miraculeusement au même lieu d'où il estoit parti le matin; que cela continua long-tems de la sorte, & qu'en fin Dieu exauça les voeux de ce Moine, & voulut bien remplir une partie de ses desirs; que pour cela il luy envoya par un Ange une piece de l'Arche, en luy faisant dire, de ne se fatiguer plus vainement à monter la montagne, par-ce que Dieu avoit interdit l'accez du sommet aux hommes. Voilà leur conte sur lequel je diray deux choses. La premiere qu'il ne s'accorde pas avec les recits des anciens Auteurs, comme Joseph, Berosse & Nicolas de Damas, qui assurent que de leur tems on monroit des restes de l'Arche, & qu'on prenoit comme un Preservatif salutaire la Poudre du bitume dont elle estoit enduite. La seconde qu'au lieu qu'on fait passer pour miracle, que personne n'ait jamais pû monter au sommet de ce mont, je tiendrois plutôt pour un grand miracle si quelq'un y montoit, car ce mont n'a nulle habitation, & du milieu en haut il est perpetuellement couvert de neiges qui ne fondent jamais, de maniere qu'en toute saison il paroist comme quelque prodigieux monceau de neige. Ce que je rapporte de ce mont fera sans doute trouver étrange à ceux qui ont lû le voyage du P. Philippe Carme déchaussé, qu'il se soit avisé de dire, que le paradis terrestre y est en quelque Plaine que Dieu conserve de froid & de chaud, ce sont les termes de son traducteur.

La pensée me paroist tout-à-fait plaisante, & je croirois que l'Auteur y a entendu raillerie, s'il ne disoit fort serieusement en ce livre beaucoup de choses qui n'ont pas plus de vray-semblance.

Au pied du Mont, il y a dans un village de Chrestiens, un Monastere nommé *Arakil vanc*, c'est-à-dire le *Monastere des Apostres*. Les Armeniens ont grande devotion pour ce lieu, croyant que Noé y fit sa premiere demeure, & les premiers sacrifices apres le Deluge. Ils disent qu'on y a trouvé les corps de St. *André* & de St. *Mathieu*, & que le crane de cet Evangeliste est resté dans l'Eglise du Monastere. Ils content cent autres particularitez de ce lieu, & de tout ce territoire dont ils font leur terre sainte: mais elles sont toutes si éloignées du vray-semblable, qu'on meriteroit en les rapportant, d'estre accusé de conter des songes, ou des contes faits à plaisir.

J'allay descendre à *Ivivan* au logis d'un Armenien de mes amis, nommé *Azarie*. C'est un homme que ceux de sa nation ont fort persecuté, pour avoir esté à Rome se faire Catholique Romain & Disciple de la *propaganda*, & pour avoir tâché, d'établir les Capucins à *Ivivan*. Je le trouvay iadisposé & au lit. Il se leva neantmoins pour aller donner nouvelles de mon arrivée. Il craignoit qu'on ne luy fist une affaire s'il le remettrait au lendemain, Il alla au Palais; mais il ne pût voir le Gouverneur, il estoit retiré dans l'appartement de la Princesse la femme. Un t'unique fit le message.

Le 8. au matin le Gouverneur m'envoya visiter & me fit dire que j'estois le bien-venu. Le Sr. *Azarie* se chargea d'aller de ma part le remercier tres-humblement, & luy faire savoir qui j'étois. Le Gouverneur luy témoigna qu'il avoit grande envie de me voir au plûtoſt, & une partie des bijoux que j'avois apportez. Il luy demanda ensuite combien de gens j'avois avec moy, & luy ordonna de s'informer où j'aurois mieux loger, dans la forteresse ou au Caravanſeraï qu'il a fait bâtir, & de le luy faire savoir promptement. Je choisîs le Caravanſeraï, par ce qu'il n'y a point de lieu plus seur, & par ce qu'on n'y manque jamais de compagnie, à cause qu'il y a des Marchands de tous les endroits de l'*Asie*, & qu'il y aborde chaque jour des voyageurs. Le Gouverneur me fit donner un des plus grands appartemens.

Le 9. de bon matin j'en allay, & je fus occupé tout le jour à m'y établir. A midy un officier du Gouverneur m'apporta une ordonnance de l'Intendant pour prendre tous les jours

jours à l'office du pain, du vin, de la viande, des truites, du fruit, du ris, du beurre, du bois & d'autres denrées nécessaires pour six personnes. La quantité de chaque chose est réglée, on ne l'augmente ni diminue jamais : mais la portion qu'on donne pour une personne est si grande que deux s'en peuvent fort bien nourrir.

Le 10. le Gouverneur m'envoya dire avec tant d'empressement de l'aller voir, & de luy porter une partie de mes bijoux, que je ne pus differer. Je le trouvay en un grand cabinet fort propre & bien éclairé. L'Intendant de toutes les monnoyes de Perse, qui faisoit alors la visite à *Irvan*, estoit avec luy, & quatre autres Seigneurs du Païs. Il me fit beaucoup de caresses, répéta trois fois que j'estois le bien-venu, & fit servir des confitures & de l'eau de vie de *Moscou*. Je luy presentay d'abord la Parente du Roy & celle du grand Maire, desquelles on a parlé. Il en fit beaucoup d'état, & passa une heure à me demander les nouvelles de l'*Europe*, tant des dernières guerres & de la présente disposition des États Chrestiens, que des sciences & des nouvelles decouvertes. Il en passa une autre à considérer les pierreries & les bijoux que je luy faisois voir, dont il raisonna en homme qui s'y connoissoit fort bien. Il m'apprit que dans les Poëtes Persans, les Emeraudes de vieille roche sont appellées *Emeraudes d'Egypte*, & qu'on tient qu'il y en avoit une mine en *Egypte* qui est à present perdue. Il mit à part tout ce qui luy agréa & tout ce qu'il crût qui agreeroit à la Princesse sa femme, & me retint à diner. Le diné fini il m'honora encore demi-heure de tems de sa conversation, & ensuite il me donna congé, commandant en ma presence à un officier d'aller au Caravanserai dire au Concierge, qu'on eut soin de bien veiller à ma seureté & à ma satisfaction. Il eut encore la bonté de dire à cet officier qu'il le faisoit mon *Mehemander*; On a dit qu'un *Mehemander* est comme un Gentilhomme servant, & qu'on en donne à tous les étrangers de condition pour avoir soin d'eux. Le Gouverneur luy commanda de ne me laisser manquer de rien, & de me faire porter de ses offices tout ce que je voudrois manger. Le soir il m'envoya un régal d'eau de vie de *Moscou*.

Ce Gouverneur est *Becler-beg*, c'est-à-dire *Seigneur des Seigneurs*. On appelle ainsi les Gouverneurs des grands Gouvernemens, pour les distinguer des autres qu'on appelle *Can*, comme l'on a dit. Il a aussi le titre de *Sérdar*, ou General d'armée. C'est un des principaux Seigneurs de Perse, & un des plus judicieux & des plus

plus fins Politiques qu'il y ait. Il s'appelle *Sefi-couli-can*. Ce nom signifie le Duc esclave de Sefi. Il a eu les plus beaux Gouvernemens de l'Empire du tems du feu Roy : mais par une intrigue de femmes il fut disgracié trois ans avant la mort de ce Prince. Celle qu'il a épousée est du sang Royal du côté de sa Mere. Cette Princesse au commencement du reigné du Roy d'apresent mit son mary dans les bonnes graces de S. M. dont il obtint peu de tems après le Gouvernement d'*Irivan*; Gouvernement le plus considerable du Royaume & du plus grand revenu car il, produit trente deux mille Tomans par an, qui sont prés de cinq cens mille écus. Les avanies, les presens, & les voyes indirectes de s'enricher en produisent encore deux cent mille. Ce Seigneur est sans doute le plus riche de toute la Perse, & le plus heureux. Le Roy l'aime, la Cour le revere; ses deux fils sont les uniques Favoris de S. M. Les peuples de son Gouvernement le cherissent & le respectent beaucoup, par-ce qu'il est populaire, qu'il fait justice & qu'il est moins concussionnaire que les autres. Il merite toute sa fortune; car outre ces bonnes qualitez il a du savoir, & il aime les arts & les sciences.

Le 11. ce Seigneur m'envoya querir à la nopce du frere de son Intendant où il estoit. Je le trouvoy fort guay & fort content. Il avoit recû à porte ouvrante un ordre du Roy par un *Coulom-cha*, qui estoit venu d'*Isspahan* en treize jours. Cet ordre estoit pour une affaire importante. Plusieurs Sultans qui sont des Seigneurs de Contrées, & des Gouverneurs de places fortes ayant refusé de recevoir ses ordres, & ayant fait porter contre luy beaucoup de plaintes au Roy & aux Ministres: Luy de son costé avoit fait représenter ses droits, S. M. avoit prononcé en sa faveur, & luy avoit envoyé un ordre de se faire obeir. Le *Coulom-cha* devoit executer cet ordre, & faire faire satisfaction au Gouverneur.

Coulom-cha signifie esclave du Roy. Ce n'est pas que ceux qui portent ce nom ne soient libres, comme les autres sujets naturels, mais ils le prennent pour marque du parfait devoûement qu'ils ont au Souverain, & par-ce qu'ils y ont esté élevez des le bas âge. Ces Esclaves du Roy ont à la Cour de Perse à peu pres le même employ que les Gentils-hommes ordinaires ont à celle de France. Ce sont la plus-part des enfans de qualité qu'on engage fort jeunes au service, tant pour l'émolument qu'ils en tirent, que pour leur faire avoir de bonne heure entrée à la Cour. Il y a des Seigneurs qui y mettent leurs fils des l'âge

de cinq ans. Le Roy leur donne des appointemens selon la qualité de leur famille, ou selon le service qu'elle rend au Roy, car cela tient lieu de recompense aux Parens. La paye ordinaire est de vingt tomans par an avec la nourriture. Vingt tomans font 900 francs. La nourriture prise en argent monte à 500 francs. On l'augmente d'ordinaire à mesure que ceux qui la reçoivent grandissent & servent bien, ou à proportion de la bien-veillance que le Roy leur porte. Ils sont assidus à la Cour, on les employe à executer les ordres d'importance. On les envoie porter aux Gouverneurs les presens du Roy. On en prend pour remplir les charges.

Les ordres pressans se portent en Poste. On appelle les Courriers *Tchapars*; ce mot vient d'un participe de la langue Turque qui veut dire *galloppant*, d'où vient le mot de *tchapgon* qui dans la même langue signifie un *coureur*. Ces *Tchapars* sont beaucoup de diligence, quoy qu'ils ne trouvent pas toujours des chevaux quand ils en ont besoin. Il n'y a point de Postes établies en tout l'Orient. En Perse les Courriers du Roy & des Gouverneurs prennent des chevaux par-tout où ils en trouvent, & ils ont permission de démonter les gens sur les grands chemins. Les Régens des lieux où ils passent sont aussi obligez de leur en fournir. C'est un tout-à-fait mauvais ordre que celui-là, car les petites gens, qui n'ont pas la force ou le courage de résister sont obligez, ou de donner quelqu'argent à ces Courriers, ou de mettre pied à terre, laisser emmener leurs chevaux & courir après. Ils n'en osent prendre aux gens de consideration, aux officiers du Roy, & aux Etrangers qui vont à la Cour, & ils n'ont garde de le faire craindre de quelque méchante suite. Ils prennent d'ordinaire des chevaux aux villages où ils passent. Ils n'ont pouvoir de s'en servir qu'une traite. On envoie après eux un vallet pour les ramener.

Ces Courriers sont fort reconnoissables à leur équipage. Ils portent un manteau lié derriere eux, & une petite besace qui passe dans le pommeau de la selle & s'attache aux arçons. Ils ont le poignard, l'épée & le carquois au côté, & un bâton à la main. Ils se passent le corps dedans l'arc, & ont une grande écharpe qui fait deux tours au cou, passe en croix sur le dos & sur l'estomach, & s'attache à la ceinture. Quand on les apperçoit de loin, ceux qui se sentent gens à estre desmontez s'enfuient & se cachent, ou composent pour quelqu'argent, ou leur baillent leurs chevaux. Ces Courriers vont d'ordinaire deux à deux, & quand ce sont personnes de qualité, il est plus difficile de se tirer
de

de leurs mains, par-ce qu'il n'y a point à composer avec eux, & par-ce qu'ils frappent du bâton & de l'épée lors qu'on leur fait résistance, sachant bien qu'ils seront aprouvez; ce qui est une violence que les autres courriers n'osent faire.

Une des principales dépenses extraordinaires que les Grands sont obligez de faire est, lors-que le Roy leur envoie des Ordres ou des Presens par un *Coulom-cha*, ou par quelqu'autre personne de qualité: car il faut qu'on l'habille à son arrivée, & qu'à son départ on luy fasse un present convenable à l'employ & au credit qu'il a. Il faut de plus qu'on le regale & qu'on le divertisse bien tout le tems de son séjour. Le *Coulom-cha*, dont je viens de parler, couta au Gouverneur d'*Irvan* à ce que j'ay sù 400 tomans, qui sont dixhuit mille livres, sans la dépense du logement & de la nourriture. Fort souvent le Roy même taxe le present qu'on doit faire à la personne qu'il envoie, & quand cela arrive on est obligé de le payer d'abord comme une dette, & de faire ensuite encore des liberalitez quelque fois au double du present. On en use avec ces Envoyez selon leur famille, leur merite & leur credit à la Cour. On a égard à tout cela, & lors qu'on sait que l'Envoyé ou ses Parens approchent la personne du Roy, on luy fait un traitement bien plus honneste, à dessein qu'il en fasse une bonne relation. Je me souviens à ce propos que l'an 1669, lors que le Roy donna au fils du premier Ministre la charge de Colonel des Mousquetaires, S. M. luy en fit porter par ses Orphevres les expeditions & l'habit Royal, pour les recompenser de quelques bijoux qu'ils avoient faits fort à son gré, & qu'il taxa à trois cens tomans le present que le Colonel leur devoit faire. Les quatre principaux d'entr'eux porterent ces expeditions & cet habit, & au lieu de trois cent tomans ils en eurent 400, qui sont dixhuit mille livres, & un autre regal en étoffes.

Je demeuray trois heures à la nopce, & me retiray après le diner; il se fit en une salle basse assez petite, élevée de deux pieds, ouverte sur une cour qu'on avoit accommodée en lice. Des Luteurs & des Gladiateurs y divertirent la compagnie, le Gouverneur passa le tems à les voir, & à s'entretenir avec l'Envoyé du Roy & avec l'assemblée, & à me demander des nouvelles de l'Europe. Il n'y avoit que neuf personnes au festin. Le marié & son Parain estoient magnifiquement vestus, & avoient au Turban des aigrettes de pierreries. Le Maire de la Maison, ses autres freres & ses fils estoient de bout au bas de la salle avec plusieurs officiers du Gouverneur. Chacun des

Conviez

Conviez estoit servi en entrant d'un grand bassin de confitures seiches & liquides sur de petites assiettes de porcelaine. Les bassins estoient de bois peint & doré ; on ne peut rien voir de plus propre.

Le Mariage en Perse est de fort grande dépense, & souvent l'on s'y ruine : aussi n'y a t'il que les gens accommodez qui s'y engagent ; Les autres se contentent d'une concubine, ou d'une esclave.

Les Mahometans qui suivent les dogmes d'*Ali*, prennent des femmes en trois façons, ou en les achetant, ou en les louant, ou en les épousant. Ils tiennent pour licites ces trois manieres d'union. Leur Religion l'enseigne ainsi, & la Loy civile reconnoist pour également legitimes les enfans qui en viennent, de façon que si un homme a de son esclave un fils avant que d'en avoir de son épouse ; le fils de l'Esclave est reconnu pour l'ainé, & jouit des droits d'ainesse à l'exclusion de celuy de la femme legitime, fût-elle Princesse & du sang Royal. C'est pour cela qu'en Perse la qualité & la noblesse ne se tire que du Pere.

Les femmes esclaves s'appellent *Canizé*. La loy permet d'en avoir autant qu'on en peut nourrir, & la Police ni Ecclesiastique ni civile ne prend point connoissance du traitement qu'on leur fait. Qui en a s'en sert à tous les usages qu'il luy plaist, & non seulement est le maitre de ce qu'on appelle leur honneur, mais aussi de leur vie. Ce n'est point en Orient un deshonneur à une Esclave de servir de femme à son maitre, au contraire c'est le plus grand honneur & la meilleure fortune qui luy puisse arriver ; car dès qu'on s'en sert au lit, on luy donne un appartement separé des autres Esclaves. On l'habille bien, on luy donne des servantes, on luy fait pension, & si elle fait des enfans on luy augmente tous ces avantages. Elle n'est plus regardée comme esclave, mais comme Mere d'un legitime heritier de la maison.

Les femmes à loüage s'appellent *Moutaa*, d'*Amonad*, qui signifie concubine & aussi servante. On en prend tout autant qu'on veut, pour le tems qu'on veut, & pour le prix qu'on accorde. A *Ispahan* qui est la capitale de Perse, on en loue de belles & jeunes pour 450. livres l'année avec l'entretien d'habits de nourriture & de logement. Cette sorte de Mariage est un contract purement civil. On le renouvelle au bout du terme, si les parties en sont d'accord ; & l'on est libre de le rompre avant qu'il soit achevé, & de renvoyer la femme qu'on à loüée ; mais il faut luy donner

on la renvoyant tout le gage contenu dans le contract. Lors qu'une femme à loüage quitte un homme, elle ne peut licitement se loüer, ni se donner à un autre qu'après quarante jours. Ce terme s'appelle *Les jours de la Purification*. Ceux qui savent la Loy ceremonielle Mosaique reconnoistront aisement, que les Mahometans ont pris des Juifs cette ordonnance qu'ils ont modifiée. La loy des uns & des autres se ressemble fort au sujet du Mariage, & du traitement qu'on doit faire aux femmes.

Les femmes legitimes s'appellent *Nekaa*. La Religion Mahometane permet d'en épouser quatre. Cependant on n'en épouse guere qu'une, afin d'éviter la depense, & à cause du mauvais ménage que la multiplicité des femmes legitimes fait en un logis. Car chacune veut y commander, & leur mutuelle jalousie entretient toüjours la maison en desordre. Les gens de condition se marient d'ordinaire dans des familles de leur qualité, & si leur concupiscence ne peut se contenter de l'épouse qu'ils ont prise, mal'heur qui ne manque jamais de leur arriver, ils se servent de femmes esclaves. La paix de la famille n'en est nullement troublée; par-ce que l'Épouse est toüjours Dame & Maitresse. Au reste qu'elle en soit contente ou non, ses parens n'y prennent jamais de part. Il n'y a d'ordinaire que les gens de moyen estat & les Etrangers qui prennent des femmes à loüage, & ils le font pour pouvoir plus facilement s'en desfaire. Les petites gens n'en prennent gueres, par-ce qu'ils n'ont pas le moyen de payer le loüage. Les gens de qualité n'en prennent pas non plus, par-ce qu'ils ne veulent ni les restes d'un autre, ni qu'on jouisse d'une femme qui leur a servi. S'il arrive par hazard qu'un homme de qualité prenne de l'amour pour une femme, ou publique, ou qui n'est pas de condition à devenir son épouse; il la loüe pour 90 ans. C'est un moyen seur de l'avoir toute sa vie sans se marier avec elle. Les gens de qualité usent de ce biais, sur tout lorsqu'ils sont mariez à une femme de qualité & de grande famille, par-ce que ses parens se tiendroient outragez, si on luy donnoit une compagne de basse naissance.

On se marie en Perse d'ordinaire par Procureur, par-ce que les femmes ne se font point voir aux hommes. La Ceremonie du Mariage se fait de cette maniere. Les parens des parties s'assemblent au logis de l'Accordé. On y fait venir un homme d'Eglise pour dresser le contract. Quand les parties sont de la premiere qualité, c'est le *Cedre* qui est le grand Pontife, ou le *Cheikelislam* qui est le grand Juge civil, qu'on invite pour cela. Si ce sont personnes de mediocre condition, ils tachent d'avoir

le Kazy, qui est le Lieutenant civil; & si ce sont de petites gens, ils prennent un *Molla* ou Prêtre de la Loy. L'Accordée accompagnée de plusieurs femmes se rend en un cabinet proche du lieu de l'assemblée, où la porte est à demi ouverte, mais la portiere en demeure abatuë en sorte qu'on ne voit personne. Alors les Procureurs des parties se levent, & celui de l'Accordée se rangeant contre la porte du cabinet, & y estandant la main dit tout haut, *Moy N. procureur auctorisé de vous N. je vous marie à N. icy present. Vous serez sa femme perpetuelle à tant de douaire prefix duquel vous estes convenus.* L'autre Procureur répond ainsi.

Moy N. procureur auctorisé de N. je prends en son nom à femme perpetuelle N. qui luy a esté baillée pour telle par N. son procureur icy present, à condition de tant de douaire prefix duquel on est convenu. Ensuite le Ministre, ou quiconque est là pour dresser le contract, se leve, & aprochant la teste de la portiere du cabinet dit à l'Accordée; *Ratifiez vous la promesse que N. votre procureur vient de faire en votre nom?* elle repond *Ouy.*

Après il demande la même chose à l'Accordé & dresse le contract, y met le seau, & le fait mettre à l'assemblée, & ensuite donne le contract au Procureur de l'Accordée. Le contract se garde par la femme pour sreté de son douaire.

Il n'y a autre difference en la ceremonie des Mariages à terns, qu'on contracte avec les femmes à loüage, sinon que les Procureurs des parties font les promesses en autres termes. Voicy ce qu'ils disent. *Moy N. en vertu de la procuration authentique que j'ay de N. je la donne à N. afin qu'il en ait l'usage pour un tel terme & à tant de prix.* Ou bien, *Moy N. en vertu de la procuration authentique que j'ay de N. je prends en son nom N. à femme, je la prends aux conditions qu'on vient de marquer, je la prends sur mon ame.*

Les petites gens sont moins de façon, & ne prennent point de Procureur. La femme entre voilée avec ses parentes, qui sont aussi au lieu où sont les hommes & dit.

Moy N. Procureur de moy-même, je prends vous N. à femme perpetuelle à tant de douaire prefix, je vous prends pour telle sur mon ame.

Ce sont les femmes qui traittent les mariages. Dès que les articles en sont accordez, l'Epoux assigne le douaire sur le plus liquide de son bien, & ensuite envoie l'anneau de Mariage & les presens à son Accordée. Ils consistent en habits, en bijoux, & en argent contant. L'accordée luy renvoie des galantries, comme des mouchoirs brodés, des toilettes, & des callottes faites à l'éguille, & d'autres nippes semblables que souvent elle a faites elle même:

La nopce se fait chez l'Accordé & dure dix jours, le dixieme on luy envoie en plein jour ce qu'on appelle le *trouffseau de l'Accordée*; il consiste en ses hardes & bijoux, en quantité de meubles, en Esclaves & en Eunuques selon sa qualité. Des Chameaux le portent, ou d'autres bêtes de charge au son de plusieurs instrumens. Ses Esclaves & Eunuques sont montez dessus ou vont à cheval: & il arrive souvent qu'on emprunte des meubles & du train, & qu'on envoie des coffres qui sont vuides; tout cela par faste pour donner dans la veuë & pour ébloüir les gens. La nuit on conduit la Mariée. Si c'est une fille de qualité elle est menée en *cagiavat*. C'est une maniere de berceau, un Chameau en porte deux. Si elle est de mediocre condition on la mene à cheval ou à pied; des joteurs d'instrumens commencent la marche, un nombre de Domestiques suivent chacun un cierge à la main, les femmes viennent ensuite portant aussi chacune un cierge allumé. Elle est voilée du haut jusques en bas, & a de plus sur la teste un autre voile plissé comme une juppe, fait de brocard ou de toille d'or, ou de toille de soye qui la couvre jusqu'à la ceinture. Un Lincx ne decouvriroit pas sa taille ni sa façon. Deux femmes la mènent par les bras, si elle est à pied, & si elle est à cheval un Eunuque le mene par la bride. Une heure après estre arrivée au logis du Mary, & quand le festin de la nopce est achevé, les Matrones la mènent à la chambre nuptiale, la deshabillent à la chemisette & au caléçon pres, & la mettent au lit. Peu après le Marié est conduit au même lieu; ou par des Eunuques ou par des vieilles femmes, & il n'y a point de lumiere lors qu'il y entre.

De cette maniere un homme ne voit sa femme que quand il a consommé le Mariage, & souvent il ne le consume que plusieurs jours après que son épouse est chez luy; la belle fuyant & se cachant parmi les femmes, ou ne voulant pas laisser faire le mary. Ces façons arrivent souvent entre les personnes de qualité, parce qu'à leur avis cela sent la débauchée de donner si-tost la dernière faveur. Les filles du sang Royal en usent particulièrement de la façon, il faut des mois pour les reduire, & pour leur mettre en teste, que leur mary est digne de les toucher. On conte de la fille d'*Abas le Grand*, qui fut mariée à un de ses Generaux d'armée, qu'elle fut long-tems sans vouloir regarder son mary en face. Ce

Seigneur

Seigneur s'en plaignit au Roy, luy disant, *Que S. M. luy avoit donné une Tygresse & non pas une femme : Qu'il n'en osoit aprocher, & qu'elle avoit deux fois mis le poignard à la main contre luy. Abbas ne pût s'empescher d'en rire & demanda au General, combien il avoit d'Esclaves blanches dans son Serrail ? Le General répondit au Roy, qu'il y en avoit environ quarante cinq. Faites les coucher l'une apres l'autre avec vous, luy dit le Roy, je suis seur de cette voye pour reduire vôtre femme. Le General n'y manqua point. La Princesse s'emporta fort contre cet étrange procedé, demandant si c'estoit là la foy conjugale, & voyant que son mary continuoit malgré son courroux, elle alla s'en plaindre à son Pere, & dit à S. M. *Quelle luy venoit demander justice de l'audace de son mary qui forçoit toutes ses Demoiselles & ses Esclaves. Le Roy luy répondit avec un visage irrité, que c'estoit par son ordre qu'il en usoit ainsi, & en même tems la renvoya luy commandant bien expressement, d'inviter elle même la nuit suivante son mary de venir coucher avec elle. La Princesse le fit, & elle en fut fort contente. L'on fait à ce propos une assez plaisante histoire d'une des Concubines de Sefi dernier Roy de ce nom. C'estoit une tres belle personne, le Roy l'aimoit infiniment, cela l'avoit rendue fiere, & luy faisoit prendre la liberté de parler quelque-fois trop hardiment au Roy. Un jour Sefi, qui estoit cruel de son naturel, se fâcha si furieusement contr'elle, qu'il voulut la faire mourir, mais la mort ne paroissant pas assez rude à sa colere, voicy comme il la punit. Il luy osta ses Femmes, ses Eunuques, & ses meubles, fit bruler tous ses habits & piler ses pierreries & ses bijoux en un mortier, dont il faisoit jeter devant luy les morceaux en un étang, & pour comble de disgraces il luy fit épouser un villain Negre qui estoit un de ses Cuisiniers. La Dame infortunée fut envoyée chez luy avec une seule femme de chambre qu'on luy laissa. La femme de chambre belle & majestueuse comme sa Maitresse, se mit au devant d'elle lors-que ce hideux Mari en pensa aprocher : & tirant un poignard luy dit, *Chien de Negre si tu la touches du doigt seulement je te perçerai de mille coups. Le pauvre Cuisinier se retira fort vite, & l'aventure ayant esté rapportée au Roy l'action luy plut, il revint à luy, il maria la Dame à un Colonel, & luy envoya des habis & des meubles selon sa qualité.***

Il arrive dans les mariages des petites gens quelque chose de fort contraire ; car si l'homme a été obligé de promettre un douaire qui excède son bien, pour faire consentir les parens de la femme, il ferme la porte du logis lors qu'on la luy amene, & dit qu'il n'en veut point à si haut prix. Il se fait alors un debat entre les parens des deux côtez, & ceux de la femme sont obligez de rabattre quelque chose, pour la luy faire prendre, parce que ce seroit le dernier deshonneur pour eux, & pour elle de la ramener à la maison.

Il semble que cette façon d'épouser une femme sans l'avoir vûe auparavant, ne devroit produire que des mariages malheureux, mais cela n'est point. Et l'on peut dire en general, que les mariages sont plus heureux, dans les pais où l'on ne voit point les femmes, qu'en ceux où elles sont vûes & fréquentées. La raison en est evidente. Quand on ne voit point la femme d'autrui, on pert moins vite l'amour qu'on porte, ou qu'on doit porter à la sienne. On ne peut pas dite pourtant que les Persans se marient sans savoir du tout à qui ; car la mere & les parents, ou les autres personnes à qui l'on se rapporte du choix d'une femme, en font si souvent & si nettement le portrait, qu'on peut suffisamment juger sur leur rapport si l'original plaira, & si l'on pourra s'en accommoder. Deplus on ne tient les filles enfermées, même celles des Grands Seigneurs, qu'après qu'elles ont passé sept ou huit ans. Elles paroissent dans le logis jusqu' à cet âge. C'est afin qu'elles se fassent à la vûe du monde, & afin que le monde les observe, ainsi il arrive quelque fois qu'on a vû petite la femme qu'on épouse.

La Religion Mahometane tient le divorce licite, de quelque manière qu'il se fasse, & pour quelque sujet que ce soit. Il suffit qu'une des parties soit dégoûtée de l'autre, & qu'elles se veüillent désmarier, fust-ce d'ailleurs les plus sages, & les plus honnêtes gens du monde, ils font divorce. On prend Acte de la separation devant un Juge, ou devant un homme d'Eglise. Cet acte s'appelle *Talaac*, c'est à dire, *lettre de divorce*, & dès qu'il est fait, les parties ont la liberté de se remarier à qui ben leur semble. Le mary à la dissolution du mariage est obligé de donner le douaire à la femme, si c'est luy qui la répudie ; mais si c'est la femme qui a recherché la separation, elle ne le peut prétendre. Les Mahometans tiennent aussi pour licite le renouvellement des mariages dissous, & qu'on peut les dissoudre & les renouveler jusques à trois fois ; mais que s'il arrive après un triple divorce, que l'homme & la fem-

me veuillent se rejoindre encore, ils ne le peuvent faire qu'à cette étrange condition, c'est qu'auparavant la femme épouse un autre mary, habite quarante jours avec luy, & qu'après elle s'en separe.

Les Persans generalement parlant usent rarement de cette ample liberté qu'ils ont de se démarier. La bourgeoisie s'en prévaut quelque fois, mais les gens de qualité aimeroient mieux mourir, que de répudier leurs femmes, & ils leur ôteroient plutôt la vie, que de leur accorder le divorce. Le menu peuple non plus n'en vient presque jamais là. Ils sont trop simples, & trop grossiers pour se démarier, & il leur en coûteroit trop, à cause du douaire qu'il faut bailler en répudiant. Il se fait quelque fois à ce sujet entre les gens de neant une injustice criante. C'est que se voulant défaire de leur femme sans leur donner le douaire, ils la traitent si mal, qu'elle est forcée de demander le divorce, & de tout sacrifier à sa liberté. Au reste la justice ne connoit que rarement des differens qui arrivent entre le mary & la femme, des mauvais tours qu'ils se peuvent faire, & des sujets qu'ils ont de se separer. Le lieu où les femmes sont renfermées est sacré, sur tout chez les gens de condition, c'est un crime pour qui que ce soit de s'enquerir seulement de ce qui s'y passe. Le mary y exerce une pleine puissance sans la participation de personne. On assure qu'il s'y fait de cruelles exécutions & bien étranges, & que le poison y dépesche bien des personnes, qu'on croit être mortes naturellement.

Le 12. je donnay congé à l'Officier du Can de Georgie qui m'avoit conduit à Irivan. Je luy fis present de huit pistoles, & le chargeay d'une lettre pour le P. Raphael de Parme, dans laquelle je luy mandois le bon service que cet Officier m'avoit fait, le priant d'en faire raport au Prince, & de luy en faire de tres-humbles remerciemens. C'est la coûtume de donner à ces conducteurs de telles lettres de décharge. S'ils revenoient sans cela au prés de leur maître, ce seroit une faute dont on ne manqueroit pas de les punir.

Le 13. je fus au Palais une partie du jour, & dinay avec le Gouverneur. Le 14. & le 15. j'y dinay aussi. Il me faisoit beaucoup de caresses, à dessein que je luy fisse bon marché de ce qu'il vouloit avoir. Il n'est pas concevable combien de baïesses font ces Seigneurs Persans, quand il s'agit de quelqu'intérêt avec des gens sur qui ils n'ont point d'autorité. Ils ne se font point une honte d'employer les supplications pour en tirer ce qu'ils veulent, ils flattent, ils loient, ils promettent, rien n'est trop bas pour eux de ce qui les peut conduire

conduire à leurs fins, & quand ils y sont arrivez, ils ne regardent plus les gens. On est sujet en Perse quand on y a des affaires à y éprouver tout les jours de ces retours d'inégalité.

Le 16. je fus voir le Patriarche d'Armenie. Il se nomme Jacques. C'est un vieillard tout blanc qui a un port fort venerable, mais c'est un esprit leger, & toute sa conduite justifie les accusations que sa nation fait contre luy, de manquer de jugement, & d'estre plein d'ambition. Il étoit logé à l'Evêché, & avoit la ville pour prison. Les méchantes affaires qu'il s'étoit faites luy avoient attiré ce malheur. Voicy le sujet de celles qu'il avoit alors sur les bras dont il m'entre tint long-tems. Le Clergé Armenien est fort Simoniaque, aussi bien que celuy des autres sectes de l'Orient. Ce qu'il vend le plus cher c'est les Saintes huiles, que les Grecs appellent *Myron*. La plupart des Chrétiens Orientaux s'imaginent que c'est un baume salutaire physiquement, contre toutes les maladies de l'ame & il y a d'entieres Communions Chrétiennes qui croient que la grace de la regeneration, & de la remission des pechez se communique par l'usage de ces huiles, disant que dans le baptême, par exemple, c'est l'huile, & non par l'eau, qui est la matiere prescrite. Le Clergé entretient le peuple en cette pernicieuse créance, pour l'avantage qu'il en tire, vendant bien cher chaque onction de cette huile. Le Patriarche a seul le droit de la consacrer. Il la vend aux Evêques & aux Prêtres. Il y a quelque douze ans que celuy de Perse se mit en tête d'empêcher les Ecclesiastiques Armeniens de tout l'Orient, de se pourvoir de Saintes huiles ailleurs que chez luy. Ceux de Turquie s'en fournissent depuis long-tems à Jerusalem auprès du Patriarche Armenien qui y reside, & qui est le Chef de tous les Chrétiens Armeniens de l'Empire Ottoman. Jacques prétendoit, que les Armeniens de Turquie, ne devoient aller chercher l'huile Sanite à Jerusalem, que dans le tems que la guerre entre le Turc & le Persan les empêchoit de venir à son siège, & il crût qu'en faisant quelque dépense à la Cour du Grand Seigneur, il obtiendrait aisément un ordre de la *Porte*, en vertu duquel les Ecclesiastiques Armeniens de cet Empire seroient obligez de venir prendre en Perse les Saintes huiles comme autre fois. Il falloit le consentement de cette Couronne icy, pour entreprendre une affaire de telle importance, Jacques l'obtint facilement, & alla en suite à la *Porte*, où ayant dépensé beaucoup, & demeuré bien du tems, il obtint enfin tout ce qu'il souhaitoit.

Le

Le Patriarche Armenien de Jerusalem, Prelat plus fin & plus habile aux affaires de Turquie, ne se remua point de son siége, tandis que l'autre négocioit à la Cour du G. S. Il le laissa dépenser & s'épuiser, & se fit voir seulement quand Jacques pensoit retourner en Perse. Il n'eut pas de peine à faire reconnoître au Divan l'intérêt du G. S. en cette affaire, & le dommage que sa Hauteſſe se faisoit, d'obliger les Armeniens de son Empire, d'aller en Perse querir les Saintes huiles, à cause du grand revenu qu'elles produisoient. Le Divan cassa l'ordonnance donnée en faveur du Patriarche de Perse, & remit les choses comme auparavant.

Jacques pour son malheur, & pour celuy de sa Nation, alla s'obstiner contre sa partie. Il fit revoir le procez, croyant que ses grands presens, & ses sollicitations le luy feroient gagner. Je ne sais point au juste ce qu'il a employé d'argent à cette méchante affaire, on en fait monter la somme à huit cent mille livres. Je sais seulement qu'il en doit cinq cens mille qu'il a prises à Constantinople, & qu'il a dépensées pour ce beau dessein. Il emprunta premièrement des Armeniens tout ce qu'il pût, & lors qu'il vit qu'il n'en pouvoit plus rien tirer, il emprunta des Turcs. Enfin il fut généralement décredité, & en même tems obligé de quitter prise & de se retirer de Turquie, où il n'y a rien à faire pour des gens épuisez. Le Patriarche crût qu'il obligerait les Armeniens de Perse qui vont & viennent à Constantinople, de payer ce qu'il devoit aux Turcs. Il les pressa de le faire, & l'obtint en partie. Ils payerent des sommes considérables, dans la vûe de tirer d'affaire leur Patriarche, qu'ils croyoient beaucoup moins engagé qu'il n'étoit effectivement; mais voyant qu'à mesure qu'ils payoient pour luy quelque dette, ils en découvroient de plus grosses, ils ne voulurent plus déboursier d'argent, quelque adresse, & quelque violence qu'on pût employer. Ainsi Jacques fit entendre à ses créanciers Turcs, qu'il falloit qu'ils envoyassent des gens avec luy en Armenie, & qu'il les y payeroit. On le laissa aller sur cette parole. Quand il fut chez luy, il trouva les Persans & les Armeniens également irritez de ses dépenses, & de sa folle entreprise. Personne ne luy voulut donner d'argent, & l'on ne voulut point souffrir qu'il touchast au tresor Patriarchal, de manière que deux commis du Douanier de Constantinople, venus avec luy pour recevoir le paiement de 80 mille livres qu'il devoit à leur Maître, furent obligez de s'en retourner, trouvant le Patriarche entièrement insolvable.

Le Douanier voyant sa dette en grand risque, obtint un ordre du G. S. au Gouverneur d'Erzerum de donner à ses gens qui retournoient en Perse tout le secours necessaire pour se faire payer. Le Pacha leur donna des Lettres de recommandation pour le Can d'Irivan. Ces Lettres opererent peu, & comme les longueurs des Cours sont extrêmes en Asie, & que la distance des lieux y retarde fort les affaires, ces Commis Turcs furent un an à Irivan sans avancer. Enfin ils reçurent de nouvelles Lettres de recommandation du Grand Visir, du Caimacan de Constantinople, & du Pacha d'Erzerum pour le Gouverneur d'Irivan : Elles étoient si fortes & si pressantes, que le Gouverneur s'en émut. Il envoya querir le Patriarche, & luy dit, qu'il falloit absolument payer les 80 mille livres. Le Patriarche qui est effectivement insolvable, fit voir son impuissance au Gouverneur le plus clairement du monde, & le supplia instamment de luy obtenir de la Cour une permission de lever cette somme sur les Eglises de Medie & de Georgie. Il fit plusieurs presens au Gouverneur pour l'obliger à la demander. Le Gouverneur y consentir à la fin, il la demanda, & l'obtint. Dès qu'elle fut arrivée, Jacques envoya des Commissaires pour la faire exécuter. Le Clergé & les Séculars Armeniens de ces Provinces qui sont tout à-fait pauvres, & continuellement vexez d'avaries, de levées de deniers, d'impôts & de taxes, ne voulurent point payer celle cy. Les Gouverneurs de Medie & de Georgie ayant pris connoissance du fait, defsendirent à leurs sujets Chrétiens d'en payer un sou, & dirent que si le Gouverneur d'Arménie avoit tant de bonté pour le Patriarche, il fit faire la levée dans les Eglises de son Gouvernement. Il falut donc encore récrire à la Cour sur cette affaire; mais le Gouverneur d'Arménie craignant que le Patriarche ne s'absentast, ou ne voulut aller luy même à la Cour, il luy ordonna de se tenir à Irivan, & de n'en point sortir sans congé. Voila où en étoit ce Prelat, lors que j'allay le voir. Il faisoit paroître une grande impatience dans l'attente des résolutions de la Cour.

Le 21. quarante sept minutes après le lever du soleil, & le premier jour du mois Zilhagé, qui est le douzième mois de l'année chez les Mahometans, l'artillerie & la garnison de la Forteresse firent trois décharges pour annoncer, & pour celebrer la Fête du nouvel an. On l'annonce au moment que le soleil entre dans le signe du Belier, soit de jour, soit de nuit. Les Astronomes qui l'observent exactement sur l'Astrolabe en font le signal, & alors se font les décharges, comme on l'a dit. La Fête dure trois jours : c'est la plus solemnelle qu'on fasse en Perse. On dira

en un autre lieu de quelle manière elle y est solennisée.

Le 12. après midy je fus au Palais donner le bon an au Gouverneur. Je luy fis present d'un poignard à manche, & à gaine d'ivoire, fait au tour garni d'or émaillé. L'ouvrage en étoit fort beau, & fort antique. Le Gouverneur l'admira, & en fut bien content. C'est en Perse une coûtume tournée en Loy, de n'approcher aucun Grand durant cette Fête sans luy faire un present. Le Gouverneur me fit asseoir proche de luy, & fit servir la collation en fruits verts & secs, & en excellens vins de Georgie & de Chiras. Le General des Monnoyes & l'Envoyé du Roy, de qui on a parlé, étoient avec luy. J'y demeuray deux heures à discourir de diverses choses.

Le 25. il m'envoya querir, & après plusieurs discours indifferens il me prit en particulier, & me dit, qu'il étoit fâché pour l'amour de moy que je fusse venu en Perse en un tems si misérable, qu'il n'y avoit rien à faire pour la pierrerie, que le Roy ne l'aimoit point, & n'achetoit rien. Que je ne contasse nullement sur le tems d'Abas second, parce que ce tems-là étoit tout passé, & que j'aurois peine à vendre à la Cour pour trois mille pistolles. Il me dit ensuite, que ce n'étoit pas pour m'abatre le cœur qu'il me tenoit ce discours, mais afin que je pensasse de bonne heure à ce que j'avois à faire, & ne perdissè point d'occasions de vendre ce que j'avois apporté. Qu'il avoit dessein d'en acheter pour dix mille écus, si je luy en voulois faire un prix raisonnable. Je connus aisément où le Gouverneur butoit avec tout ce discours, & que cet avis, quoy que bon & veritable, venoit plus de son intérêt, que d'aucune part qu'il prist en mes affaires. Je l'en remerciay fort, & luy dis que j'avois oui parler du changement dont il me parloit, mais que je ne laissois pas d'esperer de vendre, attendant de l'équité de la Majesté qu'elle considereroit que je n'avois fait ce grand voyage, & apporté tant de pierreries que par l'ordre du feu Roy son Pere : que j'étois neantmoins bien resolu de vendre autant que je pourrois le faire sans perte, & que j'étois si reconnoissant des bontez & des soins qu'il avoit pour moy, que je luy ferois meilleur marché qu'à personne.

Le Gouverneur me fit là-dessus beaucoup de promesses de la faveur de ses fils, & de tout le credit des amis qu'il avoit à la Cour, m'assurant qu'il me recommanderoit fortement à eux, & fit apporter ensuite tout ce qu'il avoit mis à part. Il me dit qu'il vouloit commencer par la bijouterie, & par les pièces de peu de prix, à m'acheter quelque chose, pour connoître si je luy tiendrois parole. Cette voye ne me plaisoit point, je luy proposay
de

de traiter de tout en un coup, & de n'en point faire à deux fois, l'assurant qu'il y trouveroit mieux son conte. Après je le suppliy de commencer par les grosses pièces, mais il n'y eut pas moyen de luy faire accepter ni l'un ni l'autre part, il me çut si adroitement manier, qu'il me persuada que son procedé étoit sincère, & qu'il vculoit voir dans les choses où il se connoissoit le mieux, si je vendois cher ou non. Nous fimes prix de quarante montres de diverses façons. Je luy en fis bon marché pour gagner créance, & pour luy vendre plus de choses. Il m'envoya aussitôt à son Tresorier recevoir l'argent: pendant qu'on me le contoit, il y vint tenant à la main un grand miroir de cristal de roche monté en or, qu'il avoit mis à part parmy ceux que je luy avois fait voir. Il me dit que l'heure étoit bonne & qu'il falloit encore faire marché de cette pièce. Je la laissay pour cinq cens écus, il me les fit conter avec le reste. On a dit que les Persans sont fort infatuez de l'Astrologie judiciare, & qu'ils raportent à l'influence des Astres tous les bons & les mauvais succez. Quand deux Astres appellez benins sont en conjonction, c'est ce qu'ils appellent *la bonne heure*.

Le 27. le Gouverneur me fit l'honneur de me venir voir. Je me fusse bien passé de sa visite, car il m'en coûra une boîte d'or de huit pistolles. Je la luy presentay pour satisfaire à la coutume du país, qui est de payer d'un present les visites des grands Seigneurs, comme on l'a dit. Le Gouverneur demoura un quart d'heure dans ma chambre, & après il alla s'arrêter devant celle des gens du Douanier de Constantinople, qui avoient leur logement proche du mien. Il alla ensuite chez un Marchand Turc, & chez un Marchand Armenien, qui étoient logez dans le même Caravanseray. On luy faisoit un present par tout où il alloit : à la verité c'étoit des choses de peu de valeur. Les gens du Douanier de Constantinople, luy donnerent deux ducats, le Marchand Turc un sac de cahvé de la valeur de deux écus, l'Armenien deux aunes de Damas. Ce Gouverneur sort de la Forteresse, & vient à la ville, reglement deux fois la semaine, le Vendredy, & le Samedy. Le Vendredy il va à la Mosquée faire ses prières publiquement. Le Samedy il visite quelque cartier de la ville, & y donne les ordres necessaires. Aussi n'y a-t'il rien de mieux policé que tout son gouvernement. Lors qu'il s'arrête devant un logis, on ne luy fait point de present, si l'on ne veut. Mais s'il entre dedans, la coutume, oblige de luy en faire. Un Officier qu'on appelle Receveur des prelens, tient compte de tout ce qu'on luy

luy donne, de quelque peu de valeur que cela puisse être.

Le 29. & le 30. je dinay avec le Gouverneur, & luy vendis pour cinq cens pistolles de petits bijoux. Nous traitions tête-à-tête, & dés que le marché étoit fait, il me faisoit payer comptant. Il gagnoit seulement à cette bonne façon de négocier, que jusque là je n'avois point vû en Perse; car je luy en faisois beaucoup meilleur marché. Ce jour-là, peu de tems après que je fus de retour au logis, la Princesse sa femme m'envoya querir pour faire le prix de plusieurs bijoux qu'elle avoit choisis. Comme j'étois prêt à monter à Cheval, le General des Monnoyes, & l'Esclave du Roy me vinrent voir; ainsi je ne pûs aller au Château ce jour-là. Je n'y voulus point aller les trois suivans, à cause que c'étoient les derniers de la semaine Sainte; j'y fus le 4. Avril. L'Intendant de la Princesse, qui étoit un vieil Eunuque, me dit, qu'elle s'étoit mise fort en colère de ce que j'avois tant tardé à venir, & que si un homme du país en avoit fait autant, elle luy eût fait donner deux cens coups de bâton sous les pieds. Cela me fit rire, & me fit demander par curiosité à l'Eunuque, si la Princesse faisoit quelque fois de telles justices. Elle est, me repondit-il, la plus fière Dame du monde, pour la moindre faute elle fait châtier sévèrement: quand c'est un homme qui l'a commise, elle l'envoie prendre par des Eunuques, ils luy lient les mains & les pieds, le mettent en un sac, le portent dans le Serrail en sa présence, & l'y châtient comme elle l'ordonne sans le tirer du sac, ni qu'il voye où il est. Je ne savois pas encore que les grandes Dames de Perse fissent de ces punitions. Je suppliy l'Eunuque de faire entendre à la Princesse le sujet qui m'avoit retenu au logis, & de l'assurer que je serois toujours prêt à executer ses commandemens. Je demeuray plus de quatre heures à l'entrée du Serrail, tandis que l'Intendant alloit & venoit. On convint de quatre mille livres de bijoux. J'en reçus l'argent le lendemain matin.

Le 3. j'allay voir le Gouverneur, & le supplier de me donner congé de partir, étant pressé de me rendre à la Cour. Il me promit de le faire l'après dinée. J'y retournay au tems de l'assignation. Il me demanda d'abord en riant combien valoit la boîte d'or que je luy avois donnée lors qu'il m'étoit venu voir. Je ne savois à quel dessein il me faisoit cette demande. Je luy repondis, qu'elle valoit dix pistolles. Vous m'obligerez, me dit-il, de la reprendre, & de m'en donner la valeur en clefs, en ressorts & en cordes de montres.

Je

Je fus surpris de la proposition, qui ne me sembla gueres honnête pour un Seigneur de sa qualité. Je luy répondis, que je ferois ce qu'il luy plairoit ; & j'ajoutay, que j'avois des outils d'horloger, que j'avois apportez pour les ouvriers du Roy, & que s'il en vouloit je luy en baillerois. Il me prit au mot, m'assurant que je luy ferois un grand plaisir. Ce Seigneur connoît & aime la mécanique, & sait bien remedier à un horloge qui ne va pas juste. Il fit apporter ensuite tout ce qui luy restoit à moy. Je croyois seurement qu'il en traiteroit, mais à mon grand étonnement il me rendit tout. J'aperçus alors que j'avois été sa duppe, & qu'il ne m'avoit leurré d'un grand achat, que pour me faire donner à bon marché ce qu'il vouloit avoir. Je cachay le déplaisir, & le dépit que j'en sentoiss, & luy rendis mille remerciemens avec un visage aussi gay, que si j'eusse eu le cœur content. Je le suppliy ensuite de me donner des lettres de recommandation pour ses fils. Il promit de le faire, & m'invita par deux fois d'aller avec luy à la campagne, où il alloit le lendemain matin. Je m'en excusay, & l'en remerciay le mieux que je pûs. Je luy demanday en même tems l'agrément pour le *Sieur Azarie*, de me venir accompagner à Tauris. Je le veux bien, répondit ce Seigneur, je luy recommanderay d'être vôtres *Mehemandar* ou conducteur. Cet honnête homme est l'Armenien dont l'on à parlé. Je me retiray après avoir derechef bien remercié le Gouverneur de toutes ses bontez, & luy avoir dit que je ne manquerois point de m'en loier à la Cour. Je ne voulus point le sommer de plusieurs promesses qu'il m'avoit faites ; étant seur que cela ne produiroit rien, parce que selon la coûtume du pays, il me les avoit faites, non pas pour les tenir, mais pour me faire faire plus facilement ce qu'il desiroit.

Le 5. le Gouverneur alla au Camp, qu'il avoit fait dresser à une lieue de la ville, en une grande & belle prairie toujours couverte de fleurs, durant la belle saison. Les deux fleuves qui passent au tour d'Irivan y serpentent doucement, & y forment plusieurs petites Isles. Le quartier du Gouverneur, celuy de la Princesse sa femme, & ceux des plus considérables personnes qui les accompagnoient, étoient separez, & chacun dans une Ile. Ils communiquoient les uns aux autres par de petits ponts volans. Les Tentes du Gouverneur étoient magnifiques. Il y avoit, en petit, toutes les commoditez d'un Palais, jusqu'aux bains & étuves. Sa maison étoit de plus de cinq cens hommes, sans conter les femmes, & les Eunuques. Les Grands ont coûtume en ce Royaume, d'aller ainsi passer le

printems à la campagne. Ils y prennent les divertissemens de la chasse, de la pêche, de la promenade, des exercices à pied & à cheval. Ils y goûtent l'air, & la fraîcheur qu'ils aiment tant. C'est là le délassément de leur vie ; & s'ils n'ont point d'affaires à la ville, qui les obligent de s'y rendre, ils continuent à le prendre, durant l'Esté, dans les plus délicieux endroits des montagnes voisines. Ils appellent cela *Yelac* ; c'est-à-dire, course de campagne.

Le 6. l'Intendant du Prince me donna à dîner, le Lieutenant de Roy de la Forteresse étoit au festin. Il est natif de *Dag-estaan*. C'est un grand país tout de montagnes qui est au Nord-Est de la mer Caspie, & confine à la Moscovie. J'eus beaucoup de plaisir à luy ouïr raconter plusieurs singularitez des mœurs & des manières de son país. Le Roy de Perse y est reconnu pour Souverain Seigneur, mais il n'en est pas absolument le Maître ; & les peuples qui l'habitent n'obéissent pas toujours à ses ordres. On dissimule leurs desobeissances, parce qu'il est difficile de les reduire, à cause de l'âpreté, & de la hauteur de leurs montagnes. Ce sont des gens farouches, & des plus barbares de l'Orient. Je crois que ce sont les restes des Parthes. Le soir ce Seigneur m'envoya un régal de fruits, de vin, & d'un mouton.

Le 7. le Tresorier me fit un pareil régal qu'avoit fait le Lieutenant le jour précédant. Je payay de petits présens que je fis à ces Messieurs les faveurs que je recevois d'eux. Ils m'avoient rendu service à Irivan, sans avoir osé prendre de moy les droits qu'on est obligé de payer en Perse, aux Officiers des Gouverneurs, de tout l'argent qu'on reçoit à leur tresor, parce que leur Maître avoit deffendu de m'en demander rien. C'étoit donc pour m'obliger à leur en donner de gré une partie qu'ils me faisoient tant de caresses, sachant bien que j'étois assez instruit des coûtumes du país, pour savoir, qu'on n'y fait point ces sortes de courtoisies à un étranger par un pur mouvement de générosité. L'après midy je fus au Camp prendre congé du Gouverneur ; il me fit mille honnêtetez, & me donna, en me quittant, deux lettres de recommandation pour ses deux fils ainez, qui sont les uniques Favoris du Roy, comme on l'a dit. Elles étoient à peu près de même teneur. Voicy la traduction de celle qui étoit pour l'aîné.

DIEU.

Je prie le Souverain Auteur de tous les biens de conserver en
vie

vie & en santé, le haut & puissant Seigneur Nesr-alibec, mon très-honoré, & très-heureux fils le favori & confident de la Majesté Royale.

Nous faisons de très-parfaits vœux au Ciel pour vôtre heureuse Grandeur. Le motif que nous avons de vous écrire cette lettre, est la part que nous prenons dans les affaires du Seigneur Chardin, qui est arrivé depuis quelque tems en cette ville, & qui en part à present pour aller en diligence au Palais qui est le (a) refuge de l'Univers. Il faut absolument que vous vous (b) informiez à fond des intentions qu'il a, & des très-humbles requêtes qu'il veut faire à la très-haute Cour; & que les ayant bien conçues, vous appliquiez vôtre adresse à les faire répondre favorablement. Nous souhaitons d'être bien particulièrement informez de l'effet qu'aura eu nôtre recommandation, & de quelle manière cet Amy illustre aura été reçu & traité. Nous desirons aussi que vous nous donniez des nouvelles de sa santé. Nous prions Dieu, de toute nôtre affection, qu'il ait la grace, & le bonheur d'être bien reçu de nôtre grand Roy; à qui je souhaite que tout (c) l'Univers rende hommage; & qu'il puisse avoir, en ses affaires, un parfait succès. Dieu Eternel vous donne longue vie.

(a) Le mot Persien que j'ay traduit refuge de l'Univers est *Alempenba*. *Alem* signifie le monde entier, la nature Universelle. *Penba* signifie retraite, port, recours, lieu de sûreté.

(b) En l'Original il y a, qu'ils s'informent. Les Orientaux parlant à des personnes qu'ils respectent, se servent pour les désigner de la troisième personne du pluriel, & pour se désigner eux-mêmes de la troisième personne du singulier. La langue Sainte ne parle gueres autrement.

(c) Il y a dans le Persien, que toutes les ames puissent servir à son nom, à son nom. Cette répétition est une figure fort usitée dans toutes les langues Orientales, qui la tiennent indubitablement de la langue Sainte. Il y en a mille exemples dans la Bible; comme au Pseaume 68. vers. 13. *Ils s'en sont fuis, ils s'en sont fuis*; pour dire, ils s'en sont fuis entièrement. Au Pseaume 87. vers. 5. *L'homme, l'homme*; pour dire l'homme parfait.

Je fus ensuite prendre congé des Principaux Seigneurs du lieu; & entr'autres du Général des Monnoyes. Ce Seigneur nommé *Mahamed-chesi* m'avoit persuadé d'aller à *Ispahan* par la voye d'*Ardevil*, m'assurant que je vendrois quelque chose en cette ville. Je luy promis de le faire, & pris de luy une lettre de recommandation pour le Gouverneur d'*Ardevil*, qui est son

son proche parent. Voicy en François ce qu'elle contenoit.

DIEU.

Très-haut & très-noble Seigneur, Glorieuse Majesté, digne d'être appellée Celeste, Elite des Prefets, des Lieutenants, & des hommes heureux ; Source de grace, d'honneur & de civilité ; Exemplaire de pureté, Modele de noblesse, & de beneficence, Cœur integre, véritable & fidele, Deffenseur de ses intimes amis, & de ses parens : Mon très-excellent Seigneur & Maître, je prie Dieu très-haut de vous conserver la santé, & de vous prolonger la vie.

Après vous avoir rendu mes respects, & mes hommages, je donne avis à vous, Monseigneur, dont l'esprit est net & brillant, comme le Soleil, que le Seigneur Chardin, la fleur des Négocians Europeans, ayant eu dessein d'aller par la ville de Casbin, au magnifique Palais, qui est le refuge de l'Univers, Moy, qui suis votre véritable amy, l'ay persuadé dans l'intention de vous faire service, d'aller par Ardevil la Sainte. Il a de precieuses marchandises qu'il exposera en la presence de votre très-noble personne. Je suis seur qu'elle les achetera, si elles se trouvent dignes d'elle, & je me promets que votre Grandeur commandera à ses gens d'avoir bien soin de ce noble Etranger. Je me dispose à partir pour Tiflis, avec l'aide de Dieu, à la fin du mois Zilbagé prochain. Si je puis servir votre Excellence en ce pais, elle me fera beaucoup d'honneur de me le faire savoir. Je la supplie de croire qu'on me fait un riche present, lors qu'on me donne des nouvelles de sa santé. Dieu conserve, par sa grace, votre Illustre personne, jusqu'au jour du Jugement.

Je suis le vray amy des très-hauts & très-nobles Seigneurs Geonbec, Hiaibec, & Mahamed-bec ; je me persuade pour mon repos la continuation de leur santé.

Le sceau contenoit un vers dont le sens est tel. J'ay abandonné mon sort à Dieu, moy Mahamed Chefysa créature.

Sur le dessus de la lettre, à un coin, il y avoit, en petit caractère, Dieu conserve le bon état de mon amy.

Pendant que j'étois encore au Camp il y arriva un Courrier du Roy, qui apportoit la réponse de S. M. sur l'affaire du Patriarche. J'appris chez le Gouverneur, qu'on luy mandoit que les Ministres avoient esté d'avis, qu'on vendit le tresor d'Escmiazin, avec tous les ornemens & toutes les richesses de l'Eglise & du Convent : & que de ce qu'on en tireroit on payast

les

les dettes du Patriarche ; & qu'on eût suivi cet avis, sans que les Armeniens représentèrent, que tout cela ne suffisoit pas à beaucoup près pour le payement de ses dettes ; & que si l'on ôtoit d'Escmiazin son tresor & ses ornemens, l'on ruineroit un lieu qui attiroit beaucoup de monde en Perse ; & qui produisoit annuellement une grande somme, par la devotion & le concours des Chrétiens Orientaux ; que sur cela le Roy avoit prononcé qu'on levast en Arménie, sur tous les villages Chrétiens, ce qu'il falloit pour payer les gens du Dotianier de Constantinople, qu'il étoit important de satisfaire. Le Patriarche eut beaucoup de joye de cette nouvelle : Il fit un présent à celui qui la luy apporta : mais ce procedé déplut à toutes les honnêtes gens de la ville ; qui voyoient avec dépit, que ce Prélat étoit insensible, à la violence qu'on alloit faire à des milliers de pauvres Chrétiens, pour payer les frais de son ambition mal-reglée.

Le 8. une heure avant le jour, je partis d'Irivan, je fis quatre lieues par des côteaux & des vallées. Le país que je traversay est rempli de villages. Je logay dans un qui est fort grand & fort beau, nommé *Daivin*.

Le 9. nous fimes cinq lieues en un país fort uny & fort fertile. Il est tout environné de montagnes. Celle qu'on appelle *la montagne de Noé est à droite*. Nous allions Sud-Ouest. Nous logeâmes à un village nommé *Kainer*.

Le 10. nous continuâmes cette route, & fimes huit lieues. On laisse sur la gauche, à la moitié du chemin, un grand bourg nommé *Sedarec*. C'est comme la capitale d'une contrée d'Arménie, nommée *Charour*. Le Sultan de la contrée demeure en ce bourg. Nous ûmes un fort méchant giste cette nuit-là. C'étoit un Caravanferay ruiné proche d'un village nommé *Nouratchin*.

Le 11. nous fimes quatre lieues sur la même route, & en un país aussi beau, mais moins uny, convert de pierres & de collines. Nous passâmes un fleuve nommé *Harpasouy*, qui arrose toutes les terres voisines. Il sépare le gouvernement de cette partie d'Arménie, dont Irivan est la capitale ; d'avec celui de cette autre partie, dont Nacchivan est la capitale.

Le 12. nous arrivâmes à *Nacchivan*, après avoir fait cinq lieues, en des plaines fort unies, & fort fertiles.

Nacchivan est une grande ville détruite ; ou plutôt c'est un grand & prodigieux amas de ruïnes, qu'on relève & qu'on repeuple peu à peu. Le cœur de la ville est présentement rebâti & habité, il y a de grands bazars ; ce sont, comme on l'a

dit, de longues galleries, ou rues convertes, pleines de boutiques d'un côté & d'autre ; où se vendent toute sorte de Marchandises & de denrées. Il y a cinq Caravanferay, des bains, des marchez, de grands cabarés à tabac, & à cahvé ; & deux mille maisons, ou environ. Les Histoires Persiennes assurent, qu'il y en a eu autrefois quarante mille. Elles disent aussi, qu'avant que les Arabes prissent ce país, il y avoit icy cinq villes qui avoient été bâties par *Behron-Tchoubin*, Roy de Perse. Ont voit, sur les dehors de la ville, les ruines d'une grande Forteresse, & de plusieurs Forts, qu'Abas le grand fit détruire, à la fin du siècle passé, ne se sentant pas assez fort pour les garder ; Il les fit abatre après avoir pris *Nacchivan* sur les Turcs, & l'avoir aussi ruinée & dépeuplée. Il en usoit ainsi par tout, pour empêcher les Turcs de s'y fortifier, & d'y trouver des vivres. C'est à la vérité un objet pitoyable que cette ville, en l'état où elle est encore à present.

Les Histoires de Perse font foy, qu'elle a été une des plus grandes & des plus belles villes d'Armenie, comme on vient de le dire. L'histoire dont on a parlé, qui se garde dans le célèbre Monastère des *trois Eglises*, porte, que cette ville est l'ancienne *Ardaschad*, nommée *Artaxate*, & *Artaxafate*, dans les Historiens Grecs. D'autres Auteurs Armeniens font *Nacchivan* encore plus ancienne ; & disent que Noé commença de la bâtir, & qu'il y établit sa demeure après le deluge. Ils rapportent à cette origine l'Etymologie du nom de cette ville : car à leur dire *Nacchivan* en vieux Armenien, signifie première habitation, ou premier hospice. Ptolomée fait mention d'une ville, en cet endroit qu'il appelle *Naxuane*, ce pourroit être *Nacchivan* : je croy que c'est *Artaxate*, ou qu'*Artaxate* étoit située fort proche ; car *Tacite* dit, que l'Araxe passoit proche de la ville ; & nous allons voir qu'il n'est qu'à sept lieues de *Nacchivan*. La hauteur du Pole sur son Horizon est marquée sur les Astrolabes des Persans 38 deg. 40 m. & la long. 81 deg. 34 m. Elle a un *Cam* pour Gouverneur, & elle est capitale d'une partie d'Armenie, comme on l'a dit.

A cinq lieues de *Nacchivan*, au Nord, il y a un grand village, nommé *Abrener*. Ce nom signifie *champ fertile*. Les habitans de ce village, & des sept autres qui sont proche, sont Catholiques Romains. Leur Evêque, & leurs Curez, sont Dominicains. Ils font le service en langue Armenienne.

Ce fut un Dominicain Italien de Boulogne qui rangea cette contrée sous l'autorité du Pape, il y a quelque 350 ans. Plus de vingt autre villages des environs s'y étoient rangez de même ;
mais

mais ils retournerent depuis à l'obeissance du Patriarche Armenien, & à leur première Religion ; & pour ceux qui persistent en celle de Rome, ils se diminuent de jour en jour, par la perfection de ce Patriarche, & des Gouverneurs de Nacchivan. Ces pauvres gens se sont attirés l'indignation & les violences des Gouverneurs, pour avoir entrepris de se tirer de dessous leur pouvoir & dependance. Il vint en Perse à ce sujet l'an 1664. un Dominicain Italien, en qualité d'Ambassadeur du Pape. Il en apporta des lettres au Roy, & de plusieurs Potentats de l'Europe. Il fit des presens à sa Majesté, & en obtint effectivement que ces villages Catholiques Romains envoyeroient tous les ans au Trésor Royal leurs tailles, & tout ce qu'ils étoient obligés de payer annuellement, sur le pied de ce qui s'en trouveroit couché dans les registres de l'Intendant & Receveur général de Medie : & que moyennant cela il seroit ordonné à cet Intendant, aux Gouverneurs de Nacchivan, & à tous autres gens du Roy, de les reconnoître pour pleinement independans de leur juridiction ; & de ne faire nulle levée en leur territoire. Ce réglemeut, qui fit peu de bien alors à ces villages, leur a produit dans la suite beaucoup de maux ; & il sera un jour la cause de leur ruine. Car les Regens de Nacchivan irrités de leur procedé, & des plaintes qu'ils firent d'eux à *Abas*, les ont chargés de mille avanies depuis la mort de ce bon Roy ; & leur ont fait enlever trois ou quatre fois l'argent qu'ils envoyoient au Trésor Royal ; de quoy ces pauvres gens n'ont pû avoir justice, soit par la mollesse du Gouvernement, soit à cause de leur bassesse, & de l'autorité de leurs parties. L'Intendant de Medie a fait pis ; car il a envoyé, à la Cour, de faux extraits des registres de cette Province ; par lesquels il paroît que ces villages doivent payer dixhuit mille livres annuellement ; qui est justement le double de ce qu'ils prétendent avoir jamais payé. Chaque fois qu'ils portent l'imposition de neuf mille livres au trésor, on leur donne un reçu, dans lequel on met que c'est à bon compte de ce qu'ils doivent payer ; avec quoy on se garde une porte ouverte à l'avanie, & à la chicane, pour les ruiner quand on voudra.

Le Gouverneur de Nacchivan n'étoit pas en ville quand j'y arrivay. Son fils qui tenoit sa place eut bien-tôt nouvelles de mon arrivée. Il m'envoya inviter à dîner, & me pria de luy faire voir des montres, & quelques bijoux. Je ne fus nullement satisfait de la manière dont il en usa avec moy ; car après m'avoir fait des caresses, & m'avoir donné à dîner, il me laissa avec ses Officiers, qui me forcerent, en quelque

quelque manière, de donner pour cinquante pistoles, des pièces dont j'avois refusé 60 à Irivan. On m'eût, sans doute, traité plus mal-honnêtement encore, sans la Patente & les Passe-ports du Roy que j'avois. Ces sortes de lieux sont des écorcherics pour des étrangers, qui ont la reputation d'avoir du bien. Il y faut toujours payer le passage.

Le 13. nous partîmes de Nacchivan, & fîmes sept lieues : à la première lieue nous passâmes sur un fort grand pont, un fleuve, à qui les gens du país ne donnent point d'autre nom que celui de fleuve de Nacchivan. Le país que nous traversâmes est sec & stérile ; l'on n'y voit que des côteaux pierreux. Nous couchâmes sur le bord du fleuve Araxe, que les Orientaux nomment *Aras*, & *Ares*. On le passe à *Esquijulfa*, ou *Julfa la vieille* ; ville ruinée, que quelques Auteurs croyent être celle que les Anciens appelloient *Arriamene*. On l'appelle vieille, pour la distinguer d'une autre ville de *Julfa*, qui est bâtie vis à vis d'*Ispahan*. On a véritablement raison d'appeller celle-cy vieille, car elle est toute ruinée & abbatuë. On n'y connoît plus rien, excepté la grandeur qu'elle avoit. Elle étoit située sur la pente d'une montagne, le long du fleuve, & sur ses bords. Les avenues, qui sont naturellement difficiles & fortes, étoient gardées par plusieurs Forts. La ville avoit quatre mille maisons, à ce que disent les Armeniens ; cependant à en juger par les ruïnes, il n'y en pouvoit pas avoir la moitié ; encore n'étoit-ce la plupart que des trous, & des cavernes, faites dans la montagne, plus propres à retirer des troupeaux, qu'à loger des hommes. Je ne pense pas qu'il y ait, au monde, un endroit plus stérile & plus hideux, que celui de *Julfa la vieille* ; on n'y voit ni arbre, ni herbe. A la verité il y a dans le voisinage des endroits plus heureux, & plus fertiles, mais toujours est-il vray qu'il ne se peut voir de ville située en un lieu plus sec, & plus pierreux. La figure en étoit belle en récompense, ressemblant à un long Amphitêatre. Il n'y a présentement qu'environ trente familles qui sont toutes Armeniennes.

Ce fut Abas le grand qui ruïna *Julfa*, & tout ce que l'art avoit contribué à la fortifier. Il le fit par la même raison qu'il ruïna *Nacchivan*, & les autres places d'Arménie, qui étoient sur la même ligne ; afin d'ôter les vivres à l'armée Turquesque. Ce fin, Politique & grand Capitaine voyant ses forces inégales à celles de son ennemy ; & songeant aux moyens de l'empêcher de revenir tous les ans en Perse, d'y faire

faire des conquêtes, & de les conserver, résolut de faire un desert des pais qui étoient entre *Erzerum* & *Tauris*, sur la ligne d'*Irvan* & de *Nacchiyan*, qui étoit la route que les Turcs tenoient d'ordinaire, & où ils se fortifioient, parce qu'ils y trouvoient des vivres suffisamment pour faire subsister leur armée. Il en transporta donc les habitans & le bétail, il ruina toute sorte d'edifices, il mit le feu par toutes les campagnes, & aux arbres; il empoisonna même plusieurs fontaines, à ce que l'histoire rapporte; ceux qui l'ont lûe savent que cela luy réussit tout-à-fait bien.

Pour retourner à nôtre gîte, l'*Araxe* est ce fameux fleuve qui separe l'Armenie de la Medie. Il a sa source dans le mont, où l'on tient que s'arrêta l'Arche de Noé; & c'est peut-être de ce mont celebre qu'il tire son nom. Il se rend de là dans la mer Caspienne. Ce fleuve est grand & fort rapide. Il s'enfle, durant son cours, de plusieurs petits fleuves qui n'ont point de nom, & de beaucoup de torrens. On a bâti diverses fois des ponts dessus à *Julfa*, & en d'autres endroits; mais quelque forts & massifs qu'ils fussent, comme il paroît à des arches, qui sont encore entières, ils n'ont pû tenir contre l'effort du fleuve. Il est si furieux lors que le dégel le grossit des neiges fonduës des monts voisins, qu'il n'y a ny digue, ny autre bâtiment qu'il n'emporte. Et à la verité le bruit de ses eaux & la rapidité de son cours étonnent les gens. Nous le passâmes en un grand bateau, fait pour passer vingt chevaux & trente personnes à la fois. Je n'y laissay passer avec moy que mes gens & mon bagage. Quatre hommes le ménoient. Ils remontèrent environ trois cens pas le long du bord, & peu à peu, s'étant engagez dans le fil de l'eau, ils y abandonnèrent la barque, se servant d'un long & fort gouvernail pour l'en tirer, & la faire aborder à l'autre rive. Le courant l'emportoit avec une indicible impetuosité, & luy fit faire cinq cens pas en un instant. Voila comme les bateliers de l'*Araxe* le traversent. Ils mettent plus de deux heures à aller & venir; à cause des efforts qu'il leur faut faire pour le remonter. L'hyver, que les eaux sont basses, on passe le fleuve sur des chameaux. Le gué est à demi lieüe de *Julfa*, en un endroit où son lit étant fort large, il y court beaucoup plus à l'aïse.

On a dit que l'*Araxe* separe l'Armenie de la Medie. Ce Royaume, qui a tenu autre-fois l'Empire de l'Asie, ne fait à présent qu'une partie d'une Province de Perse, qui les Persans appellent *Azerbeyan*, ou *Asurpaican*. Cette Province

est une des plus grandes de l'Empire de Perse. Elle confine du côté d'Orient à la mer Caspienne, & à l'*Hircanie*; du côté du Midy à la Province des *Parthes*; du côté d'Occident au fleuve *Araxe*, & à la haute *Arménie*; du côté du Septentrion au *Dagestan*, qui est ce país de montagnes lequel confine avec les *Colaques Moscovites*, comme l'on l'a dit, & fait une partie du mont *Taurus*. Elle enferme la *Medie Orientale*, nommée des Anciens Auteurs *Azarca*, & la *Medie Occidentale*, ou mineure, qu'on nomme aussi *Atropatie*, ou *Atropatene*. L'*Assyrie* est une partie de la haute *Arménie*. Les Persans disent que cette Province a été appelée *Azer-beyan*; c'est-à-dire lieu de feu, ou país de feu; à cause que le plus-célebre Temple du feu y étoit bâti; qu'on y gardoit un feu que les *Ignicoles* croyoient Dieu: & que le grand Pontife de cette Religion, y residoit. Les *Guebres*, qui sont les restes des *Ignicoles*, montrent ce lieu à deux journées de *Chamaky*. Ils assurent, comme une vérité constante, que le feu sacré y est encore; qu'il ressemble au feu minéral & souterrain; & que ceux qui vont là par devotion le voyent en forme de flamme. Ils ajoutent une autre particularité, qui est une bonne plaisanterie, savoir qu'en faisant un trou en terre, & mettant une marmite dessus, ce feu la fait bouillir, & cuit tout ce qui est dedans.

Pour revenir au nom d'*Azer-beyan*, l'Etymologie en est juste, car *az* est l'article du Genitif *Er*, ou *Ur*, en vieux Persan, comme en la plûs-part des anciens Idiomes Orientaux, veut dire feu; & *Paican* signifie lieu, ou país. Je n'ignore pas que quelques gens lisent & prononcent, *Asur-paican*, país d'*Assur*; & disent, que cette grande Province a été ainsi appelée, parce qu'elle contient l'*Assyrie*, qui, au sentiment de tous les Auteurs, a eu son nom d'*Assur*; mais c'est la même chose à mon avis: car je croy que ce nom d'*Assur* vient de *as Ur*, c'est-à-dire, du feu. *Moyse* parlant de *Nimrod*, ce Prince idolatre, qui introduisit le culte du feu, & qui envahit la *Caldée*, le partage & patrimoine de *Sem*, dit, que les fils de ce Patriarche s'en retirèrent; & qu'*Assur* en étoit un. Or il est assez vray-semblable que cet *Assur* fut ainsi nommé pour s'être retiré, ou du culte du feu; ou de *Caldée*, qu'on appelloit alors le país du feu; comme il paroît au Chap. 11. de la *Genèse*, & en tous les Anciens Auteurs; qui rapportent unanimement que la *Caldée* s'appelloit le país d'*Ur*, ou le país du feu. Et *Ptolomée* fait mention d'une ville de ce país-là, qu'il nomme *Urcoa*, c'est-à-dire, lieu, ou place du feu; *ga*, par un *a long*, ou double, étant un mot Persan, qui signifie lieu, place, endroit. Les noms anciens ont été

si fort changez par la negligence, ou par l'ignorance des Copistes, & par les differences du langage, & de la prononcia-tion des Auteurs, & des Traducteurs, que quand il s'agit de confronter les noms anciens avec les modernes, il ne faut pas rejeter tout ce qui n'a pas une entière ressemblance. Ce qu'on vient de dire, fait voir l'erreur de ceux qui ont écrit, que l'*Azerbeyan* est la partie Septentrionale de la Syrie, & que ce nom d'*Azer-beyan* vient d'une ville nommée *Ardoebigara*, qui étoit la Capitale du país. Les Persans le divisent en trois parties, *Azer-beyan*, *Chirvan*, & *Chamaky*. Strabon ne le divise qu'en deux, au livre 11. qu'il appelle majeure & mineure. Ptolomée & les autres Geographes celebres n'en font aucune division.

Le 14. nous fimes cinq lieues par un país plein de colines sur la même route des jours précédens, savoir au Nord-Ouest, laissant à gauche cette grande campagne, qui a été le champ des sanglantes batailles qui se sont données au siècle passé, & au commencement de celui-cy entre les Persans & les Turcs. Les gens du país y font observer un grand monceau de pierres; comme marquant l'endroit où commença celle qui se fit entre *Selim* fils du Grand *Soliman*, & *Ismael le Grand*. Nôtre traite se termina à *Alacon*. Les Persans disent que ce lieu a été ainsi nommé d'*Alacon*, par ce fameux Prince Tartare, qui conquit une partie de l'Asie, & qui fonda là une ville, que les guerres des Persans & des Turcs ont ruinée.

Le 15. nôtre traite ne fut pas plus longue que le jour précédent, mais le chemin par où nous la fimes étoit plus uni & plus facile. Nous logeâmes à *Marant*. C'est une bonne ville composée de deux mille cinq cens maisons; & qui a tant de jardins qu'ils occupent encore plus de terrain que les maisons. Elle est située au bas d'une petite montagne au bout d'une plaine, qui a une lieue de large, & cinq de long; & qui est la plus belle & la plus fertile qu'on puisse voir. Un petit fleuve, nommé *Zeloklou*, passe par le milieu. Les gens du país le tirent en plusieurs ruisseaux, pour arroser leurs terres & leurs jardins. *Marant* est plus peuplée que *Nacchivan*, & beaucoup plus belle. Il y croît des fruits en abondance, & les meilleurs de toute la Medie. Ce qu'il y a de particulier, c'est qu'on cueille de la *Cochenille* aux environs, mais il y en a fort peu; & on ne la peut recueillir que durant huit jours en Esté, lors que le Soleil est au signe du Lyon. Avant ce tems, comme l'assurent les gens du país, elle n'est pas en maturité, & plus tard le ver, dont on la tire perce la feuille, sur la quelle il croît, & se perd.

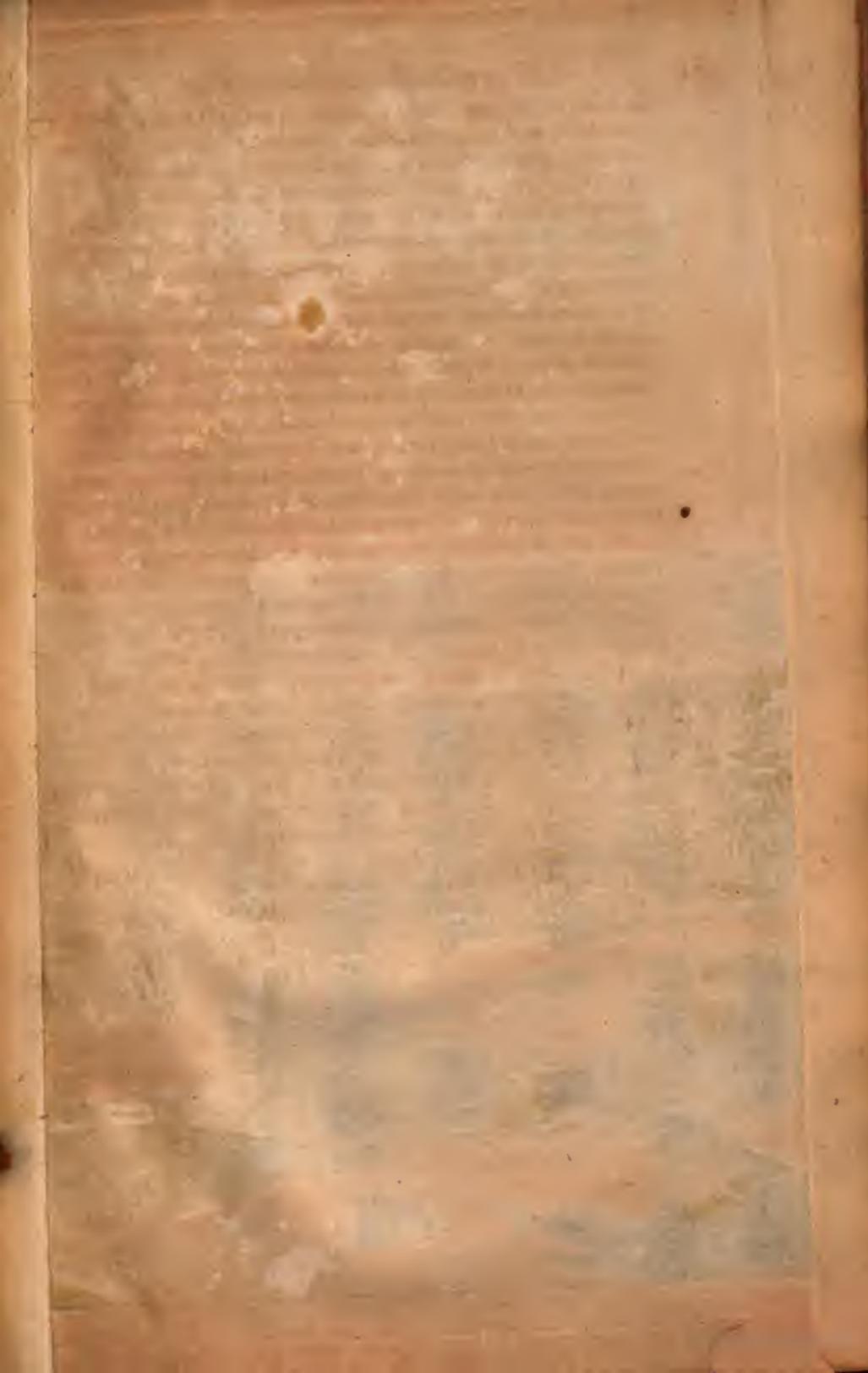
perd. Les Persans appellent la Cochenille *Quermis*, de *Querm*, c'est-à-dire, *ver*, parce qu'on la tire des vers.

Marant est à 37 deg. 30 m. de Lat. & à 81 deg. 15 m. de Long. suivant l'observation des Persans. On croit que c'est la ville que Ptolomée appelle *Mandagarana*. Je n'en ay point fait faire de plan, non plus que de la ville de *Nacchivan*; parce qu'elles ne m'ont paru, n'y assez celebres, ni assez belles pour cela. Les Armeniens ont par tradition, que Noé a été enterré à *Marant*, & que ce nom vient d'un verbe Armenien qui veut dire *enterrer*. On voit de *Marant*, quand le tems est serain, le mont où s'arresta l'Arche qui sauva ce Patriarche du Deluge. On le voit aussi de *Tauris*, à ce que les gens du país assurent, lors que le ciel n'a aucuns nuages.

Le 16. nous fimes quatre lieües toujours tournant entre des montagnes qui s'aprochent fort en quelques endroits, mais qui ne se joignent nulle part. Nous arrivâmes à dix heures du matin à *Sofian*; c'est une petite ville bâtie en une plaine, où il y a beaucoup d'eaux, & de jardins. Le terroir en est admirablement fertile. Des Auteurs croient que c'est l'ancienne *Sofia* de *Medie*. D'autres tiennent qu'elle a été nommée *Sofian* des *Sofis*, qui y établirent leur demeure, lors qu'Ismael premier quitta *Ardevil*, & transporta la Cour à *Tauris*.

Le soir le Sieur *Azarie*, cet honnête homme Armenien, dont l'on a parlé, prit les devans avec mes passeports & les lettres de recommandation, que j'avois prises des Gouverneurs de *Georgie* & d'*Armenie*. Je le chargeay de les faire voir au *Doüanier* de *Tauris*; & de le prier, de ma part, de donner ordre qu'on me laissât passer avec mes gens. Je trouvoy le lendemain qu'il s'étoit fort bien acquitté de la commission, & qu'on avoit donné l'ordre aux portes, tel que je le souhaitois.

Ce jour là 17. nous arrivâmes à *Tauris*, après avoir fait six lieües sur la même route, que les jours précédens par des plaines belles & fort fertiles; où toutes les terres sont labourées, & où l'on voit quantité de villages. Il y a 53 lieües Persiennes qui sont d'environ cinq mille pas chacune, d'*Irvan* à *Tauris*: on les fait facilement en six jours sur ses chevaux. Les Caravanes y mettent le double. Les Chameaux ne font d'ordinaire que quatre lieües par jour, & portent six ou sept cens pesant; Les chevaux & les mulets qui ne portent d'ordinaire que deux cens vingt & un homme dessus, font cinq à six lieües.





La figure, qui est icy à côté donne, sans doute, une grande idée de *Tauris*. C'est effectivement une grande & puissante ville, & c'est la seconde de la Perse, en rang, en grandeur, en richesses, en commerce, & en nombre d'habitans. Elle est située au fond d'une plaine, au bas d'une montagne, que les Auteurs modernes veulent être le *mont Oronte*, ou *Baronte*, selon Polibe, Diodore, & Ptolomée. Sa figure est fort irrégulière & difficile à nommer, comme ce plan le fait connoître. Elle n'a ni murs, ni fortifications qui servent. Un petit fleuve, nommé *Spingtcha*, passe autravers. Il fait souvent de grands ravages, & emporte les maisons qui sont le long de ses bords. Il en passe un autre joignant la ville au Septentrion; qui, depuis le printems jusqu'à l'automne, n'est pas moins large que la Seine l'est à Paris, durant l'hiver. Il s'appelle *Agi*, c'est-à-dire, salé, à cause que six mois durant l'eau en est salée, par des torrens qui s'y jettent en passant sur des terres couvertes de sel. On n'y manque pas de poisson: La ville est divisée en neuf quartiers, & partagez comme presque toutes les autres villes de Perse en *Haydar* & *Neamet-olahy*, qui sont les noms des deux factions qui divisoient au 15. siècle toute la Perse; comme en Italie celles des Guelphes & des Gibelins. Elle a 15 mille maisons & quinze mille boutiques. Les maisons, en Perse sont séparées des boutiques, qui sont la plupart en de longues & larges rues voutées, de 40 à 50 pieds de hauteur. Ces rues s'appellent *basar*, c'est-à-dire, marché. Elles sont le cœur de la ville: les maisons sont sur les dehors. Presque toutes ont un jardin. Je n'ay pas vu à *Tauris* beaucoup de Palais & de maisons magnifiques; mais il y a d'aussi beaux Bazars qu'en lieu de l'Asie; & il fait admirablement beau voir leur vaste étendue, leur largeur, leurs beaux domes & les voutes qui les couvrent; le grand peuple qui y est durant le jour, & la quantité de marchandises dont ils sont remplis. Le plus beau de tous, & où se vendent les pierreries, & les plus précieuses marchandises, est *Octogone*, & fort spacieux. On le nomme *Kaisérié*, c'est-à-dire, marché Royal. Il a été bâti environ l'an 850. de l'hegire, par le Roy *Hassen*, qui faisoit sa résidence à *Tauris*. Quant aux autres lieux destinez au public, ils ne sont pas moins beaux, ni moins remplis. On y conte trois cens Caravanserai. Il y en a de si spacieux, qu'il peut loger trois cens personnes en chacun. Les cabarets à *Cahvé*, à *Tabac* & à ces boissons fortes, qu'on fait avec le suc de pavot; les bains & les Mosquées, répondent bien à la grandeur & à l'éclat de ces autres édifices.

Les Mosquées de Tauris sont au nombre de deux cens cinquante. Les principales sont marquées dans le dessein. On ne dira rien de chacune en particulier ; parce qu'elles ne sont pas autrement faites que les belles Mosquées de la ville capitale du Royaume, dont l'on trouvera dans ce volume, des descriptions, & des plans. La Mosquée d'*Ali cha* est presque toute détruite : On en a réparé le bas, où le peuple va à la prière, & la tour qui est fort haute. C'est la première qu'on découvre en venant d'Irivan. Cette Mosquée a été bâtie il y a 400 ans, par *Coja ali cha*, Grand Visir de Sultan Kazan, Roy de Perse, qui faisoit sa résidence à Tauris, & qui y a été enterré. Son sepulcre se voit encore à present en une grande tour ruinée, que l'on appelle de son nom, *Monar can Kazan*. La Mosquée qu'on appelle le *Maître apprenti*, qui est aujourd'huy demi ruinée, a été construite, il y a trois cens vingt ans, par *Emir cheik Hassen*. Celle qui est marquée O dans le plan, est la plus belle de Tauris. Tout le dedans & partie du dehors est doré. Elle a été bâtie l'an 878 de l'hegire, par un Roy de Perse nommé *Geoncha*, ou le *Roy du monde*. Celle des deux tours est petite, mais ses deux tours sont d'une architecture particulière, & fort industrieuse ; car elles sont l'une sur l'autre ; & celle d'enhaut a beaucoup plus de hauteur & plus de diametre que celle d'embas, qui luy sert de baze. Il y a trois hôpitaux dans la ville : ils sont assez propres, & bien entretenus. On n'y loge guère ; mais on y donne à manger deux fois le jour, à tous ceux qui y viennent. Les hôpitaux s'appellent à Tauris *Ach-tacon*, c'est-à-dire, lieux où l'on fait profusion de vivres. Au bout de la ville, à l'Occident, il y a, sur une petite montagne, un fort joly hermitage, qu'on appelle *Ayn ali*, c'est-à-dire, les yeux d'Ali. Les Persans disent que ce Calife, que leur Prophète fit son gendre, a été le plus bel homme dont on ait jamais ouy parler. Et lors qu'ils veulent signifier une fort belle chose, ils disent, *c'est les yeux d'Ali*. Cet hermitage est une des devotions, & une des promenades des Taurisiens.

Au dehors de Tauris, au Levant, on voit un grand Château, presque tout détruit, qu'on appelle *Cala-Rachidié*. Il fut bâti il y a 400 ans, par *Cojé Rechid*, Grand Visir du Roy Cazan. L'histoire raporte, que ce Roy avoit deux Grands Visirs ; parce qu'il étoit prévenu qu'un seul ne pouvoit suffire à toutes les affaires d'un aussi grand Royaume, qu'étoit le sien. Abas le Grand voyant ce Chateau ruiné, & jugeant qu'il étoit situé fort avantageusement pour deffendre la ville, & pour la commander

mander tout ensemble, le fit rebatir, il y a cinquante ans ; ses successeurs en ont jugé autrement, & l'ont laissé tomber en ruine.

On voit encore, en cette ville, les restes des principaux édifices & des fortifications que les Turcs y construisirent, durant les divers tems qu'ils en ont été les maîtres. Il y a peu de rochers & de pointes de montagnes joignant la ville ; où l'on ne voye des ruines de Forts, & des monceaux de mafures. J'en ay visité soigneusement une grande partie, mais je n'y ay découvert aucune antiquité. On n'y déterre que de la brique, & des cailloux. Ce qui reste de plus entier parmi ces édifices, de la construction des Turcs, est une grande Mosquée, dont le dedans est incrusté de marbre transparent, & tout le dehors est fait de parquetterie à la Mosaïque. Les Persans tiennent ce lieu souillé, à cause qu'il a été bâti par les Turcs, dont ils détestent la créance. Entre ces mafures, dont l'on a parlé, on fait remarquer, sur le dehors de Tauris, au midy, celles du Palais des derniers Rois de Perse. Et à l'Orient celles du Chateau, où les Armeniens disent que Cosroes logeoit, & où il mit en garde la vraie croix, & toutes les autres dépotilles sacrées qu'il emporta de Jerusalem.

La place de Tauris est la plus grande place de ville que j'aye vûe au monde ; elle passe de beaucoup celle d'Isfahan. Les Turcs y ont rangé plusieurs fois, trente mille hommes en bataille. Les soirs cette place est remplie du menu peuple, qui vient se divertir aux passe-tems qu'on y donne. Ce sont des jeux, des tours d'adresse, & des bouffonneries, comme en font les Sabinbanques, des lutttes, des combats de taureaux & de belliers, des recits en vers & en prose, & des dances de Loups. Le peuple de Tauris prend son plus grand divertissement à voir cette dance ; & l'on y amène de cent lieües loin des loups qui savent bien dancer. Les mieux dressez se vendent jusqu'à cinq cens écus la piece. Il arrive souvent de grosses émutés pour ces loups ; & qu'on a bien de la peine à appaiser. Cette grande place n'est pas vuide le jour ; c'est un marché de toute sorte de denrées, & de choses de peu de prix. Il y a encore une autre grande place à Tauris, & c'est celle qui paroît dans le dessein au devant de ce Chateau détruit, qu'on appelle le Chateau de *Jasfer-Pacha*. C'étoit, à ce qu'on dit, la place d'armes de ce Chateau : c'est à present la boucherie. On y tue, & on y écorche toutes les grosses viandes qu'on vent en tous les lieux de la ville.

J'ay fait beaucoup de diligence pour apprendre à combien se monte le nombre des habitans de Tauris; je ne crois pourtant pas le savoir au juste: mais je pense qu'on peut dire seurement qu'il va à 550 mille personnes. Plusieurs gens de qualité de la ville m'ont voulu faire acroire qu'il va à plus de onze cens mille.

Le nombre d'étrangers qui se trouve là en tout tems est aussi fort grand, il y en a de tous les endroits de l'Asie; & je ne sçay s'il y a forte de marchandise dont l'on ne puisse y trouver magazin. La ville est remplie de métiers en coton, en soye, & en or. Les plus beaux Turbans de Perse s'y fabriquent. J'ay ouy assurer aux principaux marchands de la ville, qu'on y fabrique tous les ans six mille balles de soye. Le commerce de cette ville s'étend dans toute la Perse, & dans toute la Turquie; En Moscovie, en Tartarie, aux Indes, & sur la Mer noire.

L'air de Tauris est froid & sec, fort bon & fort sain; & l'on ne se plaint point qu'il contribuë à aucune mauvaise disposition des humeurs. Le froid y dure long-tems, parce que la ville est exposée au Nord, & qu'au sommet des montagnes, qui sont au tour, il y a de la neige durant neuf mois de l'année. Le vent y souffle presque toujours au soir, & au matin. Il y pleut souvent, horsmis en Esté; & l'on y voit des nuages en toutes les saisons de l'année. La *Lat.* est 38 deg. la *long.* 82. Il y a abondance de toutes choses nécessaires à la vie; & l'on y vit assez délicieusement, & à fort bon marché. La mer Caspienne, qui n'en est qu'à quarante lieues, luy fournit du poisson. On en prend aussi dans le fleuve d'*Agri*, dont l'on a parlé; mais ce n'est que quand les eaux sont basses. La livie de pain n'y coûte d'ordinaire, que deux liards; celle de viande que dixhuit deniers. La volaille, le gibier, les fruits, le vin, & le fourage. y sont à aussi bon marché à proportion. Les legumes s'y donnent presque pour rien, particulièrement les asperges. L'Esté il y a abondance de daim, & de gibier d'eau; mais, comme les Persans n'aiment pas le gibier, on tue peu de daims, & d'autres bêtes fauves. Il y a aussi des Aigles dans les montagnes; j'y ay vû vendre un aigle cinq sous par des paisans. Les gens de qualité volent cet oiseau avec l'Épervier; ce vol est quelque chose de tout afait curieux, & fort admirable. La façon dont l'épervier abbat l'aigle, c'est qu'il vole au dessus fort haut, fond sur luy avec beaucoup de vitesse, luy enfonce les serres dans les flancs, & de ses ailes luy bat la tête en volûant toujours. Il arrive pourtant quelques fois que l'épervier

l'épervier & l'aigle tombent tous deux ensemble. Les éperviers arrêtent aussi les biches de cette sorte, & en rendent la prise fort facile aux chasseurs. Si cecy est remarquable, ce que je vais dire ne l'est pas moins; c'est qu'on assure, qu'il croit de soixante sortes de raisins aux environs de cette ville. Il n'y en a point en Perse où l'on puisse mieux vivre, ni plus délicieusement, ni a meilleur marché qu'à Tauris.

On voit aux environs de la ville de grandes carrières de marbre blanc, il y en a une espèce qui est transparent. Il se forme, à ce qu'on dit, de l'eau d'une fontaine minerale, qui se congele peu à peu. Il y a fort proche aussi deux mines considérables, une de sel, & une d'or. On ne travaille plus depuis long-tems à celle d'or, parce qu'on a toujours trouvé que ce qu'on en tiroit rendoit à peine les frais du travail. Le peuple est prévenu qu'il n'y a nul profit à y travailler. Il y a aussi des eaux minerales en quantité. Les plus renommées, & les plus fréquentées sont celles de *Baringe*, à demi lietie de Tauris; & celles de *Seid-kent*, autre village, qui en est à six lieties. Ces eaux sont sulfurées. Il y en a de froides, & de bouillantes.

Je ne fais s'il y a une autre ville au monde, dont les Auteurs modernes soient plus en dispute, pour en savoir l'origine, & le nom qu'elle avoit dans ses commencemens. Nous rapporterons les opinions des plus celebres d'entr'eux; mais il est bon d'avertir auparavant, que les Persans appellent cette ville *Tébris*; & qu'en l'appellant *Tauris*, comme font les peuples de l'Europe, c'est seulement pour suivre l'usage, & afin d'être plus facilement entendus. *Teixera*, *Olearius*, & d'autres Auteurs soutiennent que *Tauris* est la ville que *Ptolomée*, en la cinquième table d'Asie, appelle *Gabris*, le G ayant été mis pour le T, par un changement facile dans la langue Grecque, comme ils prétendent. *Leonclavius*, *Jove*, & *Aython* veulent que ce soit la ville que cet ancien Geographe appelle *Terva*, au lieu de *Tevra*, par la transposition d'une des lettres du mot; mais *Terva* étant placée en Arménie, & étant certain que *Tauris* est en Médie, ces deux noms ne peuvent nullement convenir à une même ville. La ressemblance de nom est sans doute ce qui a trompé ces Auteurs. Le mot de *Tebris* est Persien. Il a été donné à cette ville l'an 165 de l'Hégire, comme nous le dirons plus amplement; & comme il y avoit alors plusieurs centaines d'années que *Ptolomée* avoit écrit, il faut croire que *Terva* & *Gabris* sont des villes fort différentes de *Tauris*. *Niger* dit que c'est *Tigranoama*, d'autres Auteurs la prennent pour *Tigranocerta*; quelques-

uns ont opinion que c'est la *Suze de Medie*, si celebre dans l'Ecriture; d'autres Ecrivains soutiennent que c'est la ville qui est nommée dans le livre d'Esdras, *Acmetba*, ou *Amatba*. Il y en a qui la mettent en Assyrie, comme Ptolomée & son Interprete; d'autres la placent en Armenie, savoir Niger, Cedrene, Aython; & Joue, comme on l'a dit. Marc Paul Venetien la place au païs des Parthes. Calcondille la porte encore plus loin; car il la met en la Province dont Persepolis étoit autrefois la Capitale. Enfin c'est une confusion étrange que la multitude d'opinions qu'on a eues là dessus. La plus raisonnable, à mon avis, est celle de Moler, qui a traduit & commenté Ptolomée, d'Ananie, d'Ortele, de Golnits, de Teixera, de la Valle, de l'Achlas, & de presque tous les autres Auteurs Geographes modernes, savoir que Tauris est l'ancienne, & la fameuse *Ecbatane*, dont il est fort parlé dans l'Ecriture Sainte, & dans les anciennes histoires de l'Asie. Minadoi, Auteur Italien, si je ne me trompe, a fait un traité exprés pour le prouver. J'ajoute sur ce sujet qu'on ne voit pourtant à Tauris nuls restes, ni du superbe Palais d'Ecbatane, où les Monarques de l'Asie passioient l'Eté, ni de celui de Daniel; qui servit depuis de Mausolée aux Rois de Medie, dont parle Joseph au livre 10, & qu'il assure avoir été encore entier de son tems. Si ces magnifiques & superbes Palais étoient sur pied il n'y a que seize siècles, au même lieu où est Tauris, les ruines mêmes s'en sont perdues; car parmy toutes celles qu'on voit dans la banlieue de cette ville, il n'y a que de la brique, de la terre & des cailloux, qui sont des materiaux qu'on n'employoit pas anciennement en Medie, à la structure des Palais des Grands.

Les Historiens Persans marquent unanimement le tems de la fondation de Tauris, à l'an 165 de l'Hegire; mais ils ne s'accordent pas bien des autres particularitez. Quelques-uns en rapportent la fondation à la femme de *Haron Rebid Calife* de Bagdad, nommée *Zebd-el-caton*, nom qui signifie *la fleur des Dames*. Ils racontent; qu'étant malade à la mort, un Medecin Mede la guérit en peu de tems; de quoy la Princesse, ne sachant comment le recompenser, fit dire au Medecin de choisir luy-même la recompense; & que le Medecin demanda qu'on fit bâtir en son païs, une ville en son honneur; ce qui ayant été executé avec beaucoup de soin & de diligence, il nomma cette nouvelle ville *Tebris*; pour marque qu'elle devoit son origine à la Medecine: car *Teb* signifie *Medecine*, & *ris* est le participe de

ricen,

risten, qui veut dire *verser, répandre, faire largesse*. Voila l'opinion de quelques-uns. Celle des autres a quelque chose de semblable. Ils disent que *Halaconkan* General de *Haron Rechid* ayant été deux ans malade d'une fièvre tierce, dont il desespéroit de guérir, il en fut merveilleusement delivré, dans l'endroit même où est a present *Tauris*, par une herbe qu'il y trouva ; & que pour perpetuer la memoire d'une si heureuse guerison, il fit bâtir cette ville, & la nomma *Tebrist*, c'est-à-dire, *la fièvre s'en est allée* ; car *teb* signifie aussi fièvre, & *rist* vient du verbe *resten* qui veut dire *partir, s'en aller* ; & que c'est par corruption, ou par adoucissement, qu'on dit *Tebris*, au lieu de *Tebrist*. *Mirzathaer*, un des plus savans hommes de qualité qu'il y ait en Perse, fils de *Mirza Ibrahim*, Intendant de la Province, m'a donné une autre raison de cette Etymologie, savoir qu'au tems qu'on bâtissoit la ville, l'air y étoit extrêmement bon & favorable contre les fièvres : que cette qualité y attiroit beaucoup de gens, & qu'en vûe de cela on la nomma *Tebris*, comme qui diroit dissipant la fièvre. Ce Seigneur m'a assuré qu'il y a au tresor du Roy à *Ispahan*, des medailles avec l'inscription de cette *Zebd-el-caton*, femme du Calife *Haron Réchid*, qu'on trouva à *Marambe*, ville proche de *Tauris*, avec quantité d'autres d'or & d'argent, au coin des Anciens Rois de *Medie* ; & qu'il en avoit remarqué avec des figures & des inscriptions Grecques, dont il se souvenoit, que le mot étoit *Dakianous*. Il me demanda si je savois qui étoit ce *Dakianous*. Je luy dis que je ne connoissois point ce nom-là, mais que ce pourroit bien être celui de *Darius*.

L'an 69 de la fondation de *Tauris*, la ville fut presque toute abatuë d'un tremblement de terre. *Montevikel*, Calife de *Bagdad*, de la race des *Abas* qui régnoit alors, la fit relever & agrandir. Cent quatre vingts dix ans après le 14. du mois de *Sefer*, un autre tremblement, plus violent que le premier, la ruina toute entière en une nuit. La Geographie Persane conte qu'il y demuroit alors un savant Astrologue de *Chiras*, nommé *Aboutaber*, nom qui signifie *Pere juste*, lequel avoit prédit que le tremblement arriveroit à l'entrée du Soleil au signe du *Scorpion*, l'an 235 de l'Hegire ; qui répond au 849. de l'Epoque Chrétienne, & qu'il renverseroit toute la ville : dequoy voyant que le peuple ne vouloit rien croire, il alla faire instance au Gouverneur, d'employer la force pour mettre le monde hors de la ville. Le Gouverneur, qui étoit aussi Lieutenant du Calife en toute la Province, ayant eu toujours une

une grande créance en la judiciare de cet Astrologue, se rendit à ses instances, & n'oublia rien pour faire aller le monde à la campagne ; mais comme le peuple persifloit à traiter de vision la prédiction de ce tremblement, & soupçonnoit de quelque méchanceté cachée l'action du Gouverneur, il n'en sortit pas la moitié. Le tremblement arriva justement à l'heure marquée dans la prédiction, & quarante mille personnes en furent accablées. L'an suivant *Emir dineveron*, fils de *Mahamed-Roudani-aredi*, Viceroy de Perse eut ordre du Calife de faire relever la ville plus grande & plus belle qu'au paravant ; & de savoir du célèbre Astrologue *Aboutaber* sous quel ascendant il y falloit travailler. Il marqua celuy du Scorpion, & assura que la nouvelle ville n'auroit nuls tremblemens de terre à craindre ; mais qu'elle étoit menacée de grands débordemens d'eaux. L'événement, ajoute l'histoire a verifié, en toutes manières, la verité de la prédiction. Tauris devint depuis ce rétablissement merveilleusement grande, celebre, & florissante. On assure que du regne de Sultan Cazan, il y a 400 ans sa largeur étoit, Nord & Sud, depuis *Ayn ali*, ce petit mont dont on a parlé, jusqu'à la montagne opposée, qui s'appelle *Tchurandog* ; & sa longueur étoit depuis le fleuve *Agi* jusqu'au village *Baninge*, qui est à deux lieues par delà la ville. L'histoire remarque, pour une preuve du grand peuple, dont cette ville étoit alors habitée, que la peste y étant survenue, il mourut 40 mille personnes en un quartier, sans qu'il y parut.

L'an 896 de l'Hegire, & 1490 de Jesus Christ, les Princes de la race de *Cheik Sefi*, ayant envahi la Perse transportèrent d'Ardevil, qui étoit leur patrie, le siège de l'Empire en cette ville, Selim la prit à composition, l'an 1614, deux ans après que le Roy de Perse, qui ne s'y tenoit pas en seureté, s'en fut retiré, & eut établi sa résidence à *Casbin*. Selim demeura peu à Tauris, mais il en emmena de riches dépouilles, & trois mille familles d'artisans, la plupart Armeniens, qu'il établit à Constantinople. Peu après son départ le peuple de Tauris se souleva, & s'étant jetté inopinément sur les Turcs, il en fit un furieux carnage, & se rendit maître de la ville. Ibrahim Pachà, General du Grand Soliman, prit une cruelle vengeance de ce soulèvement, l'an 955 de l'Hegire, & 1548 de Jesus Christ. Il prit la ville d'assaut, & la donna au pillage à son armée. Elle y commit des exez d'inhumanité, & de fureur, au paravant inouis ; En un mot tout ce qu'on peut faire de cruauté,

cruauté, par le fer & par le feu. Le Palais du Roy Tahmas, & tous les édifices considérables furent détruits, jusqu'aux fondemens, avec tout cela, cette ville se souleva encore, au commencement du règne d'Amurat, & à l'aide de peu de troupes Persannes, fit passer au fil de l'épée dix mille Turcs, qui y étoient en garnison. Amurat effrayé du courage des Taurisiens envoya une puissante Armée sous la conduite d'Osman son Grand Visir, pour les détruire, & pour les assujettir entièrement. L'Armée entra dans la ville, & la pilla. C'étoit l'an 994, au compte des Mahometans, & 1585 au nôtre. On fit reparer ensuite toutes les fortifications que les Turcs y avoient construites auparavant. Dixhuit ans après cette Expedition, savoir l'an 1603, Abas le Grand reprit *Tauris* sur les Turcs, avec peu de gens; mais avec une adresse, une diligence & une bravoure à peine croyables. Il distribua ses plus braves soldats en plusieurs pelotons, qui en même tems surprirent les corps de garde des Turcs, qui étoient aux avenues; & ils les égorgerent tous si promptement, qu'on n'en eut aucune nouvelle à la ville. Ces pelotons étoient suivis d'un gros de cinq cens hommes, déguisez en marchands. Ils entrèrent dans la ville, en disant qu'ils avoient laissé la Caravane à une journée. On les crût, parce que c'est la coûtume des Caravanes, qu'à l'approche des grandes villes les marchands prennent les devans, outre qu'on s'imagina que ces gens avoient été reconnus aux corps de garde. Abas les suivoit de près, dès qu'il les vit entrez il fondit dans la ville à la tête de six mille hommes. Deux de ses Généraux à même tems firent la même chose chacun d'un autre côté. Les Turcs surpris se rendirent à condition seulement d'avoir la vie sauve. L'histoire remarque que le jour de cette expedition ce grand Roy fit prendre pour la première fois des mousquers à un Regiment qui le suivoit, & qu'en ayant vû l'effet, il ordonna à une partie de ses troupes de se servir toujours d'armes à feu. Les Persans auparavant n'en avoient jamais porté à la guerre.

Pour ne laisser rien à dire sur l'histoire de *Tauris* qui merite tant soit peur d'être sçû, il faut rapporter ce que les auteurs Armeniens en ont écrit. Ils disent que cette ville est une des plus anciennes de l'Asie, & qu'on l'appelloit autre fois *Cha-hasten*, c'est-à-dire, place Royale, parce que les Rois de Perse y faisoient leur séjour: & qu'un Roy d'Armenie nommé *Cosroes* changea ce nom de *Cha hasten* en celuy de *Tauris* qui en Armenien literal signifie lieu de vengeance, parce qu'il défit là le Roy de Perse qui avoit fait assassiner son frere. Le Gouvernement de

la Province de Tauris est le premier du Royaume, il est attaché à la charge de Generalissime. Il rend trente mille Tomans par an, qui font un million trois cens cinquante mille livres sans conter le casuel, qui est grand dans les Gouvernemens de l'Asie. Le Gouverneur a titre de *Becler-béc*. Il entretient trois mille hommes de cavalerie, & il a sous luy les Cans ou Gouverneurs de Cars, Oroumi, Maraga, Ardevil & vingt Sultans qui tous ensemble en entretiennent onze mille.

J'allay loger à Tauris à l'hospice des Capucins qui étoient venus au devant de moy. Ils n'étoient que deux, je les priay de tenir mon arrivée secrète une quinzaine de jours. C'étoit afin de me remettre en equipage, & mes affaires en bon ordre, comme elles étoient avant ma déroutte de Mingrelie, & pour mettre en si bon état tout ce que je portois au Roy, que je pûsse le montrer en arrivant à la Cour ; mais l'on sçût incontinant mon arrivée. *Mirzathaer* fils de l'Intendant, & Receveur Général de la Province, & reçû en survivance aprit que les Capucins avoient des hôtes. Il envoya le 22. dire au Superieur qu'il s'étonnoit qu'il ne fût pas venu luy donner avis de l'arrivée, & de la qualité, des Europeens qu'il avoit reçûs dans sa maison. Le Pere en alla faire des excuses à ce Seigneur, & luy dit de ma part que je n'usse pas manqué d'aller le saluer si j'usse pû sortir, mais que j'étois arrivé en assez mauvais état, & qu'en peu de jours je m'acquiterois de ce devoir.

Le 23. ce Seigneur de qui j'avois eu l'honneur d'être connu à mon premier voyage, vint me voir avec le fils du Can de *Guenjé* Il me fit force caresses. Il fut deux heures entières assis dans ma chambre à me faire conter les nouvelles de l'Europe, particulièrement pour les sciences & les arts. Il eut ensuite la compléance de me conter la fortune de sa maison & les employes de ses freres. Il est l'aîné de trois jeunes Seigneurs tous dans la fortune, & qui remplissent de belles charges. Son Pere est Intendant & Receveur Général du Domaine du Roy en toute la Province d'Azerbayan, comme je viens de le dire. C'est ce *Mirza Ibrahim* dont le livre du Couronnement de *Soleiman* raconte divers incidens. Il n'étoit pas alors à Tauris, les devoirs de son employ le tenoient occupé à Chirvan, ville proche de la mer Caspienne. Ce *Mirzathaer* faisoit sa charge en son absence. Il a beaucoup de literature Arabesque, Persienne, & Turquesque. Un Capucin luy a enseigné durant plusieurs années la Philosophie de nos écoles & toutes nos sciences. C'est un Seigneur de grande

érudition,

érudition, & d'un esprit fort adroit & fort civil. Après deux heures d'entretien il me pressa de luy montrer des bijoux & de l'horlogerie qu'il pût acheter. Je n'en avois nulle envie, & je n'étois pas bien en état de le faire pour les raisons que j'ay dites. Mais il m'en pressa si fort, & de si bonne grace, que je ne pûs le refuser. Je luy fis voir une partie des bijoux de petit prix que j'avois. Il en emporta diverses pièces.

Le soir *Tabmas Bek*, qui fait la charge de Gouverneur d'Azerbeyan à la place de *Mansour Can* son Pere, qui est toujours à la Cour, m'envoya visiter par son orphèvre, & me fit dire que je l'obligerois de l'aller voir le lendemain, & de luy porter des bijoux & des raretez de peu de prix. Je répondis que je n'y manquerois point, & en effet j'allay le voir ce jour là & *Mirzateær* aussi.

Le 25. on eut chez ces Seigneurs la confirmation & le détail de la nouvelle qu'on avoit aprise un mois avant d'un vol fait le mois de Decembre précédant à la grande Caravane qui va d'Isphahan aux Indes par terre. Elle part une fois l'an au mois d'Aoust, & va par *Candabar* qui est dans la Bactriane. Ce vol étoit fort considérable, par le nombre de gens, & par la quantité de richesses qu'il y avoit dans la Caravane, & par les suites qu'il eut. Il se fit à trois journées des frontières de l'Inde par les *Agvan*, peuples à-peu-prés comme les Tartares, & qui sont tributaires de la Perse. Ils eurent avis des journées de la Caravane, & ils la surprirent à un passage avantageux pour un tel coup. Ils n'étoient qu'au nombre de cinq cens hommes, mais tous bien montez & bien resolus. La Caravane en avoit detix cens d'escorte, & étoit forte de deux mille personnes, la plûpart Indiens. L'escorte ne fit presque point de resistance, & se mit à fuir. La plûpart des gens de la Caravane prenant exemple de ceux qui la devoient deffendre, prirent la fuite après eux. Il n'y eut en tout qu'onze hommes de tuez, tant on fit peu de resistance. Il ne faut pas s'en étonner; car les Caravanes, & particulièrement celles des Indes, sont composées d'Armeniens, ad'Indiens, gens à qui pour la plûpart un bâton fait peur. Les autres qui ont du courage se trouvent seuls & abandonnez, chacun fuit de son côté, & c'est un sauve qui peut & un desordre étrange. Le vol fut estimé plusieurs millions. On n'en pût savoir le compte juste, les Marchands ende pareilles rencontres déguisant la verité, les uns afin de ne pas perdre leur credit, les autres de peur qu'on ne découvre qu'ils cachent une partie de ce qu'ils envoient, pour en sau-

ver les droits. Le memoire qui en fut donné au Roy signé de plus de soixante intéressez montoit à trois cens mille Tomans, ce sont treize millions, cinq cens mille livres, & cependant on assure que ce n'étoit là que la moitié de la perte. Le Gouverneur de Candahar fut accusé d'avoir eu part au vol, le Roy l'envoya prendre prisonnier, commandant de l'amener à Isphahan sur un Chameau le carquant au cou avec un seul valet à son choix. On conte que les voleurs qui firent le coup étoient des montagnards, si sauvages & si ignorans des choses du monde, qu'ils ne connoissoient ni l'or ni les pierreries. Ils partageoient entreux la monnoye d'or & d'argent mêlées ensemble au poids sans distinction de metal, & confondoient les perles fines avec les fausses sans y faire de différence. J'ay peine moy-même à croire cela, & je ne l'usse pas raporté si tout le monde ne l'assuroit constamment.

Le prémier May le Lieutenant du Gouverneur envoya querir le Superieur des Capucins, pour savoir s'il n'avoit nulle connoissance de l'arrivée du Patriarche d'Armenie, dont l'on a parlé, & du lieu où il s'étoit caché. Nous le savions bien tous, mais on n'avoit garde de le dire, sachant à quel dessein on le cherchoit. C'étoit pour l'arrêter, & pour le remener prisonnier à Irivan. Il s'en étoit fuy six jours auparavant, outré de dépit & de chagrin de voir que dans le soin que le Gouverneur prenoit pour payer ses dettes, il n'avoit pas tant en vûe de le tirer d'affaire, que de se ménager une grosse somme d'argent. Ce Gouverneur suivant l'ordre de la Cour dont on a raporté la teneur, avoit envoyé en plusieurs endroits autour d'Irivan, lever sur les villages Armeniens dequoy payer les dettes du Patriarche. Les gens commis à cette levée avoient usé de beaucoup de violence dans l'exécution, se faisant donner en chaque lieu le double de la taxe. Le Patriarche aprenoit tout cela, & le souffroit pour le bien qu'il se promettoit d'en tirer. Les premiers deniers étant aporrez à Irivan, il prétendit les toucher; mais le Gouverneur bien loin de les luy remettre, n'en voulut donner que la moitié aux gens du Douanier de Constantinople, de manière que de quarante cinq mille livres qu'on avoit levez pour son conte, on n'en vouloit appliquer que vingt trois mille au payement de ses dettes. Il se plaignit de cette injustice, & n'en eut point de satisfaction. Le Gouverneur luy fit dire qu'il devoit se contenter qu'on luy fournit avec le tems dequoy s'acquitter avec le Douanier de Constantinople, & qu'il n'avoit pas à prendre connoissance de ce qu'on levoit pour cela. Il ne s'en

s'en fut pas inquietté peut-estre sans les Cris & les Imprecations qu'on faisoit contre luy. Sa nation s'étoit déchainée contre son procédé. Il résolut de l'appaiser & de se tirer de l'Oppression du Gouverneur d'*Armenie*. Il s'enfuit à dessein d'aller porter ses plaintes à la Cour. Le Gouverneur dès qu'il aprit sa fuite envoya des couriers aux Gouverneur voisins pour le faire arrester. Il étoit à *Tauris* quand le Courier arriva. Les Armeniens de la ville le sauvarent, non pas en le cachant en quelque lieu secret ou écarté, mais en faisant des présens aux Grands, & comme l'injustice que l'on commettoit en son affaire étoit d'une notoriété publique, on luy facilita les moyens d'aller à *Ispahan*.

Le 6. *Rustan-Bec*, Commissaire des guerres, m'envoya donner nouvelles de son arrivée. Il avoit appris chez le Gouverneur où il logeoit que j'étois à *Tauris*. Je fus le voir le même jour & renouveler l'amitié que j'avois contractée avec luy à mon premier voyage. Ce Seigneur est un des plus beaux esprits de la Cour, & des plus vaillants du Royaume : Il est frere du Gouverneur de *Candabar*, celuy qu'on accusoit du vol de la Caravane des *Ides*, dequoy l'on vient de parler. Son pere étoit Gouverneur de l'*Armenie*. *Abas* second aimoit fort ce *Rustan-Bec* à cause de son Erudition, de sa Valeur, de sa bonne Mine. Il y avoit un an, que le Roy luy avoit donné la commission d'aller en *Azerbeyan*, faire la revûe des troupes & des munitions : Il étoit à la fin de sa commission, & je sùs qu'elle luy avoit vallu 35 mille écûs. J'eus beaucoup de plaisir à l'entretenir. Il me fit voir des Cartes de cette Province qu'il avoit nouvellement dréssées, & m'en promit des copies. Et ayant pris un grand Planisphere, depuis peu imprimé en *Europe*, il m'y fit remarquer beaucoup de fautes. Je soupay avec luy, il ne me laissa aller qu'à minuit.

Le 7. il me fit l'honneur de me venir voir, & de passer toute l'apres diné dans ma chambre.

Le 8. et les trois jours suivans, je retiray de *Tahmas-Bec* & de *Mirzathaer* tout ce qu'ils ne voulurent point acheter, après avoir fait marché de ce qu'ils vouloient avoir. Je ne leur vendis à tous deux que pour mille écûs & sans profit. J'eus beaucoup de peine à conclure le marché, mais je fus payé des qu'il eut été arresté. Ils me mirent en conte, le premier la faveur de son Pere auprès du Roy, & l'autre celle de ses freres & de son oncle *Mirza Sadec* grand Chancelier, & me forcerent à prendre les lettres de Recomendation. qu'ils m'offrirent sur eux, en compensation du profit que je voulois faire. On ne

peut croire les Careffes, la Flaterie, l'engageant & agreable procedé avec quoy les Grands en usent en Perse pour leurs interets quelques légers qu'ils soient. Ils agissent avec une si grande apparence de sincerité qu'il faut bien connoistre le genie du pais & de la Cour pour n'être pas leur Duppe.

Le 13. je fus prendre congé de *Rustan-Bec*, qui devoit partir deux jours après pour *Ardevil*. Il me fit la faveur de m'accorder un long entretien sur la conduite que je devois tenir à *Ispahan*, pour avoir un heureux succez. Il me donna beaucoup de bons Avis, & des Lettres de Recommandation pour ses Parens & pour *Cofrou-Can*, Colonel des Mousquetaires. C'est un des plus puiffans Seigneurs & des plus confiderez à la Cour. Voicy mot-à-mot la Traduction de celle qui étoit pour ce Seigneur.

D I E U.

On mande au plus illustre Seigneur de la terre, & on fait savoir à son cœur tres noble & tres genereux, que le Seigneur Chardin, Marchand François, la fleur des Chrestiens, qui avoit été envoyé en Europe par le feu Roy, lequel a presentement sa (a) demeure au Ciel, pour apporter de ce pais de riches Ouvrages de Pierrerie, en est revenu depuis quelques jours & vient d'arriver en cette Royale Ville de Tauris. L'amitié & la confiance que nous avons autre-fois contractée ensemble, l'a porté à me communiquer ses affaires. Il m'a témoigné qu'à cause que le grand Roy, qui l'a envoyé en Europe, s'est envolé au Royaume des Esprits & est devenu Citoyen du Paradis, il desiroit que moy qui suis son intime amy (b) l'adressasse à une personne considerable par la prudence de la conduite & par la grandeur de la dignité, & qui fut rendre parfaitement de bons offices, afin de s'en servir d'un Canal pour arriver à la presence du Roy tres-Noble, tres-Haut & tres-Saint. Il s'est aussi particulierement informé à moy qui suis vôtre Intime des grandes & royales Qualitez que vous possédez, & l'ayant charmé par le recit que je luy en ay fait, il m'a d'ouvert un extreme desir d'avoir (c) l'honneur d'être recommandé à la bonté des (d) Esclaves de V. A. Moy qui en suis le veritable Amy je le recommande de tout mon coeur à vos Soins glorieux; & tout ce qui concernera ses affaires & ses interests. Il espere beaucoup de vôtre Royale faveur & se fait seur, que V. A. ayant compris ses besoins parla lettre de moy vôtre serviteur, Elle fera en sorte que les bijoux précieux qu'il a apportez auront le bonheur d'aller dans les mains benitez du Roy tres-noble. Une si genereuse faveur remplira de grandes esperances cet illustre Chrétien & sous les au-

tres marchands de sa Nation que le commerce attire en ce St. Royaume.

(a) Le mot que j'ay traduit *demeure* signifie proprement *Aire d'aigle*. Les Persans en parlant de leurs Rois deffunts ajoutent d'ordinaire ces mots *Krel-koldachion*, c'est-à-dire *dont le Nid est au Ciel*.

(b) Il y a dans l'original *l'envoïasse au service*, c'est une Phrase du langage Persan de dire mettre un homme au service d'un Grand, pour dire le luy recommander si fortement, qu'il ait ses Interests aussi chers que s'il étoit son Dometique.

(c) Les Persans pour dire *avoir l'honneur* disent être *Annobli*.

(d) On a déjà parlé de cette figure de Rhetorique dont les Persans se servent en disant *les esclaves d'un Seigneur*, pour signifier le Seigneur même.

Le 18. je pris congé du Lieutenant du Gouverneur & de *Mirzathaer*. Ils étoient tous deux ensemble. L'un & l'autre eurent la bonté de m'offrir un Conducateur. Je les en remerciai fort humblement, & leur dis que s'ils croyoient que s'en eussé besoin pour ma seureré, je les suppliois d'avoir la bonté de m'en donner. Ils repondirent, que les Passeports du Roy que j'avois étoient une suffisante Escorte, puisque je pouvois en les montrant prendre du monde partout où je voudrois autant qu'il me plairoit; que j'étois en pais de Seureré, & que l'offre qu'ils me faisoient étoit seulement pour témoigner, qu'ils étoient disposez de tout contribuer à mon voyage. Des gens de Qualité qui étoient là m'ayant dit au même tems, que je n'avois besoin de personne, je me contentay de demander à *Mirzathaer* un Passe-port pour les Receveurs des Döuanes & des Peages, afin de n'être pas obligé de déployer ceux du Roy. Il me le fit aussi-tost expedier & le plus honestement du monde, comme on le peut voir en la version que voicy.

D I E U.

Aujourd'huy second jour du mois de Seter le victorieux l'an 1084. Le Seigneur Chardin marchand, la fleur des Marchands & des Europeans, est sur son Depart pour la Cour. Il est chargé d'un merveilleux Amas de Bijoux precieux & d'autres Raretés dignes du Seigneur du monde; qu'il a eu ordre d'acheter en son pais & d'apporter aux pieds du trône qui est le vray
St.

Siege du (a) Vicair de Dieu. On donne cet avis à tous Officiers subalternes, Regens, Lieutenants de Roy, Juges civils & criminels, Prevôts de villes & de grands chemins, Receveurs de Droits & de Peages, afin qu'ils sachent, que cette personne est de grande Consideration; & qu'en consequence d'un ordre d'enhaut, qu'il a en main, il luy faut fournir partout ou il ira toutes les choses dont il aura besoin, luy donner toute l'aide & tout le secours raisonnable qu'il demandera, & faire si bien qu'il arrive avec son Train, non seulement sans nul malheur & nul mécontentment, mais aussi rempli de satisfaction & d'honneur au Palais du tres-haut. Il faut aussi bien prendre garde de ne luy pas faire sentir de quelque maniere que ce puisse être, qu'on a quelque pretention sur luy pour nuls droits de peage & de douane, & s'assurer qu'il faut absolument rendre conte tant de sa personne & de ce qu'il porte, que des moindres Degoûts & mecontentments qu'on pourroit luy causer.

A côté étoit le Seau, dont la marque est un passage de l'Alcoran qui signifie ma Confession de foy est au nom de Dieu, qui est mon refuge, & de Machammed l'Apôtre de Dieu.

(a) Le mot que j'ay traduit *Vicaire*, est *Calife*, & signifie proprement *Successeur*. Les premiers Successeurs de *Mahammed* n'avoient point d'autre Titre, & parceque les peuples qui ont suivi sa Loy ont toujours cru, que Dieu l'avoit établi Roy & Prophete Universel, l'avoit créé son Vicaire & son Lieutenant & luy avoit donné le droit de gouverner tout le monde au Spirituel & au Temporel, ses Successeurs se sont entêtez de ces Titres fastueux; & ont fait croire, qu'ils leur appartenoyent par Droit de Succession: Or comme la race des Rois de Perse qui régne depuis 250 ans pretend tirer son origine de *Ali*, Gendre & successeur de *Mahammed*, ils s'en sont attribué les vaines Qualitez & Prérogatives. C'est la raison de l'épithete de *Vicaire de Dieu* que les Persans donnent à leurs Rois.

Le 20. *Mirzathaer* m'envoya visiter par un de ses domestiques, pour sçavoir s'il étoit vray, que je voulusse partir le lendemain seul avec mes gens, & pour me dire, que je devois bien m'en donner de garde; que j'attendisse compagnie; qu'il y avoit du danger d'aller seul alors, sur tout étant étranger & chargé de beaucoup de bien, parceque c'étoit la saison que les *Curdes*, les *Sara-nechin*, les *Turcomans* & tous les autres Bergers, qui habitent en de Tentes à la campagne, & qui sont la plûpart Voleurs, quittent les Pleines à cause de l'ardeur du Soleil,

leil, & vont avec leurs troupeaux & leurs maisons chercher dans les montagnes l'ombre & les pâturages. J'étois véritablement résolu de partir le lendemain, mais je fis réflexion sur l'avis, & je trouvay qu'en effet je hazarderois trop pour gagner sept ou huit jours de tems. Je m'imaginay aussi, que ce Seigneur, en me donnant cet avis, vouloit tacitement se tirer d'affaire, & se declarer non responsable des mauvaises rencontres que je pourrois avoir. Il me vint encore de plus funestes pensées en l'esprit, tout cela m'obligea à retarder mon départ.

Le 26. il m'envoya donner avis, que le frere du Prevost des Marchands partoit dans deux jours, que c'étoit un fort honneste Seigneur, & que si je voulois avoir sa compagnie, il me recommanderoit fortement à luy. Je luy fis rendre mille remerciemens du souvenir & de l'affection qu'il témoignoit avoir pour moy, & lui fis dire, qu'il ne pouvoit me rendre de meilleur office, que de me mettre en de si bonnes mains. Je sùs le soir qu'il l'avoit fait autant bien qu'on le pouvoit desirer : J'eus une extreme joye de ce soin officieux, à cause particulièrement qu'il me desabusoit des réflexions que j'avois faites, sur ce qu'il m'avoit envoyé dire deux jours auparavant.

Le 28. je partis de *Tauris* avec ce Seigneur frere du Prevost des Marchands. C'est un de ces Esclaves du Roy, dont l'on a parlé. Il avoit quatorze Chevaux & dix Valers. Nous fimes trois lieues en un país beau, & uní entre des montagnes, tirant au midy. Nous logeames à *Vaspinge*, grand bourg de six cent maisons. Quantité de beaux Ruilleaux y serpentent de tous costez. Il est rempli de Jardins & de Saussayes qui sont toutes de peupliers & de Tyls ; on les entretient pour s'en servir à la structure des Batimens.

Le 29. Nous fimes cinq lieues. Nous passâmes d'abord une petite coline, & marchâmes toujours en suite par des Pleines admirablement belles, fertiles & couvertes de villages : Celuy où nous logeâmes se nomme *Agi-agach*. Ces pleines sont les plus excellens pâturages de la *Medie*, & j'ose dire du monde. Les plus beaux chevaux de la province y étoient au vert. Il y en avoit quelque trois mille. C'est la coutume en Perse, de donner l'herbe aux chevaux, trente cinq ou quarante jours durant, depuis *Avril* jusqu'en *Juin*. Cela les purge, les rafraichir, les engraisse & les renforce. On la leur donne à l'écurie, ou à la campagne, & l'on ne s'en sert point durant ce tems, ni quelques jours après. Le reste de l'Été on leur melle l'herbe & la paille coupée fort menu. Voyant ces beaux pâ-

turages je demanday à ce jeune Seigneur, avec qui j'allois, s'il y en avoit de meilleurs en Medie, & d'aussi belles & aussi grandes plaines. Il me repondit, qu'il en avoit vû d'aussi belles vers Derbent (C'est la Medie Atropatiene) mais non pas de plus vastes. Ainsi l'on pourroit croire avec assez de fondement, que ces plaines sont l'*Hypopothon* dont parlent les anciens Auteurs, & où ils disent que les Rois de Medie tenoient un Haras de cinquante mille chevaux, & que c'est icy aussi où il faut chercher la pleine de *Nyse*, si celebre par les Chevaux *Nysains*. Le Geographe *Estienne* dit que *Nyse* estoit dans le país des *Medes*. Je contay à ce Seigneur les particularités que les histoires raportent de ces chevaux, & particulièrement celle que raporte *Favorin*, que tous les chevaux *Nysains* étoient *Isabelles*. Il me dit, qu'il ne l'avoit jamais lû ni entendu dire. Je m'en suis enquis aussi durant tout mon voyage à plusieurs personnes d'érudition & de qualité, mais sans apprendre qu'il y eut aucun endroit dans la *Medie* ni en toute la *Perse*, où tous les chevaux naissent de couleur *Isabelle*.

Le 30. nous fimes six lieues par un chemin assez uni, qui serpente entre des colines. Après deux heures de marche, nous passâmes proche des ruines d'une grande ville, qu'on dit qu'il y a eu là autre-fois; & qu'*Abas* le Grand acheva de détruire. On voit à gauche du chemin de grands ronds de pierre de taille. Les *Persans* disent, que ces Ronds ou Cercles sont une marque que les *Caous*, faisant la guerre en Medie, tinrent conseil en cet endroit; par-ce que c'estoit la coutume de ces peuples, que chaque officier qui entroit au conseil portoit une pierre avec luy pour luy servir de siège. Les *Caous* sont les *Geans*. *Herodote* raconte quelque chose de semblable d'une armée *Perfanne*, qui alloit contre les *Scythes*. Il dit que l'armée étant en *Thrace*, *Darius* luy montra un lieu & commanda que chacun y mit une pierre en passant. Ce qui cause le plus d'admiration en considerant ces pierres; c'est qu'il y en a de si grosses, que huit hommes auroient peine à les remuer, & qu'on n'aperçoit point qu'elles ayent pû être tirés que des montagnes voisines, qui sont à six lieues. Nous trouvâmes sur le chemin trois grands & beaux *Caravanserais*, & logeâmes à un village nommé, *Caratchiman*, situé au bas d'une coline. Il n'est pas si grand que *Vaspinge*, mais il est aussi beau.

Le. 31. notre traitte fut de quatre lieues par des colines & par des vallées, toutes admirablement belles & fertiles. Nous passâmes à mi-chemin, à travers un grand village, plein de Saufayes & de jardins, & fort arrosé. On le nomme *Turcman*, par-

ce qu'il y a dans les campagnes qui l'environnent quantité de troupes de Bergers ainsi nommez. Nous nous arretâmes à *Perovaré*, autre village de la grandeur & de la beauté de *Turcman*, & situé de même en un fond au bas d'une coline, le long des bords d'un petit fleuve.

Le 1. *Juin* nous fîmes deux lieues en un pais plain, & uni comme celuy que nous avions traversé les jours précédans, & quatre entre des montagnes où le chemin est fort rude & fort difficile. Un petit fleuve mais fort rapide passe au milieu, il va toujours serpentant & l'on est obligé de le passer plusieurs fois pour accourir le chemin. Nous mîmes pied à terre à *Miana*. C'est un bourg situé au milieu d'une belle & vaste plaine, entouré de montagnes, qui separent sur cette route la *Medie* du pais des *Parthes*. C'est la raison du nom qu'il porte, car *Miané* veut dire proprement *Mitoyen*. Il y a en ce bourg un bureau de *Donane*, dont les commis ont la reputation de fort tyrannizer les petites gens qui y passent. Ils furent qui étoit le Gentilhomme avec qui j'allois, & qui j'étois aussi, cela leur ôta même la hardiesse de paroître. Il y a ce bon ordre en Perse, & presque dans tout l'Orient, que les Receveurs de toute sorte de droits, n'ont la permission ni l'autorité de rien demander aux personnes de Qualité, à aucun officier du Roy quelque petit que soit son office, ni à un étranger de condition. S'ils avoient l'audace d'en approcher pour s'enquerir seulement de ce qu'ils portent elle seroit punie de bâstonnades.

Le 2 nous fîmes tant de tems à guayer le fleuve de *Miana*, à cause que le pont étoit rompu, & nous trouvâmes si rude la montagne qu'il faut traverser au-delà, que nous ne pumes faire que trois lieues. Ce fleuve est à un mil du bourg. Il est rapide & large sur tout où nous le passâmes. On fut plus de deux heures à chercher le guay, & à faire passer les chevaux de baggage, qui passerent tous bien grâces à Dieu, & cinq heures à traverser la montagne, qui est fort haute & fort roide, & qui fait la separation entre la *Medie* & la *Parthide*. Ces deux grandes Provinces sont séparées par une chaine de montagnes, qui est une branche du mont *Taurus*; qui s'étend depuis l'*Europe* jusques à la *Chine*, traversant, comme l'on a dit, la *Moscorvie*, la *Circassie*, la *Mingrelie*, la *Georgie*, le pais des *Parthes*, la *Bactriane*, la Province de *Candabar*, & les *Indes*. Au haut de la montagne nous vîmes sur une point de roche un grand Chateau ruiné. Les Persans le nomment le chateau de la pucelle, & disent qu'*Artaxerxes* le fit bâtir pour servir de prison à une Princesse du sang. *Abas* le Grand le fit ruiner, par-ce qu'il servoit

servoit de retraite à une troupe de Voleurs, qui faisoient les Souverains dans ces montagnes. On y trouve çà & là de longues chaussées, que ce grand Prince a fait faire aux endroits difficiles à passer durant l'hyver. Au bout de nôtre traite nous passâmes sur un beau pont un grand fleuve nommé *Kesil-beuzé* & logeâmes à *Sémelé*. C'est un *Caravanferay* bati proche le pont, pour loger les voyageurs qui ne peuvent passer outre.

Ce fleuve de *Kesil-beuzé* est plus grand & plus rapide que celui de *Miané*. Il sert de bornes à la *Medie* & au pais des *Parthes*. On n'a pas de peine à reconnoitre quand on l'apassé qu'on a changé d'air & de pais ; car au lieu que la temperature de la *Medie* est assez humide & nebuluse, qu'elle produit beaucoup de vents & de pluyes, & que le terroir du pais est fertile de soy ; quoy que quelques Anciens Auteurs en ayent autrement écrit, l'air du pais des *Parthes* est sec au dernier degré ; c'est ce qui fait qu'on n'y voit que rarement durant six mois de l'année ni pluyes ni nuages. Le terrain est sablonneux, & la Nature n'y produit rien toute seule.

Le pais des *Parthes*, qui a tenu à son tour l'empire de l'*Asie*, est la plus grande et la premiere Province de la Monarchie Persane. Elle est toute du domaine du Roy, & n'a point de Gouverneur, comme la plus-part des autres Provinces. Les Persans luy donnent pour limites à l'Orient la Province de *Corasson*, qui est la, *Coromitrene*, au Midy celle de *Fars*, qui est la Perse proprement dite, l'*Azerbeijan* qui est la *Medie*, à l'Occident ; Le *Guilan* & le *Mazanderaan* qui sont l'*Hyrkanie*, au Septentrion. Cette Province a deux cens lieues de longueur, & du moins cent cinquante lieues de largeur. L'air y est tres sec, comme on l'a dit, & le plus sain du monde presque par tout. Elle contient plus de montagnes que de pais plein. Ces montagnes sont nues, & ne produisent (généralement parlant) que des Chardons & de la Bruiere : Les campagnes sont fertiles & agreables aux endroits où il y a de l'eau, mais où il n'y en a point la terre ne produit rien du tout. Cette grande Province a plus de quarante villes, ce qui est beaucoup en Perse, qui n'est pas un Empire peuplé à proportion de son étendue.

Les Orientaux appellent le pais des Parthes *Arak-agem*, c'est-à-dire, *Arak persienne*, pour la distinguer de l'*Arabie*, qu'ils appellent *Arak-arab*. Ils l'appellent aussi *Balad-el-gebel*, c'est-à-dire, pais de Montagnes, à cause qu'il y en a beaucoup, comme je le viens de dire. Mon opinion est que ces *Scythes*, de qui les anciens auteurs ont écrit que les *Parthes* tirent leur origine, sont les petits

petits *Tartares* qui habitent au Septentrion de la Perse, appelez maintenant *Yuz bes*, & autre-fois *Bactriens*, & que cet *Arface* qui fonda l'empire des *Parthes*, étoit du pais de *Tamerlan*, de *Halacou* & de ces autres Princes *Tartares*, qui ont fait de si grandes & fameuses conquêtes en *Asie* les derniers siècles passez.

Le 3. Nous fimes quatre lieues sur la mesme route que nous avions tenue depuis notre depart de *Tawris*, savoir, au Midy. Nous allâmes toujours en beau chemin. Nous avions des montagnes proche de nous à droite & à gauche. Nous logeames a *Sircham*. C'est un grand *Caravanferay* proche de trois ou quatre petits villages. Il est situé en un terroir fort sablonneux & fort sec. Les commis qui tirent les droits de la traite foraine de la Province y tiennent leur bureau.

Le 4. nous fimes sept lieues par des landes & des sablons. Le chemin y serpente un peu à cause de plusieurs buttes & collines de sable. Il ne laisse pas d'y avoir de côté & d'autre à peu de distance d'assez belles & fertiles campagnes, & cà & là des villages qui font une belle Vue. Le fleuve de *Zenjan* arrose toutes ces campagnes. Nous logeames à un grand *Caravanferai* nommé *Nicbé*, bati entre cinq grand villages

Le 5. nôtre traite fut de six lieues par des chemins plus beaux & moins tortus, & sur la même route que le jour precedent. Nous logeames à *Zerigan*. C'est une petite ville qui n'a gueres plus que deux mille maisons. Elle est située en une plaine assez étroite les montagnes : qui la renferment, n'étant qu'à demi lieue l'une de l'autre. Le terroir de *Zerigan* est assez fertile & agreable, l'air bon & frais en Eté. Les dehors sont remplis de jardins & sont assez divertissans, mais le dedans n'a rien de beau & de remarquable que de grandes ruines.

L'Histoire de *Perse* met la fondation de cette ville sous le règne d'*Ardechir-babécon*, plusieurs siècles avant *Jesus Christ*. Elle remarque qu'elle estoit de vingt mille maisons, ce qui paroist assez vray-semblable; car à plus d'un mille aux environs on voit des ruines & des mazures. *Tamerlan* l'a détruisit entierement la premiere fois qu'il y passa, mais la seconde, savoir à son retour de *Turquie*, il en fit rebatir une partie, ayant appris qu'elle avoit esté longtems florissante par les Sciences, et qu'elle avoit produit plusieurs grands hommes. Elle est celebre pour ce sujet dans les Auteurs Orientaux. Les *Tartares* & les *Turcs*, qui ont ravagé la *Perse*, depuis *Tamerlan*, l'ont saccagée & detruite diverses fois, & ce n'est que depuis le commencement de ce siècle qu'on s'est mis à la rebatir.

Le 6. nôtre traite fut en un país le plus beau & le plus agreable qu'on puisse voir, à travers une belle Plaine, où le chemin est fort uni & fort droit. Il y a plusieurs belles Eaux qui coulent de source, & qui rendent ce terroir merveilleusement fertile. On y voit tant de villages qu'on a peine à les conter, & beaucoup de Sauffayes & de jardins qui forment d'agreables paifages & des veuës charmantes. Nous mîmes pied à terre apres cinq lieues de marche à un grand *Caravanferai*, nommé *Queurq-boulag*, vis-à-vis d'une grande portée de canon de *Sultanie*.

Cette ville est située au bas d'une montagne, comme on le peut voir dans le profil que j'en donne. Elle paroist de loin fort jolie & bien construite, & fait naître l'envie de la voir de près : mais quand on en approche ce n'est plus la meme chose : & elle paroist encore moins belle quand on est dedans. Il y a quelques édifices publics assez considerables, pour l'architecture & pour la structure, avec trois mille maisons. Les gens du país disent, que cette ville occupoit autre fois demi-lieue de terrain du côté d'occident plus qu'elle ne fait aujourd-huy : & que les Eglises, les Mosquées & les Tours ruinées, qu'on voit de ce côté-là à cette distance, étoient du corps de la ville. Cela peut bien être vray, car les Histoires de Perse assurent, qu'elle étoit la Capitale & la plus grande du Royaume : & il y a peu de villes au monde, où l'on voye de plus vastes ruines. Il y a beaucoup de Vivres & à bon marché. L'air y est fort bon, quoy que fort changeant. On remarque qu'en toute saison il change presque à toute heure : car le soir, la nuit & le matin il est froid, & durant le jour il est chaud, d'une extrémité à l'autre. *Sultanie* a 36 deg. 18 min. de Latitude, & 48 deg. 5 min. de Longitude. Un *Sultan* en a le gouvernement.

Quelques histoires de *Perse* portent, que cette ville est une des plus anciennes du país des *Parthes*, & qu'on n'en fait point le fondateur. D'autres disent au contraire, que les premiers fondemens en furent jettez sous l'ascendant du Lion, par l'ordre & sous le regne d'*Ergon-can*, fils d'*Abkei-can*, & petit fils de *Halacou-can*, & que n'ayant pû être achevée durant sa vie, son fils *Jangon-Sultan* la fit achever, & la nomma *Sultanie*, c'est-à-dire, *ville royalle*, car *Sultan* signifie proprement *Roy*, d'où vient *Seltenet*, qui est le terme ordinaire dont les Persâns se servent pour dire *Royaume* ou *Monarchie*. Les Monarques de *l'Asie*, qui ont régné depuis le septieme siecle, se faisoient la plus part appeller *Sultans*, d'où nous est venu le mot de *Souldan*, que nos histoires donnent aux derniers Roys d'*Egypte*, & les Empereurs



Empereurs de Turquie s'appellent *Sultans*. Jay, pourtant, oûi dire à des gens doctes, que cette ville n'avoit été appellée *Sultanie* ou *Royalle*, que depuis le tems que les derniers Rois de *Perse*, qui se faisoient aussi appeller *Sultans*, y eurent établi leur demeure. Si cette ville a été construite des ruines de *Tigranocerta*, comme plusieurs Auteurs modernes de l'Europe l'avancent hardiment, on pourroit dire que le nom qu'elle porte a été formé sur son nom ancien : car *Certa* en vieux Persan signifiant *ville*, *Tigranocerta* ne voudroit dire autre chose que *ville de Tigranes*, qui étoit Roy d'*Armenie*, comme chacun sait. Je ne say pas cependant comment on peut prendre *Sultanie* pour *Tigranocerta*; *Tacite* disant que *Tigranocerta* étoit à 37 mille de *Nisibe*, ville que chacun sait être dans la *Mesopotamie* sur le *Tigre* à 25 lieues de *Ninive*. Je le dis encore une fois la *Geographie* des anciens historiens est la plus confuse du monde, on ne les peut accorder & ils étoient fort mal informez. Je ne le dirois pas si hardiment, si je ne voyois que les relations modernes font d'aussi grandes méprises en tout ce qu'elles publient, ou sur des mémoires ou sur le rapport d'autrui. Il n'y en a point dont je ne pusse tirer des exemples de cette vérité. Cette ville a été plusieurs fois destruite, la première fois par *Cotza Rechid* Roy de *Perse*, que nos historiographes nomment *Giausar*, par-ce qu'elle s'étoit rebellée & qu'elle avoit pris les armes contre luy; en suite par *Tamarlan*; puis par d'autres Princes Turcs & Tartares. Les predecesseurs d'*Ismael Sofy* y firent quelque tems leur sejour, & l'on dit que quelques siècles auparavant, les derniers Roys d'*Armenie* y avoient aussi tenu leur Cour, & que de leur tems il y avoit plus de quatre cens Eglises. On en voit plusieurs de ruinées, comme je l'ay dit, mais il n'y en a point d'entiere, & il n'y habite nuls Chrestiens.

Le 7. nous fimes six lieues en un país encore plus beau que celuy qu'on a décrit. On traverse un village à chaque mille pas qu'on fait, & l'on en voit une infinité en éloignement entourez de saussayes, & separez par de belles prairies. Celuy où nous logeames est fort beau & fort grand, dit *Hibié*. Il est proche d'un gros bourg entouré de murs & bien peuplé, qu'on nomme *Sancala*: Ce mot abrégé signifie *chateau de Hasan*.

Le 8. la lassitude de nos chevaux nous empêcha de passer *Ebher*, qui n'est qu'à deux lieues de *Hibié*. Nous les fimes à travers ces belles & charmantes campagnes, dont l'on a parlé, tirant toujours droit au midy. Ce qui rend ces plaines si agreables

agreables & si fertiles, est, la quantité d'eaux qui y coulent & le labour qu'on y fait ; car, comme on l'a dit, le terroir du pais des *Parthes* est de soy même sec & sterile, mais par-tout où on le peut arroser on y fait venir tout ce qu'on veut, & on le rend fort beau & fort bon.

Ebber est une petite ville, à ne conter que les édifices, car elle n'a pas plus de deux milles cinq cens maisons, mais elle a tant de jardins & ces jardins sont si grands, qu'un homme de cheval est une demie heure à la traverser. Un petit fleuve, qui porte le nom de la ville, passe par le milieu d'un bout à l'autre. On dit que c'est le mesme que les Anciens appelloient *Baronthe*. La situation en est riante et agreable, l'air y est fort bon, le terroir abondant en fruits & en autres vivres. Il y a des batimens assez bien faits. Les Hôtelleries, les Tavernes, les places publiques sont belles pour le lieu. Il y a trois grandes Mosquées, on voit au milieu de la ville les ruines d'un chateau de terre. Elle est éloignée de l'*Equateur* de 36 deg. 45 m. & des Isles fortunées de 48 deg. 30 min. Cette longitude & toutes les autres que je marque sont prises des plus nouvelles tables Perssiennes. Un *Darogué*, c'est-à-dire, *Preteur* ou *Recteur* gouverne *Ebber*. Le *Mirtchecarbachy*, on appelle ainsi le grand Veneur, & ses appointemens assignez sur les revenus de cette ville. On appelle ces sortes d'assignation *Tabvil*. On dira amplement ailleurs ce qu'il faut entendre par ce mot.

Les Geographes de *Perse* disent, qu' *Ebber* a esté batie par *Kei-cofrou* fils de *Siabouch*, que *Darab-keihoni* ou *Darius* fit commencer le chateau, que *Skender-roumy*, c'est-à-dire *Alexandre le grand*, le fit achever, & que cette ville a été autant de fois ruinée & saccagée que toutes les autres dont elle est proche. Cependant il n'y paroist point à present, tant elle a été bien relevée. Ces Geographes remarquent, que cette ville est des plus anciennes de la province. Ce pourroit bien être *Vologoo certa*, ou *Messabetha*, ou *Artacana*, dont il est souvent parlé dans les anciennes histoires de *Perse*.

A *Ebber* on commence à n'entendre plus parler que *Perfan* dans les villes & à la campagne. Avant que d'arriver là le langage vulgaire est le *Turquesque*, non pas tout à fait comme on le parle en *Turquie*, mais assez peu different. D'*Ebber* jusqu'aux *Indes* on parle *Perfan*, plus ou moins purement selon qu'on est plus ou moins éloigné de *Chiras* où est la pureté de la langue *Perfanne*. Ainsi, c'est un langage tout-à-fait grossier & mauvais, dont on se sert à *Ebber* & aux endroits qui en sont proche. Le

Le 9. nous fimez neuf lieues par ces admirables plaines, où le chemin est aussi beau & aussi uni, qu'une allée de Jardin. On ne peut voir de plus belles campagnes. Après trois lieues de marche nous passames un gros bourg presque aussi grand qu' *Ebber*, nommé *Parfac*. Plus outre nous laissames *Casbin* à gauche à cinq lieues de nous. Voicy la description que j'en dressay l'an 1674 dans un séjour de quatre mois que j'y fis avec la cour.

Casbin est une grande ville, située en une belle plaine à trois lieues du mont *Alourvent*. Ce mont un des plus hauts & des plus renommez de toute la *Perse*, est une branche du mont *Taurus*, qui passe par les parties septentrionales de la *Parthie*, comme on l'a dit, & la sépare de l'*Hyrcanie*. La longueur de cette ville est du Septentrion au Midy. Elle a été autre-fois ceinte de murs, on en voit encore les ruines, à présent elle est ouverte de toutes parts. Elle est composée de douze mille maisons. Elle a six milles de tour & cent mille habitans, parmi lesquels il faut conter quarante familles de Chrestiens & cent familles de Juifs, tous tres pauvres. Les plus beaux lieux qu'on y voye sont l'*Hyppodrome*, ou carriere pour la course des chevaux qu'on appelle *Maydan-cha*, c'est-à-dire, *place Royale*, laquelle est longue de 700 pas & large de 250, & est faite sur le modèle d'*Ispham*. Le Palais Royal a sept portes. La principale s'appelle *Alicapi*, c'est-à-dire proprement, *la porte haute ou élevée*. Il y a au dessus une inscription en lettres d'or dont voicy le sens. *Que cette triomphante Porte soit toujours ouverte à la bonne fortune, par la vertu de la confession que nous faisons qu'il n'y a point d'autre Dieu que Dieu*. Les jardins du Palais sont beaux & bien entretenus, faits en Echiquier. Le Roy *Tahmas* avoit fait batir ce Palais assez petit, sur le plan que luy donna un Architecte Turc. *Abas le Grand* le fit tout changer & l'augmenta de beaucoup. Il y a peu de Mosquées à *Casbin*. La Cathedralle qu'on appelle *Metchidgiama*, la Mosquée de la congrégation est petite, Elle a été fondée par *Haron Rechid*, Calife de *Bagdad* l'an 170 de l'*Hegire*. La Mosquée Roiale qu'on appelle *Metchid cha* est une des plus grandes & des plus belles de *Perse*, étant située au bout d'une rue large, plantée de grands arbres, qui commence à la grande porte du palais du Roy. Cette Mosquée a été batie presque toute entière aux depens de *Tahmas*, & de son vivant; son pere *Ismael* l'avoit fait commencer, mais ses fondemens n'étoient qu'à rez de chaussée, lorsqu'il mourut. Il y a aussi en cette ville plusieurs beaux édifices parmi les *Caravanserais*, qui sont

les Hôtelleries publiques. Celui qu'on appelle l'*Hôtellerie royale* a 250 chambres, un grand bassin d'eau avec de grands arbres au milieu de la Cour, & deux portes qui mènent dans la cour par deux rues de boutiques, où l'on vend les plus précieuses Marchandises. Mais ce qui fait le plus grand ornement de *Casbin* n'est ni ces hostelleries, ni les Bains, ni les *Bazars*, ou places de Commerce, ni les Cabarets, à tabac, à café & à plusieurs boissons fortes dont les Persans font débauche ; c'est un grand nombre de Palais des Grands de *Perse*, qu'ils entretiennent de pere en fils pour les longs séjours, que la Cour Persane fait en cette ville de tems en tems. Il n'y a pas tant de jardins qu'en la plupart des autres villes de la Province, parce que le terroir est sablonneux & sec, & qu'il n'y passe qu'un petit ruisseau qui est un bras du fleuve *Charoud*, dont l'eau ne suffit pas. On fait venir d'autre eau de la montagne, par des Canaux souterrains qu'ils nomment *Kerises* ; On la reçoit en des caves profondes de trente pieds. Elle est fraîche, mais elle est pesante & fade. Cette disette d'eau est aussi cause que l'air de *Casbin* est pesant, grossier & mal sain, sur tout en esté, ce qui vient de ce que la ville n'ayant point d'eau courante n'a point d'égout pour emporter les immondices. On dit que les Persans ne font pas passer à *Casbin* le fleuve *Charoud*, de peur que la ville ne devienne plus belle qu'*Ispham*, & que le Roy n'aimât mieux y demeurer. Malgré cette disette d'eau la ville jouit d'une grande abondance de vivres, & de toute sorte de denrées ; parce que les campagnes d'alentour qui regorgent d'eaux, abondent par mesme moyen en bétail, en grains et en fruits. Il y croist le plus beau raisin de *Perse*. On l'appelle *Chaboni*, c'est à dire royal. Il est doré, transparent & gros, comme une petite olive. On en transporte de sec en tout le Royaume. On en fait du vin le plus violent du monde, & aussi le plus délicieux, qui est épais comme tous les vins de liqueur. Cet excellent raisin ne croist qu'à de jeunes ceps. On ne les arrose point, & ils sont cinq mois d'esté en un terrain sablonneux, & sous un ciel brulant sans recevoir une goutte d'eau. Quand la vendange est faite on laisse aller le bétail dans les vignes pour les brouter, puis on en coupe le plus gros bois, & on ne laisse que de jeunes ceps hauts d'environ trois pieds, qu'on n'a pas besoin, comme on voit, de faire soutenir par de échaldas, aussi ne s'en sert-on point. Il croist encore force Pistaches en ce terroir, l'air y est extrêmement chaud l'esté durant le jour, à cause de la haute montagne qui est au Septentrion : mais les nuits y sont alors si fraîches en recompensu que

que pour peu qu'on s'y expose d'esthable, l'on ne manque point d'en devenir malade. *Casbin* est à 85 degrés & 5 minutes de longitude & à 36 degrés & 35 minutes de latitude.

La plupart des Chorographes *Europeans*, qui ont traité des villes de *Perse*, disent, que *Casbin* est l'ancienne *Arfacie*, qu'on appelloit *Europe*, avant que les *Parthes* luy eussent donné lenom d'*Arface*, leur premier Empereur. Que c'est celle que les Grecs appelloient *Ragea*, & que l'Ecriture Sainte appelle *Rages de Medie*. Quelques uns ont opinion que c'est la *Casbira*, dont parle *Strabon*. Les histoires de *Perse* ne la font pas si ancienne. Celle qui est intitulée *Elbeijon*, c'est-à-dire, l'explication, porte, que *Chapour* fils d'*Ardechir-babecon* l'a fondée, & qu'il luy donna le nom de *Chapour*, comme qui diroit la ville du fils du Roy, Car *Chae*, signifie Roy, & pourra en ancien *Persan* veut dire fils, de là est venu le nom de *Chapour*, que les auteurs Grecs prononçoient *Sapores*. L'histoire intitulée *Teduiné* dit que cette ville qui fut nommée *Chapour* n'est pas *Casbin*, et qu'elle n'étoit pas batie où mesme lieu où est presentement *Casbin*; mais à trois lieues au dessus vers l'Occident au conflant de deux fleuves, l'un nommé *Haroud*, dont l'on a parlé, qui vient du mont *Alouvent*, & l'autre appelle *Ebherroud*, c'est-à-dire le fleuve d'*Ebher*.

J'ay ouï dire à plusieurs *Persans* de consideration, qu'il y a là en effet quantité de ruines, & que tous les Auteurs sont d'accord que deux bourgs, nommez *Sartché*, qui en sont proche, ont été batis du tems d'*Ardechir-babecon*. Une autre histoire *Persanne* composée par un auteur nommé *Ambd alla*, porte que le commencement de *Casbin* fut un chateau, que ce Roy, qu'on vient de nommer fit batir, pour arrêter les courses des *Deilemites* qui descendoient du mont *Alouvent*, & faisoient des ravages en tout ce territoire. Que ce chateau étoit situé au même lieu ou est maintenant la place Royale de *Casbin*, & qu'il fut ruiné par les Arabes du tems d'*Osman*, un des premiers successeurs de *Mahammed*. Presque toutes les histoires font mention de ce Chateau, & disent, qu'après qu'il eut été abatu on le rebatit plus grand qu'au paravant, & qu'il se forma un gros bourg tout alentour. *Moufaelbady-billa*, fils de *Mahamed Mehyy*, Calife de *Bagdad*, le fit ceindre de murs l'an 170 de l'hegire, & fit batir à mille pas de distance une petite ville qu'on nomma de son nom *Medine-mouffi*. Un grand quartier de *Casbin* porte encore ce nom. *Moubarec-yuzbec* de nation affranchy du Calife qui avoit le gouvernement de la province, & à qui l'ouvrage avoit été recommandé, en fit bâtir un autre à pareille

pareille distance & le nomma *Moubarekje*, pour la conservation de son nom. Les Persans quelque tems après appellerent cette ville *Moubarecabad*. *Moubarec* signifie *benit, abad, habitation*.

Haron-Rechid, frere & successeur de *Moufa elhady*, joignit ces trois petites villes en une par quantité de beaux batimens qu'il fit construire dans le vuide, mit une grosse garnison dedans, & ordonna qu'on entourast de murs & de fortifications toute la place. On commença d'y travailler l'an 190. de *l'hegire*. *Haron* avoit dessein d'en faire un rempart contre les *Hircaniens* & les *Deilemites*, & un magazin d'armes pour la guerre qu'il meditoit de porter en *Iberie*, & tout ensemble un lieu de commerce. Mais estant mort peu apres l'entreprise & avant que d'en voir la fin, l'ouvrage demeura imperfect. L'an 245 sous le regne du Calife *Muktadis-billa-moufi*, fils de *Noufa*, qui avoit secoué le joug de ce Pontife, & usurpé l'autorité Royale dans la *Perse* fit achever ces murs & ces fortifications, & donna à la ville le nom de *Casbin* ou *Casvin*, car on prononce ce nom tantost par *c* tantost par *v*, d'un mot qui signifie *ehatiment* ou *peine*, par ce qu'il faisoit emprisonner dans le chateau qui y étoit tous les Grands qu'il vouloit punir. On donne une autre raison de cette denomination, sçavoir, que cette ville étoit un lieu d'exil. *Acembeg*, Auteur *Armenien*, est d'un avis different, car il tient que la ville de *Casbin* a été ainsi nommée du Roy *Casbin*.

L'an 364. une partie de la muraille de la ville étant tombée *Sabeb Calife Ismael*, premier ministre de *Alié Fecre-deulet* Roy de *Perse*, fit relever ce qui s'estoit ruiné, & des guerres civiles l'ayant detruite depuis presque toute entiere *Emer Cherifabou-ahy Jaser*, eut soin de son rétablissement, & y fit travailler l'an 411 avec tant d'application qu'il n'y paroissoit plus de ruines deux ans apres. L'histoire de *Casbin* fait mention de deux autres furieux desastres, qui luy sont arrivez par des tremblemens de terre. Le premier l'an 460 qui renversa tous les murs & un tiers des edifices. *Kebron* Prince de la race des *Seljouge* les fit reparer trois ans après sous l'ascendant de *Gemini*. Le second tremblement qui ne fit pas tant de mal que le premier arriva l'an 562. *Mahamed* fils d'*Abdalla-elnegaré* régnoit alors au païs des *Parthes*, & faisoit sa residence proche de *Casbin*. Il y transporta pour voir les domages du tremblement, & pour lere parer. Et par-ce que les murailles, qui n'étoient que de terre, ne luy sembloient pas assez belles ni assez fortes pour une si grande ville, il fit abatre ce que le
tremblement

treblement en avoit épargné, & en fit faire de Brique rouge: Ces murs avoient cent mille & troiscent pas d'enceinte, & étoient renforcez de Tours à chaque cinq cens pas. Les Tartares & les Turcs ont ruiné entierement ces tours & ces murailles à diverses reprises, & celles qu'on avoit rebaties en leur place, à mesure que quelque nouveau ravage les détruisoit. On en voit les ruines comme je l'ay dit.

Après tout *Casbin* s'est restablie, comme l'on voit, & depuis plus de trois cens ans elle jouit de la paix & de l'abondance par l'avantage de sa situation, qui la rend si propre pour lier le commerce de l'*Hyrcanie*, de l'*Iberie* & de la *Medie*, avec les provinces meridionales du Royaume. L'an 955 de l'*Egyre* le Roy *Tabmas*, desespérant de deffendre *Tâiris* contre le grand *Soliman*, se retira à *Casbin*, & fit de cette ville la Capitale du Royaume. Il la trouvoit commode en toute saison. Il y passoit l'hiver; l'esté il se retiroit à trois ou quatre lieues à la campagne, & le passoit d'ordinaire sous des tentes au pied du mont *Alouvent*, où il ya beaucoup de lieux frais d'eaux & d'ombrage. Ses successeurs ont passé leur vie de la meme sorte jusques à *Abas* le Grand, qui dès la premiere année de son règne transféra la cour à *Ispahan*. On allegue diverses raisons de ce changement. Les uns l'attribuent à l'air de *Casbin*, que sa Majesté, disent-ils, ne trouvoit pas bon; d'autres assurent qu'il fut épouventé de ce que luy firent savoir les Astrologues, que les astres le menaçoient de plusieurs malheurs s'il demouroit en cette ville. D'autres veulent, qu'il le fit pour executer mieux le dessein qu'il avoit de batir une nouvelle ville, s'estant mis en teste, que c'estoit un plus seur moyen pour éterniser sa memoire, que toutes les grandes actions qu'il faisoit. Mais ce qui est plus vray-semblable, c'est ce que j'ay oüy dire à un Seigneur, qui a été fort aimé de ce grand Roy, que dès qu'il eût conçu le dessein des grandes conquestes, qu'il executa si glorieusement vers l'Orient & vers le Midy, il quitta *Casbin* pour *Ispahan*, afin d'être plus proche des pais qu'il vouloit conquerir.

Quoy qu'il en soit cette ville est bien déchuë, depuis que la Cour s'en est retiré, & qu'elle a perdu tout ce qui accompagne la pompe d'une grande Cour. Les successeurs d'*Abas* y ont été faire de tems en tems des sejours d'une ou de deux années de suite. Le feu Roy étoit en chemin pour y aller quand il mourut. La ville l'en avoit fait solliciter par des presens & des requêtes, & elle eut tant de joye d'apprendre que S. M. y venoit, qu'Elle donna trois cents *Tomans* de Present, ce sont

treize cents pistoles, à l'officier qui luy en apporta la nouvelle. Le principal avantage qui luy revient du séjour de la Cour, est la consommation d'une infinité de denrées que le pais produit, & dont il n'y a point de transport, les Provinces voisines n'en ayant nul besoin.

Outre tout ce que l'on a dit qui rend *Casbin* une ville illustre, il ne faut pas oublier qu'il en est sorti plusieurs Auteurs celebres, entr'autres *Locman*, fameux pour les Fables qu'il a composées, qui ressemblent si fort à celles d'*Esopé*, que des doctes Auteurs tiennent que c'est un même livre. Le Gouverneur de cette ville a titre de *Darogué*. On y en met un nouveau tous les deux ans. Il tire chaque année six cens Tomans de ce gouvernement, c'est neuf mille écus. On donne à cette ville dans les Actes juridiques, le surnom de *Dar-el-selnet*, c'est-à-dire, *siège de la Royauté*; par-ce que les Rois de *Perse*, qui ont régné le 15 & le 16 siècle y faisoient leur résidence, comme on l'a dit.

Nôtre traite s'acheva à *Kiaré*, bourg gros de cinq cens maisons. Il y a au milieu un Chateau de terre situé sur un éminence, & à demy ruiné. C'est un reste des lieux forts de ce pais qui furent abatus dans le 13 siècle. Les invasions étoient si fréquentes & si subites, & les guerres civiles si longues & si animées, qu'il falloit se fortifier par-tout, & se deffendre de toute sorte de gens. On voit de pareils chateaux presque dans tous les bourgs, & dans les grands villages du ressort de *Casbin*.

Le 10 nous ne fimes que quatre lieues en un pais uni et agreable comme les jours précédens, continuant d'aller droit au midy. Nôtre maniere de voyager étoit telle, particulièrement depuis *Miané*, qui est aux confins de la *Medie*. Nous partions toujourns le soir une heure ou deux avant le Soleil couché plus ou moins, selon la triatte que nous avions à faire. Nous achevions les triattes de cinq ou six lieues à minuit, ou environ. Les grandes de huit à neuf lieues nous tenoient presque toute la nuit. On voyage generalement ainsi dans tout l'Orient durant le beau tems, pour être à couvert de l'ardeur du Soleil, qui accableroit à la campagne les hommes & les animaux. La nuit on marche plus vite, on est plus dispos, les valets vont à pied de tems en tems sans peine, & les maîtres meme sont bien-aises d'y aller un peu, pour dissiper le sommeil & de petits saisissemens de froid, que la fraicheur de l'air cause. Tout cela soulage les chevaux. Quand on est arrivé on se met au lit, & on regagne sur le

jour

jour pour dormir, ce que l'on avoit perdu la nuit. Un autre avantage qu'il y a à voyager de nuit est, que les bestes de charge se reposent tout le tems que la chaleur & les mouches les incommodent, & qu'ils sont bien mieux pensez, les valets voyant plus clair à les soigner. De plus on trouve plus aisément durant le jour ce qu'il faut pour les hommes & pour les chevaux. Les hôtes des *Caravanserais*, qui ont dormy presque toute la nuit, par-ce qu'alors ils n'étoient pas employez, sont debout & prêts à tout ce qu'on leur commande. La premiere chose que font les Pallefreniers en arrivant est de promener les chevaux, on leur met apres la couverture, & on leur lache la sangle. Au bout d'une heure ou deux on leur baille à manger, & les Pallefreniers se mettent à dormir. Tout le monde se leve à neuf ou dix heures, & l'on fait un leger repas. Les valets d'étable pensent les chevaux ensuite, & le Cuisinier apreste à manger, le Maitre cependant ou repose de nouveau, ou s'occupe à autre chose. A quatre heures on donne l'orge, car en tout l'Orient on ne nourrit point les chevaux d'avoine, & l'on selle: à même tems on sert le soupé. Pendant que le Maitre soupe le Cuisinier nettoye la batterie, & le Valet de chambre ferme les *mafras* C'est une maniere de porte-manteau, où l'on met le lit & les habits aussi proprement que dans un coffre. Un cheval en porte deux. Les Domestiques soupent ensuite, & pendant cela le Maitre s'habille & se botte. Dès que les valets ont mangé, ce qui est bien-tost fait parmy les *Asiatiques*, le Cuisinier enferme la vaisselle, le Pallefrenier va tirer la sangle & brider, les autres plient les tapis & font le reste des choses qui sont de leur devoir. On charge après & l'on s'en va. Ceux qui n'ont pas veu l'Orient auront peine à croire la commodité avec laquelle toute sorte de gens y voyagent. Elle est grande neantmoins, quoy-que pour ainsi dire on porte toute une maison avec soy. La raison en est, que les valets ayant chacun leur employ séparé, tout se trouve fait en un instant.

Nous logeâmes à *Segs-abad*. Ce nom signifie, l'habitation des chiens. C'est un bourg grand, comme *Kiaré*. Il est au milieu d'une belle plaine, où il y a quantité de villages. A *Segs-abad*, ny à *Kiaré* l'on ne trouve point de *Caravanserais*: mais il y a en chacun quinze ou vingt grandes maisons, que les propriétaires tiennent ouvertes pour le logement des passans, & qu'ils entretiennent plus nettes que les *Caravanserais*. On y est aussi beaucoup mieux accommodé, mais il en coute plus, par-ce-que l'hoste n'osant demander de louage, ni sa
peine,

peine, ce qui n'est pas la coutume, il s'en fait payer sur le fourrage & les denrées qu'il fournit à ses hôtes, qu'il leur vend à discretion, au lieu que dans les *Caravanferais* tout est taxé.

Le 11. nôtre traite fut de huit lieues. Nous fîmes les deux premières entre des bûtes & des colines, où le chemin est raboteux & mal uny ; les autres en une belle pleine, couverte de villages par-tout, & la plûpart labourée. On dit, que c'est celle où se donna la bataille entre *Luculle* & *Mythridate*, & que la deffaitte de *Crassus* a encore rendue si célèbre dans l'Histoire Romaine. Nous mîmes pied à terre à un *Caravanferai*, nommé *Koskeirou*, un des grands & des beaux qu'on ait jamais batis en *Perse*. Il y a tout joignant deux jardins, deux cisternes, un bain, & un petit canal, qui en dependent. C'est une charité de la principale femme d'*Abas* le grand. Elle fonda ce lieu avec un revenu de mille livres pour les gages de quatre valets, qui logeroient dans le *Caravanferai*, afin de le tenir net & de servir les passans : mais ces mille livres ont été diverties à d'autres usages par l'avarice des Curateurs. C'est ce qui fait, que le *Caravanferai* est fort sale presque par-tout, & que l'ordure le ruine. Il a couté, dit-on, quatre mille Tomans à batis, c'est cent quatre vingts mille livres. La *Perse* a çà & là des ponts, des chauffées, des hospitaux, des *Caravanferais*, qui sont des profusions de cette charitable Princesse. Elles ont rendu son nom celebre, & si l'on en croit la voix publique, elle a dépencé cent mille Tomans à ces œuvres piës, c'est quatre millions & demi.

Le 12. nous fîmes huit lieues, trois en la belle pleine, où est *Koskeirou*, & cinq en un pais enfoncé, où le chemin est un peu tortu & raboteux. Nous arrivâmes deux heures avant jour à *Sava*, & logeames au fauxbourg qui est sur le grand chemin.

Sava est une grande ville, située en une pleine sablonneuse & sterile, à la veüe du mont *Alouvent*. Elle a deux mille de tour, & est ceinte de murs, mais elle n'est gueres peuplée, & hors-mis le coeur de la ville le reste se ruïne, faute d'étre habitée. Les murs aussi sont mal entretenus, & il n'y a rien de remarquable à l'entour. Elle a été belle autrefois, les ruïnes de plusieurs grands édifices le montrent. Il y passe un petit fleuve & quantité de canaux. Son terroir est sec & sablonneux. Il n'y vient rien qu'à force d'art & de travail. Il y a pourtant grand nombre de jardins. L'air qu'on

qu'on y respire est échauffé & assez mal sain, sa latitude est de 35 deg. 50 min. sa longitude de 85 degrés. Un *Derogué* en est Gouverneur.

Les histoires de *Perse* disent unanimement, que toute la pleine de *Sava* étoit autre-fois un marais ou lac salé, pareil à cette pleine qu'on appelle *la mer de sel* qu'est qu'à vingt lieues de cette ville en tirant à l'orient, & que l'on traverse sur une chaussée de trente lieues, en allant d'*Is-pahan* en *Hyrkanie*: mais ces histoires ne sont pas d'accord du tems que ce marais fut desséché. Les unes portent fabuleusement que ce fut la nuit que naquit *Mahamed*; Les autres que ce fut *Haly* son gendre, qui en fit miraculeusement écouler les eaux. Celles cy ajoutent, qu'il fit ce miracle sans venir sur le lieu, en prononçant seulement une parole, & qu'il le fit à la considération des habitans de *Com*, qui tenoient son party contre le beauperc de *Mahamed*. Elles disent aussi, que ce peuple pour conserver la mémoire d'un si rare événement batit une ville au milieu de ce marais desséché, & en posa la premiere pierre sous l'ascendant de *Gemini*. Les peuples du Septentrion la ruinerent au 4. siecle du Mahometisme. *Coja-sehid-el-din* fils de *Melec-Cheref el din-Sauvegi* la fit rebâtir quaranté ans après plus grande qu'elle n'étoit avant sa destruction, & la fit entourer de murs & paver de briques rouges. Quelque tems aprez *Cojé chems-eldin* la fit agrandir du côté du Nord, y fit conduire l'eau par dix canaux, & y fit batir une grande Mosquée à la partie Occidentale, sur le plan de celle que *Saied esbac* fils d'*Imam-Moufa-Cazem* y avoit fait construire plusieurs siècles auparavant. Tout joignant cette Mosquée est un superbe tombeau de *Bercordar bec* Grand Maître de l'Artillerie de *Perse*, qui mourut d'hydropisie en cette ville il y a dix ans.

Vis-à-vis *Sava* à l'Occident à quatre lieues est un pelerinage fameux par la devotion des Persans. Ils l'appellent *Echmouil*, c'est-à-dire *Samuel*, & ils croyent que ce Prophete y a été enterré. On a bati sur son tombeau un beau Mausolée au milieu d'une mosquée magnifique. A l'opposite, savoir au Levant, à neuf lieues de la ville, sous un même parallele, on voit cà & là des vestiges de la celebre ville de *Rey*, la plus grande ville de l'*Asie*. Les merveilles que l'on en raconte sont incroyables, neantmoins elles sont generalement assurées par tous les Historiens, & par quelques uns comme par des témoins oculaires. La Geographie *Persane* porte,

que du tems du Calife *Mehdy-billa-abou Mahamed-Darwanick* qui vivoit au neuvième siecle du Christianisme, la ville de *Rey* étoit divisée en 96 quartiers, dont chacun avoit 46 rues, chaque rue 400 maisons, & 10 mosquées ; Qu'il y avoit de plus dans la ville 6400 colleges, 16600 bains, 15000 tours de mosquées, 12000 moulins, 1700 canaux, 13000 Caravanserais, Je n'ose inserer le nombre des maisons, ne pouvant pas croire qu'il y eut seulement la moitié autant d'hommes, & cependant nôtre Geographie est en cela soutenue de tous les Auteurs Orientaux. Les Auteurs Arabes affirment aussi, qu'au troisieme siecle du Mahometisme, qui est justement le même tems, *Rey* étoit la ville de l'*Asie* la plus peuplée ; & qu'on tenoit, qu'après *Babylone* jamais ville n'avoit été si considerable, soit en nombre d'habitans, soit en richesses & en biens. De là luy sont venus les titres superbes qu'elle a dans les histoires de *premiere des villes*, d'*Epouse du monde*, de *Porte des portes de la terre*, & de *Marché de l'Univers*. L'origine de *Rey* n'est pas moins considerable. La Chronique des *Mages* en fait *Chus* petit fils de *Noé* fondateur. Elle ajoute qu'il en posa la premiere pierre sous l'ascendant du *Scorpion*. La commune opinion est, qu'elle a été fondée par *Houcheing-pichdadi*, comme qui diroit *premier justicier*. Les Orientaux donnent ce nom à tous les Rois de *Perse* de la premiere race, par-ce qu'ils furent les premiers Gouverneurs & Legislaturs dont ils ayent eu connoissance. *Houcheing* étoit le second Roy de cette race. *Manoutcher* 5^e Roy après *Houcheing* l'agrandit considerablement. Elle subsista en sa splendeur jusqu' aux conquestes des premiers Mahometans qui la detruisirent. *Mehdy billa* surnommé *Mansour*, ou le victorieux 3^e Calife de *Babylone*, la releva plus grande & plus peuleuse qu'auparavant, & ce fut sous ses successeurs qu'elle parvint à cette puissance dont nous avons parlé. Sa dernière ruine arriva par des guerres civiles, au tems que les Tartares étendirent leurs incursions dans le país des *Parthes*. La Religion Mahometane étoit alors divisée en sectes comme elle l'a toujours été. Celle des *Chia* qui étoit celle des *Persans*, & celle des *Sunnis* que les Turcs suivent, partageoient le país. Ces deux partis se firent la guerre soixante ans durant, & la secte des *Chia* ayant succombé à cause du secours des petits *Tartares*, qui sont *Sunnis*, la secte victorieuse se partagea en deux autres opinions, qu'on appelle du nom de leurs auteurs *Chafai*, & *Hanifei*, qui sont encore aujourd'huy en vigueur parmi tous les Mahometans *Sunnis*. Ces guerres jointes aux incursions des *Tartares* detruisirent la puissante & fameuse *Rey*, & la reduisirent

rent à rien avant la fin du sixième siècle de l'époque Mahometane. Soixante ans après *Facre-uddin* Prince *Parthe* ayant fait la paix avec *Cazan-Can* Roy de *Perse*, de la race des Tartares, essaya de rebâtir cette malheureuse ville, mais il n'en fut venir à bout. *Ptolomé* l'appelle *Raquija*; les autres auteurs Grecs l'appellent comme luy de noms qui paroissent formez sur celuy de *Rey*. Sa latitude est de 35 deg. 35 min. & sa longitude de 76 deg. 20 minutes. Le terroir en est fertile & agreable, & produit beaucoup de bons fruits. L'air en est mal sain, il y jaunit la peau, & il donne la fièvre, & cependant on dit que le monde y vivoit aussi long-tems qu'ailleurs. Cela est merveilleux & donna lieu à ce Distiche Perlan, *J'ay vû en songe l'ange de la mort nud en chemise, qui s'ensuyoit de Rey au point du jour, crainte du mauvais air.*

Cette ville a produit beaucoup de savans hommes, & a renfermé dans son sein durant plusieurs siècles les plus grandes richesses de l'Orient. On dit que durant sa splendeur cent lampes de toute sorte de métaux éclairaient toute la nuit plusieurs petites Mosquées & 500 les plus grandes.

Le 13. nous fîmes six lieues en un pais beau & any. Le chemin y serpente à cause du fleuve, qui y serpente aussi & des canaux qu'on conduit en divers endroits de la pleine pour arroser la terre. Nous passâmes un grand pont & plusieurs petits, & logeames en un grand *Caravanserai*, bâti en rase campagne proche de quatre autres plus petits. On le nomme *Jasfer-abad*, c'est-à-dire l'habitation de *Jasfer*, du nom d'un grand Seigneur de *Perse*, qui a fait bâtir les premières hôtelleries qu'il y a eu en ce lieu.

Le 14. nous fîmes cinq lieues dans la pleine dont l'on a parlé. Nous passâmes à my chemin le long d'un petit mont nommé *Coub telisme*, *Coub* signifie montagne, *telisme* est ce que nous disons *talisman*. Ce mont a quelque chose de fort particulier en soy que je n'avois pû croire jusqu'à ce jour. C'est qu'à mesure qu'on s'en approche il montre une nouvelle forme, & paroist d'une grandeur & d'une figure différente. Le sommet, ou la pointe est toujours en face, & l'on diroit qu'elle tourne de même côté, & à mesure qu'on se tourne pour la regarder. J'ay regardé ce mont de toutes parts avec le même succès. Cet enchantement naturel peut venir à mon avis des diverses vûes & perspectives sur lesquelles on regarde ce petit mont, la nature y ayant fait quelque chose d'approchant à ce qu'on voit en ces Tableaux ingenieux, qui presentent divers objets à ceux qui les regardent sur divers points de vûe. Il est

est d'une terre noirâtre mouvante semblable à ces terres brûlées qu'on voit au bas des montagnes qui jettent du feu. Il paroît de près plein de creux & de détours, qui semblent faits exprés. Je me suis enquis de plusieurs gens du pais si ce mont jettoit du feu, mais je n'ay trouvé personne qui eut ni vû ni ouï dire qu'il en jettast. C'est une prevention publique, que ceux qui veulent y monter s'y perdent, & enfoncent dans la terre comme on fait dans l'eau, & l'on conte, qu'un jour *Abas* le Grand y fit aller un valet de pied avec un fallot allumé sur l'épaule, que le fallot s'éteignit bien-tost & que l'homme ne parut plus. Ce mont est à gauche quand l'on va à *Com*.

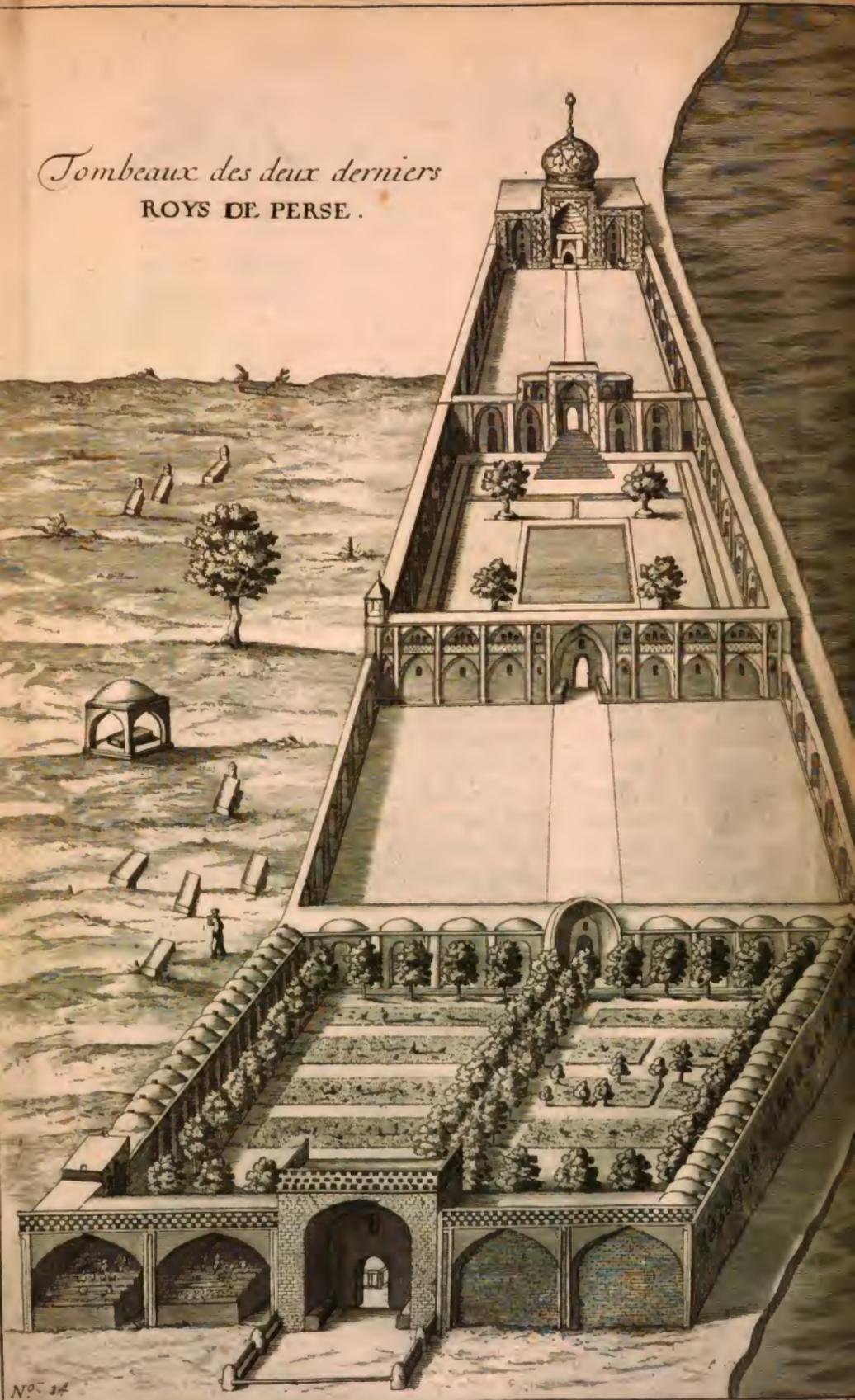
En approchant de cette ville nous voyions de toutes parts de petits Mausolées & de petites Mosquées, où sont enterrez des petits fils & des descendans d'*Aly*. Les Persans appellent tous les premiers descendans de ce Calife *Imam zade*, c'est-à-dire, *fils d'Apôtres*. Ce sont les Saints des Persans. Il y en a une infinité enterrez en ce royaume. On en conte quatre cens quarante quatre au tour de *Com*. Nous terminâmes nôtre journée en cette ville à dix heures du soir, & j'y pensay terminer ma vie par un malheur tout-à-fait imprevû. J'avois mis pied à terre à la porte du *Caravanferai*, & tenois mon cheval par la bride, attendant que mon Pallefrenier le vint prendre. Un cheval de main qui étoit devant moy, & que je ne voyois pas, me sentant à la queue me donna de toute sa force des deux pieds dans l'estomach, si j'eusse été un peu plus loin le coup m'eust crevé sans doute. Je ne tombay point, la tête de mon cheval me soutint, mais je fus plus de demy quart d'heure prest d'étouffer & sans pouvoir reprendre haleine. Dieu en ses grandes misericordes eut pitié de moy, & fit que j'échapai de ce rude coup. Je m'en sentis pourtant seize semaines, mais sans que cela m'empêchast d'agir presque à l'accoutumée.

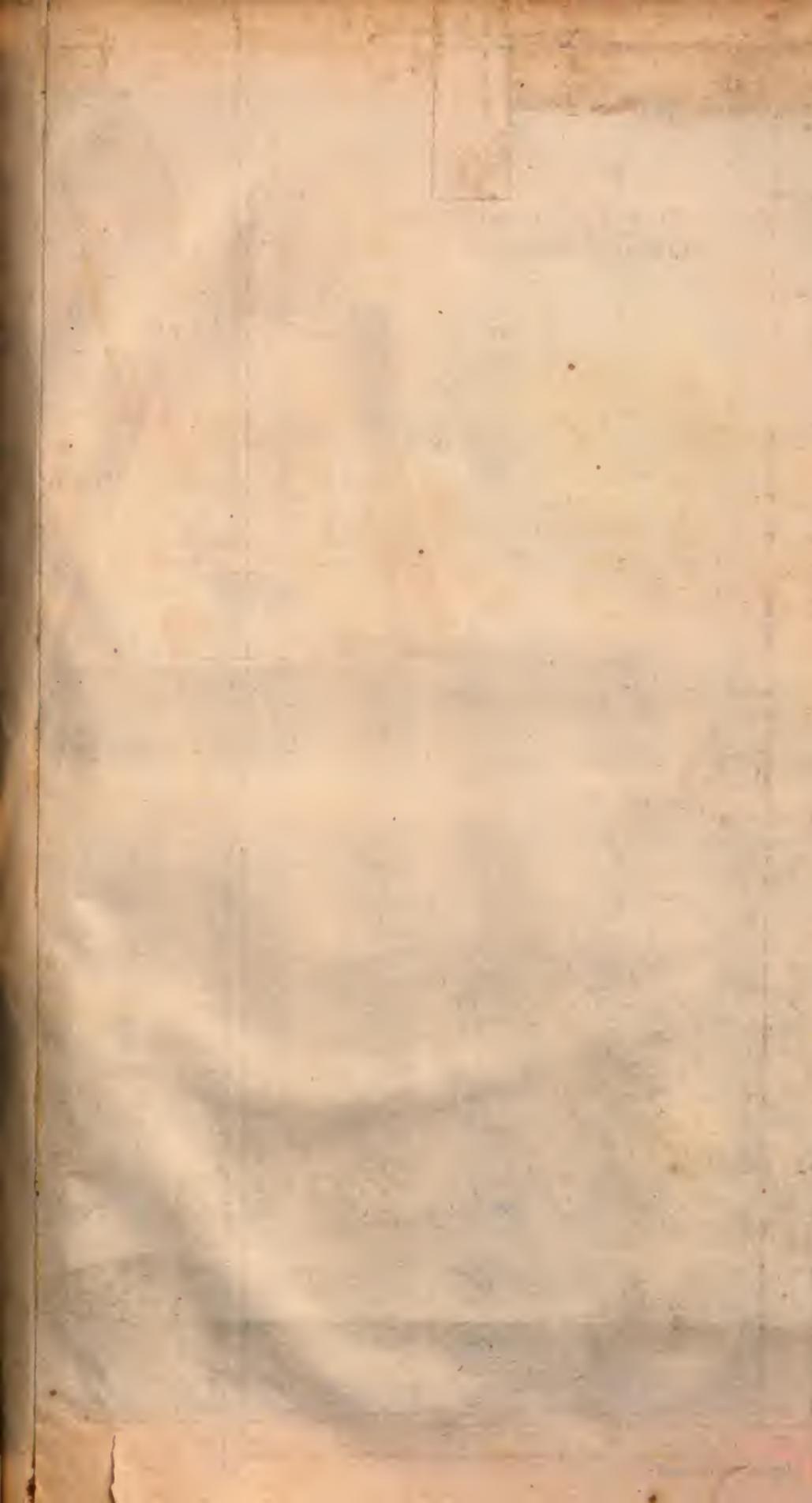
Com est une grande ville située en une pleine le long d'un fleuve, & à demy lieue d'une haute montagne. Sa figure est un carré long, sa longueur prend de l'Orient à l'Occident, comme on le peut voir dans le plan qui est à côté. Elle a quinze mille maisons au dire des gens; car je ne les ay pas contées. Elle est ceinte d'un fossé, & d'un mur flanqué de tours à demy ruines. Elle est entourée de jardins. Il y en a de grands de l'autre côté de l'eau. On voit en un des plus beaux qu'il y ait le mauzolée de *Rustan-can*, Prince de la race des derniers Roys de *Georgie*, qui embrassa la Religion Mahometane pour avoir le gouvernement

PLAN OF THE
TOWER OF BABEL



Tombeaux des deux derniers
ROYS DE PERSE.





vernement de ce Royaume-là. Ce jardin est une des plus ordinaires promenades de la populace de *Com*. Il y a deux beaux Quays le long du fleuve aussi longs que la ville, & au bout à l'Orient un fort beau pont. Il y a aussi de beaux & de grands *Bazars*, où se tiennent les marchez en gros & en détail. *Com* n'est pourtant pas un lieu de grand commerce. On en transporte des fruits frais & secs, principalement des Grenades, beaucoup de Savon, des Lames d'épée & de la Poterie blanche & vernissée. Il ne se fait point en toute la *Perse* de meilleur Savon, ni de plus excellentes lames d'épée qu'en cette ville. Ce que la Poterie blanche qu'on en transporte a de particulier, est qu'en été l'eau s'y rafraichit merveilleusement bien & fort vite par le moyen de la transpiration continuelle. Les gens qui veulent boire frais & délicieusement ne se servent d'un même pot que cinq ou six jours tout au plus. On l'humecte d'eau rose la premiere fois, pour ôter la senteur de la terre, & puis on le pend à l'air plein d'eau & un linge mouillé au tour. Un quart de l'eau transpire en six heures de tems la premiere fois, puis moins de jour en jour tant qu'à la fin les pores se bouchent par la matiere crasse & épaisse qui est dans l'eau & qui s'arreste dans ces pores. Dès que la transpiration est empêchée dans ces pots, l'eau s'y empuantit, & il en faut prendre de neufs. Il y a en cette ville quantité de profondes caves où le peuple va puiser l'eau à boire. La plus-part de ces caves ont quarante à cinquante marches de descente & fort hautes. L'eau en est aussi fraische quand on la tire que celle qui est à la glace. Elle sort par des fontaines qui se ferment au robinet. C'est un grand regal que cette eau, durant l'été, qui est furieusement chaud à *Com* & aux environs. Cette ville a quantité de beaux Caravanserais & de belles Mosquées. La plus belle est celle où sont enterrez les deux Rois de *Perse* derniers morts.

Voicy le dessein de cette celebre Mosquée, dont l'on parle par tout l'Orient. Elle a quatre Cours, comme le dessein le montre. La premiere est plantée d'arbres & de fleurs comme un jardin. C'est un carré long. L'allée du milieu est pavée & separée des parterres par une ballustrade. Il y a deux terrasses carrelées aux deux côtez. Elles sont de la longueur de la cour, & hautes de trois pieds, sur chacune il y a vingt Chambres voutées de neuf pieds en carré, une cheminée & un portique. A l'entrée de cette cour il y a à gauche une de ces profondes caves, dont l'on a parlé, & à droite un voliere. Le lieu est tout-à-fait recreatif : un Canal d'eau claire en fait le

tour. Il sort d'un bassin d'eau qui est à l'entrée, & se rend en un autre qui est au bout. Dix distiques en lettres d'or sur le haut du portail font l'inscription de ce Mausolée : En voici la traduction.

La datte du Portail du tombeau de la tres-venerable & pure Vierge de Com sur qui soit le salut.

Au tems de l'heureux règne du Roy Abas second soutien du monde, de qui les jours soient augmentez.

Cette Porte de Misericorde a été ouverte à la face des peuples. Qui conque jette les yeux dessus perd l'idée du paradis.

Quiconque a traversé ses cours dont l'aspect rejouit les cœurs, ne les a point passées vite comme le vent.

Masloum Vicair de Grand Pontife; des sages avis duquel le Soleil apprend à régler son mouvement, a fait faire par Aga Mourad

* *Cemon signi-*
* *se Desir.*

l'un de ses substitus ce portail, dont la hauteur & l'excellence surpasse le Trone celeste.

C'est l'entrée du Palais royal de la tres-venerable Vierge pure, qui tire son extraction de la maison du Prophete.

Heureux & glorieux le fidele, qui par reverence prosternera sa tête sur le seuil de cette porte à l'imitation du Soleil & de la Lune.

Tout ce qu'il demandera avec foy de dessus cette porte sera comme la fleche qui atteint le but. (c'est-à-dire Il sera exaucé.)

Certes jamais la fortune n'embarrassera les entreprises de celui qui pour l'amour de Dieu a élevé ce portail à la face du peuple.

O fidele, si tu demandes en quelle année a été construit ce portail, je te repons, de dessus le portail, de Desir demande tes desirs.

Pour entendre ce dernier Distique, il faut savoir, qu'au lieu que dans nôtre Alphabet il n'y a que sept lettres numeralles, ou qui servent de Chiffre, comme l'N qui vaut cinq, l'X dix, L cinquante, l'Alphabet chez tous les Orientaux à l'usage des nombres Arichmetiques; ainsi par un jeu d'esprit, à quoy il faut beaucoup d'imagination, ils marquent l'année d'une chose par des mots qui y ayent du raport, & soient composez des lettres qui fassent juste en leur valeur d'arichmetique le nombre des années de leur Epoque. Celles-cy font 1061 ans. Je vay en produire un autre exemple.

Le feu Roy de Perse fit faire une tente qui coûta deux millions. On l'appelle la maison d'or, par-ce que l'or y reluit par-tout. J'en donneray ailleurs la description. On peut juger quelle riche piece c'est, tant par le prix qu'elle coute, que par le nombre des Chameaux qu'il faut pour la porter, qui est de 280. L'Antichambre est faite d'un velours à fond d'or, dont la

la corniche est ornée de vers qui finissent ainsi ; *Si tu demandes en quel tems a été fait le trone de ce second Salomon. Je te diray, Regarde le trone du second Salomon, Les lettres de ces derniers mots prises pour chiffres font 1657 ans.* Cela tient du *galimatias* en nôtre langue, mais dans les langues Orientales cela a sa beauté & ses graces.

La seconde Cour n'est pas si belle que la premiere : mais la troisieme ne l'est pas moins. Elle est entourée d'apartemens chacun à deux étages, d'une Terrasse, d'un Portique, & d'un Canal tout de même que la premiere. Au milieu il y a un grand bassin. Quatre gros arbres en marquent les coins, & le couvrent de leurs feuillages. On entre de cette troisieme cour dans la quatrieme, par un escalier de marbre de douze marches. Le Portail qui est au haut est tout-à fait magnifique. Il est revêtu en bas de marbre blanc transparent semblable à du Porphire & à de l'Agathe. Le haut qui est un grand demi-Dome est peint de moresques d'or & d'azur appliquez fort épais. Cette quatrieme cour a des chambres en bas & aux côtez, avec des terrasses & des portiques comme les trois autres. Ce sont les logemens des gens d'Eglise, des Regens, & des Etudians qui vivent des rentes de ce lieu sacré.

En face est le corps de l'édifice. Il consiste en trois grandes chapelles sur une ligne. Celle du milieu a une entrée de 18. pieds de profondeur tout-à fait magnifique. C'est un portail de ce beau marbre blanc dont l'on a parlé. Le haut qui est aussi un grand demi-Dome est incrusté par dehors de grands carreaux de fayance, peints de moresques, & par dedans tout doré & azuré. La porte qui a douze pieds de hauteur & six de largeur est de marbre transparent. Les valves ou battans sont tout révetus d'argent, avec des appliques rapportées de vermeil doré, de cizelé & de lisse qui font une Mosaïque tout-à fait riche & curieuse. La Chapelle est octogone couverte d'un haut Dome. Le bas à la hauteur de six pieds est révetu de grandes tables de Porphire ondé, & peint de fleurs tirées avec de l'or & des couleurs, dont la vivacité & l'éclat sautent aux yeux. Le haut est de moresques d'or & d'azur admirablement vives & éclatantes. Le fond du Dome est fait tout demesme. Ce Dome est fort gros & admirablement beau, incrusté en dehors comme le portail. Au dessus s'éleve un grand éguille ou *Colophon* surmontée d'un croissant, dont les pointes sont allongées & renversées de la maniere que la figure les represente. Ce *Colophon*, qui est d'une notable grosseur, est composé de boules de diverses grosseurs, posées l'une sur l'autre, &

& paroist d'en bas avoir plus de vingt pieds de haut avec le croissant. Le tout est d'or fin. Les Persans disent, que tout est massif. S'il est veritable cela vaut des millions. Quoy qu'il en soit cet ornement ne peut estre que de tres grand prix.

Au milieu de cette Chapelle est le tombeau de *Fatmê* fille de *Moufa-Cazem*, un de ces douze Califes, que les Persans croient avoir été les legitimes successeurs de *Mabomed*, apres la mort d'*Aly* son gendre. Il est long de huit pieds, large de cinq & haut de six, revêtu de carreaux de fayence, peints de Moresques, & couvert d'un drap d'or qui tombe jusqu'en bas. Il est fermé d'une grille d'argent haute de dix pieds & massive, distante de demy pied du tombeau, & couronnée aux coins de quatre grosses pommes de fin or. C'est afin que le peuple ne souille pas le tombeau par ses baisers & ses atouchemens, car on tient le tombeau même une chose sainte. Des lez de velours vert tendus sur la grille en dedans en interdissent la vûe au peuple : & ce n'est que par faveur ou pour de l'argent qu'on le voit. Le plancher est couvert de tapis de laine fort fins. On en étend par dessus de soye & d'or aux grandes fêtes. Au dessus du tombeau à dix pieds de hauteur pendent plusieurs vases d'argent qu'on appelle *Candil*. C'est une espece de lampe. Il y en a du poids de soixante marcs. Ils sont autrement faits que les lampes des Eglises, comme on le peut voir dans les figures qui sont à côté. On n'y allume jamais de feu, & même il n'y en peut tenir, ni aucune liqueur, par-ce qu'ils n'ont point de fond.

A la grille il y a des inscriptions suspendues en lettres d'or sur des velins épais, de la grandeur d'une feuille de grand papier. Ces inscriptions contiennent des éloges de la Sainte & de sa famille. Celle qui est en face en entrant est la priere qu'ont accoutumé de faire tous ceux qui viennent en pellerinage à ce sepulchre. Le Pellerin en entrant baise trois fois le seuil & la grille, & se tenant debout le visage tourné au tombeau, il vient un *Molla* de ceux qui sont là jour & nuit en service, qui luy fait dire mot à mot cette priere. Le Pellerin apres la priere faite, baise derechef la grille & le pas de la porte ; puis donne au Prêtre quatre ou cinq soulds, plus ou moins, selon ses moyens, & se retire. S'il demande acte de son pellerinage, on luy en expedie un Authentique, l'expedition coute quatre francs ou demy pistole. On met tout l'argent, que les Pellerins & les autres devots donnent, en un petit coffre de fer, semblable à un tronc, qui est à l'entrée de la chapelle.

chappelle. On l'ouvre tous les vendredis, & ce qui s'y trouve est distribué aux gens d'Eglise, qui servent ce lieu consacré. Il seroit long, & peut-être ennuyeux, d'insérer icy la Traduction de toutes les inscriptions dont l'on a parlé; voicy seulement celle des deux principales Oraisons qu'on fait dire aux Pellerins.

Au nom de Dieu clement & misericordieux.

JE visite ma Dame & maitresse Fathmé fille de Moufa fils de Dgafet sur qui soit le salut & la paix éternellement. Et dans l'ardeur où je suis de m'approcher de Dieu par son intercession, je l'invoque pour moy, pour mon pere, & ma mere, & pour tous les vrais fidelles.

Au nom de Dieu souverainement misericordieux, Je te souhaite le salut éternel, ô Apôstre de Dieu. Je te souhaite le salut éternel, ô favory de Dieu. Je te souhaite le salut éternel, ô Elu de Dieu. Je te souhaite le salut éternel, ô le meilleur & le plus parfait de tous les hommes Mahamed fils d'Abd-alla. Que Dieu te donne sa misericorde, sa grace & ses benedictions, & à toute ta famille. Je te souhaite le salut éternel, ô Prince des fidelles. Je te souhaite le salut éternel, ô Seigneur & Chef des vrais Vicaires de Dieu. Je te souhaite le salut éternel, ô toy qui es la Verité même. Je te souhaite le salut éternel & la misericorde & les benedictions de Dieu, ô (Ali) qui es le véritable Baume pour les playes du peché. Je te souhaite le salut éternel, ô vierge tres-pure, tres-juste & immaculée, glorieuse Fathmé fille de Mahammed l'Elu, femme d'Ali le bien-aimé, mere des douze vrais Vicaires de Dieu d'illustre naissance, & je le souhaite aussi & la misericorde de Dieu & ses benedictions, à ta mere la tres-precieuse, tres-pure & tres-grande Khadidgé. Je vous souhaite le salut éternel & la misericorde de Dieu & ses benedictions ô Hasan & Heusseïn, veritables Directeurs de la voye de verité, flambeaux celestes de la nuit obscure du monde, grands étendars de la vraye piété, irreprochables témoins de Dieu contre le monde, Seigneurs de tous les jeunes hommes qui sont dans la gloire du Paradis. Je te souhaite le salut éternel, ô Fathmé fille de Moufa, Vierge sainte, vertueuse, juste, directrice de verité, pieuse, sanctifiée, digne de toutes nos loüanges, qui aime souverainement les fidelles & qui en est souverainement aimée: Fille sans tâche & exempte de toute impureté. Dieu veuille prendre son plus grand plaisir en toy, t'avoir pour agreable & t'affermir dans le Paradis, qui est ta demeure & ton refuge éternel. Je te suis venu rechercher, ô Dame & maitresse de mon

ame, dans la vûe de m'approcher de Dieu tres-haut par cet acte de pié, & de son Apôtre & de ses Saints enfans. La misericorde de Dieu soit sur luy & sur eux éternellement. J'abhorre & je déteste mes peccéz, dont j'ay fait un malheureux fardeau qui m'acable, & je fais mes efforts pour briser le joug de l'enfer. Daigne m'accorder ton intercession ô sainte Vierge, au jour que les bons seront separez d'avec les méchants. Sois moi propice alors, car tu es d'une race & sortie de parens qui ne laissent tomber dans le malheur nul de ceux qui les aiment, qui ne refusent jamais rien à quiconque les vient prier, qui détournent toute sorte de mal de dessus ceux qui les chérissent, & de qui les ennemis au contraire ne sauroient jamais prosperer. O Dieu tres haut, les Saints Docteurs de la race de ton Prophete, sur qui tous soit la misericorde éternelle, ta paix & ton salut, nous ont veritablement annoncé & enseigné, que quiconque visitera devotement Fathmé de Com aura le Paradis pour son partage. Je suis l'homme, ô mon Dieu, qui la viens visiter de cette façon, persuadé que je suis de sa grandeur & de son excellence & de celle de ses glorieux Ancestres purs & nets de peccé sur qui tous soit la misericorde & la paix. O Dieu fais grace à Mahammed & à la famille de Mahammed. Rien utile à mon salut la visite que je fais à cette sainte Vierge, confirme-moy dans la grace de son amour. Ne permets point que je sois jamais privé de celle de son intercession, & couronne moy de la gloire du Paradis, comme tu luy as promis de le faire, parce qu'à toy est la souvaine puissance.

JE VISITE ma Dame & Maitresse Fathmé fille de Mousa fils de Dgafar. La paix soit sur eux & leur soit souhaitée éternellement de tous les fidelles croyans, que la devotion porte à s'approcher de Dieu par leur intercession.

Au nom de Dieu clement & misericordieux. Le salut soit sur Adam l'Elû de Dieu. Le salut soit sur Noé Prophete de Dieu. Le salut soit sur Abraham l'intime Amy de Dieu. Le salut soit sur Moyle la Bouche de Dieu. Le salut soit sur Jesus l'Esprit de de Dieu. Le salut soit sur toy, ô la meilleure des creatures de Dieu. Le salut soit sur toy ô Elû de Dieu. Le salut soit sur toy Mahammed fils d'Abdalla Sceau & dernier des Prophetes. Le salut soit sur toy Prince & directeur des fidelles Aly fils d'Abitaleb Vicaire des Apôtres du Seigneur des humains. Le salut soit sur toy Fathmé Dame des femmes du monde. Le salut soit sur vous deux ô petits fils du Prophete de misericorde & Seigneur des jeunes hommes habitans du Paradis. Le salut soit sur toy Ali fils de Heusein, Seigneur des hommes pieux, Joye des yeux des Saints glorifiez. Le salut soit sur toy Dgafar fils de Mahammed le juste. Le salut

lut soit sur toy Moufa fils de Dgafar le pur. Le salut soit toy Ali fils de Moufa l'agréé. Le salut soit sur toy Mahammed fils d'Ali le cheri. Le salut soit sur toy Ali fils de Mahammed le conseiller fidele. Le salut soit sur toy Hasfan fils d'Ali. Le salut soit sur toy Lumiere & Soleil du monde, dernier Apôtre, & sur l'amy de tes amis & sur le vicaire de tes vicaires. Le salut soit sur toy fille de l'Apôtre de Dieu. Le salut soit sur toy fille de Fathmé & de Khadidghe. Le salut soit sur toy fille du Directeur des fidelles & l'amy de Dieu. Le salut soit sur toy fille de la race de Hassan & de Heulcin. Le salut soit sur toy fille de l'amy de Dieu. Le salut soit sur toy Tante de l'amy de Dieu. Le salut soit sur toy fille de Moufa fils de Dgafar. La misericorde de Dieu, ses benedictions & le salut soit sur vous tous. Dieu vous fasse connoître tous l'un l'autre dans le Paradis. Dieu veuille nous assembler dans vôtre compagnie, nous abrenver au bassin de nôtre Prophete, & nous donner à boire de la coupe de vôtre ayeul par la main d'Ali fils d'Abitaleb. Les benedictions de Dieu soient sur nous tous. Je prie Dieu qu'il nous remplisse d'allegresse & de joye, qu'il nous assemble dans la troupe de vôtre ayeul Mahammed, sur qui soit la misericorde & la paix de Dieu, & qu'il ne nous prive pas de vôtre connoissance, car il est un tuteur tout-puissant. Je m'approche de Dieu à l'ombre de vôtre bien-veillance detestant vos ennemis, je luy fais l'offrande de moy mesme, me dévouant pour sa victime sans honte & sans orgueil, & de tout mon cœur je confesse que tout ce qu'a prêché Mahammed est la verité & j'y donne les mains : C'est pourquoy nous demandons vôtre assistance, ô Seigneur nôtre Dieu, vôtre compassion, & la gloire du jour du jugement. O Fathmé intercede pour moy, par-ce que tu es en estime au pres de Dieu, & que tu as du pouvoir au ciel. O Dieu, je te prie que tu me fasse avoir une heureuse fin, & ne m'ôte rien de ce que je possède. Certes il n'y a point de pouvoit & de force que par la faveur de Dieu tres-haut & tres-grand. O Dieu exauce moy & aye mon pellerinage agréable par ta liberalité, ta faveur, ta misericorde & ta clémence. Fay misericorde à Mahammed & à sa famille, & leur donne le salut & la paix, O Estre souverainement misericordieux.

Au reste le tombeau de cette Fathmé a été rebati trois fois. Son pere l'amena à Com à cause de la persecution que les Califes de Bagdad faisoient à la famille, & à tous ceux qui tenoient Haly & ses descendans pour seuls legitimes Successeurs de Mahammed. Elle fit faire de beaux edifices en cette ville & y mourût. Le peuple croit que Dieu l'enleva au Ciel, & que son tombeau ne renferme rien & n'est qu'une representation.

Dans les chapelles des côtez sont les tombeaux des deux derniers Rois de Perse. Les Portails n'en sont ni si hauts ni

si larges que le portail de *Fahmé*, mais les battans des portes sont tout demême revêtus de lames d'argent. Elles sont d'egal diametre, l'une & l'autre au bout d'une galerie large de douze pieds & longue de trente cinq. A l'entrée il y a comme une Sacristie, on y garde les ornemens & les meubles. La Chapelle où est enterré *Abas* est un Dodecagone irregulier; l'autre où est enterré *Sefy* est un Carré irregulier aussi. Les sacristies, les galleries, & les chapelles sont couvertes de riches tapis. Ceux des chapelles sont d'or & de soye. Il ne se peut rien voir de plus beau & de plus magnifique que ces Mausolées; Le bas est incrusté de grandes tables de porphire, peintes d'or & d'azur; les voutes sont d'une Architecture ingenieuse & delicate, tout est peint de riches moresques avec des couleurs vives jusqu'à éblouir. L'or & l'azur est par tout appliqué si épais, qu'on diroit que c'est du raport. Le Dome est percé en bas d'un double rang de vingt quatre fenestres. Il y en a une fort grande à fleur de terre qui donne sur un jardin, & une autre petite à l'opposite, qui donne sur la grande chapelle; le Vitrage est de glaces de cristal peint d'or & d'azur enchassées en argent massif. Je renvoye le Lecteur aux desseins qui sont à côté pour prendre une idée plus nette de ces superbes tombeaux, & je me contenteray d'en dire encore ce qu'ils ne peuvent faire connoître. Le tombeau d'*Abas* est haut de quatre pieds, large de quatre & long de huit. Les trois candils ou lampes, qui pendent au-dessus, sont de fin or massif, la grande est de vingt quatre marcs, les autres sont de douze chacune. Elles tiennent à des verges d'argent qui tombent du fond du Dome. Le tombeau revêtu de briques fayencées est couvert de ce riche brocard de Perse, qui coute huit à neuf cens livres l'aune, le plus precieux qu'on puisse voir, & d'une housse d'écarlate par dessus avec une crépine d'or. Ces housses sont attachées en bas au tapis de pied, avec un Lacet de soye, qui passe en des anneaux d'or massif. Les Agraffes & les crochets des coins sont de même metal.

La galerie du tombeau d'*Abas* a une frise qui régne tout au tour, compartie en cartouches d'azur, où est écrit en gros caracteres d'or, l'éloge fameux de *Haly*, le grand Saint, la grande Idole des Persans, fait par le docte *Hasan Cazy*. J'en insere la traduction, parce que c'est une piece d'Eloquence, où l'on peut voir non seulement le genie de la Poésie Persienne, mais aussi le transport de la devotion Mahometane. La piece est en sept chants par distiques. Le premier est tout sur *Mahomet*, les six autres sur *Ali*.

[Faint handwritten text]

PREMIER



N^o 16

Chant premier.

Je te salue Creature glorieuse dont le soleil est l'ombre. Chef d'œuvre du Seigneur des humains. Ciel de majesté & de puissance. Grand Astre de la Justice & de la Religion.

Infailible Expositéur des 1 quatre livres.

Conduéteur des huit 2 mobilles. Gouverneur des 3 sept parties. Chef des Fidelles.

4 Docteur dans la science infuse des Prophetes. Royal Heros celebré 5 par les douze successeurs; quand mesme le voile seroit ôté, ma persuasion n'augmenteroit pas. Lumiere de Dieu illuminante. Ame de la Prophetie. Guide des vrais Croyans.

Premier objet de Dieu dans la vue d'envoyer ses ordres en terre, & un Ambassadeur. Centre des secrets divins touchant tout le passé & tout l'avenir, qui as fait resplendir la confession d'un Dieu dans les tenebres de l'erreur, comme le Soleil est precedé par l'Aurore avant qu'il soit monté sur l'horison même à travers une nuit obscure.

Archetype des choses créés. Instrument de la creation du monde. Le plus relevé de la race d'Adam. Ame des grands Apotres & Envoyez.

Tu es ce Seigneur par lequel un verset de l'Alcoran promet l'accomplissement des desirs. Tu es ce Soleil par lequel un autre verset dit qu'on verra la Souveraine beauté. Lumiere des yeux. Couronne de la Prophetie. Idole de l'Ange Gabriel.

Tu es dans le monde un monde de vertu & de dignité. Tu es sur la terre un soleil de Majesté & de grandeur.

La mer n'est riche & liberalle que des dons de tes mains bien-faisantes. L'Ange tresorier du Ciel fait sa moisson dans les fertiles jardins de la pureté de ta nature.

Moyse le fendeur de la mer est le portier du throne de ta justice. Jesus le monarque du quatrième Ciel fait la garde devant le voile du throne de ta Gloire.

Ce Peintre incomprehensible qui a tiré tout d'un seul coup de pinceau (a) Koum-fikoun, n'a jamais fait un si beau portrait que le globe de ton visage.

Depuis ta descente dans le berceau jusqu'au dernier jour de ta vie, les (6) Anges qui enrégitrent les paroles n'entendirent jamais de toy aucun mot qui ne donnast du ravissement à Dieu.

1 Le Penatouque, le Peantier, l'Evangile, l'Alcoran. Les Mahometans croyent que ces quatre livres sont les seuls, qui ayent été & qui doivent jamais être la Reigle de la foy.

2 Les dieux des Planettes du premier mobile.

3 Les sept Climats, ancienne division de la terre.

4 Il y a dans l'original Docteur dans la science des Prophetes qui ne savoient pas leur A.B.C. Les Mahometans disent, que Mahomed étoit si ignorant dans les sciences humaines que meme il ne savoit pas lire. C'est pour conclure avec plus de vray-semblance, que ce qu'il savoit étoit surnaturel.

5 Les douze heritiers & successeurs de Mahomed dont le dernier a été enlevé au ciel & doit venir confondre le regne des infidelles.

(a) que la chose soit & la chose fut.

6 Les Mahometans tiennent, que tout homme a deux Anges inspecteurs dont l'un écrit le bien qu'il fait, & l'autre le mal.

Nul homme en quelque état que ce soit ne peut tant ressembler à Dieu que toy : mais si Dieu pouvoit avoir une image qui le representast tel qu'il est, ce ne pourroit estre que toy cet Ambassadeur qu'il a envoyé en terre en sa grande clemence.

Heureux & Sainte l'homme qui croit tout ce que Dieu a dit dans l'Alcoran, au sens marqué par son Prophete dans le livre de ses sentences ; si l'on veut le comparer à quelque estre relevé, on ne peut trouver de plus parfait exemplaire que Mahammed.

Chant second.

Homme inenarrable qui n'as point d'égal que Mahammed le Prophete élu. Dieu a assigné sur ton 7 amour le doüaire des Dames du Paradis.

7 Les Persans disent, qu'Alh estoit le plus bel homme qui fut jamais, & que sa beaute étoit inconcevable, à cause de quoy les Peintres couvrent d'ordinaire son visage d'un voile, & ne le representent point. Ce que le Poëte dit icy d'Alh, signifie, que les Bien-heureux dans le Ciel mettent leur plus grande félicité à être aimés de luy.

Le premier mobile ne lanceroit point la bale du Soleil par la sarbatane du Ciel, si ce n'estoit pour servir l'Aurore dans l'amour extreme qu'elle a pour toy.

Qu'est-ce que la puissance des Astres & du Destin en comparaison de la tienne ? Et qu'est-ce que la lumiere du Soleil comparée avec celle de ton esprit ? Le Destin ne fait qu'executer tes ordres. Le Soleil est lumineux des rayons de ta connoissance.

Quand la nombreuse troupe de ta Majesté va en sa pompe on voit la (8) Sphere liée à la main du chef qui la conduit comme une clochette au cou d'un mullet.

8 La Fortune le tens est, tu fais tourner le monde à ton gré comme un Mulet la clochette qu'il a à son cou.

Qu' Hercule ne nous parle plus de la force de son courage : car comment souffriroit on une mouche piaffer sur les aîsles du grand Phenix de l'Occident.

Si Hercule avoit vu la valeur de ton bras dans une action, assurément l'oiseau de son ame auroit de peur rompu la cage de son corps pour s'enfuir.

La mer immense de ton merite jette des vagues par dessus le Ciel. Et sur cette mer de vertu les tempestes de l'adversité ne font pas plus de desordre, que des fetus dans l'eau.

Si l'on pese ta gloire à la balance des sens relevés, les plus hautes montagnes mises en contre-poids ne paroissent pas plus que des semences de lentille.

Dans la grande carriere du bonheur, où l'emportement de ceux qui courent, les fait ressembler à des chevaux qui prennent le mors aux dents & jettent bas leur maitre.

Et fait qu'à force de coups d'éguillons ils se piquent l'artere, surquoy l'Ange de la mort vient en funeste Medecin leur prendre le bras de l'ame.

Tu sortiras de cette rude carriere comme le Soleil sort de l'Orient. On portera devant toy l'étendard honorable de la Majesté supreme, & derriere toy les depouilles marques de la victoire.

Et si dans cette course tous les habitans du monde étoient chacun aussi brave qu' Hercule, le plus intrepide d'eux n'auroit pas le courage de tenir un moment devant toy.

Dieu formera un corps 9 Arien qui criera de sa part à haute voix 9 La Renommée. Victoire, Victoire. Il n'y a de brave qu'Aly. Il n'y a point d'épée semblable à 10 Zulfagar l'épée à deux pointes de ce Heros.

10 Zulfagar est le nom de l'épée d'Aly. Les Mahometans disent, qu'elle s'ouvroit en deux au tout comme une fourche.

Chant troisieme.

Toy de la pureté du quel le Ciel de l'impeccabilité tire son éclat. Le Soleil s'est fait une couronne de gloire de l'ombre de ton parasol.

Jesus le grand Chymiste se servoit de la terre du portail de ta prudence pour souffre rouge, dont il composoit le Takfir & la (11) pierre Phale avec quoy il comoissoit tout & guerissoit tout.

11 Pierres de divination. Les Mahometans disent, que du tems de Jesus christ la Medecine étoit en vogue & au plus haut degré d'excellence, & que Dieu luy donna tant de secrets en cet art, que même il ressuscitoit les morts & pénétreroit dans les pensées.

Le peintre éternel a peint beaucoup d'images, & mis beaucoup d'idées au jour dans le dessein de produire ton beau visage, mais il en a trouvé peu qui aprochassent de sa beauté.

Le Fancon de ton parasol ayant étendu ses aïstes a trouvé les (12) Oiseaux du septieme Ciel nichez sous la grosse plume de son aïste gauche.

12 C'est à dire les plus grands Prophetes.

Quiconque a (13) scellé son cœur de ton amour a trouvé que son cœur est devenu une mine de pierreries.

13 Figure prise de la coutume de Perse, de sceller les mines avec les sceaux du Roy & de ses Officiers, par ce que les mines appartiennent en propre au Roy.

Le tout puissant Creat ure de toutes choses, a admiré au sixième jour de la creation, cette superiorité d'excellence que tu as par dessus toutes ses creatures.

Au memorable jour de ta victoire, la sueur de ta main fut à tes ennemis un deluge profond qui les engloutit comme la mer.

Toy Vantour de la conste Nation celeste, voloïis sur le sang comme une canne sur l'eau.

Froid Poete qui compare à la mer la sueur de la main de ton Heros. Tu es bien étonné de la pensée qui te vient que la mer à qui cette sueur ressemble est la mer 14 bleüe.

14 Le Ciel.

Quiconque a levé la main du besoin vers le portail de ta beneficence, il l'a toujours ramenée à luy pleine de ce qu'il desiroit.

O Divin Hôte qui abreuves les Saints au bassin du Paradis. Pour dire quelque chose à ta loüange, il faut dire que la nature n'est riche & n'est ornée que par toy.

Mille & mille ans durant, le Ciel considerant le prix de ta pure essence a vû l'eau du bassin du Paradis bourbeuse en comparaison.

Tant

Tant Dieu que Mahammed ont toujours trouvé ton opinion la plus juste. L'un t'a donné l'épée à deux pointes, l'autre une ¹⁵ pucelle incomparable.

Si ton estre parfait n'eust été dans l'idée du Createur, Eve seroit eternellement demeurée fille, & Adam garçon.

Chant quatrième.

Grand Saint, qui es la véritable maison de Dieu, comme le Prophe-
te l'enseigne dans le livre de ses sentences. Tu es aussi
le (16) Kebleh du monde & de la Religion, l'ame du
monde de Mahammed.

¹⁶ Lieu vers lequel il se faut tourner quand on prie Dieu. Ainsi Jérusalem étoit le Kebleh des Juifs, comme la Meque l'est des Mahometans.

¹⁷ Allusion au baiser que les Mahometans disent, que leur Prophe-
te donna à Aly, lors qu'il le constitu-
a publiquement son successeur & heritier : C'est une profane imitation de la maniere dont J. Christ donna le St. Esprit à ses Apôtres.

Ta bouche est le tresor des sens sublimes. Tu
as posé la bouche sur la source de l'entendement &
des sciences qui est la (17) bouche de Mahammed.

Tu es le Pontife qui as été trouvé seul digne d'entrer dans le
sanctuaire du grand Prophe-
te, & seul capable de tenir ferme sur le
marche-pied de Mahammed.

Les cocurs que ton épée victorieuse amaine continuellement à
la véritable Religion, sont les fleurs dont la vapeur de l'océan de
ta puissance couvre le jardin de Mahammed.

Depuis que la Sphère de la Loy a été illuminée d'Astres divers, la
Lune n'avoit jamais paru si claire & éclatante, que depuis que tu as
pris l'empire du Ciel de Mahammed.

L'Ange messager de la vérité, Gabriel, baise tous les jours le
seuil de ta porte, par-ce que c'est le seul chemin pour aller au throne
de Mahammed.

Ta grandeur au dessus de la possibilité humaine est une com-
paraison impossible, mais si elle se comparoit, ce ne seroit qu'à la
puissance & à l'autorité de Mahammed.

O Souverain Roy, quoy que pour celebrer tes louanges je m'é-
tudie sur ce que fit une fois le sage Hassan dans le tems de Ma-
hammed.

Je n'oserois me vanter de louer ta Majesté, apres que Dieu
mesme en a fait l'éloge par la bouche de Mahammed.

L'enarration de ton essence ne peut sortir de la langue des hom-
mes mortels, si l'ont en excepte ce qu'en a dit Mahammed.

Ce n'est pas dernière de l'enarration de nos besoins, mais elle
est inutile pour toy. Tu fais ce qui en est, & tu fais aussi que
je suis l'esclave dévoué de la maison, & de la famille de Ma-
hammed.

Mon ame desire de s'envoler pressée des obligations que j'ay aux hommes, fais moy quelque faveur qui me delivre de l'obligation que je suis contraint d'avoir aux hommes, je t'en conjure par l'ame de Mahammed.

Ne detourne pas tes regards misericordieux & favorables de dessus mon visage. O l'amour de mon cœur, jette un regard tendre sur moy, ô cœur du Cœur de Mahammed!

Chant Cinquième.

Ministre spécialement élu de Dieu pour maître des fidelles, tu es l'ame du Prophete de Dieu, on ne te doit point donner d'autre nom, ô Maître des fidelles!

Ton bras toujours victorieux a amené sous joug les restes des plus fiers Heros du siecle, ô Maître des fidelles!

Les thresors que la nature cache & ceux dont elle couvre l'univers sont sans éclat & sans prix, lors que tu fais tes Liberalitez, ô Maître des fidelles.

Le brillant rubis se couvre de terre dans le creux de la miniere, honteux de n'estre pas assez beau pour être mis en ton thresor, ô Maître des fidelles!

Je ne diray point quelle difference il y a du Zephir du printenis au doux souffle de ta bouche, qui rafraichit l'ame & le cœur, ô Maître des fidelles!

Tout ce que Jesus faisoit avec son haleine étoit un Embleme, & puis c'est tout. C'estoit un embleme qui signifioit les miracles que devoient operer les paroles de ta bouche, ô Maître des fidelles!

Comment pourroit un esprit court & confus comme le mien représenter l'excellence & le prix de ta Majesté, ô Maître des fidelles?

L'Esprit universel avec ses connoissances sublimes, ne sauroit encore arriver au portail de ta merveilleuse Essence, ô Maître des fidelles!

S'il y avoit un lieu plus exalté que le tres haut Trône de Dieu, je dirois que c'est là ta place; ô Maître des fidelles!

Pour te louer dignement il faudroit dépeindre ta merveilleuse Essence, mais par cela même il est impossible de te louer dignement, ô Maître des fidelles!

Tu es tout ce que tu merites d'être; mais qui comprend ton merite que ton Dieu, ô Maître des fidelles?

Nous mendions tous comme des pauvres gueux à la porte de ta beneficence, & les Rois de la terre se trouvent entre ces Mandians, ô Maître des fidelles!

Le prix de tes faveurs surpasse la capacité de l'entendement humain. Le poids de ta Majesté & de ta gloire est trop pesant pour les épaules humaines.

Chant Sixième.

Estre d'une puissance inconcevable, les commandemens de la Providence s'exécutent par ton commandement. Le grand tour de la Sphere Celeste, n'est pour toy qu'un tour de main.

Le Soleil à l'ombre & sous les auspices de qui roule la nature, n'est qu'un rayon de l'éclat de l'agraffe de ta Ceinture.

La fontaine éternelle, dont l'océan visible n'est pas seulement une goutte, est elle même une simple goutte de la mer de très Largeesses.

L'esprit humain qui divise le monde en quatre parties, n'est pas d'avantage auprès de toy qu'un grain de poussiere. Il divise ses Connoissances en dix Degrés: mais combien de ces Degrez faudroit-il pour être un canton de ta science?

18 Dans la Theologie Mahometane Dieu a crée le monde par le ministère des Anges ce qui est tiré de la Theologie des Juifs.

18 L'Intendant du college de la creation l'Ange Gabriel, avec tout son art & toute sa science, n'est qu'un petit escollier auprès de toy.

Les versets de l'Alcoran, qui assurent les hommes de la misericorde & de la faveur de Dieu, ont été envoyez du Ciel en consideration de toy.

C'est une petite loüange pour ton ineffable Pouvoir que de l'appeller le Zenith de la puissance, vu que le Zenith n'est pas d'avantage que le Nadir du pouvoir de ton Portier.

Ces deux Astres qui sont les yeux du monde, sont deux globes qui n'ayant pas été jugez assez beaux pour entrer dans la structure de ta maison, ont été posez aux avenues.

Le fameux Oyseau qui est pose sur la route de ton palais, élève de terre les neuf voutes des Cieux comme un grain de bled.

Tout ce qu'enferme l'abyssine de la Predestination, ses merveilles & ses prodiges, n'est produit en lumiere & ne se manifeste que par ton commandement.

L'humble esclave de ta grandeur le pauvre Hassan, s'employe nuit & jour tous les ans, tous les mois dans le pais d'Amul à chanter tes loüanges.

Devotement prosterné le visage contre terre à la porte de ton glorieux palais, il expose à tes yeux un coeur malade dont il te demande la guerison.

Peut-on cacher sa maladie à la vue d'un remede salutaire? Certainement il n'est pas judicieux de cacher sa maladie à la vue d'un remede infallible & souverain.

Chant Septième.

Glorieuse ville de Nedgef, depuis que tu es devenu le domicile du Soleil de la foy, ton territoire est devenu plus honorable que le Pais de 19 Zemzen & Mecque la Sainte.

¹⁹ Le puits d'Abraham dont il est parlé en la Genese, avec l'eau duquel les Pellerins de la Meque sont obligez de se purifier un nombre de fois.

Nedgef est le veritable 20 Kabe des gens qui cherchent la verité, parce que l'aimant de la Religion y fait son domicile.

²⁰ La maison d'Abraham à laquelle l'Alcoran commande d'aller en pellerinage une fois en la vie.

Lequel est aussi le Soleil de la pure Creance, le Maistre des fidelles, le Gouverneur du Royaume de l'amour de Dieu, le Chef des Citoyens de la Babylone celeste.

O destructeur de l'heresie, tu es le Secretaire des commandemens de l'inspiration divine, le Juge des choses commandées ou deffendues.

Si ton idée la plus noble dans le sens divin n'étoit dans le monde, le monde ne seroit qu'une figure imparfaite & sans sens.

Supreme Majesté qui as augmenté l'éclat du Throne supremie, toutes les creatures proferent incessamment ton nom avec éloge.

Le Soleil est moindre qu'un atome dans le Ciel des assemblées où tu es honoré, & les atomes sont plus grands que le soleil sur la terre des lieux où tu as fait des miracles.

La couronne de 21 Gemchid est sombre & ternie devant l'air grette de ton turban. Le throne de Ecreydon est un banc de bois en comparaison de ton siege.

²¹ Anciens Rois de Perse de la premiere race & Monarques de l'Orient.

La gloire de Salomon qui étoit la gloire de la terre, étoit peu de chose aupres de toy, parce que ce n'étoit qu'un emprunt de la gloire perdurable de ton valet Selmon.

L'infailibilité de la Predestination dépend de ta conduite. Elle a la modestie de ne mettre jamais le pied devant le tien.

C'est un péché de te comparer à un homme, car quelle comparaison y a-t'il d'un Diamant de la premiere eau avec une motte de terre ?

L'esprit ne peut trouver d'homme pareil à toy, qu'en se tournant vers Mahammed. C'est là nôtre foy tres ferme & tres claire, & je n'en dis pas d'avantage.

On crie à haute voix sur la porte du Paradis à ceux qui visitent sa Hauteffe. Vous qui avez fait penitence & estes devenus gens de bien, recevez vôtre salaire on entrant icy pour jamais.

Le Mausolée de Sefy premier n'est pas moins superbe que celui d'Abas. La lampe qui pend au-dessus est de fin or massif. Le tombeau qui est de même forme & de même grandeur que celui d'Abas, est une piece tout-à-fait rare & merveilleuse. C'est un ouvrage d'ivoire, d'ebene, de bois de bresil, de camphre,

phre, d'aloës & d'autres bois de senteur. L'ouvrage est de rapport fait à la Mosâique, & repercé sur un fond de brocard d'or à champ d'or. Les pieces qui composent cet ouvrage, sont tenues & attachées avec de petites rivûres d'or fin. Les enchassures, les crochets, les goupilles, les gons, les fermoirs, en un mot tout ce qui joint les pieces l'une à l'autre (car cet ouvrage se peut tout démonter) sont de fin or massif. Le pied qui supporte le tombeau a un Liston au milieu de deux frises, sur lequel est écrit en caractères d'or de rapport le 62 Chapitre de l'Alcoran; dont voicy la traduction.

Au Nom de Dieu clement & misericordieux.

Tout ce qui est dans les Cieux & sur la terre, celebre la grandeur de Dieu Roy tres-saint & tres-sage, sans égal. (en puissance) Il a envoyé au Peuple de la Mecque un Apôtre pris d'entr'eux, pour leur révéler ses témoignages, (Les versets de l'Alcoran) pour les purifier, & pour leur enseigner la vraie Foy & les véritables Connoissances, par ce qu'assurement ils étoient auparavant dans un manifeste égarement. Les autres hommes n'ont point été favorisez d'une pareille grace; mais Dieu sans égal en puissance & en sagesse fait couler à son gré l'abondance infinie. L'Exemple de ceux qui ont porté le vieux Testament en leurs mains, mais qui ne l'ont pas porté en leurs oeuvres, semblables à un âne qui porte une charge de livres, est un funeste exemple pour les gens faux trompeurs qui ont falsifié les anciens témoignages de Dieu (l'Evangile & le vieux Testament) & il leur doit apprendre, que Dieu ne conduit point les faux trompeurs. Di leur, O vous qui vous estes rendus Juifs, si vous croyez être les amis de Dieu preferablement aux autres hommes, desirez la mort, desirez la si vous êtes véritables (en vos paroles:) Mais ils n'ont garde de la desirer à cause de ce que leurs mains ont commis. Or Dieu connoist les injustes. Di leurs la mort que vous fuyez vous attrapera, puis vous retournerez à celui qui fait également ce qui est caché & ce qui est découvert. Il mettra devant vous toutes vos actions. O vous vrais Croyans, lors-qu'on appellera à la priere le Vendredy; Courez celebrer les loüanges de Dieu, & laissez là vos affaires. C'est en cela que consiste le vray Bien, si vous avez l'esprit de le connoistre. Quand votre priere sera achevée, allez à ce qu'il vous plaira; mais ne recherchez que dans l'abondance de Dieu la subvention de vos besoins, & ayez toujours Dieu en l'esprit, peut-estre que (par là) vous serez readus heureux. Pour ceux qui attirez par le gain ou par le divertissement, l'ont laissé là pour y courir, di leur, Ce qui est chez Dieu vautmieux que le gain & le

& le divertissement, & Dieu est assurement le meilleur pourvoyeur de nos besoins.

Le tombeau de *Sefy* a comme celui d'*Abas* un Poëlle de ce riche brocard de Perse, le plus riche qu'on fasse en lieu du monde, & un autre par-dessus de fine écarlate avec une crépine d'or autour. Cette seconde couverture est attachée au tapis de pied par un lacet qui passe en des anneaux d'or, comme au tombeau d'*Abas*. Les pulpîtres qui sont vis-à-vis sont plians faits de bois de senteur. Il y a tout proche en des niches quantité de livres de Loy, enfermés en des sacs de brocard d'or. En vérité il ne se peut rien voir de plus beau & de plus magnifique. La propreté & une certaine modestie y sont tout-à fait bien mêlées avec la pompe & la richesse. Je n'ay rien vu en *Perse* qui m'ait tant agréé.

Toute la vaisselle appartenant à ces Chapelles est d'or & d'argent. Elle consiste en de grands flambeaux de cinquante & de soixante marcs la piece, en plats bassins, où l'on donne à manger aux pauvres, en crachoirs, en réchauds, en péles à feu, en castolettes, en boîtes à suif, & à parfum. La vaisselle d'or ne sert qu'aux fêtes. Le soir on allume dans les mausolées & les galeries plusieurs flambeaux qui brûlent jusqu'au jour. On en fait brûler aussi dans la Chapelle du milieu & à l'entrée. On en allume deux fort grands qu'on charge sur autant de gueridons. Huit Prêtres sont gagez & entretenus pour y lire tour à tour l'*Acorân* de jour & de nuit. Douze autres font la même fonction au tombeau de *Sefy*, & vingt cinq autres au tombeau d'*Abas*.

Derriere les Chapelles & à côté il y a des Cours fort jolies, des Apartemens fort propres bien meublez & bien entretenus, & de petits Jardins tout-à-fait agreables. A gauche il y a un grand Cimetiere de quinze cents pas en carré. On y voit une infinité de Mausolées vieux & nouveaux. On apporte des corps de tous les endroits de la Perse en ce cimetiere, qui est veneré comme une terre sainte. A côté droit de l'édifice il n'y a rien qu'un haut mur de brique, bien large & bien épais ; il sert de digue contre les debordemens du fleuve de *Com* qui coule au pied.

Les Persans appellent ce celebre lieu *Massouma*, c'est-à-dire, l'innocente, ou, la pure, à cause de la pretendüe Sainte qui y est enterrée, qu'ils nomment communement ainsi. Ce mot de *Massouma*, dans la Theologie Mahometane, veut dire une personne qui a acquis une Sainteté habituelle & qui ne pécho ja-

mais. Le lieu a trois mille deux cents Tomans de revenu, c'est cens quarante quatre mille livres, savoir quinze cens tomans pour le tombeau d'*Abas*, mille pour celui de *Sefy*, sept cens pour celui de *Fathmé*. Ce revenu s'employe à l'entretien de l'édifice, pour reparer ce que le tems y use, ou aux meubles, à l'entretien des luminaires, & à celui de plusieurs Ecclesiastiques & d'un grand nombre de Regens d'Etudians & de Pauvres. On y distribue tous les jours des vivres à tous venans & aux gens gagez. Trois grands Seigneurs de *Perse* ont la cure ou l'intendance du lieu & de tout ce bien legué, chacun d'une chapelle & de son revenu. Celui qui est à present Curé de la Chapelle de la Sainte, est un illustre Vieillard qui a été *Courtchibachi*, c'est-à-dire, *Colonel des Courches*, qui est un corps de Milices gros de trente mille hommes. Il est aussi Gouverneur de *Com*.

Cette ville a beaucoup d'autres édifices fort beaux & somptueux. C'est un agreable lieu à la chaleur près qui y est excessive. L'Esté le Fleuve qui y passe n'est qu'un petit ruisseau de source, au dégel il se grossit si fort des eaux qui tombent des montagnes, que quelque fois il remplit non seulement tout son lit qui est aussi large que celui de la *Seine* à *Paris*, mais qu'il entre encore bien avant dans la ville. On l'appelle communement le fleuve de *Com*. Son vray nom est *Joubadgan*.

La longitude de cette ville est de 85 deg, 48 min. la Latitude de 34 deg. 30 m. L'air y est bon, mais extrêmement chaud, comme je l'ay dit. On y brule l'Été & il n'y a pas de lieu en *Perse* où le Soleil soit plus ardent. Il y a abondance de toute sorte de vivres & de fruits, particulièrement de pistaches. Le peuple y est fort traitable & fort civil.

La plupart des Topographes veulent, que *Com* soit la même ville que *Ptolomé* appelle *Gauna*, ou *Guriana*. Son Traducteur dit que c'est celle qu'il nomme *Choana*; quelques autres veulent que ce soit ou *Arbaste* ou *Heccatompille*. Plusieurs histoires de *Perse* portent que cette ville est fort ancienne, qu'elle a été batie par *Talmous* sous l'ascendent de *Gemini*: qu'elle avoit douze mille coudées de tour, & qu'elle étoit aussi grande que *Babylone*. Il n'y a point de doute qu'elle a été fort grande; car on voit tout au tour beaucoup de ruines & de vestiges d'habitations: Mais il est fort douteux qu'elle soit si ancienne que le tems de *Talmous*. D'autres histoires Persiennes en marquent l'origine au premier siecle du Mahometisme, & portent que du tems de *Mahammed* il y avoit là sept grands villages; & que l'an 83. de l'hegire, *Abdalla Saydan* Calife étant venu en ce pais avec

avec une armée, il joignit ces sept villages l'un à l'autre par de nouveaux batimens ; qu'il les enferma d'un mur & en fit une ville ; & que cette ville crût tellement dans la suite, qu'elle étoit grande deux fois comme *Constantinople*. *Moufa* fils de cet *Abd-alla* vint de *Basra* à *Com* & y apporta les dogmes de *Haly*, qu'on appelle la religion des *Chia*, ou l'*Imamisme*. Elle y a toujours été professée jusqu' au martyre, & le peuple n'y en a jamais souffert d'autre. *Temur-lang*, qui étoit d'une créance contraire, détruisit entierement la ville. On en releva peu à peu une partie, mais elle n'a commencé de refleurir qu'en ce dernier Siecle, & seulement depuis que le Roy *Sesy* y a été enterré. *Abas* Second son fils & son successeur y releguoit les disgratiez, afin (disoit il) qu'ils y priaissent Dieu pour sa personne & qu'ils luy rendissent graces de la vie qu'il leur avoit laissée. *Soliman* à present régnant en a usé ainsi envers ceux qu'il a voulu punir par l'exil, & c'est particulièrement le grand nombre d'illustres Exilez, qui a retabli & remis la ville au point où on la voit aujourdhuy. L'an 1634 les grosses eaux en ruinerent mille maisons, & il n'y a que trois ans qu'un mesme accident faillit à la perdre toute entiere. Deux mille maisons & tous les anciens batimens en furent renversez. Son nom se prononce par une double *m*, comme si l'on écrivoit *Comm*. Elle est surnommée *Darel mouveheldin*, c'est-à-dire, la demeure des gens pieux. Son Gouverneur a titre de *Darogue*.

Le 15. nous demeurâmes à *Com* à faire reposer nos chevaux, & nous en partîmes le 16. à six heures du soir. Nous fîmes quatre lieues en de belles plaines unies autant qu'il se peut, fertiles & remplies de villages. Le terroir de *Com* paroît pourtant assez sec. Nous trouvions par tout qu'on fouloit le grain, la moisson estant déjà faite. Nous logeames à *Cassemabad*, Bourg de trois cent maisons, qui est du domaine de la Mere du Roy.

Le 17. nous fîmes cinq lieues à travers la plaine. Nous la trouvames durant tout le chemin couverte de sables mouvans, seiche sans villages & sans eaux. Nous logeames en un lieu dit *Abcbirin*, c'est-à-dire, eau douce, par-ce qu'il y a là une source de belle eau & des citernes au milieu de six Caravanserais.

Le 18. nôtre traite fut à *Cachan*, nous y arrivames après avoir fait sept lieues, en tirant vers le midy par cette plaine dont l'on a déjà parlé. Au bout de deux lieues nous trouvames le terroir beau & fertile couvert de grands villages. Nous en traversâmes plusieurs, & à moitié chemin nous laissâmes proche & sur la gauche, une petite ville nommée *Saron*, située au pied d'une montagne.

La ville de *Cachan* est située dans une grande plaine, proche d'une haute montagne. Elle a une lieue en longueur, & un quart de lieue en largeur: Sa longueur est de l'Orient à l'Occident. Quand on la regarde de loin elle ressemble à une demy-lune, dont les cornes regardent ces deux parties. Le plan qui est à côté n'en représente pas bien la grandeur, ni la figure, ayant été pris hors de la perspective. Ce qui empecha qu'on ne le prit aussi bien qu'on a fait les autres fut l'indisposition de mon Peintre, qui s'étant trouvé extraordinairement fatigué tous ces jours-là, n'ut pas la force de sortir du Caravanserai où nous étions logez. Tout ce qu'il put faire fut de monter sur la terrasse & de prendre le plan en ce lieu-là.

La ville n'a point de fleuve, mais plusieurs canaux tirez sous terre, beaucoup de profondes sources, comme il y en a à *Com* & des citernes. Elle est ceinte d'un double mur flanqué de tours rondes à l'Antique, & elle a cinq portes, une à l'Orient nommée la *porte Royale*, parce qu'elle est proche du palais Royal, qui est hors des murs: Une à l'Occident nommée la *porte Dieu*, par ce qu'on sort par là pour aller droit à un grand village, qui porte ce nom, lequel est à demy lieue de la ville. Une entre l'Occident & le Septentrion, appelée la *porte de la maison de Melic*, à cause qu'elle est proche d'un jardin de plaisance, qui a été bâti par un Seigneur de ce nom. Les deux autres portes sont opposées au Sud-est & au Nord-est. Celle-là se nomme la *porte de Com*: L'autre la *porte d'Isfahan*, par ce qu'on sort par là pour y aller. Il y a en tout dans la ville & dans les fauxbourgs, qui sont plus beaux que la ville, six mille cinq cent maisons, à ce que l'on assure, quarante Mosquées, trois Colleges, & plus de deux cens Sepulchres des Descendans de *Haly*. La principale mosquée est tout contre le grand marché. Elle a une tour qui luy sert de clocher faite de pierre de taille. La mosquée & la tour sont des restes de la splendeur des premiers Mahometans qui envahirent la Perse.

Les maisons de *Cachan* sont bâties de terre & de briques. Il y en a peu de belles, mais les Bazars & les Bains sont des lieux fort jolis, bien bâtis & bien entretenus. Il y a aussi plusieurs *Caravanserais*. Celui qu'on appelle Royal, qui est hors la ville joignant la porte qui regarde l'Orient, est le plus beau de *Cachan* & de toute la Perse. En voicy la Representation à côté. Il est carré, chaque face ayant par dedans deux cent pas geometriques, & deux étages avec une avant-chambre ou relais en bas qui reigne les long des faces, élevé à hauteur

au
 tr-
 es
 e.
 ui
 ne
 u-
 a-
 e,
 de
 a-
 la-
 On
 ni-
 où
 du
 tu
 ne
 ffi
 ty.
 nq
 de
 ait

du
 rté
 ces
 ne
 au
 en
 des
 ds
 est
 che
 lo-
 ux
 ue.
 es.
 nu-
 &
 in,
 urs
 en
 tte

d'u
 qu
 des
 my
 qu
 ay
 ne
 mo
 ces
 éti
 raf

ter
 Co
 qu
 à
 du
 ne
 di
 de
 on
 pr
 ne
 Su
 L'
 ler
 qu
 for
 &
 L:
 le
 le.
 de

Il
 lie
 pl
 hc
 be
 ta
 ce
 bi

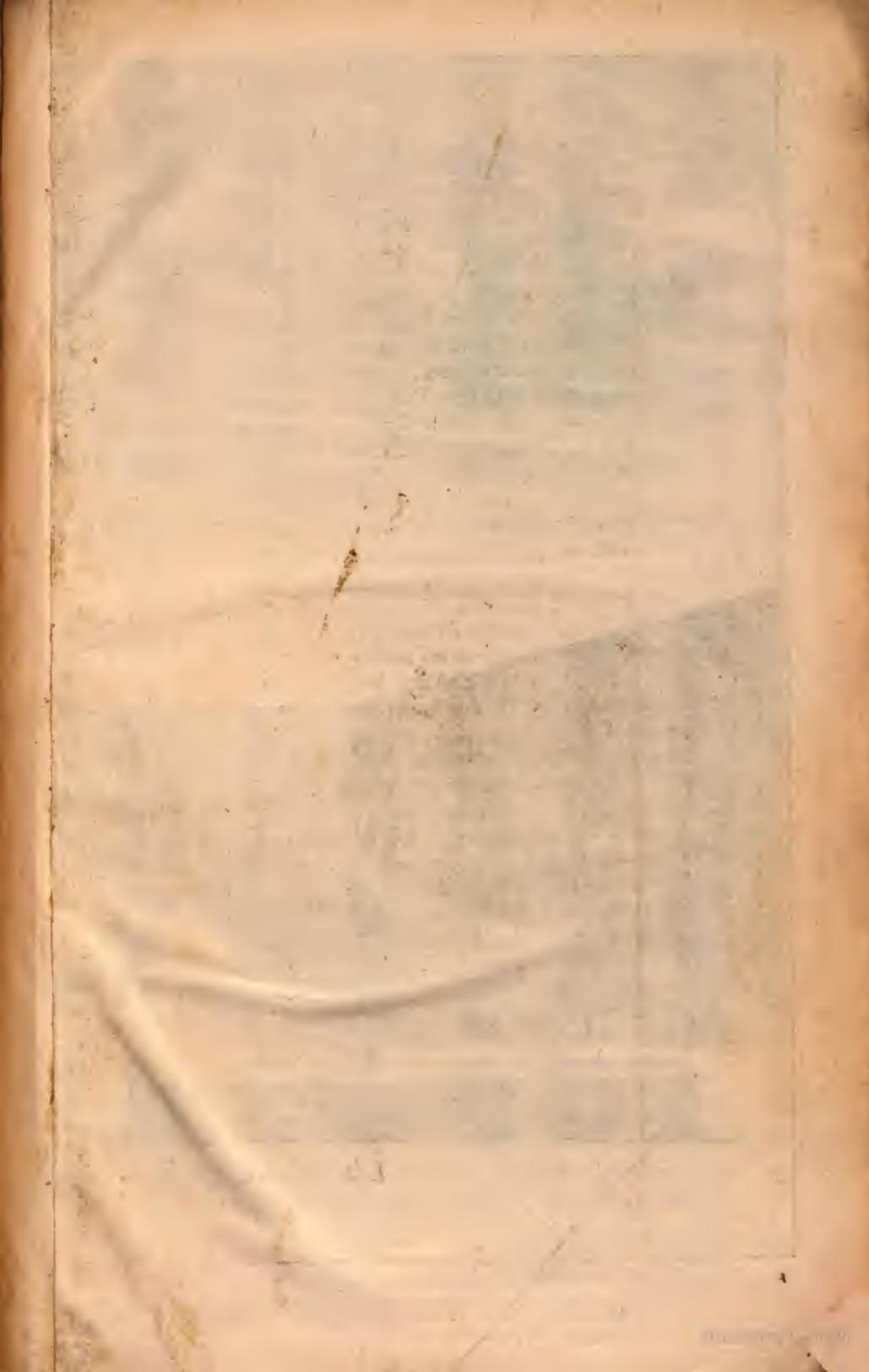
hauteur d'home sur la cour, & à quatre pouces du niveau des chambres. Il est profond de huit pieds, revêtu de marbre blanc fin transparent presque comme du Porphire. Les étages des cotéz ont quinze Apartemens de même figure. Les deux autres n'en ont que dix, & un grand au milieu, qui a cinq chambres. Les autres Apartemens consistent en une chambre de quinze pieds de long & dix de large, haute, vouée avec une cheminée au milieu, & un portique carré ou avant-chambre sur le devant, qui est de dix pieds d'espace, couvert en demi-dome, où l'on a pratiqué une cheminée de chaque coté : c'est le logement des Valets. Les seconds étages sont faits comme ceux d'en-bas, à un balustre pres de quatre pieds de haut, percé à jour, qui régne tout-au-tour. On voit dans la partie Geometrique du Plan un hexagone au milieu de l'entrée, dont chaque face est une grande boutique, où l'on vent toute sorte de provisions de bouche, du bois & du fourage. L'entrée est sous un haut & magnifique Portail revêtu de parqueterie, comme tout le bâtiment, & sur les cotéz reignent un Corridor ou Portique, où l'on peut loger de jour aussi comodement & avec plus de plaisir que dans le Caravanferay. Le bassin d'eau qui est au milieu de la Cour est élevé de cinq pieds : ses bords sont larges de quatre ; pour la comodité de ceux qui veulent faire leurs prières dessus, apres y avoir fait leurs Purifications.

Ce qui ne paroît point dans le Profil, savoir le derriere du Caravanferay, est encore tres-digne d'estre vû, & raporté en ce lieu. Il consiste en de grandes écuries avec des places pour les valets & le bagages qui sont à peu-pres de même symmetrie comme les apartemens que j'ay representez, au moins quant à la forme & à la grandeur : en magasins : en plusieurs départemens pour le logement des Pauvres & des Payfans qui apportent vendre leurs denrées : & en de grands jardins qui sont derriere ce beau Palais de Caravan. C'est *Abas* le grand qui a fait batir ce superbe édifice. Tout proche est le Palais royal, & vis-à-vis un autre qui est destiné au logement des Ambassadeurs ; l'un & l'autre avec de fort beaux jardins qui sont derriere, ont été faits par ce grand Monarque. Au milieu est la place des Caroufels & des autres exercices. Toute la richesse & la subsistance de *Cachan* vient des manufactures de toute sorte d'étoffes de soye & de brocards d'or & d'argent. Il ne se fait en aucun lieu de la Perse plus de sacin, de velours, de taffetas, de tabit, de brocard uni & à fleurs de soye, & de soye melée d'or & d'argent, qu'il s'en fait en

cette ville & aux environs. Un seul bourg de ce territoire a mille maisons d'ouvriers en foye. Ce bourg s'appelle *Aron*, il paroist de loin comme une bonne ville, aussi est il grand de deux milles maisons & de plus de six cent jardins. Il est à deux lieues de *Cachan*.

La ville de *Cachan* a l'air bon, mais extrêmement chaud. On y étouffe l'Été. La chaleur qu'on y sent vient de sa situation, car elle est proche d'une haute montagne opposée au midy, dont la reverberation échauffe si fort le lieu qu'on y brûle durant la Canicule. Une autre incommodité encore plus grande & fort dangereuse est le grand nombre de Scorpions qu'il y a en tout tems dans ce pays-là, & particulièrement lorsque le Soleil est dans le signe du Scorpion. On en menace fort les Passans. Neantmoins je n'en ay point vû grâces à Dieu toutes les fois que j'y ay passé, & je n'ay point appris qu'il en arrivast de grands accidens. On dit que les Astrologues d'*Abas* le Grand firent l'an 1623. un Talisman pour en delivrer la ville, & que depuis ce tems-là il y en a moins qu'auparavant. Il ne faut gueres ajouster de foy à ce conte, ni à un autre qu'on fait sçavoir; que les Passans qui s'arrestent à *Cachan* étant soigneux de dire en entrant dans leur logis; *Scorpions je suis étranger ne m: touchez point*, nul ne les approche. Ce qui est certain c'est que leur piqueure est tres dangereuse. Elle a donné lieu à une imprecation assez ordinaire en la bouche des Persans, *Que le Scorpion de Cachan puisse te piquer à la main*. Tout le monde y tient toujours prêts plusieurs remedes souverains contre cette piqueure. La latitude de la ville est de 35 deg. 35. m. La longitude de 86 degrez. On y trouve peu de bétail & de volaille, mais en recompense il y a une grande abondance de grains & de fruits. On en transporte à *Ispahan* les premiers melons & les melons d'eau qu'on y mange, & tant que la saison des fruits dure on y en porte une grande quantité.

Plusieurs Auteurs Europeens tiennent *Cachan* pour cette même ville que d'anciens Auteurs Grecs nomment *Ambrodux*, ou celle qu'ils appellent *Ctesiponte du pais de Parthes*. Les Historiens Persans disent, qu'elle doit son origine à *Zebd-le-caton* femme de *Haron-rechid* Calife de *Bagdad*. Ils remarquent que cette Princeesse étoit fille lors qu'elle entreprit de faire bâtir cette ville, & que ce fut pour cela qu'elle en fit poser la premiere pierre sous l'ascendant du signe qu'on appelle la Vierge. Elle luy donna le nom de *Casan* en l'honneur de *Casan* son ayeul petit fils de *Haly* qui étoit enterré

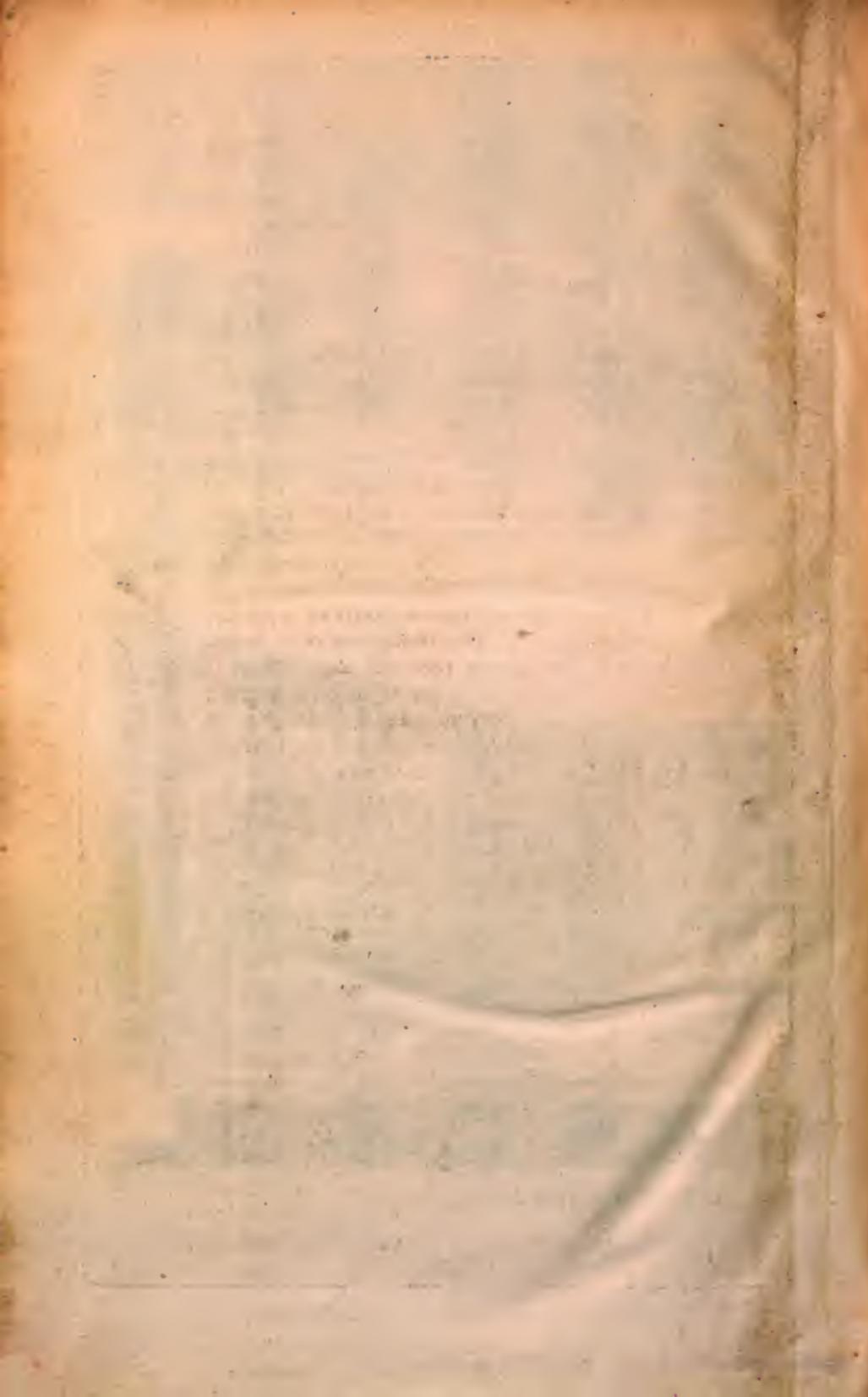




LE CARAVAN-SE



SERAY DE CACHAN.



là, & qui y étoit mort. Le changement de nom est venu d'une erreur de ponctuation. Les gens versés aux langues Orientales savent, que cette méprise qui est facile change la lettre S. en une qu'on nomme *chin* & qui a la même force que nôtre *ch*. *Tamerlan* s'estant rendu maître de cette ville l'épargna par un pur caprice, dit-on, & ne la fit point détruire comme il fit presque toutes les autres en Perse. Elle est surnommée *Darelmoumenin*, c'est-à-dire, *le séjour des fidelles*, ou à cause que les descendans de *Haly* & ses premiers sectateurs s'en firent un azile & une retraite durant les persecutions des Califes, qui ne voulurent point embrasser ses dogmes, & tinrent pour la creance contraire; ou par-ce qu'il y a un grand nombre des descendans de ce Pontife qui y sont enterrez. Leurs fossés se sont confondus parmy celles qui étoient à l'entour; les mausolées élevez dessus ayant été abattus par les Turcs & par les Tartares qui envahirent la Perse, & qui firent de ces édifices un sacrifice à l'honneur de leurs Saints, les grands ennemis & les persecuteurs de ces descendans de *Haly*. On recherche ces fossés depuis que ce Calife est redevenu le maître en ce pais-cy, & l'on peut juger combien on se peut tromper en cette recherche. On en reconnut une l'année 1667 qui couvrit toute la ville de confusion. Car on verifia que la fosse sur laquelle cent ans auparavant on avoit baty un grand tombeau, dans la creance qu'un descendant de *Haly* y étoit enterré, étoit le sepulchre d'un prédicateur *Yuzbec*. Le peuple outré d'avoir veneré durant un siecle un lieu à son avis digne de toute son execration, alla en furie raser le mausolée, creusa le terrain qui étoit dessus & autour & en fit une voirie. Mais ce qui est arrivé depuis est bien digne de remarque. C'est qu'un des plus grands docteurs de Perse a fait un traité, par lequel il prétend prouver qu'il n'y a jamais eu là de *Yuzbec* enterré. Le peuple indigné de nouveau de se voir le jouet des fantaisies des Pasteurs a laissé là ce lieu comme indifferant, & l'on n'y va plus ni pour le reverer ni pour le fallir. Le Gouverneur de *Cachan* a titre de *Darogué* comme ceux des autres villes de la Parthide. Un Seigneur de mes amis nommé *Rustanbec*, frere de plusieurs Gouverneurs de Province, avoit le Gouvernement de cette ville la première fois que j'y passay. Les deux années de son gouvernement finies, elle étoit si satisfaite de sa conduite, qu'elle envoya des Deputez au Roy supplier sa Majesté de le continuer deux autres années en charge. Elle fit même des presens pour cela aux Ministres. On rejeta la demande, par-ce que ce n'est pas la coutume d'accorder de telles prolongations.

Le 19. la lassitude de nos chevaux fatigués nous obligea de demeurer à *Cachan*. Nous en partimes le 20. & fimes sept lieues. Les deux premières furent à travers la pleine où cette ville est bâtie. Les autres furent au passage d'une montagne assez haute mais assez facile à passer. Nous trouvâmes au haut un fort grand & fort beau Caravanserai, & plus avant un grand lac qui est le réservoir des neiges fondues & des pluies des environs. On en fait descendre l'eau dans la pleine de *Cachan* à mesure qu'on en a besoin.

Abas le grand a fait bâtir des fortes digues à l'entour, pour le rendre capable de tenir plus d'eau, & pour l'empêcher de la répandre. Il a fait faire là aussi plusieurs chauffées pour la facilité du passage. Après avoir descendu la montagne, on entre dans une vallée profonde fort étroite qui a une lieue de longueur. Tout cet espace est rempli d'habitations, de vignobles, de jardins si fort serrez qu'il semble que ce soit un village d'une lieue de long. Plusieurs beaux & clairs Ruisseaux y coulent de source, & y entretiennent l'Été une admirable fraîcheur. On ne peut trouver un plus charmant & agréable endroit dans le tems chaud. Le soleil s'y fait si peu sentir que les roses n'étoient pas encore ouvertes alors. Les bleds & les fruits y étoient tout verts & à demy meurs, cependant il y avoit déjà un mois qu'on avoit fait la moisson & qu'on mangeoit des fruits à *Cachan*. Nous logeâmes au bout de cette belle vallée au Caravanserai qu'on y a bâti & que l'on nomme *Carou*.

Des Auteurs modernes de nos pays ont écrit que cette vallée est l'endroit où Darius rendit l'esprit. Cela n'est pas sans vray-semblance, à cause que l'histoire remarque que *Bessus* & *Nabarzanes* se seperèrent après avoir commis sur ce Prince infortuné le lâche assassinat que chacun sait, que l'un tira vers l'*Hircanie*, l'autre vers la *Bactriane* : & *Cachan* est justement le lieu où l'on se rend pour aller en ces deux Provinces.

Le 21. nous fimes huit lieues, deux au bas des montagnes entre lesquelles est la vallée dont l'on vient de parler, & six en une belle pleine où l'on voit quantité de villages. Il y a aussi plusieurs Caravanserais sur le chemin. Nous mimes pied à terre dans un qui est grand & beau nommé *Aga kemal*, du nom d'un fort riche marchand qui l'a fait bâtir & plusieurs autres edifices publics aux environs d'*Isbahan*.

Le 22. nôtre traite ne fut que de cinq lieues en cette belle pleine où est le Caravanserai d'*Aga kemal*. Nous fimes si vites que nous arrivâmes à neuf heures du soir à

Mont.

Moutchacour, c'est un gros village de cinq cent maisons, où il y a plusieurs Caravanserais, & des jardins & des eaux en abondance.

Le 23. nous partîmes tard, afin de ne pas arriver à *Isphan* avant jour. Nous fîmes les neuf lieues dont nous en étions éloignés en de belles pleines, & tirant toujours au midy, comme en nos précédentes traittes. Nous passâmes tant de Caravanserais & de villages en aprochant de cette grande ville, que nous crûmes d'être dans ses faux-bourgs, deux heures avant que d'y arriver. Nous y entrâmes à cinq heures du matin tous en bonne santé graces à Dieu.

Fin dela premiere Partie.



INDICE.

A.

A Bas le Grand ruine
Nacchivan, & au-
tres Places d'Ar-
menie, & pour-
quoy. 284

Abcas, grands Larrons & Brigands. 70

Abrener, Les habitans sont Catho-
liques Romains. 183

La Coutume d'Adoption dans la Min-
grelic, &c. 133

Akalziké. 184

Alexandre, Roy d'Imiretta. 124

Alexandre, fils aîné de Levan. ibid.

Les Amazones. 202

Anarghie. 102. 107

Araxes, fameux fleuve. 285

Archyle, fils aîné de Chanavas Kan.
127. Son pere le fait couronner Roy
d'Imiretta. 128

La Division, & Les Limites de l'Ar-
menie. 252

La Tradition Armenienne n'a pas
le sens commun. 261

Aron, bonne ville. 346

Les Avanies payées par les François en
Turquie ont affoibli leur Com-
merce. 8, 9

L'Auteur part de Paris. 1

Les Motifs de son second Voyage. ibid.

Le Roy de Perse l'avoit fait son Mar-
chand, 2. Les Raisons sur lesquel-
les il se refout de prendre la Mer
noire. 56. Sa Surprise & sa grande
Affliction à Ilgaour. 100. Il envoie

au Prefet des des Theatins. 102. qui
le vient trouver. 103. & l'emmene
avec luy. 104. Une belle Esclave le
touche & luy fait compassion. 105

Lettre de l'Ambassadeur de France au
Prince de Mingrelie, en faveur
de l'Auteur. 106. Il arrive à l'em-
bouchure du fleuve Astolphe. 107. Il
se loge chez un Paisan d'Anarghie.
ibid. Un Theatin Laic l'y vient
voir. ibid. Une Dame de Qualité
aussi. 108. Il passe pour Capucin.
ibid. Il part d'Anarghie, &
arrive à Sapias. 109. L'Occa-
sion de ses Infortunes. ibid. La Prin-
cesse de Mingrelie vient chez les
Theatins. 111. Elle envoie inviter
l'Auteur à dîner, ibid. Les mau-
vaises Consequences, 112. &c. Il
s'enfuit sur les nouvelles de l'entrée
des Turcs en Mingrelie, 120. Son
second Saccagement, 135. Il arrive
à Gonie, 144. Ses aventures en ce
Lieu, 145, &c. Il arive à Gory 185.
Son Voyage de Gory à Cotatis,
189, &c. Il arrive à Cotatis, 192.
La malice de son Valet, 193, &c. Il
va voir le Roy d'Imiretta, 194
La Reception que luy fait le Gouver-
neur de Tiflis, 227. & celui d'Iri-
van, 263

Azerbeyan, 286

B.

B Acrat Mirza, Roy d'Imiretta,
124
Ba-

INDICE.

Batème des Enfans en Mingrelic, 93
 Le Bacha d'Akalziké se rend maître
 d'Imiretra, 134
 Bichni, où est un beau Monastere
 d'Armeniens, 253

C.

CAffa, description de la ville, 62
 Carthuel, Province de Perse, 203
 Cachan, grande ville de Perse, 344
 Cassem-abaad, 343
 Casbin, autre grande ville de Perse,
 313
 Chanavas-Kân, Viceroy de Geor-
 gie, 127. Darejan & Vaetan-
 gle son Epoux luy offrent leur
 Royaume pour son fils aîné, *ibid.*
 Il pille Imiretra & Mingrelic, 128
 Le Prefet des Capucins chante &
 joue devant le Gouverneur de
 Tifflis, 240
 Chaboni, le plus beau Raisin de Perse,
 314
 Cherkés, Peuples tout-à-fait sauvages,
 70
 Corsaires Chrétiens dans l'Archipel, 3
 Sujet de la guerre contre la Candie, 47
 Les Caous, 306.
 Charatchiman, beau Village, *ibid.*
 Chevaux Nisains les plus beaux en Me-
 die, 305, 306
 Colchide, description du pais, 71
 72, &c.
 Cotatis, description de la ville, 192
 Coczia, perfide, acheve de perdre la
 Reyne Darejan & son Mary, 133
 Tué aussi luy-même en trahison,
 134
 Coulom-cha, Esclaves du Roy, leur
 Employ, 265
 Couh-Telisme, petit Mont en Perse,
 mais fort remarquable, 323
 Cuperli Mahamet Pacha, Grand

Visir, 14. Indigné de la negligence
 de l'Ambassadeur de France, *ibid.*
 Cupri-kent, ou le Village du Pont, 249

D.

LE Dadian, ou Prince de Min-
 grelic, a part dans le saccage-
 ment de l'Autcur, 119
 Darejan, fille du dernier Roy de Geor-
 gie, sollicite son beau-fils pour l'é-
 pouser, 124. Continuation de l'histoire
 de Darejan, 125. Sa fin tragi-
 que, 133
 Deria-chirin, ou le Lac d'Irivan, ce
 qu'il a de particulier, 257
 Dilyjan, au pied d'une montagne épou-
 ventable, 251. qui separe la Geor-
 gie de l'Armenie. *ibid.*
 Dominicain Italien vient en Perse en
 qualité d'Ambassadeur du Pape, 283

E.

EBher, petite ville de Perse, 312
 Echsmiazin, celebre Monastere
 des Chrétiens Armeniens, 258
 Echmoüil, fameux par la devotion
 des Persans, 321
 Les Eloges d'Ali, en sept chants, 333

F.

LEs Femmes ne font nulle façon
 de voir les hommes, & de leur
 parler en Georgie, 236
 Festin de la Nopce de la Niece du Prince
 de Georgie, 236, &c.

G.

LEs Genoïs tiennent au Consul à
 Smyrne, 9. Mais ils n'ont rien
 à faire au Levant, & pourquoy, 10.
 George,

INDICE.

George, Prince de Libardian, 122
 Levan, son neveu, enlève sa femme,
 & l'épouse, *ibid.* George meurt
 bientôt de regret, 723
 Georgie, description du pays, 200. Cre-
 ance des Georgiens, 206. réduits
 à payer Tribut à Ishmaël le Grand,
 208. Ils secouent le joug des Persans,
ibid. Histoire de Georgie, 203.
 Rustan-Kan la reconquit, 216
 Chasteau de Gonié, 144
 Gory, Petite Ville de Georgie, 203
 Guric, description du pays, 97

H.

Monsieur de la Haye, Ambassa-
 deur de France en Turquie,
 10. La suite de sa negociation, 11,
 12, &c. Rappelé, 18. Mr. de la
 Haye le fils arrive à Constanti-
 nople en la même qualité, 19. Suite
 des Affaires, *ibid.* 20, 21, &c.
 Rappelé, 25
 L'Huile, qui s'appelle Myrone, 93.

I.

Jacques, Patriarche d'Armenie ;
 Histoire des ses Extravagan-
 ces, 171, &c.
 Imirette, description du pays, 97. Tri-
 but du Roy d'Imirette au Turc, 98.
 Titre du Prince, 99. Il se dit des-
 cendu du Roy David, *ibid.*
 Irvan, Grande Ville de Perse, 245
 Isgaour, Grand Marché de Mingrelie,
 99
 Joseph, frere de Levan, aposte un Gar-
 de d'Abcas pour l'assassiner, 123
 Julfa, la vieille, l'Ancienne Ariamene,
 284

K.

Kesel-beusé, Fleuve grand &
 rapide, 308
 Koskeirou, le plus beau Caravanse-
 ray de Perse, 320
 Kotzia, Grand d'Imirette, procure la
 mort de Vomeki, 128

L.

Lettre du Viceroy de Georgie au
 Roy de Pologne, 241
 Lettre d'Ordre du Chancelier du Prince
 de Georgie, 246
 Lettre de Recommandation donnée à
 l'Auteur pour Rustan-Bec, 302
 Du Gouverneur d'Irvan, 278. De
 Mahamed-Chefi, 280

M.

MArant, Bonne Ville, Sa situ-
 ation, 287
 Le Mariage en Perse, 268
 Medie, description du Pays, 285
 Miané, où est un bureau de Dojane,
 307
 Mingrelie, Le Terroir, les moeurs,
 la Religion, Festins, Mariages, &c.
 du peuple, 75, 76, &c.
 Les Missionnaires du Pape en Georgie
 ne font pas de progrès sensibles sur
 l'esprit des Georgiens, 224, 225
 Le Mont Caucase décrit, 181
 Le Mont où s'arrêta l'Arche, 261, 288
 Moutchacour, Gros Village, 344
 La Musique defendue dans l'exercice
 de la Religion Mahometane, 240

N.

Nacchivan, Grand amas de
 Ruines, 281
 Y y y y L'Au-

INDICE.

<p><i>L'Auteur mal-satisfait de la maniere dont le Gouverneur en use avec luy,</i> 283</p> <p><i>Mr. Nointel, Ambassadeur de France, fait une belle Entrée à Constantinople, 25. Suite de sa Negociation,</i> 26, 27, &c.</p> <p><i>Mer Noire, Sa description,</i> 141</p> <p style="text-align: center;">O.</p> <p>O <i>ffia Chekaizé, trahit la Reyne Darejan, & son Mari Vastangle,</i> 126</p> <p><i>Orgueil des Georgiens,</i> 241</p> <p><i>Bon Ordre en Perle touchant les Receveurs des Droits,</i> 307</p> <p style="text-align: center;">P.</p> <p>P <i>Arthie, description du Pais,</i> 308</p> <p><i>Passport du Mirzathaer donné à l'Auteur,</i> 303</p> <p><i>Patente du Roy de Perse,</i> 228</p> <p><i>Pervaré, Beau Village,</i> 307</p> <p><i>Phasis, Fleuve de Colchide,</i> 143</p> <p><i>La Politique des Turcs surpasse de beaucoup celle des Européens,</i> 46</p> <p style="text-align: center;">Q.</p> <p>S <i>ignor Quirini, Sa Negociation à Constantinople,</i> 44</p> <p style="text-align: center;">R.</p> <p>R <i>ey, Auparavant la plus grande ville d'Asie,</i> 321</p> <p><i>Deux Religieux Commissaires de la Terre Sainte,</i> 33, 35, &c.</p> <p><i>Catholiques Romains en Perse,</i> 282</p> <p><i>Grands Ronds de Pierres prodigieuses,</i> 306</p>	<p><i>Roy d'Espagne; le Prince de Georgie boit à sa Santé, comme son Parent,</i> 140</p> <p><i>Rustan Kan, Son Eloge,</i> 301</p> <p style="text-align: center;">S.</p> <p>S <i>apias, Sa description,</i> 109</p> <p><i>Sava, Ville de Perse,</i> 320</p> <p><i>Scorpions, dangereux dans le pais de Cushman,</i> 346</p> <p><i>Sephi-Kouli-Kan, Gouverneur d'Irivan,</i> 265</p> <p><i>Mr. de Sely, Ambassadeur de France à Constantinople, prend la Ferme des Douanes de Constantinople & de Smyrne,</i> 9</p> <p><i>Segs-abaad,</i> 319</p> <p><i>Semashé, Contrée où Noé vint habiter,</i> 203</p> <p><i>Sirsham, Beau Caravanseray Persan,</i> 309</p> <p><i>Sultranie, Ville de Perse,</i> 310</p> <p><i>Suram, Bourg de Georgie,</i> 203</p> <p style="text-align: center;">T.</p> <p>T <i>Auris, Sa description,</i> 289</p> <p><i>Theatins, Leur premiere venue en Mingrelic, 109. fort-peu estimez, ibid. Leur maniere de batiser les Enfans,</i> 110</p> <p><i>Tifflis, décrite,</i> 220</p> <p><i>Tchapars, Courriers Persans, Leurs Privilèges,</i> 266</p> <p><i>Turcman, Grand Village de Perse,</i> 306</p> <p style="text-align: center;">V.</p>
--	--

INDICE.

<p style="text-align: center;">V.</p> <p>V Actangle, mary de Darejan, 125</p> <p>Trabi & aveuglé, 126. Emmené pri- somier en Georgie, 127</p> <p>Vallée où Darius rendit l'esprit, 343</p> <p>Vallée fameuse par la défaite de Cra- sus, 320</p> <p>Vin le meilleur de Perse, 314</p> <p>Vomeki, Prince Mingrelie, 124</p>	<p style="text-align: center;">W.</p> <p>Mr. Witzoski, Sa Negociation à Constantinople, 43</p> <p style="text-align: center;">Z.</p> <p>Z Erigan; Ville de Parthie, 309</p>
---	---

Fautes à Corriger.

L n'est pas surprenant qu'il se soit glissé quelques fautes d'impression, dans un Livre dont la langue est étrangère aux Imprimeurs, & dont l'Auteur n'a pas beaucoup de loisir. La plupart, pourtant, sont aisées à corriger. Voicy les plus considerables qu'on ait remarquées.

PAg. 15. l. 6. Vertament; lisez Vertamont. p. 16. l. 37. racon tre; lisez raconte. p. 34. l. 33. meilleurs; lisez de meilleurs. p. 41. l. 9. revoir; lisez ravoir. p. 61. l. 28. de; lisez des. p. 74. l. 30. ébouiller; lisez ébouillir. p. 93. l. 27. On pourroit juger, &c. Ces paroles doivent être en Italique, com me étant une reflexion du Journal. p. 95. l. 37. qu'un; lisez qu'une. p. 119. l. 16. quelque; lisez que quelque. p. 120. l. 35. les bois; lisez le bois. p. 142. l. 14. Euxin; lisez Axin. p. 143. l. 13. troublee; lisez trouble. p. 150. l. 10. Assan; lisez Assam. p. 188. l. 42. les; lisez la. p. 214. l. 41. ces; lisez ces. p. 221. l. 41. de Georgie; lisez des Georgiens. p. 230. l. 13. trouva; lisez trouve. p. 244. l. 6. content; lisez comprant. p. 255. l. 10. est va le; lisez est ovale. p. 256. l. 34. longueur; lisez longueur. p. 262. l. 4. l'on dit; lisez l'on a dit. p. 287. l. 23. effacez, perce. p. 250. l. 5. ce volume; lisez ces volumes. p. 296. l. 30. 1614; lisez 1514. p. 307. l. 40. point; lisez pointe. p. 309. l. 23. Zerigan; lisez Zengan. p. 311. l. 13. mille; lisez miles. p. 313. l. 33. La Moquée de la Congregation; Ces mots, qui sont l'explication des precedens *Merchid-giuma*, doivent être en Italique, & renfermez dans une parenthese. p. 315. l. 1. deshabille; lisez deshabillé. l. 38. Mehyy; lisez Mehdy. l. 41. Moubarec-yubec; lisez Moutarec Yufbec. p. 320. l. 35. mille; lisez miles. p. 321. l. 43. effacez, par des. p. 326. l. 30. N; lisez V. p. 333. l. 35. à la marge, & la chose sur, ajoutez, Gen. 1. p. 234. l. 35. entermez entre deux parenthesés ce qui est après le mot *bonheur*, à la fin de la page. p. 335. l. 18. à la marge, resflucitori; lisez resflucitoir.

Avis au Relieur pour placer les Planches.

<p>NUm. 1. Le Portrait de L'Auteur.</p> <p>N. 2. 1 e Titre gravé.</p> <p>3. La Carte de la Mer noire, p. 1.</p> <p>4. <i>Tifflis</i>, deux fueilles, p. 220.</p> <p>5. La Patente du Roy de <i>Perse</i>, p. 228.</p> <p>6. Le Festin de <i>Tifflis</i>, p. 237.</p> <p>7. <i>Irvan</i>, deux fueilles, p. 254.</p> <p>8. Tour antique à <i>Irvan</i>, p. 256.</p> <p>9, & 10. <i>Echs-miazin</i>, trois fueilles, p. 258.</p>	<p>11. <i>Tauris</i>, deux fueilles, p. 289.</p> <p>12. <i>Sultanie</i>, p. 310.</p> <p>13. <i>Kom</i>, deux fueilles, p. 324.</p> <p>14. Les Tombeaux, &c. p. 325.</p> <p>15. Sepulcre d'<i>Abas Second</i>, p. 332.</p> <p>16. Sepulcre de <i>Sophie Premier</i>, p. 332.</p> <p>17. <i>Cashan</i>, deux fueilles, p. 344.</p> <p>18. Le Caravanferay de <i>Cashan</i>, p. 345.</p>
---	---

F I N.









